Secretary of State | Secrétariat d'État

PROCEEDINGS OF THE NATIONAL SYMPOSIUM ON LINGUISTIC SERVICES

ACTES DU COLLOQUE NATIONAL SUR LES SERVICES LINGUISTIQUES

Held in Ottawa, October 9-12, 1984

Tenu à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984

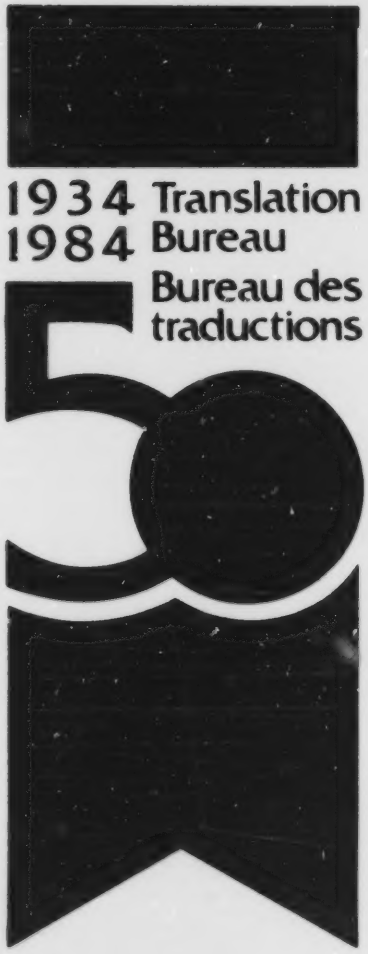

Canada

85-4804/

ACTES

Colloque national sur les services linguistiques

"Les services linguistiques au Canada : bilan et prospective"

Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984

PROCEEDINGS

National Symposium on Linguistic Services

"Linguistic Services in Canada : Insight and Outlook"

Ottawa, October 9 to 12, 1984

© Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. S2-154/1985

ISBN 0-662-53627-4

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. S2-154/1985

ISBN 0-662-53627-4

PRINTED IN CANADA BY
LOVE PRINTING SERVICE LIMITED

Préface

Le cinquantenaire du Bureau des traductions, que venait marquer le Colloque national sur les services linguistiques, fait maintenant partie de l'histoire et le deuxième demi-siècle est déjà amorcé. Il faut certes savoir le prendre, mais le temps, toujours aussi fugace, ne s'arrête pas, même pour ceux qui voudraient le rattraper. Ces Actes marqueront cependant un temps d'arrêt, un temps de réflexion. C'est un ouvrage auquel on pourra se référer et revenir pour revivre ces jours d'octobre 1984 où les participants au Colloque national ont partagé connaissances, compétences et expériences.

Dans la mesure où le but du Colloque était d'analyser les besoins en services linguistiques qui existent à divers paliers et dans divers secteurs au Canada, de tenter de prévoir leur évolution, puis d'examiner les moyens actuels et prévisibles d'améliorer la prestation des services, je crois qu'il a été atteint. Si, dans l'ensemble, le thème général du Colloque: "Les services linguistiques au Canada: bilan et prospective" a été respecté, l'aspect "bilan" a cependant dominé les échanges. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il semble plus difficile de regarder devant soi que derrière. De toute évidence, il n'est pas si simple de prévoir, dans un contexte qui présente beaucoup d'impondérables, comment vont évoluer les besoins et les moyens d'y répondre; l'analyse des résultats, bons ou mauvais, est un jeu d'enfant par comparaison.

Il n'est pas aisé de dégager les faits saillants de ce Colloque. Il y en a eu tellement que je risque d'en oublier, mais je m'y hasarde néanmoins. Nous nous réjouissons d'abord d'avoir donné aux Ministres MacLean et de Cotret l'occasion de prononcer leur premier discours public dans leurs nouvelles fonctions et de ce que le Premier ministre, M. Mulroney, ait tenu à se faire représenter aux cérémonies d'ouverture. Parmi les autres moments privilégiés, mentionnons le remarquable discours de M. D'Iberville Fortier, l'émouvante table-ronde sur les langues autochtones et, même s'il nous y a habitué, la docte et néanmoins vivante conférence de M. Alain Rey. Comment ne pas signaler aussi les vibrants propos de M. Philippe de Saint-Robert sur la situation de la langue française dans le monde? Je pourrais continuer ainsi longtemps et les énumérer presque toutes tant le niveau des conférences a été exceptionnel, mais l'espace me manque et je veux laisser au lecteur le plaisir d'apprécier chacune d'elles.

Comme je l'ai dit au moment de la clôture du Colloque, le Bureau n'attendra pas son centenaire pour organiser d'autres colloques du genre. Je crois fondamentalement en l'utilité de ces rencontres qui permettent de

mettre en commun les connaissances acquises et les expériences vécues. Maintenant que nous avons fait l'inventaire, il faudra se pencher de plus près sur un des aspects ou une des composantes des services linguistiques et l'examiner en profondeur. Même si le temps manque toujours dans ces rencontres, il a été particulièrement frustrant, durant ce Colloque national, de ne pouvoir consacrer qu'une heure ou deux à la formation, aux besoins des entreprises, aux langues autochtones, aux associations professionnelles et à tous les autres sujets pour chacun desquels trois jours n'auraient pas été de trop.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à l'organisation de ce Colloque, ceux qui ont prononcé des conférences, présenté des exposés ou participé à une table-ronde, ainsi que les exposants et tous ceux qui sont venus des quatre coins du pays pour assister à ces discussions et y apporter leur témoignage et leur contribution.

Sans en connaître ni le thème, ni la date, ni le lieu, je vous convie d'ores et déjà à notre prochain colloque. En attendant, je souhaite que le contenu de ces Actes vous donne matière à réflexion sur les besoins en services linguistiques à satisfaire et sur les moyens d'y répondre le plus efficacement possible.

Le Sous-secrétaire d'État adjoint
(Langues officielles et Traduction)

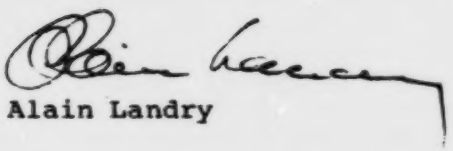

Alain Landry

AVANT-PROPOS

En publiant les Actes du Colloque national sur les services linguistiques que le Secrétariat d'État organisait à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984, pour marquer le 50e anniversaire du Bureau des traductions, nous visons deux objectifs: 1° faire profiter ceux qui n'ont pas pu y assister des exposés présentés et des discussions que ceux-ci ont suscitées, et 2° permettre à ceux qui y étaient de relire ces textes, de les approfondir, de s'en servir le cas échéant et d'en faire profiter d'autres.

Dans presque tous les cas nous avons reproduit in extenso le texte des exposés et conférences et la transcription des discussions. Nous avons cru bon de reproduire intégralement les versions française et anglaise des discours de MM. Walter McLean, Robert de Cotret et D'Iberville Fortier. Les autres exposés sont imprimés dans la langue utilisée par le conférencier, mais précédés d'un résumé en anglais et en français. Nous espérons que cette formule permettra à chacun, sans blesser les susceptibilités de quiconque, de se pénétrer du message livré.

L'organisation d'un colloque de ce genre n'est pas une mince affaire, surtout lorsqu'on s'y engage pour la première fois. D'autant plus qu'on n'en profite guère. Ce n'est d'ailleurs qu'en lisant et relisant les textes au cours des dernières semaines que j'ai pu constater à quel point les conférences et les discussions avaient été intéressantes. J'espère que, lecture faite, vous en conviendrez.

Le succès du Colloque est dû en grande partie à la qualité des conférenciers, du Canada pour la plupart, qui ont bien voulu y participer. Je tiens ici à les remercier très sincèrement d'avoir accepté si volontier de nous faire profiter de leur haut degré de compétence et de leur précieuse expérience.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de cette occasion pour remercier aussi tous ceux qui m'ont appuyé dans mon travail d'organisation, et en particulier les membres du comité qui a travaillé à l'élaboration du programme, Réjean Héroux et Suzanne Raymond qui ont coordonné les expositions de documentation et de matériel technique, Adèle Lacroix et Johanne Clément qui se sont chargées de presque tout le travail de secrétariat, et toute une équipe de copistes qui s'est pliée à mes caprices. Pour la préparation de ces Actes, je suis redevable d'abord aux rapporteurs, mais aussi au personnel du central dactylographique qui, sous la direction de Denise Lévesque, a su répondre à toutes mes exigences.

Comme les textes qui suivent sont, pour la plupart, la transcription des enregistrements faits pendant le Colloque, je voudrais m'excuser d'avance des erreurs qui ont pu s'y glisser, surtout si par malheur la pensée de l'auteur s'en trouve déformée. Il n'a pas été possible, faute de temps, d'envoyer les textes à leur auteur pour les faire vérifier. Cela aurait sans doute retardé de six mois, voire d'un an, la publication. Je vous saurais toutefois gré de me signaler toute erreur relevée afin de pouvoir, si besoin est, préparer un errata.

Plusieurs des textes réunis ici méritent d'être lus et relus, médités et diffusés le plus largement possible. Nous vous autorisons d'avance à les citer et même à les diffuser intégralement à condition, cela va de soi, d'en indiquer l'auteur et la source.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter bonne lecture et à formuler le voeu que, devant ce bilan positif et optimiste, la prospective soit bonne.

Laurent Fillion
Chargé de projets spéciaux
Planification, gestion et technologie

PREFACE

The Translation Bureau's Fiftieth Anniversary, which was the occasion for the National Symposium on Linguistic Services, is now part of our history and the Bureau has already launched into its second half-century. Time, of course, marches relentlessly on, but these Proceedings will provide us with an opportunity to stop and reflect, and to relive those days in October 1984 when the participants in the National Symposium shared their knowledge, skills and experience.

I feel that we were successful in achieving the Symposium's aims of assessing language service needs at different levels and in various sectors in Canada, attempting to forecast future trends in this area and examining current and foreseeable means of improving services. Although the overall theme of the Symposium, "Linguistic Services in Canada: Insight and Outlook" was adhered to, the retrospective aspect dominated the proceedings. It may seem paradoxical, but it appears simpler to look back than to look ahead into the future. Clearly, it is not easy to predict how needs and the ways of meeting them will develop when there are so many unknown factors; analysis of results, good or bad, is child's play in comparison.

Selecting this Symposium's highlights is no easy task. There were so many that I run the danger of forgetting some, but I will attempt it nevertheless. We were delighted to have been able to give Mr McLean and Mr de Cotret the opportunity to deliver their first public speeches as Ministers and to welcome a representative of Prime Minister Mulroney at the opening ceremonies. Among the other special moments were Mr D'Iberville Fortier's remarkable speech, the emotionally charged round-table discussion on native languages and, even though we have come to expect it of him, the learned, yet engrossing speech by Mr Alain Rey. Nor could we forget the moving remarks by Mr Philippe de Saint-Robert on the status of the French language in the world. I could go on and on, for the quality of the speeches was truly exceptional. However, I would rather let the reader have the pleasure of personally appreciating each one.

As I said at the closing of the Symposium, the Bureau will not wait until its centenary to organize other symposiums of this type. I firmly believe in the usefulness of these meetings, which allow people to share both knowledge and experience. Now that we have "taken stock" of the situation, we should focus on one aspect or component of linguistic services and examine it more closely. Although time is always lacking at these meetings, it was particularly frustrating at this Symposium to be able to devote only an hour or two to training, the needs of the business community, native languages, professional associations and all the other subjects which could each have been discussed for the entire three days or more.

I would like to thank the people who helped organize this Symposium, those who gave lectures, made presentations and participated in round-table discussions, as well as the exhibitors and all those who came from across the country to attend these discussions and share their experiences.

Although I do not yet know its theme, date or location, I would like to extend an invitation to all of you to attend our next symposium. In the meantime, I hope that these Proceedings will provide you with food for thought on linguistic service needs to be met and the means of responding to them as effectively as possible.

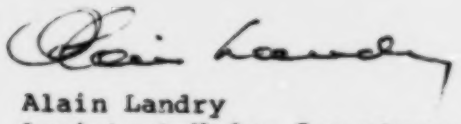

Alain Landry
Assistant Under Secretary of State
(Official Languages and Translation)

FOREWORD

By publishing the Proceedings of the National Symposium on Linguistic Services, which was held from October 9 to 12, 1984 under the auspices of the Secretary of State Department to mark the Fiftieth Anniversary of the Translation Bureau, we hope to achieve two objectives: 1) to enable those who were unable to attend the Symposium to benefit from the presentations made and the discussions they generated, and 2) to enable those who attended to review these texts, study them, perhaps use them in their work and pass them on to others.

In almost every case we have reproduced the full text of the presentations and complete transcriptions of the discussions. We also decided to reproduce the full English and French versions of the speeches of Walter McLean, Robert de Cotret and D'Iberville Fortier. The other presentations have been printed in the language used by the speaker and prefaced by a summary in English and in French. We hope that this approach will enable everyone to understand the gist of the speaker's message and will be acceptable to all concerned.

As you are no doubt aware, organizing a symposium of this type, especially for the first time, is no simple matter. All the more so when organizational duties prevent one from enjoying the results. Indeed, it was only while reading and re-reading these texts over the past few weeks that I realized just how interesting the presentations and discussions were. I hope that, after reading these Proceedings, you will agree.

The success of the Symposium is due in large measure to the quality of the speakers, mostly from Canada, who agreed to participate. I would like to take this opportunity to extend a most sincere thank-you to them for having so graciously agreed to share their expertise and valuable experience with us.

I would certainly be remiss if I did not also take this opportunity to thank all those who helped me, particularly the members of the program development committee, Réjean Héroux and Suzanne Raymond, who co-ordinated the exhibits of documentation and technical equipment, Adèle Lacroix and Johanne Clément, who did almost all the secretarial work, and a splendid team of typists. I am also indebted to the rapporteurs, as well as to the members of the typing pool, under the able direction of Denise Lévesque, for their invaluable assistance in preparing these Proceedings for publication.

Since the texts that follow are, for the most part, transcriptions of recordings made during the Symposium, I would like to apologize in advance for any errors that may have crept in, especially if the author's message should be distorted as a result. It was not possible, because of time constraints, to return the

texts to their authors for proofreading. This would undoubtedly have delayed publication by six months to a year. However, I would be most grateful if the reader would bring any errors to my attention, so that an errata may be prepared, if necessary.

Several of the texts printed here deserve to be read and re-read, given thoughtful consideration and distributed as widely as possible. Permission is hereby given to quote and even reproduce them in full, provided, of course, that the author and source are credited.

I hope you will enjoy reading these Proceedings as much as I have. You will agree, I am sure, that the optimism of the participants augurs well for the future of linguistic services.

Laurent Fillion
Special Project Officer
Planning, Management and Technology

Table of Contents

	Page
Preface : Alain Landry	v
Foreword : Laurent Fillion	vii
OPENING CEREMONIES	
- The Hon. Walter McLean, Secretary of State of Canada.	17
- The Hon. Robert de Cotret, President of the Treasury Board.	25
I - IDENTIFYING THE NEEDS	
A - At the Federal Level	
- "Of Realism in Language Policy" : D'Iberville Fortier.	43
- "The Secretary of State Department's Official Languages Program" : Huguette Labelle.	53
B - At the Provincial and Territorial Level	
- "The Provincial and Territorial Situation : Round-table discussion chaired by Michel Bastarache.	61
C - In Other Sectors	
- "The Linguistic Service Needs of Commercial and Industrial Firms" : Round-table discussion chaired by Roland Lefebvre.	87
- "Trade and Cultural Exchanges : The Advantages of Multilingual Services : Jim Cummins.	101
- "Native Languages : A Precarious Heritage" : Round-table discussion chaired by John MacDonald.	113
- "Reconciling Multilingualism and Official Bilingualism in Canada" : Lorne Laforge.	139
- "Activities and Responsibilities of the Commissariat de la langue française" : Philippe de Saint-Robert.	151

Page

II - AN ARSENAL OF TOOLS

A - Terminology and Documentation

- "Necessity and Complementarity of Terminology and Documentation" : Robert Dubuc. 181

- "Terminology Banks and their Utilization" : Round-table discussion chaired by Winston Wells. 193

- "Structuring Reference Material" : Suzanne Richer. 213

- "Getting Workers to Adopt Approved Terminology" : Nada Kerpan. 221

- "Neology : a Creation, Communication and Acceptance Problem" : Alain Rey. 231

B - Technology

- "Linguistic Services in the Electronic Age" : René Deschamps. 257

- "The Translator Workstation of Tomorrow" : Dr. Alan Melby. 269

- "The Human/Machine Symbiosis" : Dr. Dorothy Philips and William Treurniet. 277

- "Experiments and Experiences with MT and CAT Systems" : Round-table discussion chaired by Fernand Gobeil. 291

C - Education and Job Training

- "The Impact of the Socio-cultural Environment on Professional Skills" : André Clas and Paul Horguelin. 319

- "University Education and Professional Skills" : Roda Roberts. 343

- "The Role of Professional Associations" : Round-table discussion chaired by Peter Gawn. 353

Page

CLOSING REMARKS

Alain Landry, Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation 375

Annexes

- Symposium Programme 385
- List of Speakers 391
- List of Exhibitors 395
- List of Participants 399

Table des matières

	Page
Préface : Alain Landry	i
Avant-propos : Laurent Fillion	iii
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
- L'hon. Walter McLean, Secrétaire d'État du Canada	1
- L'hon. Robert de Cotret, Président du Conseil du Trésor	9
I - IDENTIFICATION DES BESOINS	
A - Au palier fédéral	
- "Du réalisme et de la politique linguistique" : D'Iberville Fortier.	31
- "Le programme des langues officielles du Secrétariat d'État" : Huguette Labelle.	53
B - Au palier des provinces et territoires	
- "La situation dans les provinces et territoires" : table-ronde présidée par Michel Bastarache.	61
C - Dans les autres secteurs	
- "Les besoins en services linguistiques des entreprises" : Table-ronde présidée par Roland Lefebvre.	87
- "Informer et s'informer: avantages économiques et culturels des services multilingues" : Jim Cummins.	101
- "Les langues autochtones: un patrimoine précaire" : Table-ronde présidée par John MacDonald.	113
- "Comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme" : Lorne Laforge.	139
- "Les activités et responsabilités du Commissariat général de la langue française" : Philippe de Saint-Robert.	151

Page

II - LA PANOPLIE DES MOYENS

A - Terminologie et Documentation

- "Nécessité et complémentarité de la terminologie et de la documentation" : Robert Dubuc. 181

- "Les banques de terminologie et leur exploitation": table-ronde présidée par Winston Wells. 193

- "La structuration de la documentation" : Suzanne Richer. 213

- "L'implantation de la terminologie dans le milieu de travail" : Nada Kerpan. 221

- "La néologie: un problème de création, de diffusion et d'acceptation" : Alain Rey. 231

B - Technologie

- "La révolution électronique et les services linguistiques" : René Deschamps. 257

- "Le poste de travail du traducteur de demain" : Alan Melby. 269

- "Importance de la symbiose humains/machines" : Dorothy Philips et William Treurniet. 277

- "TA et TAO: essais des systèmes et expérience des utilisateurs" : table-ronde présidée par Fernand Gobeil. 291

C - Formation et Perfectionnement

- "Influence du milieu socio-culturel sur la compétence professionnelle" : André Clas et Paul Horguelin. 319

- "L'université et la compétence professionnelle" : Roda Roberts. 343

- "Le rôle des associations professionnelles" : table-ronde présidée par Peter Gawn. 353

Page

CLÔTURE

Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction 375

Annexes

- Programme du Colloque 379
- Liste des conférienciers 391
- Liste des exposants 395
- Liste des participants 399

Cérémonie d'ouverture/Opening Ceremonies

Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction:

Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs, Bonsoir.

C'est pour moi un honneur et un privilège de vous présenter le Secrétaire d'État du Canada, M. Walter McLean. M. McLean n'est pas tout à fait étranger aux activités du Secrétariat d'État qui, comme vous le savez peut-être, comporte, entre autres choses, le programme des langues officielles et le Bureau des traductions. M. McLean n'est pas étranger aux activités du Secrétariat d'État puisque, depuis 1981, il était le critique du Secrétariat d'État à la Chambre des communes. Sans plus tarder je vous présente M. McLean.

L'honorable Walter P. McLean, Secrétaire d'État du Canada:

Merci, Monsieur le Président.

Chers amis,

Je voudrais d'abord, au nom du Gouvernement du Canada, souhaiter la plus cordiale des bienvenues aux participants à ce Colloque national sur les services linguistiques. En fait, c'est la première fois que je prends la parole en ma qualité de Secrétaire d'État et je suis heureux, pour ce premier discours, de vous parler des questions linguistiques, car c'est la langue qui permet aux gens de communiquer entre eux et, sans communication, les idées ne pourront ni se propager ni fructifier.

On peut facilement se représenter des situations où la langue a constitué le nerf vital de certains services sanitaires et de certains services sociaux. Si les gens de langues diverses n'avaient pu communiquer, beaucoup de ces services n'auraient pu être rendus, témoin les démarches des premiers religieux sur le continent africain. Les premiers efforts des premiers commerçants et des missionnaires furent d'ouvrir des écoles et de surmonter les difficultés de communication.

La question du langage est fascinante car elle est vieille comme le monde. Les premiers êtres humains n'ont pas mis long à découvrir que le langage pouvait devenir un outil à double tranchant, qu'il pouvait tout aussi bien contribuer à diviser les gens qu'à les rapprocher. Au moyen âge, la langue servait à démarquer l'élite de la plèbe - seule la classe instruite connaissait le latin - puis il y eut la prolifération des langues vernaculaires. Nous nous intéressons davantage aujourd'hui aux aspects de la langue et de la culture qui permettent aux gens de mieux se connaître et de mieux se comprendre qu'à ceux qui tendent à

les éloigner les uns des autres. C'est pourquoi votre colloque est si important, car vous y étudierez tout un éventail de questions linguistiques: langues officielles, langues ancestrales et tierces langues, et même le phénomène du langage machine.

Le Bureau des traductions, qui célèbre cette année son 50e anniversaire, joue un rôle de premier plan pour transposer le bilinguisme, de façon pratique et cohérente, dans la réalité canadienne. S'il est vrai que le Bureau, de par son mandat, doit, d'abord et avant tout, offrir ses services aux ministères, aux sociétés d'État et au Parlement, il n'en demeure pas moins que, au fil des ans, il a assumé de nouvelles fonctions qui en font dès lors aussi l'interlocuteur des provinces, des organisations bénévoles et du secteur privé.

L'an dernier, le Bureau des traductions a traduit plus de 280 millions de mots. On peut fort bien s'imaginer à quel point la communication eût été pénible si les documents du gouvernement n'avaient pas été publiés dans les deux langues officielles. On peut aussi fort bien s'imaginer les difficultés qu'éprouveraient les Néo-Canadiens et les immigrants n'étaient les services multilingues du Bureau qui traduisent jusqu'à 60 langues diverses, sans compter le français et l'anglais. Ces services jouent donc un rôle de premier plan dans le monde du commerce et sur la scène diplomatique, et tout autant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Plusieurs faits marquants ont jalonné les 50 années d'activité du Bureau des traductions. Prenons, par exemple, les débuts de l'interprétation il y a 25 ans. Ce fut, en effet, en 1959 que l'interprétation simultanée fut inaugurée à la Chambre des communes, par suite d'une motion qu'avait présentée le très honorable John Diefenbaker. C'est maintenant, sans aucun doute, l'un des services importants des comités parlementaires et des réunions nationales et internationales. Pour ceux qui aiment les chiffres, en 1983-1984, le Bureau des traductions a assuré l'interprétation pour 1727 conférences dans les deux langues officielles, pour 228 conférences dans d'autres langues et pour 450 conférences en langage gestuel.

Il y eut aussi la création du service de terminologie il y a une trentaine d'années. Le Bureau jetait ainsi les bases de sa future banque informatisée de terminologie. La banque de terminologie du gouvernement du Canada contient aujourd'hui plus de 750 000 fiches et plusieurs pays la consultent.

La Banque de terminologie constitue un lien majeur entre le secteur public et le secteur privé. En fait, plus de 70 entreprises et organisations sans but lucratif sont

reliées à la Banque par des terminaux; on peut comprendre ainsi toute l'étendue et toute la diversité de cet immense réseau. Et n'est-ce pas en nouant ainsi les liens étroits entre le secteur public et le secteur privé que le gouvernement peut le mieux contribuer à resserrer les rapports entre l'un et l'autre?

Le Bureau a pris une autre initiative importante au cours de sa carrière, ce fut d'offrir ses services aux handicapés. Depuis cinq ans, il assure l'interprétation gestuelle pour les malentendants qui doivent faire affaire avec le gouvernement et, depuis peu, l'interprétation tactile pour les sourds-aveugles. Grâce aux terminaux graphobraille, dont le Bureau a fait l'acquisition, les aveugles pourront interroger les banques de données car les réponses leur seront données en braille.

Le Bureau a franchi tellement d'étapes importantes au cours de son histoire qu'on ne sait vraiment pas trop quelles mentionner. Je crois cependant que la plupart des Canadiens, en dehors des gens éclairés réunis ici, ne soupçonnent ni l'ampleur de son évolution, ni le degré de spécialisation qu'il a atteint. Au cours des dernières années, par exemple, il s'est engagé dans l'ère de l'informatique par la traduction automatique et la traduction assistée par ordinateur.

Il est intéressant de constater comment chaque progrès en entraîne un autre. Les percées réalisées dans le domaine de la traduction automatique ont incité le Bureau à pousser ses recherches sur les possibilités de la machine à traduire. Le gouvernement sait bien que, dans sa quête d'excellence, il doit miser sur la recherche. Je tiens à bien insister sur toute l'importance que nous attachons à la recherche et au développement. La traduction automatique peut représenter, en effet, l'une des grandes applications de la technologie canadienne.

Si l'un des traducteurs-fondateurs du Bureau revenait aujourd'hui, il serait certes estomaqué de voir à quel point les milieux de la traduction se sont transformés. Les traducteurs d'aujourd'hui peuvent, en fait, assister à des transformations tout aussi radicales au cours des prochaines années. Imaginez le poste de travail d'une traductrice ou d'un traducteur professionnel: on pourrait y trouver une machine de traitement de textes avec écran cathodique qui permettrait l'accès direct à la Banque de terminologie et aux systèmes de traduction automatique; le traducteur pourrait avoir à sa disposition un programme de correction des fautes d'orthographe et de syntaxe; il pourrait même dicter sa traduction puis, une fois son texte transcrit, le rappeler sur l'écran pour le vérifier et y apporter les corrections voulues. Et tout cela, sans avoir à se déplacer.

Cela peut sembler tenir de la science-fiction mais c'est, au contraire, dans le domaine du possible. L'informatique envahit peu à peu toutes les étapes de l'acte traductionnel; il y a à peine vingt ans, la machine de traitement de textes semblait encore une lontaine possibilité, et pourtant, elle fait maintenant partie du décor de la plupart des services de traduction. Le Bureau des traductions possède maintenant plus de 200 machines de traitement de textes, dont le tiers sont entre les mains des traducteurs et des traductrices. Ces ordinateurs représentent une économie considérable car ils nécessitent un personnel de soutien beaucoup moins nombreux. Grâce à ces ordinateurs, il faut aussi moins de temps, après réception d'un texte, pour le traduire et le rendre au client en forme définitive, que ce soit sur papier, sur disquette ou par télécommunication.

Que réserve l'avenir aux traducteurs de l'État?

On a beau pousser très loin l'informatisation de la traduction, on n'en est pas encore au point où la machine puisse remplacer le traducteur. Mais devant le nombre croissant de spécilisations qui s'offrent aux traducteurs et aux terminologues, il devient de plus en plus manifeste que le traducteur de demain pourra choisir entre plusieurs carrières.

Il est un domaine qui va devenir de plus en plus important pour le gouvernement du Canada dans les années qui viennent, et c'est notre commerce avec les pays du Tiers Monde. C'est un domaine qui compte beaucoup sur les services de traduction. Lorsque les pays industrialisés veulent aider les pays en développement, il n'est souvent pas pratique de le faire dans une langue peu familière aux pays qui reçoivent cette aide. Que nous parlions science, agriculture ou transfert de technologie, la langue constitue l'un des éléments fondamentaux de cette aide si l'information représente le produit à commercialiser.

Dans le domaine si important du commerce extérieur, les pays ont naturellement tendance à acheter les produits qui leur sont offerts dans leur propre langue. Par exemple, si nous voulons vendre Télidon aux Arabes ou aux Espagnols, nous devons mettre au point les logiciels voulus en Arabe et en Espagnol. De nos jours, le commerce international joue un rôle prépondérant dans l'économie mondiale.

Les relations fédérales-provinciales représentent une autre sphère importante aux yeux du gouvernement, et le Secrétariat d'État peut jouer à cet égard un rôle de tout premier plan.

Le ministère finance de nombreux projets en matière de bilinguisme mais il en est un en particulier que j'aimerais mentionner en raison de son importance et de son ampleur. C'est celui que financent conjointement le Secrétariat d'État et le ministère de la Justice pour rendre davantage bilingue l'administration de la justice. Cela implique le financement de centres de terminologie et de traduction juridiques à Moncton, à Montréal, à Ottawa et à Winnipeg. Ces centres mettent au point la terminologie nécessaire pour qu'on puisse pratiquer le droit en français dans les provinces de "Common Law". Nombreux sont ceux qui bénéficieront de cette longue et lourde tâche: tout d'abord, les avocats qui seront ainsi mieux documentés pour soutenir leurs plaidoyers mais aussi les nombreux clients et bénéficiaires de l'appareil judiciaire, c'est-à-dire, en quelque sorte, le grand public.

A noter aussi la belle collaboration bilatérale que le Bureau a réussi à établir avec l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick pour les aider à vaincre les obstacles qu'elles rencontrent en mettant sur pied des services provinciaux de traduction et en voulant former puis embaucher des traducteurs et d'autres spécialistes de la langue. Voilà le genre de collaboration qui peut non seulement aplanir mais aussi enrichir les relations fédérales-provinciales.

Quand je parle de collaboration fédérale-provinciale, je songe en particulier au protocole en vertu duquel le gouvernement fédéral verse des fonds de soutien pour contribuer à l'enseignement en langue minoritaire dans chaque province et à l'enseignement de la langue seconde. Au cours des trois années que durera le protocole, le gouvernement du Canada va verser aux provinces une somme de 600 millions de dollars. Ces fonds vont aider les provinces à absorber le coût de fonctionnement de ces services et à établir de nouveaux programmes.

En ce 50e anniversaire du Bureau des traductions, il est de plus en plus évident que toute cette kyrielle de lexiques qu'il a établis, que tous ces vocabulaires spécialisés qu'il a dressés dans le contexte gouvernemental peuvent fort bien être aussi utiles aux entreprises commerciales et industrielles, aux organisations professionnelles nationales, aux autres gouvernements et même aux organismes internationaux.

Sous bien des rapports, si le Bureau connaît une telle expansion de ses services, un tel épanouissement pourrais-je dire, c'est dû, en grande partie, au vif intérêt que les Canadiens manifestent pour les langues. C'est tellement vrai que, selon les résultats du sondage Gallup publiés la semaine dernière, une forte proportion de parents canadiens-anglais - 60% - (et ce pourcentage atteint les 80% au Nouveau-Brunswick) inscriraient leurs enfants dans des

programmes d'immersion s'il en existait dans leur localité. Quand on songe à établir des services, il ne faut pas se contenter de suivre les courants de ce genre mais plutôt essayer de les précéder.

Le rayonnement du Bureau au pays se répercute sur la scène internationale. Plusieurs faits me viennent à l'esprit. Je songe, entre autres, au fait que les pays anglophones prennent de plus en plus conscience des problèmes reliés à la linguistique et à la terminologie. C'est dans ce contexte que nous avons noué des liens étroits avec des universités et autres institutions des États-Unis et de Grande-Bretagne, telles que l'American Translators Association et l'Université de Manchester.

Parmi les autres réalisations du Bureau, je citerai l'établissement d'un lexique français-arabe pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie; c'est aussi le Bureau qui par l'intermédiaire de l'ACDI fournira une aide et une formation linguistiques aux pays francophones du monde en voie de développement.

Ces entreprises internationales sont enrichissantes car le gouvernement canadien a beaucoup à gagner des nombreux contacts qu'il établit ainsi avec d'autres pays et des nombreuses idées qu'il reçoit en retour.

Il n'est pas toujours facile de jouer aux devins mais je crois néanmoins que nous pouvons prévoir, dans une certaine mesure, comment les langues vont évoluer au Canada au cours des prochaines décennies. Il est d'ailleurs opportun de le faire dans le contexte du premier voyage dans l'espace d'un astronaute canadien, des nouveaux domaines à conquérir, des défis lancés par Sa Sainteté le Pape durant son voyage au Canada, et de l'exemple que nos athlètes nous ont donné aux olympiques sur le plan de la recherche de l'excellence.

Je pense, tout d'abord, que les gens sont davantage portés maintenant à accepter l'idée du bilinguisme, non seulement dans le but de trouver plus facilement un emploi mais simplement comme enrichissement culturel. Les étudiants qui ont franchi les diverses étapes du programme d'immersion frappent aujourd'hui à la porte des universités et insistent pour avoir un choix de cours bilingues. Les entreprises recherchent de plus en plus un personnel bilingue, non seulement pour mousser leurs ventes mais aussi pour mieux servir les deux communautés de langue officielle. Et je crois que cette tendance va se maintenir.

Quant aux autochtones, ils s'efforcent avec encore plus de vigilance de conserver leurs langues qui représentent un précieux patrimoine. Je crois que le fait d'alphabétiser les langues qui n'ont été jusqu'ici que des langues orales pourrait en assurer la survie. Par la magie de la technologie, les localités du Nord, jusque-là isolées, vont se rapprocher et il faudra qu'elles puissent dialoguer dans leur propre langue.

Par ailleurs, on commence à mieux apprécier les langues ancestrales, non seulement par amour du folklore mais parce qu'elles constituent comme autant de ponts entre les diverses cultures et les diverses sociétés. On a peut-être trop parlé du "village planétaire" mais l'idée n'en demeure pas moins très éloquente. À l'ère des satellites et des réactés supersoniques, les montages et les océans ne sont plus des obstacles à la communication entre les peuples. Le pape est venu au Canada le mois dernier et sa maîtrise de plusieurs langues a fasciné tous ceux qui l'ont entendu. Comme beaucoup d'autres, je l'ai entendu dire, au cours de la messe à Downsview, "C'est pour moi une grande joie que de vous parler en votre propre langue". Quelle émotion ce fut pour les centaines de milliers de personnes qui ont entendu son message dans leur propre langue. C'est d'ailleurs une affirmation que bien des Canadiens qui parlent une deuxième ou même une troisième langue peuvent faire. Je crois que les gens se disent de plus en plus que l'apprentissage des langues n'est plus l'apanage des linguistiques et des universitaires. C'est l'affaire de tous ceux qui veulent s'ouvrir au monde, qui aiment à découvrir l'âme des divers peuples, qui aiment à explorer les merveilles qui les entourent.

Ceux d'entre vous qui étaient au pays hier ont peut-être regardé, au petit écran, le défilé de l'Action de grâce organisé à Kitchener-Waterloo, au coeur de ma circonscription. Le premier ministre de l'Ontario m'a confié ceci: "Walter, n'oublie pas tes racines!" Tout comme il n'oubliait jamais de mentionner Brompton au moins une fois dans chaque discours, j'aurais tort de ne pas vous rappeler qu'il y a un grand festival Bavarois à Waterloo cette semaine. Vous avez peut-être remarqué que ce défilé mettait en vedette les quatre principales associations allemandes. Vous serez sans doute heureux d'apprendre que dans cette collectivité d'origine allemande à 35% - le plus fort pourcentage au Canada -, non seulement les classes d'allemand sont remplies à craquer, mais les programmes d'immersion en français sont très courus. Je sens que cette acceptation augmente sous cesse au Canada.

Le premier ministre, Brian Mulroney, a dit de la langue que c'était "un instrument de notre spécificité" et "un maillon de notre unité nationale". En effet, la langue,

pour lui, c'est la pierre angulaire du Canada de demain. Il a dit aussi que "le défi canadien consiste à rassurer ceux qui craignent que l'acceptation de la dualité linguistique n'entraîne le rejet de la diversité culturelle et à découvrir ce que les deux grandes visions du pays ont en commun". À mon avis, le Bureau des traductions contribue à identifier ces points communs et à concilier ces deux visions du Canada.

Je sais que les fonctionnaires du Secrétariat d'État et ceux d'entre vous qui travaillez à promouvoir les services linguistiques dans les provinces ou dans le secteur privé êtes tous fiers des progrès accomplis pour assurer la compréhension des Canadiens dans les domaines linguistique et culturel. Vous avez raison d'être fiers, mais il reste évidemment encore beaucoup à faire. Au moment où nous cherchons à déterminer les orientations à prendre, nous aimerions connaître, cela va de soi, vos idées et votre point de vue. N'êtes-vous pas orfèvres en la matière?

Je suis donc heureux de déclarer ce Colloque officiellement ouvert et de vous présenter mon collègue, l'honorable Robert René de Cotret. En sa qualité de président du Conseil du Trésor, il doit, au nombre de ses responsabilités, veiller à l'application de la Loi sur les langues officielles. Les questions sur lesquelles le Colloque se penchera l'intéressent donc au plus haut point.

Robert De Cotret, Président du Conseil du Trésor:

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il me fait grand plaisir de participer à l'ouverture de ce colloque, qui vise à faire un bilan des services linguistiques disponibles à travers le Canada, et de prédire, dans la mesure du possible, l'évolution des besoins pour ces services à l'avenir. L'objet même de votre colloque m'intéresse au plus haut degré. A titre de président du Conseil du Trésor, comme on l'a mentionné, je suis responsable de l'ensemble de la politique linguistique au sein du gouvernement du Canada. Dans ce contexte, les services linguistiques constituent une des pierres angulaires de cette politique et la prévision correcte des besoins est une des conditions essentielles d'une saine gestion.

Comme l'a indiqué mon collègue, l'honorable Walter McLean, j'ai également l'honneur de représenter à cette cérémonie le Premier ministre du Canada. Monsieur Mulroney m'a demandé d'exprimer ses regrets de ne pouvoir être parmi vous, et d'annoncer en son nom deux initiatives de portée linguistique du nouveau gouvernement.

Votre colloque commémore un événement important dans la "longue marche" de notre pays vers l'égalité linguistique: l'établissement, il y a cinquante ans du Bureau des traductions du gouvernement du Canada. Mon collègue, le Secrétaire d'État, vient de mettre en lumière l'apport et le rendement tout à fait remarquables de cet organisme fédéral. Il est incontestable que le Bureau des traductions, établi par le gouvernement du Premier ministre Bennett en 1934 est l'un des organismes administratifs qui a le plus contribué à rendre le gouvernement fédéral fonctionnellement bilingue et, par conséquent, capable de communiquer efficacement avec tous les citoyens canadiens. On me permettra, j'espère, de citer à ce propos une étude commanditée en 1966 par la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme:

> "Depuis 1934, le Bureau des traductions s'est occupé, avec discrétion, de la traduction tant au Parlement que dans les services administratifs du gouvernement... Ce qui est important, c'est que le Bureau a réussi à mettre de l'ordre dans le système de traduction qui existait auparavant... En un mot, les problèmes fondamentaux de la traduction des écrits ont été résolus dans une large mesure..."

Depuis la Confédération, le bilinguisme a toujours été pratiqué sous une forme ou une autre au sein de l'administration fédérale. En effet, l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 prévoyait dès lors l'usage facultatif du français ou de l'anglais devant les tribunaux du Canada et dans les débats du Parlement, ainsi que l'usage obligatoire de ces deux langues dans les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de cette institution.

Des réformes linguistiques importantes, essentielles et irréversibles ont été réalisées au sein de l'administration fédérale depuis la publication, il y aura bientôt vingt ans, du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton. Le Parti progressiste-conservateur a toujours appuyé ces réformes, et le nouveau gouvernement est résolu non seulement à maintenir ce qui est désormais acquis mais aussi à améliorer les services en place. Le Parti progressiste-conservateur, losqu'il constituait l'opposition officielle, a été amené ces dernières années à critiquer certaines modalités d'application de la politique linguistique des gouvernements précédents, mais il a toujours appuyé ses objectifs ainsi que ses conséquences administratives. Le défi que nous devons relever, maintenant que nous formons le gouvernement, est de faire plus et de le faire mieux, pour moins cher, que nos prédécesseurs.

Comme président du Conseil du Trésor, j'entends revoir les services linguistiques du gouvernement fédéral, comme tous ses autres services, de manière à les rendre plus efficaces et moins coûteux. Mais ce faisant, je tenterai autant que possible d'en améliorer aussi la qualité et de les rendre mieux adaptés aux besoins des Canadiens. Dans le domaine de la traduction, par exemple, suivant la recommandation du Commissaire aux langues officielles dans son Rapport annuel de 1983, nous essayerons de réduire le volume de demandes injustifiées en accroissant le volume de travail original en français dans les services et les communications qui touchent directement les citoyens francophones du Canada.

Cependant, ce que je voudrais souligner aujourd'hui, c'est la continuité historique des efforts déployés par les gouvernements fédéraux successifs, depuis la Confédération, pour réaliser des progrès vers l'égalité de l'anglais et du français en tant que langues officielles du Canada.

Comme je l'ai déclaré il y a quelques minutes, le chemin a été long - trop long, du point de vue des Canadiens francophones - mais nous avons avancé en dépit de nombreux faux pas, échecs, erreurs et omissions. Cependant, il importe de comprendre que ce n'est pas en 1965 ou en 1969

que nous avons entrepris ces efforts. Tous les gouvernements depuis la Confédération, à commencer par celui formé par le Premier ministre Sir John A. MacDonald, ont dû affronter les conséquences administratives du caractère bilingue du Canada. Prenez, par exemple, la représentation des Canadiens francophones aux échelons supérieurs de la Fonction publique fédérale. Nombre de personnes ont l'impression que c'est le Premier ministre Joe Clark qui, le premier, a nommé, en 1979, un francophone comme greffier du Conseil privé et, en conséquence, comme chef de la Fonction publique; pourtant il n'en est rien. M. Clark a en réalité continué dans la même voie que Sir John A. MacDonald, qui, en 1880, avait nommé le premier greffier francophone du Conseil privé en la personne de Joseph-Olivier Côté.

Il y a donc eu au fil des ans une lente accumulation de progrès, d'améliorations. En 1927, les timbres devenaient bilingues; en 1934, on réformait les services de traduction; en 1936, c'était au tour des billets de banque de devenir bilingues. En 1945, le gouvernement commençait à émettre les chèques d'allocations familiales dans les deux langues aux foyers du Québec. En 1962, le gouvernement Diefenbaker généralisait cette pratique en rendant bilingues toutes ses opérations financières faites par chèque. Trois ans plus tôt, soit en 1959, le gouvernement Diefenbaker avait instauré l'interprétation simultanée à la Chambre des communes et au Sénat. Me Réjean Patry, dans son ouvrage La Législation linguistique fédérale, dit ainsi de cette importante réforme: "Il ne fait pas de doute que l'introduction d'un système de traduction simultanée à la Chambre des communes et au Sénat a encouragé un plus grand nombre de francophones à s'adresser à leurs collègues dans leur langue".

L'adoption de la Loi sur les langues officielles, en 1969, marque en quelque sorte l'aboutissement d'une longue évolution historique. Adoptée, je le rappelle, avec l'appui de tous les partis politiques représentés aux Communes, cette loi étendait de façon systématique et significative les principes du bilinguisme au sein de l'administration fédérale. Depuis l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés en avril 1982, les principes de base de la Loi sur les langues officielles se trouvent enfin garantis par la Constitution canadienne. L'enchâssement des droits linguistiques fondamentaux dans la loi suprême du Canada, appuyé encore par tous les partis politiques fédéraux, s'inscrit dans la meilleure tradition de tolérance et de civilité de notre pays, tradition que le Premier ministre Mulroney est déterminé à faire revivre dans tous les domaines.

Le Commissaire aux langues officielles est chargé de prendre, dans les limites de ses pouvoirs, toutes les mesures propres à faire reconnaître l'égalité du statut des deux langues officielles et de faire respecter ce principe

dans les institutions fédérales. Le mois dernier marquait à la fois le quinzième anniversaire de la Loi sur les langues officielles et l'entrée en fonction du troisième commissaire, M. D'Iberville Fortier, qui est d'ailleurs ici avec nous ce soir, et je me joins d'emblée aux autres participants pour le féliciter de sa nomination et lui souhaiter un mandat aussi fructeux que ceux de ses prédécesseurs, Messieurs Max Yalden et Keith Spicer.

Un objectif important du nouveau gouvernement sera d'élargir et de renforcer le consensus national sur la politique des langues officielles. Il n'y a aucune raison pour qu'un Canadien se sente menacé par cette politique fédérale. Il n'y a aucune raison pour que ceux d'entre nous qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre les deux langues officielles estiment que cette politique limite leur accès à la Fonction publique du Canada ou leur aptitude à communiquer avec leur gouvernement national dans la langue officielle de leur choix. Il n'y a pas plus de raison pour que les principes sur lesquels repose la politique des langues officielles du Canada continuent à faire l'objet d'un débat sectaire. Ayant reçu un appui massif du Canada tout entier, le nouveau gouvernement a tous les atouts en main pour renforcer le consensus national sur cette question capitale. Nous ne nous déroberons pas à notre obligation historique à cet égard.

Voilà donc l'esprit qui animera le nouveau gouvernement dans le domaine linguistique: maintien de l'acquis, mais aussi progrès dans la continuité. Il me fait donc plaisir d'annoncer, à la demande du Premier ministre, deux initiatives nouvelles en ce qui touche la politique linguistique du gouvernement.

Les ententes fédérales-provinciales

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les langues officielles a recommandé, dans son cinquième rapport, que toutes les ententes fédérales-provinciales qui relèvent du Parlement et du Gouvernement du Canada soient rédigées désormais dans les deux langues officielles. Le nouveau gouvernement accepte la recommandation du Comité et y donnera suite dans les meilleurs délais.

La circulaire administrative qui sera émise prochainement par le Conseil du Trésor distinguera, parmi les nombreuses ententes fédérales-provinciales, celles qui sont susceptibles de présenter un intérêt pour le public et celles qui n'intéressent que les spécialistes en raison de leur nature technique. Le gouvernement fera en sorte que toutes les ententes susceptibles d'intéresser le public soient disponibles dans les deux langues officielles. Il y aura donc trois catégories d'ententes:

1) Ententes qui doivent exister en versions française et anglaise, les deux faisant autorité

Feront partie de cette catégorie toutes les ententes multilatérales conclues avec deux provinces ou plus dont la langue officielle est différente, ou dont au moins l'une est officiellement bilingue; les ententes bilatérales conclues avec une province dont les langues officielles sont le français et l'anglais; les citations, dans une entente, d'une loi adoptée ou proposée par un corps législatif tenu par la Constitution d'adopter ses lois dans les deux langues officielles; ainsi que toute entente qui doit être déposée devant le Parlement conformément à la loi ou de par la décision d'un ministre fédéral.

2) Ententes qui doivent être disponibles dans les deux langues officielles au moment de la signature ou de la publication du premier communiqué à leur sujet

Cette catégorie comprend toutes les ententes qui ne font pas partie de la première catégorie mais qui sont signées par un ministre fédéral et portent sur une question d'intérêt national ou local, ou qui sont susceptibles d'attirer largement l'attention du public, et les ententes qui portent sur des questions ayant trait à la langue, à la culture ou à l'enseignement, et qui sont signées par un ministre ou un haut fonctionnaire fédéral.

3) Ententes qui ne doivent être traduites que sur demande

Cette catégorie résiduelle comprend les autres ententes qui, en règle générale, ont une importance moindre à l'échelle nationale ou locale. Elles ne seront traduites que si quelqu'un en fait explicitement la demande. En pareil cas, elles devront néanmoins être traduites dans un délai raisonnable, vu la responsabilité du gouvernement fédéral d'offrir au public un service de qualité dans les deux langues officielles.

Il va sans dire que le nouveau gouvernement entend se concerter avec les gouvernements provinciaux avant de promulguer cette nouvelle politique. Les consultations à cet effet auront lieu dans les semaines qui suivent.

Les lois constitutionnelles

En deuxième lieu, j'ai le plaisir d'annoncer, au nom du ministre de la Justice, l'honorable John Crosbie, que le nouveau gouvernement accélérera les travaux techniques requis pour assurer que toutes les lois constitutionnelles aient une égale valeur juridique dans les deux langues officielles du Canada.

L'article 55 de la Loi constitutionnelle de 1982 prescrit la rédaction de la version française de certains textes constitutionnels (en l'occurence, la Loi constitutionnelle de 1867 et d'autres textes législatifs britanniques) qui, à l'heure actuelle, n'ont force de loi qu'en langue anglaise. Il incombe au ministre de la Justice de rédiger la version française de la Constitution du Canada "dans les meilleurs délais". En outre, cet article prévoit que toute partie suffisamment importante de la version française devrait être "dès qu'elle est prête, déposée pour adoption par proclamation...". Cette obligation constitutionnelle vise, par le biais des articles 55 et 56, à assurer que les textes français et anglais de la Constitution auront également force de loi.

Le comité de juristes chargé de mettre au point les textes français de documents constitutionnels ayant la même portée jurisprudentielle que ceux en anglais s'est réuni une première fois le 21 septembre. Ces travaux techniques aboutiront à des textes constitutionnels qui respecteront enfin le statut accordé au français comme une des langues officielles du Canada.

Je ne saurais trouver meilleure façon de conclure cette allocution qu'en citant certains des propos du Premier ministre Mulroney dans son intervention lors du débat sur la Résolution de la Chambre des communes sur les droits linguistiques des Franco-manitobains, le 6 octobre 1983:

> "Il y a des années, a rappelé M. Mulroney, la Chambre a approuvé le principe du bilinguisme officiel du Canada... C'est un principe noble, susceptible d'enrichir notre nation. Par la position que nous adoptons aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement et celui de notre parti, engagement qui a été pris ici même à la Chambre des communes par des Canadiens distingués et éminents comme l'honorable Robert Stanfield et le très honorable député de Yellowhead (M. Joe Clark)."

"Le bilinguisme constitue un apport précieux pour le Canada, une dimension indispensable de la vie de notre nation. Toutefois, ce programme doit être appliqué avec justice et équité. Sa valeur sera amoindrie si un grand nombre de Canadiens en viennent à le percevoir comme un instrument de division ou d'injustice. (...) Nous devons chercher à comprendre les différences (entre Canadiens) et à les envisager non pas comme des obstacles mais comme des éléments susceptibles de nous guider dans l'élaboration de politiques raisonnables et réalistes contribuant à rendre les programmes de ce genre plus attrayants aux yeux de tous les Canadiens. Dans l'application de ce programme, il faudra faire preuve de sensibilité à l'égard des gens et supposer qu'ils sont de bonne foi. Ainsi pourra-t-on assurer au bilinguisme une assise plus durable, un accueil plus large..."

Sur ces mots, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite un Colloque stimulant et fructeux.

The Hon Walter F McLean, Secretary of State of Canada:

Thank you, Mr. Chairman.

Dear Friends:

On behalf of the Government of Canada, I want to extend to you a warm welcome to the National Symposium on Linguistic Services. This is my first formal speech as Secretary of State, and it is a pleasure for me in this first speech to address the subject of language, since it is through language that we communicate as a people - and without communication there can be no growth and advancement in ideas.

One can easily think of cases where language was vital in delivering health and social services. Without the magic of communication amongst people of different languages, many of these services could not have been provided. The early work done by missionaries, in Africa and Asia, is an example. The first efforts made by both the early traders and the missionary movement were to begin schools and to begin the exercise of coming to terms with communication.

Language is a fascinating subject because it is as old as time itself. It didn't take long for the earliest humans to discover that language could be used in many ways: both to join people together and to separate them. In the middle ages, language was used as a measure of elitism. Only the educated clerical classes could read and write Latin, and there was a flood tide as the vernacular tongues developed and proliferated. Today we are much more interested in developing those links between language and culture which bring people together rather than those things which set them apart. That is why this symposium is so important, dealing as it does with a wide range of linguistic concerns: official languages, native and heritage languages, and even the phenomenon of machine languages.

The Translation Bureau, now celebrating its 50th anniversary, is a key instrument in making bilingualism a practical and coherent Canadian reality. While it is true that the Bureau's mandate is very much within the realm of a common service provider to Government departments and agencies and to Parliament, it has taken on new aspects over the years which give it an interface with the provinces, with voluntary organizations and with the private sector.

Last year the Bureau translated over 280 million words. One can well imagine the difficulties in effective communication which would have resulted if government documents were not available in the two official languages. One can well imagine also the problems which new Canadians

and immigrants could face were it not for the multilingual services of the Bureau which translates from and into 60 languages. Nor can we ignore the vital role which multilingual translation plays both in the public and private sectors, and in the world of trade and of diplomacy.

As the Translation Bureau reviews 50 years of service, it can look at various highlights during those years. Take for instance, the beginning of interpretation services 25 years ago. It was in 1959 that simultaneous translation was introduced into the House of Commons, following the introduction of a motion by the then Prime Minister, the Right Honourable John Diefenbaker. It has certainly become a main-stay in Parliamentary committees, as well as in national and international meetings. It is interesting to note that in 1983-84 the Translation Bureau provided official language interpretation services for 1 727 conferences. Multilingual interpretation was provided for 228 conferences, and sign language services for 450.

Another highlight for the Bureau was the setting up of the terminology service 30 years ago - an activity which laid the framework for the creation of a computerized terminology data bank. The Government of Canada Terminology Bank now contains over 750,000 records and has an international usership.

The bank provides a major link between the public and private sectors. When one considers that over 70 companies and non-profit organizations are linked to the bank by computer terminals, one can readily appreciate the strength and diversity of this connection. It is by developing such connections between the public and private sectors that the Government is really facilitating a true working partnership.

Yet another key event in the life of the Bureau was the introduction of services to the handicapped. This is of special interest to me as the Minister responsible for the concerns of the handicapped. Over the past five years, the Bureau has been offering sign language interpretation for the hearing impaired who have dealings with the Government and, more recently, tactile interpretation for the blind and deaf. The Grapho-Braille terminals, which the Bureau has recently acquired, will allow blind persons to consult data banks and obtain print-outs in braille.

Really, it is difficult to speak of the highlights in the life of the Bureau because there have been so many. But I believe that many Canadians, most of us, aside from a sophisticated audience like this, do not understand the breadth or the sophistication of the development. Over the past several years, machine translation and machine-assisted translation has been an important element in the Bureau's development.

And it is interesting to note how one development builds upon another. Experiments in automatic translation have led the Bureau to consider ways and means of extending research and development in machine and computer-assisted translation. It is the view of this Government that research and development cannot be ignored in the search for excellence. Indeed, I want to stress the importance which we placed on research and development. In that regard, machine translation possesses the potential to be a primary application for Canadian technology.

It's very probable that if a translator who worked for the Bureau in its beginning years were to come back today, he or she would be overwhelmed by the changes in a translator's milieu of today. And, indeed, today's translators may find an equally revolutionary change in the next several years. Envisage a professional work station for translators which will include a keyboard, screen and audio features, and which would provide word processing capacity, access to a terminology bank, and to machine translation systems. It could have a spell-check program, a microphone for the translator to dictate his or her translation, and the means of retrieving the typed version on the screen for editing and checking.

This may seem futuristic, but there is reason to believe that it is not outside the realm of possibility, and it no more unusual to contemplate this level of technology than it was, twenty years ago, to consider the word processor, which has now become such a staple in the translation industry. The Bureau now has over 200 word processing work stations, a third of which are used by translators. These machines represent substantial economies in the number of support staff required and represent as well a saving in time between the receipt of a text and its delivery to the client in final form, whether on paper, diskette or by telecommunication.

What is the future for the translator in the public service?

Even with the increasing automation, we are certainly a long way from the point where translators will be replaced by machines. But with the increasing number of specializations available to translators and terminologists, we become aware of the fact that diverse career paths await the translator of the future.

One area which will become increasingly important to the Government of Canada in the years ahead, is our trade with Third World countries, the so-called developing world. This is an area which is greatly linked to translation services. When developed countries try to help developing countries, it is often not practical to do it in a language which is unfamiliar to the receiving country. Whether we

are talking of science or agriculture or transfer of technology, language is a basic element of our aid if information is the product which we are marketing.

In the very important area of trade abroad, there is a natural tendency for countries to buy products which come to them in their own language. If we want to sell Telidon to Arab or Spanish countries, for instance, we need to have translation of appropriate software in Arabic and Spanish. The international market place speaks to us, in this day, with a very powerful voice.

Federal-provincial relations is yet another area of major significance to this Government, and here the Department of the Secretary of State has a key role to play.

The Department funds many bilingualisation projects - but one merits special mention because of its importance and magnitude. I am referring to the funding provided jointly with the Department of Justice to promote bilingualism in the administration of justice. This involves financing legal translation and terminology centres in Moncton, Montréal, Ottawa and Winnipeg. These centres are developing the terminology needed for the practice of law in French in the Common Law provinces. The effect of this work will be felt in many ways, not only by making life easier for lawyers pleading their cases, but also for the many clients and beneficiaries of the judicial system - and this includes the public at large.

It is important to note, too, the high degree of bilateral co-operation which the Bureau has developed with Alberta, Saskatchewan, Manitoba and New Brunswick, to resolve problems in the creation and development of provincial translation services and the hiring and training of translators and other linguistic experts. This is the kind of co-operation which can smooth and enrich federal-provincial relations.

When I think of federal-provincial co-operation, I think especially of the protocol through which the federal government provides support for education in the minority language of each province, and for second language education. The Government of Canada will contribute 600 million dollars to the provinces over the three years of the protocol. This funding wil help defray the costs incurred by the provinces in maintaining these services and developing new programs.

In this, the 50th year of the Translation Bureau's life, it is becoming evident that the myriad of lexicons and specialized vocabularies developed in the governmental context are relevant as well to corporations, national professional organizations, other governments and, indeed, international bodies.

In many ways, this expansion of services, this blossoming, is owing to the great interest in language matters which is developing amongst the Canadian public. This interest was exemplified very graphically in the Gallup Poll released last week which showed that fully 60% of anglophone Canadian parents - and as much as 80% in the province of New Brunswick - would enroll their children in immersion programs if they were available. Certainly services must not only ride this wave, but they must stay ahead of it.

The Bureau's expanded activity on the national scene is echoed on the international plane. Several developments stand out in my mind. One is the increased awareness in English-speaking countries of the problems of linguistics and terminology. This has led to strong links with universities and institutions in the United States and Great Britain, such as the American Translators Association and the University of Manchester.

The development of French-Arab vocabularies for Algeria, Morocco and Tunisia is also an accomplishment, as is the Bureau's work through CIDA in providing linguistic aid programs and training to francophone countries in the developing world.

These international endeavours are fruitful since the Canadian Government gains greatly from the many contacts and the cross-fertilization of ideas from abroad.

It is always difficult to look into the future, but I think we can probably predict some of the ways language will develop in Canada over the next few decades. And it's appropriate that we do so in the context of the first Canadian in space, the question of those frontiers which are opening, the challenges which have been put to us during the visit of His Holiness the Pope across Canada in terms of quality of life, and the pursuit of excellence which we've seen in Canada's olympic athletes.

I think we can already see a new openness in our country towards bilingualism, not only to obtain jobs, but for deep cultural enrichment. Students who are themselves products of the immersion phenomenon are now putting pressure, I am told by our university presidents, on the universities to provide them with bilingual course options. Businesses are more and more requesting bilingual staff, not just to sell more products, but in view of the very basic fairness of serving both official language communities. And I think that this trend will continue.

Native Canadians will make renewed efforts to preserve the precious heritage that they carry. And I would think that efforts to provide written forms of language which have previously been only spoken will help to give

permanence to language patterns. Technology will bring isolated northern communities closer together. It will become imparative that they carry on a dialogue in their common tongue.

Heritage languages are now beginning to be appreciated, not just in a folkloric sense, but in the sense of providing links with cultures and societies. The term "global village" has probably been overused. But the concept, nevertheless, is a powerful one in terms of this conference and its setting. In the days of satellites and supersonic jets it takes more than mountains and oceans to stop communication among peoples. During the Pope's visit last month, his command of many languages moved people. As I, one of many at the Downsview mass, heard him say, "It is a great joy for me to speak in your language". And how moved were the hundreds of thousands who were there as they heard his words in their own tongue. He spoke words which many Canadians can echo in regards to a second or even a third language. I sense that a feeling is growing that language learning is not only for linguists and academics; it's for everyone who cares about our world, its peoples, and its wonders.

Those of you who were in Canada yesterday may have watched a Thanksgiving Day parade. It came to you from Kitchner-Waterloo, which happens to be my home riding. And as the Premier of my province said to me: "Walter, don't forget your roots", just as he never forgot to mention Brampton at least once in every speech, I have to mention Waterloo at least once in every speech, and it would be inappropriate if I didn't remind you that this week, there is a great Bavarian festival in Waterloo. As you may have seen, that parade highlighted the four major German clubs. You will be interested to know that in a community which is 35% - the largest percentage in Canada - of German origin, there is an oversubscribed German language class, but French immersion courses are also sold out. That, to me, is an indication of the kind of acceptance that is growing in our country.

Prime Minister Mulroney has referred to language as "an instrument of our uniqueness", and as a "strand of national unity". Indeed, he perceives language as a foundation stone in building the Canada of our future.

Our Prime Minister has stated that the Canadian challenge is "to allay the fear that acceptance of linguistic duality means the rejection of cultural diversity, to find common ground between the two great visions of our country". I believe that the Translation Bureau assists in providing that common ground, in helping to communicate these two non-competing visions of our country.

I know that employees of the Department of the Secretary of State and those of you here who work in promoting or providing linguistic services in the provinces or in the private sector, are proud of the work that has been done to promote linguistic and cultural understanding in Canada. You have reason to be proud, but of course much more remains to be done, and as we look to the future, we will be interested in the ideas, in the approaches, that you, as experts, will suggest to us in the next few days.

I am therefore very pleased, at this point, to officially declare this conference open and to introduce to you my colleague, the Hon Robert René de Cotret. Among his many responsibilities as President of the Treasury Board is the application of the Official Languages Act. He is therefore vitally interested in the concerns of this symposium.

The Hon Robert de Cotret, President of the Treasury Board:

Ladies and Gentlemen:

I am very pleased to be taking part in the opening of this symposium which has been organized to provide an overview of the linguistic services available across Canada, and to anticipate, where possible, the need for these services as time passes. The purpose of your symposium interests me greatly, because as President of the Treasury Board, I am responsible for language policy in general in the Government of Canada. Linguistic services are one of the cornerstones of the reform that we are instituting, and we must be able to forecast our needs accurately for the sake of sound management.

As my colleague the Honourable Walter McLean indicated, it's also my privilege to represent here the Prime Minister of Canada. Mr Mulroney expresses to all of you his regret at not being able to come, and would like me to announce on his behalf two language-related initiatives being launched by the new government.

Your symposium marks an important point on our country's long road to achieve linguistic equality, namely the establishment 50 years ago of the Government of Canada's Translation Bureau. My colleague, The Secretary of State has just underscored the remarkable contributions and performance that this federal government body has provided. Without question the Translation Bureau, established by the government of Prime Minister Bennett in 1934, is one of the administrative organs that has contributed the most toward making the federal government functionally bilingual and capable of communicating effectively with all Canadian citizens. Let me refer here to a study carried out in 1966 under the auspices of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism:

"The Bureau for Translations ... since 1934 has unobtrusively been in charge of translation for both Parliament and the executive branches of government. ... What is significant is that the Bureau has succeeded in bringing order to the chaotic translation system that preceded it. ... The fundamental problems of translating the written word, in short, have been substantially solved..."

Ever since Confederation, bilingualism has been pursued in one form or another in the federal administration. In fact, section 133 of the Constitution Act, 1867 stated that either the English or French language could be used in the courts of Canada and in the debates of Parliament, and that both languages must be used in the statutes, archives, records and journals of Parliament.

Some important, essential and irreversible linguistic reforms have been achieved in the federal government since the publication nearly twenty years ago of the Laurendeau-Dunton Commission's report. The Progressive Conservative Party has always supported these reforms, and the new government is determined to not only maintain what has been acquired but to improve the existing services. The nature of the Progressive Conservative Party's function as Official Opposition required it in recent years to criticize some of the ways in which the previous governments applied the language policy; but we have always supported its objectives and administrative consequences. Now that we are the government, our role is to do a better job than our predecessors, and to do it less expensively.

As President of the Treasury Board, I intend to review the federal government's linguistic services, along with all others, to make them more efficient and less costly. But in so doing, I will also try to improve their quality and to make them better suited to the needs of Canadians. In the field of translation, for example, we shall, in accordance with the recommendation made by the Commissioner of Official Languages in his 1983 annual report, attempt to reduce the volume of unjustified translation requests and to increase the amount of work written in French in the services and communications that directly affect Canada's Francophone citizens.

What I'd like to emphasize today, however, is the historical continuity of the efforts made by successive federal governments since Confederation, to ensure progress towards equal status for English and French as Canada's official languages.

As I said a few minutes ago, it has been a long road - too long, from the perspective of French-speaking Canadians - and we have progressed with many stumbles, setbacks, errors and omissions. But it is important to realize that we did not start on that journey in 1965 or in 1969. All governments since Confederation, beginning with that formed by our first Prime Minister Sir John A. MacDonald, have had to grapple with the administrative consequences of Canada's bilingual make-up. Take, for example, the participation of French-speaking Canadians in the more senior ranks of the federal Public Service. Many people are under the impression that the Right Honourable Joe Clark was the first Prime Minister to appoint, in 1979, a Francophone as Clerk of the Privy Council and, therefore, head of the Public Service; but that is not the case. Mr Clark was really following in the footsteps of Sir John A. MacDonald, who had appointed in 1880 the first French-speaking Clerk of the Privy Council, in the person of Joseph-Olivier Côté.

Thus over the years there has been slow but steady progress. In 1927, our stamps became bilingual; in 1934, the Translation Services were reformed; in 1936 we began to print bilingual bank notes; 1945 saw the government issuing the first bilingual family allowance cheques in Quebec. In 1962, the Diefenbaker government generalized this practice by making bilingual all of the financial operations in which cheques were used. Three years earlier, in 1959, this same government had introduced simultaneous interpretation in the House of Commons. In his work on language legislation in the federal government, attorney Réjean Patry said that the introduction of a system of simultaneous translation in the House of Commons and Senate has unquestionably encouraged a larger number of Francophones to address their colleagues in French.

The adoption of the Official Languages Act in 1969 was in a way the culmination of a long period of historic development. This act was adopted with the support of all the political parties represented in the Commons. It expanded in a systematic and significant way the principles of bilingualism in the federal administration. Since the implementation of the Canadian Charter of Rights and Freedoms in April 1982, the basic principles of the Official Languages Act have been guaranteed by the Canadian Constitution. This enshrinement of basic language rights in the country's founding statute, which again was supported by all the federal political parties, is consistent with the best Canadian tradition of tolerance and civility, a tradition that Prime Minister Brian Mulroney is determined to revive in all areas.

Within the boundaries of his powers, the Commissioner of Official Languages is responsible for seeing that both official languages are treated as having equal status and to ensure compliance with this principle in the federal institutions. Last month marked both the 15th anniversary of the Official Languages Act and the installation of the third Commissioner, Mr. D'Iberville Fortier, who is a participant in this symposium. I join with the other participants in congratulating him and wishing him a term of office as productive as those of his predecessors, Mr. Max Yalden and Mr. Keith Spicer.

An important goal of the new government will be to broaden and strengthen the national consensus on official languages policy. There is no reason why any Canadian should feel threatened by this federal policy. There is no reason why those who have not had the opportunity to learn both official languages should feel this policy limits their access to the Public Service of Canada in any way or their ability to communicate with their national government in the official language of their choice. And there is no more reason why the principles underlying Canada's official languages policy should continue to be the object of

partisan debate. Having received massive support from all parts of Canada, this new government is in an ideal position to strengthen the national consensus on this vital issue. We will not shirk our historical obligation in this regard.

This, then, is the spirit that will characterize the new government's approach to language. It will strive to maintain what has been gained and also to move ahead steadily. In this vein, I am pleased to announce, on behalf of the Prime Minister, two new initiatives relating to the government's language policy.

Federal-provincial agreements

In its fifth report, the Special Senate-House of Commons Joint Committee on the Official Languages recommended that all federal-provincial agreements produced by the Parliament and Government of Canada be written in both official languages. The new government has accepted the Committee's recommendation and will proceed with it as soon as possible.

The administrative circular to be issued shortly by the Treasury Board will draw a distinction, among the numerous federal-provincial agreements, between those of interest to the public and those whose technical nature limits their interest to specialists only. The government will see that all agreements of interest to the public will be available in both official languages. Thus, there will be three categories of agreements:

1) Agreements that must be produced in French and English versions, both being equally authoritative

This category will include all the multilateral agreements made with two or more provinces where the official language of one is different from the other, or where at least one is officially bilingual; bilateral agreements concluded with a province whose official languages are French and English; quotations, in an agreement, from an act adopted or proposed by a legislative body that is required by the Constitution to produce its legislation in both official languages, along with every agreement that must be tabled before Parliament by law or by the decision of a federal minister.

2) Agreements that must be "available in both official languages" when they are signed or when the first news release concerning them is published

This category will include all agreements that are not in the first category but that are signed by a federal minister and have to do with a question of national or local interest, or are liable to draw considerable

attention from the public, along with agreements having to do with language, culture or education that are signed by a minister or senior federal official.

3) Agreements translated only by request

This category includes other agreements that as a rule are less important on a national or local scale. Only if an explicit request is made are they translated. Should this happen, they must nonetheless be translated within a reasonable time period, given the federal government's responsibility to provide to the public a quality service in both official languages.

Needless to say, the new government intends to work with the provincial governments before promulgating this new policy. Consultations will take place in the coming weeks.

Constitutional laws

Secondly, I am pleased to announce on behalf of the Honourable John Crosbie, the new Justice Minister, that the government will accelerate the technical procedures required to give all constitutional statutes an equal value before the courts in both official languages.

Section 55 of the Constitution Act, 1982 prescribes the writing in French of certain constitutional texts (specifically, the Constitution Act, 1867 and other British laws), which at the present time have the force of law in English only. The Minister of Justice shall prepare the French version of the Constitution of Canada "as expeditiously as possible." Moreover, this section states that "when any portion thereof sufficient to warrant action being taken has been so prepared, it shall be put forward for enactment by proclamation ...." The purpose of this consitutional requirement, set forth in sections 55 and 56, is to ensure that the English and French texts of the Constitution are equally authoritative.

The committee of legal experts in charge of preparing French versions of constitutional documents having the same scope in law as English texts met for the first time on September 21. Their technical work will produce constitutional texts that will ensure compliance with the principle for equal status of French as one of Canada's official languages.

I could think of no better way to conclude this brief address than by quoting some of the words spoken by Prime Minister Mulroney in his intervention during the debate on the House of Commons resolution on French language rights in Manitoba on October 6, 1983.

"Years ago," stated Mr Mulroney, "this House approved the principle of official bilingualism for Canada... It is a noble principle, one which is capable of enriching the life of this nation. By our stand today, we reaffirm our commitment and that of our party given earlier in this same House of Commons by outstanding and distinguished Canadians such as the Honourable Robert Stanfield and the Right Honourable member for Yellowhead (Mr Clark)."

"Bilingualism is a valued principle and an indispensable dimension of our national life. The program, however, must be implemented with fairness and with equity. It is diminished if it comes to be perceived by large numbers of Canadians as an instrument of division or an instrument of unfairness... We must seek to understand these differences between Canadians and consider them not as obstacles but as guides to the elaboration of sensible and realistic policies which will enhance rather than lessen the attractiveness of such programs in the minds of all Canadians. Sensitivity to people and the presumption of good faith should be the hallmarks of implementation. They will ensure for bilingualism a more durable character and more pervasive acceptance..."

Ladies and gentlemen, may this be a stimulating and rewarding symposium for all of you.

I - IDENTIFICATION DES BESOINS

A - Au palier fédéral

"Du réalisme et de la politique linguistique"
D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles

INTRODUCTION

Au Bureau des traductions, à sa direction et à tous ses membres vont d'abord nos félicitations et nos voeux chaleureux en cet anniversaire d'un demi-siècle de labeur, de service et de progrès!

S'il y a un aphorisme qui fait grincer des dents, surtout en une telle occasion, c'est bien le trop fameux traduttore, traditore. L'expression n'est pas dénuée de vérité, mais Ésope ne parlait-il pas plus justement de la langue en disant qu'elle était "la meilleure et la pire des choses"? Rassurez-vous, je ne vous ferai pas un discours sur la traduction en tant qu'art de l'impossible -- dans le style, disons, de George Steiner dans son oeuvre magistrale After Babel.

Ce que j'aimerais souligner néanmoins c'est que les statistiques touchant la traduction nous en disent long sur le statut relatif, le poids, la vitalité et l'indépendance d'une langue par rapport à l'autre. On peut aller de l'asphyxie à la bouffée d'air frais.

Le fait qu'un Gide, un Schiller, un Pasternak se soient enamourés de traduire Shakespeare n'est pas plus surprenant que la passion d'un Robert Lowell pour Baudelaire, d'un Raymond Dhaleine pour Schiller ou d'un Nabokov... pour lui-même. Le chassé-croisé de la traduction burine les routes de la civilisation. Aucune culture ne saurait s'en passer.

Mais tout ne se déroule pas, hélas! vous le savez mieux que personne, à ces altitudes raréfiées. L'explosion de la prose administrative peut informer le citoyen; elle n'enrichit pas l'âme. Que dire par ailleurs de ce menu qui promettait en français une vinaigrette et en anglais un Italian dressing. Toute chose vue, le produit ne méritait sans doute pas mieux que cette ambiguïté. Il faut être réaliste! Pendant que nous y sommes, prenons donc ces mots être réaliste pour boussole de nos propos!

Le français au Canada, il faut le dire, a trop longtemps souffert, notamment dans l'administration, d'être la langue vers laquelle on traduit. Le nombre, l'efficacité, l'à-propos et avant tout grâce à votre corporation, la qualité des traductions produites ont fait un grand bond en avant. Il faudra toujours beaucoup traduire au Canada, mais tant que durera le phénomène du sens unique si profondément inscrit dans notre réalité nationale, on ne pourra vraiment parler, malgré tous les efforts consentis, d'égalité des langues. Ce qu'il nous faut (n'en déplaise aux écologistes), ce n'est plus un fleuve majestueux, mais une autoroute!

NOTRE POLITIQUE LINGUISTIQUE

Au début de son mandat un nouveau Commissaire tout comme un nouveau concierge doit se chercher des points de répère dans le quartier.

Ils se trouvent d'abord, c'est évident dans la Loi sur les langues officielles de 1969. On peut en retenir cinq éléments essentiels se rapportant aux institutions fédérales :

- l'affirmation du principe de l'égalité du français et de l'anglais;
- l'obligation de servir les Canadiens dans leur langue officielle respective;
- le droit, malheureusement encore implicite mais corollaire, pour les fonctionnaires de travailler dans la leur et donc l'obligation de permettre aux autres de faire de même.
- la création de districts bilingues qui n'ont pas vu le jour comme prévu, mais qui existent au sein de l'Administration;
- un Commissaire qui doit simultanément aboyer comme un chien de garde, enquêter comme un vérificateur, plaider comme un Conseiller de la Reine.

Voilà maintenant 15 ans que ces éléments juridiques font partie de notre paysage. C'est tout juste si en devenant trop familiers, ces outils ne se sont pas un peu émoussés, bien que leur blason vienne d'être redoré par la réforme constitutionnelle de 1982.

Mes deux prédécesseurs, Keith Spicer et Max Yalden, ont à maintes reprises et avec toute la vigueur nécessaire noté et décrit le degré d'observance ou "d'inobservance" qu'a suscité la Loi sur les langues officielles. Ces excellents bilans que furent leurs rapports annuels, leurs vérifications et leurs mémoires aux comités parlementaires ne semblent plus malheureusement impressionner l'opinion publique.

Vous reconnaftrez que peu de choses peuvent mettre davantage en péril le respect des lois et l'ordre public qu'une accumulation de textes législatifs et de règlements qui demeurent avec les années incomplètement mis en pratique. A force d'accepter sans guère protester une série de demi-mesures ne risque-t-on pas de consentir à l'échec?

MISE EN OEUVRE DE LA LOI

En ce qui concerne l'application de la Loi sur les langues officielles, le néophyte que je suis dans le rôle de Commissaire s'attend bien sûr à s'enrichir rapidement grâce à l'expérience vécue. Il faudra bien distinguer pour les fins de notre discussion entre les progrès dans la mise en oeuvre des dispositions de la Loi et les retombées qui l'ont accompagnée dans plusieurs domaines connexes. Je dois vous avouer franchement -- et toutes proportions gardées -- que ce que je lis et subodore de la mise en oeuvre de cette loi ne me convainc nullement que nous soyons en présence d'une application judicieuse, rigoureuse, systématique.

J'ai l'impression d'une politique plutôt vacillante, un peu comme un adolescent en mal de leçons de maintien qui serait ballotté entre ses bonnes intentions et des vices coûteux. Même la lecture la plus sommaire du dossier ne peut que mettre en évidence certains leitmotive inquiétants:

- le déséquilibre foncier dans la disponibilité des services fédéraux;
- un sentiment de piétinement, sinon d'embourbement;
- l'implacable pression assimilatrice à laquelle sont soumises les minorités de langue officielle;
- l'impasse à laquelle se heurte la réforme dans le domaine de la langue de travail; enfin
- la question de savoir si les mécanismes institutionnels dont nous disposons sont à la hauteur de la tâche à accomplir.

Je suis tout à fait conscient d'avoir brossé ici un tableau incomplet et imparfait de la situation. Il y a eu également des progrès considérables, dont la participation dans l'ensemble grandement améliorée des Francophones à la Fonction publique est un des meilleurs exemples. Mais même si mes propos ne reflètent qu'une partie de la vérité, n'y a-t-il pas lieu d'être plus inquiet qu'on ne l'est?

Quand on cherche à s'expliquer pourquoi on ne semble pas se préoccuper outre mesure de certaines déficiences persistantes, pour ne pas dire criantes, dans l'application de la Loi, quelques explications viennent à l'esprit :

- primo, l'idée louable, mais ambiguë par excellence, qu'"il faut être réaliste" et l'argument c'en est assez: enough is enough;
- secundo, les progrès réels qu'on a réalisés à ce jour nous ont coûté relativement cher, financièrement et émotionnellement;

- tertio, puisque des voix autorisées ont parlé de l'irréversibilité de certains aspects du bilinguisme institutionnel, on présume qu'il a acquis son dynamisme propre et une vitesse de croisière qui nous soulagent d'avoir à accélérer de temps en temps; mais plus particulièrement, c'est peut-être parce que,

- quarto, les réformes qui restent à réaliser sont celles qui sont les plus exigeantes (il s'agit d'édifier et non plus de jeter les bases) et celles qui touchent de plus près l'égalité réelle de nos deux langues.

Il est vrai pourtant que nous avons franchi récemment avec l'accord de toutes nos forces politiques fédérales, deux étapes primordiales de la réforme débordant toutes deux le cadre de la Loi sur les langues officielles, mais y puisant leur inspiration. Pour la première, on déplore encore, malheureusement et espérons-le provisoirement, l'absence du Gouvernement du Québec. Ces étapes :

- Notre Constitution, en plus de ses dispositions relatives à l'éducation, reprend maintenant les articles essentiels de la Loi sur les langues officielles tout en les plaçant au plan juridique le plus élevé;

- Le comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur les langues officielles pour sa part est devenu permanent, illustrant ainsi la volonté du Parlement de mener l'oeuvre à bien.

Ce double dispositif devrait assurer la pérennité de la réforme. Mais soyons réalistes. Ce sont là des réalisations institutionnelles. Les changements ultimes sont ceux qui touchent les attitudes et les comportements. Pour entrer pleinement au royaume de la réalité, le magnifique concept qui a pour nom égalité a besoin de l'adhésion massive de la population.

Et voilà pourquoi les résultats du sondage Gallup mené pour le compte de Canadian Parents for French l'été dernier et divulgués il y a quelques jours à peine, nous permettent d'entrevoir un avenir où le peu d'intérêt, voire même le mépris, qui s'étaient longtemps manifestés en certains lieux pour le français, seront choses du passé. Le fait que deux Canadiens anglophones sur trois veuillent que l'école offre l'enseignement du français et que 50 pour cent d'entre eux croient qu'il devrait être obligatoire, ne donne sans doute pas de services en leur langue aux minorités officielles, mais il montre le chemin parcouru.

Dans son mémoire d'adieu, mon prédécesseur immédiat, Max Yalden, à fait valoir qu'après avoir défini les objectifs et les grandes lignes de la politique, les systèmes de soutien étant généralement en place, nous approchons de la fin de la deuxième étape du processus de la réforme. Il faudrait maintenant, a-t-il dit, au delà d'une nécessaire consolidation, insuffler un esprit nouveau qui rendrait la réforme plus efficace et plus humaine. Comme cela me semble juste!

C'est pourquoi j'estime de la plus haute importance de vous dire aujourd'hui que les Canadiens ont toutes les raisons de croire à la sincérité du nouveau gouvernement et à sa détermination de défendre le bilinguisme fédéral et les intérêts des communautés de langue officielle. N'avons-nous pas reçu l'assurance du Premier ministre M. Mulroney, encore la semaine dernière, qu'il a l'intention de soutenir et de mettre en application avec enthousiasme les politiques de bilinguisme de ce pays?

Par ailleurs, nous ne pouvons nous contenter de demeurer vigilants. Nous devons admettre, avec notre nouveau gouvernement, que nous avons atteint un point tournant. A mon sens, décider de marquer simplement le pas équivaudrait à faire marche arrière. Nous devons saisir l'occasion pour consolider l'acquis et pour aller vers des réalisations encore plus définitives. En clair, nous sommes confrontés à un défi historique, sous une toute nouvelle administration, celui de poursuivre l'édification du pays sur cette assise indispensable de l'égalité proclamée par la Loi.

J'ai confiance que le nouveau gouvernement, fort de sa majorité massive au Parlement, non seulement réaffirmera solennellement et à la première occasion son attachement au principe de l'égalité de nos deux langues officielles, mais se donnera des objectifs nouveaux qui nous permettront d'aller de l'avant. Ces objectifs devront nous permettre d'ajuster notre tir; ils seront aussi réalisables et acceptables pour la majorité des Canadiens.

Nous voilà donc, vous et moi, à l'aube d'une nouvelle ère politique et parlementaire et face à des résultats dans l'ensemble mitigés en ce qui touche la mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles. Mais je compte être plus qu'un témoin de l'ère qui s'annonce, je serai un protagoniste et je participerai à la recherche des priorités et des moyens d'accroftre son efficacité et faciliter son application.

Je me demande donc avec vous, quels pourraient être les thèmes de recherche prometteurs, quelles devraient être les nouvelles idées forces qui guident notre action ?

LES IDÉES FORCES?

Je détecte trois principaux secteurs d'intervention où l'on doit, je crois, susciter un renouveau : la communication avec le public, dans son sens le plus large; les rouages de la Fonction publique et le cadre institutionnel qui est le nôtre. Parlons d'abord de la communication avec le public.

La communication avec le public.

Même un relevé exhaustif des progrès nombreux et importants réalisés dans ce secteur ne saurait me convaincre tout à fait que les services fédéraux actuellement disponibles en français sont équivalents à ceux dont on dispose en anglais : équivalents par leur rapidité, leur constance et leur présence, équivalents dans leur qualité. Ou si vous préférez que j'utilise le libellé de la Loi, égaux en "statut, en droits et en privilèges".

Je vous dis cela non pas pour reprocher à certains des écarts de conduite -- les fonctionnaires ont de belles réalisations à leur actif --, mais pour la simple raison que nous ne devons pas perdre de vue le but que poursuit la Loi, l'égalité du français et de l'anglais. Jusqu'à ce que cette égalité aille de soi dans la prestation des services fédéraux, les efforts les plus soutenus ne feront paradoxalement que renforcer l'impression d'inégalité qui oppose groupes et particuliers. Donc égalité d'abord, partout et toujours.

Pour moi, et permettez-moi d'insister sur ce point, la notion de service dépasse de loin la simple disponibilité pour toucher inévitablement aux rapports humains. C'est pourquoi il faut développer davantage, dans le cadre de nos efforts de renouvellement, une approche psychologique qui soit pragmatique et se fonde sur le respect de la sensibilité de l'autre. Une psychologie bi-directionnelle, il va sans dire : l'on a parfois tendance à oublier que le majoritaire à lui aussi ses sensibilités légitimes.

Il faut avoir vécu soi-même, il y a plus de trois décennies, l'expérience d'un Québécois travaillant dans la capitale du Canada pour se faire une idée des changements survenus. Mais aussi pour comprendre combien on pouvait alors se sentir non accepté dans son identité profonde par le rejet presque complet de sa langue, dans la rue et dans l'administration. Même

quand on ne parle pas la langue de l'autre (et Dieu sait que les Canadiens ont toujours le droit d'être unilingues) il y a des moyens de lui signifier qu'on le considère comme un être humain et peut-être même comme un ami. Les aspects psychologiques de la question devraient être mieux connus, mieux expliqués dans une société qui cherche aveuglément la fraternité.

Un troisième point qui me vient à l'esprit en passant en revue ce qui s'écrit et ce qui se dit en matière de communication avec le public, c'est qu'en dépit de l'indignation que suscite habituellement l'impuissance fédérale à concentrer ses efforts là où vivent ceux qui ont le plus besoin d'appui, rien ne change. Il me paraît évident que lorsque survient une urgence notoire, le temps n'est plus à la spéculation. J'éprouve une certaine difficulté à comprendre pourquoi les trousses de secours sont encore à l'assemblage quand des communautés de langue officielle tombent d'épuisement. S'il s'agissait d'assistance à des victimes d'une famine, notre lenteur à réagir ferait scandale. Pourtant, quant il s'agit de secourir les minorités linguistiques au Canada, cette lenteur semble la norme.

Bien sûr, l'on s'agite, mais les gestes posés sont sans commune mesure avec le diagnostic voulant que plusieurs de ces communautés aient atteint un point critique de détresse linguistique. Que faire? Tout au moins créer un groupe de travail local pour trouver des solutions d'urgence, un comité d'entraide dont les membres, au fait des problèmes et connaissant bien le milieu, poseront des gestes concrets à ce niveau d'intervention.

Cela m'amène, un peu par ricochet, à souligner une autre dimension de l'action commune à poursuivre. Il me semble pour la santé des relations anglophones-francophones au Canada, que les groupements et les associations qui représentent nos deux minorités de langues officielles devraient travailler ensemble de façon plus systématique afin d'assurer la sécurité linguistique de tous. Je reconnais l'asymétrie historique, économique et sociologique qui existe entre les Anglophones au Québec et les Francophones hors Québec, mais je suis persuadé, pour de multiples raisons, que l'action réciproque et la collaboration croissante qu'ils ont entreprises doivent être encouragées. En fait, nous ne serions pas où nous en sommes aujourd'hui si nous avions pu compter sur de tels échanges au siècle dernier.

Pourquoi? Laissez-moi nous en donner une raison. L'action récente de la communauté anglophone au Québec est un exemple vivant de ce qui peut être fait et généralisé pour soutenir la spécificité linguistique d'un groupe -- cette communauté est incidemment la plus importante du pays

numériquement parlant. Tout en félicitant les membres de cette collectivité de la façon dont ils ont amélioré leur situation linguistique, même si tout n'est pas gagné, on ne doit pas perdre de vue les implications que peuvent avoir leur action pour l'avenir des minorités francophones à travers le pays. Si la justice pour tous doit devenir la norme et remplacer "la justice à deux vitesses" que nous connaissons, choisissons d'embrayer "en grande".

J'envisage, dans cette perspective, d'étendre progressivement le modeste réseau de cinq bureaux régionaux du Commissariat afin de mettre nos services à la portée de tous et d'aider les deux communautés linguistiques à chercher ensemble des moyens d'atteindre des objectifs partagés. C'est là une question de simple réalisme.

Enfin, dans ce domaine d'activité esentiel que sont les services à la population, je me demande si nous n'avons pas tenu le secteur privé trop à l'écart; si nous n'avons pas commis une erreur commune aux réformateurs, soit celle de croire que les mesures législatives et administratives sont les seules clés d'un monde meilleur. Le secteur privé compte parmi les plus importants éléments d'une société libre. Pourquoi n'avons-nous pas davantage recherché sa collaboration, particulièrement en ce qui concerne ses relations avec le public?

Les langues dans la Fonction publique.

Quand nous examinons la Fonction publique, nous constatons, à tort ou à raison, que le principe du libre choix de sa langue de travail reste un idéal et n'est pas une réalité décrivant un progamme qui ne correspond plus aux intentions premières, qui voulaient que le français possède avec l'anglais un statut d'égalité sur les plans administratif et professionnel. Il ne m'appartient pas de vous en donner toutes les raisons. J'aimerais néanmoins raconter brièvement une parabole qui, je crois, illustre mon propos.

Appelons-la la parabole des trois Francophones. Il y avait, à une époque lointaine et obscure, bien sûr, trois Francophones qui avaient été appelés à prendre la parole devant un auditoire composé en grande partie de fonctionnaires anglophones.

Le premier commença par ces mots : "I will speak to you in English, out of courtesy." Le deuxième débuta ainsi : "Je vous parlerai en français, par courtoisie." Arrive le moment où le troisième doit s'adresser à l'auditoire, et il dit : "Moi, je vais vous parler en français, par habitude."

Jusqu'à ce que tous les Francophones aient compris qu'il est dans l'ordre des choses de travailler dans sa langue, et qu'ils ou elles fassent le gros de leur tâches en français "par habitude", l'éternel débat sur le français, langue de travail, et les complexités d'ordre administratif que son utilisation entraîne, ne demeurera, pour reprendre l'expression de Hamlet, que des : "Words, words, words!," -- inutile de traduire ! Mais comment acquérir cette habitude si l'on craint que cela nuise à son avancement comme fonctionnaire? Je ne vois qu'une solution. Il faul un message sans équivoque à cet égard des autorités en place.

Un usage plus systématique d'un bilinguisme passif ou récepteur me semble aussi essentiel à la réalisation de nos objectifs. Développer ses aptitudes à écouter et comprendre dans l'autre langue pourrait rentabiliser de façon considérable nos investissements en matière linguistique. Le bilinguisme récepteur multiplierait les occasions pour les Francophones d'employer le français, tout en réduisant, chez certains Anglophones, la nécessité de connaissances supérieures exigées pour une utilisation pratique de leur langue seconde.

Le comportement peu édifiant d'organismes réfractaires, pour ne pas dire rebelles, à la Loi a également fait obstacle à la réforme au sein de l'appareil gouvernemental. Les organismes traînant ainsi les pieds jettent du discrédit sur la Loi. Il fut un temps où ces organismes puisaient leur force dans leur nombre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et je ne vois pas pourquoi nous supporterions le groupuscule coriace qui reste. Reconnaître l'importance de la réforme linguistique signifie mettre fin à cette résistance, qu'elle soit active ou passive.

Les initiatives institutionneles.

Il serait présomptueux de ma part, en parlant des initiatives gouvernementales, de prétendre, à peine débarqué -- au sens propre et au figuré --, de régler des questions qui sont demeurées impénétrables à des esprits supérieurs au mien. Je me souviens d'une réflexion de Montesquieu qui dans L'Esprit des lois, a écrit : "Lorsqu'on veut changer les moeurs et les manières il ne faut pas les changer par les lois." D'accord, mais que faut-il faire alors?

Nous pourrions nous permettre de rééxaminer certains des concepts décrits dans la Loi ou dans les modifications qu'on a songé à lui apporter. Certains qui datent de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme n'ont jamais fait l'objet d'une analyse ou d'une exploitation ingénieuses, alors qu'il en existe d'autres qui ont été étudiés à maintes reprises et écartés.

Par exemple, je m'étonne du fait que, tout en nous félicitant de l'adoption d'une Charte des droits qui doit uniformiser les droits des minorités de langues officielles, personne n'a exprimé ouvertement de regret concernant l'abandon des districts bilingues.

Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention d'exhumer des idées mortes et enterrées. Je suis prêt à croire que les recommandations des deux Conseils consultatifs sur les districts bilingues pouvaient donner lieu à de multiples problèmes d'ordre politique, constitutionnel et autres. Aujourd'hui, cependant, on les trouverait peut-être moins considérables qu'ils ont pu l'être. Il existe des solutions.

Que personne ne se soit demandé s'il n'y avait pas, dans la notion même des districts bilingues, des éléments de solution qu'il aurait fallu développer me surprend. Je songe ici au concept de concertation volontaire entre les ordres de gouvernement, concertation visant à assurer, dans leur langue, les services essentiels aux groupes de langues officielles vivant en situation minoritaire. Compte tenu de l'esprit et de la lettre de notre Constitution, cette notion me paraît réaliste.

L'idée d'une action fédérale-provinciale concertée n'est pas nouvelle en soi : mais c'est une idée qui n'a pas été vraiment exploitée. Il me semble, et vous me permettrez d'en rester là, qu'il s'agit de relations entre Canadiens de langues française et anglaise -- relations qui touchent la grande majorité d'entre nous -- et que de ne pas poursuivre une concertation fédérale-provinciale systématique c'est rater une occasion, sinon s'attirer des ennuis.

Sans concertation, qu'avons-nous? Des minorités de langue officielle qui perçoivent mal la cohésion ou les objectifs des dispositions linguistiques qu'on leur décrit et une majorité linguistique qui comprend mal les desseins des autorités.

CONCLUSION

Il n'entrait pas dans mon intention de vous annoncer que l'état de la réforme est soit meilleur, soit pire que celui qu'ont décrit les différents rapports de Max Yalden ou de Keith Spicer.

Mon message est beaucoup plus simple. Dans la mesure où le tableau brossé par mes prédécesseurs est juste, les solutions actuelles ne me semblent pas particulièrement bien adaptées à la situation ou suffisantes. Et dans ce dernier cas, la conjoncture me paraît particulièrement propice pour ajuster notre tir.

Pour élever et clôre le débat, j'aimerais vous rappeler, les paroles utilisées par le Saint Père lors de sa visite, pour décrire notre diversité culturelle :

> "... le Canada offre non seulement au monde une vision créatrice de la société, il représente également une merveilleuse possibilité : l'harmonie entre les convictions et les actes."

C'est cette harmonie que nous recherchons depuis fort longtemps, aussi bien dans notre vie de tous les jours que dans la prestation de "services linguistiques". C'est une recherche que j'entends poursuivre avec toute la vigueur... et tout le réalisme possible.

Qu'il me soit permis de terminer sur une note plus personnelle. J'ai consacré plus de trente ans de ma vie au service diplomatique du Canada ayant été successivement accrédité dans une quinzaine de capitales sises sur quatre continents. J'ai aussi pu m'offrir une méditation tous azimuts sur nos langues nationales. Elles sont parmi les plus belles et les plus riches du monde. Elles restent deux grandes voies de communication internationales. Ne peut-on espérer qu'elles deviennent aussi la voie par excellence d'une meilleure compréhension nationale.

Je vous remercie de m'avoir accordé cette occasion de vous faire part de mes premières réflexions à titre de Commissaire.

I - IDENTIFYING THE NEEDS

A - At the Federal Level

"Of Realism in Language Policy" : D'Iberville Fortier, Commissioner of Official Languages.

INTRODUCTION

Our congratulations and hearty best wishes must go first of all to the Translation Bureau, to all its managers and staff, on 50 years of dedication, service and progress!

If there is a pun which might, on an occasion like this, seem in questionable taste it is the notorious "traduttore, traditore". Like everything, it has its germ of truth. But perhaps Aesop expressed the matter more justly when he pointed out that language represents both "the best and the worst" of our experience.

Take heart; I am not about to deliver a homily on translation as the art of the impossible, in the manner of George Steiner's masterly "After Babel".

The point I wish to make is that the statistics on how translation is used speak volumes on the relative standing, weight, vitality and independence of one language vis-à-vis another. At one extreme lies asphyxiation and at the other a sort of mutual ventilation.

The enthusiasm with which a Gide, a Schiller or a Pasternak turns his hand to translating Shakespeare is no more astonishing than that with which a Robert Lowell translates Baudelaire, a Raymond Dhaleine, Schiller, or a Nabokov ... himself. The eternal to-and-fro of translation has helped carve out the trade routes of civilization. No culture can live without it.

But, as you know better than anyone, we cannot always inhabit these heights. An explosion of administrative prose may inform the citizen; it hardly soothes the soul. What can one make, for instance, of the menu which offers one a "vinaigrette" in French but "Italian dressing" in English. When it comes right down to it, the ambiguity may have been well-deserved. Let's be realistic! A phrase which might, incidentally, serve as a thematic thread to our discussions.

The fact of the matter is that French in Canada has long been, especially in matters of public administration, the language into which one translates. The volume, efficiency, relevance and, above all, thanks to your organization, the quality of translation done in Canada have all improved immeasurably. There will always be a major need for translation in our country, but so long as the one-way-street phenomenon remains so powerfully rooted in our national reality, one can hardly speak of linguistic equality, notwithstanding all our efforts. What we need, if the ecologists

will forgive me, is not a majestic river but a Transcanada Highway!

OUR LANGUAGE POLICY

A new Commissioner just as much as a new concierge needs to find his bearings in the neighbourhood.

First among them, obviously, is the Official Languages Act proclaimed in 1969. There are five essential features of that law, as it relates to federal institutions, which stick in the mind:

- its affirmation of the equality of English and French;
- the obligation to serve Canadians in their own official language;
- the right of public servants, unfortunately still implicit and corollary, to work in their language and allow others to do the same;
- the creation of bilingual districts, which have not in fact materialized but which continue to have a certain administrative existence; and finally
- a Commissioner who can simultaneously bark like a watchdog, snoop like an auditor and plead like a Q.C.

It is now 15 years since those legal landmarks became part of our environment. Perhaps, with time and familiarity, they have gathered just a little too much moss, even if they were partially refurbished as part of the constitutional reform of 1982.

The extent of the respect given the Official Languages Act has been repeatedly and forthrightly characterized by both my predecessors, Keith Spicer and Max Yalden, in Annual and audit reports, and in memoranda to the Committees of Parliament. Unfortunately those excellent balance sheets no longer seem to cut much public ice.

You will agree that there are few things which can be more fatal to the respect for law and order than a growing accumulation of law and regulations that remain over a number of years, shall we say, underapplied. Under certain conditions, it seems to me, that a relatively unprotesting acceptance of half measures is only another road to the eventual acquiescence of defeat.

APPLICATION OF THE ACT

As far as the application of the Act is concerned, being the merest tyro in the role of Commissioner, I naturally expect to learn more about it by personal experience. However, it is important to distinguish for the purpose of our discussion between progress achieved in implementing the provisions of the Act and that which may have occurred in other related fields. I say to you in all honesty -- and with the usual caveats -- that what I read does not project to me a sense of an Act which is judiciously, steadily and unmistakably being translated into fact.

I have rather the image of a law which is lurching rather badly, like some adolescent in need of posture lessons, between its good intentions and its expensive vices.

Even the most cursory reading of the record cannot help highlighting certain dark leitmotifs:

- the wildly unequal availability of federal services;
- a sense of spinning wheels, if not of actually bogging down;
- the unrelenting assimilative pressure on official-language minorities;
- the apparent impasse in the area of language of work; and
- the question whether the institutional means at our disposal are adequate to the task.

I am perfectly aware that this is not the whole, nor a wholly faithful, picture and that there are also major achievements, the overall progress in participation of Francophones in the public service being one of the more notable. But even if only part of the picture is true, have we not cause to be more concerned, even alarmed, than seems to be the case?

When you try to put your finger on why no one seems particularly worried by persistent, not to say flagrant, lapses in applying the law, several possible explanations come to mind:

- first, the admirable but eminently ambiguous proposition that "one must be realistic", and the similar slogan that "enough is enough";
- second, the real progress that we have made so far has cost us relatively dear both financially and psychologically;

- third, since the term irreversible has been authoritatively applied to certain aspects of institutional bilingualism, it is taken for granted that the programme now has its own momentum, its own cruise control, and that that absolves us from occasionally having to apply the accelerator; and finally because

- the reforms that remain to be accomplished are the most demanding (starting as they do from a certain base) as well as being those which touch the real equality of our two languages most closely.

It is nonetheless true that we have recently passed two major milestones of linguistic reform with the agreement of all our federal parties, albeit the first of them was also marked by a notable provincial absence. I am speaking of course of the fact that:

- our Constitution now incorporates the principal provisions of the Official Languages Act while raising them to a higher judicial plane; and

- the Joint Committee of Parliament on Official Languages Policy has become a permanent committee, a mark, I believe, of Parliament's will to carry through the reform.

This double provision ought certainly to ensure the continuity of the reform process.

But, "let's be realistic"; these are institutional achievements. The changes that count are those which affect attitudes and behaviour. Before it can fully enter into the realm of reality, the glorious concept we call "equality" must achieve popular support on a large scale.

Which is why the results of the Gallup Poll done for Canadian Parents for French last summer, which were published just a few days ago, begin to offer us a perspective in which the disregard, indeed the contempt, with which French was long treated in certain quarters would become a thing of the past. The fact that two English-speaking Canadians out of three want the schools to offer French instruction and that 50 per cent believe it should be compulsory may not provide service in their language to official-language minorities, but it is a measure of the distance we have travelled.

In his farewell message, my immediate predecessor, Max Yalden, made the point that, having defined our policies and objectives, and having set up the basic support systems, we find ourselves toward the end of the second phase of the reform. In

addition to the obvious need to consolidate, we must also find ways to breathe new life into the reform to make it more effective and more human. That seems to me a very apt analysis.

That is why it strikes me as of great importance to say to you today, first, that Canadians have every reason to feel confident that the new government is sincere in its intentions to stand by federal bilingualism and the interests of the official language communities. Did we not get Prime Minister Mulroney's assurance only last week that he intends to maintain and apply enthusiastically the bilingual policies of this country?

Secondly, we not only need to maintain our vigilance. We must also recognize that with our new government we stand at a turning point. To my mind, decisions to merely keep pace would be tantamount to slipping back. We must take advantage of it to press home our achievements and to move ahead toward even more definitive ones. In plain words, we face a historical test of our collective determination, under a brand new administration, to pursue our nation building on this indispensable foundation.

I am confident therefore that the new government, crowned with a massive majority, will take an early opportunity not only to formally reaffirm its commitment to the principle of equality for our national languages but also to set out new goals that will lead us forward. Corrective goals of course there must be. But also practical goals with which more Canadians can identify.

So here I am, like yourselves, a witness to the dawning of a new political and parliamentary era and faced with the generally less-than-perfect results of the Official Languages Act. I also expect to be an actor, of course, in the quest for priorities and measures that will improve its performance and facilitate its application. What, then might be some promising lines of investigation, some energizing ideas?

ENERGIZING IDEAS

There are three main areas in which, I believe, we need to stir the forces of renewal: communications with the public in the largest sense; the internal workings of the public service; and the institutional framework within which we operate. Let me deal first with communications with the public.

Communications with the Public. When one has put on record all the many significant improvements that have been made in this area, one still cannot quite make oneself believe that the federal service which is now available in French is equal to the federal service available in English: equal in its promptness, its

consistency, its identifiability: equal, in short in quality -- or if you prefer the terms of the law, in "status, rights and privileges".

I say this not to reproach anyone for their delinquencies, -- public servants have done much to be proud of. I do it for one reason only. We must not allow ourselves to forget that equality is the objective set out by the law. Until that equality is made palpable for those who are served by the federal government, even our best efforts tend to some extent to reinforce the feeling of inequality which sets group against group and individual against individual. So equality, first, last and always.

The second thing I feel I must say in this connection is that what we mean by service goes far beyond a certain basic availability; it takes us straight into the realm of human relations. Good reason to include among our efforts at renewal a greater emphasis on what I call pragmatic and generous psychology, a psychology based on awareness of the other person's sensibilities. And a two-way psychology, since we are sometimes tempted to forget that members of the majority have their sensibilities as well.

You have to have lived as a Francophone in our national capital some 30 years ago to realise, in the first place, how things have changed. And in the second place, how one's deepest self then felt negated by the rejection of one's language in the street and in government. To feel at home! Even when you don't speak another person's language (and one still has a right to be unilingual) there are ways of letting them know that they are, for you, a human being, maybe even a friend. These psychological dimensions of the issue deserve to better known and better explained in a society so devoted to brotherhood.

A third point which strikes me in reviewing what is written and said about communications with the public is that, although there is a regular outcry about the federal failure to devote most attention to those most in need, almost nothing gets done. It seems to me axiomatic that if there are notorious practical emergencies to be dealt with one does not simply moralize about them. I therefore have some difficulty explaining to myself why, when some minority-language communities are almost at the end of their strength, linguistic survival kits are still on the assembly line. If the emergency were one of famine relief, this kind of dilatoriness would be a source of public scandal. Where minority-language relief in Canada is concerned it seems to have become accepted as the norm.

True, there is usually something being done, but not the sort of something that seems commensurate with the official diagnosis that many of these communities have reached a critical stage of linguistic malnutrition. What can one do? At the very least one could establish some emergency working body at the local level, perhaps a sort of cooperative relief committee composed of people who know the problems, know the setting and have the power to do something practical about it.

Which brings me, a little indirectly, to another of the public dimensions of our work. It strikes me as vitally important for the future health of English-French relations in Canada, that the groups and associations which represent both official-language minorities work together more systematically to achieve a common basis of linguistic security for all. Notwithstanding the well-documented historical, economic and sociological assymetries between Anglophones in Quebec and Francophones outside Quebec, I am convinced, for a number of reasons, that we need to reinforce their already growing interactions and collaboration -- and that if there had been more of that kind of thing a century or so ago we would have been better off today.

Why? Well, I will give you one reason. We have a living demonstration in the English-speaking community in Quebec (incidentally the largest single official-language minority in numerical terms), of what can be achieved and sustained in the way of linguistic specificity. In congratulating that community on the way in which their current linguistic situation, although still imperfect, is improving, one does so with more than half an eye on the implications of that evolution for French-speaking minorities across the country. If we are to replace "a two-speed justice" with "justice for all" let it be the highest and not the lowest gear ratio we can afford.

In that regard, it is my intention progressively to extend our own modest network of five regional offices to further facilitate the vital task of bringing the services to the people and enabling both communities to work together on common goals. This would be sheer realism!

And finally, in this crucial area of service, I wonder whether we have not left the private sector too much out of account; whether we have not made the most familiar error known to reformers, that of thinking we can simply legislate and administer our way to a better world. The private sector is surely one of the most potent factors in a free society; why have we not been more assiduous in courting its collaboration, particularly when it deals with the public.

Within the Public Service. When we turn to look inside the public service we find that, justly or not, language of work has become a byword for a programme that falls short of its intent, the intent -- however it may be phrased -- that French should enjoy equal status with English for administrative and professional purposes. It is not for me to give you a close analysis of why that is so, but I would like to share with you a brief parable which I believe is to the point.

Let's call it the parable of the three Francophones. Once upon a time, far away in the mists of time of course, there were three Francophones who had been asked to address an audience which was largely made up of Anglophone public servants.

The first one starts out by saying: "I will speak to you in English, out of courtesy". The second one begins: "Je vous parlerai en français, par courtoisie". And finally the third one takes the floor and says: "Moi, je vais vous parler en français, par habitude".

Until such time as Francophones essentially do their work in the administration in French "par habitude" as a matter of course, the endless brouhaha about language of work and its complex administrative ramifications will be, in Hamlet's phrase, "words, words, words'," -- not even worth translating! But how is the "habitude" to come about if your next promotion is on the line? Surely, only through an unequivocal signal from the powers that be.

More systematic use of the idea of receptive bilingualism also strikes me as crucial to the achievement of our goals. This arrangement could more often than not increase in a major way the pay-off on our investment in language services. It could increase the chances of Francophones to use French while relieving some Anglophones from the need to achieve superior, active skills in their second language.

One stumbling block that is frequently associated with the internal workings of government is the not very edifying spectacle of refractory institutions. Foot-dragging brings the law into disrepute. Once, the mere number of backward institutions gave them strength. That is no longer the case, and I see no reason to put up with the hard core that remains. If the seriousness of the programme is to be maintained, systematic recalcitrance must be stopped.

Institutional Initiatives. When it comes to institutional initiatives, it would be presumptuous on my part to suppose that, fresh off the boat, literally and figuratively, I can solve problems that have long remained impenetrable to better minds. I

also remember Montesquieu's saying in L'Esprit des Lois that "When you want to change manners and morals, you must not try to change them by law". Fine, but how should we go about it then?

We could indeed afford to take a second or third look at some ideas already included in the Act or among the amendments already proposed. Some are at least as old as the B and B Commission but have never been fully thought through or imaginatively applied, others have been repeatedly canvassed but repeatedly rejected.

I am surprised, for instance, that at the same time as we congratulate ourselves on a Charter of Rights that purports to standardize minority official language rights, there has been no audible regret for the shelving of bilingual districts.

Believe me, I am not a linguistic grave-robber lusting to disinter defunct ideas; I am quite prepared to believe that the districts as proposed by successive Bilingual Districts Advisory Boards were fraught with political, constitutional and other problems. Today, however, those problems are perhaps less critical or less widespread than they used to be, and there are other ways of going about it.

What surprises me most, however, is that no one seems to have asked whether there was anything essential and useful in the idea of officially designated bilingual districts that might be worth salvaging. There is such a component.

It is the idea of willing concertation among levels of government within our federation. Concertation to provide a floor of essential services in their language for official-language groups who find themselves in a minority situation. Given the text and the spirit of our Constitution, that would be realistic.

The idea of concerted federal-provincial action could hardly be accounted a new one in itself, although a better case could be made for saying that it is an idea which remains untried. My point today is this, that when the issue is one like relations between English- and French-speaking people, which in the end impinges on the immense majority of Canadians, then not to attempt an ongoing concertation of federal-provincial action is missing an opportunity if not asking for trouble.

Without that concertation, what have we got? A minority-language clientele that often finds little sense of consistency or purpose in the language provisions that come its way, and a majority language community that is often more bewildered than anything else as to what the authorities are really up to.

CONCLUSION

It has been no part of my intention to tell you that the state of language reform is either better or worse than the various reports of Max Yalden or Keith Spicer have shown it to be.

My message is a lot simpler. Insofar as the picture that my predecessors have drawn is a faithful rendering, do our present solutions come across as well adapted to the situation or incomplete? The present conjuncture is certainly one which seems to me especially timely for making any adjustments.

And finally, if I may raise the tone of the discussion another notch, I would like to recall for you the excellent words of our recent papal visitor in speaking of our cultural diversity:

> "... Canada offers the world not only a creative vision of society, it also affords a wonderful opportunity: to harmonize our convictions and our deeds."

It is a harmony we have long been looking for, as much in our daily lives as in the provision of "language services". It is a quest I personally plan to pursue with as much vigour -- and realism -- as possible.

If I may be allowed to close on a more personal note: I have spent more than thirty years of my life in Canada's diplomatic service and enjoyed successive accreditations in some fifteen capitals spread over four continents. In the process I have been able to meditate at some length on our national languages. They are among the richest and most beautiful in the world. They continue to be two of the most active vehicles of international communication. Is it too much to hope that they might also become the means par excellence for bringing about understanding at the national level?

Thank you for offering me this occasion to share with you these first thoughts as Commissioner of Official Languages.

- "Le programme des langues officielles du Canada: une perception des besoins" - Huguette Labelle, Sous-secrétaire d'État

- "The Secretary of State Department's Official Languages Program: A Perception of Present Needs": Huguette Labelle, Under Secretary of State

Résumé

La création du Bureau des traductions, en 1934, a ouvert au Secrétariat d'État le vaste domaine des langues où son activités s'est beaucoup accentuée, surtout depuis 15 ans. La situation linguistique du pays a beaucoup changé en 50 ans et le Bureau n'est certes pas étranger à cette évolution.

C'est en étroite collaboration avec les provinces que le Secrétariat d'État tente, par son Programme des langues officielles dans l'enseignement, d'assurer aux minorités de langue officielle l'accès à l'enseignement dans leur langue à tous les niveaux. Ce programme comporte plusieurs volets: formation d'enseignants, moniteurs, bourses d'été, création d'institutions scolaires et culturelles, etc.

Par son Programme d'aide aux communautés de langue officielle, le Secrétariat d'État aide les groupes minoritaires à analyser leurs besoins, à revendiquer leurs droits, à fonctionner et à communiquer entre eux. L'un des objectifs est de rendre les institutions et organismes en cause bilingues.

Le Programme de promotion des langues officielles permet au Ministère d'appuyer les initiatives non seulement des administrations provinciales et municipales mais aussi des organismes bénévoles et des entreprises privées. Les compétences linguistiques du Bureau des traductions sont mises grandement à contribution dans ce contexte. L'administration de la justice dans la langue officielle de la minorité et l'appui accordé dans le cadre des contestations judiciaires sont deux des principaux volets de ce programme.

Depuis l'adoption, en 1971, de la politique du multiculturalisme, le Ministère s'intéresse aussi de plus en plus aux langues ancestrales et aux langues autochtones. Les besoins identifiés à cet égard exigent une action concertée.

Le Colloque est l'occasion de mesurer à la fois le chemin parcouru et les besoins prévisibles dans le domaine des services linguistiques, et ce dans l'optique tant de l'utilisateur que du fournisseur.

Summary

The creation, in 1934, of the Translation Bureau was, for the Secretary of State Department, a first step in the vast realm of languages, a field where its activities have greatly increased, especially in the last 15 years. The linguistic situation has changed considerably in Canada during those 50 years and the Bureau was certainly a contributing factor.

Under its Bilinguism in Education Program, the Secretary of State Department, in close cooperation with the provinces, tries to ensure that official language minorities have access to all levels of education in their language. This program has many facets: teacher training, monitors, Summer bursaries, establishment of cultural and educational institutions, etc.

The Department's Official Language Communities Assistance Program is designed to help minority groups analyse their needs, assert their rights, operate and communicate among themselves. One of its goals is to develop institutional bilingualism.

Both provincial and municipal governments, as well as voluntary organizations and private firms receive departmental support under the Promotion of Official Languages Programme. The Bureau contributes to this programme by making its linguistic expertise available. Two of the main components of this programme are the administration of justice in the minority official language and the assistance provided for court challenges.

Since the multiculturalism policy was adopted in 1971, the Department has become increasingly interested in heritage and native languages. Needs identified in this area require a concerted effort.

This Symposium provides an opportunity both to look at what has been achieved and to look ahead at what remains to be done in the area of linguistic services, from the viewpoint of both users and providers of these services.

Huguette Labelle :

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à nos invités, pas seulement du Canada mais de l'extérieur. C'est toujours un plaisir de revoir des collègues que nous avons la chance de rencontrer de temps en temps d'un côté ou l'autre de l'Atlantique.

Le 50e anniversaire du Bureau des traductions nous fournit l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés au Canada dans le domaine des services linguistiques offerts à tous les Canadiens. Tous en effet, quel que soit leur âge, leur profession ou leur lieu de résidence, ont à un moment ou l'autre bénéficié des services linguistiques. Il est à noter qu'en 1934, année de sa fondation, le Bureau des traductions était vraiment le seul lien réel que le Secrétariat d'État avait avec le domaine des langues. Quand on songe au nombre de programmes linguistiques que le Ministère a établi depuis on peut se dire que la création du Bureau n'était que le début d'une entreprise quand même assez vaste dans la sphère linguistique. Je pense en particulier au Programme des langues officielles dans l'enseignement, au Programme des communautés de langue officielle, au Programme de promotion des langues officielles dans les secteur privé et public, sans oublier le Programme des contestations judiciaires dans le cadre duquel le gouvernement a financé plusieurs causes portant sur les droits linguistiques. Tous ces programmes ont ceci de particulier qu'ils font écho à des besoins réels qui existent au Canada.

Aujourd'hui, 15 ans après la promulgation de la Loi sur les langues officielles et 13 ans après l'adoption de la politique du multiculturalisme, le Canada est sans nul doute très différent de ce qu'il était il y a une quinzaine d'années au point de vue linguistique. Le Bureau des traductions, à qui incombe la tâche d'assurer les services linguistiques depuis son origine, a contribué dans une large mesure à bon nombre des changements qui ont jalonné notre évolution. Le souffle du renouveau qui s'est déployé sur le Canada, inspirant aux Canadiens un regain d'intérêt à l'égard du bilinguisme tout en les incitant à vouloir sauvegarder leur patrimoine linguistique et culturel, a déferlé aussi sur le Bureau des traductions. En fait, le Bureau en a été tout à la fois cause et effet, car il a permis aux Canadiens de mieux communiquer entre eux.

Ce matin, ce n'est pas tellement du Bureau des traductions que je vais vous parler puisque vous en avez déjà entendu parler et vous allez continuer d'en entendre

parler pendant les prochains jours, mais plutôt des autres programmes qu'offre le Secrétariat d'État dans le domaine linguistique.

C'est peut-être, Monsieur le Commissaire aux langues officielles, d'une partie du traitement ou d'une collaboration à un traitement, pour corriger les problèmes de malnutrition que vous avez identifiés, dont je voudrais vous entretenir.

The first program that I highlighted was the Program of Bilingualism in Education, which is offered through the Department of the Secretary of State in close collaboration with provincial governments. As most of you know, this program is aimed at helping Canadians of a minority official language group to study in that language, and to offer other Canadians the opportunity to learn the second official language. The program involves basic support to provinces on an ongoing basis; it offers support for curriculum development, for teacher training, for extension of programs to remote areas, and so on; it also includes a Monitor Program, which is really to get Canadians, young and perhaps not so young, to act as assistant teachers and professors at all levels of education. In 1983-84, a thousand persons were involved. There is also a Summer Bursary Program to help young people learn a second language or continue to improve their first language. In 1983-84, 6,000 summer bursaries were granted. Actually, when we look back over the fourteen years of this program, 70,000 young Canadians have benefited from this Bursary Program. Since these two dimensions of the Bilingualism in Education Program have been praised by the Commissioner for Official Languages in the past, we serve notice to our new Commissioner that we expect nothing less than that in the future.

The Program of Bilingualism in Education also allows the Secretary of State to work with provincial governments in establishing institutions, namely schools and cultural centres. However, this is a minor aspect because the aim of the program is not to provide bricks and mortar but much more to assist and work with the provinces in the development of programs.

Many things have been accomplished in that particular area across the country, but much remains to be done. In some provinces, for instance, a small and widely dispersed population still makes it difficult for provincial governments to offer easy access to programs for their Francophone minority. This is particularly the case in Saskatchewan. Another issue is the availability of post-secondary education programs for Francophones outside of Quebec. With more and more young people who have studied in French or have attended immersion programs graduating from primary and secondary schools, the demand for French

post-secondary education will continue to increase. I think it is a major challenge for these institutions to provide services in French to those people.

As we go across the country, some very interesting work is being done. It is still in an early development phase, and I think we will all have to look very carefully at how we can use new and innovative ways of making this possible. I'm thinking particularly of one project, although there are a number of them, which we have been closely associated with.

Il s'agit du projet pilote du Réseau canadien de téléconférences que l'Université d'Ottawa doit planifier. Par ce service d'éducation permanente l'Université d'Ottawa essaie d'aider d'autres universités ou d'autres institutions d'enseignement supérieur telles que l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, le Collège Saint-Jean en Alberta et, je crois aussi, à ses débuts, le Collège Saint-Boniface au Manitoba.

C'est vraiment un moyen de développer un réseau qui permet à un certain nombre d'institutions de mettre en commun ce qu'elles ont à offrir. L'Université du Québec avec son programme Télésat, est vraiment, je pense, à l'avant-garde de ce type d'expérience. La télévision éducative en Ontario aussi.

C'est donc un défi croissant que d'offrir des programmes adéquats au niveau postsecondaire. Un autre programme qui persiste encore est celui de l'apprentissage des langues officielles par les immigrants. La préparation de nos professeurs, surtout en français, pose aussi un problème. Il demeure difficile d'accroître le partage du matériel didactique en français entre les institutions. D'autre part, la demande, de la part de parents anglophones qui désirent voir leurs enfants étudier dans des programmes d'immersion, dépasse la capacité actuelle parce que la croissance a été très rapide.

Voilà donc certains des défis que nous devons relever. Je pense que, dans le cadre du Programme de bilinguisme en éducation qui, comme je le mentionnais, est fondé sur la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, il sera important de s'assurer que ces défis sont pris en considération dans le processus de planification.

In our dealings with provincial jurisdictions, obviously education was primordial. That is why so much energy has been spent on the whole question of official languages and education. Once a need is met, usually another one surfaces. This is really what happened, I think, with the whole question of the administration of

justice in the official languages. In the last few years, we have launched into a fairly major project under which the federal government has collaborated with bar associations, universities and provincial governments to ensure that the terminology, the tools, the curriculum, the appropriate professionals with the right training are available in at least three provinces where this project has been of a prime nature, that is: Ontario, New Brunswick and Manitoba. Its goal is to ensure that Francophone Canadians in these provinces have access to services in their own language. At the federal level, Secretary of State has been working in very close collaboration with the Department of Justice on this major ongoing project.

As I said earlier, as certain needs are met, others do emerge. And provincial governments are increasingly eager to discuss ways and means of working together so that they may provide other services, especially social and health services, to Canadians in their own language. In the last few years, we have worked closely with the provinces as they have attempted to identify the needs of their population for services in the minority official language.

Until recently, when we looked at official languages the question of heritage and native languages was not as prominent. But in the last few years there has been an increasing interest in these two other areas. This is certainly the case when we look at the decision made by the government of the Northwest Territories last summer, while making French an official language, to recognize a number of native languages as official languages of that territory. This was quite a milestone in Canada. I think many other jurisdictions are now looking to the Northwest Territories as pioneers in establishing, in a very concrete way, the cultural and language support our native people need. While others have done some work in this regard, this seems like a prime opportunity for concerted action in that area.

Secretary of State also has a Promotion of Bilingualism Program under which it has worked in collaboration not only with provincial governments, but also with the private sector, the voluntary sector and municipal governments. This is not a large program. It has limited financial resources and it has been quite a challenge to work with these jurisdictions and try to provide them with some of the support which they require. This support has been primarily in the field of linguistic advice. The Translation Bureau and its Interpretation Branch have been of great help, working jointly with municipalities to develop lexicons. I would dare say that this is an area where much could still be accomplished. I think we should pursue our efforts and work with municipalities and the private sector to jointly develop the tools that can be of

mutual help to all of us. This program also includes grants to private and especially voluntary organizations for interpretation services so that they may communicate in the two official languages at their annual meetings or conferences.

During the last few years, we've also tried to help these private and voluntary organizations, and some businesses, to develop institutional bilingualism. This is an area where, although it is very difficult, I hope we can do more by working in close collaboration. If we look at the voluntary sector, it is costly to provide these types of services. The funds available are limited and it is difficult to see how these agencies and organizations can become self-sustaining in the field. This is indeed probably one of the biggest challenges. We must, I think continue to see how we can assist in finding new approaches.

Le dernier programme que je voudrais souligner est celui que nous appelons le Programme d'aide aux communautés de langue officielle. D'après ceux qui ont oeuvré dans ce secteur, c'est une chose que de s'assurer que les jeunes puissent étudier dans leur langue, mais c'en est une autre d'amener les jeunes à étudier dans cette langue. Il était important pour les groupes minoritaires - anglophones au Québec, francophones à l'extérieur du Québec - de pouvoir établir leurs besoins, d'en informer les différents paliers de gouvernement, et d'avoir les moyens de se réunir afin de partager non pas seulement leurs besoins mais aussi leur culture commune. Depuis quelques années, nous travaillons donc de près avec un très grand nombre de communautés à travers le Canada. En Ontario, par exemple, on retrouve presque 200 groupes francophones dans les domaines économique, culturel, etc. Ceci pour dire qu'un de nos programmes, qui demeure essentiel à nos yeux, a pour but d'assurer que les groupes communautaires des deux langues officielles, là où ils sont en minorité, ont les moyens de communiquer entre eux, de se réunir, d'établir des plans d'avenir, et de faire des démarches auprès des gouvernements, non seulement pour identifier les problèmes auxquels ils font face mais surtout pour essayer avec les gouvernements de trouver des solutions.

Dans l'ensemble, ces communautés demeurent très dynamiques. Dans certains cas, comme le Commissaire le mentionnait, les gens sont peut-être un peu essoufflés, mais pas encore au point de recevoir la respiration artificielle. Ils sont bel et bien vivants, et ils sont essentiels d'après nous au dénouement et à toute cette dynamique des langues à laquelle un pays comme le nôtre fait face.

Je mentionnais plus tôt qu'il importe de s'assurer que nos immigrants canadiens ont accès à des programmes qui leur permettent d'apprendre une des deux langues officielles. Nous avons constaté, lors du recensement, qu'un très grand nombre de personnes au Canada ne parlent ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. Nous devons donc

accroître nos efforts. Il n'est pas facile d'abord de rejoindre ces personnes, car ce sont très souvent des femmes au foyer qui n'ont pas accès, comme leur époux, à des programmes reliés à l'emploi. Ce sont aussi quelquefois des gens qui se sentent un peu mal à l'aise de s'inscrire dans le système d'éducation tel qu'on le connaît. Nous essayons donc, avec le secteur volontaire, avec les différents groupes culturels - ukrainiens, allemands, chinois, etc. - de trouver des solutions. Nous nous apercevons bien souvent que lorsque ces programmes sont offerts dans un centre communautaire qui appartient à un groupe culturel donné, il est beaucoup plus facile pour un plus grand nombre d'immigrants de s'y inscrire et d'amorcer le long apprentissage d'une autre langue.

Lorsque nous faisons un survol aussi rapide des programmes que le Secrétariat d'État offre à la population canadienne, on se rend compte, je pense, qu'il y a quand même eu des efforts importants, au cours des dernières années, surtout si on pense au Programme du bilinguisme en éducation. Tel que le mentionnait le Secrétaire d'État hier soir, ce programme est doté de crédits élevés puisque le protocole actuel avec les provinces permet de dépenser 600 millions de dollars sur trois ans, d'autant plus que cela s'ajoute, il faut le noter, à plus d'un milliard de dollars dépensés au cours des années précédentes. Peut-être que certains se demandent si les résultats justifient ces dépenses... Quand on regarde l'attitude actuelle, et le Commissaire l'a mentionné tout à l'heure en parlant du sondage récent, quand on regarde l'attitude des Anglophones d'une part, et aussi quand on regarde l'attitude des Francophones qui veulent de plus en plus non seulement apprendre leur langue mais oeuvrer dans leur langue, je pense que c'en valait la peine.

Mesdames et Messieurs, le présent Colloque nous fournit l'occasion de faire le point, de considérer le chemin parcouru ainsi que les perspectives d'avenir, tout autant du point de vue de ceux qui utilisent les services linguistiques que de ceux qui les fournissent. Je mentionnais au début que les services linguistiques évoluent en fonction des besoins de la société canadienne. Il s'agit bien d'une évolution dont nous sommes, chacun d'entre nous, les artisans.

Le 50^{e} anniversaire du Bureau des traductions nous offre l'occasion de faire un examen approfondi de la situation, de nous arrêter un moment devant les voies nouvelles à explorer. Si l'application d'un programme représente le point de jonction où s'équilibrent les besoins et les ressources, l'examen des besoins que vous ferez aujourd'hui servira de diagnostic au Ministère au moment où il doit choisir son cap pour les cinquante prochaines années.

Rapporteur: Laurent Fillion
Chargé de projets spéciaux
Secrétariat d'État

B - Au palier des provinces et territoires
At the Provincial and Territorial Level

"La situation dans les provinces et territoires":
Table-ronde animée par Michel Bastarache, Promotion des langues officielles, Secrétariat d'État

"The Provincial and Territorial Situation":
Round-table discussion chaired by Michel Bastarache, Promotion of official Languages, Secretary of State

Résumé

Après une brève introduction, dans laquelle il souligne que la portée du colloque doit transcender le programme de bilinguisation fédéral, M. Bastarache présente les conférenciers.

M. Gauthier fait le point de la situation du français au Manitoba et dans l'Ouest. Il s'inquiète de la forte assimilation des francophones qu'il impute à l'ignorance de termes techniques corrects par les professionnels et hommes de métier. Il préconise comme solution l'installation, à des endroits stratégiques, de terminaux informatiques donnant accès à des banques de terminologie.

M. Poirier évoque les progrès réalisés au Nouveau-Brunswick, première province officiellement bilingue. La reconnaissance des deux communautés linguistiques permet à tous les fonctionnaires de faire carrière dans la Banque de leur choix, mais il reste des lacunes dans le secteur privé, surtout le secteur des soins médicaux et hospitaliers. M. Poirier attribue ce phénomène à l'isolement des intervenants francophones. Des efforts de regroupement en associations ont été entrepris, mais le manque de fonds est un obstacle sérieux.

M. Sauvé présente ensuite les initiatives prises par le gouvernement de l'Ontario pour fournir des services bilingues à la population. Les efforts ont porté surtout sur la bilinguisation du système judiciaire. Les principaux outils du bilinguisme sont le Bureau de traduction du gouvernement et le Bureau de traduction des lois.

M. Aubin fait ensuite le bilan de la francisation au Québec. L'Office de la langue française a mené à bien la première phase de l'opération et passe à la seconde. Bon nombre d'entreprises ont obtenu leur certificat permanent de francisation; la phase deux devrait amener la certification de toutes les entreprises québécoises.

M. Lewis parle des problèmes tout particuliers des Territoires du Nord-Ouest où les 2/3 de la population sont des autochtones qui s'attendent à recevoir les services gouvernementaux dans leur langue, qu'ils considèrent comme un vecteur de leur culture. Il y a eu des progrès dans la prestation de services en Inuktituk, mais il va falloir les fournir dans d'autres langues. Les tribunaux, l'enseignement et la diffusion culturelle posent également des problèmes dont la solution est fort onéreuse.

Summary

After a brief introduction, in which he emphasized that the scope of the conference must go beyond the federal bilingualization program, Mr Bastarache introduced the speakers.

Mr Gauthier summed up the situation with respect to French in Manitoba and Western Canada. He voiced concern over the marked degree to which Francophones are being assimilated, attributing this to ignorance of correct technical terms on the part of professionnals and tradespeople. The solution he recommended was to install computer terminals in strategic locations to give access to terminology banks.

Mr Poirier described the progress made in New Brunswick, the first officially bilingual province. The recognition of both linguistic communities has enabled all public servants to pursue a career in the language of their choice, but weak spots remain in the private sector, especially in the area of medical and hospital care. Mr Poirier attributed this phenomenon to the isolation of Francophones in these fields. Efforts have been undertaken to form associations, but the lack of funds is a serious obstacle.

Mr Sauvé then explained the initiatives undertaken by the Government of Ontario to provide the public with bilingual services. Efforts have focussed mainly on making the judicial system bilingual. The principal instruments of the bilingualism program are the Government Translation Bureau and the French Translation Bureau in the Ministry of the Attorney General.

Mr. Aubin then assessed the Québec francization program. The Office de la langue française has successfully completed the first phase of the operation and is moving into the second phase. A large number of firms have obtained their permanent francization certificate; phase two should see the certification of all Québec businesses.

Mr Lewis spoke about the very special problems in the Northwest Territories, where two-thirds of the population are natives who expect to receive government services

in their own language, which they regard as a vehicle of their culture. There has been progress in the provision of services in Inuktituk, but they will have to be provided in other languages. The judicial system, education and cultural services also pose problems which are very costly to resolve.

Michel Bastarache, Promotion des langues officielles, Secrétariat d'État:

Ce colloque ne doit pas porter exclusivement sur les services linguistiques fédéraux. Il doit aussi servir à souligner la collaboration grandissante entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, la contribution particulière des provinces au développement des services linguistiques et aussi l'évolution du bilinguisme dans le secteur privé.

Nos invités de ce matin vont nous aider à découvrir la situation propre à chacune des provinces qui comptent une importante minorité de langue officielle et qui ont pris des engagements importants en vue de la reconnaissance des deux langues officielles.

Nos invités sont Maurice Gauthier qui est représentant régional, au Manitoba, du Commissaire aux langues officielles, Bernard Poirier qui est directeur général des Langues officielles au secrétariat du Cabinet des ministres au Nouveau-Brunswick, Clément Sauvé qui est coordonnateur provincial des services en français pour l'Ontario, Claude Aubin, qui est président de l'Office de la langue française du Québec, et Brian Lewis, qui est président de la nouvelle Commission des langues des Territoires du Nord-Ouest.

Ces présentations doivent nous amener à regarder vers l'avenir. Chacun des orateurs va nous donner un aperçu des transformations en cours, dans les secteurs public et privé, qui risquent d'avoir une influence sur la demande de services linguistiques. Ces transformations sont tantôt de nature politique, tantôt de nature psychologique puisqu'elles ont trait plutôt aux attitudes, tantôt de nature sociologique, puisqu'elles touchent au nombre de personnes bilingues.

Le contexte socio-politique devrait nous amener à circonscrire avec plus de précision les besoins en services linguistiques, ce qui devra être traduit, par les experts dans le domaine, et comment cela se traduira, en programmes de formation, de renouvellement d'équipement et ainsi de suite.

Nos invités ne sont pas, sauf erreur, des experts dans le domaine du développement technique de services linguistiques; ce sont des personnes qui, en raison de leurs fonctions et de leur expérience voient comment évolue la demande pour ces services à l'intérieur de leur province ou territoire.

Le Programme de promotion des langues officielles du Secrétariat d'État, dont je suis responsable, est particulièrement intéressé à ce sujet, parce qu'il désire donner une plus grande priorité à la poursuite de projets communs avec les administrations publiques non fédérales en vue d'une plus grande institutionnalisation des services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Sur ce, je vais céder la parole à notre premier invité M. Maurice Gauthier.

Maurice Gauthier, représentant régional (Manitoba) du Commissaire aux langues officielles:

Je trouve tout à fait d'actualité que nous ayons aujourd'hui l'occasion de réfléchir ensemble sur les besoins linguistiques des Canadiens. C'est aussi, bien sûr, un plaisir particulier pour moi d'avoir le privilège de participer à cette discussion. Je m'adresserai à vous seulement en français, par habitude, mais aussi parce que je connais la réputation des services de traduction simultanée.

Les quelques minutes à ma disposition ne me permettent de vous présenter qu'un seul aspect des multiples besoins linguistiques des nôtres; un besoin plus particulièrement immédiat aux francophones de l'Ouest. Ce faisant, je suis bien conscient que je négligerai d'autres préoccupations, peut-être tout aussi importantes. Cependant, d'autres auront sans doute l'occasion au cours de la journée ou de la semaine de les relever.

Permettez-moi d'illustrer ce pressant besoin d'un exemple typiquement de chez nous et d'actualité. Je rencontre un agriculteur d'un de nos villages francophones, et la conversation s'amorce:

"Salut Alphonse"

"Tiens! Salut toé! Attends donc une minute, j'va aller mettre de l'argent dans mon meter. J'ai parké mon truck pis mon trailer l'autre côté de la rue, pis je reviens."

"Dis-moi donc, qu'est-ce qui t'amène en ville?"

"Ben, je suis venu vendre une charge de steers à Canada Packers, et pis, j'ai dumpé ma charge aux stock-yards, et pis là, je m'en viens dîner."

On entre dans le restaurant, on commence notre soupe. Je dis "Mais comment ça se fait que t'es pas retourné chez vous tout de suite si t'as fini ton travail? "Ben! dit-il, vois-tu, étant donné que je suis en ville, je me suis dis aussi ben d'en profiter, si l'automne arrive, et de faire donner un bon tune-up à mon truck, checker l'antifreeze, poser les tires d'hiver, tout le kit."

Deux, trois autres cuillerées de soupe, pis y me sort une enveloppe de sa poche.

Il me dit: "Regarde ce que j'ai reçu à la malle à matin. Je te dis que notre conseil municipal y se force. Les minutes en français, s'il vous plaît, Monsieur."

Je commence à lire; "Minutes de l'assemblée du conseil tenue le 5 septembre 1984. Le secrétaire fait la lecture de la notice de l'assemblée et présente l'agenda pour l'assemblée d'aujourd'hui"

"Aîe! As-tu lu la première motion?" Je continue ma lecture:
"Proposé par -, secondé par -, que le conseil accepte la demande des rate-payers de Pioneer Street et commence à poser des sewers dans cette rue au printemps prochain. Carried."

D'autres résolutions suivent; je passe finalement, en bas:

"Le maire déclare l'assemblée ajournée à 11h15 p.m." Et la conversation continue.

Vous l'avez bien sûr soupçonné, je veux vous parler de la pauvreté de la langue dont nous sommes les victimes. Je veux vous parler des ravages que 100 ans d'isolement ont fait. Cet agriculteur, bien sûr, pourrait être le plombier, l'avocat, le médecin, le mécanicien, le conseiller financier.

Ces gens sont de vrais francophones; leurs enfants fréquentent l'école française, quand c'est possible. Ils sont membres de la Société franco-manitobaine. Mais alors, pourquoi tant d'anglicismes? C'est fort simple. Ils utilisent les mots, les termes qu'ils connaissent; ils ont fait leurs études et appris leur métier en anglais. C'est malheureux, mais tous ces gens contribuent, bien involontairement, à assimiler leurs clients, à assimiler ceux avec qui

ils communiquent. C'est en partie ce qui explique le haut degré d'assimiliation chez nous. Vingt-huit pour cent au Manitoba, 57 pour cent en Saskatchewan et à peu près la même chose ailleurs dans l'Ouest. Est-ce qu'il faut pointer ces gens du doigt? Bien sûr que non! Il faut plutôt trouver des moyens pour leur venir en aide.

On a parlé hier et ce matin des services linguistiques du Secrétariat d'État. Je pense qu'il n'est pas complètement faux de dire que ces services linguistiques ont depuis toujours plutôt répondu aux besoins des autres institutions fédérales.

Pendant ce temps, les besoins de nos différents organismes, que ce soit nos institutions d'éducation ou de sport, les besoins de l'entreprise commerciale, bref, tout ce qui touche le citoyen dans sa vie de tous les jours, ont été passablement délaissés.

Bien sûr, le Secrétariat d'État a beaucoup aidé, par tous les programmes que l'on connaît, les citoyens francophones de l'Ouest à se conscientiser, et des progrès ont été réalisés. Mais aujourd'hui, il faut aller plus loin afin que les Franco-Manitobains, les Fransaskois, tous les francophones de l'Ouest puissent enrichir la qualité de leur vie française. On doit offrir à tous ces gens le moyen de revaloriser leur langage pour qu'il soit plus précis et qu'il devienne véritablement un langage de communication compris de par la francophonie canadienne et mondiale. Il est impératif de leur donner la possibilité de retrouver la fierté de leur langue et de leur culture.

Il faut absolument, je pense, que les francophones, où qu'ils demeurent, aient ce grand sentiment d'être membres à part entière de ce peuple qui est le nôtre. Il faut à tout prix qu'ils se sentent bien dans leur peau, partout au Canada. Le francophone de Prince-Albert en Saskatchewan qui visite sa famille, ses frères, au Québec, doit se sentir à l'aise de leur parler en français. Il ne faut pas que ce soit pour lui son dernier voyage parce qu'il a de la difficulté à les comprendre et qu'eux, de leur côté, saisissent mal ce qu'il leur dit. Plutôt que de se replier sur lui-même, ce Fransaskois doit avoir le sentiment de posséder, de parler la même langue, de faire partie de la même communauté, du même peuple. C'est ça se sentir bien dans sa peau; c'est ça, le sentiment d'appartenance.

Au seuil du XXI^{e} siècle, ce n'est plus un luxe mais un droit. Nous n'avons plus le droit, je pense, d'accepter cet isolement.

C'est l'honorable Gérard Pelletier alors qu'il assistait, en tant que Secrétaire d'État, en 1968, au Congrès de fondation de la Société franco-manitobaine qui disait, au cours de son discours:

"Vous, Manitobains francophones, avez le droit et le devoir, dans votre vie française, de vivre à la même heure que vos frères du Québec, de vos parents d'Europe, de vivre en communication constante avec eux tous".

En 1984, vivre à l'heure de nos frères du Québec et de nos parents d'Europe, ça veut dire, grâce aux outils de la technologie moderne, avoir la même possibilité qu'eux d'améliorer et d'enrichir la qualité de notre langue.

Les secteurs vitaux de notre communauté, tels que l'éducation, la culture, le commerce, devraient avoir accès, par ordinateur, à tous les termes français que nous ne savons pas, que nous n'avons pas appris, à toute la traduction nécessaire pour assurer un français de qualité. Cette technologie n'est évidemment pas le seul moyen de redresser la situation, et j'en suis fort conscient. Il m'apparaît toutefois un moyen à notre portée et une mesure efficace pour assurer une communion constante.

Lorsque cette technologie aura permis au secrétaire de la municipalité, grâce au terminal dans son bureau, de rédiger un procès-verbal dans un français correct, au professeur d'éducation physique d'obtenir tout aussi rapidement les termes français de sports, lorsque cette même technologie permettra à la Société franco-manitobaine d'aider le restaurateur à préparer un menu en français, au tout au moins bilingue, pour son restaurant, nous pourrons alors penser à des lendemains meilleurs. Tous ces gens, tous ces organismes, plutôt que d'être des agents d'assimilation, deviendront des animateurs. Ils deviendront des animateurs d'un parler acceptable et commun. Ils deviendront, par le fait même, des promoteurs d'une langue nationale, fiers de leur culture et de leur vie française.

Que nous vivions à St-Boniface, au Manitoba, à Fort McMurray, dans le Nord de l'Alberta, à Campbell River, sur l'île de Vancouver, ou à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, nous pourrons alors tous vivre à la même heure. Est-ce que c'est vraiment trop demander?

J'espère qu'on aura l'occasion d'en discuter.

Michel Bastarache:

Je vous remercie sincèrement. Je suis sûr que ces quelques paroles auront suscité des questions, et je veux rappeler aux gens de l'auditoire qu'à la fin de l'ensemble des présentations nous aurons une période de questions.

Notre deuxième invité, M. Bernard Poirier, est du Nouveau-Brunswick et il va nous parler de l'évolution de la situation linguistique dans cette province.

Bernard Poirier, directeur général des langues officielles, Secrétariat du Cabinet:

Merci de cette invitation à venir partager avec vous un petit peu les besoins du Nouveau-Brunswick au niveau des droits linguistiques.

J'aurais aimé pouvoir vous parler des nombreuses réalisations qu'on a connues au Nouveau-Brunswick dans ce domaine. Malheureusement, les douze minutes qui me sont allouées ne me permettront pas d'aborder cet aspect positif. Je revêtirai donc, ce matin, mon chapeau de protecteur des droits linguistiques des citoyens du Nouveau-Brunswick pour partager un peu les préoccupations qui peuvent exister chez nous.

Je dirai, dans un premier temps, qu'il y a 15 ans cette année le Nouveau-Brunswick fut la première province à adopter une loi sur les langues officielles provinciale au Canada. Il y a des droits évidemment qui sont déjà acquis et que vous connaissez tous. Je n'entrerai pas dans les détails; je voudrais tout simplement dire qu'après une dizaine d'années, nous avons constaté quand même qu'il y avait des failles dans le système et qu'il fallait peut-être réévaluer notre situation. C'est ce que nous avons fait, grâce en bonne partie à Michel Bastarache, qui s'est fait l'animateur par excellence d'un rapport que nous avons produit en deux ans et qui, rendu public en 1982, s'appelle Vers l'égalité des langues officielles au Nouveau-Brunswick. C'est la bible du gouvernement pour la prochaine génération, et on pourra en parler quelques minutes tantôt, avant d'entrer dans les autres domaines.

La dualité dans le système d'éducation existe déjà chez nous depuis longtemps, à tous les niveaux de l'éducation publique: dans les écoles, dans les collèges, dans les collèges communautaires, dans les universités et dans toutes les associations qui en font partie. Nous partons donc au moins sur un point positif de ce côté.

Les trois objectifs premiers du rapport sont:

1° Des services de qualité directement disponibles dans la langue officielle du client au Nouveau-Brunswick. Donc il y a deux communautés linguistiques reconnues officiellement.

2° La possibilité de faire carrière, de travailler dans sa langue, dans la fonction publique provinciale au Nouveau-Brunswick à tous les niveaux et partout.

3° Une meilleure participation et représentation des deux communautés linguistiques officielles de la province, spécialement dans l'administration centrale où les francophones ne représentent que 17 pour cent des effectifs alors qu'ils forment 34 pour cent de la population provinciale.

On a donc préparé tout un éventail de possibilités. On parle de composantes linguistiques, on parle de programmes d'embauche de francophones, on parle de formation linguistique accélérée et accrue, on parle de l'appareil judiciaire qui fonctionne dans les deux langues, du premier contact jusqu'au dernier, on parle des services de santé offerts dans les deux langues dans les hôpitaux, on parle de certains services municipaux dans les deux langues là où il y a une minorité suffisante - 20 pour cent ou 1 500 personnes de l'autre langue officielle on parle des associations professionnelles, des services d'utilité publique, du secteur privé et de plusieurs autres domaines.

Quelles suites ont été données au rapport? Il y a le ministère de la Réforme, présidé par deux ministres, qui est en train d'examiner toutes les recommandations. On parle d'une refonte des cartes administratives qui tiendra compte des composantes linguistiques et des régions linguistiques de la province. Une commission consultative commence la semaine prochaine des audiences publiques pour recueillir les réactions du public au rapport et à ses recommandations et les présenter au gouvernement.

Je disais que beaucoup de progrès ont été réalisés. On peut mentionner l'Université de Moncton créée il y a vingt ans qui déjà atteint des sommets d'excellence reconnus dans tout le Canada. Mais comme on le sait, elle accuse déjà un retard d'un siècle sur ses soeurs anglophones dans la province. Il lui faudrait donc un budget de rattrapage pour ne pas manquer le bateau tout à fait.

Nous avons aussi d'autres besoins. On parle, par exemple, d'une école de foresterie francophone dans le Nord-Ouest pour répondre aux besoins des francophones. L'exploitation foretière est une des industries de base où les francophones sont très impliqués. On parle d'un institut d'agronomie francophone également dans le Nord-Ouest, où les francophones agriculteurs travaillent surtout. Mais on constate également des lacunes à cet égard. Dans tous les organismes agricoles et les offices de mise en marché des productions spécialisées - volailles, dindes, porcs, etc. -, les francophones se sentent isolés parce qu'ils ne peuvent pas travailler en français; on y dénote déjà un début de regroupement des francophones. On parle d'un secrétariat central qui pourrait offrir au moins des services de base à tous ces producteurs et organismes.

Cela représente évidemment des coûts et jusqu'ici le gouvernement provincial n'a pas trouvé les fonds pour mettre sur pied ce secrétariat central qui serait un début de respect des droits linguistiques des personnes en cause.

Au niveau des municipalités, comme on le sait par expérience, jusqu'ici les municipalités anglophones ou en majorité anglophones n'ont pas utilisé beaucoup les programmes disponibles. On recommande qu'il y ait quand même un début de ce côté. Il y a déjà un conscientisation qui prend place au sein des administrateurs de certaines municipalités, mais là encore c'est une question d'argent. On parle dans certains milieux d'une association des municipalités francophones. Il y a déjà un embryon d'association des administrateurs francophones; des directions commencent donc à se manifester. Si on parle tout simplement, par exemple, de formation, les administrateurs de municipalités francophones doivent suivre un cours qui a été traduit à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse; si on parle des policiers, la formation se donne surtout en anglais au Collège Holland à l'Île-du-Prince-Édouard, et les 17 policiers francophones qui en sortiront cette année sont déjà convoités par les municipalités francophones, ce qui reste très peu de possibilités pour les municipalités bilingues ou même anglophones.

Du côté santé, on sait que les hôpitaux sont autonomes et ne tombent donc pas sous la Loi sur les langues officielles. J'espère qu'ils seront sous la nouvelle réforme. Par contre, il y a déjà des sensibilisations qui se manifestent, certains hôpitaux ont commencé de leur propre initiative des cours de langue pour leur personnel. C'est un début, mais à raison de 30 à 40 employés par année, il faudra évidemment longtemps avant qu'on puisse assurer des services bilingues. Les services spécialisés qui se donnent actuellement à l'hôpital anglophone de Saint-Jean le sont surtout en anglais. Tous les patients francophones qui y sont référés à partir des hôpitaux des régions francophones doivent donc subir les traitements surtout en anglais à Saint-Jean, dans un milieu qui n'est pas encore tout à fait ouvert aux francophones. On souhaiterait évidemment que cela puisse se faire dans les hôpitaux francophones, mais là encore c'est une question d'argent.

Pour ce qui est de la formation des médecins, les francophones doivent évidemment sortir des Maritimes s'ils veulent recevoir leur formation en français. C'est peut-être ce qui explique une baisse dans le recrutement d'étudiants en médecine. Au nouvel Hôpital Régional Chaleur à Campbellton, qui dessert surtout une région francophone, on devra offrir une formation linguistique à 300 ou 400 employés qui ont été recrutés dans les hôpitaux existants.

On a parlé de l'administration de la justice. Mentionnons simplement que la force policière du Nouveau-Brunswick patrouille maintenant la route transcanadienne à partir des frontières du Québec jusqu'en Nouvelle-Écosse. Si vous devez vous faire arrêter par la patrouille routière, je vous souhaite que ce soit dans des régions françaises, parce que si c'est à Woodstock ou à Sussex je ne peux pas vous garantir que vous aurez un service en français.

On parle souvent du centre de formation linguistique pour les fonctionnaires à Fredericton. La demande dépasse de beaucoup le nombre de places disponibles. La formation atteint le troisième niveau, ce qui n'est pas suffisant. Rien n'est prévu pour le maintien de l'acquis ni pour la formation spécialisée. Il y a également tous les autres employés des secteurs municipaux et des hôpitaux, le public en général, et les membres des associations qui souhaiteraient avoir accès à une formation linguistique dans la deuxième langue. Ce n'est pas encore disponible.

Des collèges communautaires au Nouveau-Brunswick offrent déjà une formation linguistique, des cours dans différentes régions, mais c'est une question encore de nombres et de coûts. On ne peut pas répondre encore à la demande parce qu'il n'y a pas suffisamment d'argent. Même dans le secteur privé, plusieurs entreprises qui ont déjà manifesté une ouverture d'esprit sont prêtes à défrayer les salaires de leurs employés, mais elles souhaiteraient que quelqu'un puisse peut-être absorber les frais d'inscription aux cours de langue.

Une trentaine d'associations professionnelles sont dénombrées dans notre rapport. Il y en a très peu qui offrent des services en français à leur clientèle. Un certain nombre ont entrepris de fournir plus de services en français, mais ici encore, l'argent pose un problème. Le Barreau du Nouveau-Brunswick ou la Société des médecins pourrait contourner la difficulté en augmentant les cotisations, mais je pense, par exemple, à l'Association des gardes-malades qui n'a peut-être pas les moyens de se doter d'un secrériat bilingue et de tout ce que cela implique.

Dans le domaine touristique, on souhaiterait pouvoir offrir à tous les francophones, du Nouveau-Brunswick ou de l'extérieur, qui nous visitent des services d'accueil - dans les hôtels, les restaurants et les centres d'accueil - dans les deux langues. Ce n'est pas encore possible; c'est une question d'évolution, mais d'argent également.

Dans le domaine des communications, la radio et la télévision françaises sont maintenant disponibles un peu partout au Nouveau-Brunswick. Merci à Radio-Canada et au CRTC. Je crois, cependant, qu'il y aurait lieu d'envisager un deuxième service en français qui serait davantage à la

portée des gens ordinaires. Je pense que vous saisissez le message. Puisqu'on parle de communications, on doit déplorer la disparition du seul quotidien français des Maritimes, l'Évangéline, il y a déjà deux ans. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à investir 4 millions de dollars pour permettre à un nouveau journal provincial de desservir les trois régions francophones de la province en même temps et le même jour. Le journal n'est pas encore né, il est évident que 4 millions, ce n'est pas suffisant pour rencontrer ces objectifs et l'impasse se poursuit, même si un quotidien régional, né en juin, fait des mains et des pieds pour survivre.

Dans le domaine culturel, on sait que chacune des deux communautés linguistiques doit développer ses propres outils, ses propres maisons de production, ses propres théâtres et ses propres maisons d'édition. Les artistes francophones doivent s'en aller au Québec et dans le reste du monde francophone pour être capables de vivre parce qu'il y a deux grandes communautés chez nous; c'est une question, encore une fois, d'argent.

Pour ce qui est des autres besoins, mais évidemment je n'entrerai pas dans le détail, on parlait dans le rapport d'une Commission de la capitale provinciale pour donner à Fredericton une ambiance, une atmosphère qui permettrait aux fonctionnaires et aux francophones de vivre dans leur culture et dans leur langue. Je dois louer l'excellente collaboration que nous avons obtenue, au Nouveau-Brunswick, du Secrétariat d'État pour la construction de centres communautaires scolaires francophones à Fredericton, Saint-Jean et Miramichi. Je pense que c'est l'outil par excellence, la trouvaille de la dernière génération, pour permettre à ces groupes de survivre et de se développer dans une ambiance positive. Quant aux autres besoins, mentionnons une Commission de toponomie qu'on essaie de mettre sur pied, mais on n'a pas de personnel à plein temps. On aimerait aussi établir un Office de la langue française. Il y a toute une série d'autres programmes qu'on aimerait lancer. Le Nouveau-Brunswick a beaucoup fait en peu de temps. Nous sommes souvent pénalisés parce que le Nouveau-Brunswick a dû répondre aux besoins de sa population et est très souvent en avance sur les programmes qui, conçus au niveau national pour y répondre, attendent le concensus des neuf autres gouvernements.

Au Nouveau-Brunswick, on ne peut pas se permette d'attendre ce consensus. Nous devons répondre à des besoins et aller de l'avant. Nous sommes prêts à continuer de le faire, mais on a besoin d'aide technique et surtout financière parce que nos ressources ne sont plus ce qu'elles étaient à l'entrée du Nouveau-Brunswick dans la Confédération, le centre s'étant déplacé vers l'Ouest maintenant.

Mais qui dit qu'un jour il ne reviendra pas de nouveau vers l'est? En attendant on a besoin d'un coup de main.

Michel Bastarache:

Merci beaucoup Monsieur Poirier. Comme vous le voyez un contraste assez marqué se manifeste déjà entre la situation dans les provinces de l'Ouest et celle du Nouveau-Brunswick où on est vraiment en train de parler de compléter un réseau de services parallèles pour atteindre finalement l'égalité des langues officielles.

En Ontario, chacun connaît maintenant le bureau du Coordonnateur provincial des services en français. Ce bureau a établi tout un programme d'information au public et il sert maintenant à coordonner un grand effort qui, espérons-le, va mener l'Ontario à un statut de province bilingue. Monsieur Clément Sauvé.

Clément Sauvé, Coordinateur provincial (Ontario) des services en français:

Good morning. My comments this morning will be primarily in French. This is neither by habit or by politeness. I guess it would be by habit in the sense that within the Ontario government, we rarely have a bilingual audience to address, so our meetings are either in English or in French, but seldomly in both, and we don't have extensive simultaneous translation services as you have here in our federal capital.

En Ontario, l'existence même des services de traduction est intimement liée à la politique générale des services en français du gouvernement de notre province. De façon à mieux saisir l'évolution de nos services de traduction, il m'apparaît nécessaire de les situer dans le contexte global du développement des services en français du gouvernement.

D'abord, en 1968, l'Ontario reconnaissait la nécessité de prendre diverses mesures pour que les francophones de notre province reçoivent les services gouvernementaux dans leur propre langue. Depuis cette époque, chacun des ministères a adopté des dispositions qui vont dans le sens de cet énoncé de politique. Il est important de signaler ici que chaque ministère est responsable de l'application de la politique des services en français dans son domaine d'activité. Évidemment l'adoption de cette politique et le développement des services qui en découle ont créé de nouveaux besoins: les services de traduction étaient de ceux-là.

C'est au cours de l'année 1978-1979 que le gouvernement a procédé à une restructuration en profondeur de ses services de traduction. Cette initiative a été rendue nécessaire pour répondre à la demande croissante de traduction en français de la part des ministères et, aussi, pour permettre au gouvernement d'atteindre les nouveaux objectifs qu'il s'était fixé au chapitre du développement des services en français.

Le Bureau de traduction, qui relève du ministère des Services gouvernementaux, a été agrandi et réorganisé. La section française de ce bureau a reçu le mandat d'assurer la qualité de toutes les tradutions en français émanant du gouvernement, à l'exception des textes de loi. D'ailleurs, il me fait plaisir de signaler la présence ici ce matin de M^me^ Micheline de Bruyn qui est chef intérimaire du Bureau de traduction. Aujourd'hui, le bureau est constitué de trois modules qui sont spécialisés respectivement dans les domaines de l'éducation, des sciences sociales et de la technique. Les services français du Bureau de traduction emploient 7 traducteurs, 6 réviseurs, 2 préposés à la lecture d'épreuves, 1 adjoint à la terminologie et 4 employés de soutien pour un total de 20 personnes. Pour compléter ce tableau, il est à noter que les sections anglaise et multilingue du Bureau de traduction emploient respectivement 2 et 3 traducteurs.

Du point de vue de la production, les statistiques relatives au travail effectué par la section française sont très éloquentes. En 1976-1977, un million et demi de mots ont été traduits de l'anglais du français et on prévoit qu'au cours de l'exercice financier actuel on atteindra un total de 4 millions et demi de mots traduits. Pour être en mesure de répondre à la demande qui a crû en moyenne d'environ 12 pour cent par année depuis 9 ans, le Bureau de traduction doit faire appel de plus en plus à des services extérieurs. D'ailleurs, devant l'augmentation très importante de la demande, environ 60 pour cent du travail de traduction a été réalisé à l'extérieur l'année dernière, et on prévoit qu'il en sera de même cette année.

J'ai mentionné tout à l'heure que la réorganisation de nos services de traduction avait aussi été rendue nécessaire par l'élaboration de nouveaux objectifs gouvernementaux. Le développement des services en français dans le domaine de la justice en était un des plus importants. Cet objectif a été atteint en avril dernier, alors que le gouvernement adoptait une loi qui faisait du français et de l'anglais les deux langues officielles du système judiciaire de l'Ontario. Mais avant d'en arriver là, il a fallu procéder à la traduction d'un nombre considérable de lois, de règlements et de formulaires de toutes sortes, tout en veillant à développer et à normaliser une terminologie adaptée au contexte juridique de l'Ontario.

En 1979, le ministère du Procureur général a donc mis sur pied le Bureau de traduction des lois qui est dirigée par Mme Thérèse Dorais, dont il me fait plaisir aussi de signaler la présence ici ce matin. Depuis, près de 175 lois ont été traduites, ainsi que la plupart des règlements relatifs aux lois sur la santé et la sécurité au travail, l'éducation et les services sociaux et communautaires. Le code des règles de procédure civile a également été traduit en français, et un lexique anglais-français du droit en Ontario a été publié. À ce sujet, le Bureau de traduction des lois s'apprête à faire paraître la troisième édition de ce lexique.

La composition de ce Bureau est particulière à l'Ontario, en ce sens qu'il regroupe une équipe pluraliste où se côtoient avocats, traducteurs généralistes, linguistes, terminologues, réviseurs et éditeurs. Ce personnel travaille ensemble et a pour objectif de rendre la version française des lois dans un langage qui soit compris du grand public. En effet, notre Bureau de traduction des lois est d'avis que la langue française doit être respectée tout autant que le droit; en d'autres mots, pas trop de jargon. S'il demeure essentiel qu'un texte législatif comporte des mots ou des expressions qui sont propres au domaine juridique, il ne faut pas ignorer que ces mêmes mots s'imbriquent dans un ensemble où la clarté de l'énoncé ne doit laisser aucun doute.

Je voudrais souligner ici une modification importante de la politique gouvernementale à l'égard de la traduction des lois. Jusqu'à ces derniers mois, les textes législatifs n'étaient traduits en français qu'après leur adoption par l'assemblée législative. Ainsi, on évitait de devoir retoucher la traduction de ces textes qui, comme vous le savez, peuvent être amendés substantiellement dans le processus législatif.

Mais aujourd'hui, puisque la plupart des lois importantes ont été traduites, le Bureau de traduction des lois peut maintenant entreprendre son travail dès l'étape de la première lecture d'un projet de loi. C'est ce qui a permis au gouvernement de publier, plus tôt cette année, les textes français et anglais de nouveaux projets de lois qui portaient notamment sur l'éducation, sur les services à l'enfance et à la famille ainsi que sur la réorganisation des tribunaux judiciaires. D'ailleurs, c'est cette nouvelle loi, adoptée en avril dernier, qui faisait du français et de l'anglais les deux langues officielles du système judiciaire de l'Ontario.

Il y a une autre nouveauté que je voudrais également mentionner. Pour la première fois en Ontario, la version française des nouvelles règles de procédure civile

C'est au cours de l'année 1978-1979 que le gouvernement a procédé à une restructuration en profondeur de ses services de traduction. Cette initiative a été rendue nécessaire pour répondre à la demande croissante de traduction en français de la part des ministères et, aussi, pour permettre au gouvernement d'atteindre les nouveaux objectifs qu'il s'était fixé au chapitre du développement des services en français.

Le Bureau de traduction, qui relève du ministère des Services gouvernementaux, a été agrandi et réorganisé. La section française de ce bureau a reçu le mandat d'assurer la qualité de toutes les tradutions en français émanant du gouvernement, à l'exception des textes de loi. D'ailleurs, il me fait plaisir de signaler la présence ici ce matin de M^me^ Micheline de Bruyn qui est chef intérimaire du Bureau de traduction. Aujourd'hui, le bureau est constitué de trois modules qui sont spécialisés respectivement dans les domaines de l'éducation, des sciences sociales et de la technique. Les services français du Bureau de traduction emploient 7 traducteurs, 6 réviseurs, 2 préposés à la lecture d'épreuves, 1 adjoint à la terminologie et 4 employés de soutien pour un total de 20 personnes. Pour compléter ce tableau, il est à noter que les sections anglaise et multilingue du Bureau de traduction emploient respectivement 2 et 3 traducteurs.

Du point de vue de la production, les statistiques relatives au travail effectué par la section française sont très éloquentes. En 1976-1977, un million et demi de mots ont été traduits de l'anglais du français et on prévoit qu'au cours de l'exercice financier actuel on atteindra un total de 4 millions et demi de mots traduits. Pour être en mesure de répondre à la demande qui a crû en moyenne d'environ 12 pour cent par année depuis 9 ans, le Bureau de traduction doit faire appel de plus en plus à des services extérieurs. D'ailleurs, devant l'augmentation très importante de la demande, environ 60 pour cent du travail de traduction a été réalisé à l'extérieur l'année dernière, et on prévoit qu'il en sera de même cette année.

J'ai mentionné tout à l'heure que la réorganisation de nos services de traduction avait aussi été rendue nécessaire par l'élaboration de nouveaux objectifs gouvernementaux. Le développement des services en français dans le domaine de la justice en était un des plus importants. Cet objectif a été atteint en avril dernier, alors que le gouvernement adoptait une loi qui faisait du français et de l'anglais les deux langues officielles du système judiciaire de l'Ontario. Mais avant d'en arriver là, il a fallu procéder à la traduction d'un nombre considérable de lois, de règlements et de formulaires de toutes sortes, tout en veillant à développer et à normaliser une terminologie adaptée au contexte juridique de l'Ontario.

En 1979, le ministère du Procureur général a donc mis sur pied le Bureau de traduction des lois qui est dirigée par M^me^ Thérèse Dorais, dont il me fait plaisir aussi de signaler la présence ici ce matin. Depuis, près de 175 lois ont été traduites, ainsi que la plupart des règlements relatifs aux lois sur la santé et la sécurité au travail, l'éducation et les services sociaux et communautaires. Le code des règles de procédure civile a également été traduit en français, et un lexique anglais-français du droit en Ontario a été publié. À ce sujet, le Bureau de traduction des lois s'apprête à faire paraître la troisième édition de ce lexique.

La composition de ce Bureau est particulière à l'Ontario, en ce sens qu'il regroupe une équipe pluraliste où se côtoient avocats, traducteurs généralistes, linguistes, terminologues, réviseurs et éditeurs. Ce personnel travaille ensemble et a pour objectif de rendre la version française des lois dans un langage qui soit compris du grand public. En effet, notre Bureau de traduction des lois est d'avis que la langue française doit être respectée tout autant que le droit; en d'autres mots, pas trop de jargon. S'il demeure essentiel qu'un texte législatif comporte des mots ou des expressions qui sont propres au domaine juridique, il ne faut pas ignorer que ces mêmes mots s'imbriquent dans un ensemble où la clarté de l'énoncé ne doit laisser aucun doute.

Je voudrais souligner ici une modification importante de la politique gouvernementale à l'égard de la traduction des lois. Jusqu'à ces derniers mois, les textes législatifs n'étaient traduits en français qu'après leur adoption par l'assemblée législative. Ainsi, on évitait de devoir retoucher la traduction de ces textes qui, comme vous le savez, peuvent être amendés substantiellement dans le processus législatif.

Mais aujourd'hui, puisque la plupart des lois importantes ont été traduites, le Bureau de traduction des lois peut maintenant entreprendre son travail dès l'étape de la première lecture d'un projet de loi. C'est ce qui a permis au gouvernement de publier, plus tôt cette année, les textes français et anglais de nouveaux projets de lois qui portaient notamment sur l'éducation, sur les services à l'enfance et à la famille ainsi que sur la réorganisation des tribunaux judiciaires. D'ailleurs, c'est cette nouvelle loi, adoptée en avril dernier, qui faisait du français et de l'anglais les deux langues officielles du système judiciaire de l'Ontario.

Il y a une autre nouveauté que je voudrais également mentionner. Pour la première fois en Ontario, la version française des nouvelles règles de procédure civile

des tribunaux, qui entreront en vigueur le mois de janvier prochain, a la même valeur légale que la version anglaise. D'ailleurs, les deux textes ont été publiés dans la Gazette de l'Ontario il y a quelques semaines, comme l'ont été plusieurs autres textes de règlements et de formules.

Notre Bureau de traduction des lois collabore étroitement avec les autres organismes qui oeuvrent dans le domaine de la traduction juridique. Nos traducteurs s'inspirent des nouvelles méthodes de rédaction législative préconisées par le gouvernement fédéral, dans la mesure où les mêmes concepts s'appliquent à l'Ontario. Le Bureau de traduction des lois entretient aussi des rapports fréquents avec les services analogues d'autres provinces qui sont sous le régime de la Common Law, telles que le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et, bientôt peut-être, les Territoires du Nord-Ouest.

Enfin, c'est ce bureau qui assure la liaison de l'Ontario avec le Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, en ce qui concerne la normalisation de la terminologie juridique française. Mais il n'y a pas que le domaine de la justice où le développement des services en français est prioritaire. Ils le sont aussi dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de la sécurité au travail. Tout cela pour dire que plus nos services en français s'étendent, plus les besoins de traduction augmentent.

Enfin, avant de terminer, j'aimerais vous signaler que l'Ontario est sur le point de recruter deux conseillers législatifs dans le but d'assurer la rédaction simultanée des textes français et anglais des projets de lois. L'embauche de ces deux spécialistes francophones de la rédaction législative représente une étape très importante dans le cadre de la politique des services en français du gouvernement de l'Ontario.

Michel Bastarache:

Après avoir entendu trois de nos invités, on serait porté à croire que le bilinguisme c'est l'affaire d'offrir des services aux francophones en situation minoritaire, mais la réalité est tout autre au Canada. Il existe aussi une importante minorité de langue anglaise dans la province de Québec, et il existe, on l'a souligné déjà, un besoin de plus en plus grand de communication entre les francophones des provinces anglaises et les francophones du Québec.

Je vous invite à entendre maintenant M. Claude Aubin, Président de l'Office de la langue française du Québec.

Claude Aubin, Président, Office de la langue française:

Je ne m'aventurerai pas à vous faire état du bilinguisme au Québec puisque l'organisme que je préside a comme mission la promotion du français, mais dans le respect des droits des autres. Mes propos porteront donc sur l'état de la francisation au Québec.

Il y a deux semaines exactement, j'avais le plaisir d'inviter les citoyens et citoyennes du Québec à parachever la francisation dans le cadre d'un vaste programme d'initiatives individuelles et communautaires subventionnées par l'Office de la langue française. Ce programme veut inciter les individus et les groupes à soumettre des projets d'animation dans leur quartier, leur village, leur communauté culturelle, leur lieu de travail ou leur milieu social.

Cet appel direct à la population est évidemment une invitation à la conscience collective, afin que les Québécois appliquent dans leur vécu quotidien le résultat des législations linguistiques qu'ils ont exigé avec toujours plus de rigueur depuis le début des années soixante, législations qui ont culminé par la proclamation du français comme langue officielle du Québec en 1977.

Cet appel marque également le début de la deuxième phase de la francisation telle qu'envisagée lors de l'adoption de la Charte de la langue française, il y a maintenant sept ans. Cette deuxième phase, c'est celle où l'État s'adresse aux citoyens et citoyennes pour leur dire: vous pouvez tous jouer un rôle actif.

En effet, la population a graduellement fait sentir aux divers gouvernements le besoin de législations linguistiques et les organismes créés par la Charte, particulièrement celui que je dirige, ont eu pour tâche de mettre en place les structures et procédures pouvant assurer au quatre-vingt pour cent de francophones québécois le droit de vivre et de travailler en français et ce, dans le respect des droits des autres.

Cette étape de mise en place est terminée et c'est la première chose que je voulais vous dire à cette table-ronde, où l'on nous propose d'examiner la situation linguistique dans les provinces du Canada.

Quand je dis que la mise en place est terminée, je ne prétends pas que tous les objectifs de la Charte de la langue française aient été atteints, mais je constate que tous les principaux agents économiques, sociaux et culturels ont été contactés et se sont engagés à respecter le contrat social qui fait du français la langue officielle du Québec.

C'est maintenant à chacun des citoyens de se manifester et de profiter pleinement de toutes les clauses de ce contrat social si longuement réclamé.

Oui, depuis l'adoption de la Charte, les Québécois tous ensemble ont parcouru un chemin considérable et la scène industrielle, commerciale et culturelle québécoise reflète plus fidèlement maintenant la composition démographique de la population du Québec.

Une des premières tâches de l'Office a été de mettre en route la francisation des entreprises et de l'administration. Avec l'aide de nos conseillers en francisation, les entreprises de 50 à 99 employés ont procédé à l'analyse de leur situation linguistique; celles de 100 employés et plus l'ont fait également, par l'entremise de leur comité de francisation. Ces comités, formés de représentants de l'entreprise et des travailleurs, ont pour mandat d'élaborer, s'il y a lieu, le programme de francisation et d'en surveiller l'application. Toutes ces entreprises ont négocié avec l'Office les échéanciers qui leur convenaient et ont obtenu leur certificat de francisation dans un pourcentage de 99 pour cent. Chez 1 400 entreprises, soit 40 pour cent, le français possède d'ores et déjà le statut visé par la Charte; elles sont donc en possession d'un certificat permanent. Chez les autres, le programme de francisation est en voie de parachèvement.

Le même processus a été suivi avec les organismes de l'administration et, au total, l'Office a eu à gérer quelques 7 000 dossiers d'entreprises et d'organismes administratifs qui ont fait l'effort collectif de servir les Québécois dans la langue officielle.

Il est bien de demander aux entreprises de se franciser, mais encore faut-il qu'une terminologie française existe dans ce secteur. Or ce n'était pas toujours le cas, et une des tâches principales de l'Office a été de trouver, de stocker et de diffuser la terminologie, de la rendre immédiatement disponible à ceux qui en avaient besoin.

Il en est résulté une institution dont nous avons tous raison d'être fiers: la Banque de terminologie du Québec. Cette banque est un dictionnaire électronique français-anglais et anglais-français de plus de trois millions et demi de termes. Des centaines d'individus et d'entreprises la consultent par courrier, mais déjà elle compte 135 abonnés, entreprises et organismes de l'administration, qui la consultent par terminal informatique, et leur nombre s'accroît de mois en mois.

Je le dis avec d'autant plus de fierté qu'il ne s'agit pas d'une réalisation en vase clos de l'Office.

Cette banque est, à vrai dire, une caisse populaire où les entreprises, les grandes maisons d'enseignement et les organismes de l'administration versent une importante contribution terminologique dans les domaines les plus divers et où ils vont puiser les ressources qui leur manquent.

Cette banque est aussi alimentée par les terminologues de l'Office qui multiplient les recherches et les publications dans les domaines les plus divers. On imagine difficilement que les vocabulaires de l'automobile, le dictionnaire de l'eau, le lexique des lave-autos, le vocabulaire des assurances soient des succès en librairie. Tel est pourtant le cas. En tout et pour tout, en plus des exemplaires que nous offrons gratuitement aux entreprises et organismes avec lesquels nous traitons directement, l'éditeur officiel a vendu, en 1983-1984, 65 000 exemplaires pour une somme de 300 000 $.

Enfin, la diffusion de la terminologie se fait également par une assistance terminologique dans les entreprises et par un service de consultation téléphonique qui répond à environ 60 000 demandes par année.

Programmes de francisation, développement et diffusion de la terminologie, tout cela s'est fait en sept ans et sans grande publicité, mais avec une collaboration que je qualifierai d'excellente de la part des entreprises et des organismes.

On ne dira jamais assez à quel point la Charte de la langue française a fait l'unanimité tacite des Québécois. L'incorrection et l'anglicisme sont toujours répandus dans la vie courante, dans la rue, au restaurant, au stade, mais vous ne sauriez croire le nombre de gens qui, dans leur vie professionnelle, s'arrachent et nous arrachent les cheveux pour trouver le mot ou l'expression juste afin de publier des documents qui soient corrects.

Si les choses continuent à ce rythme, je serais prêt à parier que l'histoire comparera, avant longtemps, la francisation du Québec à des réalisations aussi spectaculaires que Manicouagan et la Baie James, même si elle s'est faite avec une discrétion semblable à la fonte des neiges.

Cette francisation se fait-elle assez rapidement, trop rapidement, pas assez rapidement? Tout dépend évidemment des interlocuteurs à qui l'on pose la question car les divergences d'opinion sont très grandes face au problème linguistique. Mais je crois nécessaire de rappeler que l'Office n'a pas de cause à défendre. L'Office applique la Charte de la langue française dans le respect des droits de chacun, même si ces droits ne correspondent pas toujours aux désirs de certains individus et de certains organismes.

Les structures juridiques sont en place et les procédés administratifs existent. Tout a été fait pour que les 80 pour cent de Québécois francophones puissent vivre et travailler en français.

Si nous pouvons exprimer notre satisfaction sur la tâche déjà accomplie, il ne faut toutefois pas mettre fin à nos efforts collectifs. Dans la plupart des entreprises nous entamons la phase de la consolidation de la francisation. Ce ne sera pas la plus facile. C'est celle qui demandera le plus de patience. Les principaux agents dans les entreprises sont ceux qui avaient reçu la responsabilité de mettre en place les instruments de francisation. Maintenant ce sont eux qui devront s'assurer que le changement sociologique s'opère. Ils doivent, dans les faits, passer la main et voir à ce que la francisation devienne l'affaire de tout le monde.

Michel Bastrache:

Many of you are aware of the decision made by the Federal Government of Canada to adopt an act imposing bilingualism on the Yukon and Northwest Territories. Though the Bill died on the order paper of the last Parliament, it led to close negotiations between the Government of Canada, and particularly the Secretary of State and the Government of the Northwest Territories. This government adopted, on June 29, an Official Languages Ordinance. Under this ordinance, French and English were made the official languages of the Northwest Territories and a number of native languages were given official status. This led to the creation of an Official Languages Commission presided by Mr Brian Lewis, whom we have the pleasure of having with us today. Mr Lewis, formerly Deputy Minister of Education for eight years, is now a special advisor to Richard Nerysoo, leader of the Executive Council of the Northwest Territories.

Brian Lewis, Chairman, Language Commission of the N.W.T.:

I have lived for more than twenty years in very isolated parts of the Northwest Territories, including many hunting camps, and whatever bilingualism may have been in me more than twenty years ago is now a very weak creature that can barely walk, let alone talk. However, it has been a tremendous experience for me. It has given me an exposure to a way of life and to the value of languages unknown by many other Canadians.

For the past twenty-five years, I have worked at all levels of education and I have had a particular interest in the development of language in education. Until Friday, as our chairman has just said, I was the Deputy Minister of

Education for the Government of the Northwest Territories, a job that I have enjoyed for the past eight years.

Yesterday, in this fine capital city, I began my first day as advisor to Mr Richard Nerysoo, our government leader, which I think you refer to as a "Chef du Cabinet". And I will be advising him on all language issues as they relate to the constitutional development of our territories. I shouldn't say this but I did spend some time this weekend reading some files and if my remarks seem a little bit disorganized, that is by way of explanation. In fact I was still making a few notes while my friends were speaking, but I can assure you I did not miss a word.

Although our government has preoccupied itself with language questions for the past fifteen years, this preoccupation has mainly been with aboriginal languages, and mainly in the context of the education system. It was not until the passage of legislation on June 29, making the Territories officially bilingual, that the aboriginal languages also achieved recognition in legislation. What this recognition will actually be will depend upon further consultations within the Northwest Territories. Two-thirds of the population of the Northwest Territories are aboriginal people. They expect that the institutions which serve them, especially the institutions of government, will serve them in their own language. In a rapidly changing society, aboriginal people also look on their language as the most obvious way in which their culture is transmitted and enhanced. This was indicated in some submissions to the 1976 Berger Commission, which inquired into the Mackenzie Valley Pipeline Project, and was very clearly stated in the hearings of the Special Committee on Education set up by the legislative assembly of the Northwest Territories in 1981-82.

Recognizing the nature of the population to be served, improved government services will be required as follows: 1. Legislative Assembly: in 1972, our legislative assembly began consecutive interpretation in English and Inuktitut. Currently the assembly is equipped to conduct its business in four languages. The addition of three more languages will require more sophisticated equipment. Although our ordinances have been translated into French, we will now have to provide increased interpretation services and further translation of regulations into French. 2. Court services: the legal system is not well known among a large proportion of our population. And it is inadequate to such a degree that we will probably have to enhance services. We now have five permanent full-time court facilities where equipment will have to be installed on a permanent basis. We will also have to install 50 portable booths in many communities where the court sits on a more or less permanent basis. We will

have to increase our staff to meet needs in eight of the most commonly used languages. Provisions for contract interpreters will also have to be made when regular staff is not available to accompany the court on its circuit. The full scale provision of public legal education in the indigenous languages and of training in translation and legal procedures are a major responsibility. 3. Education: the Education Ordinance of 1977 provides for the instruction of children in their mother tongue if a community wishes it. This provision has placed very heavy demands on the N.W.T. Department of Education for the development of grammars, dictionaries and curriculum materials in these languages, as well as training bilingual teachers. Official bilingualism in the NWT will considerably enhance provisions for the teaching of French as a first or second language, especially in the larger centres such as Yellowknife, Frobisher Bay and Inuvik. English is already being taught as a second language in most northern schools.

Other departments of the N.W.T. government affected by the recognition of aboriginal languages are Health and Social Services where interpretation is required. In both these fields, promotional work is needed to enhance health and government, the major responsibility for communication between the government and the people it serves rests with the Department of Information. Although a Language Bureau was established in 1972 to address this issue, it must be expanded and redirected to meet the requirements under the new legislation. It is also proposed that before any major reorganization takes place, a Language Commission be established for a brief period of public consultation and a new approach worked out.

Although interest, Mr Chairman, is mainly in languages, I cannot conclude without some remarks about culture, which brings me to my fourth point. From a cultural point of view, both the NWT Library Service and our museum system require improved ways of providing services to the people they serve. This would include an emphasis by both agencies on providing oral material. Museums, for example, would provide audio-guides for their exhibits and the Library Service would expand its oral history project.

This is a summary of proposals made to the Secretary of State for the enhancement of linguistic services in the Northwest Territories. I would like to end, Mr Chairman, by expressing my appreciation of the remarks made by our new Commissioner of Official Languages this morning. He displayed both the wisdom of a distinguished philosopher and the humour of Fernandel. Both of these qualities, I suggest to you, ladies and gentlemen, are absolutely essential for the work that we are undertaking. Thank you very much.

Michel Bastarache:

Quoique nous soyons un peu en retard sur l'horaire, je pense que nous avons le temps de prendre quelques questions. Je vous prierais de vous présenter au micro pour poser vos questions. Vous pouvez les adresser, en français ou en anglais, à l'un ou l'autre de nos invités de ce matin.

Jacqueline Rouah, Société des traducteurs et interprètes de la Colombie-Britannique:

Ma question s'adresse à Monsieur Gauthier.

Vous parlez de mettre des ordinateurs au Manitoba pour permettre au public en général et aux traducteurs d'obtenir les termes corrects pour leurs traductions ou pour parler français.

Je voudrais vous raconter une petite anecdote qui, je crois, est assez révélatrice. L'un de mes clients, qui importe des produits pharmaceutiques, a importé récemment un insectifuge des États-Unis. J'ai donc traduit "inject repellent" par insectifuge. Le texte est allé à Montréal et à Montréal on a dit: "Ah non! Rien à faire! Personne ne va comprendre le terme "insectifuge" parce que le concurrent emploie "chasse-moustique". Sur les emballages, on parlera donc de "chasse-moustique". J'ai dit au client qu'il était libre de faire ce qu'il voulait mais que le terme "insectifuge" est celui qui convient. Est-ce qu'il est suffisant d'avoir des terminaux, des banques de données, ou est-ce qu'il faut des mesures pour s'assurer que les termes corrects sont employés et éviter ce genre de chose?

Maurice Gauthier:

Comme je l'ai fait remarquer, je devais, faute de temps, me restreindre à un seul des multiples aspects de la question. Ce que je constate c'est que, dans mon coin de pays, les citoyens de bonne volonté qui apprennent leur métier ou leur profession en anglais et reçoivent des publications anglaises ne connaissent pas ou connaissent mal les termes français.

A notre bureau, nous faisons appel à l'occasion à l'Office de la langue française. Nous faisons venir des lexiques mais le citoyen ordinaire qui demeure dans un village n'a pas accès à ces termes. Avec toute la bonne volonté du monde, il est fort difficile pour un propriétaire de restaurant, un garagiste, un plombier, un conseiller financier ou un gérant de caisse populaire d'être en mesure, avec sa clientèle et les gens avec qui il communique régulièrement, d'utiliser les termes corrects en français.

Ces termes existent. La technologie existe, mais elle n'est pas mise au service de la communauté en général, des gens ordinaires. Ce que j'essaie de dire c'est qu'il faut que nous fassions un effort, en 1984, pour sortir cette technologie des grands centres et des milieux gouvernementaux. Je pense que nos gens n'utilisent pas les trois millions et demi de termes que l'Office de la langue française à en banque parce qu'ils ne les connaissent pas, mais si on leur facilitait l'accès et si on faisait un peu de promotion, en leur disant: "Écoutez, si vous vouliez ce serait fort facile", ils les utiliseraient peut-être. C'est ce que je suggère simplement.

Jacqueline Rouah:

Il me semble que vous êtes très optimiste, parce qu'il y a des considérations commerciales dans tout cela. Je pense aussi qu'un commerçant, même s'il a, comme mon client, le choix entre le terme correct et le terme incorrect, choisira le terme incorrect pour des raisons de rentabilité commerciale. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur la nécessité de donner accès à la terminologie correcte, mais je me demande si c'est suffisant.

Maurice Gauthier:

Bien sûr que ce n'est pas suffisant. Si on voulait sauver les francophones du Manitoba ou de la Saskatchewan avec des taux d'assimilation de 28 et de 57 pour cent, je vous en ferais une liste longue jusqu'à demain matin de besoins. Peut-être que je trouverais aussi un tas de moyens correctifs à proposer, mais le Secrétariat d'État, depuis 1968-1969 à peu près, a aidé les francophones. Je parle des francophones parce que mon travail consiste à les aider à se conscientiser, à se rendre compte qu'ils étaient là et ont droit à des choses, et à les amener à vouloir vivre un peu plus en français. Je pense que cette étape est amorcée tout au moins. On a de meilleures écoles et de meilleurs services, même si c'est fragmentaire.

Cependant, si on veut que ces investissements donnent de meilleurs résultats, je pense qu'il faut aider nos gens à parler un peu un meilleur français. Je recevais chez moi, la semaine dernière, le plombier qui venait installer notre machine à laver. "Bon ben! il va falloir que je connecte ton washer, mais j'ai un problème: je ne sais pas où passer le vent, parce que tes studs y vont de ce côté-là".

Dans une phrase, il y avait à peu près cinq anglicismes. Pourquoi? Parce qu'il ne sait pas autrement, pas parce qu'il est méchant. Mais je pense que si la Société franco-manitobaine avait accès facilement et

rapidement, par le truchement de l'informatique, à des lexiques, elle pourrait possiblement commencer à rassembler quatre ou cinq plombiers et leur parler en français. On leur dit que c'est possible: il y en a qui sont intéressés. Ensuite ce pourrait être le tour des mécaniciens, puis des conseillers financiers. Je dis tout simplement que ce serait une façon, parmi beaucoup d'autres, de répondre à un besoin et de nous aider à ralentir tout au moins, sinon à arrêter complètement, les ravages de l'assimilation. Ces ravages sont très réels, croyez-moi. Il suffit de venir faire un tour pour le constater.

Jacqueline Rouah:

J'en sais quelque chose aussi en Colombie-Britannique. Je vous remercie.

Joyce Irvine, Secrétariat d'État:

Je voudrais poser une question plutôt technique à M. Sauvé sur l'organisation de son Bureau de traduction. Il a mentionné que dans son service français il a 7 traducteurs et 6 réviseurs mais qu'il fait traduire, si je me souviens bien, à peu près 60 pour cent de la demande vers le français à la pige. Est-ce que cela veut dire que vous révisez systématiquement tout ce qui est traduit à contrat?

Clément Sauvé:

Oui, c'est juste.

Michel Bastarache:

Comme la faim semble nous tirailler nous allons mettre un terme à cette table-ronde très instructive. Merci encore une fois à nos invités et merci de votre attention.

Rapporteur : Jean-Marie Vacchiani
Chef
Section des transports
Secrétariat d'Etat

C - Dans les autres secteurs/In Other Sectors

- Besoins en services linguistiques dans les entreprises: atelier par Roland Lefèbvre, Banque Toronto-Dominion

- The Linguistic Services Needs of Commercial and Industrial Firms: Workshop led by Roland Lefebvre, Toronto-Dominion Bank.

RÉSUMÉ

Rôle des services linguistiques d'entreprises

L'avènement des lois linguistiques a marqué l'évolution des services linguistiques d'entreprises. Confinés à la traduction avant 1968, ceux-ci se sont vu confier des tâches de plus en plus diversifiées, à commencer par celle de respecter les lois. Les services linguistiques demeurent nécessaires et jouent une gamme de rôles: la traduction, évidemment, qui permet d'atteindre une plus large clientèle; la recherche terminologique, par laquelle une entreprise peut s'imposer en dictant la façon de s'exprimer; la formation linguistique; et la documentation, une véritable mine d'information.

Le Comité des gestionnaires de services linguistiques (ACFQ) doit se pencher sur les préoccupations des gestionnaires et publier des fascicules pour aider ces derniers. La STQ, le CLE et le Comité des gestionnaires (ACFQ) préparent un colloque sur la gestion des services linguistiques pour le printemps de 1986.

Le cabinet de traduction

Un cabinet de traduction est un groupe de professionnels qui s'associent pour profiter mutuellement de leurs compétences professionnelles et partager les frais.

On fait appel à un cabinet de traduction pour les motifs de surcharge de travail, de spécialisation, de délais à respecter, et parce que l'on ne dispose pas à l'interne de ressources suffisantes.

Discussion

Il ressort de la discussion sur le coût du mot que la comparaison est impossible en raison des multiples facteurs dont il n'est pas tenu compte de façon uniforme d'un service à l'autre, que le coût du mot dans une entreprise peut varier de 40 à 65¢, et que, dans une entreprise, il faut aussi tenir compte de toute une brochette de services qui n'entrent pas en jeu dans un cabinet.

La cote des services linguistiques est à la baisse. Même si le recours à l'extéreur augmente, il a ses limites -- il faut le plus souvent réviser les textes traduits à l'extérieur -- et il faut garder une capacité interne. Les autres professions vivent d'ailleurs la même crise que nous.

SUMMARY

Role of in-house language services

The introduction of language legislation sparked the development of in-house language services within business firms. Beginning in 1968, these services, which had formerly been limited to translation, were given increasingly varied duties, the first being to ensure conformance to legislation. Language services remain essential: they provide translation, of course, which gives access to a wider clientele; terminological research, which allows a firm to take the lead by setting standards of expression; language training; and documentation.

The Comité des gestionnaires de services linguistiques (ACFQ) should study the problems and concerns of managers, and issue a series of publications to assist them. The STQ, the CLE and the Comité des gestionnaires (ACFQ) are organizing a conference on language services management, to be held in the spring of 1986.

The translation agency

A translation agency consists of a group of professionals who join together in order to draw on each other's professional skills, while sharing expenses.

Clients request the services of a translation agency when faced with work overloads, work in specialized fields, tight deadlines, and lack of in-house resources.

Discussion

From the discussion on the cost per word, it became clear that no comparison was possible since the method of accounting for many factors differed from one service to another; that the cost per word for a business firm may vary from $.40 to $.65; and that a business firm must take into account a whole range of services which a translation agency does not need to consider.

The popularity of in-house language services is on the decline. While the use of outside resources is increasing, these have their limits - texts contracted out must usually be revised - and an in-house capability must be kept. People in other professions also face the same crisis.

Roland Lefèbvre, Banque Toronto Dominion:

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter ma cohorte d'animateurs et de personnes-ressources. À mon extrême gauche, M. René Deschamps, directeur des Services linguistiques chez Bell Canada, qui d'ailleurs vous parlera demain après-midi de l'impact de la révolution électronique sur les services linguistiques. À sa droite, M. Michel Guillotte,directeur général du Centre de linguistique de l'entreprise (le CLE).

Je vous souligne en passant que le CLE a tenu récemment une série de consultations avec des représentants de grandes entreprises dans divers secteurs de l'économie québécoise afin de sonder le degré de pénétration de la terminologie française dans le milieu de travail. Ces rencontres avaient pour but d'identifier, non pas avec des spécialistes de la langue, mais avec des gens qui jour après jour ont à vivre cette réalité dans leur travail, au bureau ou à l'usine, des problèmes concrets et de rechercher des éléments de solution visant à rééquilibrer les efforts et les besoins de l'entreprise privée en général en ce qui concerne les terminologies françaises. Cette étude est pas mal révélatrice et je vous engage à la lire. Vous pourrez vous en procurer des exemplaires au Centre à Montréal. J'en profite également pour vous souligner que le sujet des terminologies dans l'entreprise sera abordé plus en profondeur à l'atelier présidé par M^me^ Nada Kerpan demain à 9h30.

Finalement à ma gauche immédiate, M. Raymond Frenette, président du Cabinet de traduction Frenette, Boulanger et associés et de l'Association des cabinets de traduction. À mon extrême droite, Richard Malo, directeur des Services linguistiques à la compagnie Générale Électrique du Canada; M. Pierre Gagnon, directeur des Services linguistiques chez Westinghouse Canada; M^me^ Viviane Julien, directrice des Services linguistiques à la compagnie de la Baie d'Hudson et présidente de l'Association des conseils en francisation du Québec. Cette association d'ailleurs a été fondée en 1977 et regroupe des responsables de services linguistiques et de francisation dans les entreprises et les organismes. Ses objectifs sont

de promouvoir la francisation et la gestion des services linguistiques par des échanges de vue à travers des rencontres, colloques, comités, etc., et deuxièmement d'établir toutes relations utiles à l'avancement du dossier linguistique avec les organismes gouvernementaux,particulièrement bien sûr au Québec, chargés de l'application de la législation linguistique. Il m'en reste encore je pense. Monsieur François Gauthier à ma droite immédiate, directeur des Services linguistiques chez Téléglobe Canada et finalement votre serviteur Roland Lefebvre, directeur des Services linguistiques de la Banque Toronto-Dominion.

Voici rapidement comment nous entendons procéder. Tout d'abord François Gauthier va vous parler brièvement des divers chapeaux que peuvent porter les services linguistiques dans une entreprise type. Ensuite Raymond Frenette nous entretiendra du rôle des cabinets de traduction. Enfin, mes collègues et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions sur les sujets que nous avons traités et sur d'autres points qui vous intéressent.

RÔLE DES SERVICES LINGUISTIQUES D'ENTREPRISES

François Gauthier, Téléglobe Canada:

Avant 1968, les services linguistiques d'entreprises n'offraient qu'un seul service: la traduction. Celle-ci permettait à une entreprise de concevoir un produit dans une langue et de le vendre dans une autre. À partir de 1968, les lois linguistiques ont fait d'une part de l'anglais et du français les langues officielles du pays et, d'autre part, du français la langue de travail du Québec. Les services linguistiques ne servaient plus uniquement les impératifs commerciaux de leur entreprise, ils permettaient plutôt à celle-ci de respecter les lois.

À l'heure où l'on se parle, les lois linguistiques ont perdu leur effet de nouveauté et au Québec les grandes entreprises soumises à la Loi 101 ont obtenu ou sont en voie d'obtenir leur certificat de francisation; on semble penser que les services linguistiques paraissent moins nécessaires. Or, il n'en est rien. Ceux qui pensent de cette façon n'ont, malheureusement pour eux, jamais été conscients des divers rôles qu'un service linguistique peut jouer à l'intérieur d'une entreprise. Les entreprises se rendent-elles seulement compte des avantages économiques de la traduction et des traducteurs? La traduction permet d'atteindre un plus vaste éventail de clients, tout le monde le sait, mais elle permet aussi d'envoyer les appels d'offres à un plus grand nombre de soumissionnaires et peut-être de faire baisser les prix; elle favorise également de meilleures relations de travail en assurant, là où c'est nécessaire, une communication efficace entre employeurs et employés. La traduction a d'autres avantages auxquels vous pouvez penser vous-même; le temps me manque.

Les traducteurs pour leur part sont en mesure d'assurer la qualité linguistique de tous les textes écrits en langue originale et qui demandent à être soignés. Ils peuvent participer à la rédaction d'un texte et même rédiger un document à partir d'informations fournis par des spécialistes techniques. Bien sûr, on leur confie également la lecture d'épreuves.

La recherche terminologique, qu'elle soit effectuée par des terminologues ou des traducteurs, a connu son essor avec les lois linguistiques. L'entreprise ne lui a jamais accordé beaucoup d'importance et lui en accorde encore moins aujourd'hui. Et pourtant l'entreprise qui consent à faire effectuer des recherches terminologiques à long terme sur sa terminologie de pointe et qui publie les résultats de ces recherches s'impose comme chef de file dans sa discipline parce qu'elle démontre sa maîtrise de celle-ci au point d'en dicter la façon de l'exprimer et d'en définir les notions fondamentales.

La formation linguistique peut également être confiée aux services linguistiques d'entreprises. L'entreprise qui a recours à l'aide à la rédaction permet à ses employés de mieux maîtriser leur langue de travail, leur donne une plus grande autonomie dans leurs communications et, partant, améliore ses communications avec tous ses interlocuteurs, facilite ses contacts, augmente sa compétivité et, on le verra brièvement plus loin, polit son image de marque.

Les services linguistiques sont habituellement dotés d'un centre de documentation. Or, combien d'entreprises sont conscientes qu'il y a dans ces centres de documentation une mine de renseignements?

Les membres de services linguistiques peuvent également faciliter l'application des lois puisque leur connaissance de la langue alliée à celle de l'entreprise qui les emploie les place dans une position privilégiée pour satisfaire à la fois leur employeur et le législateur.

Les spécialistes de la langue sont aussi, comme l'affirmait Victor Hugo, des "peseurs de mots". Parce qu'ils connaissent bien l'entreprise qu'ils servent et ses interlocuteurs, ils sont certainement en mesure d'évaluer avec justesse la portée des documents qu'elle diffuse. Enfin, les services linguistiques sont des "faiseurs d'images". En effet, l'image de marque d'une entreprise ne peut que bénéficier de l'habitude d'utiliser les services linguistiques. Ceux qui s'expriment bien exercent toujours un certain charisme sur ceux avec qui ils entrent en contact. Il en est de même des entreprises dont les communications sont claires.

Maintenant, si vous me permettez, je ne voudrais pas passer sous silence les activités du Comité des gestionnaires de services linguistiques mis sur pied par l'Association des conseils en francisation du Québec dont la présidente Viviane Julien est assise à ma droite. Ce comité s'est donné pour but de produire des documents pour aider les gestionnaires de services linguistiques dans leurs tâches. On sait qu'il se pose toutes sortes de problèmes aux gestionnaires de services linguistiques. Ils doivent défendre la rentabilité de leurs services, justifier leur rôle dans l'entreprise, se pencher sur le rendement de leur personnel, voir au recrutement d'employés compétents, choisir et vendre à leurs employeurs les outils dont ont besoin leurs professionnels, définir leurs relations avec les cabinets de traduction, etc. Le Comité des gestionnaires de services linguistiques a donc créé plusieurs sous-comités qui se pencheront au cours des prochains mois sur les préoccupations des gestionnaires de services linguistiques, fussent-ils des secteurs public ou privé. À la suite des travaux des sous-comités, le Comité des gestionnaires publiera des fascicules qui seront mis à la disposition de tous ceux que la gestion des services linguistiques intéresse. J'en profite donc pour inviter tous les gestionnaires présents à participer aux activités de ce comité qui compte déjà 36 membres.

Enfin, une primeur, la Société des traducteurs du Québec, le Centre de linguistique de l'entreprise et le Comité des gestionnaires de services linguistiques de l'ACFQ préparent actuellement un colloque sur la gestion des services linguistiques qui aura lieu au printemps de 1986. Vous en entendrez parler au cours des prochains mois.

Je crois qu'il serait intéressant que les personnes présentes à cet atelier posent des questions, bien sûr, mais aussi fassent connaître leurs préoccupations concernant la gestion des services linguistiques et formulent des recommandations sur la manière de les traiter.

LE CABINET DE TRADUCTION

M. Raymond Frenette, Frenette, Boulanger et associés:

Un cabinet de traduction, c'est un groupe de professionnels de la traduction et de la terminologie qui s'est constitué en société, essentiellement pour les raisons suivantes: premièrement, profiter mutuellement de la diversité des spécialisations, des talents et de l'expérience des membres du groupe, qu'il s'agisse de traducteurs spécialisés, de terminologues, d'interprètes et de rédacteurs, et ce, afin d'être en mesure de mieux satisfaire la diversité des besoins des clients.

Deuxièmement, répartir les frais généraux et les dépenses: la rémunération et les avantages sociaux bien sûr, le loyer, l'équipement, les appareils et les fournitures et en particulier les appareils de traitement de textes, photocopieurs, télécopieurs, machines à écrire, téléphones et, de plus en plus, le traitement informatisé de la terminologie soit par abonnement aux grandes banques de terminologie centralisées (Québec et Ottawa), soit par la mise en place d'un système informatisé autonome, le dernier outil à la mode - la traduction assistée par ordinateur -, la bibliothèque, la documentation, le fichier central, et enfin la consultation interne et externe.

Pourquoi donc les gens font-ils appel en général à un cabinet de traduction plutôt, que, par exemple, de confier du travail à un service interne de traduction, s'il existe, ou de confier également ce travail de traduction à des traducteurs indépendants ou pigistes?

On fait appel aux services d'un cabinet de traduction pour les raisons suivantes: premièrement, lorsqu'on n'a pas de service de traduction interne et que l'on a un certain volume de travail; deuxièmement, lorsqu'il se présente des traductions qui échappent aux domaines de spécialisation de l'équipe de traducteurs internes; troisièmement, lorsqu'on est débordé, donc en périodes de pointe; quatrièmement, lorsque l'on a de longs travaux supplémentaires dont l'exécution risque d'être remise indéfiniment parce que l'équipe actuelle suffit à peine à la tâche; cinquièmement, lorsque les travaux qui se présentent nécessiteraient l'embauche de traducteurs supplémentaires que l'on devrait ensuite congédier; sixièmement, lorsque l'on considère que la demande de traduction est permanente et fondée mais que l'embauche est présentement impossible pour des raisons budgétaires, de réorganisation interne ou autres; et enfin, septièmement, lorsque l'importance et le volume des travaux à confier nécessitent l'intervention d'un cabinet de traduction pour assurer le respect des délais et le suivi des travaux, plutôt que le recours, par exemple, à un traducteur pigiste ou à un indépendant dont les moyens, dans ce cas, ne suffisent pas.

DISCUSSION

Jean Gordon, Portefeuille juridique, Secrétariat d'État:

A titre de gestionnaire, je serais très intéressée de savoir quels sont vos frais généraux? Sans les énumérer, j'aimerais que vous me donniez un chiffre, soit en pourcentage, soit en dollars et en cents. C'est un élément qui nous intéresse puisque dans la fonction publique nous essayons de calculer le coût du mot.

Raymond Frenette:

Les comparaisons, vous savez, sont très dangereuses. Ayant occupé des postes de directeur de services linguistiques de traduction dans les grandes entreprises pendant seize ans avant de fonder un cabinet de traduction, je pense être très bien placé pour vous dire qu'à moins de faire ressortir tous les aspects, les comparaisons ne valent pas.

Je me souviens, lors d'une réunion à ce sujet, que la conversation coupait à court parce que dans certaines entreprises des articles comme le loyer, le téléphone et les appareils ne sont pas imputés au poste budgétaire du service en question, mais au budget global de la société. D'autre part, certains frais d'un cabinet n'existent pas, dans la plupart des cas, pour un service interne: par exemple la publicité, le démarchage, le marketing, la commercialisation, etc. C'est pour ça qu'un pourcentage ne serait vraiment pas significatif. J'aimerais bien effectivement qu'on se rencontre pour en discuter, aligner tous les éléments et faire une comparaison de cette façon, mais sans avancer un chiffre global en pourcentage. Je n'ose pas lancer un chiffre; certains éléments, qui sont coûteux dans un service interne, sont, dans un cabinet comme le mien, forcément passés du côté de la clientèle.

Par exemple, dans un service interne on doit souvent répondre à des demandes de renseignements. Dans un cabinet de traduction, ce genre d'échange est calculé quelque part et c'est le client qui paie forcément.

Donc, la comparaison, ne serait-ce que sous ces aspects, n'est pas possible. Est-ce que cela répond un tout petit peu à votre question?

Jean Gordon:

Nous avons les mêmes problèmes à savoir quoi inclure ou ne pas inclure. On a toujours l'impression que dans l'entreprise privée tout est tellement plus clair et j'espérais avoir enfin une réponse claire, nette et précise.

Raymond Frenette:

Je peux vous dire que ces choses nous coûtent beaucoup moins cher dans un cabinet que dans un service interne, mais la comparaison ne vaut pas du tout.

Michel Guillotte, Centre de linguistique de l'entreprise:

Je reprends la phrase de mon ami, Raymond Frenette: "Dans un cabinet de traduction, ces choses coûtent moins chère que dans l'entreprise privée". À priori cela semble vrai. Je vais quand même me permettre d'aligner quelques chiffres en énumérant les critères sur lesquels ont reposé les constatations qui ont été faites. Dans une bonne moyenne d'entreprises de technicité différente ayant des aires d'activité plus ou moins étendues, avec des domaines de traduction également variables, on s'est rendu compte que le coût de la traduction interne variait entre 40 et 65 cents le mot. Il faut pondérer ces chiffres en fonction des salaires versés aux traducteurs, des coûts de la documentation, des lignes téléphoniques, du papier, des bureaux, de l'espace utile, etc., qui peuvent varier, et en fonction des charges fixes, c'est-à-dire à peu près 25 % de charges sociales qu'il faut ajouter à tout salaire que l'on verse dans le secteur privé. C'est une donnée qui amène évidemment beaucoup de gestionnaires d'entreprise à faire cette comparaison entre leur coût de revient, qu'ils divisent par le nombre de mots traduits, et les prix qui sont pratiqués sur le marché des cabinets de traduction.

Pierre Gagnon, Westinghouse Canada:

On peut peut-être ajouter une autre dimension à cette question des coûts. C'est l'importance qu'on accorde dans l'entreprise à la production de mots versus la notion de service à l'entreprise, d'aide à la mission de l'entreprise. Les coûts sont alors bien différents, parce qu'on n'est plus dans une position de production.

L'autre aspect qu'il faut considérer est la valeur qu'on accorde à la qualité en considérant l'image de marque qu'on veut refléter. Ici, la notion de production disparaît. Dans les entreprises, on commence aussi de plus en plus à considérer des aspects de service et d'aide à la mission de l'entreprise plutôt qu'une simple machine de transposition de mots, ce qui influe beaucoup sur les coûts et peut même les réduire lorsqu'on a une stratégie à long terme.

Robert Dubuc, Radio-Canada:

J'ai été bien sensible au panégyrique que François Gauthier a fait de l'utilité du service de traduction dans une entreprise. On pourrait presque polycopier son allocution et la distribuer à tous les décideurs dans les entreprises pour leur faire prendre conscience de certaines valeurs difficilement comptabilisables, mais réelles, que le service de traduction représente dans l'entreprise. Mais à la suite de la crise économique, j'ai l'impression que notre cote d'amour n'a pas été à la hausse dans les entreprises, et que l'ensemble des décideurs ont laissé voir qu'ils considéraient que la fonction linguistique était beaucoup plus un luxe qu'une caractéristique essentielle, au mieux quelque chose qui pouvait adoucir ou tempérer les exigences gouvernementales. Or je pense que cela a eu beaucoup d'influence sur l'évolution de la traduction, à Montréal en particulier.

D'abord, l'emploi de nouveaux traducteurs est presque tombé à zéro, et à moins de zéro pour les terminologues. Et on semble s'orienter vers un recours de plus en plus systématique aux traducteurs indépendants ou aux cabinets de traduction. J'aimerais savoir ce que pense de cette évolution l'aréopage auguste ici présent. Doit-on l'encourager ou s'y adapter? Quelles mesures doit-on prendre pour assurer la qualité, pour éviter la concurrence déloyale et la pratique de tarifs dérisoires?

Louise Sansregret, Via Rail:

Je pense qu'il faut faire extrêmement attention au recours systématique à des services de traduction externes. Je dirige un service de neuf personnes, dont quatre réviseurs qui ne font que du contrôle de la qualité de textes traduits par des cabinets. Avant mon arrivée, aucun contrôle de la qualité n'était fait, mais je vous assure qu'il est extrêmement essentiel de le faire.

François Gauthier, Téléglobe Canada:

Il n'y a pas vraiment de réponse encore à la question que pose M. Dubuc. C'est un peu la raison pour laquelle le Comité des gestionnaires de services linguistiques s'est créé: essayer d'amorcer une réflexion entre gestionnaires de services linguistiques pour évaluer la situation et voir dans quelle mesure on peut influencer la direction que les services linguistiques d'entreprises et les cabinets de traduction vont prendre. Il n'y a pas de réponse toute faite, mais beaucoup de gens réfléchissent à gauche et à droite. Nombreux sont aussi ceux qui doivent se défendre seuls contre les entreprises qui, à la première difficulté, songent à couper d'abord dans les services linguistiques. Le comité des gestionnaires ne vise pas nécessairement à se défendre, mais au moins à savoir où on va.

Richard Malo, Générale Électrique:

En réponse à M. Dubuc, j'ai connu toutes les périodes, de l'époque où nous faisions presque tout à l'intérieur à aujourd'hui, où nous faisons traduire par un cabinet de traduction une très grande quantité de nos travaux. Avec la crise économique, les décideurs ont essayé de réduire le plus possible le service interne qu'ils trouvaient cher. On constate cependant les limites du recours à l'extérieur, non pas tellement à cause de la qualité, mais en raison de ce que j'appellerais la cuisine (menus travaux internes, textes confidentiels, terminologie maison).

Dans mon entreprise, nous voyons là une raison de conserver un certain noyau intérieur. Il y a d'autres raisons aussi, dont les contacts avec un cabinet de traduction. Là je rejoins le commentaire de Louise Sansregret. Il faut avoir à l'intérieur de la compagnie des gens qui connaissent le métier pour assurer entre autres, la révision, le contrôle de la qualité et une relation entre professionels avec les cabinets de traduction.

Raymond Frenette:

Robert Dubuc touche un point fondamental. Il y a deux volets à cette question: d'une part la comparaison entre les services interne et externe, et d'autre part les tarifs. Pour éclairer le débat, pensons aux autres professions: ingénieurs, comptables, avocats. Il n'y a pas lieu d'établir une incompatibilité entre services interne et externe, et surtout d'établir des comparaisons quant aux coûts. Ce sont tous des professionnels de la traduction: les uns doivent vendre leurs services professionnels de l'intérieur et les autres, obéir aux lois assez implacables du marché, des gens qui ont pignon sur rue. Les autres professions font face aux mêmes risques que nous.

Quant aux tarifs, s'ils ne se stabilisent pas à un certain seuil, les gens s'intéresseront de moins en moins à cette profession, que ce soit à titre de traducteur indépendant, de pigiste dans un cabinet ou de traducteur à l'intérieur. Quand on parle de ventes, à l'extérieur comme à l'intérieur, il y a trois niveaux. Le premier est le niveau purement commercial, soumis à la loi de l'offre et de la demande; il s'agit du niveau utilitaire qui donne sa raison d'être à la profession, le niveau de l'efficacité des communications internes et externes.

Le deuxième niveau est celui de la mission imposée par les lois sur les langues, tant fédérales que provinciales, mission sur laquelle s'appuient peut-être trop lourdement un certain nombre de traducteurs. Je pense que forcément une loi sur les langues revêt un caractère un petit peu artificiel; la loi doit reposer sur des réalités plus profondes que la loi elle-même, sans quoi, comme toutes les lois, on n'y obéit pas. Vient en dernier lieu la mission sociale, endossée à outrance par les uns et refusée par les autres. C'est le niveau des communications entre les gens, de la culture, de l'évolution de la langue. Des trois niveaux, le volet commercial demeure à la base.

Joyce Irvine, Socio-administrative Group, Secretary of State:

I would like to pursue the discussion on the role of contract translation. Up to what point do you think it's possible to have recourse to outside translation? Do you revise systematically everything done on contract? What kind of services do you provide to the people who work for you on contract? For what kind of texts and in what circumstances do you go outside?

Richard Malo:

It's not a question, it's a program. First, I want to say that internal translation is not competitive with outside translation because of the very special services required from internal services. Long and somewhat easy documents requiring plain good translations are sent outside. Are kept in-house "la cuisine", difficult translations, plus all the other services like consultations, communications, public relations, lobbying, etc., things that have nothing to do with translation, which are not asked from outside translation firms.

As to revision, we do revise only part of the work done outside. We deal with outside firms that we trust. But still, revision is an integral part of our jobs and we do it for outside as well as for internal translations.

Viviane Julien: Compagnie de la Baie d'Hudson:

Sans vouloir anticiper le résultat des travaux du Comité de gestionnaires de l'ACFQ, j'aurais tendance en nous entendant parler à dire que le mot clé serait probablement la flexibilité dans ce domaine. Analyser les besoins de l'entreprise, mais être très prudent dans l'embauche de traducteurs à plein temps et se garder une porte ouverte, en en faisant faire une portion à l'extérieur. Mais je suis tout à fait d'accord avec ce que Louise Sansregret disait tout à l'heure: il demeure absolument essentiel que la traduction faite à l'extérieur, pour qu'elle réponde non seulement aux critères de qualité de l'entreprise, mais encore respecte la terminologie utilisée, fasse l'objet d'une révision, d'un contrôle de qualité interne.

Jean-François Joly, STQ:

René Deschamps aurait-il des conseils à donner sur ce qu'il faut faire, et ce qu'il ne faut pas faire, lorsqu'on donne du travail à l'extérieur? Est-ce qu'il aurait des commentaires à faire sur les appels d'offre, sur l'assistance que le service interne doit ou peut fournir au cabinet ou à l'indépendant qui fait le travail pour la compagnie: l'assistance terminologique, par exemple?

René Deschamps, Bell Canada:

C'est une question difficile. Les contacts qu'une entreprise, qu'un service linguistique peut avoir avec les cabinets dépendent beaucoup de l'entreprise. On ne peut pas ici donner de grands principes qui peuvent s'appliquer dans tous les cas.

Au sujet des appels d'offres, il n'y a rien de mal à cela, en soi. C'est un processus normal dans une grande boîte. Mais en traduction, comme on ne transige pas avec des fournisseurs de biens matériels, mais bien avec des services professionnels, il se pose quelques difficultés.

Sans faire des appels d'offres comme tels, on entreprendra des pourparlers avec différents cabinets. Parce que tout le monde se connaît dans le milieu de la traduction, il est facile de faire le tour des fournisseurs et d'en arriver à un arrangement raisonnable compte tenu des budgets alloués.

Pour ce qui est de la proportion des textes envoyés à l'extérieur, une foule de facteurs entrent en jeu: les besoins, les sommes allouées à la traduction, le personnel en place, leur qualité, les cabinets disponibles et bien d'autres. On peut cependant affirmer qu'il y a eu évolution depuis 30 ans.

Depuis deux ou trois ans, la proportion de textes envoyés à l'extérieur tend à augmenter, pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'embauche dans les entreprises, donc baisse du personnel en raison des départs naturels. Dans ce contexte, la proportion des textes envoyés à l'extérieur peut monter, mais cela n'a rien à voir avec les besoins réels. Nous traversons une phase difficile, compte tenu de la crise économique parce que la préoccupation première des entreprises, c'est l'argent, la rentabilité. Nous ne sommes pas pas plus victimes dans un service linguistique que les comptables ou les ingénieurs. C'est la même loi partout, la même question que l'on pose: combien cela coûte-t-il? Les services linguistiques ne sont pas davantage victime des restrictions que les autres services.

Rapporteur: Michel Joanis, Chef
Pêches et Océans
Secrétariat d'État

- Trade and Cultural exchanges: the Advantages of Multilingual Services -
Jim Cummins, Modern Language Centre,
Ontario Institute of Studies in Education

- Informer et s'informer: avantages économiques et culturels des services multilingues -
Jim Cummins, Modern Language Center,
Ontario Institute of Studies in Education

Résumé

Les langues ancestrales sont une ressource précieuse pour la société canadienne. Outre les avantages éducatifs, intellectuels et culturels que peut procurer la connaissance d'une deuxième, voire d'une troisième langue, la société dans son ensemble peut bénéficier de la diversité linguistique et de l'accès aux nombreuses cultures du monde. Vu l'interdépendance et la compétitivité croissantes qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, la maîtrise de plusieurs langues peut faciliter les échanges commerciaux, la diplomatie et l'espionnage. Dans l'avenir, les polyglottes jouiront d'un atout encore plus grand dans un monde de plus en plus compétitif. Nous connaissons mal l'efficacité de l'enseignement des langues ancestrales, et il faudra faire plus de recherches afin d'évaluer le succès des programmes pour différents types d'élèves et de déterminer dans quelle mesure les Canadiens de naissance ainsi formés pourront répondre aux futurs besoins des entreprises et de l'administration publique.

Summary

Heritage languages constitute a valuable resource in Canadian society. In addition to the educational, intellectual and cultural advantages to be gained by children in developing proficiency in second and third languages, there are broader advantages for society as a whole in terms of linguistic diversity and the access to cultures of the world which such diversity entails. In a world that is at once increasingly interdependent and increasingly competitive, multilingual skills can help provide effective access to international trade, diplomacy and intelligence. In future, individuals who are multilingual will have even greater advantages in an increasingly competitive world. The evidence with respect to the effectiveness of heritage language teaching is scattered and more research is required to evaluate how successful the programs are for different types of students and how adequately Canadian-born students who graduate from such programs will be able to fulfil the projected multilingual needs of business and government.

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Nous avons parlé jusqu'ici de langues officielles. Il y a quand même d'autres dimensions aux services linguistiques: il y a tout l'aspect multilingue. Le Bureau des traductions en particulier traduit vingt millions de mots chaque année en langues autres que l'anglais et le français. Je suis sûr que l'entreprise privée fait beaucoup appel aussi aux services multilingues. C'est normal. Pour exporter à l'étranger, il faut bien traduire toute la documentation requise dans la langue du pays vers laquelle nous voulons exporter. Nous avons donc voulu ajouter cette dimension au Colloque.

Nous avons voulu aussi, pour vous sensibiliser au problème, parler de langues autochtones. À ce sujet, je vous signale que nous avons, au secrétariat et dans la salle d'exposition, un excellent article de Michael Foster, paru dans "Langues et Sociétés", sur les langues autochtones au Canada.

Je vous engage à le lire. D'après l'auteur, il n'y aurait que trois langues autochtones qui auraient des chances de survie au Canada. Nous en reparlerons plus tard. Pour l'instant, je voudrais vous présenter M. Cummins.

Jim Cummins is a native of Ireland. Luckily for us, he immigrated to Canada in 1971 and received a PhD degree in educational psychology from the University of Alberta in 1974. He is currently an associate professor in the Modern Language Centre of the Ontario Institute for Studies in Education. He has carried out research on bilingualism and bilingual education in Canada, the United States and Ireland. He is also the director of the National Heritage Language Resources Unit within the Modern Language Centre. This unit has recently been established through a grant from the Secretary of State Department.

Jim Cummins, Modern Language Center:

Let me begin by talking for a few minutes about the Heritage Language Resource Unit. In Toronto, we are presently trying to cope with the more than 70 languages other than English and French and the native languages that exist in this country, and with issues like setting up computerized data bases for these languages and word processing in a variety of languages. Before I begin the more formal part of the presentation, I would like to share with you some of the things that we hope to accomplish in the resource unit. It's actually a centre, but because it's located within the Modern Language Centre, we're calling it a resource unit to avoid confusion. The mandate of the resource unit is threefold. First of all we wish to establish a clearing house of materials dealing with heritage languages, in other words, teaching materials that

are used in supplementary schools and in heritage language programs in the regular school curriculum. Secondly, we want to carry out teacher development activities. As many of you I'm sure are aware, there is an enormous amount of heritage language teaching going on in the supplementary schools across Canada, and this is largely being carried out by people who have relatively little training in the methodology of teaching languages. Part of our mandate is to develop materials and carry out in-service training to promote the efficiency of language teaching for the other languages. And thirdly, we want to carry out research in the area, to try and build a knowledge base that can promote policy with respect to heritage languages.

One of the things that I'll touch on in the more formal part of the presentation concerns this. A significant amount of money is currently being spent by both the federal and provincial governments on promoting heritage languages. For example, in Ontario the provincial government spends about $9 million annually to support its heritage language program. And there are approximately 90,000 students enrolled in heritage language courses funded by the provincial government in Ontario. One of the things that is obviously relevant to this investment is the effectiveness of the money being spent. Are the goals being achieved? If not, what can be done to facilitate their achievement? We want to build a research base that will contribute to policy in the area and provide parents with information regarding which language to use in the home and how they can best promote heritage languages in the home as well as in the schools.

There is an information sheet on the table outside that outlines some of the functions and activities of the resource unit. And if any of you travel south to Toronto, please drop in and visit us. We're located on the 10th floor of the Ontario Institute for Studies in Education.

Let's deal now with the issue that I've been asked to talk about, namely trade and cultural exchanges and the advantages of multilingual services. I think it may be relevant if I give you some background about myself in this regard by telling you about where my own interests in languages and language learning began. I spent about eight years studying two languages, namely classical Latin and Greek, which are usually described as dead languages, and I also spent about 14 years studying another language, namely Gaelic, or Irish as we used to call it, whose foothold on existence is precarious indeed. The investment of time and money in the latter was usually justified by what could be termed "heritage reasons". The phrase "gan teanga, gan tir", which can be literally translated, "without a language, without a country", was frequently invoked to bring home to us protesting youngsters the importance for our future identities, and that of Ireland itself, of

gaining proficiency in Gaelic. The justification for Latin and Greek was clearly different. Unlike modern languages we were told that these languages had educational value in and of themselves. Studying these languages conferred mental discipline in a way that was denied to any other tongue. At least that is what we were told. The crucial importance attached to the study of languages and particularly dead languages in those days by the Jesuit fathers, at least in Ireland, can be seen in the fact that high school students in the top stream were required to choose Greek over Science and, for most, the only non-language subject studied for the Leaving Certificate or High School Graduation Examination was Mathematics.

Since those days I've tried to maintain what I gained from my education, but also to compensate for what I missed, by taking a scientific view of language and language acquisition through the study of applied linguistics. What comes out of the research that I've been able to carry out and also from many other recent studies partially vindicates the views of the Jesuit Fathers, but also shows the limitations of those views. The partial vindication comes from many studies suggesting that cognitive and educational benefits accrue to children who develop bilingual skills in early childhood. The benefits are especially apparent in children's acquisition of what is called "metalinguistic awareness", in other words, the awareness of and sensitivity to language in general. Bilingual children seem to be better able to and more inclined to manipulate language or to play with it.

Many years ago, a Soviet psychologist named Vygotsky expressed this phenomenon by noting that being able to express the same thought in different languages enables the bilingual child to "see his language as one particular system among many, to view its phenomena under more general categories, and this leads to awareness of his linguistic operations" (1962, p. 110). I'm sure this is something that most translators are very aware of in their own work and probably in their own development. A personal example from my own daughter also illustrates the opportunities provided to bilingual children to play with language and, in the process, to become more aware of the subtleties of meaning. We were driving somewhere one evening and listening to the radio in the car when the announcer said something to the effect that "in the next hour we will hear some music from Mozart and also some poems by Percy Shelly". My daughter turned around to me on hearing this and said "Percy Cottage". I looked at her as if she were crazy and wondered if the pressure of grade 3 French immersion was finally getting to her, and asked her what she meant. She patiently explained to me the following sequence: Percy Shelly, Percy Chalet, Percy Cottage! I think it illustrates the tendency that children who are developing bilingual skills have to experiment with language, to play with it and basically to

enjoy it a lot more, and the awareness that develops from this. Part of the educational significance of this derives from the fact that children who do develop this kind of linguistic awareness, also tend to be more inclined to pursue language studies for their own sake and are better able to manipulate language, which is essential to most aspects of education.

The point that I want to make is in fact a rather obvious one: namely that a considerable body of research and anecdotes like the one I have just told you strongly suggest that there are personal and educational advantages for children who acquire bilingual skills either in the home or in the school. Thus, my mentors back in Ireland were at least on the right track in viewing the study of languages as important educationally. However, where I now believe their emphasis was questionable is in their assumption that dead languages are blessed with almost miraculous powers for cultural and intellectual enrichment that are denied to languages that still count themselves among the living. A frequently quoted statement by Goethe is relevant here. He said: "The person who knows only one language does not truly know that language". In other words, as the research suggests, knowledge of a second language confers a greater understanding of one's first language, and this applies equally whether the languages in question are Urdu and Latin, French and English, or Chinese and Swedish.

In short, there are educational, intellectual and cultural benefits to be gained by individual children in developing proficiency in second and third languages. This alone obviously constitutes a justification for supporting the maintenance of the 70 or so languages in addition to English and French and the native languages that exist in Canada today.

However, the major focus of my presentation is not so much on the individual child but on the broader advantages for Canadian society as a whole in promoting the nation's linguistic resources. The cultural benefits of linguistic diversity, and the access to the cultures of the world that linguistic diversity entails, have received considerable attention since Book IV of the B & B Commission was made public and need not be reiterated in detail. Let me just quote one passage from that volume to illustrate the point:

> "The presence in Canada of many people whose language and culture are distinctive by reason of their birth or ancestry represents an inestimable enrichment that Canadians cannot afford to lose . . .Linguistic variety is unquestionably an advantage, and its beneficial effects on the country are

> priceless" (Book IV, The Cultural Contributions of the Other Ethnic Groups, 1969, p. 14).

Now this is all very well, many people might argue (and indeed, as you're probably aware, in cities such as Toronto there has been a vehement debate about heritage languages), but the cultural benefits that are supposed to accrue from promoting linguistic diversity are somehow intangible, whereas the scarce resources - in other words, money - that go to support heritage language development are extremely tangible. A very frequent argument that comes up in Toronto (and I'm sure elsewhere) in our yearly no-holds-barred free-for-all on heritage languages is that this is a luxury that our society just can't afford. As expressed by one woman who wrote to the Toronto Star about a year ago: "If so much as one penny can be found to spend on this luxury, surely it should be spent on the more urgent of our priorities". I think it is fair to say that this represents a frequent objection to the promotion of heritage languages.

Now the response to this financial concern that has been increasingly expressed by businesspeople, educators and politicians among our newly-rediscovered friends in the United States is that lack of foreign languages expertise in the United States is seriously jeopardizing American efforts in the areas of international trade and diplomacy, as well as in the area of national security. In fact, the President's Commission on Foreign Languages and International Studies set up by President Carter in the late 70s spoke of a "crisis" for American interests as a result of their linguistic incompetence. The present administration in the United States also appears to be sympathetic to this view. Terrell Bell, who is President Reagan's Secretary of Education, in 1981 described Americans as a nation of "monolinguistic bumpkins". Perhaps one reason for the present administration's interest in this area derives from the serious problem that agencies such as the CIA have in recruiting staff and specifically personnel with foreign language skills. For obvious reasons it's hard to be a good spy if you don't speak the language of the people you're spying on.

One of the issues that has come up frequently in the United States in the past three or four years is that American national security has been seriously jeopardized by the fact that Americans do not have access to the languages of the people with whom they are either in military or financial competition.

I would like to give you some facts and anecdotes to illustrate the dimensions of the "crisis" that the President's Commission identified. These deal with both trade and national security issues.

First of all, when a Soviet soldier went to the US Embassy in Kabul, Afghanistan to defect in September 1980, no one could figure out why he'd come to the embassy because no one spoke Russian. A second illustration is that before the hostage crisis in Iran in 1978, only 9 of the 60 foreign officers could speak even minimal Parsi, and it's been argued that the American security or the CIA were not informed about the upcoming crisis in the state of the country because they literally did not have their ears to the ground, in the sense that they had very few people who could speak Parsi. Another amusing example is that during his trip to Poland, former President Jimmy Carter expressed his hope to the Poles "to learn your opinions and understand your desires for the future". However, the United States translator mistakenly substituted the Polish word for "lusts" rather than "desires". Obviously the message was distorted. Another example is that there are said to be more teachers of English in the Soviet Union than there are students of Russian in the United States. A couple of anecdotes dealing with trade issues also illustrate how important linguistic skills are for foreign trade. Pepsi-Cola, for example, wanted to get across the slogan "Come alive with Pepsi" in an ad it was putting in a Chinese or Taiwanese journal - in fact it was the Reader's Digest - and it almost appeared in the Chinese translation as "Pepsi will raise your ancestors from the dead". That's one way of coming alive. Another example is with General Motors' attempt to sell the Chevy Nova in South America. They were having trouble selling the car. It wasn't selling the way their market surveys had predicted it would and they eventually realized, after they got a native Spanish speaker to look at the problem, that the word "Nova", when it's broken up into Spanish becomes no va, which means literally that it doesn't go. To try to sell a car whose name says it doesn't go obviously isn't too smart. There are a variety of examples like this that illustrate the rather obvious point that if you want to get into foreign markets or be effective in international diplomacy, foreign language skills or second language skills are extremely important. One of the people in the States who has been very prominent in pushing this view is Congressman Paul Simon who discussed the issues in his book The Tongue-Tied American and his phrase "You can buy in any language but you can't sell in any language" is frequently invoked to link the enormous American trade deficit with countries such as Japan to the lack of foreign expertise on the part of American businesspeople. For example, there are over 10,000 Japanese businesspeople in the United States, virtually all of whom can speak English, but less than 1,000 businesspeople in Japan, few of whom have any degree of competence in Japanese. And then one wonders why there's a trade deficit.

The point is again an obvious one, but the same arguments apply to Canada as to the United States. In recognition of this, the Multiculturalism Directorate in its

submission to the McDonald Commission on the Economy forcefully made the point that funds spent on promoting heritage languages actually represent a crucial investment in Canada's economic future in a world that is at once increasingly interdependent and increasingly competitive:

> "The fact of maintenance of cultural customs and languages by ethnic groups in Canada, provides Canada with a unique economic advantage in that there exists at our disposal a pool of Canadians with language and cultural skills which can facilitate trade and diplomatic links with the rest of the world ... (however), this resource in terms of human capital, is still largely underutilized and underexploited" (1984, p. 17).

The brief gives numerous examples of how the use of multilingual personnel represents good business. One Canadian brokerage firm, for instance, attributes about 15% of its total sales, both domestic and international, directly to the company's policy of multicultural hiring.

From time to time one sees advertisements in national newspapers that require multilingual skills. I have one in front of me which is an advertisement for a training manager. Across the top in large latters is "Manager" and below it is printed "Multilingual". They want people who have proficiency in English/French and fluency in one other language. These are examples of companies looking to the future and projecting their needs in an increasingly interdependent world, and realizing that people who have skills other than or in addition to English and French are relevant to their long-term goals. I think another example of this trend is in new technological advances, some of which we have next door (at the display of technical aids to translation). As one example which is relevant to us in the Heritage Language Resource Unit since we may be acquiring this system, Xerox has recently developed a system of multilingual word processing for its Star Information System (see Becker, Scientific American, July 1984). The system can simultaneously handle a large variety of languages and scripts including Japanese, Chinese, Arabic, Hebrew and of course all the European languages. Clearly a multinational company such as Xerox, or IBM which as you can see next door has a similar system, doesn't invest enormous amounts of R & D funds in a system such as this unless it is firmly convinced that there is a significant business market for multilingual services and specifically for multilingual word processing services.

In establishing the National Heritage Language Resource Unit at the Ontario Institute for Studies in Education, the increasing multilingual needs of Canadian business and government agencies in the kind of interdependent world that we're increasingly experiencing can be translated into one four-letter word: JOBS. There is already evidence that French-English bilinguals earn more than their unilingual counterparts in Canada. For example, a study for the Economic Council of Canada showed that in 1980 bilingual men across Canada earned 11% more than unilingual ones while bilingual women had a 12% advantage. Obviously this was strictly so in Quebec, but outside of Quebec the differentials in favour of bilinguals were 7% and 4% respectively for men and women, which is still significant. This gap widened between 1970 and 1980. The trends that I've reviewed suggest that individuals who are multilingual, in other words, who have proficiency in other languages in addition to English and French, will have an even greater advantage in an increasingly competitive job market.

A recent story in the Globe and Mail on October 4th, just six days ago, illustrates what I believe and what I hope will be the trend of the future in Canada. It's entitled "Looking Ahead, B.C. Pupils Learn Japanese". I'll just read you some excerpts from this article which some of you may have seen:

> "Some elementary students at St Michael's University School are studying what may become the computer language of the future - Japanese. For 20 minutes each day after lunch, children in Grades 1, 2 and 3 study Japanese. And the response, says headmaster John Schaffter, has been terrific. He says 'The students just soak it up at that age.' ... The Japanese-study program is being financed by Calgary millionaire Richard Bonnycastle, who made his fortune in publishing and oil. He's concerned about Canadians falling behind other countries in the world economy, said Mr Schaffter ... (and) he feels we should be training our students in Japanese and providing better training in other languages, math and computers ... Seiji Masuda, the father of two Japanese students boarding at St Michael's University School, matched Mr Bonnycastle's initial contribution. Canada, he said, will increasingly depend on trade with Pacific Rim countries, especially Japan, adding that Canadians would be wise to

> take a tip from Japanese businessmen who have taken the trouble to learn English before negotiating with Canadians".

This is again the same point that I made earlier on. If you looked in the Globe and Mail today, you'd also see an article dealing with the government of I believe Manitoba, which has sent a delegation to several Asian countries to explore ways of increasing trade, specifically with respect to potash. In this kind of trade and cultural exchange, people who speak the language and are familiar with the culture can play extremely important roles in facilitating communication.

Let me, however, end on a cautionary note. I suggested that the significant amounts of money spent by provincial and federal governments in promoting children's knowledge of their heritage languages actually represents an investment in Canada's economic future as well as enriching the nation's cultural resources. There's one assumption underlying this argument which I haven't touched on yet however. This is the assumption that the money spent on heritage language teaching actually translates into effective maintenance or acquisition of those languages. If students graduate from supplementary language schools or heritage language programs with minimal or seriously inadequate skills in the language, then we might legitimately question the wisdom of the investment, or at least re-evaluate it.

The history of language teaching in Canada (at least outside of Québec) and in other English-speaking countries is not reassuring in this regard. In general, when the second language is taught as a subject for 30 to 60 minutes per day, a few linguistically-talented students manage to acquire reasonable proficiency in the language but the vast majority acquire only minimal proficiency. French immersion which uses the language for real communication is obviously very different in this regard. It is one of the few programs that appears to be effective for a large majority of students.

With respect to the effectiveness of heritage language teaching, we have only scattered pieces of evidence. A major difference from the teaching of French as a second language is that many students already have some degree of proficiency in the language, so the goal is maintenance and continued development rather than acquisition from scratch. In this regard the period of two-and-a-half hours or three hours a week may be effective in providing enough reinforcement to maintain that level of language development. We have some evidence, from an ongoing study that the OISE is conducting among Portuguese students in grade 7, that attendance at a Portuguese supplementary

school did make a significant contribution to the development of students' Portuguese skills, especially their literacy skills. But I think we need a great deal more evidence than just scattered pieces of evidence like this.

However, if we pursue the business mentality, any businessperson who invests the amount of money that governments across Canada are spending on heritage languages would want some assurance that the money is being well spent, in other words that the programs are meeting their objectives. In short, there is a need to evaluate how successful the programs are for different types of students (for example second generation vs. third generation - students who were born in Canada as opposed to those who may have immigrated), and how adequately Canadian-born students graduating from these programs will be able to fulfil the projected multilingual needs of business and government. I've already, I think, documented trends that suggest that these needs are very definitely there, and developing home-grown linguistic resources is potentially much more cost-effective than trying to teach the language to adults who have no background in it. A study of what exactly the multilingual needs of business and government in Canada is relevant to planning in this area, and we also need to evaluate just how good the language skills are that the children develop from heritage language programs.

On a final note, in regard to evaluation of the success of heritage language programs, we want to ensure that we are not producing future translators or interpreters of the calibre of Jimmy Carter's Polish interpreter mentioned earlier on. I'm sure that when our politicians or businesspeople greet foreign visitors or go to foreign countries and express Canadians' desire for closer co-operation, they would be very perturbed if the translation were to convey Canadians' lust for more intimate involvement.

Peter Christensen, Multilingual Services, Secretary of State:

You made the point that a wider knowledge of languages like Japanese and Russian would confer obvious economic and military benefits, etc., on the nation as a whole. But what about heritage languages like Armenian, Ukrainian, Cree or Inuktituk which are not trade languages? How do you justify investing a lot of money in promoting all heritage languages as opposed to just those which happen to coincide with the world's major trade or reading languages?

Jim Cummins:

Obviously, not all heritage languages are equal in terms of their potential for furthering Canada's economic interests. But I am suggesting this as being one neglected

but significant argument in favour or promoting heritage languages. It does not apply equally to all languages, but it is one of a number of arguments that can be used to support heritage language teaching, in addition to the more traditional multicultural type of argument. I think that even in the case of a language that is not economically powerful, in the sense that the community or the country of origin of the community that speaks a particular language doesn't represent the kind of power that Japan or China for example do, there is an economic or diplomatic rationale for promoting skill in that language. For example, people with skills in certain languages can help facilitate the involvement of Canadian agencies like CIDA or other government or business groups in Third World countries. They can help ensure that money is spent more effectively, and may prevent problems due to cultural misunderstanding between the donor and the recipient country.

Laurent Fillion, Secretary of State:

I'm afraid that is all the time we have for this very interesting subject. We could go on discussing this matter and other matters being discussed within this symposium for days. I would like to thank Jim Cummins for a very comprehensive and in-depth analysis of the situation concerning other languages, besides French and English, in Canada. I suspect Mr Laforge will probably pursue this further later on when he deals with how we can reconcile official bilingualism and multilingualism in Canada.

Rapporteur: Barbara Schultz
Multilingual Services
Secretary of State

- Les langues autochtones: un patrimoine précaire
Table-ronde présidée par John MacDonald
ministère des Affaires indiennes et du Nord

- Native Languages: A Precarious Heritage
Round-table discussion chaired by John MacDonald
Department of Indian and Northern Affairs

Résumé

John McDonald du ministère des Affaires indiennes, l'animateur de la table-ronde sur les langues autochtones, fait le point sur l'évolution des services existants en langues autochtones. Il présente ensuite chacun des participants, et résume en deux mots le propos de chacun.

Louis-Jacques Dorais, anthropologue de l'Université Laval, brosse un tableau des problèmes de la traduction en langues autochtones. L'existence d'une trentaine de langues ou dialectes pose, au départ, un problème d'organisation des services de traduction. D'autre part, on semble mettre l'accent sur la quantité des traductions plutôt que sur la qualité ou l'utilité de celles-ci. En dehors des textes officiels et de recueils de contes anciens, on ne trouve pas grand-chose sur les préoccupations actuelles des autochtones. Cela tient au fait qu'on envisage la question de la traduction sous l'angle politique plutôt que culturel. M. Dorais invite les responsables à réfléchir à la question.

L'exposé de Jim Morris du Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion, au Secrétariat d'État, porte principalement sur les Cris et les Ojibwés du Nord de l'Ontario. Conscients de la nécessité de faire contrepoids à l'influence de la civilisation blanche, les centres culturels et les sociétés de communications de cette région ont décidé, en 1973, de se doter de stations de radio communautaire. En outre, les centres culturels travaillent à l'établissement de terminologies autochtones qui serviront, entre autres, aux annonceurs. Grâce à la mise sur pied en avril 1983 du programme d'accès à la radiotélédiffusion, ces stations ont pu être constituées en réseau. Ce programme, dont les crédits proviennent de trois ministères (Secrétariat d'État, Affaires indiennes, Communications), finance treize sociétés de communications autochtones, dont deux groupes inuit.

Gertrude Tom parle brièvement de son expérience d'interprète au Yukon. Elle a surtout fait office de "truchement" entre la population autochtone et les représentants de la civilisation blanche: médecins, infirmières, juges, membres de la commission d'enquête sur

le pipe-line. Actuellement, elle travaille à l'élaboration de lexiques, surtout pour les écoles. Enfin, elle montre la langue aux enseignants blancs qui, en retour, apprennent aux autochtones comment enseigner.

Lucy Ivolupto de Yellowknife parle également de son expérience. Originaire de la terre de Baffin, Mme Ivolupto a travaillé comme interprète dans des domaines très variés, depuis la consultation familiale, en passant par les procès et les interrogations policières, jusqu'aux soins hospitaliers. Elle a également travaillé pour le secteur privé, notamment les sociétés minières et pétrolières et les médias (presse, télé, radio). Selon Mme Ivolupto, il existe deux grands problèmes auxquels il faut s'attaquer sans tarder. Il faut d'abord former des dessinateurs et graphistes qui pourront expliquer - par leurs oeuvres - la culture autochtone à la population blanche (les touristes en particulier). Il faut ensuite moderniser la langue, c'est-à-dire créer des mots pour traduire les nouvelles idées qui viennent du Sud.

Cindy Gilday, de la nation Déné, est responsable des services de traduction du bureau national des Déné. Le titre de la table-ronde, "un patrimoine précaire", lui semble mal choisi, car il implique un défaitisme qu'elle n'accepte pas, à savoir que certaines langues autochtones sont appelées à disparaître. Cette attitude serait un héritage de l'Église et de l'école. Mme Gilday parle ensuite du bureau national des Déné, qui assure des services de traduction/interprétation depuis dix ans. Ces services sont nécessaires du fait que la plupart des chefs ont oublié leur langue ou connaissent trop mal l'anglais pour le lire ou l'écrire. Malgré le manque de moyens, les efforts ne se relâchent pas et on continue de recruter des aînés comme traducteurs ou comme formateurs.

Sam Metcalfe, originaire du Labrador, est agent des communications au ministère des Affaires indiennes. Après une courte digression étymologique (Inuit = les hommes, Allait = les autres, Qallunaat = les gens au front haut (Européens), Hello-gaaluit = les Canadiens anglais, Ouioui = les Canadiens français), il aborde le sujet de son exposé: la terminologie inuktitut. Un peu en blague, il compare l'inuktitut à l'anglais: dans un dictionnaire anglais, on trouve un mot suivi d'une explication; en inuktitut, on trouve une explication, mais pas de mot. D'où l'urgence d'établir une terminologie. Et de là l'utilité du travail de l'Institut culturel inuit qui, depuis plusieurs années, organise, avec l'aide du gouvernement des Territoires et du ministère des Affaires indiennes, un séminaire annuel sur la terminologie, dans le but de créer des termes dans les domaines les plus variés (politique, médecine, ressources naturelles, comptabilité, technique, etc.).

Frank Cserepy, chef du Bureau des langues des T.N.-O., apporte des précisions sur les langues ou dialectes menacés de disparition. Sur la douzaine de dialectes parlés dans les Territoires, certains comptent à peine cinquante locuteurs (le cri), alors que d'autres en ont plus de six mille. Fait assez étonnant, le français langue maternelle se situe au milieu de la liste en fonction du nombre de locuteurs. D'après l'article de Michael Foster, ethnologue au musée de l'Homme, une langue qui compte moins de 5,000 locuteurs est menacée d'extinction. Dans les Territoires, quatre dialectes seraient dans cette situation (loucheux, esclave du nord et esclave du sud, flanc-de-chien) et un serait un cas-limite, le tchippewayan. La création d'un Fonds de développement des langues autochtones a permis de venir en aide à neuf langues ou dialectes (en moyenne, 28,500$ sont attribués en subventions chaque année). En outre, le Bureau des langues a à son service des linguistes qui font de la recherche, donnent de la formation et mettent au point des outils pédagogiques. Il existe un programme de formation de maîtres bilingues, qui a formé dix diplômés (inuktitut et langues Dénè). Le Bureau compte également quatorze interprètes en inuktitut et huit en langues Dénè.

Faute de temps, une seule question est posée, à laquelle Sam Metcalfe répond.

Laurent Fillion, organisateur du colloque, en réponse à l'observation de Cindy Gilday, explique le choix du titre du colloque, "un patrimoine précaire". Il remercie ensuite les participants et formule le voeu que leur message soit entendu, à savoir qu'il faut faire quelque chose pour aider les langues autochtones menacées de disparition.

Summary

John McDonald of the Department of Indian and Northern Affairs (DIANA), the moderator of the round-table discussion on native languages, traced the development of services available in native languages. He then introduced each of the participants and briefly summarized their intentions.

Louis-Jacques Dorais, an anthropologist at Laval University, outlined the problems associated with translating native languages. In the first place, the existence of thirty or so languages and dialects makes the organization of translation services difficult. Furthermore, it seems that quantitative considerations are put ahead of the quality or usefulness of translations. Apart from official texts and collections of folk tales and legends, there is little to reflect the present concerns of native peoples. This is because the question of translation is seen from a political, rather than cultural angle. Mr Dorais hoped that the authorities would consider the matter.

Jim Morris, who is with the Northern Native Broadcast Access Program at the Secretary of State Department, spoke mainly of initiatives involving the Cree and Ojibway of Northern Ontario. Acting out of an awareness of the need to counteract the influence of white civilization, the cultural centres and communications societies of this region decided to create community radio stations in 1973. The cultural centres are also working on native terminologies to be used by announcers, among others. Under the Native Broadcast Access Program, which was set up in April 1983, these stations were able to form a network. Thirteen native communications societies, including two Inuit groups, are funded by this program, which is financed by three departments (Secretary of State, DIANA and Communications).

Gertrude Tom spoke briefly of her experience as an interpreter in the Yukon. She above all acted as a "go-between" for native residents and the representatives of white society - doctors, nurses, judges, members of the pipeline inquiry commission. She is now preparing lexicons, mainly for schools. She also explains the language to white teachers who, in return, show native people how to teach.

Lucy Ivolupto, from Yellowknife, also described her experience. A native of Baffin Island, Mrs Ivolupto has worked as an interpreter in a number of very different areas - family counselling, courts, police questioning, and hospital care. She has also worked for the private sector (mining and oil companies) and for the media (press, television and radio). According to Mrs Ivolupto, there are two basic problems which must be addressed without delay. First, training must be given to drafting and graphic artists so that they can explain, through their works, native culture to the white population (tourists in particular). Second, the language must be modernized, that is, words must be created to translate new ideas from the South.

Cindy Gilday is responsible for the Dene Nation translation services in Yellowknife. In her opinion, the title chosen for the round-table discussion, "a precarious heritage", was inappropriate because it implied a defeatist attitude which she does not accept, to the effect that some native languages will inevitably disappear. She believed that this attitude had been handed down by the Church and the schools. Mrs Gilday spoke of the Dene national office, which has provided translation and interpretation services for ten years. These services are necessary because most of the chiefs have forgotten their language, or do not know English well enough to read or write it. Despite a lack of resources, the work goes on and the office continues to recruit elders as translators or as training staff.

Sam Metcalfe, a native of Labrador, is a communications officer with DIANA. After a short etymological digression (Inuit = men, Allait = others, Qallunaat = people with high foreheads (Europeans), Hellogaaluit = English Canadians, OuiOui = French Canadians), he broached the subject of his talk: Inuktitut terminology. He jokingly compared Inuktitut to English: English dictionaries are full of words followed by explanations; in Inuktitut there are explanations, but no words. This explains the urgency of terminological studies, and hence the usefulness of the work of the Inuit Cultural Institute. For the last few years the Institute has organized, with the assistance of the NWT government and DIANA, an annual terminology seminar for the purpose of creating terms in a wide variety of fields (politics, medicine, natural resources, accounting, technology, etc.).

Frank Cserepy, head of the NWT Languages Bureau, provided details concerning the languages and dialects which are in danger of disappearing. Of the dozen or so dialects spoken in the Territories, some are spoken by barely fifty people (Cree), while others are spoken by more than six thousand. Surprisingly, French as a second language is halfway down the list based on the number of speakers. According to an article by Michael Foster, an ethnologist at the Museum of Man, a language spoken by fewer than 5,000 people is in danger of dying. In the Territories, four dialects are in this position (Loucheux, North Slave, South Slave and Dogrib) and there is one borderline case (Chipewyan). Assistance for nine languages and dialects has been given by the native languages development fund; on the average, $28,500 in grants is provided each year. The Language Bureau employs linguists who conduct research, give training and develop pedagogical tools. It also has a program for training bilingual instructors, which has produced ten graduates (Inuktitut and Dene languages). Finally, the Bureau employs fourteen Inuit interpreters and eight Dene interpreters.

For lack of time, only one question was asked, to which Sam Metcalfe replied.

Laurent Fillion, the organizer of the Symposium, explained the choice of the title, "a precarious heritage", in response to the observation made by Cindy Gilday. He thanked the participants and expressed the hope that heed would be paid to their message: that something must be done to preserve endangered native languages.

John MacDonald, Culture and Linguistic Section, Department of Indian and Northern Affairs:

On behalf of the panelists, I would like to thank the organizers of this conference for having a seminar on native languages. I think it is very significant. In the last few years terrific strides have been made in providing native language services. There has been a terrific demand for translation in some of the native languages, but not all of them, and I think that is one of the problems. The application of technology to native languages has been undertaken as far as translation services and publications go. For instance, we now have computer systems that can print in Inuktitut and Cree syllabics, but you'll get a much broader view of the various developments from the panelists.

I have two regrets. One, in the amount of time that we've been given for a session like this, one can hardly scratch the surface of a topic so large and so complex as the native languages of Canada; two, I suppose is the fact that very few of the Canadian native languages, particularly the Indian languages, are represented here. In fact, looking at the panel that we have here, with one exception, the concerns and interests seem to lie north of 60 and I believe many of you have heard quite a lot about the concerns of native languages north of 60 today from Brian Lewis.

We've decided to let the panelists speak shortly to various concerns just to give you an idea of the kind of problems that native languages face, and what I'll do now is introduce each of the guests in the order in which they'll speak. We'll try and leave approximately 15 minutes at the end of the session for questions and, if you have any, please come forward. If time runs out, then try and buttonhole any of us after the session, and I'm sure that the panel will be quite willing to answer individually.

The first speaker will be Louis-Jacques Dorais. Louis-Jacques Dorais is with Laval University, and I've asked him to give an overview of the status of Canadian native languages today. It will be very sketchy given the time, and he'll also, I think, say a few words about what he believes are perhaps some of the uses and misuses of translation resources. A lot of translation is done these days. The question is how much of it is truly useful, or could translation resources be better used. The next speaker will be Jim Morris, who is at the end of the table. Jim Morris works, with the Department of the Secretary of State, in implementing broadcasting services in the native languages. In fact, one of the more significant developments of the last three years has been the development of Northern native language broadcasting, both in radio and television. After Jim Morris, Gertrude Tom of the Yukon will talk about her translation work in the

languages of the Yukon. Lucy Ivolupto, from Yellowknife but originally from northern Baffin Island, is a freelance translator and she'll address some of the concerns of her work in freelance translation. I think we're going to find a considerable increase in the numbers of native freelance translators as the requirement for service increases. Cindy Gilday, to my left here, is with the Dene Nation in Yellowknife. She is in charge of the Dene translation services and will discuss her work. To my right is Sam Metcalfe, from Labrador. He'll be telling us about the tribulations of developing Inuktitut terminology to make the language more amenable to translation in the contemporary North. Terminology is a concern for all native languages. Sam will be addressing the aspects of terminology for Inuktitut. And finally Frank Cserepy, chief of the Language Bureau of the Northwest Territories, will talk about the NWT Government's services in both the Dene languages and in Inuktitut. So with that introduction, I'll turn the mike over to Louis-Jacques Dorais.

Louis-Jacques Dorais, Laval University:

I'll just say a few words first about what may be one of the main problems with native language translation in Canada. One of the first things we should keep in mind in this respect is that the native languages of Canada are quite numerous. There are over 30 different native languages, either dialects of Inuktitut or Indian languages, which means that the logistics of organizing translation services is much more difficult with native languages than it would be with majority languages like French and English. Moreover, not all of them are spoken by the same number of people. But quite a few, like Inuktitut, Cree, Ojibway, Montagnais in Québec, and some Dene languages, are still the day-to-day means of communication for the majority or at least a large minority of native people. Hence the need for translation services. They are not just simply a caprice or a fantasy; they are really needed and in many languages.

Maybe it would be better to say this after all the other participants have spoken, but I do it at the beginning as a word of caution about the use of translation. You'll hear from the other participants how various organizations, either government-run, native organizations or other organizations, give a great deal of assistance for the production of material in native languages, either through translations or by inciting native people to write in their own languages. But my main point is, and that's where the word of caution comes in, that more attention has been given to the quantity of translated materials than to its quality. Most of the existing translated material in native languages is either official documents - the debates of the House of Assembly of the Northwest Territories and the reports or proceedings of different federal or provincial

commissions dealing with problems of interest to native people. A lot of material used in schools or in other cultural contexts is also composed of what I call old stories, stories of old people telling about their life and so forth.

It may be a good thing to translate or to encourage the production of texts in native languages, but it seems to me that the real impact of such texts and translations is linked to their content. And as far as I know one cannot find much material in any native language which deals in an interesting way with contemporary problems. There are few novels, drama, television plays or other such things which would enable native people to see representations of their own problems and their own way of thinking in the contemporary world. It's not the translation of official documents, which sometimes the people for whom they are translated still cannot understand or even, I would say, the translation of stories about the past which are good per se but do not deal with the kind of problems I feel the younger people in particular would find relevant.

Why is this so? Why it is this kind of material - official or religious documents, or old stories - which is produced in native languages. I feel that this is because for many people in numerous - government or native - organizations, the production of native language material is seen as a political, rather than a cultural problem. It is a political problem because translation is seen either as a means "of providing natives with information in their own languages" - that is what the governments are doing. Translating official material to provide native people with information in their own languages - or as a way "to save our culture", and that's the position taken by many native associations. But not enough attention is paid to what is translated and what kind of material is produced in native language. More attention is given to the quantity of translated material than to their contents.

It's only when culturally and socially relevant and interesting material will be available that translation and production in native languages will become more than a means of giving people in senior positions good conscience. I don't want to criticize the work being done, but people should think about what material should be translated and produced in native languages and not only or mainly about the quantity of texts which should be translated. Thank you.

Jim Morris, Secretary of State Department:

I want to talk specifically about the Cree and Objibway people of Northern Ontario and lead up to the Northern Native Broadcasting Access Program, which is the

program I work with. The reason I want to talk specifically about the Cree and Objibway in Northern Ontario is because I think it is a good example of an area where the purpose of the Northern Native Broadcasting Access Program is easily seen. I don't know if you are familiar with Northern Ontario. The area I'm referring to, known as the Treaty #9 area, covers roughly 210,000 square miles right across Northern Ontario. Imagine a line running 50 to 100 miles straight north of here along the Ontario border straight west to the Manitoba border just north of Kenora. There are about 20,000 Cree and Ojibway people, scattered in 42 communities, living in that area, and I can safely say that all of them speak their own language, Cree, Ojibway or some variation of the two, as their working language. In a sense, the area is relatively untouched by southern influences like English, and when it is English it is only a working language in places where it is needed like schools, hospitals, band offices and stores. The people concerned with native languages in that area, such as the Native Communications Society and the cultural centres, have long realized the effect that the influence from the dominant society has on native languages. We only need to look a little further South to places such as Sault-Saint-Marie and Thunder Bay to see that the adjacent native communities have completely lost their languages. In places like Thunder Bay the language has almost totally disappeared. So it is fortunate in a sense that the communities in our area are remote. Many of them are connected by roads and the people became aware that they could lose their language because of southern influences, such as radio and television, even before these got there.

So the communications group and the cultural centres are seeking ways of countering that influence. One of the ways attempted by the people in our area was to set up community radio stations. This started in 1973. They have their own local radio stations that they use for broadcasting in their own language. These are community radio stations. They are owned and operated by the communities and anybody in the community has access to the radio station.

The cultural centres which operate in the area have also been doing a lot of work in native language development. They produce dictionaries of the traditional language that existed before the white people came to this land and the language as it has evolved since then with the new lifestyles; they also create the new terminology needed to update the language and deal with their evolving society.

These two activities go hand in hand. The people that we train to be broadcasters in their own language - some of whom don't talk English at all - also need the material produced by the Native Language Development Programs to come up with the necessary terminology,

especially in the rapidly changing area of communications. Up until 1983, when the Northern Native Broadcast Access Program was established, these community radio stations were totally isolated. There were 25 community radio stations in 25 communities in our area in 1983, but we had no way of linking them into a network. It has always been a dream of ours - we knew that the Inuit in the North had been at work developing a television network, a native language television network in their own language - but it wasn't until this program was established that the society in our area was able to come up with the funds to link these radio stations into a network. And on September 6 of this year, they had their grand opening of their own native language network which operates sort of a production centre in Sioux Lookout and connects all the radio stations that are linked by satellite with TV Ontario, whose facilities are used to transmit their signals.

As I said earlier, this Cree and Ojibway area best exemplifies the purpose of the Northern Native Broadcast Access Program. This program, started in April 1983, is funded jointly by Secretary of State, which administers the program, Indian Affairs and the Department of Communications. Its purpose is to fund 13 Native Communications Societies in Northern Canada, including two Inuit groups, to set up the distribution and production facilities, and to train native broadcasters who will do up to twenty hours of radio programming and five hours of television programming a week. These 13 societies are at different levels of operation right now. The Inuit broadcasting operation, as you know, was operational even before this program was undertaken. Most of the provinces are divided in half; a communications society is operating in the Northern parts of these provinces where the languages are still pretty well intact, as in the case of Northern Ontario.

Gertrude Tom, Yukon Territory:

Well I'm just going to talk about how I learned to read and write my language. In the Yukon, our first language is English. John Ritter taught me how to read and write the language. When I first started, I worked with a community worker, doing translation for doctors and nurses. I was translating because some of the older people don't understand English well. And then when they had this pipeline inquiry and I was translating to the community, for the older people. I also did translation in court, for the people who don't understand; they used to call me up and I did translation for them. Now we're doing like John Ritter, the one who taught me to read and write the language; I'm working on dictionaries, to help the school teach in the native language. We have about 12 communities where native teachers are teaching the native language to the children. We've helped them by organizing a workshop. I taught some

regular teachers how to talk Indian and in return they helped our people by showing them how to teach in school. In our book display next door, you have how-to-teach books. We had this workshop for them in September. In the Spring we also had a workshop for 12 communities and for people from the Northwest Territories.

Lucy Ivolupto, freelance translator:

As Gertrude just said, interpretation and translation is required in all facets of life in NWT, all the way from family counselling, hospitals and nursing stations, to social workers, the RCMP, courts, lawyers and unemployment offices. As a freelance interpreter, I have been involved with the private business sector - resource development, oil companies, mining companies, and marketing firms - as well as getting into newspapers and magazines, TV, radio, and slide shows; and now, as John said, we're getting into typesetting and word processing. One thing that lacks in the North is commercial artists or graphic artists in the visual aspect of our language. The talent is there to develop graphic and commercial artists to work in magazines and newspapers. I think that should be developed a bit more because the talent is there. You also have to interpret the differences in culture. In arts, you can visually display your own type of culture without having to use the language as such; although the language is very much needed to express yourself, art and culture is expressed better when you can express yourself technically. The tourists especially are very curious to see why the people do this or that. Although you can explain it by speaking to them, it's usually more enjoyable to see the art and the culture.

Outside of all these services that are required, in public services translation is usually one way, from English to Inuktitut. When government officials want to present or sell their own programs, even when resource development people want to sell their projects, they do so without even thinking about the cultural differences.

Some aspects of Inuktitut also have to be modernized. The language cannot express new realities. There are no words for some of the technical ideas that are coming out in the South even, although the colloquial language down here is widely known by the public. The Northerners have no idea of what's being expressed; they cannot even imagine that this sort of thing exists. It's a brand new idea, and they have to think about it. Outside of that, commissions, inquiries, the legislative assembly, hamlet councils, settlement councils, and different committees require simultaneous translation. Of course consecutive translation is also needed. Even people who are

not familiar with Inuit or native languages are needed to teach the natives how to use their own language, how to express themselves in their own language.

Cindy Gilday, Dene Nation:

If you listened to Brian Lewis this morning, you probably know where Denendeh or the Western Northwest Territories is. It's the western part of the Mackenzie Valley where there are five Athapaskan tribes. We call ourselves the Dene Nation because we operate as a nation, politically. And, I've never decided whether they are dialects or languages. We don't have a linguistic expert with us, so I haven't to this day decided whether it's five dialects or five different languages. Anyways there is Dogrib, Chipewyan, North and South Slavey, and Loucheux. Those are the five language groups that we deal with.

I don't have much time, but I want to talk about the theme of this panel discussion a little bit. It says the "precarious heritage". I've thought about this a lot and I started writing some technical things a few times, but then I decided that it's probably not what you want to hear because whenever language is introduced anywhere, it's always a very emotional issue. For the Dene it's a very emotional issue and when you say "precarious heritage" it automatically implies, for people like myself, "give it time to die", "it's dying", - which leaves no hope - "get rid of it", "it's not relevant to this modern day and age". And it follows that there is no commitment to do the things that the people themselves are asking for. Language to us is an aboriginal right. When the whole question of aboriginal rights in Canada was addressed during the constitutional talks and all the national organizations put up a big fight, one of the MPs asked one of our leaders: "What is aboriginal right?" and one of the first things he said was: "linguistic rights". Then he went down through the whole list, all the things that we had before other people came from other countries. For the Dene, it's an aboriginal right, it's our right.

Within our own land, in Denendeh, our chief had said that it shall have the same status as French and English. I will get into the kinds of experiences that we have been going through as far as translation services for the Denendeh are concerned. But we've always operated out of a total necessity of communicating with each other and stating our political aspirations as to how we can survive. And one of the very basics is the language issue.

What I was going to say about the nature of precarious attitudes, as a way of thinking, although we have freed ourselves of the imposition of the churches and the schools, we still operate under a colonial government system as you know. And about this attitude, I just want to read

you a quotation from a Bishop who ran all the schools up and down the valley. It says it a lot louder than anything I can tell you or try to describe to you. "In leaving our missions, these children - referring to the Dene children who were hostile to going to school to acquire the white man's way of looking at things and way of speaking - will have nothing left of being savage but their blood. They will have forgotten their natural language so completely that the savage life will no longer be possible for them and we will instill in them a pronounced distate for the savage life so that they will be humiliated when they are reminded of their origins."

These kinds of attitudes towards the Dene languages I think still exist; it just is not as obvious on the surface. The Dene national office has been involved in translation services for our people for about 10 years. Our equipment is falling apart, but it's a necessity for us. Most of our 26 chiefs - three-quarters of them - cannot function in English. When I say function, I mean reading and writing, being able to read an executive summary, etc. There are probably only about 5 chiefs who can do that; all the rest, the ones who have supposedly lost their language, are caught in between. They cannot operate in English and they cannot operate in their own language. They speak what I call street English. So for us translation is a sheer necessity and we don't pile up materials.

I really liked the point that Louis-Jacques Dorais made about quality and quantity. We have no resources to pile up written materials. We operate from a perspective that relates our own ways of looking at things, so if there aren't any interesting things to translate... I tell you, the political discussions in the Dene languages are just incredibly interesting, and in all our assemblies we do have translation. When I first began working with the Dene Nation two years ago, we were still doing consecutive translations. We were doing financial reports at four o'clock in the morning and it would just go on and on and on. So we decided to give simultaneous translation a crack and one of the freelancers, Betty Harnum, helped us prepare a workshop. We are still working at it, trying to improve that service because we find it's like magic, you know, for our people; it was a real help in dealing with a lot of the issues.

I would like to tell you about our efforts to provide simultaneous translation services to our people. As I said, we don't have the resources to do it. I have come to the conclusion, over the years, that if you want to speak the language right, if you want to get in all the expressions of your people's perception of the outside world, you've got to use the people who are the experts, the speakers of the language and particularly your older

people. So, by scrimping and scraping and collecting money here and there, I managed to get three of the best translators who are older people; one of them is with me, her name is Mary Wilson, she's sitting right over there to give me moral support. Aside from that we have some trainees, younger persons who have a higher competency in English but really need training in their own language. That concept really worked. We managed this year to get some money to give it a full-fledged tryout in all five dialects. We gave it a try, just to improve things, and it worked.

Sam Metcalfe, Department of Indian Affairs:

By way of introducing what I'm going to be talking about very briefly, Inuktitut terminology, when I saw what we were referred to as in the English language I looked it up in the dictionary, and saw that it was spelled "ESQUIMAUX", and we used to pronounce that "Eskimox". Now, I am an Inuk or an Eskimo, my wife is Dutch, and my friends call our children the "Dutchmoxs", a cross between the two.

The reason why we call ourselves the "Inuit", which translate as "the people", is that we were the only people in the world at the time; and the next group of people that we met were the Indians, and we called them the "Allait", which means "the others". So we were the people and they were the others. Then along came Europeans. We had to call them something else, to come up with a term, and we called them the "Qallunaat" or "the people with high foreheads". Regardless of what background the Europeans were, English, British or Americans, we called them all Qallunaat. In trying to come up with some other names for other groups of people, we started calling the Canadians the "Hello-gaaluit", because every time an anthropologist or any "ologist" came North, they always said "hello". Then we found that there were some French people in Canada and elsewhere, and had to come up with a term for them. So what did we come up with? We called them the "Ouioui". These are some terms that we have created or that are being used now.

In the early days, as long as you were bilingual in Inuktitut and English, you were called upon to do translation work for the RCMP, the welfare people or educators. It's quite difficult to translate from English to Inuktitut or vice-versa, because of the differences between the two languages. I like to compare them by saying that in the English language you have a dictionary with a word and explanations under that, whereas in my language, we have an explanation and no word. This is why it's very difficult.

With all the Northern associations being formed, every association, government agency and private firm has to hire interpreters and translators who have to work in very specialized fields. I found earlier on that the Northern associations were so preoccupied with land claims, oil and gas, and other such things that the Inuktitut language was not a very high priority. But in the last two or three years, Inuktitut has begun to be dealt with very seriously.

Back in 1976, the Inuit Cultural Institute and a Language Commission identified six regions in Northern Canada where dialectal differences were quite pronounced. I think Louis-Jacques Dorais mentioned that there were well over 30 different languages; for Inuktitut, in the world, I've heard that, in 4 different countries, there are over 20 different dialects. The Language Commission identified 6 regions in Canada where the dialects were different, where dialectal differences were quite great, and the communicators, interpreters and translators were having difficulty in understanding each other's dialects both orally and in print. So the Northwest Territories, the Department of Indian and Northern Affairs, and the Inuit Cultural Institute have held a terminology workshop every year since, in various places throughout the North, with elders and experts in the topics that we are dealing with involved. The types of topics that we deal with are political terms, medical terms, legal terms, non-renewable and renewable resources, accounting terms, technical terms, for which we don't have equivalents in Inuktitut. We get together, discuss the terms and try to come up with an equivalent in our language; we also work from Inuktitut to English. This is how we try to come up with terms to translate from one language to another.

Frank Cserepy, Language Bureau, N.W.T. :

NATIVE LANGUAGES IN THE NORTHWEST TERRITORIES

A. DISTRIBUTION OF NATIVE LANGUAGE SPEAKERS

The recently passed Official Languages Ordinance of the Northwest Territories recognizes seven official aboriginal languages in the N.W.T.: Chipewyan, Cree, Dogrib, Loucheux, North Slavey, South Slavey and Inuktitut. Since the number of speakers in some of these languages is extremely small (e.g. Cree: 50, Loucheux: 240) and the number of speakers of Inuktitut dialects quite large by comparison, we speak in practical terms of twelve languages or dialects in which Inuktitut is broken down into six main dialects: Baffin, Keewatin, Natsilik and Northern Quebec (all using the syllabic orthography); and Inuinnaqtun and Inuvialuktun (both using the roman orthography).

To compile the figures on the attached list (Appendix 1) we took the "mother tongue" figures produced by Statistics Canada through the 1981 Census and assigned specific languages or dialects to those figures. The "mother tongue" statistics divide the answers to the question "What is the language you first learned in childhood and still understand?" into English, French, Native Indian, Inuktitut, Other Indian, and Other. Needless to say such broad groupings are less than satisfactory for our purposes and we have made representations to Statistics Canada to give us a more detailed breakdown in the 1991 census. In terms of language of preference and literacy rates we must rely on sample surveys such as The Dene Language Information Review conducted by the Language Bureau in 1983 (copies available on request).

B. THE PRECARIOUSNESS OF NATIVE LANGUAGES IN THE N.W.T.

Two years ago Michael Foster, an ethnologist with the National Museum of Man wrote in an article entitled "Canada's First Languages" that the chances of survival of an aboriginal language, based upon the number of its speakers, may be characterized as follows:

Fewer than 10 speakers	Verging on extinction
10 - 100 speakers	Extremely endangered
100 - 500 speakers	Quite endangered
500 - 1000 speakers	Endangered
1000 - 5000 speakers	Moderately endangered
More than 5000 speakers	Excellent chances of survival (1)

Based upon numbers of speakers alone it appears that Loucheux, North Slavey, South Slavey, Dogrib and Chipewyan are all endangered languages whose preservation will require extraordinary efforts by the remaining speakers, linguists, educators, political leaders, the media and the funding agencies concerned with these issues.

---

(1) In Language and Society No. 7, Winter/Spring 1982 (enclosure). Foster, however, cautions against allocating resources to language preservation solely on the basis of the number of speakers; community attitudes, he states, are far more important than numbers and local efforts to revive the language are deserving of government support. (pp. 12, 13).

C. NATIVE LANGUAGE SERVICES AND POLICIES

Under this heading will be included the following topics: native language development, the use of native languages in the school system, general interpreting and translation services, native languages in the health care system and in the courts and the present status of native languages in legislation and government policy.

1. Native Language Development

The main fiscal tool by which the Territorial Government assists the process of native language development is the Indigenous Languages Development Fund. This is a $3 million fund, spread out over a three-year period ending in this fiscal year, by which community-based or regional language development projects are granted funds to carry out research, develop programs and materials and carry out training in the local native language. Grants are approved by the Minister of Education acting on the advice of an eight-member committee which reviews project applications annually. Projects must have the endorsement and support of a recognized local or regional authority (education authority, band, community or regional council) and must supply satisfactory progress and financial reports to departmental officials throughout their duration. Over its three-year life the I.L.D.F. has averaged 28 grants per year and with a mean value of $28,500. A total of 9 languages/dialects were served by projects specific to them.

The N.W.T. office of the Department of Secretary of State administers a similar program called the Native Language Retention Program with an annual budget of $50,000. Some of the projects receiving grants through the I.L.D.F. receive additional funding through this program.

In addition to financial support for native language development projects the Territorial Government directly employs linguists and native language specialists in the Departments of Information and Education. They provide linguistic support to native languages services and programs within the government and the school system through research, training and materials development.

2. Use of Native Languages in the School System

Through the efforts of native language-speaking teachers and teacher aides children entering the N.W.T. school system are taught in their own language up to Grade 2 in most communities. As is the case with most other native language services, the use of Inuktitut in the schools of Inuit communities began earlier and is more widespread than the use of Dene languages in the schools of Dene communities.

The same is true of the teaching of the native language as a subject; Inuktitut is taught as a subject up to Grade 9 in most Eastern Arctic communities whereas Dene languages are taught only sporadically in the West.

Supporting the use of native languages in the schools is the training of bilingual teachers which takes place in Thebacha College, Fort Smith (for Dene Languages and Western Inuktitut) and Frobisher Bay (for Eastern Inuktitut). Last year the Frobisher Bay program taught 17 students and graduated 6 while the Fort Smith program taught 24 and graduated 4. The majority of the Territories' 608 teachers who teach in native communities, however, do not speak the local language so that we have a long way to go in the area of bilingual education.

3. General Interpreting and Translation Services

Interpreting and translation between English and Inuktitut began twelve years ago within the Territorial Government occasioned by the election of the first Inuk to the Territorial Council, Simonie Michael. The first limited training program for interpreter translators saw both Inuit and Dene graduates and the intention was to provide comparable services in all territorial languages. The Inuktitut side, however, grew much more quickly than the Dene languages side in direct response to the greater demand for services from Inuktitut-speaking M.L.A.'s and from the Government's regional and area offices in Frobisher Bay, Rankin Inlet and Cambridge Bay. The lack of a corresponding demand on the Dene side caused the virtual disappearance of Dene language services within the Government until about four years ago. At that time there was a resurgence of Dene interest in Territorial politics and along with it a demand for improved communications between the G.N.W.T and its Dene constituents. Two years ago these demands were translated into a major recruitment program through which eight Dene interpreter trainees representing all five Dene languages were trained in the techniques of simultaneous and consecutive interpreting, the nature of government and government programs, linguistics and audio-visual production techniques.

Today the Language Bureau comprises a staff of 14 Inuktitut Interpreter/Translators (4 in Yellowknife, 2 in Cambridge Bay, 3 in Rankin Inlet and 5 in Frobisher Bay) representing 5 Inuktitut dialects; and 8 Dene Language Interpreter/Communicators (all in Yellowknife) representing all 5 Dene languages.

In the Eastern dialects of Inuktitut (Baffin, Keewatin, Natsilik and Northern Quebec) the Language Bureau provides the following services:

- a full simultaneous interpreting and translation service for the Legislative Assembly, Executive Council, Government departments and agencies in Yellowknife; and
- similar services to regional G.N.W.T. departments, and government-funded public bodies in the three regional capitals referred to above.

In the Inuinnaqtun (Copper) dialect we provide a limited interpreting and translation service for government departments and public bodies in the Kitikmeot region.

In the Dene languages we provide limited simultaneous interpreting at the Legislative Assembly, some translation (written and cassette tape) for government agencies and a considerable amount of audio-visual production work on Government programs and services using a Beta video-cassette format. As the community component of this audio-visual program we are installing VCR playback facilities in 21 Dene communities this year.

The work of our interpreters is backed up by a competency-based training program which we administer ourselves and which allows staff members to progress through the Bureau's organization up to and including management-level positions.

As is the case with interpreting or translation work in Southern Canada freelancers are sometimes employed when the work load demands it. During Legislative Assembly sessions, for example, we regularly complement our own staff by hiring contract interpreters in order to have a minimum of 3 staff available for each language and thus maintain a 15-minute rotation schedule in the booths.

A special problem encountered in native language interpreting and translating is that of terminology. Technological, legal, bureaucratic and political terms and phrases arise regularly for which there are no adequate native language equivalents. In order to cope with what is, at times, a deluge of such terms our staff members take part in terminology conferences and workshops. These have been held regularly for a number of years on the Inuktitut side and are just beginning on the Dene Languages side.

The use of microcomputers in our work is presently limited to word processing and transliteration programs in Inuktitut. The word processing program allows our staff to edit Inuktitut syllabics text on the screen and the transliteration program automatically gives the roman orthography version of a syllabics text or vice versa.

The adaptation of an Apple Macintosh computer to display and print standardized Dene orthography is presently underway.

4. Native Languages in the Health Care System and the Courts

The health care system and the courts deserve special mention because in the one case people's well-being and in the other their legal rights can be affected by their ability to communicate. The Language Bureau provides interpreting and translation services to these agencies as and when needed although in most cases freelance interpreters or bilingual staff members are used. Increasingly, however, we are involved in the training of medical or court interpreters and this role is likely to expand in the future.

5. Present Status of Native Languages in Legislation and Government Policy

Due to the sociolinguistic makeup of our population and the pre-eminence of aboriginal rights and claims in the Northwest Territories, native languages have always received high priority in the policies of the Territorial Government. Two relevant documents, are worthy of mention here. A May, 1983 document called Priorities lists the following as one of nine territorial government priorities:

> *"Revive Native Languages and Preserve Northern Cultures. Official recognition and support for individual and community desires to revitalize native languages and promote traditional and contemporary forms of culture unique to the N.W.T." (p.5)*

The second and even more important document is the Official Languages Ordinance referred to at the begining of this paper. Its purpose is to officially recognize the aboriginal languages spoken in the Northwest Territories, to encourage their use both within and outside the Territorial Government and to provide for their preservation and development. As has been mentioned earlier in this symposium the Ordinance also recognizes English and French as the official languages of the Northwest Territories.

Neither policy statements nor legislation, however, mean much unless they are translated into action and, as we are all aware, little or no action can be taken until the necessary resources are allocated to the task at hand. Until recently the Territorial Government has worked hard to reallocate existing resources to native language services and development. Now, as a result of federal-territorial negotiations over the question of official and aboriginal languages within the N.W.T., an additional $16 million is being made available through the Department of Secretary of State over the next five years for the enhancement of native language services and development in the Territories. To indicate what this enhancement will mean in terms of our own organization in the Language Bureau we have prepared the attached organization chart (Appendix 2) which shows the positions to be added over the next five years. During the June session of our Legislative Assembly which saw the passage of the Official Languages Ordinance the leader of our Executive Council, Mr. Richard Nerysoo announced that a three-member language commission would be named to seek public opinion throughout the Northwest Territories on, among other things, how the Government's native language services may be improved and the languages themselves preserved and developed to ensure their survival.

D. SUMMARY

In summary it may be said that native languages in the Northwest Territories are faring as well or better than native languages in other parts of Canada and that their official recognition, coupled with enhanced funding as a result of recent federal-territorial initiatives will make it possible for them to be preserved as part of our heritage. Their survival, however, as Michael Foster has stated, will ultimately depend not on the Government's legal recognition or even financial support but on the attitudes of each community where the languages are still spoken.

Appendix 1.

DISTRIBUTION OF NATIVE LANGUAGE SPEAKERS IN N.W.T.

(Source: 1981 Canada Census)

COMMUNITY	NATIVE LANGUAGE(S) SPOKEN	NO. OF SPEAKERS
1. Aklavik	Inuvialuktun	95
	Loucheux	50
2. Arctic Bay	Inuktitut (Baffin)	345
3. Arctic Red River	Loucheux	25
4. Baker Lake	Inuktitut (Keewatin)	815
5. Bathurst Inlet	Inuinnaqtun	20
6. Broughton Island	Inuktitut (Baffin)	365
7. Cambridge Bay	Inuinnaqtun	285
8. Cape Dorset	Inuktitut (Baffin)	735
9. Chesterfield Inlet	Inuktitut (Keewatin)	215
10. Clyde River	Inuktitut (Baffin)	430
11. Colville Lake	North Slavey	40
12. Coppermine	Inuinnaqtun	325
13. Coral Harbour	Inuktitut (Keewatin)	395
14. Detah	Dogrib	135
15. Eskimo Point	Inuktitut (Keewatin)	940
16. Fort Franklin	North Slavey	475
17. Fort Good Hope	North Slavey	250
18. Fort Liard	South Slavey	250
19. Fort McPherson	Loucheux	145
20. Fort Norman	North Slavey	105
21. Fort Providence	South Slavey	315
22. Fort Resolution	Chipewyan	175
23. Fort Simpson	South Slavey	325
24. Fort Smith	Chipewyan	(Estimate) 120
	Cree	(Estimate) 50
25. Frobisher Bay	Inuktitut (Baffin)	1420
26. Gjoa Haven	Natsilik	490
27. Grise Fiord	Inuktitut (Baffin)	100
28. Hall Beach	Inuktitut (Baffin)	340
29. Hay River	South Slavey	(Estimate) 140
	Chipewyan	(Estimate) 50
30. Holman	Inuinnaqtun	245
31. Igloolik	Inuktitut (Baffin)	710
32. Inuvik	Inuvialuktun	185
	Loucheux	(Estimate) 20
	North Slavey	(Estimate) 60
33. Jean Marie River	South Slavey	45
34. Kakisa	South Slavey	35
35. Lac La Martre	Dogrib	260
36. Lake Harbour	Inuktitut (Baffin)	220
37. Nahanni Butte	South Slavey	60
38. Nanisivik	Inuktitut (Baffin)	95
39. Norman Wells	North Slavey	25
40. Pangnirtung	Inuktitut (Baffin)	780
41 Paulatuk	Inuvialuktun	55

COMMUNITY	NATIVE LANGUAGE(S) SPOKEN	NO. OF SPEAKERS	
41. Pelly Bay	Natsilik		235
42. Pine Point	South Slavey	(Estimate)	25
	Chipewyan	(Estimate)	10
43. Pond Inlet	Inuktitut (Baffin)		650
44. Rae-Edzo	Dogrib		760
45. Rae Lakes	Dogrib		180
46. Rankin Inlet	Inuktitut (Keewatin)		810
47. Repulse Bay	Inuktitut (Keewatin)		325
48. Resolute	Inuktitut (Baffin)		140
49. Sachs Harbour	Inuvialuktun		55
50. Sanikiluaq	Inuktitut (N. Quebec)		365
51. Snare Lake	Dogrib		65
52. Snowdrift	Chipewyan		200
53. Spence Bay	Natsilik		395
54. Trout Lake	South Slavey		55
55. Tuktoyaktuk	Inuvialuktun		155
56. Whale Cove	Inuktitut (Keewatin)		165
57. Wrigley	South Slavey		115
58. Yellowknife	South Slavey	(Estimate)	110
	Chipewyan	(Estimate)	40
	Dogrib	(Estimate)	100

TOTAL NUMBER OF NATIVE LANGUAGES/DIALECTS SPOKEN: 12

TOTAL DISTRIBUTION BY LANGUAGE/DIALECT

LANGUAGE/DIALECT	TOTAL NO. OF SPEAKERS	% OF N.W.T. POPULATION (1)
Inuktitut (Baffin)	6,450	14.1
Inuktitut (Keewatin)	3,675	8.0
Dogrib	1,515	3.3
South Slavey	1,485	3.2
Natsilik	1,135	2.5
North Slavey	955	2.1
Inuinnaqtun	930	2.0
Chipewyan	610	1.3
Inuvialuktun	550	1.2
Inuktitut (N. Quebec)	365	0.8
Loucheux	240	0.5
Cree	50	0.1
TOTALS	17,870	39.1

(1) N.W.T. Population in June, 1981 was 45,740.

Appendix 2.

NWT LANGUAGE BUREAU ORGANIZATION ENHANCEMENTS 1984-89

NEW POSITIONS

EXISITING POSITIONS

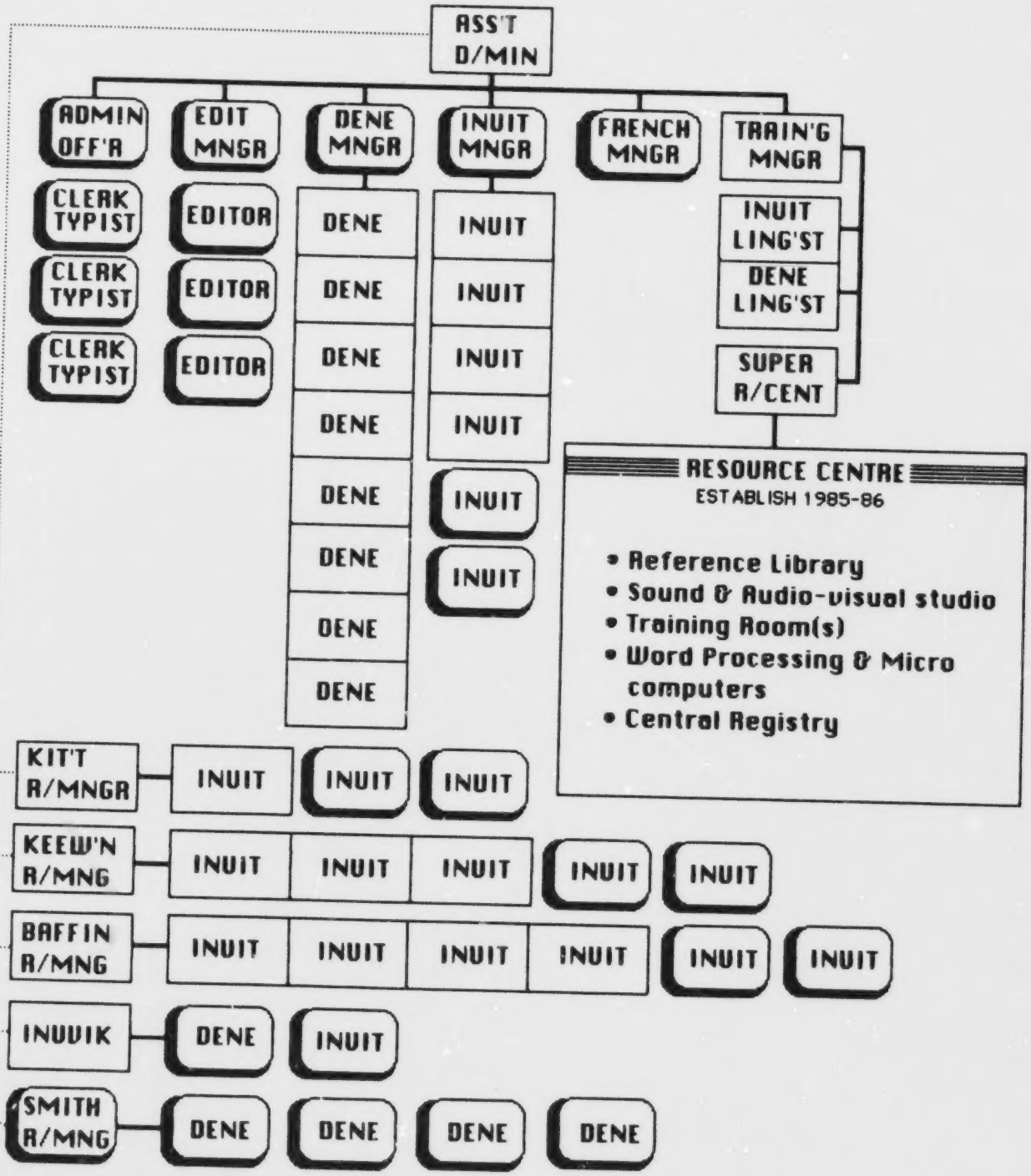

Grise Fiord
Sachs Harbour
Aklavik
Inuvik
Fort MacPherson
Arctic Red River
Holman
Nanisivik
Arctic Bay
Pond Inlet
Paulatuk
Colville Lake
Clyde River
Fort Good Hope
Cambridge Bay
Norman Wells
Coppermine
Spence Bay
Igloolik
Fort Norman
Bathurst Inlet
Gjoa Haven
Pelly Bay
Hall Beach
Pangnirtung
Wrigley
Snare Lake
Repulse Bay
Rae Lakes
Nahanni Butte
Fort Simpson
Lac La Martre
Frobisher Bay
Jean Marie River
Edzo
Rae
Cape Dorset
Yellowknife
Fort Liard
Baker Lake
Coral Harbour
Trout Lake
Snowdrift
Lake Harbour
Kakisa
Chesterfield Inlet
Fort Resolution
Hay River
Rankin Inlet
Pine Point
Whale Cove
Fort Smith
Eskimo Point
Symbols:
Inuktitut
Loucheux
North Slavey
South Slavey
Dogrib
Chipewyan
Cree
Native Languages
of the NWT

DISCUSSION

Nada Kaplan, Bell Canada:

My question is for Mr Morris. You mentioned that terminology was evolving very rapidly in the Ojibway and Cree languages. Why is it so and what kind of terminology were you referring to?

Jim Morris, Secretary of State:

The people in our area divide Southern languages into two areas: there is the traditional languages which existed before the Europeans came. That terminology covers everything about the lifestyle at that time, the land, nature, etc. Those are words that go back thousands of years. Since the Europeans came, we've had to adapt our language because a lot of new things were introduced. The language has evolved, and the words for things like house and chair are all descriptive. When you're talking to older people, it helps to know this because they talk in the traditional language. I guess this may be one reason why someone may come along and say that the elders and the young people have a hard time communicating. Young people have a hard time using what we call the hard words. Even I have difficulty pronouncing some of the more traditional phrases and words because they're not used that much anymore. We want to use them and we're training our people to be able to speak our language perfectly, like the elders do. And the other thing is that, with the new technology coming up in communications, medicine and science, we want to try and have words for things like satellites. I think someone mentioned examples like satellites, satellite terminals, computers, etc. We don't have words for those things, but we realize that if we don't want to lose our language, we're going to have to come up with words for them in our language. That's how we try to update our language.

Laurent Fillion, Secretary of State:

My comment, refers to something Cindy Gilday said in her statement, which I found quite interesting, about the labelling of the workshop as "Native Languages: a Precarious Heritage". Our idea, when we used that expression, was to stress the fact that many native languages are actually disappearing in Canada. The people who speak these languages - sometimes there are only 5 or 10 speakers left - are not represented here today for obvious reasons. We wanted to stress the fact that many native languages are in a precarious situation and will possibly disappear in the next few years and little or nothing is being done about preserving or even recording these languages. The purpose of this workshop actually was to make people who are involved in linguistic services in Canada, in languages other than native languages, aware of this situation and raise their consciousness about this.

Cindy Gilday:

I guess I was talking about the North. I know that a lot of the native languages in Southern Canada are dying off and if we use the same standards as Michael Foster we will make ourselves believe eventually that they will all disappear anyways. On the other hand, in the North, we have never thought that way as far as the Dene are concerned. It's alive within us, it's alive within our heart, we feel it's a constitutional right. What are you going to do if it becomes an aboriginal constitutional right in Canada? How are you going to provide that service? Those are the questions I think people involved in linguistic services should be asking themselves.

Laurent Fillion:

I would just like to thank Mr MacDonald for chairing this meeting and for getting together such an excellent panel of people who are involved in native languages, especially in the North. I hope that we are all now more aware of the danger that some of the native languages in Canada will disappear in the near future. Something has to be done about this, and if people who are involved in linguistic services are not doing anything, who will?

Rapporteur: Frèdelin Leroux, Chief
Secretary of State

- Comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme - Lorne Laforge, Centre international de recherche en bilinguisme, Université Laval.

- Reconciling Multilingualism and Official Bilingualism in Canada - Lorne Laforge, International Centre for Research on Bilingualism, Laval University.

Résumé

Il convient de féliciter le Bureau des Traductions à l'occasion de son cinquantièreme anniversaire, qu'il a décidé de fêter d'une manière on ne peut plus digne. Depuis la création du Bureau, la situation du Canada dans le monde de même que ses caractéristiques politiques, socio-culturelles et ethno-linguistiques ont beaucoup évolué, et cette évolution devrait se poursuivre. Les services linguistiques, en particulier - à tous les niveaux (fédéral, provincial et scolaire) -, devront être adaptés aux réalités du moment et aux besoins futurs.

Comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme ? L'histoire nous apprend que l'apparition du bilinguisme coïncide avec les premières migrations et les premiers contacts entre peuples de langues différentes. Le nombre de groupes bilingues ou multilingues s'est multiplié à la suite de phénomènes tels que la centralisation gouvernementale, l'extension des services scolaires et de l'enseignement des langues étrangères et l'explosion des communications en général (médias, traduction, terminologie, informatique).

Dans l'histoire européenne récente, les concepts de "nation" et de "langue nationale" ont pris une très grande importance. La langue étant à la fois le symbole et l'instrument de l'unité nationale, les minorités linguistiques tendent à se laisser assimiler. De tout temps, les langues ont servi tant à distinguer les groupes qu'à les unir, à exprimer les vues individuelles qu'à faire connaître les décisions collectives, à enrichir d'autres langues qu'à les concurrencer.

Beaucoup de groupes bilingues plus ou moins nombreux ont existé en Europe au cours des siècles. En général, ces groupes ont une langue maternelle régionale et une langue seconde, la langue nationale, dont la connaissance est habituellement essentielle pour des raisons culturelles, économiques et administratives.

Dans certains pays multiethniques, comme la Suisse et l'URSS, l'enseignement de la langue seconde est obligatoire dès les premières classes. Par contraste, de nouveaux types de bilinguisme et de multilinguisme se font jour en Afrique et en Asie. Chaque cas est complexe et unique; sa caractérisation semble souvent dépendre du point de vue de l'observateur.

Depuis une trentaine d'années, le Canada est aux yeux du monde, une espèce de laboratoire de bilinguisme que l'on observe avec attention. Comment rendre justice aux citoyens dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais ? Quelle stratégie adopter à cette fin ? Comment tirer le meilleur parti de notre hétérogénéité linguistique ? Le bilinguisme officiel est maintenant largement implanté, alors que le multilinguisme de facto ou fonctionnel est presque exclusivement un phénomène propre aux grandes villes.

Les provinces sont entièrement libres de conférer un statut administratif à n'importe quelle langue. Rien n'empêche un conseil scolaire d'offrir des programmes d'immersion ou des programmes bilingues qui ne visent ni le français ni l'anglais - et certains conseils le font. L'article 38 de la Loi sur les langues officielles semble assurer une certaine protection aux langues non officielles. Comment faut-il interpréter cette clause ?

La décision du gouvernement fédéral de reconnaître l'importance du français pour la survie de la nation canadienne donna naissance au bilinguisme officiel et fraya la voie au multilinguisme fonctionnel. Cette décision élargissait implicitement les libertés linguistiques. Depuis ce grand tournant, nous avons évolué vers une meilleure compréhension et une plus grande tolérance. Nous serions peut-être prêts maintenant à accepter le multilinguisme fonctionnel. En tant que Canadiens, la dualité linguistique et culturelle du pays nous a tous enrichis. Voilà le message que nous devrions transmettre aux générations futures et aux autres peuples.

Le rapport Kuplowska, O'Brien et Reitz sur les langues non officielles n'est qu'un point de départ. Comme l'a fait remarquer le Commissaire aux langues officielles, il faut d'abord satisfaire les aspirations des francophones à l'égalité juridique et à l'égalité de fait dans toutes les provinces. Voici certains des obstacles à surmonter pour y parvenir:

- les aptitudes et le comportement négatifs de certains Canadiens;

- l'ignorance en ce qui concerne la diversité culturelle et linguistique du pays;

- l'absence de coordination entre les pouvoirs publics;

- la pénurie de matériel didactique et de programmes pour l'enseignement des langues ancestrales, aggravée par la multiplicité des dialectes ou variantes de ces langues;

- l'inaction sur les plans de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée dans le domaine des relations interethniques et la nécessité de mettre sur pied des centres de ressources provinciaux.

Il ne faut pas perdre de vue le fait que la clé du succès en ce qui concerne le multilinguisme au Canada est la reconnaissance totale de l'égalité de statut du français et de l'anglais.

Summary

The Translation Bureau is to be congratulated on its fiftieth anniversary and for its decision to mark the occasion in such a fitting manner. In the years since the Bureau was created, Canada's situation in the world and its political, sociocultural and ethnolinguistic make-up have changed significantly, and this process is likely to continue. Linguistic services in particular, at all levels (federal, provincial, educational), must adapt to current realities and attempt to predict future needs.

How can multilingualism be reconciled with official bilingualism? Historically, the earliest examples of bilingualism are contemporary with the earliest migrations and contacts between peoples speaking different languages. The number of bilingual and multilingual groups has grown as a result of developments such as government centralization, the spread of education and foreign-language instruction, and the general growth of communications (the mass media, translation, terminology, information resources).

In recent European history, two of the most important concepts have been the nation and the national language. A language, as the symbol and instrument of national unity, tends to assimilate minority language groups. Historically, languages have both distinguished and united groups, expressed individual views and collective decisions, and enriched and competed with other languages.

Many bilingual groups of various sizes have existed in Europe for centuries. Typically, such a group has a regional mother tongue and a second, national, language; knowledge of the latter is usually essential for cultural, economic and administrative reasons.

Some racially diverse countries, such as Switzerland and the USSR, require universal second-language instruction from an early age. By contrast, new types of bilingualism or multilingualism are emerging in Africa and Asia. Each example of bilingualism or multilingualism is complex and unique. Its characterization often seems to depend on the observer's viewpoint.

For the last thirty years, Canada, as a kind of laboratory of bilingualism, has attracted worldwide attention. How can we be fair to those whose mother tongue is neither French nor English? Does any strategy exist for this purpose and for the optimum exploitation of our diverse linguistic heritage? Official bilingualism is by now fairly well entrenched. De facto or functional multilingualism is almost exclusively an urban phenomenon.

Any province is free to attribute an administrative status to any language; any school board may offer - and some do offer - partial immersion or bilingual courses involving a language other than English or French. Section 38 of the Official Languages Act seems to invest non-official languages with a certain protected status. How is this to be interpreted?

The federal government's decision to recognize the importance of French for the survival of Canada as a nation constituted the cornerstone of official bilingualism and paved the way for functional multilingualism. This decision implicitly broadened linguistic freedoms in Canada. From this historic turning point we have progressed to a broader understanding and tolerance, and are perhaps now ready to accept functional multilingualism; as Canadians we have all been enriched by our two languages and cultures. This should be our message to future generations and to other peoples.

But the Kuplowska, O'Brien and Reitz report on non-official languages in Canada is only a starting point. As the Commissioner of Official Languages has observed, Francophone aspirations to equality in law and in fact, in all provinces, must be satisfied first. This means overcoming obstacles such as:

- the negative attitudes and behaviour of some Canadians;

- ignorance of our ethnic, linguistic and cultural diversity;

- the lack of co-ordination between various government levels;

- the shortage of teaching media and developed programs for ancestral-language instruction; this is further complicated by the many dialects or variants of these languages;

- the lack of basic and applied research in the area of interethnic and intercultural relations, and the need for provincial resource centers.

We must not lose sight of the fact that the key to multilingualism in Canada is total and complete acceptance of the equal status of English and French.

Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction:

J'ai le plaisir de vous présenter Lorne Laforge. C'est à la fois facile et difficile, pour toutes sortes de raison, de présenter Lorne Laforge. Je ne vous les donnerai pas toutes. Il a été mon ancien maître, nous avons été collègues et, pour parler au présent, nous sommes toujours de bons amis. Lorne Laforge est depuis plusieurs années associé à l'Université Laval comme professeur, comme directeur de département et comme doyen de faculté. Il est présentement rattaché au Centre international de recherche sur le bilinguisme. Il va nous exposer cet après-midi comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme.

Lorne Laforge, CIRB, Université-Laval:

Vous me permettrez tout d'abord d'offrir mes sincères félicitations au Bureau des traductions du Secrétariat d'État du Canada qui célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation cette année. Il a choisi de marquer cet événement d'importance de la plus brillante façon en organisant un Colloque national sur les services linguistiques, de dresser un bilan des besoins linguistiques au Canada et d'examiner les moyens d'y répondre. Il est évident que les services que le Bureau des traductions a rendus à tous les Canadiens depuis 1934 se sont profondément modifiés et qu'il ne m'appartient pas d'en faire ici un rappel. Il est également évident que la situation du Canada dans le monde, sa composition politique, socio-culturelle et ethno-linguistique s'est considérablement modifiée au cours des ans et qu'elle est appelée à se transformer encore puisque le Canada fait partie du club sélect des pays industrialisés.

Il faut donc que les services linguistiques en particulier de chacun des différents paliers de gouvernement - et j'en distingue trois dans la perspective de mon propos: le fédéral, le provincial et le scolaire - s'adaptent aux réalités contemporaines et fassent une lucide analyse des besoins déjà prévisibles pour l'avenir, car si on ne l'a pas encore fait, il est trop tard pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Les organisateurs de ce colloque m'ont en quelque sorte piégé en me demandant de répondre à une question qui semble les embêter (sinon ils ne m'auraient pas soumis à ce supplice). Ils espèrent peut-être que je saurai soit glisser élégamment sur cette pelure de banane, soit animer ce colloque par des réflexions personnelles qui permettront aux participants et aux participantes, collectivement, d'identifier des pistes intéressantes et d'amorcer des discussions à la fois stimulantes et fructueuses. Je risque donc de faire les deux à la fois.

Comment donc concilier bilinguisme officiel et multilinguisme? En tant qu'universitaire qui se respecte, je propose que nous prenions un peu de recul historique par rapport à la question et que nous y réfléchissions ensemble. Dans un XX^{e} siècle que l'on pourrait qualifier de siècle des communications, il apparaît essentiel pour les différents paliers de gouvernement d'un État moderne d'établir des relations harmonieuses, de service ou de dialogue, avec les administrés, ne serait-ce que dans une langue d'usage identifiée soit comme langue maternelle, soit comme langue seconde.

Historiquement, les premiers bilinguismes sont contemporains des premières migrations et des premiers contacts entre populations parlant des langues différentes. On ne saurait donc dire à quelles époques ils remontent, même si nous admettons qu'aujourd'hui ces phénomènes sont universels car il est bien connu que les langues sont plus nombreuses que les pays. Bien plus près de nous différents processus ont contribué à la formation de groupes humains bilingues et multilingues (peut-être devrait-on dire, en français, plurilingues?) de plus en plus nombreux: au premier plan, il faudrait citer la centralisation des États, l'extension de la scolarisation et de l'enseignement généralisé des langues étrangères, et l'accroissement général des communications, surtout par les grands moyens de diffusion, la presse, la radio, la télévision, le cinéma, les techniques informatiques sans oublier la traduction, la terminologie et la documentation-information.

Si on regarde l'Europe et son histoire récente par exemple, le développement des États modernes est étroitement lié à l'idée de nation et, à travers elle, à celle de langue nationale, symbole et instrument d'une unité qui entraîne en général l'assimilation progressive des groupes linguistiques minoritaires. Max Weber disait que fondamentalement l'identité nationale renvoie à la langue. A travers l'histoire cependant, la langue apparaît presque toujours dans un contexte ambivalent, autant elle différencie un groupe d'un autre groupe, autant elle constitue le lien social pour les fins communes de la nation. Autant elle représente l'expression individuelle, autant elle est le fruit de la décision collective. Elle participe à l'enrichissement des autres langues tout en étant sur un terrain de concurrence. Autant elle stimule et nourrit l'autre, autant elle lui dispute un même espace vital.

Ainsi on a vu en Europe, dans bien des cas, de plus ou moins larges groupes de personnes rester bilinques pendant des siècles, leur première langue (ou langue maternelle) étant la langue régionale, leur seconde langue étant la langue nationale dont la connaissance devient indispensable pour accéder à un niveau culturel même moyen

et participer à la marche de la plupart des secteurs publics tant économiques qu'administratifs. Et actuellement, dans certains pays où l'usage des langues régionales tend à décliner, un mouvement se dessine, un nouveau type de bilinguisme, aux effets encore mal connus, s'instaure par l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère.

Dans les États fédératifs multinationaux tels que l'Union soviétique ou la Suisse, l'enseignement de base est donné dans la langue maternelle mais une deuxième langue est toujours enseignée dès le niveau primaire. A l'extérieur de l'Europe, la colonisation des grands continents a conduit à des situations diverses de bilinguisme. Par exemple, dans les pays d'Afrique et d'Asie dont l'accessibilité à l'indépendance est relativement récente, les langues parlées sont multiples et la définition toute neuve de langues d'État ou langues nationales entraîne la formation de nouveaux bilinguismes, en particulier avec l'extension de l'alphabétisation.

L'histoire des populations en contact, les différentes langues en présence, leurs emplois, impriment à chaque situation de bilinguisme ou de multilinguisme un caractère propre et complexe. D'où le nombre des typologies, toutes entachées d'une même faiblesse méthodologique consistant à qualifier le bilinguisme d'une épithète qui renvoie simplement au point de vue adopté: il est question de bilinguisme officiel, de bilinguisme individuel, social, régional, culturel, horizontal, vertical, symétrique, préscolaire, technique, coordonné, additif, soustratif et j'en passe.

Mais depuis une trentaine d'années, la situation canadienne constitue le laboratoire par excellence où toutes les nations du monde viennent observer comment le peuple canadien tente de suive l'évolution politico-culturelle qu'a subie notre pays depuis les dernières décennies sous la poussée des forces les plus progressistes de la communauté.

Quelle lecture pouvons-nous faire de cette situation? Quelles étapes ont été franchies dans l'application de la Loi sur les langues officielles et dans les mentalités et les attitudes des Canadiens? Nous en avons eu une perspective ce matin. Avons-nous toujours cette difficulté de concilier les diverses priorités individuelles dans un cadre législatif et institutionnel correspondant à notre idée d'un consensus acceptable? Comment être juste envers ceux dont la langue maternelle n'est pas une des langues officielles du pays? Doit-on étendre les services linguistiques disponibles au niveau des instances gouvernementales aux groupes qui semblent avoir été laissés pour compte par la Loi sur les langues officielles du Canada? Enfin, la question fondamentale dans le contexte de cette conférence,

existe-t-il des degrés inégaux d'accessibilité aux ressources d'identification? Avons-nous une stratégie et des objectifs, même très généraux, pour l'utilisation et l'amélioration de nos ressources linguistiques, ce patrimoine que représentent les langues aussi utiles que diverses dont bénéficie le Canada? Sommes-nous en mesure de formuler une série d'objectifs nationaux en matière de langues? Ces objectifs seraient-ils du type de ceux qu'avait formulés Max Yalden en juin 1981, à Saskatoon, à l'occasion de la Conférence nationale sur l'enseignement des langues ancestrales et qui s'énonçaient comme suit: "Que le Canada, reconnaissant les nombreux avantages potentiels économiques, politiques et sociaux que comporte son patrimoine linguistique, favorise la maîtrise d'au moins deux langues par les citoyens canadiens; Que cet objectif soit reconnu dans la loi afin de lui apporter le soutien administratif nécessaire; Que, en première priorité, nos systèmes d'enseignement en arrivent à fixer comme condition normale d'obtention d'un diplôme secondaire ou universitaire la connaissance effective d'une langue seconde".

Maintenant que la table est mise, nous sommes enfin prêts pour tenter d'interpréter la question qui nous est posée aujourd'hui: comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme? Très simplement et sans chercher des artifices et des faux-fuyants, proposons que le bilinguisme officiel s'applique en faisant référence à l'utilisation de l'anglais et du français avec les organismes dépendant du Parlement et du gouvernement fédéral. C'est un état de droit, de devoir. Quand au multilinguisme, il existe à l'état de fait ou à l'état fonctionnel, comme phénomène presque exclusivement urbain. On peut avancer sans crainte que le français et l'anglais ont un statut institutionnel alors que les autres langues auraient bien avantage à se voir attribuer un statut fonctionnel ou administratif.

Rien n'empêche une province, par exemple, d'attribuer un statut administratif au japonais ou à l'ukrainien, tout en respectant la stipulation relative à l'égalité de l'anglais et du français au sein des organismes fédéraux. Rien n'empêche également la Commission scolaire d'Edmonton, comme beaucoup d'autres au Canada, de mettre sur pied un enseignement immersif en français d'abord et d'offrir, parallèllement au programme d'études en anglais, l'immersion partielle ou des cours bilingues en ukrainien, en hébreu, en allemand, en chinois et en arabe. (Les cours bilingues d'Edmonton visent d'abord des élèves dont l'origine ethnique correspond à la langue seconde et sont dispensés à des sujets au passé langagier très divers; ils sont fonctionnels dans leur conception).

Comment faut-il interpréter l'article 38 de la Loi sur les langues officielles qui se lit partiellement comme suit: "aucune des dispositions de la présente loi ne sera interprétée comme affectant ou diminuant de quelque manière les droits ou privilèges acquis ou possédés... (par) les langues autres que les langues officielles".

Il faut dire que l'acte le plus significatif pour l'affirmation des libertés linguistiques au Canada fut la décision fédérale de reconnaître l'importance du français dans la survie de l'État canadien. Cet acte historique a constitué d'abord la pierre angulaire du bilinguisme officiel et a pavé la voie au multilinguisme fonctionnel pour l'avenir. En effet, tout en reconnaissant que, pour des raisons légitimes tant pratiques que politiques, l'anglais et le français aient préséance dans certaines pratiques de communication institutionnelle, la mentalité canadienne a reconnu implicitement cet acte comme un élargissement des libertés linguistiques au Canada.

Lentement les attitudes ont pu évoluer, les parents dans les groupes ethniques ont pu se constituer en collectivités agissantes dans leur milieu, les conseils scolaires ont commencé à se montrer plus accueillants et plus compréhensifs, le Canadien moyen a commencé à comprendre tout d'abord que la langue est indissociable de la culture, que l'épanouissement de l'être humain comme de la collectivité dépend étroitement du développement de sa langue et de sa culture, si bien qu'on peut se demander aujourd'hui si le peuple canadien tout entier est enfin prêt à faire l'expérience complexe d'accéder au multilinguisme fonctionnel. J'en suis personnellement convaincu et cette conviction repose sur le fait que chacun d'entre nous tire de cette dichotomie langue/culture un système de valeurs et y trouve une source d'échanges et d'expériences qui lui confèrent une individualité propre. Si l'on poursuit ce cheminement jusqu'au bout, il est donc de notre devoir de transmettre notre expérience humaine aux générations montantes et aux autres nations, car elle constitue un élément essentiel du patrimoine universel de l'humanité.

Mais nous devenons moins euphoriques lorsque nous considérons les obstacles à franchir pour que cette vague formée d'un consensus des esprits, identifié en particulier par le rapport Kuplowska, O'Brien et Reitz sur les langues non officielles au Canada, puisse porter tous les espoirs des Canadiens. Comme le notait ce matin le Commissaire aux langues officielles, il faudrait d'abord que les espoirs de tous les francophones dans toutes les provinces du pays aient pu voir réaliser, outre un bilinguisme institutionnel, une reconnaissance d'égalité de droit et de fait. En plus des résistances ataviques aux langues et aux cultures qui freinent le bilinguisme officiel et l'empêchent d'atteindre son dynamisme propre, il faut identifier les obstacles suivants au multilinguisme:

- le comportement langagier et les attitudes négatives de certains Canadiens;

- Le manque d'information sur la réalité canadienne, c'est-à-dire la réalité culturelle et la composition ethno-linguistique du pays; certains Canadiens ont découvert la composante ethnique du Canada à l'occasion de la visite du Pape, d'autres pensent encore qu'il faut un passeport pour visiter le Québec;

- l'absence de coordination entre, d'une part, les conseils scolaires et les ministères provinciaux de l'éducation et, d'autre part, le partage des juridictions et des responsabilités entre le fédéral et les autres paliers de gouvernement;

- la pénurie de moyens didactiques et de programmes cohérents pour l'enseignement des langues ancestrales. Dans ce domaine, il faut noter également le manque de préparation des professeurs de langues et le problème que pose le choix d'une variété standard de la langue à enseigner alors que la plupart des groupes ethniques parlent une variété de codes ou de dialectes régionaux qu'ils ont transportés et renforcés par l'usage au Canada. Un fossé s'est creusé entre l'usage et l'enseignement qu'on propose pour les langues ancestrales;

- finalement, le manque de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine des relations inter-ethniques et le besoin de constituer des centres provinciaux de ressources documentaires.

Il ne faut pas oublier que la clé du multilingue au Canada passe par l'acceptation pleine et entière de l'égalité du français et de l'anglais. Merci.

Alain Landry:

Merci, Professeur Laforge.

C'est inconcevable! Dans votre liste des bilinguismes vous ayez oublié, et j'y pense en voyant mon ami, Jean-Denis Gendron, le bilinguisme passif ou réceptif, le bilinguisme institutionnel et, si Roch Valin et Bill Mackay étaient là, ils diraient probablement le bilinguisme synchronique et diachronique. Mais je vous le pardonne.

Est-ce qu'il y a des questions? Sinon nous allons lever la séance. Je vous invite à revenir, à 20h00 ce soir, pour entendre le Commissaire général de la langue française, M. Philippe de Saint-Robert.

Rapporteur: John Paterson, Chief
English Translation III
Secretary of State

"Les activités et responsabilités du Commissariat général de la langue française":
Philippe de Saint-Robert, Commissaire général de la langue française, Paris.

"The activities and responsabilities of the Commissariat de la langue française":
Philippe de Saint-Robert, Commissaire général de la langue française, Paris

Résumé

L'universalité d'une langue, ce n'est pas simplement de servir de langue internationale, mais de donner accès à l'universel dans tous les domaines. Une langue est avant tout un outil de communication, d'où le besoin d'un renouvellement et d'un enrichissement constants. La langue, instrument d'échange, permet le dialogue des cultures. Le danger qui nous guette est que, préoccupés par le fétichisme du contenant, on en oublie le contenu.

Créé le 9 février 1984, le Commissariat général de la langue française a pour double mission la diffusion et la défense de la langue française. Sa tâche première est d'animer et de coordonner l'action des organismes publics et privés en ce sens. Il dispose à cette fin de moyens et d'une autorité accrus. Cette action, dont le but est de ranimer la conscience linguistique des Français, s'exercera par des campagnes d'information et des animations diverses.

Le Commissariat est notamment appelé à coordonner les travaux de terminologie, l'enseignement et la diffusion du français par d'autres moyens, et l'action internationale visant à répandre l'usage du français. Il veille à la qualité du français et à son rayonnement à l'étranger.

Cette action, liée à l'existence de la francophonie et à son maintien, s'articule autour de trois grands axes: 1° réforme de la législation linguistique; 2° coordination des travaux de terminologie et de néologie, et diffusion des résultats; et 3° mise en place d'une politique française de la traduction et de l'interprétation.

Les paramètres universels d'une politique internationale de la langue française sont les suivants: 1° nombre de locuteurs réels ou potentiels; 2° dispersion géographique; 3° composantes ethniques, religieuses et économiques des locuteurs; 4° étendue de la coopération économique et culturelle française; et 5° aptitude du français à servir, dans le monde actuel, les échanges, non seulement des idées et sentiments, mais aussi du commerce et de la technique.

Une intervention s'impose pour conserver nos moyens spécifiques de pensée et d'expression. La langue n'est pas qu'un moyen de communication; c'est aussi un moyen de pensée et de formation des idées. Tout comme la phrase donne leur sens aux mots, les mots donnent leur sens aux créations de l'homme.

La discussion s'engage d'abord sur le travail des commissions de terminologie, leur portée et l'efficacité des arrêtés de normalisation. M. de Saint-Robert traite ensuite de la nécessité et du rôle de la législation linguistique en faisant ressortir son intention de faire non pas une police mais une politique de la langue.

Summary

Calling a language universal does not simply mean that it is international, but also that it gives complete access to all fields. A language is above all a tool for communication, and hence it requires constant renewal and enrichment. Language, as a means of exchange, makes cultural exchanges possible. The ever-present danger is that in our preoccupation with matters of form, we neglect the content.

The Commissariat général de la langue française, created on February 9, 1984, has a twofold objective: to promote and defend the French language. Its major task is to lead and co-ordinate the efforts of public and private organizations in this regard. To this end, it has been given greater resources and authority. These efforts, aimed at raising the linguistic consciousness of the French, will be achieved through information campaigns and various other activities.

In particular, this agency is called upon to coordinate terminology projects, education programs and the advancement of French by other means, as well as international efforts to promote the use of this language. It also monitors the quality of French and its advancement abroad.

These efforts, related to the existence and maintenance of French speaking communities, focus on three major areas: the reform of language laws; the co-ordination of terminology and neology projects and dissemination of the results; and the development of a translation and interpretation policy for France.

The universal parameters for an international French language policy are: the number of real or potential users; their geographical distribution; their ethnic, religious, and economic breakdown; economic and cultural cooperation programs; and the extent to which the language can be used for the exchange not only of ideas and feelings, but also of business and technology in today's world.

Measures must be taken to preserve our specific means of thought and expression. Language is not merely a means of communication; it is also a tool for conceiving and formulating ideas. Just as words find their full meaning in sentences, the creations of man are given meaning by the words used to describe them.

The discussion centred first on the activities of the terminology committees, their scope and the effectiveness of their standardization decrees. Mr de Saint-Robert then discussed the need for and role of language laws, underlining his intention to develop a language policy, not a language police.

Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues Officielles et Traduction:

Excellence, Monsieur le Commissaire,

Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce soir, M. Philippe de Saint-Robert, Commissaire général de la langue française.

Vous vous souviendrez que, en 1983, le Président de la République française avait annoncé la mise sur pied de trois organismes de la francophonie: le Commissariat général de la langue française, le Comité consultatif de la langue française et le Haut conseil de la francophonie.

Ces trois institutions ont maintenant, on peut le dire, pris forme. Le Commissariat général est certes le plus important à nos yeux et la personne clé au sein de ces trois institutions c'est Philippe de Saint-Robert, qui va nous adresser la parole et nous parler justement de ces organismes de la francophonie en France. Monsieur de Saint-Robert.

Philippe de Saint-Robert, Commissaire général de la langue française:

Monsieur le Sous-ministre adjoint,
Monsieur l'Ambassadeur,

Je ne sais comment remercier le Secrétariat d'État qui a bien voulu me convier à ce Colloque national sur les services linguistiques. Comme il s'agit d'un colloque national on peut se demander ce que je viens y faire, mais puisque l'une des principales causes de l'existence de ces services est précisément votre dualité linguistique, il n'est pas tout à fait anormal que le Commissaire général de la langue française ait effectivement été invité à parler de la langue française, de ce qu'il est convenu d'appeler la francophonie, et à vous présenter peut-être, autant que l'on puisse le faire en si peu de temps, les nouveaux organismes qui viennent effectivement d'être créés en France.

J'ai rappelé déjà, lorsque je suis venu en juillet dernier que, voici à peine deux siècles, en 1784, l'Académie de Berlin ouvrait un concours fameux en latin, en allemand et en français sur l'universalité de la langue française. À vrai dire, cette universalité était, dans la conception de l'époque, strictement européenne, et donc un peu restreinte. Aujourd'hui, la langue française est certainement beaucoup plus parlée dans le monde, n'en déplaise à nombre d'esprits chagrins, que lorsque le professeur Schrab, bien oublié aujourd'hui, qui avait remporté le premier prix pour avoir écrit un mémoire en allemand, et Antoine de Rivarol, qui était d'assez proche ascendance italienne, remportèrent ex aequo ce prix de l'Académie de Berlin.

Mais définirait-on aujourd'hui de la même manière l'universalité, supposée ou véritable, de la langue française? Certainement pas! Là, où sans doute on rêvait jadis d'une langue qui pourrait tenir lieu de toutes les autres, dans les échanges intellectuels comme dans les échanges commerciaux, et qui aurait probablement de ce fait un caractère exclusif, voire dominateur, nous avons acquis une conception beaucoup plus relative, plus modeste, plus humble et aussi plus durable du rôle que peut jouer dans le monde d'aujourd'hui une grande langue de civilisation.

Nous connaissons, d'autre part, l'appauvrissement lent mais progressif que subit toute langue qui se verrait réduite à un trop simple rôle de communication internationale. Nous avons aussi appris que la véritable universalité d'une langue ne se reconnaît pas au fait qu'elle dominerait toutes les autres, mais à sa capacité propre de donner accès à l'universel dans les domaines qui vont de la création à l'échange sur le plan intellectuel aussi bien que scientifique, à l'échange affectif aussi bien que commercial.

"Vivre le français" a été le thème que la Fédération internationale des professeurs de français s'était donné en juillet dernier à Québec, et je songeais en les écoutant que vivre une langue, c'est d'abord, bien entendu, assurer son constant renouvellement et son enrichissement. Qui peut nier aujourd'hui que les produits et les activités du monde actuel, qui est en constante effervescence, ne demandent pas à nos langues de fournir à mesure, dans le respect de leur génie propre, les mots nouveaux ou redéfinis dont ce monde effervescent a besoin?

Permettez-moi de vous faire observer que cette vie de langue ne doit pas cependant consister, si j'ose dire, à brûler la chandelle par les deux bouts, c'est-à-dire à vouloir la faire vivre au rythme nécessairement le plus contestable de notre époque. Communiquer, bien sûr, mais à condition que ce soit toujours échanger, à condition que ce que j'appelerais le fétichisme du contenant, que la magie

illusoire de l'immédiat, ne fassent pas oublier le contenu, c'est-à-dire l'information et le message. Il faut que toutes ces merveilleuses petites machines que nous avons fabriquées et dont nous avons admiré quelques-unes aujourd'hui, que ces machines que nous utilisons et que nous utiliserons davantage dans les années à venir, ne deviennent pas des fétiches qui réduiraient le langage à sa plus simple expression: à une simple juxtaposition de mots qui ne sont plus reliés par une syntaxe et nous font oublier ce que nous avions effectivement à transmettre et à échanger.

C'est pourquoi d'ailleurs nous évoquons volontiers le dialogue des cultures qui circonscrit parfaitement le thème fondamental de l'échange. Mais nous savons qu'il y a le domaine historique et culturel propre de la langue française, et ce qu'il est convenu d'appeler l'aire géographique de la francophonie.

C'est à tort parfois qu'on les confond. Il est vrai que ces deux domaines se recoupent en large partie, mais ils débordent aussi l'un de l'autre, et en tout cas ils ne sauraient se ramener l'un à l'autre. À cet égard, j'ai donc le plaisir de vous informer que le gouvernement français a jugé utile d'opérer, en France, une réforme des structures qui tendent à répondre tant aux besoins de la diffusion et de la défense de la langue française qu'à l'existence de ce qu'il est convenu d'appeler la francophonie, dont je me plais à dire et à redire qu'elle apparaît aujourd'hui encore comme une idée assez neuve.

C'est, vous le savez peut-être, en 1966 que fut créé à Paris, par le Général de Gaules et Georges Pompidou, le Haut comité de la langue française, dont le premier responsable fut mon ami Philippe Rossillon et qui avait déjà pour mission d'assurer la diffusion et la défense de la langue française. Puis fut créée en 1969, sous la responsabilité de M. Jean-Marc Léger, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui résulte d'un accord entre États. Sa création exprime précisément la volonté d'action commune de ces États qui relèvent de l'aire géographique mentionnée. Ce sont les déclarations faites en faveur de la francophonie par les présidents Bourguiba et Senghor qui furent à l'origine de cette agence.

Naturellement les institutions s'usent, le plus souvent parce qu'elles ont bien servi. Le président François Mitterrand a donc jugé nécessaire, pour ce qui dépendait de lui, de les renouveler en créant par le Décret du 9 février 1984 le Commissariat général de la langue française, assisté d'un Comité consultatif placé auprès du Premier ministre. Ces organes prennent la suite naturelle, avec des moyens et des pouvoirs accrus, de l'ancien Haut comité de la langue française connu d'un grand nombre d'entre vous.

Par ailleurs, un Haut conseil de la francophonie, dont la structure est déjà arrêtée, sera constitué dans un avenir proche. Nous y retrouverons des représentants du monde intellectuel, artistique et scientifique de toute la francophonie. Le Haut conseil de la francophonie aura pour mission de préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde moderne. Il rassemblera les données et confrontera les expériences notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de la science et des techniques nouvelles, il distinguera les enjeux et les urgences, et il proposera des perspectives d'action. Chaque année, il établira un rapport sur l'état de la francophonie. Son rôle sera un rôle de réflexion, de consultation et de proposition.

Mais vous trouverez naturel, je pense, que je vous parle plus essentiellement du Commissariat général de la langue française qui m'a été confié.

La diffusion et la défense de notre langue: telle est bien la double mission qui nous est impartie. Elle signifie tout simplement la vie de la langue. C'est en vivant qu'on se diffuse, et c'est en vivant surtout, je crois, qu'on se défend le mieux.

Notre tâche est d'animer et de coordonner l'action des administrations et des organismes, tant publics que privés, qui concourent à cette diffusion et à cette défense de la langue. Cet organisme est conçu comme un organe d'action, mais qui pourrait penser que nous agissions dans ce domaine sans d'abord réfléchir? Il disposera donc de moyens et d'une autorité accrus par rapport à l'ancien Haut comité. Le budget d'intervention - celui de l'ancien Haut comité de la langue française - tel qu'il est assumé par le Commissariat général, passe pratiquement de trois millions de nouveaux francs à quinze millions, par ce qu'il est convenu d'appeler un rapatriement au Commissariat général des fonds qui étaient donnés par d'autres ministères jusqu'à présent au titre de la francophonie. Nous avons donc un rôle interministériel. Nous avons également, depuis la mise en oeuvre, en mars dernier, du Commissariat général, assez considérablement accru nos moyens en personnel pour répondre au dessein sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Le Commissaire général devra mettre en oeuvre toutes les actions visant à donner aux Français, par des campagnes d'information et des animations diverses, la mesure des questions linguistiques qui se posent à eux. Il devra leur donner, si possible, une conscience linguistique. Je dois vous dire en effet que, si votre pays est un pays où la conscience linguistique, par le fait de l'histoire, est quelque chose de très présent, quelque chose dont les journaux sont pleins tous les jours, en France la conscience linguistique, peut-être par l'effet d'une longue

habitude, ou des souvenirs historiques qui ont fait du français une langue dominante, n'est pas extrêmement aiguë. Elle est même très faible. Le Commissariat général sera évidemment appelé à essayer, par conséquent, de dire aux Français qu'il n'est pas écrit pour toujours que leur langue restera ce qu'elle a été, c'est-à-dire à la fois une langue qu'ils ont forgée pour leur usage et aussi une langue qui joue un rôle international par lequel elle garde sa propre vertu pour les communautés française ou de langue française qui ne vivent pas en France. Le commissariat général est également tout particulièrement appelé à coordonner les travaux effectués en matière de terminologie, les actions visant à l'enseignement et à la diffusion du français par tous les moyens autres que scolaires, en France et hors de France, et, de manière général, toutes les actions menées sur le plan international pour le développement et l'usage du français.

J'ajoute, pour la dimension philosophique de notre mission, que si le Commissariat veille tout naturellement à la qualité de la langue - sans empiéter pour autant, puisque quelques académiciens s'en étaient inquiétés, sur le rôle des anciennes académies qui assument pour leur part, quoiqu'à un rythme comme vous le savez très ralenti, cette mission depuis longtemps, - ainsi qu'à sa vitalité et à son rayonnement à l'étranger, il s'attache aussi aux questions que se posent les grands moyens de communication comme véhicules de culture et outils de création. De même, il entend participer au dialogue des civilisations, la langue et la culture françaises étant d'autant plus vivantes sur le territoire national qu'elles le sont à l'extérieur et qu'elles établissent avec les autres langues, et notamment avec les autres grandes langues de civilisation, une coopération ample et généreuse. Puisqu'il est créé depuis à peine six mois, je ne saurais bien entendu vous présenter un bilan de l'action du Commissariat général, mais je tiens à vous informer d'ores et déjà des grands axes de travail que nous avons retenus pour notre action prochaine.

Le premier de ces axes consistera à faire aboutir une importante réforme de la législation linguistique. La seule loi dont nous disposions en France dans ce domaine s'est, vous le savez peut-être, révélée insuffisante, et insuffisamment appliquée, d'autant qu'elle se présente sous le seul aspect, passablement réducteur, de la défense du consommateur.

En réalité en matière de lois sur les langues, il n'existe pas grand chose en France depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, qui remonte à 1539; la modeste loi établie par les députés, Messieurs Bas et Lauriol, en 1975, a effectivement prescrit certaines exigences quant à la publicité et à la rédaction de certains textes, car il y

avait une tendance très nette à voir un langage étranger non seulement se mêler au nôtre mais parfois tendre même à l'exclure.

Des mesures, assez modestes en vérité, furent donc prises pour obliger la publicité à se faire en français, si modestes que, par exemple, vous pouvez très bien publier dans un journal un immense placard publicitaire dans une langue étrangère; vous êtes tenus de le traduire, mais vous pouvez avoir un petit renvoi en bas de page pour indiquer que la traduction française est quatre pages plus loin en petits caractères. Cette loi ne présente donc pas, dans l'état actuel des choses et telle qu'elle est pratiquée, une protection suffisante non seulement du consommateur, mais même de la plus élémentaire identité culturelle.

Par conséquent, nous voudrions aboutir à l'élaboration d'une loi qui assure une certaine protection. La France n'a pas besoin comme le Québec d'une Loi 101. Le problème n'est pas le même. Mais il faut tout de même, je crois, modifier un certain nombre de choses et le faire sous l'angle, en fin de compte, du véritable problème qui est non pas celui de la défense du consommateur, mais, tel qu'il se pose en France et dans beaucoup d'autres pays, strictement linguistique et culturel.

Notre deuxième axe d'action consistera à remplir la mission qui nous est impartie en matière de terminologie, et surtout de néologie. La position est la suivante: le terrain français en effet est un peu particulier et le besoin terminologique en France ne doit pas être considéré comme limité aux seuls secteurs industriels et technologiques qui, bien entendu, sont néanmoins prioritaires. Il concerne aussi le terrain social, car il s'agit de réanimer la préoccupation néologique et terminologique chez tous les usagers de notre langue et plus particulièrement chez ceux qui détiennent un rôle de médiateurs d'information: presse écrite, livres, revues, presse parlée et télévisée, centres d'information, agences de publicité ou sociétés de distribution commerciale.

Un autre secteur particulièrement intéressé est celui des lieux mêmes d'information: éducation, centres de formation professionnelle, centres de formation permanente, etc. Un troisième secteur serait celui des producteurs d'information, c'est-à-dire des éditeurs d'ouvrages - dictionnaires, lexiques et glossaires -, des organismes et chambres à vocation professionnelle, des industries, etc. Tout cela recouvrant le fait que j'ai souligné et signalé tout à l'heure, c'est-à-dire qu'il n'y a pas chez les Français, à l'heure actuelle, une conscience linguistique très vive.

La réanimation de la dimension néologique et terminologique du corps social, ainsi que celle des chercheurs et des industriels, doit donc être considérée comme une contribution importante à l'évolution des mentalités et des comportements aussi bien culturels que professionnels. Sur le plan international, on peut enfin considérer que l'existence de dispositifs d'information et de documentation terminologiques automatisés - c'est-à-dire les banques et les bases de données conçues en concertation avec les autres pays francophones et en rapport avec les pays qui, sans être francophones, sont consommateurs de terminologie en français - concrétiserait la volonté de la France de conduire à cet égard une politique linguistique dynamique.

Loin donc de nous replier sur nous-mêmes, il nous faut ouvrir de nouveaux espaces linguistiques et par là même de nouveaux espaces économiques et culturels. C'est donc un domaine où le rôle de chaque État responsable est parfaitement justifié et financièrement justifiable. Vous en savez quelque chose! La langue, en effet, est finalement la plus démocrate des institutions. Elle est le bien de tous. Le pouvoir linguistique réel appartient à un peuple dans son ensemble et non pas seulement à quelques institutions ou à quelques personnalités, si prestigieuses soient-elles.

Il en résulte que l'adhésion populaire est indispensable à la mise en oeuvre de toute politique de la langue qui, en fin de compte, aura sa finalité dans l'usage. La terminologie vit ainsi à l'état naturel dans les usines, dans les laboratoires, dans les bureaux. La France est donc à ce titre, comme tous les grands pays industriels, un immense laboratoire de terminologie. Une banque de terminologie se présente en fait, vous le savez, comme un dictionnaire informatisé, mais elle a sur un dictionnaire ordinaire l'avantage d'être toujours tenue à jour, d'être exhaustive ou à peu près, et d'être accessible partout parce qu'il suffit d'un téléphone ou d'un terminal.

Nous pensons actuellement à plusieurs solutions, mais les consultations ne sont pas tout à fait achevées et je ne peux pas vous indiquer de choix définitif. Nous envisageons diverses possibilités, qui vont de la constitution de ce que nous appelons en droit administratif français un groupement d'intérêt public, qui permet d'associer à la fois le public et le privé, à la création d'un organisme public à caractère scientifique et commercial comme l'est, par exemple, l'Institut géographique national. Je pense cependant que nous retiendrons plutôt la première hypothèse, c'est-à-dire celle du groupement d'intérêt public. Le Commissariat pourrait ainsi assumer d'une manière directe à l'avenir tout ce qui relève de la néologie proprement dite, c'est-à-dire les travaux des commissions de terminologie dont il assure la coordination (leur bonne marche et la

diffusion de leurs arrêtés) et d'une manière en revanche peut-être plus coordinatrice que directe le domaine de la terminologie dans son ensemble. Tout cela est évidemment, nous le savons, une question de moyens, mais il faut savoir aussi, et je crois que nous commençons à en prendre conscience, que maîtriser la terminologie est un enjeu économique de première importance, car maîtriser la terminologie c'est d'abord maîtriser les échanges, en dehors comme au-dedans, ce qui nous ramène évidemment au terrain social proprement dit que j'évoquais tout à l'heure.

Enfin un troisième axe de notre action apparaîtra comme nouveau. Il nous est apparu, en effet, que notre langue ne pouvait se défendre convenablement et faire face à la menace et à la facilité du monolinguisme si elle ne s'appuyait sur une grande politique de la traduction et de l'interprétation; et j'ajoute tout de suite que nous en sommes totalement dépourvu jusqu'à nouvel ordre. Il nous a semblé en effet, à la suite de l'important rapport intermédiaire que l'ancien Premier ministre Pierre Mauroy avait confié à M. Jean-Pierre van Deth et à la suite du colloque qui s'est tenu dans la foulée de ce rapport sous le haut patronage de l'ancien Haut comité en janvier dernier, que le Commissariat général de la langue française se devait d'accorder une plus grande importance à la mise en place d'une véritable politique française de la traduction et de l'interprétation, même si nous ne sommes pas confrontés à un problème national de bilinguisme. En effet, la défense d'une langue est étroitement liée à son rapport avec les autres langues, et c'est l'absence de toute politique dans ce domaine qui ne manquerait pas de justifier peu à peu le recours général à un monolinguisme, d'ailleurs le plus souvent, comme nous le savons, vite réduit à sa plus simple expression. Trois commissions d'études ont été instituées, à cette fin, sous l'égide du Commissariat général. Leurs conclusions seront connues dans les prochains mois.

La vie associative occupe donc aussi une part importante des activités du Commissariat général et absorbe, comme on le sait, une grande partie de son budget. Il conviendra certainement, dans ce contexte, de faire que le militantisme, souvent de très haute qualité, des nombreuses associations recensées s'augmente peut-être d'un dynamisme social qui fasse en quelque sorte descendre la francophonie dans la rue. Ce n'est pas seulement une image que j'emploie ici, car quand on voit le visage de certaines grandes villes françaises, on se dit que la francophonie, en France, aurait besoin de descendre dans la rue et aussi d'ailleurs dans le monde du travail.

Si les Français avaient cette conscience linguistique, que je ne désespère pas de leur communiquer, nous n'aurions même pas notre raison d'être, et j'en serais ravi. J'aimerais pouvoir disparaître. Comment donc

provoquer en France la prise de conscience sans laquelle une politique linguistique resterait une politique de cabinet ou de sénat, un espèce de jeu d'initiés, et n'aurait aucune chance de passer du virtuel au réel? Donner aux Français cette conscience qui leur manque n'est pas facile car liée malgré elle aux idéaux du patriotisme, voire du nationalisme, la défense de la langue conserve, sinon dans l'esprit de tout le public du moins dans l'esprit de tous les animateurs de ce qu'il est convenu d'appeler les "mass media", une sorte de connotation passéiste ou répressive. Le décret du 9 février 1984 et le redéploiement budgétaire qui a été décidé donnent désormais au Commissariat les moyens de restructurer la vie associative, du moins celle qui recourt aux fonds publics, mais nous n'avons pas résolu pour autant le problème de fond que je viens d'évoquer. À cet égard, il faudrait des relais médiatiques sûrs et des moyens importants pour les utiliser aux fins non d'une police mais d'une véritable politique de la langue qui consisterait à remettre dans l'esprit public, et notamment dans l'esprit des générations nouvelles, notre langue à la mode. C'est peut-être plus facile à concevoir qu'à réaliser.

Puisque la diffusion et la défense de la langue française demeurent tout de même liées à l'existence dans le monde de ce qu'il est convenu d'appeler la francophonie, il nous sera donc permis d'en dire un mot, ne serait-ce que pour en souligner à la fois la force et la fragilité.

En ce qui concerne l'évaluation de cette aire géopolitique qu'est la francophonie nous n'en avons pas réellement une idée bien précise. J'ai vu dans l'antichambre d'un ministère que j'ai visité aujourd'hui une affiche qui m'a beaucoup plû. On y lit ceci: "25 pays au monde parlent français, 35 parlent l'anglais, le Canada peut parler à bien du monde...". Je ne sais si ce chiffre de 25 pays est exact, mais si je me réfère à une analyse faite par l'ancien Haut comité de la langue française, il apparaît tout de même que la proportion des États qui parlent officiellement le français ou qui l'utilisent dans la pratique de leurs relations internationales est de toute façon incomparablement plus importante que celle des peuples et des communautés francophones en voie de régression relative dans le monde.

Il est donc probable qu'à l'heure actuelle les peuples et les communautés francophones, au sens strict, qui existent dans le monde constituent un groupe humain inférieur ou avoisinant 100 millions de locuteurs, au regard de quoi on évalue à 350 millions le nombre des anglophones, à plus de 200 millions celui des hispanophones, et à 200 millions celui des lusophones ou des arabophones. Notez que nous ne citons là que des langues parlées par divers peuples, c'est-à-dire parlées en divers lieux du globe, ce qui est une condition fondamentale du caractère d'universalité d'une langue, dont je reparlerai; ajoutons aussi,

pour ramener les statistiques à leur juste limite, que s'il est vrai qu'il existe aujourd'hui un milliard de Chinois, par exemple, il n'en résulte pas qu'il existe trois fois plus de sinophones que d'anglophones dans le monde.

Cela nous permet donc de constater que la langue chinoise n'est pas une grande langue de relations internationales et de ramener un peu à leur juste proportion des chiffres qui ne veulent pas toujours dire la même chose. Quand j'ai parlé des cent millions de locuteurs de langue française, ce chiffre est lui-même discuté. D'autres avancent 200 millions. La question est de savoir quelspeuples on compte comme francophones. Il y a d'une part les peuples de langue maternelle française, et le seul de ces peuples où la langue française soit majoritaire, c'est malheureusement la France. Dans tous les autres pays où il est une des langues maternelles, le français se trouve en situation minoritaire; c'est le cas évidemment du Canada, de la Belgique et de la Suisse. Il y a aussi les pays d'Afrique où la langue française est une langue d'enseignement, une langue de communication, une langue de relations internationales, mais pas tout à fait une langue maternelle. Peut-être le sera-t-elle un jour, mais je ne le sais pas et ce n'est pas sûr. Il y a encore des pays, comme ceux de l'Afrique du Nord, où la langue française est presque plus qu'une deuxième langue, mais il y existe une langue maternelle, l'arabe, qui ne compte absolument pas céder le pas à une autre langue. Ce qui fait qu'on ne sait pas très bien si l'on doit situer ces pays arabes, où le français demeure très utilisé, dans les pays francophones. Il est donc extrêmement compliqué de faire une énumération exacte. On peut chercher d'autres données, si vous voulez. Le document de l'ancien Haut comité que je citais tout à l'heure disait qu'il fallait reconnaître sans embage que le nombre de ceux qui ont le français pour langue maternelle et langue d'usage est relativement peu élevé, même si paradoxalement notre langue, adoptée comme langue officielle ou langue d'enseignement par 24% des États du monde, et choisie par près d'un tiers des délégués s'exprimant à la tribune des Nations Unies, reste l'une des plus répandues dans le monde.

On peut également compléter cet état de la question par quelques données globales touchant l'enseignement; celles-ci sont peut-être un peu dépassées, mais l'enseignement est porteur de l'avenir. Il apparaît que, sur une population scolaire mondiale évaluée à près de 160 millions d'enfants, 24 millions, soit 15% d'élèves au moins, apprennent le français comme langue étrangère, auxquels il conviendrait d'ajouter un million d'adultes. Naturellement, ce ne sont pas des données écrasantes, mais ce sont des données qui, je pense, nous permettent certainement de nous battre. On peut en tout cas juger des moyens que nous donnent ces données en tentant de définir ce que pourraient

être les paramètres universels d'une politique internationale de la langue française. J'ajoute que ces paramètres peuvent également servir à d'autres langues. Ces paramètres sont valables, en effet, pour toutes les langues qui ont une vocation internationale, et je les emprunte à l'un de mes prédécesseurs à la tête de l'ancien Haut comité de la langue française, M. Michel Bruyère.

Dans une analyse assez fouillée qu'il avait publiée, il distinguait comme premier paramètre celui qui consiste à établir le nombre des locuteurs réels ou potentiels d'une langue: nous venons d'en parler. Il y a les locuteurs réels mais aussi les locuteurs potentiels, parce que, sur le marché de la langue, si j'ose dire, il a des peuples en voie d'expansion démographique, mais il y a en d'autres, hélas! en voie de régression.

Le deuxième paramètre consiste à évaluer la dispersion et l'implantation géographiques d'une langue à travers les continents. De ce point de vue, la langue française n'est pas mal placée, sauf peut-être en Asie où elle tend à régresser, sinon à disparaître, encore que nous ressentons un appel très fort, actuellement, de la part des pays de l'ancienne Indochine pour un retour du français, en quelque sorte, sous forme d'une aide et d'une coopération culturelles et linguistiques.

Le troisième paramètre se rapporterait aux variétés ethniques, religieuses et économiques correspondant à cette dispersion, et qui entraînent la capacité à exprimer le monde dans sa diversité. Ici encore le français serait assez bien placé. C'est en effet une langue qui est parlée par des peuples très divers; on trouve autant de peuples en voie de développement que de peuples développés dans l'aire géopolitique de la francophonie.

Le quatrième paramètre est celui de la coopération économique et culturelle. La France est actuellement un des pays qui certainement fait le plus au monde à ce titre. On peut d'ailleurs se demander s'il ne faudra pas redéfinir un jour cette coopération, et s'il est convenable qu'un pays comme la France envoie indéfiniment à l'étranger des enseignants au lieu de former des autochtones qui enseigneront la langue française sur place. Mais je pense que cela fait partie d'une politique à plus long terme.

Il s'agit enfin d'établir - dernier paramètre - si une langue qui se veut internationale maîtrise les nécessités des échanges tels qu'ils résultent du commerce et de la tech ique, au même titre que des idées et des sentiments, dans le monde d'aujourd'hui. À ce titre nous remarquerons simplement que le français se voit contesté par des pratiques qui, je crois, tiennent davantage de la paresse d'esprit ou de la mode

qu'a une fatalité réellement démontrée. Les contradictions de la francophonie sont peut-être ailleurs. Elles sont un peu d'ordre politique, et elles ont été parfaitement exprimées lorsque le Président algérien déclarait un jour qu'il refusait la francophonie en tant qu'éventuel instrument d'un néocolonialisme: nous savons, cependant, pour notre consolation, que le français est bien davantage enseigné en Algérie depuis l'indépendance qu'il ne l'était avant. Au même moment le président Senghor déclarait, quant à lui, que, "à la fois langue de l'aliénation pour certains peuples et langue de la libération de nombreux peuples", le français lui apparaissait "comme devant jouer un rôle important dans la diffusion des cultures du Tiers Monde, dans les rapports nouveaux entre cultures nationales et développement endogène, entre développement socioculturel et développement économique".

De telles déclarations nous donnent des perspectives nouvelles en même temps qu'elles nous rappellent nos obligations. Je citerai encore deux références plus récentes: celle du ministre égyptien des Relations extérieures justifiant l'adhésion de l'Égypte à l'Agence de coopération culturelle et technique par le fait que le français apparaissait aux Égyptiens comme la langue du "non-alignement", et la déclaration du successeur du président Senghor à la tête de l'État sénégalais, M. Abdou Diouf, faite il y a deux ans devant la douzième Assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française: "La francophonie telle que vous avez contribué à la façonner est un humanisme de différence. Elle constitue un rempart pacifique à l'hégémonie des deux blocs telle que nous la voyons". Je ne sais, pour ma part, si Malraux avait raison de dire que "le XXI^{e} siècle serait spirituel ou ne serait pas". Toujours est-il que la souveraineté culturelle de l'homme, celle pour laquelle nous combattons avant tout, est la base fondamentale dont partira en tout cas toute renaissance de cet ordre. Ou bien le monde sera partagé par des puissances avides, et nulle culture n'y subsistera, pas même celle de telle ou telle de ces puissances, ou bien nous sauverons un pluralisme de civilisations par quoi l'homme pourra encore échanger avec l'homme, non seulement des produits, mais des idées, et les mots sans lesquels celles-ci n'auraient aucun sens.

Je ne peux pas résister au plaisir de citer quelques phrases du discours tenu il y a deux ou trois ans à l'Unesco par un de vos hôtes récents, le Pape Jean-Paul II, qui disait: "Ce que je dis concernant le droit de la nation au fondement de sa culture et de son avenir n'est donc pas l'écho d'un nationalisme, mais il s'agit toujours d'un élément stable de l'expérience humaine et des perspectives humanistes du développement de l'homme. Il existe une souveraineté fondamentale de la société qui se manifeste dans la culture de la nation. Il s'agit de la souveraineté par laquelle en même temps l'homme est suprêmement souve-

rain. Cette souveraineté qui existe, et qui tire son origine de la culture propre de la nation et de la société, doit rester le caractère fondamental de la manière de traiter ce problème important pour l'humanité d'aujourd'hui qu'est le problème des moyens de communication sociale et aussi de ce qu'on appelle la culture de masse".

Nous sommes bien, lorsque nous voulons conserver nos moyens spécifiques de pensée et d'expression, forcés d'intervenir. De grâce ne nous imaginons pas, ne nous laissons pas aller à croire que la langue est uniquement un moyen de communication; avant d'être un moyen de communication, la langue est un moyen de pensée, un moyen de formation des idées (je ne dis pas des idéologies!), et une structure. L'obligation de garder nos moyens souverains d'existence et de communication dans une voie qui peut sauvegarder notre monde des totalitarismes qui le menacent, est quelque chose de tout à fait fondamental.

La langue, c'est une patrie; c'est la dernière des patries, et c'est peut-être aussi d'ailleurs la patrie des pauvres, c'est-à-dire la seule patrie qui reste à ceux qui n'ont plus rien, à ceux qui n'ont plus leur patrie. "Se faire le fils d'une langue, a pu dire le philosophe français Régis Debray, c'est s'enraciner au plus profond d'un sol, d'un paysage, d'une nation et d'une histoire déterminés. Accéder à l'universel par la suppression des frontières, voilà l'illusion antidialectique, la pire des platitudes, l'hydre moderne à décapiter. Le langage mathématique est un langage sans frontière, ni patrie; aussi n'a-t-il strictement rien à dire."

Il est vrai que notre langue a connu dans son histoire des hauts et des bas. Au XIII^{e} et au XIV^{e} siècles, au moment où elle est à peu près le seul État-nation de l'Europe, la France domine l'Europe alors que la langue française n'est pas encore tout à fait forgée ni fixée. Au XV^{e} et au XVI^{e} siècles, la langue française est contrebattue par deux autres langues très puissantes en Europe, le toscan et le castillan. Rien n'est jamais joué donc pour une langue.

Il est vrai aussi que l'apogée de la langue française a sans doute été atteinte au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècles. L'un étant un siècle de grande spiritualité et l'autre, un siècle de grande rationalité. Cela prouve au moins que l'étendue des moyens de notre langue n'est plus à démontrer. Elle serait pourtant, nous dit-on, moins appropriée au siècle suivant, hanté par le commerce et la technique.

Nous n'en sommes pas si sûrs, et nous nous demandons si, au contraire, ces temps assez difficiles que nous vivons ne devraient pas trouver, dans les moyens mêmes

qu'ils prennent, des limites naturelles aux excès qui les guettent et, tôt ou tard, pourraient les perdre. Et ces difficiles époques ne vont-elles pas à leur tour, en conséquence même de leurs excès, céder le pas, je devrais dire céder le temps, à un nouvel équilibre, dont chacun sent bien au fond de soi qu'il est nécessaire? La liberté des échanges n'est pas le tout de la liberté. Dans certaines conditions, nous savons qu'elle devient même le contraire de la liberté, et Lacordaire l'avait dit avant moi.

Nous éprouvons chaque jour à quel point, s'il n'y a rien au-dessus d'elle qui la détermine ou la contienne, une telle liberté peut, nous le ressentons tous les jours davantage, appauvrir la culture, disloquer et réduire le langage, et ramener les échanges à des informations bientôt dépourvues de contenu réel parce que ce ne sont pas des connaissances réelles. Tout comme la phrase donne leur sens aux mots, je crois que les mots donnent leur sens aux créations de l'homme. "Les mots sont aussi des idées", comme le disait Jean Paulhan et ils éclairent par conséquent ce qu'ils définissent. Ils assurent eux aussi, à leur manière, la vie des échanges, à condition de ne pas être trop-malmenés, et nous sommes là, tous ensemble, pour essayer de les défendre, de les protéger, mais aussi de les illustrer, c'est-à-dire d'enrichir nos langues réciproques et, dans la mesure où une langue nous est commune, de l'enrichir ensemble. Je vous remercie.

Alain Landry:

Merci, Monsieur le Commissaire.

Pour ceux qui ont connu le Haut comité, je pense que vous nous présentez des aspects plus offensifs que défensifs, ce qui fait peut-être la différence avec l'ancien Haut comité. Nous ne pouvons pas rester tout à fait sourds aux trois axes d'action que vous avez énumérés au sein du mandat du Commissariat. De ce côté de l'Atlantique nous ne pensons pas à une réforme linguistique puisqu'on a déjà nos législations, mais en ce qui a trait aux questions de terminologie, de néologie, d'interprétation et de traduction je pense que nous avons une expérience certaine et que à la lumière de ce que vous entreprenez, si vous aviez besoin de conseillers, de consultants, de personnes qui sont déjà passées par ces sentiers, sentez-vous toujours le bienvenu chez nous.

Comme M. de Saint-Robert a bien voulu accepter de se prêter à une période de questions, je laisse donc la parole à ceux qui en auraient.

Michel Cardin, Secrétariat d'État:

On entend souvent parler de projets de création de banques de terminologie en France. Est-ce qu'il y a des projets bien concrets à l'heure actuelle et quels sont les objectifs, si vous en avez, que vous vous êtes fixés?

M. Philippe de Saint-Robert:

En matière de projet concret, je vous ai indiqué celui qui consistait à constituer ce que nous appelons un groupement d'intérêt public. Je suis victime, en quelque sorte, de la charge qui m'a été confiée; il est écrit dans le décret créant le Commissariat général que ma mission consiste, entre autres choses, à coordonner les travaux des commissions de terminologie. Il existe en France, depuis 1972, un décret (renouvelé en 1983) relatif à l'enrichissement de la langue française; il existe aussi, dans chaque ministère, des commissions de terminologie, qui ont pour mission d'établir, pour un secteur déterminé, un inventaire des lacunes du vocabulaire français en tenant compte des besoins manifestés par les usagers, de recueillir, de proposer, et de réviser les termes nécessaires pour désigner les réalités nouvelles, de contribuer à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France, et de favoriser la diffusion des terminologies nouvelles auprès des usagers. C'est aussi bien défini que cela peut l'être.

Je pourrais même vous donner quelques indications sur les commissions de terminologie qui sont actuellement en activité et celles qui le sont moins, ou sur celles qui ont achevé leur travail et qui traversent une période de sommeil. Nous avons comme commissions de terminologie en activité celle de l'audio-visuel et de la publicité qui a rendu un certain nombre d'arrêtés importants au cours des années dernières et qui d'ailleurs s'apprête à en rendre de nouveaux; celle de l'environnement; celle de l'information dont l'éloge n'est plus à faire, car c'est grâce à elle que l'on parle informatique en français; c'est grâce à elle que l'on ne dit plus "computer" mais "ordinateur", c'est elle qui a inventé le mot informatique même, et c'est elle qui a inventé le mot logiciel pour "software". Par conséquent, son efficacité est, je crois, entièrement démontrée.

Il y a aussi la commission des droits de la femme. Il s'agit ici d'une commission à préoccupation un peu plus sociale ou idéologique, d'ailleurs pratiquement vice-présidée par une de vos compatriotes dont l'activité est fort grande et qui apporte à ses consoeurs françaises toute l'expérience des femmes québécoises en matière de féminisation de tous les mots, appelations, titres ayant rapport à toutes les activités possibles et imaginables que, dans le passé, les femmes avaient certainement uniquement négligé d'exercer et qu'elles exercent maintenant.

Il y a une commission de l'agriculture qui vient d'entrer en activité, une commission des noms propres géographiques, une commission de la télédétection aérospatiale, une commission des personnes âgées, ce qui nous ramène au domaine social, ainsi qu'une commission sur l'urbanisme et le logement.

J'ai oublié de mentionner une commission à laquelle je suis fort assidu, celle du ministère des Affaires étrangères, car il y a un espèce d'offensive générale qui consiste à changer même les noms de ville et les noms de pays pour aligner le vocabulaire français sur des appelations étrangères. Il y a une commission des sports, dont les travaux devraient bientôt commencer.

Sous l'impulsion de la Mission interministérielle pour le développement industriel, scientifique et technique, qui apporte son concours au Commissariat, plusieurs commissions seront bientôt mises en place: trois commissions abritées par le ministère de l'Industrie - sur l'ingénierie nucléaire, la métallurgie, la sidérurgie et l'électroménager-, trois autres qui seront abritées par le ministère de la Recherche - fusion contrôlée, chimie organique, et techniques de l'exploitation de l'espace -, et d'autres ministères se voient pressés de créer leurs commissions.

Il y a des commissions qui, il faut le reconnaître, sommeillent un peu, parfois parce qu'elles ont terminé leur travail - celles de la mer, du commerce extérieur, des transports, du pétrole, des finances, du tourisme: ayant rendu leurs arrêtés, elles estiment sans doute avoir fait, un peu hâtivement, le tour des problèmes.

Sans rentrer dans le détail des méthodes de travail de ces commissions, il est certain que, outre le Commissaire général, de nombreux organismes comme l'AFNOR et FRANTERM, qui se sont déjà préoccupés en quelque sorte de faire de la néologie ou de la normalisation, y sont représentés. L'AFNOR, par exemple, est une banque de terminologie consacrée essentiellement à la normalisation. C'est une des banques qui existent en France, car il en existe quelques-unes tout de même. L'Éducation nationale y est également représentée.

Sans répondre à tous les besoins, ces commissions ont le mérite d'exister et d'essayer, à mesure que des besoins en vocabulaire se font sentir et que l'on sent que le vocabulaire français risque d'être envahi par un mot étranger, de répondre tout de suite à ce besoin. Quel est le vrai problème au fond? Le vrai problème est que le français, riche par sa structure, est probablement moins riche par son vocabulaire parce que c'est une langue qui, au XIX^{e} siècle, s'est un peu figée, qui s'est académisée, qui, parvenue à l'apogée de sa perfection, s'y est un peu complue.

À partir de ce moment, les Français se sont essentiellement adonnés à la pratique du purisme, et par conséquent de l'emprunt.

Quand je disais tout à l'heure que les Français n'avaient pas de conscience linguistique, je n'ai pas été tout à fait exact. Ils l'ont quand il s'agit de l'exercer dans le sens du purisme, dans le sens du "il ne faut pas dire, mais dire", dans le sens de reprendre une phrase qui ne correspond pas aux canons reçus, dans le sens donc qui va contre toute évolution de la langue. Je ne dis pas que toute évolution de la langue soit bonne, parce que l'évolution peut se faire n'importe comment; il faut la contrôler, essayer de faire qu'elle se fasse selon le génie de la langue, comme on dit. Il faut défendre non pas le purisme, mais le bon usage. Le bon usage d'une langue ce n'est pas de ne pas bouger, mais peut-être au contraire d'évoluer. Le mot usage signifie bien par lui-même évolution. Si une langue n'accepte pas d'évoluer, non seulement elle se fige, comme je l'ai dit, mais elle se voue aux emprunts.

Pourquoi est-ce que la langue française a fait tant d'emprunts? C'est probablement parce qu'à un certain moment elle s'est figée, n'a pas accepté de s'enrichir, d'inventer les mots nouveaux nécessaires pour répondre aux produits et aux besoins nouveaux du monde actuel. Par la force des choses, puisque les besoins et les produits existaient, l'on a pris les mots qui les consacraient ailleurs et ces mots se sont imposés par l'usage, faute qu'on ait eu le goût, le courage, le temps, la volonté, l'intelligence, ou l'imagination, de faire ce que nous essayons de faire maintenant, c'est-à-dire de créer les mots quand le besoin s'en faisait sentir, au lieu de s'enfermer dans cette conception un peu surannée du purisme.

Pour répondre à votre question, à laquelle d'ailleurs j'avais déjà tout de même un peu répondu au cours de mon exposé, je le crois du moins, nous sommes extrêment en retard en terminologie. Nous essayons donc de rattraper notre retard. Je peux aussi essayer d'expliquer la portée de ces commissions de terminologie. Qu'est-ce qu'il en résulte?

Nous avons une certaine conception un peu centralisatrice en France, que vous connaissez bien, et nous considérons au fond que les mots doivent être frappés, comme la monnaie, par l'État. Nous avons ainsi tendance à considérer qu'un mot doit recevoir l'aval de l'État pour être consacré. Il y a l'usage certes qui existe, mais l'usage lui-mème a besoin d'être consacré. C'est la raison pour laquelle, sous Louis XIII, on a créé la fameuse Académie. Il faut rappeler toutefois que, si l'on s'en tient aux termes même de sa fondation, cette Académie n'était pas si fermée que cela puisque le texte de Louis XIII disait expli-

citement qu'il s'agissait d'établir "les règles certaines pour rendre le langage français non seulement élégant mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences". Si nous restons simplement fidèles à ce "capable de traiter tous les arts et toutes les sciences", nous avons la clé de l'évolution et de l'enrichissement que nous devons donner à notre langue, aujourd'hui comme hier.

Alors les termes ou expressions qui figurent sur les listes fixées par les arrêtés prévus, au terme des travaux des commissions de terminologie, doivent être utilisés dans les décrets, dans les arrêtés, les circulaires, les instructions des ministres, dans les correspondances et documents de quelque nature que ce soit qui émanent des administrations, services ou établissements publics de l'État, dans les textes des marchés et contrats auxquels l'État et les établissements publics sont parties, et dans les ouvrages d'enseignement - ce qui est certainement le plus important parce que quand une commission de terminologie invente un mot, ce mot ne va pas passer du jour au lendemain dans l'usage; ce qui est important, c'est qu'il passe dans les manuels d'enseignement de telle sorte qu'une génération plus tard il entre de plain pied dans l'usage - dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche utilisés dans les établissements, institutions ou organismes dépendant de l'État, placés sous son autorité ou soumis à son contrôle ou bénéficiant de son concours financier à quelque titre que ce soit.

J'ai le pouvoir, si modeste soit-il, de supprimer tout concours financier de l'État à un organisme qui ne respecterait pas les lois en usage sur l'utilisation de la langue française. J'ai moins de pouvoirs que Monsieur le Commissaire aux langues officielles, mon éminent confrère qui était là ce matin et qui est avec nous ce soir.

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Vous avez un peu répondu à ma question en disant que vous vous préparez à promulguer de nouveaux arrêtés de normalisation terminologique. J'allais vous demander dans quelle mesure vous considérez que ces arrêtés ont été efficaces au niveau d'abord de l'administration française, parce que c'est d'abord là qu'ils s'appliquent, et, si je peux m'exprimer ainsi, par voie de contagion, dans d'autres secteurs, comme les média, et dans le public? Dans quelle mesure aussi comptez-vous privilégier ce moyen d'action à l'avenir?

Philippe de Saint-Robert:

Ils ont été efficaces. Je ne dis pas qu'ils ont été universellement efficaces, mais pour m'en référer, et ce n'est pas notre seule référence, aux décisions que nous

avons prises en matière d'informatique, il faut bien reconnaître que la terminologie préconisée est en grande partie passée dans l'usage parlé et écrit. On parle actuellement informatique en français en France.

Nous n'avons évidemment aucune autorité pour imposer aux autres pays francophones un usage que nous nous donnons à nous-mêmes, pas plus que vous vous ne l'avez pour exporter les mots français que vous créez pour répondre à vos besoins. C'est pourquoi la coordination et la coopération sont souhaitables. Elles existent déjà et elles s'accentueront encore. Je crois que nous avons un accord à ce sujet, si je ne m'abuse.

En tout cas il existe deux accords: un entre le Commissariat général, en tant qu'héritier de l'ancien Haut comité de la langue française, et l'Office de la langue française du Québec - dans la mesure où l'Office québécois a plus tendance à faire de la néologie et vous davantage de la traduction, les rapports sont un peu différents -; il existe également un accord avec le Bureau des traductions qui doit être ratifié prochainement, je crois, et qui aura, je l'espère, un développement important. Les Communautés européennes ont également une grande banque de données avec laquelle nous souhaitons collaborer.

Il est tout de même assez étrange que, dans l'état actuel des choses, sur le marché du commerce des mots, la langue française soit commercialisée par tout le monde sauf par la France. Je voudrais qu'il y ait un peu plus de concurrence, que nous puissions être davantage présents sur ce marché sans pour autant l'accaparer, au contraire. D'autres ont pris une saine avance et ont montré leurs capacités.

Je ne crois pas qu'il soit question de faire la même chose que les autres. Il faut simplement le faire pour notre compte et en réponse à nos propres besoins, parce que ce que les autres font ne répond pas non plus toujours à nos besoins. Le Bureau des traductions du Canada répond à des besoins bien spécifiques de rapports entre deux communautés et le résultat n'est pas toujours exportable. Nous absorbons quelquefois des mots anglo-saxons, alors que vous ne les absorbez pas. Vous les traduisez et nous disons que vous faites des anglicismes. Voilà une des nombreuses contradictions auxquelles nous sommes confrontés.

Si l'on a fait de cet organisme un commissariat c'est pour en faire effectivement un organe qui puisse avoir une action plus offensive que ce qui se faisait avant. J'espère arriver, avec mes modestes moyens et la conviction que j'ai de l'utilité de ce combat, à mettre sur pied quelque chose qui soit de nature effectivement à pouvoir assurer l'avenir de la langue française, d'abord en France,

et la diffusion de la langue française au dehors, grâce à la coopération qui existe avec les pays francophones et aussi dans les pays non francophones qui sont consommateurs de langue française. Il y a des pays francophones qui sont consommateurs de langue française - d'enseignement en français ou de français comme langue de communication - ce qui est évidemment extrêmement important pour nous.

Alain Landry:

Vous nous fournissez peut-être le sujet d'un autre colloque: traduction et anglicismes. C'est qu'ici on continue de faire son magasinage avant ou après avoir placé la voiture dans le stationnement.

Philippe de Saint-Robert:

Mais nous inventons des mots anglais, vous savez. Nous fabriquons des mots anglais à longueur de journée, des mots en "ing" qui n'ont jamais existé en anglais. Je ne sais même pas si "parking" est anglais. Quand je suis retourné à Londres, en octobre dernier, j'ai regardé partout: il y a marqué "garage". Il n'y a qu'à Paris qu'on voit "parking". C'est une spécialité française. Vous voyez que j'ai beaucoup à faire.

Michel Sparer, Conseil de la langue française du Québec:

Monsieur de Saint-Robert, tous ont constaté, je pense, qu'au Québec l'application de la Charte de la langue française est indéniablement aidée par la conscience populaire d'un danger d'assimilation. En France, en l'absence, je crois, d'un tel danger, comment la loi que vous envisagez de réformer ou de renforcer, comme vous nous l'avez dit, pourra-t-elle interpeler la conscience de chaque locuteur et ainsi éviter le risque d'être tout simplement ignorée de la population?

Philippe de Saint-Robert:

Ignorée de la population... Une loi est une loi et, comme vous le savez, en France nul n'est censé ignorer la loi. Par conséquent, ceux qui l'ignorerait pourraient subir les pénalités que comporte cette loi, pour autant d'ailleurs que ces pénalités soient suffisantes. Car le problème qui se pose dans la loi, telle qu'elle existe, c'est que ses pénalités sont si faibles que n'importe quelle grosse société peut s'offrir comme un gadget et mettre sur son budget publicitaire une condamnation à 500 francs d'amende parce qu'elle aurait fait une publicité en anglais. Vous comprenez, cela rentre tout à fait dans les coûts. Nous avons fait condamner des sociétés nationales, comme la SEITA, qui ont récédivé le lendemain.

C'est une des raisons pour lesquelles on veut réformer cette loi. Je suis un vieux juriste et je crois que s'il y avait une conscience... La conscience populaire québécoise avait besoin d'une loi pour combattre parce qu'elle était dans un environnement hostile, mais en France il n'y a pas d'environnement hostile sur le plan linguistique. Les Français sont leurs pires ennemis en ce qui concerne leur langue. S'il y avait une conscience linguistique, il n'y aurait pas besoin de loi. Par conséquent, si on fait une loi, c'est que cette conscience n'existe pas. Est-ce que cette loi est de nature à donner cette conscience? Je ne le pense pas.

Je pense plutôt utiliser beaucoup d'autres moyens, dont je vous ai parlés, pour essayer de répandre par la conviction les mots dont nous allons enrichir la langue. La nécessité de les employer, ce n'est pas par la loi que je compte l'imposer. Ceci dit, la loi est toujours un peu le garde-fou; c'est ce qui sert à empêcher quelques excès au-delà desquels, comme disait le sapeur Camembert: "si les bornes sont franchies il n'y a plus de limites", pour reprendre une citation célèbre d'un Président de la République.

La loi n'a pas d'autre dessein que de mettre les limites qu'il faut toujours mettre aux abus. Après tout, chacun a le droit de faire ce qu'il veut. Si vous voulez vous exprimer dans une langue qui n'est pas la vôtre, c'est votre droit. Mais vous n'avez peut-être pas le droit d'insulter la communauté nationale tout entière, de mécontenter des consommateurs potentiels en leur infligeant une langue qui n'est pas la leur. Le droit s'arrête à la limite du droit d'autrui.

Au fond, c'est sous cet angle que d'ailleurs la précédente loi avait été faite, comme je vous l'ai dit, d'une manière un peu trop restrictive. On peut en concevoir une qui soit un peu plus sévère, qui comporte des pénalités un peu plus fortes, mais ce n'est pas du tout le fondement de ma politique. On veut faire une politique de la langue, je l'ai dit, et pas une police de la langue. La police, c'est l'agent de circulation. Ce n'est pas lui qui crée par lui-même l'harmonie de la circulation. Il n'est là que pour y veiller, en quelque sorte. Je ne veux pas faire une loi qui ait un caractère coercitif ou répressif. Ce n'est pas le but.

Mais il faut bien dire que devant le snobisme, le goût de la mode de certains groupes de pression, parce que c'est ce qui s'exerce en réalité, il faut prendre quelques mesures pour ramener les choses à leur juste dimension. Ces phénomènes ne sont pas des phénomènes populaires; ce sont des phénomènes qui viennent toujours de groupes de pression parfaitement identifiables, jouant sur la mode et sur le snobisme.

Je dis souvent que l'anglomanie en France est une vieille affaire. Simplement, au XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, elle se cantonait dans les salons. Le drame, c'est que maintenant elle est descendue dans la rue. On n'est pas obligé pour autant de s'y adonner.

Quand on traite de ce problème, c'est évidemment toujours un peu par rapport à la langue actuellement dominante, c'est-à-dire à l'anglo-américain. D'un autre côté, il ne faut pas non plus croire que ce combat est un combat du français contre l'anglais, parce que ce serait également une totale absurdité. Il y a évidemment un état de fait. La langue qui a tendance à empiéter sur les autres dans le contexte actuel est l'anglo-américain.

On avait fait en France, entre 1940 et 1944, beaucoup d'emprunts à la langue allemande, par exemple. Ils ne sont pas restés. Il y a eu beaucoup d'emprunts à la langue italienne dans le passé. La langue française avait une vertu qui était l'assimilation; elle l'a perdue alors que des langues comme l'italien ou l'espagnol l'ont gardée. L'italien et l'espagnol assimilent merveilleusement bien les mots étrangers, alors cela passe beaucoup mieux. Nous assimilions très bien les mots étrangers autrefois et le fait que nous ne les assimilons plus est un phénomène assez récent. Et c'est grave. Vous pouvez toujours emprunter un mot à une langue étrangère. C'est tout à fait naturel. Le français, par exemple, a une quantité de mots arabes qu'on ne soupçonne pas. Ils ont été intégrés au moyen âge. Ils ont été tellement assimilés qu'on ne les voit plus. On a aussi assimilé d'autres mots d'autres langues. La langue française est elle-même un produit, non seulement du latin, mais d'un certain nombre de langues, que l'on appelle aujourd'hui les langues de France, qui sont maintenant assez peu parlées mais qui ont contribué à la formation du français. Le français est lui-même une formation continue d'un certain nombre de langues; il n'est pas le fruit d'une évolution pure et simple à partir du latin.

Aussi longtemps qu'on peut assimiler et qu'on peut, grâce à l'assimilation, constituer une langue nouvelle tout va très bien. À partir du moment où on n'assimile plus, on peut prendre un mot, on peut en prendre deux, mais au troisième rien ne va plus parce que vous avez dans la phrase que vous dites une opacité. L'abus de mots étrangers, surtout s'ils viennent d'une même langue, crée ce que l'on appelle dans la phrase une opacité qui rend cette phrase rapidement incompréhensible. Avec l'abus de mots vient évidemment la syntaxe étrangère. Un mot américain, deux mots américains, ça va; si vous en ajoutez un troisième, vous n'avez plus une syntaxe française, mais une syntaxe américaine. Alors tout ce qu'il est convenu d'appeler le génie de la langue est lui-même remis en cause. C'est évidemment grave. On peut même imaginer la

disparition complète d'une langue à laquelle on fait subir un tel traitement. Il est donc naturel que l'on prenne les mesures nécessaires pour faire prendre conscience à l'opinion du danger que court la langue dont elle use.

Pour vous montrer combien c'est absurbe, j'ai vu, sur un immeuble de l'avenue de l'Opéra, une plaque où il y a marqué: "Franco-Suisse Fondation". On a réussi avec trois mots français à faire une syntaxe anglaise. Comment en est-on arrivé là? Vous voyez que ce n'est pas normal, qu'il y a quelque chose qui cloche.

Je ne vous parle pas d'un problème français qui est le problème de l'enseignement de la langue, problème qui consiste à reprendre l'enseignement même du français sur des bases et des données nouvelles après une période d'errance assez consternante au cours de laquelle on a cru tourner le dos à tout ce qui avait été fait auparavant et s'adapter à des besoins sociaux supposés. Il s'agissait beaucoup plus des besoins des pédagogues qui inventaient ces méthodes que des enfants à qui on les appliquait. Cela a abouti à une certaine dyslexie et à des générations qui effectivement n'ont plus le sens ni de l'orthographe, ni de l'analyse grammaticale, ni de la syntaxe. Je ne dis pas que l'analyse grammaticale soit le tout de la philosophie de la vie, mais enfin quand on parle une langue, encore faut-il pouvoir la connaître et l'employer selon ses normes, sinon l'on change cette langue.

Aucun peuple ne proposera jamais de lui-même de changer de langue. Il arrive qu'il le fasse parce qu'il n'a pas su se défendre, mais pour autant qu'on a conscience de ce qui se passe, il y a certainement un devoir qui est de persévérer dans son être. Tout être humain, et la langue est une espèce d'être humain, une façon humaine d'être en tout cas, a tendance à persévérer dans son être.

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Je m'excuse de revenir à la charge avec mes histoires d'arrêtés. Vous avez promulgué, il y a un peu moins de deux ans, un arrêté sur les termes de l'audio-visuel. De quels moyens disposez-vous pour aller vérifier si, par exemple, les gens de l'ORTF utilisent effectivement cette nouvelle terminologie et, s'ils ne l'utilisent pas, de quels moyens disposez-vous pour les obliger à l'utiliser?

Philippe de Saint-Robert:

Je n'ai pas de moyens de police. Je ne peux pas contraindre les gens. Je vous ai dit les cas où je pouvais imposer les arrêtés de terminologie: c'est-à-dire lorsque les administrations sont tenues dans leurs rapports avec le public et entre elles à utiliser les mots qui ont été

arrêtés. Les ouvrages d'enseignement sont tenus de les utiliser. Mais en dehors de cela, je ne peux pas empêcher quelqu'un de mal parler le français, ou même de parler une autre langue que le français. Je n'ai pas de moyens de police à cet égard.

Je voudrais donner des exemples d'arrêtés de terminologie, mais je n'en ai pas avec moi. Il est intéressant d'ailleurs, quand on prend un arrêté de terminologie, de voir justement quels sont les mots qui passent et ceux qui ne passent pas. Je peux vous dire qu'on n'a jamais réussi à expulser du vocabulaire français le mot "marketing", mais faute de s'être mis d'accord sur un mot - on en avait proposé plusieurs: marchéage, mercatique, et un autre terme - aucun n'a pris.

En audio-visuel, beaucoup de mots tendent finalement à s'imposer, mais je n'en ai pas la liste ici. Mais cela ne se fait pas tout seul. Même des termes comme "informatique" et "ordinateur" n'ont pas été adoptés en un jour. Ils furent parmi les premières créations, qui remontent à 1972. Tout le monde a rigolé, en disant qu'ils ne passeraient pas, et ils sont passés dans la langue. Entre le moment où un arrêté est promulgué et le moment où on peut juger s'il a pris ou non, un certain temps doit s'écouler. J'espère pour ma part, avec les moyens dont je dispose puisque je suis chargé de diffuser ces mots, pouvoir leur donner une plus grande diffusion.

Les arrêtés de terminologie, vous savez, sont peu de choses. Il y a des domaines d'une telle spécialité qu'on ne peut pas prétendre, lorsqu'on crée les mots nécessaires, les commercialiser parce qu'ils n'intéressent pas le grand public. Nous sommes dans un monde excessivement spécialisé où les mots créés dans une spécialité donnée n'intéressent que les spécialistes. Ils ne seront donc probablement pas commercialisés; ils seront dans des banques de données réservées aux spécialistes du domaine concerné, mais ne feront pas l'objet d'une diffusion générale. Il faut le savoir. En matière de néologie, nous essayons donc de pallier aux besoins du langage courant et quelquefois de redéfinir les mots dont le sens évolue.

Je me suis quelque peu battu, sans grand succès, contre l'intrusion dans le vocabulaire français du mot "promotion", surtout en ce qui concernait la langue française. On ne parlait que de promotion de la langue française. Dans mon esprit, un peu dépassé, de vieil écrivain du XVIII^{e} siècle probablement, ou du XIX^{e}, je pensais qu'une promotion, en français strict, c'était passer d'un grade inférieur à un grade supérieur. Est-ce que, me disais-je, la promotion de la langue française signifie que nous sommes une petite langue régionale qui va enfin avoir accès au rang de langue internationale? Le terme promotion, est aussi utilisé dans le sens américain, pour parler du lancement

d'un produit, d'une savonnette, par exemple. Est-ce que la langue française est une savonnette dont on peut assurer la promotion?

Je me suis donc battu sans grand succès, mais je ne sais pas si j'avais raison parce que le mot promotion prend un sens nouveau. C'est aussi ce qu'on appelle un faux ami puisque c'est un mot français qui a, en anglais, un autre sens. Alors le sens anglais tend à s'imposer en français, comme pour beaucoup d'autres mots. Le verbe "réaliser", par exemple, tel qu'on l'emploie en français maintenant dans le sens de "comprendre". C'est un anglicisme qui est tellement passé dans les moeurs et dans les usages que, même si je peux ne pas l'employer si cela me fait plaisir pour me donner des bonheurs de style, je ne saurais imposer aux autres mes canons un peu particuliers. Je ne sais pas si Alain Rey approuve ou désapprouve mes vaticinations linguistiques.

Alain Rey, Société du Nouveau Littré:

Je peux vous signaler que "realiser" est dans Proust qui était très proche des figures anglicisantes, dont il se moque d'ailleurs avec beaucoup d'humour, mais il avait certaines faiblesses pour la langue anglaise.

Philippe de Saint-Robert:

J'ai essayé pendant très longtemps de persuader Montherlant de ne pas écrire "réaliser" au sens de "comprendre". Je trouve que ce mot venait mal sous sa plume. J'ai une correspondance dans laquelle il m'envoie pratiquement promener.

Alain Rey, Société du Nouveau Littré:

Pour apporter un élément plutôt optimiste, au sujet de la diffusion des termes proposés par les commissions de terminologie, je peux vous signaler que "mercatique" est employé maintenant de façon courante par une grande institution bancaire française, le Crédit Lyonnais. Il ne faut donc pas être trop hâtif pour dire que telle proposition a échoué. Il faut attendre pour voir quels seront les relais. Un relais comme le Crédit Lyonnais avec sa politique, pour employer un néologisme que je n'aime pas, de "banquarisation" de la jeunesse, emploie le mot "mercatique" de façon tout à fait courante.

Philippe de Saint-Robert:

Cela peut avoir un effet déterminant. Voilà un exemple de la manière dont un arrêté chemine lentement, sans qu'on le voit peut-être tout de suite. Il faut dire que nous ne sommes pas très bien servis par ce qu'il est convenu

d'appeler les mass media dans ce domaine. Notre activité comporte des connotations négatives. Ce que nous faisons est mal perçu, c'est le moins qu'on puisse dire. Nos arrêtés de terminologie, en particulier dans le domaine audio-visuel, ont donné lieu à tous les sarcasmes possibles et imaginables dans les journaux et à la télévision. C'était une manière au moins de les faire connaître. Il faudra voir si finalement ces Messieurs ne viennent pas à les utiliser. Mais nous ne sommes pas très bien secondés à cet égard. En revanche, le Ministère des droits de la femme et sa commission de terminologie sont très bien secondés parce que cela correspond à quelque chose qui est très à la mode. Dès que quelque chose se passe dans cette Commission, avant même qu'un mot soit vraiment arrêté, il est donné dans les journaux comme décidé, alors que c'est uniquement une proposition qui a été retenue, mais qui n'a pas encore été examinée par le Commissariat, ni par le ministère de l'Éducation nationale. Même si c'est un mot qui offense la grammaire, il est déjà donné comme arrêté. Vous voyez que là encore il faut essayer d'arriver à prendre le vent de la mode, ce qui n'est pas toujours facile!

Emmanuel Didier:

Je constate avec beaucoup d'intérêt que vous corroborez les propos d'un représentant du gouvernement français, mais du milieu politique cette fois, que j'ai lus récemment dans un hebdomadaire français et qui reconnaissaient l'existence de normes linguistiques régionales tout à fait honorables. Il y a donc là un éloignement marqué par rapport à la norme linguistique qui existait dans notre langue jusqu'à récemment, qui est celle de Vaugelas, qui constitue à faire du parler parisien ou, si on préfère, d'une certaine classe sociale, la norme linguistique en France. D'autre part, je crois qu'il est également nécessaire de souligner qu'il faut une norme linguistique. Il est donc nécessaire de créer et de coordonner un mode de cohabitation entre, d'une part, les normes linguistiques régionales et, d'autre part, une norme de la langue française aussi générale soit-elle. De quelle manière pensez-vous que nous pourrions créer et coordonner cette approche? D'autre part, je voudrais donner deux exemples. Ce conflit entre les normes linguistiques au Canada est quand même assez visible. Je vous citerais simplement le cas des normes de la Common Law en français que nous essayons de créer en ce moment au Canada et qui diffèrent de la Common Law en français au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario. Le même problème se pose en France également où les arrêtés terminologiques du gouvernement français ne coïncident pas toujours avec les arrêtés terminologiques du gouvernement québécois, notamment en ce qui a trait à la machinerie lourde et à l'industrie du bâtiment. On a alors un mot en anglais dont les équivalents et même les définitions diffèrent dans les arrêtés terminologiques du gouvernement de la République française et du gouvernement du Québec. Je souligne là un problème de coordination.

Philippe de Saint-Robert:

En ce qui concerne les allusions aux langues régionales, j'aurais quelques difficultés à m'engager dans cette discussion. Je connais mal ce sujet, qui n'est pas dans mes attributions. J'en remercie le ciel tous les jours. Il est dans celles du Comité consultatif, mais pas dans les miennes.

Je ne crois pas qu'il existe réellement en France un problème de langues régionales. Je sais qu'il y a encore des langues régionales parlées, mais je crois qu'on confond un peu la défense d'une langue avec la défense d'une culture dans cette affaire. La République a été impitoyable, c'est vrai, en matière d'unification linguistique. Curieusement d'ailleurs on retrouve aujourd'hui, dans le discours de la gauche, un discours qui était plutôt, avant la guerre, le discours maurrassien, c'est-à-dire un discours d'apologie des cultures et langues régionales. Ce qui prouve que, finalement, les idées voyagent beaucoup dans le temps et sur l'échiquier politique. Je pense qu'il y a effectivement des cultures régionales qu'il faut sauvegarder, en tous cas ce qu'il en reste, car cela fait partie du tissu social à une époque où nous manquons tellement de croyances collectives, où précisément le tissu social est ce qu'il y a de plus menacé dans un pays; mais que cela doive se faire sous l'angle de la résurrection de langues qui ne sont plus tellement employées, je suis un peu sceptique. Je ne veux cependant pas entrer dans ce débat, ce n'est pas ma mission.

Mais en revanche, il ne faut pas oublier que la langue française elle-même est l'unification d'un grand nombre de langues. Quand Racine quittait Paris, tout le monde sait qu'à quelques kilomètres de Lyon il ne trouvait plus personne parlant français; dans une autre direction, c'était pareil. Le français ce n'est donc pas seulement le parler parisien qui a prédominé, c'est une résultante d'un certain nombre de langues. À ce titre-là, il y a peut-être effectivement quelque chose à faire et à voir. Ceci relève de la compétence de mon collègue, le président du Conseil consultatif de la langue française et des langues de France.

Alain Landry:

Merci, Monsieur de Saint-Robert, et de l'exposé et des questions auxquelles vous avez répondu. Comme je le disais ce matin, au fur et à mesure que les travaux du Colloque avancent tout se précise compte tenu des diverses compétences auxquelles nous faisons appel. Là-dessus, je vous invite à revenir demain matin à 9h où nous aurons le plaisir d'entendre à l'ouverture et à en guise de réveil notre éminent collègue, Robert Dubuc.

Merci. Bonsoir.

Rapporteur: Laurent Fillion
Chargé de projets spéciaux
Secrétariat d'État

II - LA PANOPLIE DES MOYENS/AN ARSENAL OF TOOLS

A - Terminologie et documentation/Terminology and Documentation

- Nécessité et complémentarité de la terminologie et de la documentation : Robert Dubuc, Services linguistiques, Radio-Canada.

- Necessity and Complementarity of Terminology and Documentation : Robert Dubuc, Linguistic Services, Canadian Broadcasting Corporation.

Résumé

M. Dubuc commence son exposé par une mise en garde : on doit exercer beaucoup de méfiance à l'égard des textes traduits qui, très souvent, introduisent une terminologie parallèle nuisible à la langue de spécialité. Il poursuit en nous disant que bien que les sources documentaires soient des témoins de l'usage, ces témoins n'ont pas tous la même crédibilité. Cette crédibilité doit être pondérée en fonction de trois critères : 1° l'autorité même de l'ouvrage dans la spécialité en cause, 2° la qualité de la forme, 3° la cohérence et la rigueur de la terminologie utilisée.

Abordant ensuite la constitution d'un fonds documentaire, M. Dubuc signale le caractère essentiel d'une bonne documentation en langue de départ (dictionnaires généraux et spécialisés, ouvrages de base des spécialités étudiées). Bien entendu, il faudra s'assurer que la documentation choisie reflète bien les usages géographiques prévalant dans le domaine. Par exemple, au Canada, l'anglais américain est la référence d'usage dans la plupart des domaines.

Le conférencier aborde ensuite le problème de la documentation en langue d'arrivée. Comme les langues d'arrivée présentent souvent des lacunes par rapport à la langue de départ en plus de comporter des écarts importants entre langue écrite et langue parlée, il faudra rassembler une documentation plus volumineuse afin de pallier à ces difficultés. Ouvrages généraux et ouvrages spécialisés trouveront ici aussi leur utilité. Toutefois, pour que la terminologie recherchée reflète les développements récents d'un domaine, il faudra ajouter aux ouvrages déjà mentionnés une documentation d'actualisation (revues spécialisées, documents publicitaires, etc.).

Pour M. Dubuc, la gestion efficace d'un fonds documentaire exige le concours d'un documentaliste compétent. Ce documentaliste remplirait cinq grandes fonctions : systématisation du classement en fonction des besoins termi-

nologiques, classement et indexage des documents d'actualisation, organisation du dépouillement des documents d'actualisation, recherches sur les bases de données documentaires et repérage des documents à acquérir. Notre conférencier termine en nous disant qu'il ne saurait y avoir de terminologie de qualité sans une documentation adéquate et bien gérée.

Summary

Mr Dubuc began his talk on a note of caution: great care must be taken when dealing with translated texts which may introduce a parallel terminology detrimental to the language of a specialized field. Although documentary sources illustrate usage, they are not all equally reliable. Three criteria should be used to determine credibility: first, whether a work is an authority in its field; second, the quality of its form; and third, the consistency and exactness of the terminology used.

Mr Dubuc then discussed the establishment of a documentation collection, stressing the importance of good documentation in the source language (general and specialized dictionaries, basic works in the fields studied). Of course, the material selected should reflect the geographical usages prevailing in a field. In Canada, for exemple, American English is customarily used in most fields.

The speaker then turned to documentation in the target language. A target language may have no equivalents for some source language expressions, and its written and spoken forms may be considerably different; a greater volume of documentation must therefore be assembled to deal with these problems. General and specialized works will be useful for this purpose too. However, if the results of terminological research are to reflect the latest developments in a field, the collection will also have to include up-to-date publications - specialized journals, promotional material, and so on.

In Mr Dubuc's opinion, effective management of a documentation collection requires the help of a competent documentalist. The documentalist has five main duties: to systematize and classify material according to terminological needs; to classify and index current publications; to organize the scanning of current publications; to do research on documentary databases; and to identify material for acquisition. Mr Dubuc ended by noting that an adequate and well-managed collection of documentation is a prerequisite for high-quality results in terminology.

René Deschamps, Bell Canada:

Je dois vous dire tout de suite que je serai bien gentil à l'endroit de Robert parce que c'est lui qui me présente cet après-midi. Alors un petit service en attire un autre.

Vous savez que présenter une célébrité c'est doublement embêtant. D'abord pour le présentateur parce qu'on se sent difficilement à la hauteur; pour la personne présentée cela peut être insultant parce qu'on peut oublier des petits événements, des petits points marquants de sa carrière. Après tout, est-ce qu'on présente le pape? On ne présente pas le pape.

Vous dire depuis combien d'années nous nous connaissons, Robert et moi, cela pourrait être gênant pour Robert. Pour moi ce n'est pas grave, parce que tout le monde sait que je suis vieux, mais pour lui cela pourrait être embêtant. Robert a passé plus d'un quart de siècle à Radio-Canada. À cotoyer des vedettes à la journée, on développe des talents d'artiste, on prend des airs d'artiste et, en fait, on a toujours l'impression d'être devant un micro, une caméra: on se flatte bien et on parle distinctement.

Robert a une qualité bien spéciale. C'est à peu près la seule personne pour laquelle il n'est pas nécessaire de parcourir la liste des participants à un colloque pour savoir s'il est là ou non. Il s'agit d'entrer dans une salle les yeux bandés et d'écouter. Si on entend un rire bien caractéristique, insistant, même communicatif, on se dit Robert est là.

Je pense que Robert est bien placé pour parler de terminologie parce qu'on l'a déjà vu à des colloques, des biennales; il y a présenté des communications, il y a animé des ateliers. Je dirais qu'à la rigueur c'est une autorité en la matière. Il a rédigé plusieurs articles, il est auteur d'ouvrages sur la langue, il a collaboré pendant plusieurs années à Meta, etc. C'est un ouvrier de la première heure au Comité de linguistique de Radio-Canada, à la BTUM avec Marcel Paré, à la Section des terminologues de la Société des traducteurs du Québec.

Moi, pour ma part, je l'ai souvent consulté. Je le fais un peu moins depuis quelque temps, pas parce que j'en sais plus, mais parce que j'ai moins l'occasion d'écrire ou de traduire. Il avait une excellente qualité qu'on rencontre rarement chez des terminologues; c'est que chaque fois que je lui demandais de me dépanner il ne répondait pas en disant "Bien, sais-tu, je vais faire une recherche et je te rappelerai dans deux semaines". Non, il me trouvait une solution. Ce n'était peut-être pas toujours la meilleure parce qu'il me rappelait souvent le lendemain ou le surlendemain pour me dire qu'il avait enfin trouvé. Je

lui disais alors "C'est trop tard. Le texte est parti". Comme Robert est aussi habile avec le pinceau qu'avec le stylo, je compte sur lui pour vous brosser, dans le cadre de ce colloque, un tableau de la terminologie avec toute la couleur qu'on lui connaît et toutes les nuances qu'il peut y mettre.

Robert Dubuc:

Merci beaucoup, René Deschamps, pour cette présentation à la fois amicale et fort humoristique. Cela reflète bien mon présentateur, je pense, mais je vous en reparlerai cet après-midi. En attendant, parlons de terminologie et de documentation.

On peut dire que la terminologie s'exerce à l'heure actuelle selon deux axes: l'axe systématique, où le système a préséance sur les faits de langage, et l'axe empirique, où les faits de langage ont préséance sur les systèmes. Au Canada, c'est évidemment l'approche empirique qui a toujours inspiré la démarche terminologique. Conséquemment, la perception du rôle de la documentation en terminologie en a été profondément marquée.

Cette influence a eu principalement pour conséquence: 1° D'éliminer les textes traduits comme sources valables de documentation.

2° De donner aux documents "opérationnels" une place aussi importante qu'aux documents normalisés.

3° De considérer toutes les sources documentaires comme des témoins, et non pas comme des prescriptions de l'usage.

Élimination des textes traduits

Parce que la démarche empirique attache une importance essentielle à la terminologie en acte, parce qu'elle se refuse à envisager les terminologies comme des systèmes clos, qui n'auraient pas d'enracinement dans le réel, elle a écarté les textes traduits comme source valable de documentation terminologique. Cette décision s'explique par les conditions qui président à l'exercice de la traduction. En règle générale, les traducteurs n'ont pas le temps, et souvent pas les ressources, pour attester la validité de la terminologie qu'ils emploient, se contentant des suggestions des lexiques bilingues sans contrôle. Il existe, tant dans les organismes internationaux, que dans les organismes locaux, une terminologie parallèle en marge de la langue vivante et qui ne fait souvent qu'introduire des bruits dans les langues de spécialité.

Il peut y avoir des exceptions. Ces exceptions doivent répondre à deux exigences principales et cumulatives: 1° absence attestée de textes originaux dans le domaine; et 2° garantie que le vocabulaire utilisé par le

traducteur respecte les caractères morphologiques de la langue d'arrivée. A ces deux conditions essentielles, on pourrait en ajouter une troisième moins impérieuse : le document traduit devrait préférablement avoir connu une certaine diffusion et avoir servi comme document de base dans la spécialité visée.

Empressons-nous d'ajouter que ces exceptions doivent confirmer la règle de méfiance à l'égard des textes traduits.

Importance des documents opérationnels

La démarche empirique accorde encore beaucoup d'importance aux documents opérationnels, c'est-à-dire aux documents qui servent soit à l'acquisition des connaissances comme les manuels, les handbooks, les notices, les exposés d'initiation, soit à l'application des connaissances comme les instructions et les notices d'entretien, soit à la diffusion des connaissances comme les catalogues, les documents publicitaires et les articles de revues. Ces sources documentaires sont des témoins de la langue vivante, des lieux d'élaboration des terminologies in vivo, comme diraient les biologistes, qui revêtent une grande importance si on veut que le travail terminologique s'enclenche sur le réel.

Cette prise de position appelle malheureusement certaines réserves sur la documentation normalisée. Dans la mesure où la normalisation s'est inspirée de la démarche empirique, c'est-à-dire qu'elle a tenu compte de l'usage réel pour faire ses choix et prendre ses décisions, les documents normalisés apparaissent comme des témoins aseptisés qui n'engendrent aucun risque de contamination.

Par contre, si l'élaboration des normes s'est faite dans l'arbitraire et la subjectivité, il n'est pas sûr qu'il ne faille pas tenir ces documents pour suspects. Ils contredisent souvent alors l'usage le plus répandu et la terminologie véhiculée a plus d'existence sur la papier que dans la vie. C'est le reproche qu'on peut faire à certaines normes de l'AFNOR et aux documents plurilingues des organismes de normalisation internationaux.

Sources documentaires, témoins de l'usage

La démarche empirique exige qu'on considère tous les documents vecteurs de terminologie comme des témoins et non comme des prescriptions de l'usage. Aucun ouvrage n'est infaillible, aucune solution ne peut convenir à toutes les situations de communication. Entendre un témoin, n'est pas lui donner nécessairement raison. Il faut prendre attentivement en considération ce qu'il dit, peser le pour et le contre et prendre une décison. De plus, tous les témoins ne méritent pas non plus la même crédibilité. Il importe assez de pondérer la crédibilité des sources documentaires en

fonction 1° de l'autorité qui leur est reconnue dans la spécialité de référence, 2° de la qualité de la forme et 3° de la cohérence interne de la terminologie utilisée. Ainsi l'auteur qui confond systématiquement des mots comme plan, program et system dans ses exposés fait preuve d'un manque inquiétant de rigueur qui suffit à le rendre suspect.

Compte tenu de ces caractéristiques, comment un fonds documentaire doit-il s'organiser pour répondre aux besoins des terminologuqes comparatistes, ou si on veut parler plus modestement, de ceux qui travaillent en au moins deux langues?

Qu'on veuille l'admettre ou non, il y a forcément une langue de départ en terminologie bilingue ou multilingue. La langue de départ c'est la langue en position de force, celle qui se sent chez elle dans la spécialité en question et qui s'adapte sans peine à tous ses besoins d'expression. Pour nous au Canada, c'est évidemment l'anglais et l'anglais américain, mais la situation peut être inversée comme au Cameroun, par exemple.

La langue de départ découpe le réel, l'exprime et finit même par le modeler jusqu'à un certain point. Cette position de force se traduit assez facilement par un impérialisme linguistique qui peut éventuellement jouer au détriment de l'intégrité des langues de contact. Ce contact des langues, qui est la raison d'être des terminologies comparées, si l'on veut respecter l'intégrité des langues en présence, impose certaines conditions pour la constitution d'un fonds documentaire.

Documentation en langue de départ

Les langues de départ placées en position de force ont parfois les défauts de leurs qualités: vitalité et richesse. Les contenus notionnels manquent souvent de rigueur, le foisonnement synonymique dilue le message et les variantes régionales sont souvent nombreuses et introduisent de l'opacité.

La constitution d'un fonds documentaire en langue de départ devra donc fournir les outils nécessaires au contrôle du contenu notionnel : il faut donc de bons dictionnaires unilingues de langue générale et de bons dictionnaires unilingues spécialisés en fonction de l'activité terminologique exercée. À ces ouvrages, il faut ajouter les manuels de base et les "bibles" de chaque spécialité.

Ces ouvrages pourront également servir à résoudre les problèmes de pléthore synonymique, puisque l'analyse des synomymes faux ou vrais doit d'abord commencer par la comparaison des contenus notionnels.

Le problème des variantes régionales se pose évidemment différemment selon les situations. Au Canada, l'anglais américain est la référence d'usage. L'anglais britannique peut retrouver ses droits dans certaines sphères du vocabulaire politique ou juridique; quant à l'anglais canadien, il a plutôt une valeur folklorique qu'une valeur fonctionnelle. Pourtant la documentation terminologique doit permettre d'identifier et d'attester les variantes régionales lorsque l'exige la situation de communication. Dans la pratique, il est plus facile de s'outiller pour distinguer la synonymie géographique élargie à l'échelle des pays que la synonymie régionale à l'intérieur du pays. Par exemple, les usages propres au Sud des États-Unis ne se distinguent pas facilement des idiotismes du Nord; par contre l'usage typiquement britannique s'identifie assez bien face à l'usage étatsunien.

Le laxisme qui caractérise souvent les langues en position de force, notamment l'anglais américain que nous connaissons bien, favorise l'éclosion de ce qu'on pourrait appeler les idiolectes d'entreprise. En effet, il s'élabore au sein des grandes entreprises un véritable jargon maison, rarement facile à décoder pour le non-initié. Dans un centre de documentation terminologique bien constitué, il faut faire un sort spécial à la documentation d'entreprise, soit pour permettre au besoin de la décoder en langue commune, soit pour opérer les alignements les plus urgents, à moins que cet usage, grâce à la puissance de certaines multinationales par exemple, puisse finir par s'imposer à tous.

Voilà donc les repères qui devraient guider la constitution d'une documentation en langue de départ, en y ajoutant le volet de la documentation normalisée aux niveaux national et international, compte tenu toutefois des réserves déjà faites à ce sujet.

Documentation en langue d'arrivée

En langue d'arrivée, la situation est autre. Très souvent les découpages de la réalité des langues en présence sont différents, pour ne pas dire très difficilement conciliables. Très souvent aussi les langues d'arrivée sont lacunaires par rapport à la langue de départ. De plus, la langue d'arrivée ne bénéficie pas toujours auprès des spécialistes usagers du même prestige que la langue de départ. Enfin, les langues d'arrivée enregistrent des écarts considérables entre la langue parlée et la langue écrite.

Différence de découpage de la réalité

Pour concilier les différences de découpage de la réalité entre la langue de départ et la langue d'arrivée, il faut dans cette dernière une documentation plus volumineuse, tant au niveau de la langue générale qu'au niveau des langues de spécialité.

En langue générale d'abord, à cause des contrôles fréquents et essentiels des termes rendus nécessaires par les empiètements de la langue de départ sur la langue d'arrivée, les grands dictionnaires de langue - pas simplement les dictionnaires d'usage - doivent faire partie de l'arsenal d'un centre de documentation terminologique. (Je dois dire que M. Rey ne m'a pas payé pour que je fasse cette affirmation.) Aux dictionnaires de langue doivent s'ajouter les dictionnaires encyclopédiques puisqu'ils abordent les rudiments des langues de spécialité et constituent de ce fait des témoins importants et de consultation facile.

Pour compléter cette documentation, les ouvrages à portée encyclopédique (comme les Que sais-je?), les manuels, les monographies, certains essais techniques doivent faire l'objet d'acquisitions assez systématiques, compte tenu bien sûr des principales sphères d'activité des usagers du centre de documentation.

La documentation en langue d'arrivée est souvent en soi moins abondante et moins accessible qu'en langue de départ. Raison de plus pour multiplier les efforts d'acquisition.

Lacunes de la langue d'arrivée

En effet, les lacunes lexicales de la langue d'arrivée ne sont souvent pas aussi considérables qu'on peut le penser de prime abord. Quand il s'agit de langues de grande diffusion et de vieille culture, peu de choses n'ont pas été dites. Il s'agit de les trouver et de ne pas refuser les glissements de sens nécessaires, que la langue de départ se permet si volontiers.

On a posé comme principe de légitimité de la création néologique la nécessité de faire la preuve raisonnable de la lacune lexicale. Cette preuve raisonnable suppose l'accès à une documentation généreuse et représentative. Cet accès à une documentation riche peut d'ailleurs servir un double objet. Elle permet souvent de mettre au jour le terme cherché ou, à son défaut, de créer des termes qui vont bien s'intégrer dans le vocabulaire existant.

Enfin, un bon outil de repérage serait le dictionnaire analogique à caractère encyclopédique. En ce qui concerne le français à tout le moins, les dictionnaires analogiques existants ne portent que sur la langue courante, ce qui est nettement insuffisant aux fins de la terminologie. Il faudrait que ces nouveaux dictionnaires intègrent au moins le vocabulaire général d'application scientifique et la terminologie technique du niveau de la vulgarisation. En ce qui concerne le français, cet ouvrage est encore à naître.

Dépréciation de la langue d'arrivée par les spécialistes

L'ignorance fréquente des spécialistes à l'égard des ressources lexicales de la langue d'arrivée tient en général à deux causes: 1° ils ont souvent acquis leur spécialité en langue de départ (c'est le cas de la majorité des spécialistes québécois qui vont se perfectionner aux États-Unis); et 2° ils ignorent totalement la documentation en langue d'arrivée. Pour pouvoir intégrer les spécialistes au travail de recherche terminologique - comme il est absolument nécessaire de le faire - il faut pouvoir, documents en main, leur faire la preuve de l'existence d'une terminologie au moins rudimentaire dans leur spécialité en langue d'arrivée.

Cette preuve exige souvent l'utilisation d'une documentation moins officielle que celle qu'on trouve habituellement dans les centres de documentation. Il s'agit d'une documentation que j'appellerais d'actualisation de la langue d'arrivée. Elle regroupe les revues spécialisées, les magazines à grand tirage ainsi qu'une foule de documents épars, repêchés à droite et à gauche : documents publicitaires, photocopies plus ou moins identifiées d'articles divers, etc. Ces documents peuvent servir de pièces à conviction dans l'élaboration de dossiers terminologiques destinés aux spécialistes et elle doit aussi permettre de se tenir au diapason de la langue vivante. Combien d'informaticiens québécois, par exemple, ignorent encore l'existence du mot logiciel? Pour combien d'entre eux le logiciel n'est-il pas encore une indéchiffrable énigme?

Cette documentation d'actualisation permet d'examiner l'évolution de la langue en situation réelle; sans cette connaissance, la terminologie risque de n'être qu'un corps mort.

Écarts entre langue officielle et langue d'usage

La prédominance de la langue de départ entraîne aussi comme corollaire son influence considérable au niveau de l'apprentissage des techniques sur les locuteurs de la langue d'arrivée. Infailliblement, il se développe alors une sorte de "créole technique", métissage assez sauvage d'éléments des langues en présence par la voie de l'emprunt intégral, du calque, de l'assimilation phonique ou graphique (par exemple dans la langue de l'automobile au Québec on parle de "break" pour les freins, de la "renverse" pour la marche arrière, on dit "breaker", "staller", "booster", etc. Le travail terminologique, notamment en contexte de naturalisation des terminologies, doit regénérer la langue d'usage. Pour répondre à ce besoin, il faudra trouver de la documentation "parlée" recueillie dans les milieux où la langue d'arrivée n'aura pas été contaminée par la langue de départ: bandes sonores enregistrées dans certains lieux de travail; émissions de radio ou de télévision sur cassettes, etc.

Cette situation particulière nous permet de toucher du doigt le besoin de dérégionaliser dans la mesure du possible les langues de spécialité et, à ce titre, on ne peut se contenter d'une documentation purement régionale. La documentation doit permettre de refléter l'usage général des locuteurs de la langue d'arrivée.

Voilà donc, pour l'essentiel, les axes de constitution de la documentation nécessaire à l'exercice d'une activité de terminologie bilingue. Cela ne résout pas les problèmes que pose la gestion des fonds documentaires. J'ai déjà traité ailleurs de cette question : ceux que ce problème intéresse pourront se reporter au numéro spécial de Meta, volume XXV, nº 1, dirigé par Nycole Bélanger, dont des exemplaires sont d'ailleurs exposés dans la salle voisine. Ce numéro présente d'ailleurs un panorama assez complet des rapports entre documentation, traduction et terminologie.

L'aspect sur lequel je voudrais m'arrêter davantage aujourd'hui touche la présence d'un ou d'une documentaliste dans un centre de documentation terminologique. On ne touche pas à cette question sans soulever l'épineux problème des coûts. L'adage capitaliste qui veut que les coûts soient légitimés par les profits s'applique assez facilement lorsqu'il s'agit de produire des vis ou des boulons, mais complique singulièrement la situation lorsqu'il s'agit de qualité, et de qualité linguistique par surcroît.

Car, il faut bien le dire, la démarche terminologique se situe essentiellement dans la recherche de la qualité de la communication. Cette qualité a des effets plus ou moins pondérables à court terme, mais comporte malheureusement des coûts tangibles. Avec la crise économique que nous traversons, ou que nous avons traversée, les services de terminologie risquent de se trouver irrémédiablement coincés, mais ce faisant, il faudrait être conscient que ce n'est pas la terminologie seule qu'on paralyse mais la qualité de la communication et la qualité de la langue même.

Si le respect de la langue comme élément essentiel du patrimoine des Québécois et des Canadiens français ne peut peser assez lourd dans l'échelle de valeurs des décideurs publics et privés pour renverser le fléau des coûts, c'est la survie du français qu'on remet en question. À ce titre, l'investissement terminologique devrait être considéré comme un investissement culturel et traité comme tel.

Ce long détour nous amène au problème de la gestion du fonds documentaire. Il n'est guère possible de gérer efficacement une documentation d'une certaine importance sans le concours d'une personne qui a la compétence et le temps pour le faire.

Nécessité et rôle du documentaliste

Sans documentaliste, les seuls documents vraiment exploités dans un centre documentaire sont les dictionnaires et, à la rigueur, les ouvrages comportant un index des sujets traités. Pour le reste, on peut dire que la documentation ne sert qu'à cinq pour cent à peu près de ses possibilités. C'est la présence d'un documentaliste compétent qui va assurer la pleine utilisation du fonds documentaire.

La présence d'un documentaliste devrait permettre l'atteinte des objectifs suivants: 1° Systématisation du classement de la documentation en fonction des besoins terminologiques; 2° Classement et indexation des documents d'actualisation; 3° Organisation du dépouillement de ces documents; 4° Interface avec les systèmes de documentation automatique; et 5° Repérage des documents à acquérir.

Le classement d'une documentation terminologique doit faciliter les opérations de repérage et de codage des sources; il doit permettre l'élaboration d'un arbre de domaines exploitable tant en terminologie ponctuelle qu'en terminologie thématique. De plus, il doit y avoir cohérence entre l'organisation de la documentation et la rédaction de la fiche terminologique. Cette cohésion ne peut être possible que si le documentaliste est sensibilisé à la nature spéciale du travail en terminologie.

Le traitement des documents d'actualisation, c'est-à-dire les revues et les magazines, les prospectus publicitaires et autres documents épars, appelle aussi cette sensibilisation. Leur indexation et leur classement supposent la connaissance de l'utilisation qu'on va en faire. Ces documents sont souvent le lieu priviligié de bien des découvertes de la terminologie vivante. Or, dans la majorité des cas, cette documentation reste largement inexploitée faute d'une organisation adéquate aux nécessités de la terminologie.

C'est pourquoi les documents d'actualisation doivent servir à alimenter le fichier terminologique en solutions préventives : identification des néologismes et des glissements de sens, repérage de termes inusités parce qu'inconnus, "fichage" des terminologies d'actualité comme, par exemple, la sous-traitance, l'énergie solaire, etc. Ce travail exige que traducteurs et terminologues unissent leurs efforts pour dépouiller ces documents et en tirer des fiches. Il revient alors au documentaliste d'attribuer les revues et documents à dépouiller, d'assurer le suivi et de récupérer les documents après dépouillement.

Si le volet ponctuel de la terminologie bénéficie largement de la présence d'un documentaliste, la recherche thématique peut aussi faire appel à ses services. Les systèmes de documentation automatiques dans les langues de

travail se révèlent des outils d'une grande utilité pour éviter de passer à côté des documents essentiels. Le documentaliste en terminologie devra donc se familiariser avec les différents systèmes accessibles pour aider les terminologues à s'en servir.

Enfin un bon centre de documentation doit toujours être à jour, d'où la nécessité de faire de nouvelles acquisitions. Le choix des ouvrages à acquérir doit rester, croyons-nous, la responsabilité du terminologue. Les contraintes de coûts sont telles qu'il faut que chaque document acquis ait son utilité terminologique maximale. Nul ne peut mieux déterminer cette utilité que le terminologue. Par contre, le documentaliste peut rendre de grands services au terminologue en lui soulignant les ouvrages susceptibles d'un intérêt terminologique, soit parmi les nouveautés, soit, pour une recherche spéciale qu'on vient d'entreprendre, grâce à la documentation qu'il obtient des éditeurs et distributeurs.

Ces fonctions n'éliminent pas bien sûr la nécessité de veiller à l'intégrité et à la conservation du fonds documentaire, qui sont du ressort propre du documentaliste puisque sa formation de base l'y a préparé.

Les organisateurs de ce colloque m'ont demandé de traiter de la nécessité et de la complémentarité de la terminologie et de la documentation. J'espère avoir rempli mon mandat en montrant qu'il n'est pas possible de faire de la terminologie, non seulement sans fonds documentaire adéquat, mais sans une documentation bien gérée et organisée. Si l'on veut être fidèle à l'orientation pragmatique que la terminologie a prise au Canada, si l'on veut que la terminologie soit enracinée dans les faits de langage, elle doit être documentée. Cette nécessité loge à l'enseigne de la qualité. Les tenants du "dire n'importe quoi, n'importe comment" trouvent facilement leur compte dans la terminologie de calque. Mais cette terminologie est la cause principale du discrédit dans lequel on tient souvent la traduction et du mauvais fonctionnement du texte traduit pour transmettre efficacement le message.

En communication, la qualité a un prix et ce prix c'est celui de la terminologie appuyée sur une solide documentation.

Rapporteur: Hélène Cormier, Chef
Section socio-administrative
et scientifique
Direction de la terminologie
Secrétariat d'Etat

- Les banques de terminologie et leur exploitation: table-ronde présidée par Winston Wells, Direction générale de la terminologie et de la documentation,

- Terminology Banks and their Utilization: Round-table discussion chaired by Winston Wells, Terminology and Documentation Branch, Secretary of State

Résumé

Le premier orateur, Jacques Goetschalcks, décrit les caractéristiques générales d'EURODICAUTOM, banque de terminologie utilisée principalement par les traducteurs, terminologues, interprètes et linguistes des communautés européennes.

Le système fut établi en 1973, devint opérationnel en 1975 et fut mis à jour en 1982. La banque contient des termes allemands, français, anglais, italiens, néerlandais et danois et un nombre restreint de termes espagnols et portugais.

Les fiches d'EURODICAUTOM peuvent contenir les renseignements suivants: termes, expressions, contextes explicatifs, définitions, codes de domaine (à deux lettres), renvois bibliographiques et observations. Ces renseignements, puisés dans les données recueillies par les organisations qui forment la coopérative EURODICAUTOM, sont soit achetés, soit obtenus en contrepartie de l'accès à la banque. En outre, certains organismes publics et parapublics utilisent depuis peu la banque comme support pour leur propre terminologie.

À l'heure actuelle, le système contient quelque 300 000 entrées et environ 90 000 abréviations. Il est facile à interroger, peut fournir des éléments de réponse et permet l'exploitation en différé. Le nombre d'interrogations se situe, en moyenne, entre 1 000 et 1 100 par jour.

Jean-Marie Fortin résume ensuite l'historique et la mission de la Banque de terminologie du Québec (BTQ), décrit les services qu'elle offre et expose l'évolution prévue.

La BTQ a été créée en 1973 dans le but de fournir aux entreprises, aux administrations et aux établissements d'enseignement la terminologie requise pour se conformer à la nouvelle loi linguistique de la province.

La BTQ compte cinq bases de données : une base de données documentaires qui renferme 36 500 titres d'ouvrages terminologiques ou paraterminologiques et quatre bases de données terminologiques qui contiennent 912 000 fiches.

L'Office de la langue française a entrepris une vaste opération d'épuration par domaines dans le but de supprimer les doubles et d'améliorer la qualité des fiches retenues. Jusqu'ici, environ 450 000 fiches dans 38 domaines ont été traitées.

L'OLF reçoit environ 60 000 demandes de renseignements par année et communique des listes de termes et des bibliographies à quelque 850 entreprises et organisations. Au total, la banque est interrogée entre 1 000 et 1 100 heures par mois. Le taux de réponse varie entre 20 et 65 %, selon le type d'utilisateur et le mode d'utilisation.

Comme le milieu et les besoins de la clientèle évoluent constamment, la BTQ compte entreprendre bientôt une étude en vue de déterminer les besoins des utilisateurs, d'explorer les améliorations possibles sur le plan technique et d'élaborer des scénarios de développement. Entre-temps, la banque sera probablement confiée à un distributeur (IST Informatique), ce qui, avec l'utilisateur du logiciel QUESTEL PLUS, la rendra plus accessible.

Le troisième orateur, Michel Cardin, décrit brièvement TERMIUM, puis examine les orientations souhaitables pour toutes les banques de terminologie. Il souligne l'importance de la coopération et du partage des responsabilités entre les banques existantes.

À l'heure actuelle, TERMIUM contient environ deux millions de termes dans une multitude de domaines. Ces termes ne sont pas tous uniformisés, ni même nécessairement corrects. Ceci peut susciter des réactions négatives de la part de certains usagers, mais il est reconnu que les banques de terminologie sont des "banques d'information". Voici pourquoi :

i) Les données proviennent de nombreuses sources dont la compétence terminologique varie.

ii) Il est difficile de se tenir au courant de tous les nouveaux termes scientifiques et techniques, car ces domaines sont en évolution constante.

iii) Bien que les traducteurs demeurent les principaux utilisateurs des banques de terminologie, de nombreux autres types de clients y font appel de plus en plus. Il faut tenir compte de cette réalité.

iv) Le contenu des banques n'évolue pas toujours de la même façon ni au même rythme que le contenant. Les ressources financières et humaines étant limitées, il est très difficile de réaliser l'équilibre.

v) Il a fallu du temps pour s'affranchir de la minutie excessive du passé dans l'établissement des fiches terminologiques.

En somme, les banques de terminologie sont des instruments imparfaits, conçus pour être aussi utiles que possible compte tenu des ressources disponibles. Elles pourraient être beaucoup plus utiles si les mesures suivantes étaient prises :

i) Le chargement des données pourrait se faire d'une manière beaucoup plus systématique, tant en ce qui concerne les fiches établies sur place que les données qui proviennent d'ailleurs.

ii) Les usagers devraient avoir accès simultanément à plusieurs banques, ce que les banquesexistantes pourraient encourager en mettant leurs ressources en commun, en échangeant des données et même en se spécialisant dans certains domaines.

iii) Les banques de terminologie devraient recourir beaucoup plus souvent aux producteurs externes de terminologie, ce qui leur permettrait de rester en prise sur les nouveautés linguistiques.

Après les exposés, on pose une question au sujet de l'interface entre les banques et les systèmes de traduction automatique. Tous s'entendent pour dire que, si la technique ne permet pas encore de réaliser une telle interface, il y aurait lieu d'effectuer des études et des expériences dans ce sens.

Summary

The first speaker, Jacques Goetschalcks, described the general characteristics of EURODICAUTOM, the terminology bank used mainly by the European Community translators, terminologists, interpreters and linguists.

This system was established in 1973, became operational in 1975, and was revamped in 1982. It includes terms and abbreviations in German, French, English, Italian, Dutch and Danish with limited amounts of Spanish and Portuguese.

EURODICAUTOM includes records which may contain terms or phrases, explanatory contexts and/or definitions, two-letter subject-field codes, bibliographic references and observations. Information for these records is culled from the data collections of the organizations which make up the EURODICAUTOM cooperative and can either be bought outright

or exchanged for access to the bank. In addition, some public and semi-public organizations have recently begun using this bank as a support for their own terminology.

Presently, there are approximately 300,000 entries and 90,000 abbreviations in this system which has a number of interesting features: it is simple to query; can provide partial answers; and has off-line query possibilities. On an average day, it is consulted 1000 - 1100 times.

Jean-Marie Fortin then summarized the BTQ's history and mandate, the services offered and future plans for development.

The Banque de terminologie du Quebec was established in 1973 to give companies, government organizations and teaching institutions access to the terminology that they needed in order to comply with the then new language legislation in the province.

The BTQ consists of five data bases - one documentary data base which boasts 36,500 titles of works in or related to terminology and four terminological data bases which hold 912,000 records.

The Office de la langue francaise is presently in the throes of a large screening operation by subject field to eliminate multiple records and improve the quality of the retained records. To date, approximately 450,000 records in 38 subject areas have been processed.

The OLF receives around 60,000 inquiries per year and supplies 850 businesses and organizations with term lists and bibliographies. The bank is queried from 1,000 to 1,100 hours each month. Depending on the user and the utilization pattern, the response rate can vary from 20 to 65%.

In order to contend with an ever-changing environment and increased client needs, the BTQ will soon be launching a study to identify user requirements, technical development possibilities, and system implementation strategies. In the meantime, it will probably be transferred to a distributor (IST Informatique) which, with the QUESTEL PLUS software, will allow greater access.

The third speaker, Michel Cardin, briefly introduced TERMIUM, then proceeded to discuss desirable future developments for all terminology banks. He stressed the importance of cooperation and shared responsibilities among the various existing banks.

At present, TERMIUM contains approximately 2,000,000 terms which span a multitude of subject fields. These terms are not all standardized or even necessarily all correct. While this fact may lead to negative reactions

from some users, it is an accepted fact that terminology banks are "information banks". This is true for a number of reasons:

(i) the date comes from numerous sources with varying degrees of terminological expertise.

(ii) it is difficult to keep abreast of all the new terminology developped in the constantly-expanding areas of science and technology.

(iii) while translators remain the principal users of terminology banks, many other client types are emerging. These expanding uses of terminology must be considered when developing such information banks.

(iv) the information in the terminology banks does not always evolve in the same way, or at the same speed as the systems used to access it. With limited financial and professional resources, it is very difficult to balance both aspects.

(v) it has taken a while to get away from the "literary nit-picking" used on terminological data in the past.

In short, terminology banks are imperfect tools, made as operational as possible considering the limited resources available. They could be much more useful if the following steps were taken:

(i) information could be loaded much more systematically - this includes data prepared in-house as well as data acquired from outside sources.

(ii) users should have access to a number of terminology banks at once. The existing banks could further this cause by pooling their resources, sharing information and even specializing in specific subject areas.

(iii) terminology banks could rely much more heavily on outside terminology-producing organizations. This would ensure that such systems stay in touch with all the latest terminological developments.

The only question asked following the presentations concerned the interface of terminology banks with automatic translation systems. All agreed that, while such a step is not yet technically feasible, studies and experimentation should be undertaken.

Winston Wells, Terminologie et Documentation, Secrétariat d'État:

Nous sommes très heureux aujourd'hui d'avoir avec nous les représentants des grandes banques de terminologie: M. Jacques Goetschalckx, de la Commission des communautés européennes, M. Jean-Marie Fortin, Directeur du Bureau de terminologie du Québec à l'Office de la langue française, et M. Michel Cardin, Directeur de la terminologie au Bureau des traductions. Afin de tirer le maximum de cet atelier, nous avons prévu de laisser 8 à 10 minutes environ à chaque participant. Leurs exposés seront suivis d'une période de questions. Je demanderais donc tout de tout à M. Goetschalckx de nous parler de sa bangue EURODICAUTOM.

Jacques Goetschalckx, EURODICAUTOM:

Merci M. Wells. La Banque de terminologie de la Commission des communautés européennes, qui est également utilisée par les autres institutions européennes comme le Parlement, le Conseil et d'autres, a été élaborée depuis 1973. Elle est devenue opérationnelle en 1975 et a subi, en 1982, une espèce de rénovation pour devenir ce qu'on a appelé EURODICAUTOM II. C'est ce système dont on fait la démonstration dans la salle voisine. Il a été conçu pour les traducteurs, car les traducteurs des institutions européennes sont nos clients naturels, et il en porte les marques de finalité, en ce sens que nos traducteurs travaillent toujours dans leur langue maternelle. Ainsi nous n'avons jamais donné d'indications grammaticales ou linguistiques de caractère courant puisque nos traducteurs, étant des linguistes professionnels, sont censés connaître ce genre de choses. Nous ajoutons simplement des indications grammaticales ou linguistiques dans les cas où le traducteur pourrait hésiter.

Cette banque couvre toutes les langues de la communauté sauf le grec, parce que nous voulions avoir le grec dans l'orthographe authentique, et non pas en translittération, et que nous n'avons pas encore résolu les problèmes techniques qui existent sur ce plan. Ces langues sont l'allemand, le français, l'anglais, l'italien, le hollandais et le danois. Nous ajoutons dès à présent l'espagnol et un peu de portugais. Il y a en réalité deux banques: une banque terminologique et une banque d'abréviations. La présentation de l'information peut prendre différentes formes.

Nous avons dans notre banque de terminologie la version terme à terme: vous y trouvez un terme dans une langue et le terme correspondant dans une ou plusieurs autres langues. Vous pouvez avoir des informations phraséologiques, c'est-à-dire des phrases équivalentes dans plusieurs langues. Vous pouvez aussi avoir une forme mixte

où le terme peut être accompagné d'une ou plusieurs définitions et d'une ou plusieurs phrases qui en illustrent le sens. Ces phrases donnent alors la possibilité de voir comment le terme est utilisé dans la phrase ou de voir, surtout quand il y a plusieurs langues, comment les choses se disent différemment même si le contenu est le même.

La fiche est fait de telle manière que la la collecte des informations puisse se faire de façon décentralisée. C'est pour cela que nous avons trois éléments qui désignent de façon univoque le genre de terminologie en question. Ces signes sont le BE, le Bureau émetteur, le TIYZ, le type d'information, qui désigne une collection plus ou moins homogène de terminologie avec le numéro d'ordre indispensable pour avoir une adresse dans le système informatique, puis un code du domaine: AD, l'administration, AG, l'agriculture, ME, la médecine, etc. L'utilisateur, tout comme le gestionnaire, peut ainsi voir tout de suite que le terme qui figure à l'écran concerne un domaine bien déterminé.

Après ces éléments généraux concernant le terme, il y a des spécificités comme la vedette, c'est-à-dire le terme ou la phrase visé, ainsi que la définition et la référence. Il y a toujours une référence puisque nous estimons, comme M. Dubuc, vient de le dire, la valeur du terme est amoindrie si on ne peut signaler son occurence dans des documents fiables. Il reste une autre possibilité; la note. La note est une zone fourre-tout, je dois le reconnaître, en ce sens qu'on peut y trouver les informations linguistiques qu'on donne dans les cas où, comme je le disais, les traducteurs sont en droit d'hésiter mais aussi d'autres informations comme l'usage régional; on peut aussi situer le terme dans un processus, indiquer à quoi il sert, d'où il provient et ainsi de suite, sans que cela soit vraiment une définition.

L'alimentation se fait à partir d'ensembles de données que nous avons trouvés dans nos organismes spécialisés. Ces ensembles sont soient achetés, c'est-à-dire que nous achetons le droit d'utilisation, soit cédés sur d'autres bases, en général sur la base d'un échange de service entre les auteurs de cette information et notre banque de terminologie. Nous procédons par mises à jour mensuelles en général, de façon à ce qu'il y ait une croissance régulière de la banque.

Les informations que nous obtenons de l'extérieur sont validées, en ce sens que nous vérifions et comparons les nouvelles informations avec ce qui existe dans la banque pour éviter qu'il y ait trop de redondances (bien qu'on ne puisse pas les éviter à 100%, on essaie de les réduire au minimum) et des chargements parallèles. Il ne faut pas oublier que nous travaillons en sept langues et qu'on peut très bien avoir une fiche anglais-français-allemand et une

autre italien-hollandais-danois. Pour éviter cela, nous interrogeons systématiquement la langue, chaque fois que nous introduisons de nouvelles informations, pour voir si cette information n'y est pas, en tout ou en partie, de façon à pouvoir fusionner différents éléments et avoir une fiche encore plus multilingue qu'elle ne l'était au départ.

Nous avons actuellement un stock de 300 000 entrées terminologiques et de plus 90 000 abréviations. C'est l'état actuel de la situation. Notre système d'interrogation est très simple pour la bonne raison que, comme nos traducteurs sont des gens expérimentés, il se peut qu'ils n'aient pas toujours besoin de la banque de terminologie; il faut donc que si les consultations de la banque sont très espacées - tous les mois ou tous les deux mois, par exemple - les traducteurs sachent encore s'en servir le moment venu. C'est pourquoi le processus d'entrer en contact avec le système est très simple et qu'à partir de là le système prend le traducteur par la main pour le guider parmi les différentes possibilités qu'il offre.

Un autre principe que nous avons voulu appliquer c'est que ce soit le traducteur lui-même et non un opérateur, un terminologue ou un autre intermédiaire, qui interroge la banque. Le système a ceci d'original qu'il ne fournit pas simplement une réponse à la question posée mais que, si le terme demandé est constitué de plusieurs éléments qui ne sont pas présents dans le même ordre dans le système, celui-ci donne des réponse partielles. Cela permet d'avoir un meilleur taux de réponse, qui est un premier avantage très important.

Sur le plan théorique, je trouve qu'il y a un autre avantage; c'est qu'on ne peut plus dire d'une machine qu'elle ne donne que ce qu'on lui a fait ingurgiter. Notre machine est un peu plus intelligente. Elle combine différentes choses qui ont été mises séparément et en fait une petite salade qui peut quand même convenir dans des cas particuliers où la notion est assez complexe.

Nous avons aussi la possibilité évidemment d'interroger en différé. Le traducteur qui a beaucoup de questions à poser peut aller au terminal et, sans attendre chaque fois la réponse, entrer toute une série de questions et recevoir, en principe dans les 24 heures, les réponses sous forme de listage. Il y a un an ou deux, nous avions une moyenne de 360 interrogations par jour; nous en avons actuellement entre 1 000 et 1 100 . Il y a parfois une baisse juste avant ou après les jours fériés, mais la moyenne, au cours d'une journée normale d'activité, se situe entre 1 000 et 1 100 interrogations. En outre le système est disponible 24 heures sur 24, ce qui fait que même de ce côté de l'Atlantique les gens peuvent s'en servir, par exemple au Bureau des traductions, à la Banque mondiale, etc.

Une évolution assez récente c'est que des organismes publics ou semi-publics commencent à utiliser notre banque comme vecteur de leur propre terminologie. C'est le cas d'organismes comme la Société aérospatiale qui possède une terminologie intéressante. Cette société a des établissements à Toulouse, Marseille, Paris et ne dispose pas de réseau interne pour diffuser cette information. Elle a donc mis sa terminologie dans notre banque et ses établissements de Marseille et Toulouse ont accès à cette information qui auparavant n'était disponible qu'à Paris en attendant une réédition des dictionnaires que vous connaissez. Cette même formule a été retenue maintenant par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas qui met aussi son information terminologique dans notre banque. En Hollande, bon nombre d'organismes publics sont décentralisés et les provinces de l'est sont souvent abandonnées. La présence de leurs données dans notre banque permet à toutes les institutions gouvernementales, où qu'elles se trouvent, d'accéder à cette terminologie qui auparavant était simplement centralisée.

Je crois avoir, en quelques minutes, présenté un schéma de notre banque et de son fonctionnement. Je suis prêt à répondre à vos questions, si vous en avez.

Winston Wells:

Y-a-t-il des questions. Non? C'est que l'exposé était très clair. Monsieur Fortin?

Jean-Marie Fortin, BTQ:

Le Bureau des traductions du Secrétariat d'État fête cette année son 50e anniversaire. Je souhaite donc bon anniversaire aux employés du Secrétariat d'État. Vos réalisations me suggèrent de vous dire que sans vous le fonctionnement vital des institutions de ce pays ne serait pas assuré. Ce qui témoigne par conséquent de l'importance du rôle que vous jouez quotidiennement.

Le thème de ce colloque, "Bilan et prospective", et le thème de la table-ronde d'aujourd'hui me suggèrent de vous décrire sommairement le système global de la Banque de terminologie du Québec, et de vous parler de l'avenir que nous entrevoyons.

Notre histoire à nous remonte au début des années 70, au moment où les clientèles de l'Office de la langue française réclamaient de notre organisme une aide accrue, notamment sur le plan terminologique, dans le but de répondre aux exigences de la nouvelle législation linguistique du Québec, qui, rappelons-le, visait à faire du français la langue de travail, du commerce et des affaires par des moyens incitatifs.

Un des principaux obstacles identifiés à l'époque était que la terminologie française n'était pas disponible. Certains prétendaient même qu'elle était inexistante. Par ailleurs, les principaux leaders linguistiques du Québec pressaient l'Office de la langue française d'intervenir pour centraliser et diffuser, au moyen d'un instrument informatique, les terminologies existantes et la production terminologique courante.

La solution proposée, soit une banque centrale de terminologie, présentait de façon évidente des économies d'échelle importantes, puisque les différents intervenants n'auraient plus à refaire les terminologies existantes et, par conséquent, à réinventer la roue.

C'est sur cette problématique de base que fut créée la Banque de terminologie du Québec en décembre 1973. Dans le but de mieux répondre aux besoins de nos futurs usagers, l'Office organisa une série de colloques visant à dégager des concensus sur la méthode de travail en terminologie, sur le traitement de l'information terminologique, sur les éléments de base d'une fiche de terminologie bilingue, sur les moyens de répondre aux besoins les plus pressants des clientèles.

Dans la foulée de ces colloques, l'Office établit la conception administrative de son système et organisa un inventaire des terminologies existantes, un inventaire des projets et des travaux en cours, et tâcha de structurer un réseau dynamique d'alimentation de la banque.

Le résultat de ces efforts est centralisé aujourd'hui dans des banques de données de référence dont les principales sont: la banque de documentation terminologique qui contient 36 500 titres d'ouvrages terminologiques et paraterminologiques et dans 4 banques de données terminologiques qui contiennent au total 912 000 fiches de terminologie. Nous venons incidemment de créer deux banques de données qui font l'objet de chargements hebdomadaires afin d'assurer une diffusion plus rapide de l'information à nos usagers. Nous essayons de pallier ainsi à certains inconvénients que présente à l'heure actuelle notre système.

L'information terminologique qui a été consignée massivement dans nos banques de 1974 à 1981 fait aujourd'hui l'objet d'une épuration sectorielle qui vise à supprimer les données redondantes, ou uniques et inexactes, et à rassembler sur une fiche-synthèse l'information pertinente qui se rapporte à une notion.

De 1981 à 1984, environ 450 000 fiches couvrant 38 domaines, dont l'assurance, la comptabilité, l'outillage, l'alimentation, la publicité, l'informatique, la construction, les textiles, l'électricité, l'électronique, le commerce, la gestion, les finances et l'aéronautique, ont été

traitées. L'exercice en cours devrait permettre l'épuration d'environ 200 000 fiches en génie mécanique, en économie politique et sociale, ainsi que dans les télécommunications et l'énergie.

La diffusion est assurée par un réseau interne de 20 terminaux qui permettent aux services de consultation de nos bureaux régionaux de répondre à environ 60 000 consultations ponctuelles par année et au service de la diffusion par terminal de desservir environ 850 entreprises et organismes par des listes de termes ou des listages bibliographiques et terminologiques.

Notre réseau externe relie actuellement à la banque 138 entreprises; ce sont en général des grands producteurs d'information qui jouent en quelque sorte un rôle de leaders dans l'évolution linguistique du Québec. Au total, l'ensemble des usagers consomme de 1 000 à 1 100 heures d'interrogations par mois.

Il est évident qu'à cause de la spécificité de notre mandat et des moyens à notre disposition nos clientèles cibles sont celles visées par la Charte de la langue française, soit les entreprises de 50 employés et plus, les organismes de l'administration publique, et le réseau de l'enseignement. Malgré ces limites, nous offrons des services à l'extérieur du Québec à quatre catégories d'usagers, soit a) aux entreprises et aux organismes qui appliquent des programmes de francisation dans leurs succursales québécoises et dont le siège social ou le bureau central est à l'extérieur du Québec; b) aux services et bureaux de traduction qui, dans une très large mesure, réalisent des activités de rédaction et de traduction pour les entreprises et les organismes visés précédemment; c) aux maisons d'enseignement et aux organismes nationaux et internationaux dans le cadre d'une coopération bilatérale; et enfin, d) aux organisations, et ce sont des cas particuliers, qui par leur rayonnement assurent la diffusion du français dans leur milieu.

Le taux de réponse de la banque varie beaucoup, suivant les catégories de clientèle, les secteurs de travail et la place qu'occupe notre système dans les stratégies de recherche d'information. Lorsqu'il est utilisé comme première source d'information, notamment dans les services de consultation des bureaux régionaux de l'Office, le taux de réponse se situe autour de 65 % de réponses complètes et de 15 % de réponses incomplètes. Le même taux de réponse est observé au Service de la diffusion par terminal qui dessert généralement des petites et moyennes entreprises. Lorsque la banque est consultée en dernier recours, c'est-à-dire au bout de la chaîne de travail et après toutes sortes de recherches infructueuses, le taux de réponse varie généralement de 20 à 30 %. Le même taux de réponse est observé dans les techniques de pointe, ce qui laisse entrevoir l'am-

pleur de la tâche et me fait dire aux terminologues qu'ils ne devraient pas craindre l'avenir parce qu'il y a beaucoup de travail à l'horizon.

Le thème de ce colloque me suggère également de parler de notre avenir. Notre système d'information terminologique dédié au soutien de l'usage du français est unique au Québec et sans doute l'un des plus importants de la francophonie. Il couvre en grande partie les 37 secteurs d'activité économique du Québec. Malgré nos réalisations, le système de la banque de terminologie répond en fait à des besoins qui ont été déterminés il y a plus de 10 ans et utilise des moyens conçus globalement au début des années 70.

Depuis lors, le contexte et l'environnement global ont changé considérablement. Les besoins ont évolué sans cesse et, avec l'informatisation de la société, il est permis de penser à des catégories de clientèle beaucoup plus vastes et qui ne seront plus seulement des organisations et des entreprises mais également, et principalement, des individus responsables de la langue parlée et écrite dans leur milieu de travail. Il faut dire que les besoins de ces clientèles ont également énormément évolués.

Ces nouvelles clientèles avec leurs caractéristiques et leurs besoins restent encore mal définie. Il en est de même de l'impact que pourraient avoir sur la banque, ses produits et ses services, le développement et l'implantation massive de l'informatique et de la bureautique dans le bureau intégré de demain.

La direction de la Banque de terminologie vient donc de commander une étude, dont l'appel d'offres a été publié dans les quotidiens du 9 octobre, pour examiner sur une base prospective, dans le cadre de l'informatisation de la société, le marché d'une banque de terminologie bilingue dédiée à soutenir le français comme langue d'usage au Québec et les marchés extérieurs susceptibles d'influencer la situation linguistique du Québec. L'étude vise à établir des scénarios de développement, établir des stratégies d'implantation et étudier les coûts et les bénéfices que pourraient en retirer nos clientèles et l'Office.

À moyen terme et pour se conformer à la politique québécoise de production et de diffusion de bases de données produites par les organismes gouvernementaux et diffusées principalement à des clientèles externes, la Banque de terminologie du Québec devrait être transférée sur le serveur québécois IST Informatique. Par ce serveur et au moyen du logiciel QUESTEL PLUS mis au point dans le cadre de la fracisation franco-québécoise, nous tâcherons de rejoindre des catégories de clientèle plus vastes mais qui restent de niveau professionnel. Nous tâcherons également de profiter de l'achalandage des autres bases de données et de références pour maximiser l'impact des investissements qu'a exigé la mise au point de notre banque.

Sur le plan de la constitution des banques, nous envisageons un développement sectoriel formé de sous-ensembles terminologiques. Ces sous-ensembles sont appelés à évoluer sous forme de sous-banques. Nous misons sur l'aménagement sectoriel des terminologies dans les secteurs où la demande est forte ou croissante, et ce, en fonction de la situation économique du Québec.

Les objectifs recherchés sont d'assurer une meilleure gestion des terminologies, de mieux coordonner le développement des terminologies sectorielles et de suivre de façon plus dynamique l'évolution des terminologies.

Nous envisageons donc résolument l'avenir en faisant les remises en question que nous suggèrent nos clientèles et en cherchant avec elles des solutions rentables pour assurer notre avenir linguistique en français. Merci.

Winston Wells:

Merci, Jean-Marie. Est-ce qu'il y a des questions? Non? Alors nous allons passer à Michel Cardin de la Banque de terminologie du Bureau des traductions.

Michel Cardin, TERMIUM:

Nous sommes censés présenter un exposé rétrospectif et prospectif. Pour ma part, je vais cependant laisser un peu dans l'ombre les éléments rétrospectifs, que vous connaissez sans doute, pour aborder immédiatement les aspects prospectifs. Les perspectives d'avenir sont toujours plus séduisantes.

En ce qui concerne les éléments rétrospectifs, le Bureau fête cette année son 50e anniversaire; pour ce qui est de la terminologie, on devrait peut-être parler d'un 20e anniversaire. Je pense qu'on a commencé en 1963-1964 à faire des choses. Des fichiers qui se trouvaient, pour la plupart, dans les services de traduction ont été informatisés. Pourquoi? Parce que l'information était sans cesse plus abondante, qu'il fallait la mettre à la disposition de beaucoup de gens et que le nombre des utilisateurs de documentation terminologique croissait sans cesse. Il fallait donc faire quelque chose et l'informatisation a permis justement, je pense, d'ouvrir un peu les horizons sur le plan de l'utilisation de la terminologie.

Ce travail s'est fait lentement; il y a eu toutes sortes de balbutiements et les erreurs ont été nombreuses. C'était nécessaire, je crois. Tout ce travail s'est fait un peu en amateur. Pourquoi? Parce qu'il fallait créer, et créer ce n'est jamais facile; créer veut dire avancer, reculer, commettre des erreurs et les corriger. Comment la terminologie informatisée s'est-elle faite chez-nous? Les tra-

ducteurs nous ont donné au départ toutes les données dont nous avions besoin pour créer un système qui pouvait présenter de l'intérêt pour l'ensemble de notre clientèle. Cette information a ensuite été complétée par toutes sortes d'apports extérieurs. C'est une information qui a été élaguée et corrigée dans un certain nombre de cas, mais nous avons surtout cherché à systématiser ce qui n'avait pas été fait d'une manière systématique.

Cela nous donne à l'heure actuelle un fonds d'information quand même assez abondant qui pourrait représenter deux millions de termes. Cela représente beaucoup de données dans beaucoup de domaines. TERMIUM est une banque à vocation universelle et qui dit vocation universelle dit travail, parce que devant l'évolution affolante des sciences et des techniques je vous avoue qu'il est très difficile de faire tous les jours ce qu'il faut pour actualiser un fond d'information aussi diversifié et aussi abondant.

Comment se présentent les banques de terminologie? Ce sont avant tout des banques d'information. Je pense qu'il ne faut pas s'attendre à y trouver une information à caractère normatif. Il aurait fallu, pour cela, faire un investissement considérable sur le plan professionnel que nous ne pouvons pas faire. Il est certain qu'on n'y trouvera pas une réponse exacte à tous les problèmes terminologiques qu'on peut avoir.

Ce sont des banques qui ont été alimentées d'une manière non systématique. On est allé puiser à toutes sortes de sources. Dans certains domaines, c'est bon, dans d'autres, c'est moins bon, et ce pour diverses raisons. L'information peut être juste ou erronée. Un autre élément assez important c'est que dans un domaine donné on peut avoir plus ou moins d'informations. Pour l'utilisteur des produits terminologiques il serait évidemment souhaitable d'avoir quelque chose de complet et de parfaitement exact qui répond à tous les besoins. Il est évident que, dans la mesure où elle ne répond pas à ces attentes, une banque peut susciter des réactions négatives.

L'évolution affolante dont je parlais est un autre élément. Ce n'est pas tellement ça qui est vraiment remarquable. Cela me rappelle certaines choses qui ont été dites hier. Quelqu'un disait que le français a de la difficulté à tout nommer. Je pense que le français nomme les choses mais qu'on ne sait pas quelles sont les solutions qui naissent dans l'usage quotidien et que pour recueillir systématiquement cette information nouvelle il faudrait un effort de rassemblement considérable. Personne ne peut, avec les ressources financières et professionnelles dont nous disposons, recueillir systématiquement toute cette information nouvelle dans l'ensemble des disciplines techniques et scientifiques qui intéressent une banque de terminologie.

Chez nous le problème se pose aussi. C'est que la cueillette se fait de manière irrégulière. Il y a des choses qui vont bien, d'autres qui vont mal sur le plan de l'enrichissement. Une autre caractéristique de notre banque, je pense, c'est qu'elle est exploitée dans un contexte bien particulier, qui n'influe pas nécessairement sur sa qualité mais qui en détermine en tout cas les orientations et les finalités. Notre client, c'est le traducteur, et ce serait sans doute une très mauvaise chose que de se dégager de cette clientèle qui est vraiment notre raison d'être et nous a permis justement de créer la banque que nous avons à l'heure actuelle.

Ceci dit, je pense qu'il faut quand même se dégager un peu de cette clientèle parce que nos utilisateurs, de plus en plus nombreux, appartiennent à des milieux très différents les uns des autres. C'est pourquoi nous devons tenir compte de beaucoup plus de besoins à l'heure actuelle: besoins des rédacteurs, besoins du citoyen canadien, et besoins de notre clientèle spécialisée.

Un autre élément qui me paraît important c'est qu'il y a une sorte d'anarchie dans le développement des banques. Souvent le contenu ne suit pas le contenant; dans d'autres cas le contenant pourrait mettre en valeur une foule d'éléments d'information qui ne se trouvent pas dans la banque. Il y a donc des tiraillements entre contenant et contenu, et on n'a pas encore réussi à assurer le développement harmonieux et hautement planifié d'une banque de terminologie comme la nôtre.

Un dernier élément, pour parler de la situation actuelle. J'ai l'impression, et c'est peut-être un point positif, qu'on se dégage un peu plus de ce que j'appelerais les faux problèmes terminologiques. Il y a eu une époque où on se livrait volontiers à toutes sortes d'interrogations douloureuses et de méditations moroses sur des broutilles littéraires. Toutes sortes de termes paraissaient hanter nos spécialistes. De plus en plus, on s'aperçoit qu'il y a des solutions à ces problèmes, que finalement les problèmes terminologiques ne sont pas des problèmes littéraires, mais des problèmes bien réels, des problèmes que les utilisateurs de la terminologie ont tous les jours dans leur milieu de travail, et que ce sont ces besoins concrets qui comptent. Je pense qu'une banque comme la nôtre ne doit pas s'attacher à ce que j'ai appelé, je ne voulais d'ailleurs pas leur donner un caractère méprisant, des espèces de vétilles littéraires dont on s'embarrasse assez souvent.

J'ai l'impression qu'on voudra conserver une orientation tout à fait pragmatique à l'avenir. C'est peut-être une chose extrêmement positive dans ce qui a été fait en terminologie. Il y avait des besoins à satisfaire; on les a peut-être mal satisfaits, mais c'était les besoins qui nous intéressaient. Ce n'était pas des choses théoriques.

On voulait faire des choses. Je pense que les gens qui ont fait des banques de terminologie étaient des praticiens et non pas des théoriciens.

L'outil que nous avons actuellement, et c'est vraiment le point essentiel, est un outil bien imparfait; c'est aussi un outil qu'on doit opérationnalisé le plus possible, et ce en fonction de besoins très précis qu'on connaît mal. Il faut gérer les besoins en terminologie, mais il faut aussi gérer les moyens et les ressources. Tout cela se fait, à l'heure actuelle, d'une manière qui n'est pas assez rigoureuse à mon avis.

Ce stade artisanal où nous nous trouvions depuis 1970 a marqué l'activité terminologique et nous n'avons pas encore réussi à nous dégager entièrement des insuffisances que nous avons dû affronter pendant cette époque.

Pour évoquer l'avenir je voudrais parler d'un certain nombre de points de repère. Ou'est ce qui va faire qu'à l'avenir on va être plus utile? J'ai l'impression que le premier élément sera de vraiment songer à une alimentation systématique et massive des banques de terminologie. Cela veut dire aller chercher toutes les données qu'on peut recueillir sur place mais aussi faire systématiquement l'acquisition de collections terminologiques à l'extérieur. J'entend par là les acheter, régler la question des droits d'auteur, aller chercher la terminologie, la mettre dans la banque après l'avoir mise en forme et l'avoir épurée et la mettre à la disposition des gens, et ce dans tous les domaines qui sont considérés comme prioritaires par l'organisme.

Un autre élément me paraît important. C'est un vieux rêve qu'on caresse en terminologie. On pense à un utilisateur linguistique qui, devant un écran, aurait accès simultanément à un grand nombre de bases de données terminologiques. Il pourrait même définir son interrogation, préciser ce à quoi il veut avoir accès et peut-être même programmer son accès à l'information. Pour cela, il faudrait véritablement en arriver à créer des liens entre les banques actuelles, à vraiment harmoniser un certain nombre de choses et faire une sorte de mise en commun de cette information qui est quand même éparse à l'heure actuelle. C'est ce qu'il faudrait pour que cet utilisateur, devant son écran, chez lui ou au bureau, ait tout ce dont il a besoin pour faire son travail tous les jours.

Pour moi, la diffusion massive ou systématique veut dire deux choses, et d'abord que les banques finissent par se concerter. L'an dernier, devant un certain nombre de personnes, on a parlé d'un accord multilatéral qui venait d'êtres conclu et qui nous aurait permis de mettre en oeuvre toutes sortes de collaborations en vue justement d'une harmonisation fonctionnelle des banques de terminologie. Cet

accord fournissait un cadre qui est demeuré en grande partie inhabité. Il y aurait peut-être lieu de reprendre tout cela et d'essayer de voir ce que nous pourrions faire dans la pratique pour créer des liens entre les banques et assurer justement cette diffusion d'une information abondante à tous les utilisateurs possibles de nos produits. Comment y arriver? J'ai l'impression que diverses orientations s'offrent à nous. Ce genre d'activité pourrait se faire dans un cadre soit bilatéral, soit multilatéral. Ce qui est nécessaire, c'est d'en arriver à diffuser massivement l'information. Que nous le fassions nous-même ou que nous recourions à des serveurs pour le faire, j'ai l'impression, comme le disait Jean-Marie, que nous n'aurons pas tellement de choix. Il va falloir commencer à faire des études de marché pour voir quels sont les débouchés pour nos produits, ce qu'on a comme clientèle et quels sont les besoins de nos clients. C'est une chose que nous n'avons pas fait jusqu'à présent.

Un autre élément important dont j'aimerais parler c'est que les banques à vocation universelle c'est bien beau mais ça rassemble un peu à des joujoux. Un jour il va falloir qu'on se spécialise, qu'on travaille ensemble, et qu'on en arrive, en fonction des domaines attribués à chacun, à faire des mises en commun de données, à se partager les tâches terminologiques et, dans le cadre d'une informatisation systématique de la terminologie, à établir des liens de collaboration entre exploitants de banques de terminologie. Cela pourrait évidemment mener à une spécialisation des banques. Il y a tellement de domaines et de choses à faire que je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas en arriver à se partager les tâches et les spécialités dans lesquelles on doit de toute manière travailler si on veut conserver le caractère universel de nos banques.

Un dernier élément me paraît important en ce qui a trait à la mise en oeuvre systématique des collaborations. J'ai l'impression qu'autant on pourrait affirmer qu'on ne peut pas se dégager des traducteurs, autant on devrait dire qu'on ne devrait jamais se dégager des entreprises et des organismes qui sont en mesure de nous fournir de la terminologie. Si on les oublie, on ne parvient pas à actualiser le fonds d'information d'une banque, ni à donner aux utilisateurs les outils dont ils ont besoin. Cela suppose une mise en oeuvre systématique des collaborations et que si on a quelque chose à offrir on peut, j'imagine, en contrepartie, attendre des choses. Il peut donc y avoir des échanges de données et, pour alimenter systématiquement les banques, je pense qu'on devra s'assurer d'aller chercher à l'extérieur toutes les collaborations professionnelles et techniques qui nous permettront de vraiment suivre l'évolution des sciences et des techniques.

Une chose que nous essayons de faire à l'heure actuelle c'est d'établir des rapports de collaboration avec des entreprises françaises comme SONOVISION et Électricité

de France, et des entreprises du Québec. Il y a beaucoup de gens dans cette salle avec qui nous avons des liens de collaboration, ce qui nous permet de recueillir des données dans le concret.

Un dernier élément, sur lequel je terminerai, élément important surtout quand on gère une banque de terminologie, c'est que l'aspect contenant nous fait parfois perdre de vue l'aspect contenu. C'est dommage, parce que le contenu représente vraiment le grand défi. Le contenant c'est une question technique, et les questions techniques peuvent se résoudre. Il s'agit en partie d'une question d'argent et peut-être aussi d'une question de compétences techniques à l'égard des grands projets qu'on veut réaliser. Il me semble cependant que pour conserver, dans l'alimentation d'une banque, un point de vue professionnel, on doit absolument veiller à enrichir systématiquement le contenu en fonction des besoins exprimés par nos clients principaux.

Pour terminer j'aimerais tout simplement dire que c'est, pour moi, une occasion vraiment extraordinaire aujourd'hui. Pourquoi? Dans le domaine de la terminologie, vous le savez peut-être, nous sommes un peu seuls parce que, à l'heure actuelle, tout n'est pas fait dans ce domaine et on fait souvent oeuvre de pionnier. Ces choses sont un peu méconnues de nos clients. Mais le fait d'avoir ici Jacques Goetschalcks et Jean-Marie Fortin c'est presqu'une fête pour nous. Le fait de trouver à une même table des gens qui gèrent trois banques de terminologie - et ces banques de terminologies sont peu nombreuses - c'est pour moi en tout cas l'occasion de partager bien des choses. Merci.

Winston Wells:

Merci, Michel. Est-ce qu'il y a des questions?

Jean Narquerat, Centre linguistique Test:

Ma question s'adressera aux trois conférenciers. C'est pour cela que je ne l'ai pas posée avant pour ne pas perdre mes effets. Dans vos banques respectives, avez-vous envisagé la création d'interfaces plus ou moins automatiques avec les systèmes de traduction automatique, au-delà de la simple consultation de la banque par un informaticien-terminologue responsable de la base de données lexicales, par un mécanisme de sélection approprié? Est-ce que cette fonction a été envisagée? Est-ce que dans l'avenir vous pensez engager des études à cet égard? J'imagine que M. Goetschalcks doit avoir un mot à dire à ce sujet puisque la CEE a pas mal d'expérience dans le domaine de la traduction.

Jacques Goetschalcks:

Nous n'envisageons pas de faire un passage automatique de la banque de terminologie vers le vocabulaire de la

traduction automatique. La raison en est très simple. En fait ce que nous avons à transférer c'est uniquement l'élément terminologique pur, c'est-à-dire la vedette en tant que telle. Pour la traduction automatique, il faut beaucoup plus, il faut, pour le système Systran en particulier, ajouter une trentaine de paramètres ou codes. De sorte que ce que nous pouvons apporter est relativement faible parce que le travail de codage est beaucoup plus long et compliqué que la simple adjonction des termes qui manquaient. Ce qui se passe en réalité chez nous c'est que quand Systran a fait une traduction et que l'on passe au stade de la post-édition c'est le réviseur qui comble les lacunes constatées au point de vue terminologie en se servant de la banque EURODICAUTOM. C'est ainsi que les choses se passent. Un passage automatisé n'est pas envisagé et ne serait pas rentable, je pense, parce qu'il y a tellement de choses à ajouter qu'il ne vaudrait pas la peine de coder tout tant qu'on n'a pas constaté un besoin réel d'avoir un terme donné dans le vocabulaire Systran.

Jean-marie Fortin:

Je pense en fait que vous posez une question alors que vous en connaissez la réponse. Non, nous ne l'avons pas envisagé pour les mêmes raisons que M. Goetschalcks vient d'énoncer. Je pense qu'à l'heure actuelle ce sont des interfaces humains qui sont envisageables pour les systèmes de traduction assistés par ordinateur, mais il reste que ce domaine évolue très rapidement et que nous serons attentifs aux demandes qui pourraient être formulées en ce sens.

Michel Cardin:

Je pense que c'est très difficile. On nepourrait pas transformer la banque de terminologie en un corpus, en un dictionnaire de traduction automatique. On connaît tous un peu les problèmes qui se posent en ce qui concerne la traduction automatique. Il faut trouver des domaines où il n'y a quand même pas des millions de termes, il faut que le lexique du domaine en question soit suffisamment simple, et il faut une certaine simplicité sur le plan syntaxique. On peut transformer le contenu de la banque de terminologie en un corpus, mais je vous avoue qu'entre un dictionnaire de traduction automatique et la banque de terminologie, il y a presqu'un abîme.

Rapporteur: Rita Moritz
Terminologue
Secrétariat d'État

- La stratification de la documentation:
Suzanne Richer, Direction de la terminologie, Secrétariat d'État

- Structuring Reference material:
Suzanne Richer, Documentation Directorate, Secretary of State

Résumé

Mme Richer a commenté la structure de la Direction de la documentation au sein du Bureau des traductions; structuration réalisée en trois étapes: a) l'identification des besoins de la clientèle à l'aide de profils d'intérêt et le développement rationnel des collections; b) la mise sur pied de services documentaires comprennent des services techniques (acquisitions, traitement et codage de source), un réseau de bibliothèques et de modules documentaires ainsi que des services d'information et de référence spécialisées qui offrent des services d'appui et de dépouillement aux bibliothèques de réseau et comprenant un volet international, et c) l'évaluation des services documentaires à l'aide de plusieurs indicateurs de rendement.

Au cours de la discussion qui a suivi, Mme Richer a fait ressortir comment la Direction de la documentation sert les traducteurs éloignés, favorise l'échange et l'accès à l'informatique sur le plan international, et offre des services, d'abord au personnel du Bureau, mais aussi aux clients de l'extérieur. Elle explique enfin le système de classement utilisé.

Summary

Mrs Richer spoke about the structure of the Translation Bureau's Documentation Directorate. This structure was developed in three stages: a) identification of clients' needs by means of interest profiles and logical expansion of the collections; b) establishment of documentation services, including technical services (acquisitions, processing and source coding), a network of libraries and reading rooms, and specialized information and reference services which provide support and scanning services to libraries in the network, and include an international component; and c) evaluation of the documentation services using a number of performance indicators.

During the discussion which followed, Mrs Richer emphasized the fact that the Documentation Branch serves isolated translators, promotes exchanges of and access to computerized services at the international level, and provides a variety of services, primarily to Bureau staff, but also to outside clients. She also explained the classification system in use.

Suzanne Richer, Secrétariat d'État

La structuration de la documentation est un de ces grands thèmes qui peut être abordé de façon très théorique ou encore de façon pratique. Dans le cadre d'un colloque faisant le point sur les services linguistiques au Canada, il importe de démontrer combien heureuse fut la conjugaison de la théorie et de la pratique au Bureau des traductions.

Depuis toujours les traducteurs du Bureau ont recours à la documentation et depuis 1977, les traducteurs ont recours à la Documentation. Voilà la structuration de la documentation!

Structurer la documentation, c'est quoi? Avant tout, c'est prendre conscience et connaissance des besoins de la clientèle. En deuxième lieu, vient la mise sur pied des services documentaires et la troisième activité consiste à évaluer de façon continue les services établis par rapport aux besoins dynamiques de la clientèle.

Voyons de près les grandes étapes de cette activité globale de structuration de la documentation.

1) Identifier les besoins de la clientèle

Au Bureau des traductions, l'équipe documentaire identifie les besoins de sa clientèle (traducteurs, terminologues et interprètes) en élaborant des profils d'intérêt. Comme nos traducteurs sont regroupés en sections et en sous-sections, les profils sont développés pour chaque unité de travail. Les deux paramètres conjugués pour l'établissement d'un profil sont le ou les sujets dans lesquels l'unité administrative traduit et les types de documents recellant l'information nécessaire à l'acte de traduction. Par exemple, "mécanique" et "normes", ou encore "administration" et "manuels" ou "médecine" et "dictionnaires".

La combinaison de ces deux éléments pour l'ensemble des unités de travail est compilée dans un Index des profils d'intérêt qui est non seulement la somme des besoins en documentation mais aussi un précieux outil de gestion.

Cet index indique non seulement où sont les concentrations de collections (puisque normalement les besoins identifiés sont comblés), mais où sont les spécialisations. Il est donc possible de s'assurer avec les profils d'intérêt que les collections répondent toujours aux besoins (parce que ces profils sont tenus à jour au gré des sections: tous les mois,

3, 6, 12 mois) et donc que les recommandations d'acquisition soumises par les traducteurs sont conformes aux profils établis. Les gestionnaires utilisent aussi l'Index pour identifier les sections où l'on peut acheminer des textes lorsque la section responsable ne peut absorber des travaux volumineux ou des travaux urgents en raison de sa charge de travail.

Autre aspect de gestion intéressant à souligner, c'est le mariage que la Direction de la documentation a institué entre "développement des collections" et "rationalisation des collections". L'Index des profils favorise le prêt d'ouvrages entre les sections ou encore le déplacement d'une collection d'une section à une autre.

2) Mise sur pied des services communautaires

Comment la Direction de la documentation s'est-elle structurée? Il est évident qu'avant même de structurer la documentation, il faut déterminer les structures des activités qui répondront aux besoins des clientèles.

La Direction de la documentation s'est donc donnée une vocation double: a) services de bibliothèques et b) services spécialisés de diffusion documentaire. La Direction de la documentation, comme toute bibliothèque conventionnelle, a des services techniques (acquisition et traitement de la documentation) et un réseau constitué de bibliothèques et de salles de lecture. Les acquisitions sont des services d'achat; la fonction "sélection" est assurée par le bibliothécaire préposé à une bibliothèque de réseau qui décide de la formule d'acquisition de la documentation (prêt entre bibliothèques, prêt inter-réseau, échange, achat) en tenant compte de l'urgence de la demande, de la durée du besoin, des possibilités offertes par le réseau. On voit combien les profils et l'Index sont des outils indispensables.

Le traitement de la documentation comporte le catalogage (selon les règles anglo-américaines), la classification (selon le système Library of Congress) effectué par mode téléinformatique avec UTLAS (University of Toronto Library Automation System) et le codage de source (traitement terminologique des ouvrages fait selon le système en vigueur à la BTUM). La Direction de la documentation crée donc sa base de données bibliographiques qui est diffusée en format micrographique depuis 1979; le mode d'accès à cette information catalographique pourrait bientôt changer avec l'acquisition d'un système intégré informatisé de bibliothèque alors que les données seraient acceptables par terminal relié à un micro-ordinateur géré par la Direction de la documentation.

A partir de cette base de données appelée DOTT (DOcumentation pour la Traduction et la Terminologie), un éventail de produits documentaires est possible tel un Répertoire des codes de source, DIC/DOTT (Liste par matières des dictionnaires, encyclopédies, glossaires et vocabulaires répertoriés dans DOTT), ACQUI/DOTT (Liste trimestrielle des publications ajoutées à DOTT), catalogues sectoriels.

L'autre élément des services documentaires, c'est le réseau de bibliothèques. Chaque section et/ou sous-section possède une collection d'ouvrages acquise en conformité avec le profil établi pour cette unité. Chaque section et/ou sous-section est de plus reliée à une bibliothèque dite "bibliothèque de réseau" où une équipe de bibliothécaires et/ou bibliotechniciens et commis est au service de ces unités. Cette bibliothèque de réseau a une collection non pas redondante mais plus large en termes de typologie documentaire et de conjugaison de sujets connexes. La configuration du réseau est la suivante: dans la région de la Capitale nationale, à l'édifice Jules-Léger, on retrouve la Bibliothèque des services de traduction qui dessert les quelque 50 sections et sous-sections de traduction de la région; une bibliothèque multilingue au service de la Direction des services multilingues laquelle traduit dans des langues autres que les langues officielles; une bibliothèque scientifique et technique laquelle répond aux besoins des centrales de traduction scientifique et technique et enfin le Centre de documentation de la Direction générale de la terminologie et de la documentation dont la collection répond aux besoins des terminologues, linguistes, moniteurs et bibliothécaires de la DGTD. A l'extérieur de la région Hull-Ottawa, la Direction de la documentation gère une bibliothèque à Québec qui dessert les traducteurs et les terminologues de la Direction de Québec et une bibliothèque du même type pour la Direction de Montréal. A Toronto et à Winnipeg, les deux bibliothèques sont dites aussi "bibliothèques régionales" car en plus d'assurer une prestation de services documentaires aux éléments traductionnels du Bureau, l'équipe sur place répond aussi aux besoins de toutes les composantes du Secrétariat d'État qui oeuvrent au sein de ces régions administratives.

Le deuxième volet de la mission de la Direction de la documentation est d'assurer la prestation de services spécialisés d'information documentaire. Quels sont ces services et à qui s'adressent-ils?

La bibliothèque de réseau est le lien direct et quotidien entre le traducteur, le terminologue et la Direction de la documentation. C'est par la bibliothèque de réseau que le client obtient la documentation et l'information dont il a besoin pour traduire. Cependant, la bibliothèque de réseau est aussi limitée par le volume de transactions imposé par la clientèle directe et spécifique à servir de sorte que des services plus spécialisés et plus larges ont été développés pour aider les bibliothèques de réseau dans leurs activités. Ces services sont des services d'appui qui coordonnent des activités de recherche bibliographique (compilation et établissement de bibliographies, interrogations de bases de données, services SVP) à partir de demandes émanant de toutes les composantes du réseau de bibliothèques. Toutes les équipes documentaires du réseau ont à dresser des bibliographies, répondre aux questions de type SVP et interroger des banques et bases de données bibliographiques, documentaires et terminologiques... Cependant dès qu'une demande est trop vaste pour que le bibliothécaire de réseau puisse y donner suite sans nuire aux services normaux qu'il donne à l'ensemble de sa clientèle ou encore si le bibliothécaire soupçonne que la demande de son client pourrait aussi servir d'autres professionnels du Bureau, le bibliothécaire de réseau communique avec la Division des services d'information et de référence qui prend charge de la demande particulière.

En plus des services d'appui aux bibliothèques de réseau, cette division assure des activités de dépouillement allant de la simple lecture des quotidiens pour dresser des dossiers d'actualité et de presse, en passant par le repérage d'appellations dites officielles dans des documents comme les directives des agences centrales fédérales jusqu'au relevé d'interventions du ministre à la période des questions à la Chambre des communes en vue d'établir des dossiers d'information pour les gestionnaires chargés de programmes au sein du ministère.

L'éventail des services développés comprend aussi un volet international. En traduction et plus particulièrement en terminologie, il est essentiel que les bibliothèques et centres de documentation spécialisés puissent échanger des publications et des informations. Cette collaboration internationale favorise l'évolution des langues et la normalisation terminologique. La Direction de la documentation est très sensible à cette philosophie; tout en voulant multiplier les bassins de ressources auxquels sa clientèle a accès, elle a su conjuguer ses efforts à produire des outils qui sont nécessaires pour le Bureau et pour

la communauté traductionnelle en général. Par exemple, la Direction est à compiler un Répertoire international des bibliothèques et centres de documentation en terminologie et un Catalogue collectif des périodiques et publications en série en terminologie; ces deux outils combleront un besoin sur tous les plans en permettant une plus grande communication entre les bibliothèques spécialisées du domaine traductionnel et terminologique.

A qui s'adressent ces services spécialisés? Avant tout, aux traducteurs et terminologues du Bureau et, dans un deuxième temps, à tout organisme désireux d'obtenir des listes spécialisées de glossaires par exemple ou des bibliographies portant sur des ouvrages de consultation linguistique, et finalement à toute personne curieuse d'obtenir un renseignement de nature SVP portant sur une appellation, un titre de loi, une norme, etc. Tous les services de la Direction de la documentation sont développés pour répondre aux besoins de la clientèle du Bureau; on constate aussi que ces mêmes outils peuvent être partagés avec d'autres organismes et agences qui en retour offrent leurs services et leurs produits. Cette politique du libre-échange est fondamentale en documentation!

Évaluation des services

La structure est donc en place, c'est-à-dire que les besoins de la clientèle ont été identifiés et que des mécanismes ont été prévus pour répondre à ces besoins. Il reste une étape à franchir pour s'assurer que cette structuration est gérable: l'évaluation des résultats à l'aide d'indicateurs de rendement fiables. Comment mesure-t-on le degré de satisfaction des usagers de la documentation dans une structure aussi hiérarchisée que celle du Bureau des traductions?

Les statistiques recueillies sont analysées et commentées en fonction des priorités établies et en regard d'un plan de travail préalablement développé. Des projections sont faites pour toutes les activités mesurables de sorte qu'il est possible au gestionnaire d'évaluer le taux de performance des services en termes de consommation de ressources humaines et financières.

Quels sont les paramètres qu'il convient de retenir et d'analyser lorsqu'on parle de système de mesure du rendement des opérations? Le taux d'utilisation des collections est un indice révélateur du degré de satisfaction des usagers et il est vérifiable en tenant compte des statistiques d'emprunt et/ou de consultation sur place des ouvrages. Le nombre de demandes acheminées aux services SVP auxquelles des

réponses satisfaisantes ont été données, les délais d'acquisition de documents qui ont été respectés, la compilation de bibliographies spécialisées avec indication des localisations de documents, voilà autant de services qui peuvent être évalués du point de vue de l'usager.

Cette structuration de la documentation que je viens de vous tracer rapidement est fondée sur une expérience faite de vécu et de réussite.

Discussion

En réponse à une question de Robert Dubuc (Radio-Canada), Mme Richer souligne que la centralisation de certains services de la Direction de la documentation n'empêche pas les traducteurs travaillant dans les ministèresou les régions éloignées de recevoir rapidement des réponses à leurs questions. Chaque section dispose d'un module documentaire qui répond aux besoins généraux des traducteurs; de plus ceux-ci disposent de certains ouvrages (la trousse) où ils peuvent trouver réponse à la plupart de leurs problèmes linguistiques. D'autre part, le personnel des bibliothèques de réseau auxquelles les modules documentaires sont rattachés peut donner rapidement suite aux questions de la clientèle.

Mme Richer répond à une question de J.-M. Côté (UQTR) en indiquant que la Direction de la documentation favorise le libre-échange et l'accessibilité de l'information et participe activement à certaines activités d'organismes internationaux (TermNet News, publication d'Infoterm, préparation d'un Répertoire international des bibliothèques et centres de documentation en terminologie).

A une traductrice-pigiste qui l'interroge à ce sujet, Mme Richer explique que, même si la priorité est accordée au personnel du Bureau des traductions, la Direction de la documentation offre plusieurs services à la clientèle extérieure, tels que l'accès au SVP documentaire, la consultation sur place de la documentation dans les bibliothèques de réseau et la photocopie d'articles.

A une question concernant la saisie, le plan de classement et l'analyse du contenu des documents, Mme Richer répond que tous les ouvrages acquis par la Direction de la documentation sont classifiés selon la classification LC (Library of Congress) et que leur contenu est analysé à l'aide de descripteurs normalisés (LC Subjects Headings et vedettes-matière préparées par l'Université Laval). Ce genre de traitement répond aux besoins de la clientèle et il n'est pas nécessaire de recourir à un plan de classement de type thésaurus.

Rapporteur: James Tomlinson, Chef
Division du réseau
de bibliothèques
Secrétariat d'État

- Implantation de la terminologie dans le milieu de travail - Nada Kerpan, Centre de la terminologie et de la documentation, Bell Canada

- Getting workers to adopt approved terminology - Nada Kerpan, Terminology and Documentation Center, Bell Canada

Résumé

Mme Kerpan pose le problème de l'implantation de la terminologie en milieu de travail, en constate brièvement l'importance et évoque certaines causes qui expliquent les difficultés rencontrées.

Loin d'être un thème à la mode ou une considération nouvelle dans l'actualité terminologique au Canada et au Québec, l'implantation de la terminologie dans le milieu de travail est un des fondements de l'aménagement linguistique commandé par la Loi sur les langues officielles et la Loi 101. On a toujours tenu cette opération pour acquise quand, en réalité, elle est très délicate et complexe. Ce n'est que très récemment que les producteurs de terminologie ont commencé à vraiment s'y intéresser: elle a d'ailleurs été l'un des sujets traités lors du Colloque de 1982 sur l'Aménagement de la terminologie: diffusion et implantation, et du Colloque de 1983 sur la Terminologie et les Communications.

Malgré les progrès accomplis en francisation, la pénétration de la terminologie française n'a pas encore atteint le seuil escompté dans le laps de temps prévu. Quelles sont donc alors les causes de cette implantation insuffisante ou de la non-implantation qui existe encore aujourd'hui?

Plusieurs causes expliquent cette situation. Notons d'abord l'attitude de la direction de certaines entreprises, ainsi que celle du personnel technique et spécialisé chez qui l'on perçoit une certaine résistance au changement et un très faible intérêt pour la langue. L'attitude, la formation, le degré hiérarchique ainsi que l'âge de l'usager sont également des causes attribuables à une implantation insuffisante ou à une non-implantation. Soulignons encore l'attitude du producteur de terminologie qui entraîne une non-consultation du personnel cible. La lenteur et l'hésitation du personnel linguistique font également partie de ces causes, au même titre que le manque de compétence : les terminologues ne sont pas en général des spécialistes du domaine. La variation des solutions terminologiques explique elle aussi la situation décrite.

Du côté des causes linguistiques, énumérons le genre de terminologie produite, le degré d'implantation d'une autre terminologie (anglaise, franglaise ou idiolectes d'entreprise) et le voisinage de la documentation anglaise.

Il y a également des causes que l'on pourrait qualifier "d'organisationnelles" : le manque d'agents d'animation, la rupture dans la chaîne de communication, la faible pertinence des supports d'information, le non-accès à la terminologie et aux documents qui contiennent la terminologie.

Toutes ces causes contribuent à gêner l'implantation et la pénétration des terminologies françaises. Néanmoins, la connaissance même de ces causes négatives permettra de corriger la situation. Une attitude d'ouverture vis-à-vis des personnels techniques et une participation effective et très large à l'élaboration des terminologies assureront toujours un certain degré de succès, sinon le succès complet de l'opération d'implantation.

Summary

Mrs Kerpan addressed the topic of establishing terminology in the workplace, briefly stated why this operation is important, and discussed some of the difficulties encountered.

The implementation of French terminology in the workplace is by no means a new or fashionable issue among terminologists in Canada and Québec; it is one of the principles of the linguistic development legislated by the Official Languages Act and Bill 101. This operation has always been taken for granted when, in fact, it is a very delicate and complicated process. Only very recently have terminology producers started to take real interest in the subject: it was discussed at a 1982 conference ("Aménagement de la terminologie: diffusion et implantation") and at the 1983 Symposium on Terminology and Communications.

Despite the progress that has been made in increasing the use of French in the workplace, French terminology has not penetrated as far as we expected within the given time frame. What are the causes of this underutilization?

A number of reasons may be cited. First, there are the attitudes of managers, and those of technical and specialized employees: they may be somewhat reluctant to change and have very little interest in language. The attitude, training, hierarchical position and age of users may all contribute to the underutilization of French terminology. Another factor is the attitude of terminology procedures who do not consult with users. Slowness and uncertainty on the part of language services may also be

causes, as well as lack of expertise: terminologists are generally not specialists in the field. Finally, user resistance may be attributed to the variety of terminological solutions offered.

Linguistic considerations may play a role: the type of terminology produced, the extent to which another terminology is already established (English, Franglais or a corporate idiolect), and the proximity of the English documentation.

All of these factors constitute barriers to the firm implementation and penetration of French terminologies, but identifying them is the first step in correcting the situation. An open-minded attitude toward technical staff, and effective and broad participation in the development of terminologies, will always ensure that the implantation process is successful to some degree, if not a complete success.

Nada Kerpan, Bell Canada:

"L'implantation de la terminologie dans le milieu de travail", indique le programme français quand la version anglaise se distingue... et annonce : "Getting workers to adopt approved terminology"!

En fait, comment traiterons-nous le sujet proposé?

Dans un premier temps, je ferai un bref constat de l'importance que revêt l'implantation de la terminologie ainsi que de certaines difficultés dont elle s'accompagne.

Nous aborderons ensuite les causes de ces difficultés.

Puis, il y aura débat.

IMPORTANCE DE L'IMPLANTATION DE LA TERMINOLOGIE

L'implantation de la terminologie dans le milieu de travail n'est pas un thème qui veut faire mode et n'est pas, non plus, une considération nouvelle dans l'activité terminologique au Canada et particulièrement au Québec. Elle constitue l'un des buts même de l'aménagement linguistique commandé par la Loi sur les langues officielles et la Loi 101. Cependant, pour diverses raisons, on commence, pour ainsi dire, d'y attacher une importance particulière.

Les 20 années d'intense effort terminologique que l'on a connues jusqu'ici ont été largement dominées par la mise au point de la méthodologie terminologique ainsi que par la production même de terminologies, notamment sous forme de lexiques ou contenues dans les textes traduits.

La notion d'implantation a été sous-jacente à cette production et l'a toujours sous-tendue. Toutefois, on l'a tenue presque pour acquise quand, en réalité, elle se présente comme une opération extrêmement complexe et délicate. Ce n'est que tout dernièrement qu'elle a commencé d'occuper vraiment l'esprit des producteurs de terminologie; c'est depuis quelques années seulement que les gestionnaires du dossier linguistique y consacrent leur attention. Ainsi, en 1982, un colloque organisé conjointement par l'Office de la langue française et la Société des traducteurs du Québec abordait la question de l'utilisation des terminologies dans le milieu de travail sous le thème d'"Aménagement de la terminologie : diffusion et implantation". Confrontés comme ils le sont aux lenteurs d'intégration des terminologies, les producteurs de terminologie ont tenu alors à s'attaquer au sujet dans une optique de marketing sociolinguistique. Tout dernièrement, un nouveau colloque OLF-STQ, "Terminologie et Communication", forçait la réflexion sur le même thème.

Aujourd'hui, après de nombreuses années de fébrilité terminologique, alors que la situation économique tranche et a déjà tranché dans le budget des services linguistiques, la simple logique de gestion réclame une analyse objective et un suivi constant des résultats. La question de l'implantation prend donc tout son sens et toute son actualité. D'ailleurs, la phase de consolidation du français dans les entreprises, qu'annonçait hier le président de l'Office de la langue française, sera, en fait, une phase de meilleure implantation.

Il est donc essentiel d'évaluer la vitalité, le degré de pénétration - dans les administrations, les organismes ou les entreprises - des terminologies diffusées ou offertes jusqu'ici par l'intermédiaire des traductions, des lexiques et vocabulaires publiés, des services de consultation terminologique, des banques de terminologie, et de l'enseignement des terminologies dans le milieu de travail. Et, par voie de conséquence, sera étudié le processus même d'implantation ainsi que ses lacunes ou ses points forts.

DIFFICULTÉ D'IMPLANTATION DE LA TERMINOLOGIE

Les rapports annuels et les publications des divers organismes de gestion linguistique nous rappellent, en effet, que - malgré les progrès accomplis - la pénétration de la terminologie française n'a pas encore atteint le seuil escompté dans les laps de temps établis.

À leur tour, les personnels des services linguistiques constatent une lenteur, une insuffisance d'implantation des terminologies ainsi qu'un voisinage du français, de l'anglais et du français - voisinage qu'on pourrait qualifier d'anarchique et de tout à fait injustifié après tant d'années d'effort terminologique. On remarque aussi

une attitude encore réfractaire, dans les milieux spécialisés, à l'introduction d'une nouvelle terminologie et parfois - peut-être faut-il le dire crûment - à l'utilisation même du français au travail.

Et, pour encore mieux illustrer la réalité de la situation, signalons le point de vue du Centre de linguistique de l'entreprise qui, dans un de ses derniers bulletins, rappelle "ses préoccupations quant à deux aspects de la francisation des entreprises qui seront particulièrement sensibles au cours des prochaines années : l'implantation effective des terminologies françaises dans le milieu du travail et le seuil de francisation des entreprises de très haute technologie".

CAUSES D'UNE IMPLANTATION INSUFFISANTE DE LA TERMINOLOGIE

Quelles peuvent être les causes d'une telle situation?

1) ATTITUDE DE LA DIRECTION (haute direction ou supérieur immédiat)

- Peu de conviction à l'égard de la francisation, d'où un effet sur le personnel.

- Coût élevé de la francisation ou de la production de terminologie.

2) ATTITUDE OU NATURE DU PERSONNEL

- Résistance au changement.
  Les changements les plus difficiles à opérer sont les changements dans les comportements humains", rappelait hier le nouveau Commissaire aux langues officielles, Monsieur D'Iberville Fortier. Peut-être y a-t-il, par exemple et aussi, la crainte de perdre son identité nationale vis-à-vis du français international?

- Attitude vis-à-vis de la langue:
  - manque d'intérêt pour la langue
  - gêne vis-à-vis d'une qualité de langue
  - manque de compréhension du fonctionnement de la langue
  - difficulté de maniement de la langue
  - sentiment de propriété vis-à-vis de la langue
  - opposition aux contraintes linguistiques, nommément à la normalisation.

- Formation de l'usager.

- Profession de l'usager.

- Degré hiérarchique de l'usager.

- Âge de l'usager.

3) ATTITUDE OU NATURE DU PRODUCTEUR DE TERMINOLOGIE (dit personnel linguistique)

- Non-consultation du personnel-cible ou encore faible implication de ce personnel, le personnel linguistique revendiquant l'exclusivité des décisions d'ordre linguistique.

- Lenteurs et hésitations du personnel linguistique; par exemple, longs délais de production.

- Manque de la formation ou de compétence technique dans le domaine de la recherche terminologique.

- Variation dans les solutions terminologiques.

4) CAUSES LINGUISTIQUES PROPREMENT DITES

- Nature même des terminologies produites. L'on songe ici aux caractères intrinsèques (concision, valeur mnémonique, etc.) et extrinsèques des terminologies (niveau de langue, etc.) susceptibles d'assurer le succès ou l'échec de l'implantation.

- Degré d'implantation d'une autre terminologie - anglaise, française, ou maison.

- Voisinage de la documentation anglaise.

- Concurrence terminologique due à la concurrence commerciale.

5) CAUSES ORGANISATIONNELLES

- Manque d'agents d'animation chez le personnel même.

- Rupture dans la chaîne de communication; par exemple, présence d'anglophones dans la chaîne de communication française.

- Faible pertinence des supports de diffusion; par exemple, le lexique semble trop statique pour le technicien et le manuel d'entretien n'est évidemment pas un moyen approprié pour le cadre.

- Non-accès à la terminologie même - soit aux ouvrages terminologiques, aux banques de terminologie, etc.

COMMENT IMPLANTER LA TERMINOLOGIE?

La connaissance même des causes d'une mauvaise ou faible implantation permettra de corriger la situation et ainsi de répondre au thème formulé en anglais "HOW TO GET WORKERS TO ADOPT APPROVED TERMINOLOGY?".

Toutefois, on peut déjà dire qu'une attitude d'ouverture vis-à-vis des personnels non linguistiques, le dialogue et la participation effective et large de ces personnels à l'élaboration des terminologies assurent toujours un certain succès - sinon le succès complet - dans l'opération d'implantation.

DÉBAT

L'heure du débat est venue et pourrait s'articuler autour de deux aspects. Je vous propose de reprendre la question de l'implantation insuffisante des terminologies dans le milieu du travail ainsi que celle des causes. Je vous accorde... le droit de contester, de confirmer ou de compléter ce qui a été évoqué par des témoignages ou commentaires divers.

Et, pour ouvrir le débat, j'ai demandé à M. Michel Guillotte, directeur du Centre de linguistique de l'entreprise, de venir nous exposer les grandes lignes de l'étude que le Centre diffusera sous peu sous le titre de "La francisation des entreprises et l'implantation réelle des terminologies françaises : consultation sur la mise en application des vocabulaires français dans les milieux de travail".

Discussion

Michel Guillotte, Directeur général du CLE, expose les grandes lignes de l'étude entreprise par le CLE sur la francisation des entreprises et l'implantation réelle des terminologies françaises. Cette étude cherchait à connaître, par des moyens autres que statistiques, les raisons fondamentales de la faible atteinte des objectifs linguistiques fixés en regard des ressources consacrées et à décrire des stratégies ou des voies à suivre pour essayer de rompre le cercle vicieux dans lequel les entreprises s'étaient engagées.

Les grandes conclusions qui se dégagent de cette étude sont les suivantes : la culture corporative des entreprises est loin d'être uniforme; dans les cas d'implantation effective des terminologies, il s'agissait presque invariablement de situations où la chaîne de communication en français était très grande; la collaboration entre les entreprises pour la recherche et la mise en commun de la terminologie s'est avérée difficilement praticable. Il ressort également de l'étude que l'usage de l'informatique est bienvenu, mais que l'utilisation de cet outil demeure encore et toujours l'apanage d'une minorité, principalement les spécialistes de la langue, et n'est pas un moyen réel et effectif d'implantation des terminologies.

M. Guillotte rappelle que l'objectif de l'étude était beaucoup plus stratégique que politique. L'étude offre un certain nombre de perspectives notamment devant la démission flagrante des milieux de l'éducation à l'endroit des questions de langue: ce n'est pas le rôle des entreprises que de combler les lacunes de l'éducation.

Finalement, il s'agit là d'une réalité qui n'est pas la même partout et qui dépasse de beaucoup les seules considérations que l'on pourrait avoir concernant les approches méthodologiques. Il y a aussi un problème de société et de contexte social dans lequel la majorité francophone au Québec se trouve placée.

Roland Lefebvre (Toronto-Dominion) cherche à connaître les résultats de la démarche de certaines entreprises en vue de consulter les agents du milieu sur la pénétration de la terminologie.

Mme Kerpan répond que la consultation favorise sans aucun doute l'implantation de la terminologie dans les groupes d'usagers, mais qu'en raison du cloisonnement des groupes et de la diffusion restreinte des documents, il se produit une rupture dans la transmission de la terminologie.

Philippe Trudel (RCA) souligne que l'implantation du français est un processus très long et ne peut progresser que graduellement, comme le démontre le fait que comme bien d'autres compagnies, la société RCA ait commencé l'implantation du français bien avant la Loi 101.

Sur la question de la responsabilité des milieux d'enseignement, **Claude Bédard** (traducteur indépendant) souligne que le système d'éducation est un frein extraordinaire à la tentative de francisation de l'industrie québécoise. À son avis, deux conséquences graves en découlent : les nouveaux diplômés, incapables d'utiliser le français technique, ne peuvent malheureusement pas servir d'agents d'animation et les bons documents techniques seront toujours des traductions.

Hélène G.-Surprenant (Secrétariat d'État) poursuit en disant qu'à la lumière de la situation actuelle dans le système scolaire, il semble que le français ne soit pas pour aujourd'hui, mais pour demain et qu'il faudra donc attendre 10 et même 20 ans avant l'arrivée, sur le marché du travail, de gens formés en français.

Jean Gordon (Secrétariat d'État) explique qu'il y a une grande lacune du fait que les linguistes ne peuvent pas intervenir directement au niveau de la formation. Dans la fonction publique fédérale, des progrès ont été accomplis. Les traducteurs, terminologues et linguistes y ont un

rôle à jouer dans la mesure où ils traduisent. Ce n'est pas une situation idéale, mais la terminologie française s'est implantée progressivement.

Face à la méconnaissance dont fait preuve le milieu de l'enseignement à l'égard de la terminologie française, et plus particulièrement dans le domaine de l'administration, **Louise Sansregrets** (Via Rail), quant à elle, est d'avis que des agents comme les linguistes, traducteurs et terminologues, ont encore un rôle à jouer. Quant à la situation dans l'entreprise, souligne-t-elle encore, il existe toujours un manque de sensibilisation, peut-être engendré par un manque de temps.

Claire Lamy (Hydro-Québec) décrit les moyens utilisés par Hydro-Québec en matière d'implantation, soit la mise sur pied d'un comité inter-disciplinaire (spécialistes-terminologues) pour le vocabulaire des lignes aériennes.

Finalement, Mme Kerpan clôt le débat en soulignant qu'il y a encore beaucoup à faire: il faut certes réfléchir sur le sujet, mais aussi, et surtout, passer à l'action.

Rapporteur: Marie Bergeron
Terminologue
Secrétariat d'État

- La néologie: un problème de création, de diffusion et d'acceptation - Alain Rey, Société du Nouveau Littré

- Neology: a creation, communication and acceptance problem - Alain Rey, Société du Nouveau Littré

Résumé

Après un bref retour aux XVIIIe et XIXe et aux querelles qui existaient alors à propos de la néologie et des néologismes, M. Rey entreprend de définir l'activité néologique telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il définit la néologie d'une part en édifiant les divers cadres où elle se situe (systèmes de désignation différenciée tels que les techniques ou les sciences, ou les petits groupes sociaux) et, d'autre part, en insistant sur son importance comme 'moteur sociologique'.

La néologie, qui correspond à un processus de modification du lexique par accroissement et constitue un phénomène lexical, donc proprement linguistique, peut porter sur des formes appartenant déjà à la langue (les néologismes de sens). L'acceptation des termes nouveaux dans la société repose cependant sur des facteurs psychosociologiques.

Quoi qu'il en soit, la néologie répond à des besoins bien précis - de nommer, de s'exprimer et de communiquer - qui ressortent dans plusieurs domaines, dont la poésie (M. Rey fait ici quelques remarques fort intéressantes sur la néologie poétique d'Henri Michaux) et les domaines scientifiques et techniques de pointe.

La normalisation des néologismes et les problèmes qu'elle entraîne devraient être traités, ajoute M. Rey, en fonction des milieux de réception, d'adoption et de rejet qui sont en fait très mal connus. Il insiste cependant sur la force naturelle que constitue la spontanéité créatrice de certains milieux, et sur le problème social de 'mise en rapport' entre les diverses couches de la population et les différentes réactions devant l'usage. Il faut savoir, dit-il, 'que la diffusion et l'acceptation ne se feront jamais en vase clos'.

Le renouvellement de la langue exigera la maîtrise d'une linguistique lexicale, et devra bénéficier des efforts ccnstants d'organismes nationaux ou internationaux. Point

non moins important, nous explique M. Rey, la néologie devra bénéficier de l'expérience descriptive de la lexicographie.

M. Rey conclut son exposé en insistant sur le caractère indispensable d'une connaissance préalable et systématique des conditions dans lesquelles peuvent être acceptés et diffusés les termes nouveaux, et d'un dialogue entre législateurs et terminologues, traducteurs et lexicographes.

Summary

After a brief excursion back to the eighteenth and nineteenth centuries and the quarrels of that period over neology and neologisms, Mr Rey undertook to delineate the present situation in this field.

He defined neology first by elucidating the various contexts in which it occurs (differentiated designation systems, i.e. within scientific and technological fields or small social groups) and then by stressing its importance as a "sociological force".

Neology, a process through which the lexicon changes by accretion, is a lexical, and thus properly speaking, a linguistic phenomenon; it can also act on existing language forms (neologisms of meaning). The acceptance of new terms in a society, however, depends on psychosociological factors.

At all events, neology meets very specific needs - to name, express and communicate - which arise in many areas including poetry (highly interesting remarks on the poetic inventions of Henri Michaux) and new scientific and technological frontiers.

The standardization of neologisms and related problems should be dealt with according to the circles of reception, adoption and rejection, on which very little is known. He laid stress, however, on the natural force represented by the creative spontaneity of certain circles, on the social problem of interface between the various strata of the community and on the varying responses to usage. It must be borne in mind "that dissemination and acceptance never occur in isolation".

Language renewal requires a mastery of lexical linguistics and the constant support of national and international organizations. No less important, neology will benefit from the descriptive experience of lexicography.

Mr Rey concluded his presentation by stressing that prior, systematic knowledge of the circumstances in which new terms can be accepted and gain currency and a constant dialogue between lawmakers and terminologists, translators and lexicographers are essential.

Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et traduction:

C'est certainement un privilège d'avoir pu libérer, si je peux m'exprimer ainsi, Alain Rey de ses nombreuses activités. Vous connaissez pour la plupart très bien Alain Rey, qui est associé aux dictionnaires Robert. En clair, il est rédacteur en chef des dictionnaires Robert; en code, il est directeur des collections des dictionnaires Robert. Chargé d'enseignement à l'Université de Paris 3, il est membre élu du Conseil international de la langue française, vice-président de l'Agence de linguistique européenne et représentant de la France à l'Association internationale de sémiotique. M. Rey, étant donné les fonctions et les charges que je viens d'énumérer, vous vous en doutez, va nous parler de l'un de ses domaines de compétence. M. Rey.

M. Alain Rey, Secrétaire général de la rédaction, Société du Nouveau Littré :

Merci de cette présentation très gentille. Je voudrais tout de suite dire que je suis moi-même tout à fait ravi d'avoir l'occasion de m'exprimer devant une assistance choisie, compétente et professionnelle, et dans un cadre hautement représentatif des activités de linguistique appliquée bilingues et en particulier d'un service qui a à faire très souvent au thème que je suis chargé d'évoquer, plutôt que de développer parce que le temps manquera sûrement, et qui est la néologie.

La néologie est un thème déjà rebattu, car il y a bien longtemps qu'on s'en occupe. Il m'est arrivé d'en parler auparavant auprès de l'Office de la langue française du Québec, il m'est arrivé d'en parler en France aussi bien sûr, mais je voudrais modifier un petit peu les perspectives plutôt théoriques prises auparavant pour essayer de faire une articulation entre ces éléments théoriques et les applications, notamment sociales et socio-culturelles, avec, dans l'intermédiaire entre la socio-culture et la théorie, tout le côté méthodologique, le côté pragmatique des activités qui peuvent être lexicographiques, terminologiques et informatiques.

Interrogeons-nous d'abord un tout petit peu sur le sens de ce terme "néologie". Puisque nous sommes tous plus ou moins des terminologues, quand on emploie un mot et qu'on veut en faire un terme, c'est-à-dire un élément structuré, pertinent, à l'intérieur d'une terminologie, c'est-à-dire d'un système de conceptualisation, on se demande ce que l'on veut vraiment désigner lorsqu'on emploie un mot comme "néologie". Et déjà, on s'aperçoit que ce n'est pas du tout simple car "néologie", encore faut-il le préciser, peut avoir plusieurs significations.

En effet, dans les époques passées et dans la tradition francophone, notamment au XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e} siècle où il y a eu une querelle énorme dans ce domaine, la néologie désignait la création, à l'intérieur du langage, de termes et de mots nouveaux selon un processus acceptable et reconnu, et donc, pouvant s'intégrer harmonieusement à l'usage. Et l'on opposait, à cette époque, la néologie et le néologisme. Il y avait la bonne, la belle néologie et il y avait l'affreux, le vilain petit canard qui était le néologisme, formation de termes par la fantaisie des auteurs, par le snobisme (on ne disait pas encore snobisme mais c'était ce que cela voulait dire) de la mode qui aboutissait à une perturbation du système de la langue, à un enlaidissement et à un obscurcissement de la communication.

Cette opposition a disparu. Nous n'employons plus "néologie" d'une manière flatteuse et "néologisme" d'une manière dépréciative, mais nous avons tout de même une opposition, différente certes, entre ces deux termes. La néologie telle que je l'entends est une activité, c'est-à-dire un processus, un dynamisme, quelque chose qui, à l'intérieur d'un système linguistique, d'une entité culturelle ou d'un groupe social de communiquants, produit des unités lexicales nouvelles et des unités terminologiques nouvelles, des désignations nouvelles, soit pour maîtriser un monde en évolution où des objets nouveaux et des classes d'objets nouveaux se manifestent, soit pour redésigner des choses déjà désignées auparavant pour des raisons qui sont difficiles à analyser et qui peuvent relever aussi bien de phénomènes entièrement subjectifs et collectifs comme le snobisme que de besoins internes de remodeler le stock lexical.

En effet, s'agissant de structures, il est évident que si le système entier de la langue évolue, certains coins du langage sont appelés à se modifier plus rapidement que d'autres. Il est évident que la modification se fait plus sentir dans les systèmes de désignation hautement différenciés, que représentent (ce n'est qu'un exemple mais c'est un exemple important) les techniques ou les sciences, que dans le vocabulaire général commun. Il est évident aussi que ces évolutions sont plus rapides et plus fortes dans les zones du vocabulaire qui sont choisies par des petits groupes sociaux pour se différencier les uns par rapport aux autres, et c'est un moteur sociologique très important. Là, l'évolution est plus rapide (on en a un exemple dans l'argot) que l'évolution qui aura lieu pour les termes et les mots employés par la totalité d'une vaste communauté linguistique, que ce soit, d'une manière un peu abstraite et neutre, la grande francophonie, que ce soit, d'une manière plus précise et plus descriptible, une communauté culturellement bien définie et géographiquement bien délimitée qui pourrait être la France hexagonale, la francophonie européenne à son sens large incluant la Suisse et la Belgique, ou bien l'entité francophone nord-américaine dont le pivot est le Québec.

Je crois que les distinctions entre néologie, qui correspond à un processus de modification du lexique par accroissement, et néologisme, qui est un objet linguistique spécifique, en général un mot, un terme, une expression, une locution, sont souvent faites d'une manière relativement imprécise et intuitive, ce qui devrait toujours être corrigé.

Rappelons au passage que "néologie" est un terme qui inclut le radical du grec logos, et sans vouloir faire de la "preuve par l'étymologie" pour reciter (M. de Saint-Robert l'a fait avant moi) Jean Paulhan, certainement l'un des maîtres à penser de tous les gens qui s'interrogent sur le langage, il faut tout de même se rappeler que le radical du grec logos reste actif dans tous les sens qu'il avait en grec. Il ne faut jamais oublier que le logos est à la fois l'ensemble des potentialités de la langue, mais aussi l'ensemble des potentialités de la pensée rationnelle humaine, et ce sont ces deux éléments indissolubles en grec que l'on retrouve dans les mots français construits sur l'élément "logie".

On l'oublie un peu quand il s'agit de géologie qui est une science, à laquelle il faut donc des mots et de la pensée; mais il ne faut pas l'oublier quand il s'agit de terminologie, de lexicologie et de néologie, puisque nous sommes alors devant des problèmes qui concernent réellement le langage avec sa dimension de pensée bien intégrée, d'une manière totalement indissoluble.

Enfin, outre la néologie qui est un phénomène lexical, donc un phénomène proprement linguistique, on peut commencer à parler de ce sujet par un néologisme (il faut faire de la néologie pour parler de la néologie). Je pense qu'il est utile de parler de néonymie pour désigner spécifiquement, à l'intérieur de la néologie, le processus de désignation des choses, des classes de choses et de notions, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, par des noms nouveaux. J'ai dit des noms et non pas des mots, car la terminologie est affaire de noms. Il s'agit d'établir une relation entre un stock de possibilités qui est dans le langage et qu'on extrait à cet effet, qui n'est pas forcément des mots de la langue - cela peut être des formules mathématiques, les physiciens le savent bien -, mais c'est en général et essentiellement des mots naturels de la langue, et on met en relation ces éléments de langage avec une réalité extérieure : c'est un processus de nomination ou de désignation.

C'est important pour la théorie sémantique, où l'on a une analyse de la sémantique en signification qui est celle de la lexicologie, celle de la langue, celle du lexique, et une théorie sémantique de la désignation qui, fortement différente, est celle des rapports entre les noms et ce qu'ils nomment, c'est-à-dire des signes nommants et

des choses nommées, pour employer une terminologie explicite et non opaque. Il ne faut pas oublier que néologie et néonymie, l'une comme l'autre, concernent un rapport, et non pas un objet. On a dit, et le titre est resté célèbre, "les faits sociaux ne sont pas des choses"; mais il faut aussi rappeler que les mots et les termes ne sont pas des choses. Ce sont des rapports établis soit entre un signifiant ou un signe et un signifié ou un concept (c'est le point de vue de la signification et du lexique), soit entre un nom (qui est donc un signe servant à dénommer) et une chose, en réalité une classe de choses qui est organisée par un concept, par une notion; il ne s'agit donc pas d'un objet, comme on peut parler d'un objet concret.

Une forme appartenant déjà à la langue peut donc fort bien faire partie de la néologie, comme on le voit d'ailleurs concrètement dans les nombreux mots complexes, ou lexi-complexes, c'est-à-dire les expressions ou les locutions que l'on appelle souvent des "néologismes de sens". Je donne un exemple concret : "les aiguilleurs du ciel" - qui n'est pas tout à fait un néologisme parce qu'il est déjà relativement bien inséré dans l'usage du français de France - est une métaphore dont les deux éléments sont connus depuis longtemps. "Aiguilleur" existe depuis qu'il y a des chemins de fer, et "ciel" existe (ou ses équivalents latins ou proto-indo-européens) depuis qu'il y a des êtres anthropoïdes qui ont adopté la station bipède debout et, qu'au lieu de regarder par terre et manger avec leur bouche, ont pu se servir de leurs mains et regarder le ciel.

Entre parenthèses, je salue Leroi-Gourhan, le grand préhistorien français qui a, dans ses livres, révélé cette chose extraordinaire : l'homme a appris à penser avec ses pieds, car c'est grâce à la station debout que la bouche s'est libérée, que les mains ont pu travailler, que le regard a pu se dresser, que l'on a pu regarder le ciel et que, très vraisemblablement à la même époque, on a pu parler et non plus émettre que des borborygmes ou des cris.

Sur cette parenthèse hautement anthropologique et historique, je voudrais revenir à des choses plus concrètes. Nous avons donc des procédés de création qui correspondent à cette néologie, création de termes et de mots nouveaux. Ces procédés apparemment sont universels. Ils font partie des universaux du langage. Ce sont, d'une part, la morphologie, qui travaille sur ces éléments minimaux de signification que Leonard Bloomfield, le grand linguiste américain disparu, a appelé, d'une manière très significative, la liste des irrégularités fondamentales (List of basic irregularities). Cette définition absolument fondamentale insiste sur le fait que la base du lexique est quelque chose d'imprévisible et d'irrégulier qui doit constamment être apprise. On apprend ainsi à parler sa langue toute sa vie. C'est important car la syntaxe est intégrée dès un assez jeune âge - on peut la

maîtriser plus ou moins bien, la produire dans un usage plus ou moins reconnu et plus ou moins normatif, la décorer de l'habillagestylistique qui fait à la limite le grand écrivain -, mais on la maîtrise très jeune, alors qu'un lexique, et en particulier les terminologies spécifiques, ne sont jamais complètement maîtrisés.

Non seulement le terminologue professionnel ou le lexicographe se trouvent devant ce problème de l'infinie prolifération de nouveautés qu'est la néologie, mais il faut tenir compte de l'autre aspect, celui de l'utilisateur qui se trouve lui-même perpétuellement pris, non pas dans une néologie mais dans une nouveauté à assimiler, même si la nouveauté en question est très ancienne. Car, si tout d'un coup, l'un d'entre nous se met à s'initier à l'histoire de la Chine ancienne ou à la biologie moléculaire, il va être obligé d'acquérir des moyens de désignation, des termes et des mots qui seront nouveaux pour lui. Ce sera donc une sorte de néologie - de psychonéologie - qui ne sera pas forcément intégrée dans la néologie créative du langage.

C'est important, parce que cela va me permettre de faire une liaison entre la création des termes et des mots, dont je suis en train de parler actuellement, et la réception de ces termes ou leur acceptation dans la société. Pour qu'un terme fonctionne, il ne suffit pas qu'il soit créé, il faut évidemment qu'il soit socialement créé, donc qu'il y ait des clients pour l'acquérir; cette clientèle d'apprentissage de la néologie est celle qui fait marcher la machine. Car si machine il y a, elle a un moteur et ce moteur est psychosociologique. Il est donc à la base, il est donc dans la totalité de la population, ce qui me permet de penser que les activités linguistiques sont, par la force des choses et d'une manière quasi obligatoire, des activités démocratiques, qu'on le veuille ou non. C'est un phénomène tout à fait curieux, car si l'on essaie, par exemple, de faire une législation pénale, on n'est pas forcément démocratique : l'histoire, malheureusement et tristement, le montre souvent.

Si l'on veut agir d'une manière efficace, et j'entends ainsi non pas d'une manière idéale, sur la langue, on est obligé de prendre en considération (sinon, on échoue inévitablement) les besoins et les mobiles de la totalité des humains en communication. Il y a, à l'intérieur des difficultés méthodologiques et des échecs que, lexicographes, terminologues, traducteurs et législateurs linguistiques, nous rencontrons les uns et les autres, je trouve, une chose. Il y a, dans ces échecs fréquents, une grande consolation à se dire que nous sommes, par la force des choses, obligés de respecter l'autre, car si nous ne respectons pas l'autre - et j'entends par l'autre la totalité des autres sans aucune exception, y compris les handicapés moteurs, les enfants, les minorités méprisées, tous les

déviants et tous les marginaux, qui sont évidemment à catégoriser et, dans une certaine mesure, à normaliser avec l'ensemble de la population, nous allons vers l'échec complet en matière de linguistique. La politique linguistique et la politique néologique peuvent bien être définies d'une manière admirable sur le plan théorique et sur le plan abstrait, soit par des législateurs et des politiques, soit par des universitaires qui auront, eux, une autre façon de voir les choses, mais de toute façon, elles n'auront aucun effet sur la société si la société n'accepte pas cet effet.

Donc, il me semble que les problèmes de création néologique (sur lesquels je ne vais pas m'étendre, car ce sont des problèmes théoriques qui sont bien connus et qui ont été bien décrits), les problèmes de morphologie, les problèmes de siglaison, d'acronymie, les problèmes d'emprunt... Ceux-ci sont plus compliqués parce que l'on a affaire à des échanges interlangues et que ce côté de complexité accrue fait que la difficulté d'analyse est très très grande. Il y a des emprunts apparents qui ne sont pas en fait des emprunts, M. de Saint-Robert l'a dit dans son exposé hier soir. Il a parlé de cette capacité étonnante qu'avait le français, au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècles, à franciser les emprunts de telle sorte qu'on ne les reconnaissait plus. Je crois qu'il ne faut pas être trop triste, d'ailleurs, sur l'évolution actuelle vers un respect un petit peu plus grand de la forme de la langue source, car ce respect est toujours plus ou moins fictif. Vous savez, le rugbyman qui est un "rubyman" dans le sud de la France, dans la langue toulousaine ou autre, et qui parle du "ruby" n'a aucune idée que ce sport a un rapport avec la ville de Rugby et une habitude anglo-saxonne. Cette évolution s'est faite d'une manière un peu lente, mais si le mot a vraiment une diffusion importante, on peut dire que très souvent il est absorbé, il est avalé, il est dégluti par la langue réceptrice.

Il y a bien sûr des différences considérables entre les usagers. Un anglicisme, qui passe de l'anglo-américain en matière de hockey (comme on le prononce précisément à Montréal, dans le français montréalais) est beaucoup plus un emprunt, un pur emprunt, destructurant pour le système phonétique de la langue, que ne le sera le hockey sur glace qui n'est plus du tout senti de la même façon, dans lequel le "h" initial a été complètement réduit, dans lequel aucun phonème n'est produit comme il est produit dans la langue source.

C'est relativement important, parce que cela permet une homogénéité du discours, et très rapidement l'origine du mot est oubliée. Dans le dictionnaire des anglicismes qu'ont rédigé Josette Rey-Debove (mon épouse) et Gilberte Gagnon, dont nous avons tristement appris la disparition il y a près d'un an, on retrouve des quantités de

formes qui sont historiquement des anglicismes mais qu'aucun Français ne songerait à attribuer à un rapport entre la langue anglaise et la langue française. Qui sait que "sentimental" est en réalité un emprunt littéraire au XVIII^e siècle de "Sentimental Journey" de Stern? Personne. Vous me direz que ce sont de bons exemples et qu'il y en a d'autres qui sont bien différents avec les hardware, software, etc., auxquels on essaie de remédier. Je pense que ce sont des termes qui, du fait de leur mauvaise insertion dans le système naturel du français, sont appelés à disparaître.

Je ne veux pas brosser un tableau ridiculement optimiste et dire que l'emprunt est un problème qui peut se résoudre par la réaction et l'assimilation, une sorte d'englobement de l'emprunt et de son fonctionnement dans la langue réceptrice. Bien sûr que non. Il y a des quantités d'emprunts qui sont gênants. Il se peut que leur quantité soit telle, à l'intérieur d'une terminologie, qu'elle déstructure une partie du lexique. Tout ceci est grave et contre tout ceci, on peut avoir des attitudes correctives. Mais attitude corrective ne veut pas dire attitude de rejet automatique, bien entendu, car, d'un autre côté, les emprunts sont tout de même aussi la vie des langues, et les langues ne pourraient pas évoluer, ne pourraient pas désigner des réalités culturelles spécifiques, si elles ne pouvaient pas recourir aux emprunts. Il y a donc des emprunts tout à fait justifiés. J'aime souvent donner cet exemple historique, parce que l'histoire des langues m'intéresse bien sûr. Quelle est la langue en fait qui a le plus emprunté au français? Tout le monde le sait, c'est l'anglais. Quand on a parlé de franglais... Le franglais existe : le vocabulaire qu'on trouve dans les dictionnaires anglais est un "frenglish" absolu où l'on a à peu près 40 ou 45% d'entrées d'origine latine qui sont passées par l'anglo-normand entre le XII^e et le XIV^e siècle, le reste étant d'origine saxonne et de formation traditionnelle. On a le reflet, d'ailleurs, d'une attitude négative chez les Anglo-saxons contre cette invasion normande dans les romans de Walter Scott. C'est tout à fait net : les méchants emploient toujours des mots français, les gentils sont humbles, modestes et du genre Robin des Bois, et s'expriment naturellement dans le pur saxon.

C'est un problème de contact des langues qui a été vécu d'une manière très dramatique par les habitants de la Grande-Bretagne au moyen-âge et qu'on oublie complètement lorsqu'on parle de l'invasion des anglicismes aujourd'hui. C'est peut-être un parallélisme, une ironie de l'histoire. Ce n'est évidemment pas notre problème, mais c'est intéressant de se le rappeler de temps à autre.

Il ne faut pas oublier aussi que dans la néologie, il n'y a pas seulement une création formelle, une création d'objets nouveaux, de noms-objets, de signes nouveaux analysables en phonèmes, en graphèmes et en morphèmes. Il y a

aussi toute une création néologique à l'intérieur de ce qui existe déjà comme formes, et qui est pris en charge par la métaphore, par toute la rhétorique lexicale, c'est-à-dire tous ces éléments que l'on appelle "néologie sémantique". Cela est très important aussi, parce que cela permet justement, en respectant complètement les bases formelles et les habitudes sémantiques de la langue, car on applique des règles qui sont toujours les mêmes (la métaphore ne va pas dans n'importe quel sens, la métonymie non plus)... La rhétorique a été décrite avec une précision je dirais schizophrénique par les spécialistes du XVIIIe et du XIXe siècles comme Fontanier, et l'on y trouve absolument toutes les voies possibles pour la langue française (et probablement pour beaucoup de langues) de former un rapport nouveau entre un terme, un mot qui existait déjà, et une signification qui, elle, est nouvelle.

Tous ces procédés qui permettent la création néologique ne sont mis en route que parce qu'il correspondent à des besoins, et ces besoins peuvent être celui de s'exprimer, celui de communiquer ou, dans le cas de la terminologie, celui de nommer. Ces besoins sont en partie désignatifs, et c'est ce qui intéresse le plus les terminologues et les spécialistes de ce domaine, mais ils ne le sont pas seulement. Ils peuvent très bien être seulement expressifs, par exemple. Il arrive que ceci puisse expliquer la création, l'emprunt, la possibilité d'usage, dans une langue réceptrice, de mots dont elle n'a pas besoin. C'est ce qu'on appelle l'emprunt de luxe, que j'aime mieux appeler l'emprunt de snobisme, car, en général, il y a un moteur qui là est le désir de se rendre intéressant, le désir d'être à la mode, le désir de se distinguer, en fait.

C'est ce qui arrive très souvent avec les faux anglicismes comme le "parking", le "smoking" le "tennisman", qui n'ont jamais existé en anglais et qui prouvent que le besoin n'est pas du tout un besoin d'aller chercher ailleurs ce qui est bien désigné pour désigner quelque chose puisqu'on pouvait très bien le désigner autrement et que souvent c'était déjà désigné. "Veste de cérémonie" ou n'importe quel mot nouveau aurait convenu aussi bien que "smoking", mais il se trouve qu'il y a eu conjonction du public qui avait envie de désigner cet objet (d'ailleurs pas n'importe quel public car cela n'a jamais intéressé les paysans qui n'ont connu ni la chose, ni le mot), un certain public qui était à ce moment là en proie à une légère maladie, une sorte de petite rubéole : l'anglomanie. L'anglomanie a disparu, remplacée par l'américanomanie, qui est peut-être une vraie rougeole; c'est là un problème que je laisse à votre soin d'évaluer au point de vue thérapeutique.

Mais dans un cas comme dans l'autre, cela veut dire qu'on peut très bien faire de la néologie, non pas pour un besoin désignatif, mais pour un besoin sociologique, lequel peut être considéré comme positif ou négatif suivant les systèmes d'appréciation.

Quelques exemples d'ailleurs peuvent suffire à illustrer ce point de vue. Je voudrais simplement mentionner les néologismes assez nombreux produits par une néologie très particulière, qui est celle de la pathologie. J'ai été surpris lorsque j'ai voulu décrire le problème de l'étude de la néologie dans les dictionnaires spécialisés, notamment les dictionnaires de linguistique, de ne rencontrer dans certains dictionnaires, dont les dictionnaires linguistiques américains, au mot "neologism", et dans certains dictionnaires français spécialisés, au mot "néologisme", un seul sens qui était celui trouvé dans le Webster : "Meaningless word coined by a psychotic". Surprise, étonnement, inquiétude légère, qui nous amènent à se dire : "Si j'emploie un néologisme, je fais de la néologie. Je suis donc pour ces gens-là un psychotique." C'est inquiétant mais intéressant, parce que, bien sûr que non, la néologie peut ne pas être psychotique. Mais le fait qu'elle puisse l'être veut dire que la formation de nouveautés lexicales donne parfois lieu à des nouveautés absolues qui ne sont pas compréhensibles pour ceux qui écoutent. C'est d'ailleurs le symptome psychotique en question : non-communication avec un simulacre de langage, par la production, à l'intérieur d'une syntaxe à peu près correcte, d'éléments qui sont fabriqués pour ne pas être compris et par des phénomènes qui sont simplement des dérèglements des châines de neurones qui nous permettent de produire, pour une désignation ou une signification donnée, le terme convenable pour être compris des personnes qui maîtrisent le même code que nous. Quand il y a dérèglement de ce code, on aboutit à une néologie farouche qui est une sorte de production perpétuelle de termes incompréhensibles.

Le fait que ce phénomène puisse exister et qu'on ne puisse pas le mettre entre parenthèses (car c'est un fait bien observé, qui donne lieu à des examens, à des traitements et aboutit parfois à des lobotomies avec des résultats indécis malheureusement) montre que la néologie peut être tout autre chose qu'un besoin collectif et social de désignation et qu'il y a, quelque part dans l'esprit humain, une possibilité de se révolter contre le code et de produire des éléments d'un code nouveau.

Autre exemple, beaucoup plus rassurant, et que les intéressés ne seraint pas tellement fâchés de voir rapproché de la psychose, c'est la poésie. Les poètes aussi sont des néologues impénitents. Je ne donnerai qu'un exemple, mais il est tout à fait caractéristique. C'est la néologie poétique qui a été érigée à la hauteur du grand style par Henri Michaux. Il se trouve qu'Henri Michaux est justement tout à fait évocable comme francophone puisqu'on ne sait pas très bien s'il est Belge ou Français (lui-même laisse planer une indécision sur ce sujet). J'avais nommé une brève étude, faite il y a quelques années, sur Michaux : "La fabrique des mots". En effet, j'avais essayé de montrer que l'objectif poétique de cet auteur était d'une part de dépayser son

lecteur en soutenant la description d'un monde imaginaire par un grand nombre de mots imaginés. Le "Voyage en Grande Garabagne" en est un exemple. Les gens qui aiment la poésie l'aiment en général parce que c'est une magnifique évocation d'un monde imaginaire, avec des quantités de mots fabriqués, et d'autre part, et surtout, en imaginant des mots nouveaux mais admirablement vraisemblables parce qu'ils sont formés sur des "patterns" français absolument indiscutables. Je donne un seul exemple : il y a un animal qui est décrit comme ayant des yeux mousse qui lui donnent une apparence tout à fait déplaisante et qui s'appelle la "parpue". Ce mot m'a paru si naturel, si accordé à son signifié que j'avais fort envie de le faire entrer dans la nomenclature du Robert. Je me suis retenu parce que, bien sûr, il y a une mission sociale du dictionnaire et il faut rester sérieux. Il y a aussi une mission sociale de la poésie, et ce ne sont pas tout à fait les mêmes. Mais je rêve un jour d'un dictionnaire du monde d'Henri Michaux qui correspondrait à la totalité de ses admirables créations linguistiques.

Un résultat très intéressant de la poésie de Michaux, c'est que par des termes imaginés, par des mots nouveaux, il arrive à rendre étrange et donc poétique les mots les plus familiers. On est tellement habitué aux mots qu'il vient d'inventer que le cheval paraît une chose tout à fait étrange, tout à fait extraordinaire, parce qu'on commence à en percevoir le signifiant et à se demander: pourquoi "cheval" et non pas "horse" pour désigner la même chose?

Voilà donc le problème du côté complètement irrégulier, immotivé, imprévisible du lexique. Michaux, tout en faisant de la poésie, et de la poésie la plus belle, arrive à donner une sorte de leçon de linguistique théorique en disant aux gens : "Vous voyez les mots, finalement, c'est n'importe quoi. Moi, je peux les faire vibrer, je peux les faire changer, je peux les changer de place tout en employant des mots de la plus totale banalité qu'on trouve dans les dictionnaires. Je peux donner le même sentiment d'étrangeté qu'on a quand on entend un terme nouveau". J'ai trouvé que c'était une grande leçon de linguistique et, très souvent, les leçons de linguistique viennent malheureusement autant des physiciens, des poètes et des psychiatres que des linguistes.

Le problème de la création est donc limité par ces créations de la maladie mentale ou de la poésie parce que leur rapprochement, qui ne déplaira pas aux vrais poètes qui n'ont jamais eu peur de la folie, utilise, sans contrainte, ces possibilités très puissantes des langues. Tout ceci ne serait pas possible si les langues n'avaient pas en elles-mêmes une possibilité créatrice qui est à peu près indéfinie, à l'intérieur de règles, bien entendu.

Un mot, une locution, une expression, un terme peuvent n'apparaître que selon des lois qui sont en grande partie inconnues. Ces lois, en ce qui nous concerne, c'est-à-dire dans le vocabulaire normal de la communication et dans les terminologies scientifiques et techniques, sont des lois à la fois sociales et psychologiques. Un mot expressif peu diffusé, qui a été créé pour être peu diffusé, comme le mot "poétique", ne nous concerne pas évidemment, mais son existence souligne les vastes potentialités des langues en elles-mêmes.

Ce problème de la création en néologie, c'est en partie un problème de réglage de la création spontanée; car, en matière législative ou simplement normative sur le plan social, la création ne peut et ne doit jamais être dissociée des autres facteurs à évoquer qui sont la diffusion et l'acceptation. On pourrait choisir d'autres dimensions, mais ce sont des dimensions très importantes.

C'est-à-dire, en résumé, que la prise en charge par le groupe social d'un moyen nouveau de communiquer, ne peut pas être contrainte sur le plan général, mais peut être conduite sur des points particuliers.

Ainsi, une législation, ou une planification ou un aménagement linguistique - pour employer des termes qui sont plus familiers au Québec et qui sont, je crois, plus raisonnables, plus modestes et peut-être plus efficaces - ne pourra jamais, c'est évident, avoir le type d'efficacité par la contrainte d'une législation dans d'autres domaines, comme l'organisation pénale ou policière.

La néologie et sa maîtrise, comme celle de tous les processus de langage, requièrent donc un faisceau d'attitudes positives et c'est là que la démocratie, assez paradoxalement, car ce n'est pas le cas d'habitude, devient quelque chose d'absolument obligatoire.

J'avais d'autres remarques à faire sur la création des termes, mais le temps passant, je vais les sauter et passer allégrement à la diffusion.

Ici doit apparaître la notion essentielle de codes linguistiques et de communication. Cette notion entraîne une conséquence majeure selon sa nature sociolinguistique. Un néologisme est apte ou inapte à fonctionner dans la totalité des usages d'une langue, et c'est là qu'est essentielle la problématique des usages spontanés, des usages géographiques, des usages sociaux et des normes qui, sans être spontanées, proviennent des usages qui peuvent être des normes nationales, des normes régionales, des normes dominantes et des normes dominées.

Même en terminologie scientifique et technique où théoriquement, s'agissant de concepts à valeur générale, les facteurs sociaux devraient interférer peu (nous savons dans la pratique qu'ils interfèrent tout de même), on n'évitera pas, sans des institutions ad hoc, la variation terminologique dans une même langue. Que ce soit d'un État à l'autre, que ce soit d'une entreprise à l'autre (cela a été évoqué par Robert Dubuc ce matin, et j'étais ravi de ce parallélisme car c'est aussi une remarque que nous avons faite tous les deux) ou dans les divers domaines de la terminologie technique, notamment, qui sont en prise sur la vie sociale par le biais du commerce souvent et de la publicité, la possession matérielle des termes, par une marque ou une autre, est un facteur important qu'on ne peut pas négliger; elle est très défavorable à une normalisation et souvent très défavorable tout simplement à l'esthétique, parce qu'il y a vraiment de grandes horreurs qui se propagent de cette manière.

Mais c'est le problème général de la lutte d'une société bien équilibrée et culturellement consciente de ses prérogatives contre les assauts de la publicité, de la propagande et de tous les aspects de la rhétorique massive, qui est censé pousser l'individu dans une direction qui, sans être toujours forcément la meilleure sur le plan éthique, est sans doute, mais pas toujours forcément, car il y a des échecs bien connus, la meilleure sur le plan commercial.

La normalisation de la terminologie est certainement déjà beaucoup plus difficile que celle des boîtes de petits pois. Je crois que les offices de normalisation s'en aperçoivent. La normalisation des vocabulaires généraux, en dehors des terminologies, est encore plus difficile à obtenir, comme d'ailleurs, pour d'autres raisons, celle des terminologies juridiques. Ces dernières sont par nature différentes puisqu'elles naissent de textes qui instituent une réalité institutionnelle nouvelle et qui est différente d'une communauté nationale à une autre.

Ce n'est pas une raison pour abandonner. Il faut lutter contre, et on le fait justement par la traduction et par la terminologie, deux secteurs dans lesquels l'administration est tellement active ici à Ottawa. Je pense cependant que cette lutte sera plus efficace si les difficultés sous-jacentes sont mieux analysées et, surtout, si elles ne sont pas sous-estimées, ce qui donnerait une priorité momentanée aux études sociolinguistiques lorsqu'il s'agit de savoir contre quoi on lutte quand on essaie de normaliser un vocabulaire, contre quoi on lutte quand on essaie de faire passer un terme bien formé pour remplacer un terme sauvage ou un emprunt maladroit et mal intégré.

Tous ces phénomènes devraient naturellement être traités en fonction du milieu de réception et du milieu

d'adoption, ou de rejet, qui est très mal connu, car les sociolinguistes se sont occupés de beaucoup de choses mais, à l'exception notoire et admirable des travaux de William Neighbours sur l'anglais de New York et d'autres lieux du nord-est des États-Unis, et ceux de Bernstein, en Angleterre, sur les variations de l'anglais en milieux pédagogiques et scolaires notamment, et milieux sociaux différents, tous ces travaux sont restés à un niveau suffisamment théorique pour qu'il n'y ait pas eu d'application complète.

Il me semble qu'il serait très bon d'aller un petit peu voir ce qui se passe dans les usines et dans les chantiers, sur le plan de la pratique linguistique quotidienne, pour savoir quelles sont les habitudes de pensée. Je voudrais donner un seul exemple sur la masse que j'avais prévue, celui d'un mot qui a été familier à un moment, le "bulldozer", et pour lequel les commissions de terminologie françaises ont proposé un équivalent qui valait ce qu'il valait mais qui était bien formé : "bouteur", dérivé du verbe "bouter". Voilà un terme qui s'est heurté une non-acceptation. Je ne dirais pas un rejet d'ailleurs. C'est un échec relatif parce que si "bouteur" n'existe pas dans l'usage spontané - j'ai pu le vérifier - il existe bel et bien dans un certain usage administratif et dans les dictionnaires, puisqu'il est dans le "Petit Robert", parmi d'autres. Je ne dis pas que c'est suffisant, mais cela suppose tout de même une diffusion, une existence virtuelle, ce qui veut dire qu'il n'est pas du tout exclu que ce terme ne finisse par prendre un jour ou l'autre.

Ce qui se passe, c'est que, sur un chantier, on n'entend pas du tout "bouteur", je l'accorde, mais on n'entend pas du tout "bulldozer" non plus. On entend le "bull", prononcé "boule" tout à fait à la française, et je suis allé trouver un chef de chantier pour lui demander: "Pourquoi est-ce que cet engin s'appelle un "boule"? Le type m'a dit, avec une assurance absolue, et ce fut une grande leçon de sociolinguistique : "Mais c'est parce que ça boule, que ça déboule!" Pour lui, c'était un déverbal du verbe bouler et du verbe débouler en apocope, qui avait donné ce résultat spontanément. Il ne savait pas du tout que c'était un emprunt de l'anglais, ni que "bull", en anglais, voulait dire taureau, ce qui l'aurait d'ailleurs charmé parce que cela marchait dans le contexte général, mais il ne le savait pas, tout simplement.

Si on ne veut pas s'appuyer sur cette spontanéité créatrice - il s'agit ici d'une spontanéité créatrice sur le plan sémantique -, je pense qu'il serait dommage d'ignorer ce phénomène parce que c'est une force spontanée. C'est une force naturelle qui est un exemple de traitement d'un emprunt qui n'est plus reconnu comme un emprunt, parce qu'il a été chamboulé, traité phonétiquement, et qui, du coup, est raccroché à un procédé morphologique devenu très fréquent en

français contemporain de France (je ne pense pas qu'il soit aussi fréquent dans les autres usages): la déverbalisation. On prend un verbe, et on en fait un substantif, non pas par ajout d'un suffixe mais par suppression ou déflexion. On a, pour donner des exemples familiers et légèrement osés (mais comme je suis le co-auteur du Dictionnaire du français non conventionnel, je peux me le permettre), on a la baise, on a la bouffe, on a un certain nombre de substantifs français qui sont très courants. Le "boule", c'était ainsi "celui qui boulait". Rien n'exclut donc qu'on ait le "bouleur" dans quelques années sur les chantiers.

Ce sont tous des phénomènes de spontanéité absolue. Ils ne sont pas maîtrisés; ils ne sont même pas connus (c'est le problème : les maîtriser serait difficile, mais les connaître serait déjà un élément positif) et ils vivent leur petite vie (ou leur grande vie, parce que sur le plan du nombre d'utilisateurs c'est important) tout à fait indépendamment des terminologies techniques et scientifiques telles que maîtrisées, décrites, organisées et utilisées par les ingénieurs, par les savants, par l'élite. Il y a donc là un problème social réellement de "mise en rapport" entre les différentes couches de la population et leurs réactions différentes devant l'usage.

Je crois que je vais conclure ici. J'ai encore pas mal de choses à dire, mais il faudrait quand même laisser quelque temps aux questions. J'espère qu'il y en aura, même d'embarrassantes.

S'il est licite de créer savamment et correctement des termes, il faut savoir que la diffusion et l'acceptation ne se feront jamais en vase clos. Un aller-retour entre les législateurs, le normalisateur, le néologue professionnel et l'usager me paraît donc absolument nécessaire. Nul doute que cet aller-retour sera difficile à obtenir et à organiser, mais je pense que l'avance prise au Québec et au Canada dans ce type d'activité, malgré les difficultés rencontrées, les résultats parfois assez artificiels et même les échecs, permet pour les autres, en particulier pour les Français, de demeurer raisonnablement optimistes.

Une néologie et une néonymie renouvelées requièreront donc, à mon avis, la maîtrise d'une linguistique lexicale. C'est une nécessité parce qu'il faut bien connaître les morphologies et les possibilités de la langue pour ne pas produire des monstres. Il y en a. Même des commissions de terminologie arrivent de temps en temps à inventer des morphologies qui ne sont pas très acceptables pour le linguiste.

La maîtrise des terminologies c'est tout autre chose, car elle passe par la maîtrise des conceptualisations et des choses. Comme l'a très bien souligné Robert Dubuc ce

matin - c'est un élément qui est très souvent obnubilé et que je voulais, par ce petit discours, remettre un petit peu au premier plan -, la maîtrise de la sociolinguistique appliquée au lexique, à la norme et à la variation des usages... Cette malheureuse sociolinguistique appliquée n'est pas très active pour des raisons bien compréhensibles : si l'on peut voir la nécessité, l'efficacité et les effets immédiats d'un travail sur la morphologie ou la terminologie, le travail d'étude du milieu de réception paraît un terme beaucoup plus lointain et pas immédiatement rentable. Naturellement, l'obtention des crédits dans ces conditions s'avère infiniment plus délicate que dans d'autres cas où c'est déjà diablement difficile.

Cette néologie renouvelée devrait bénéficier tout de même des efforts concrets déjà existants et qui sont très nombreux. Je pense aux efforts des traducteurs et des organismes de traduction, que ces organismes soient nationaux, comme au Canada, ou internationaux, comme les Communautés européennes, et aux expériences en matière de planification et d'aménagement linguistiques qui sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le pense. Nous avons tous à apprendre beaucoup de choses par la manière dont le hongrois, par exemple, a éliminé énormément d'emprunts à l'allemand et s'est normalisé en recourant à une morphologie qui, pour des raisons internes à la linguistique, est beaucoup plus active qu'en français, non sans rencontrer des quantités de difficultés. Le hongrois, à cause de l'empire austro-hongrois, était parasité par l'allemand, une langue rendue secondaire par rapport aux usages institutionnels ou politiques. Il a réagi magnifiquement en créant, en cent ans, une langue nouvelle.

Le norvégien, qui avait d'autres problèmes de dialectélisation excessive, est arrivé à une unité raisonnable en grosso modo cent ans. Nous savons tout ceci parce que des études très sérieuses ont été faites sur ces questions. Mais ces études sont restées la propriété des sociolinguistes et n'ont pas, en général, été exportées vers les autres zones. Je pense que c'est dommage, parce que, même si l'expérience hongroise ne saurait être transposée sur une expérience française, de France ou du Canada, ce qui serait complètement absurde, il y a des éléments qui sont comparables ou utilisables.

La néologie devrait aussi bénéficier de l'expérience descriptive de la lexicographie - lexicographie terminologique, lexicographie bilingue et lexicographie générale - et de l'expérience documentaire. Comme ceci a été très bien illustré ce matin dans l'exposé de Robert Dubuc, je n'y reviens pas. C'est trop souvent dans l'ignorance de ces efforts concrets et de leurs résultats, qui sont en général relativement positifs, que des actions officielles sont pensées et, quand elles le sont en fonction d'objectifs po-

litiques trop souvent liés à des intuitions et à des présupposés, on ne peut pas s'attendre à des résultats extrêmement efficaces. Une connaissance préalable et assez systématique des conditions dans lesquelles peuvent être acceptés et diffusés les termes nouveaux - ce qui est aussi vrai pour beaucoup d'autres éléments de la langue - m'apparaît tout à fait indispensable.

Enfin, un colloque comme celui-ci, en instaurant un dialogue entre législateurs et terminologues, traducteurs et lexicographes, usagers des deux langues et de quelques autres - je signale au passage l'excellente rencontre sur les langues autochtones du Canada, hier après-midi, qui fut extrêmement intéressante et n'a eu qu'un défaut, celui de durer beaucoup trop peu de temps - permet justement de mettre à jour les problèmes des variantes géographiques, le problème des besoins, le problème même des difficultés méthodologiques, par l'information réciproque qui est échangée, et de poser d'une manière plus réaliste et donc, pour employer un québécisme, "possiblement" plus efficace, de résoudre les problèmes de la création, de la diffusion et de l'acceptation des indispensables nouveautés lexicales et désignatives dans la société.

Alain Landry :

Merci Alain Rey.

Nous pouvons prendre 10 ou 15 minutes pour répondre à des questions s'il y en a.

Alain Rey :

Questions courtes, réponses de même, peut-être.

Alain Landry:

Je devrais peut-être poser la première. Quand vous avez donné cet exemple de "bull", qui englobe un peu de tout, mais notamment une forme d'étymologie populaire, je pensais à une expression très québécoise: "ça ne vaut pas de la colle". On pense forcément à "colle", mais finalement, si on y regarde de près, on s'aperçoit que ce terme est né de nos bûcherons. Dans les chantiers, il y avait une partie de l'arbre qu'on jetait et qui s'appelait "cull". Dans l'expression populaire, il est devenu courant de dire que ce qu'on jetait ne "valait pas de la colle". Je pense que c'est un peu la même chose qui s'est passée.

Alain Rey :

Oui, c'est un phénomène tout à fait comparable; il y a eu remotivation comme on dit, savamment et pédantesquement, sur un mot de la langue cible. La langue source est

oubliée, comme le fait qu'il s'agit d'un emprunt. On remotive par raison d'homonymie ou de paronymie. C'est un phénomène tout à fait constant dans les usages spontanés de la langue, notamment, dans le vocabulaire phraséologique pour les locutions à expression figurée.

Certaines sources d'expression, en dehors des emprunts aux langues étrangères, proviennent d'éléments archaïques qui ne sont plus du tout compris. Allez demander à un Français ce que veut dire "maille" dans "avoir maille à partir", et d'ailleurs ce que veut dire "partir", et vous aurez des quantités de réponses différentes. Les gens ont des réponses, mais ce ne sont pas les bonnes; cela s'appelle des remotivations. C'est un élément que je trouve très positif, parce que cela veut dire que l'établissement de rapports entre signifiant et signifié, ou entre un terme et un mot désigné, peut être perpétuellement repris d'une manière créative par la spontanéité populaire.

Quand on parle d'étymologie "populaire", cela a l'air un petit peu péjoratif. Au contraire, je trouve que l'étymologie populaire est un élément essentiel dans l'évolution des langues. Cette reprise spontanée et populaire, vous remarquerez, va toujours dans le sens de l'homogénéité et du génie de la langue, jamais dans le sens inverse. Dans le sens inverse, ce sont les techniciens, les technocrates, parfois les savants, les sociologues, les linguistes qui ont introduit en français nombre d'anglicismes par le biais de la grammaire de M. Chomsky ou, bien avant, d'autres types de théories linguistiques d'ailleurs tout à fait respectables et même admirables parfois. Mais c'est là qu'on va dans le sens d'une déstructuration de la langue, dans le sens de la fabrication de nouvelles terminologies par des emprunts assez sauvages à droite et à gauche, à tout ce qui se crée parce que l'intérêt porte exclusivement sur l'organisation conceptuelle et pas du tout sur les moyens d'expression. Les moyens d'expression, on s'en fiche un peu, et c'est grave.

Alain Landry :

- Mais croyez vous que le génie populaire de la langue ...

Alain Rey :

Je le crois sincèrement. Je pense qu'il est de plus en plus assailli par, justement, une langue de bois (voilà un relatif néologisme en matière de phraséologie qui provient, si mes renseignements sont exacts, d'un calque du polonais), qui marche dans des tas de domaines, en dehors de la politique, et peut-être effectivement la langue des médias. Ceci dit, je pense que la créativité lexicale est préservée dans les milieux où la spontanéité de la communication demeure, et je ne pense pas que dans les ateliers de la société Renault, même les plus urbanisés, parce que beaucoup de monde y travaillent et que c'est très technique, je ne pense pas qu'il y ait jamais de réaction de ce type.

La télévision et la radio ne forment pas un bloc homogène, mais elles vont, dans l'ensemble, dans une direction que nous pouvons considérer, M. de Saint-Robert et moi, comme négative. C'est un jugement de valeur négatif mais pas totalement, car il y a aussi, à la télévision et dans les médias, l'expression de la spontanéité linguistique, et parfois d'une très belle spontanéité linguistique, qui ne vient pas toujours des écrivains, mais peut venir d'un paysan, d'un syndicaliste, etc.

Je pense qu'il y aurait une amélioration considérable de la situation sociolinguistique d'une langue comme le français en France, parce que je connais ce problème par la télévision, si l'on donnait beaucoup plus la parole aux locuteurs spontanés et beaucoup moins aux professionnels de la parole médiatisée. Je trouve que, au Québec, le phénomène est tout de même réglé d'une manière légèrement différente, et plutôt positive. C'est mon impression. Il m'est arrivé souvent de passer à la radio ou à la télévision à Montréal et d'être interrompu par des questions posées dans un type de discours totalement spontané. C'est un phénomène très rare en France où l'on a un côté très institutionnel, un peu dur.

Je suis tout à fait d'accord avec M. de Saint-Robert, la télévision et la radio sont des leviers ou des empêchements absolument primordiaux. Si l'on savait se servir de la télévision pour la bonne cause terminologique et linguistique, on disposerait certainement du levier le plus puissant. Les politiciens ont su s'en servir et ils s'en servent bougrement. Les linguistes ou législateurs linguistiques ont beaucoup à apprendre dans ce domaine.

Robert Dubuc, Radio-Canada :

Je voudrais juste enchaîner là-dessus, parce que cela me touche tout particulièrement. Je pense que l'une des difficultés d'utilisation des médias vient de la formation dispensée aux communicateurs humains. Je pense qu'il

faudrait, dans la formation dispensée aux journalistes, aux présentateurs, etc. avoir un volet linguistique. Les organisateurs du colloque ont essayé de faire un atelier sur les besoins des médias; personne n'est venu. Cela ne fait pas sensation, donc ça ne marche pas. Mais si au stade de la formation on les rejoignait, ce serait peut être différent. Je crois qu'il faut penser les programmes de formation de tous les "médiateurs" avec un volet terminologique.

Je voulais poser une autre question. Est-ce qu'il existe en France, à l'heure actuelle, des études sur la viabilité possible des néologismes, et est-ce qu'on a identifié les facteurs qui ont fait, par exemple, que "logiciel" est passé comme lettre à la poste alors que les 39 autres équivalents n'ont jamais pu passer? Est-ce qu'il y a eu de telles études en France?

Alain Rey :

Malheureusement, non. La réponse à la deuxième question est très simple à donner, elle est négative; il n'y a pas eu d'études et on en est réduit à formuler des hypothèses. Des systèmes et des explications ont été proposés, mais toujours a posteriori. On est tout simplement dans la même situation que la sociologie en général, car je n'ai jamais vu une seule prévision, même sur le plan économique, malgré la quantification du domaine, qui soit valable.

Vous savez très bien que les économistes donnent d'excellentes explications aux phénomènes qui viennent de se produire, mais ils sont absolument incapables de prévoir l'avenir. Quand on voit les prévisions que les économistes les plus cotés dans le monde ont faites il y dix ans, il y a lieu vraiment de dire que c'est vraiment un petit abus de langage que d'appeler l'économie une science.

C'est vrai aussi pour la sociologie parce que qui dit science dit prévisibilité minimum. La météorologie est souvent critiquée, mais elle a quand même un taux de fiabilité qui n'est pas absolument voisin de zéro, comme c'est le cas en sociologie, en économie ou en politicologie. Nous sommes dans la même situation parce que tout cet ensemble qui s'appelle pompeusement "sciences humaines" est, comme l'a dit je ne sais plus qui, mais c'était bien pensé, parfaitement déshumanisé et pas du tout scientifique.

Il y avait une première remarque, à laquelle je souscris complètement, qui montre que Robert Dubuc a gardé des réactions de pédagogue, ce qui est bien. Je crois cependant que si l'on veut former les spécialistes des médias pour les rendre sensibles aux problèmes qui sont les nôtres et que nous venons d'évoquer, il ne faudrait surtout pas leur donner des cours de linguistique théorique ni des cours sur la sociolinguistique dans l'abstrait.

Il faudrait précisément utiliser la tendance spontanée, professionnellement acceptée et nécessaire, de toute personne qui s'occupe des médias de créer l'événement, de créer la sensation, en lui montrant justement que ce n'est pas impossible de créer la sensation et de créer l'événement tout en travaillant dans le sens qui nous est cher, plutôt que de travailler dans n'importe quel autre sens, qui n'est d'ailleurs pas du tout le sens inverse car ils ne sont même pas conscients du problème.

Je me souviens d'avoir été invité à passer pendant quelques secondes, parce que les minutes sont très chères, à la télévision française après la promulgation des mesures prises par la Commission française de l'audio-visuel pour remplacer un terme dont les gens savaient que c'était un anglicisme, sans savoir que c'était une marque déposée. Il s'agissait de remplacer "walkman" par "baladeur". Les journalistes de la télévision avaient commis ce petit crime qui était d'encadrer les déclarations de spécialistes, qui étaient Claude Dubois, rédacteur en chef des dictionnaires Larousse et moi-même, par un petit montage d'un personnage de la télévision qui était allé chez un marchand de matériel audio-visuel et lui avait débité tous les termes de la Commission, en faisant mine de vouloir acheter ces objets. Bien entendu, le marchand ne pouvait pas connaître ces termes puisqu'ils venaient de sortir officiellement : enfoncé dans sa profession, il avait des habitudes de langage qu'il n'était pas disposé à changer dans l'immédiat. Bien entendu, l'effet global produit était de ridiculiser la liste de propositions du ministère.

Je ne pense pas du tout que ceux qui avaient préparé l'émission aient fait preuve d'une malice profonde. Ils avaient simplement voulu amuser, faire rire, créer la sensation et, pour ce faire, ils n'avaient rien trouvé d'autre que la banalité, créer la sensation d'une manière démagogique. J'ai dit tout à l'heure que la linguistique était forcément démocratique. Malheureusement, il faut bien préciser, entre la démocratie et la démagogie la frontière est très difficile à maintenir.

Michel Sparer, Conseil de la langue française :

Vous avez parlé tout à l'heure des emprunts, et notamment de "rugby" et de "bulldozer", et j'ai cru comprendre que ces termes anglais empruntés étaient plutôt bien reçus parmi les gens qui ne connaissent pas l'anglais. Est-ce que vous iriez jusqu'à dire qu'il y a une relation inverse et que les termes empruntés seraient mieux acceptés par les gens qui ne connaissent pas la langue source que par ceux qui la connaissent?

Alain Rey :

Je ne serais pas éloigné de le penser. Je n'ai aucune preuve formelle. On est aussi dans une situation où cela n'a pas été analysé statistiquement et étudié d'une manière rigoureuse sinon scientifique, mais il me semble que, pour quelqu'un qui connaît parfaitement l'anglais, l'anglicisme présente immédiatement un certain nombre d'anomalies en français. En général, il y a une distorsion entre le signifié et le signifiant. On prend toujours un mot, prenez par exemple "drugstore" ou "fast food", en lui donnant, en France, un sens différent. Un "fast food" français n'est pas identique du tout à un "fast food" américain et un "drugstore" français n'a absolument rien à voir avec un "drugstore" américain. C'est donc que le mot passera mieux si quelqu'un est dans l'ignorance complète de ces distorsions, et il ne sera pas l'objet de dérision qu'il peut être quand on connaît la langue source. Il y a en plus un effet je dirais quasi poétique, car ne connaissant pas l'anglais le mot est simplement un symbole. Un symbole de mode, un symbole d'allusion à une vie étrangère qui est valorisée par définition. Ce sont des choses de ce genre qui permettent d'ailleurs les traitements complètement aberrants des anglicismes.

Il y a un exemple ancien, mais que j'aime à redonner parce qu'il est très beau. C'est l'exemple du mot "lift" qu'on empruntait en France à la fin du XIXe siècle, et que commentait Proust dans "À l'ombre des jeunes filles en fleur", dans le passage où au Grand Hôtel de Baalbek, le narrateur discute avec un jeune homme, qu'on appelera plus tard un "liftier", qui fait monter et descendre l'ascenseur, qu'on appelle le "lift". On ne se contente pas de l'appeler le "lift"; pour faire plus joli et pour faire plus anglais, on l'appelle le "la-ift", et c'est là un des aspects merveilleux de l'observation linguistique de Proust qui ne fait aucune remarque à ce sujet, mais se contente de noter la chose. La chose est justement pleine de leçons linguistiques.

C'est très nettement l'ignorance de l'anglais et même l'ignorance de la prononciation, l'ignorance aussi du sens du mot, puisque le signifié passe du mécanisme à celui qui s'en sert, qui fait que l'on a un anglicisme à la mode.

Je ne crois cependant pas qu'on doive généraliser. Je pense que, par exemple, pour les informaticiens, la plupart du temps les anglicismes viennent du fait que toute la terminologie a été véhiculée, c'est presque le cas en France et tout à fait vrai en Amérique du Nord, dans une langue source qui était l'anglais. Les gens peuvent alors retrouver des cohérences qu'ils n'ont plus en utilisant des traductions, des gloses, des traitements, des adaptations, des calques, etc., qui ne sont pas suffisamment homogènes de

par la lenteur des réactions officielles au développement spontané des terminologies. L'évaluation même des résultats est très difficile à faire. C'est pourquoi on ne peut pas donner de réponse nette dans ce cas.

Vous disiez que "logiciel" a réussi; c'est vrai, mais il n'empêche que moi, qui ai affaire à des informaticiens spécialisés dans l'imprimerie, j'entends tout le temps parler du "hard" et du "soft", mais plus jamais de "hardware" ou de "software". C'est comme le "bull". C'est exactement le même phénomène. Attendons alors le moment où le "hard" et le "soft" seront remotivés avec des mots français que je vous laisse le soin de chercher, par paronymie, par jeu de mots, par métaphore, par n'importe quoi. Mais il y a là une synonymie qui fonctionne en ce sens que le même ingénieur qui vous parlera de "hard" et "soft" dans le discours spontané, s'il doit parler, lors d'un repas, avec le président-directeur général de la société éditrice du Robert, il dira : "mon logiciel" et "mon matériel".

Nada Kerpan, Bell Canada :

Quel sort, quel traitement faut-il faire aux idiolectes d'entreprise dont a parlé Robert Dubuc ce matin? Vous avez parlé de démocracie et de différences. Quand il s'agit de groupes spécialisés très fermés, est-ce qu'il vaut vraiment la peine d'investir beaucoup d'efforts pour chasser ces idiolectes ou ces créoles techniques dont on parlait ce matin?

Alain Rey :

C'est une question extraordinairement embarrassante car tout dépend évidemment du taux de créolisation. J'ai bien aimé cette métaphore, qui n'est pas tout à fait exacte parce que, quand même, un créole comporte aussi une syntaxe. C'est une langue, ne l'oublions pas. Ici, il s'agit plutôt d'un "pidgin" que d'un créole pour être technique. La multiplication de ces pidgins techniques n'est pas un phénomène nouveau.

Je vous renvoie au texte fondamental en terminologie française, l'ensemble des articles que Diderot a écrit dans l'Encyclopédie sur les problèmes de terminologie. Il se plaint amèrement du fait que, quand il a visité les entreprises (il s'agissait essentiellement d'entreprises de textile ou de métallurgie appliquée car,fils de coutelier, il s'intéressait aux textiles), que la même machine ou le même dispositif est désigné de manière absolument différente d'une fabrique à une autre. C'est tout à fait le même phénomène pour des raisons différentes. Il ne s'agit pas ici de multinationales, il ne s'agit pas de profits, il ne s'agit pas de garantir un secret de fabrication, il s'agit tout simplement de l'absence de communication.

Alors que le textile à Lyon se développe en milieu fermé, le textile en Flandre et à Lille se développe dans un autre milieu fermé; les terminologies sont complètement divergentes, au point qu'à l'intérieur d'une même ville ou d'une même région, on avait des terminologies différentes.Il y avait déjà un taux d'anglicismes considérable dans ce domaine parce que les machines commençaient à arriver de Grande-Bretagne.

Tous ces phénomènes ne sont donc pas nouveaux du tout, mais ils ont pris une nature un peu particulière du fait que beaucoup sont considérés par des entreprises comme leur propriété et que, très souvent, ce sont effectivement leur propriété. J'ai eu des ennuis avec la maison General Motors à propos de "Frigidaire", une marque déposée qu'ils possèdent. Or "réfrigérateur", un peu longuet et abrégé en "frigo", comme en anglais "refrigerator" donne "fridge", lutte en France avec frigidaire. Ce mot est bien formé et ses soi-disant créateurs, qui l'on déposé, ignoraient qu'il avait existé au XVIe siècle, là où maintenant on dit frigidarium, pour désigner la partie des thermes romains où fonctionnaient les eaux froides.

C'est un cas, comme le cas de "walkman"; il y a un cas analogue, et la plupart des utilisateurs ignorent absolument qu'il est déposé, un mot aussi familier, aussi bénin, aussi charmant que "pédalo". Je l'avais mis très innocemment dans le Petit Robert, et j'ai reçu une lettre de M. Pédalo (il ne s'appelait pas vraiment ainsi) qui m'a dit : "J'ai déposé ce mot en 1935 au Bureau des brevets et il m'appartient." Il était très aimable, d'ailleurs, parce qu'il n'avait plus d'intérêt dans l'affaire. C'était vraiment un droit d'auteur moral que je me suis empressé de lui reconnaître comme créateur du mot. Mais ce sont des phénomènes qui sont déjà sensibles dans la langue générale.

Alors a fortiori dans la langue d'entreprise, cela devient quelque chose de monstrueux, et à la question : "Faut-il dépenser des efforts pour nettoyer la terminologie interne d'une entreprise?", je dirais que c'est vraiment affaire de situation concrète, car si l'entreprise tient à sa terminologie... Ça se voit en informatique. IBM France a une terminologie, d'ailleurs souvent bonne parce qu'on y fait très attention à la francisation de certains termes, qui n'est pas la même que celle de Wang ou d'une autre entreprise similaire, et cela pour des raisons de secret professionnel dans une large mesure.

Alors, je dirais que ce n'est pas la peine d'essayer d'agir là-dessus parce que ce serait aller à l'encontre d'intérêts matériels, ou de ce qui est conçu comme étant des intérêts matériels, ce qui n'est pas forcément la même chose, et on n'aboutira à rien. Il y a bien l'histoire de la mercatique, l'histoire de beaucoup de choses qui fonctionnaient dans une entreprise et pas dans d'autres, mais

cela ne va pas forcément dans le mauvais sens. Comme dans le pidgin il y a des éléments qui sont du bon français au milieu des autres.

Je crois donc qu'il faut que l'intervention soit quand même, puisqu'elle ne peut pas être omniprésente et éternellement refaite partout, hiérarchisée suivant les milieux de réception. Il faut que ce soit un milieu suffisamment important, suffisamment significatif, mais pour les grandes multinationales, cela devient aussi important et aussi significatif que pour un milieu socio-culturel donné, parce que cela règle la production et la désignation d'un type de produit dans toute une communauté linguistique. Mais c'est un dialogue, qui, je pense, au Québec, existe entre les chefs d'entreprises et les autorités. On en est très loin en France, et seul l'avenir dira si un jour les possibilités d'action seront multipliées. Je crois que ça ne sera sûrement pas la première intervention, en tous les cas, parce qu'il faut intervenir à un niveau plus général.

Le plus important est donc de sensibiliser l'opinion et les utilisateurs de mots, de susciter une conscience linguistique en quelque sorte. On l'a dit et il faut le redire. Il faut cependant bien reconnaître que la conscience linguistique est d'autant plus forte souvent que la situation linguistique est précaire. Ce sont certainement les citoyens des États-Unis d'Amérique, quand ils sont de langue maternelle anglaise qui manquent le plus de conscience linguistique; s'ils sont de langue maternelle grecque, créole ou haïtienne, c'est tout à fait différent.

Alain Landry :

Étant donné que c'est l'heure du déjeuner, je pense qu'on peut dire que c'est le mot de la faim. Mais avant de quitter cette salle, Jean-François Joly a une courte communication à nous faire.

Jean-François Joly, STQ :

La lexicographie terminologique a ses joies, comme la conférence que l'on vient d'entendre, mais elle a aussi ses deuils. J'ai l'infinie tristesse de vous faire part du décès de M. Fernand Sylvain, comptable agréé, professeur à l'Université Laval, auteur du "Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes" et président du Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec, dont beaucoup d'entre vous ont entendu parler.

Rapporteur : Catherine Oliva, Chef
Solliciteur général
Secrétariat d'État

B - Technologie/Technology

- La révolution électronique et les services linguistiques: René Deschamps, Directeur, Services linguistiques, Bell Canada

- Linguistic Services in the Electronic Age - René Deschamps, Director, Linguistic Services, Bell Canada

Résumé

La révolution électronique n'en est pas vraiment une; elle constitue plutôt l'aboutissement d'une évolution normale vers des outils plus perfectionnés. Dans le domaine de la traduction, elle englobe tous les outils mis à la disposition des traducteurs et des terminologues, à la fois pour faciliter leur travail et pour le rendre plus efficace.

La révolution électronique touche tous les secteurs de l'activité humaine, et non seulement le milieu du travail. Son impact sur les travailleurs est double: elle influe sur la santé et la sécurité et entraîne un certain isolement. En outre, la machine pourrait favoriser la paresse mentale, dit-on. Seul l'avenir le dira.

L'employeur doit éviter de sacrifier le bien-être des travailleurs aux progrès technologiques. Il doit également prendre le temps de les préparer, d'apaiser leurs craintes de manière à empêcher le mécontentement, qui pourrait s'accompagner d'une baisse de productivité.

La machine à traduire fut la première manifestation de la révolution électronique dans les services linguistiques. Les grandes espérances qu'on avait fondées sur elle ont été déçues. Il faut attribuer cet échec en partie aux concepteurs des systèmes qui ne se sont pas donné la peine de consulter les praticiens pour connaître leurs besoins, obnubilés qu'ils étaient par le souci de lancer au plus tôt leur produit sur le marché.

Ce fut ensuite au tour du gouvernement fédéral de tâter le terrain avec le projet TAUM-MÉTÉO pour la traduction automatique des bulletins météorologiques. Vint ensuite le projet TAUM-AVIATION, qui dut être abandonné faute d'argent. C'est en Europe qu'on prit la relève avec EUROTRA.

L'un des plus grands défauts de la machine à traduire, c'est qu'il faut adapter le langage employé dans le texte de départ à ses limites, de sorte que, plutôt que d'aider l'homme, la machine l'asservirait.

Le traitement de textes, au contraire, est un outil précieux pour le traducteur. À noter qu'il se limite aux aspects matériels du travail, comme il se doit...

C'est de ce côté qu'il y aurait lieu d'orienter les recherches. Il faudrait également mettre l'accent sur la formation de traducteurs compétents.

Cependant, il faut se rendre à l'évidence, le mode de traduction de l'avenir sera celui qui sera jugé le plus économique. Enfin, si les progrès technologiques sont inévitables dans le domaine de la traduction comme partout ailleurs, la machine ne saura jamais prendre la place du traducteur.

Summary

The electronic revolution is not really a revolution, but rather the result of a normal evolution toward more sophisticated tools. In the field of translation, it includes all the tools made available to translators and terminologists in order to make their work at once easier and more effective.

The electronic revolution affects all areas of human endeavour, not only the workplace. Its impact on workers is twofold: it has an influence on health and safety and leads to a certain isolation. It is said, moreover, that the machine could encourage mental sluggishness. Only the future will tell.

Employers must avoid sacrificing the well-being of their workers to technological progress. They must also take time to prepare workers, to allay their fears so as to prevent discontent, which could be accompanied by a decline in productivity.

In the area of linguistic services, the electronic revolution made its first appearance with the translation machine. The great hopes it raised have not been fulfilled. This failure must be imputed in part to the designers who, in their overriding concern to launch their product onto the market as soon as possible, did not bother to consult the professionals and find out what their needs were.

The federal government was the next to test the waters with the "TAUM-MÉTÉO" project (involving a machine translation development team at the University of Montreal) for machine translation of weather reports. Next came the "TAUM-AVIATION" project which had to be abandonned for lack of funds. The development work is carrying on in Europe with EUROTRA.

One of the greatest drawbacks of machine translation is that the language used in the original text must be adapted to the limitations of the machine, with the result that man becomes a slave to the machine rather than drawing help from it.

Word processing, on the other hand, is an invaluable tool for the translator. Note that it is limited to the material aspects of the job, as should be the case...

This is the area toward which research efforts should be directed. The training of competent translators needs to be emphasized as well.

We must, however, face the fact that the translation medium of the future will be the one that is considered most economical. Finally, although technological advances are inevitable, in the translation field as everywhere else, machines will never be able to take the place of the translator.

Présentation

Robert Dubuc, Radio-Canada:

C'est vraiment le comble de l'équité de la part des organisateurs du colloque que de m'avoir fourni l'occasion de présenter René Deschamps. Ça me fait un grand plaisir parce que maintenant qu'il vous a dévoilé le grand secret, on peut dire qu'on appartient à la même génération, celle des traducteurs autodidactes.

On a fait nos armes et notre apprentissage sur le tas. René a aussi été, et c'est un titre de gloire qui lui est propre, un pionnier dans l'établissement des services linguistiques d'entreprise. Ce qu'il a fait à Bell Canada a servi un peu de modèle, je pense, aux services linguistiques qui se sont constitués graduellement dans les autres entreprises du Québec.

Il a dit finement ce matin qu'en fréquentant les gens de Radio-Canada j'avais attrapé un complexe d'artiste. René a attrapé un complexe de sage. Je ne sais pas qui il a fréquenté pour ça, mais je pense que René, chez les traducteurs, c'est devenu un peu le sage. Dans la lutte pour l'affirmation des services linguistiques d'entreprise, René veut aussi, je crois, faire partie du commando du gros bon sens. Je suis certain qu'il doit avoir, caché quelque part dans son subconscient, un désir d'autodidacte, qui est d'avoir un diplôme honorifique d'université, et que, ce diplôme honorifique, il voudrait l'avoir en gros bon sens. Il serait bien mérité. Je lui cède donc, sans plus tarder, la parole.

M. René Deschamps, Bell Canada:

Je suis vraiment comblé. Ça fait toujours du bien, au cours d'un colloque ou d'une journée d'étude, de prendre le temps de se reposer un peu, de prendre une certaine détente. Après la liste impressionnante de conférenciers bien documentés et parfois sérieux qui m'ont précédé, je pense que le moment est venu de relaxer un peu. Vous pouvez donc prendre vos aises, car il n'y aura rien de sérieux dans mes propos. Mais si vous y voyez certains messages, ma mission sera accomplie. Je vais donc vous livrer des impressions, certaines observations sur le monde fou dans lequel nous vivons, entourés de machine que nous sommes.

On ne pourra toujours pas dire qu'il ne se passe rien d'excitant dans la capitale fédérale. Au cours des dernières semaines, Ottawa a en effet été ébranlé plus souvent qu'à son tour. On a eu les élections, la visite du pape, celle de la reine, sans oublier la première mondiale que se disputent encore Ottawa et Québec, soit la mise en orbite du premier Canadien, ou Québécois, dans l'espace - moi qui croyais qu'il y en avait déjà plusieurs qui flottaient dans l'espace. Le tout couronné par le colloque auquel nous assistons, qui n'aura peut-être pas la même couverture de la part des médias, mais qui a la distinction quand même de ne se produire qu'une fois tous les cinquante ans.

Il n'y a rien, vous savez, que j'aime mieux le matin, au petit déjeuner - il faut que je dise "au petit déjeuner" parce qu'il y a des Européens dans la salle - au petit déjeuner, donc, que de feuilleter le journal en dégustant une bonne tasse de café. Alors, ce matin, je suis tombé sur deux journaux de langue française, parmi les plus sérieux, probablement laissés, là sur une chaise, par des traducteurs distraits.

J'en ouvre un, le Journal de Montréal, et je lis dans les annonces classées, ce que nous appelons les petites annonces, à la rubrique "Traducteurs et autres emplois subalternes":

> "On demande un traducteur ou une traductrice pour les services linguistiques d'une grande entreprise de produits chimiques à Toronto. Avantages sociaux intéressants, dictionnaires fournis, prime d'isolement promise."

Tiens, tiens, regardes donc:

> "Bonne secrétaire de direction pouvant prendre dictée et sténo et traduire indifféremment de l'anglais au français et du français à l'anglais."

Ah! Tiens, ça c'est pas mal. On avait déjà les chiens de poche, les dictionnaires de poche, les calculatrices de poche, il ne manquait plus que ça:

> "Traducteur de poche, 8 cm sur 5. Ton viril, bleu marine et gris mer, presque neuf, pile incluse. Échangerais contre jeu Pac-man."

Tiens, tiens, tiens:

> "Avis à tous les propriétaires ou utilisateurs de traduction machine de marque XYZ - c'est censuré d'où XYZ -. On rappelle à l'usine tous les logiciels mis au point entre 1970 et 1983. Motifs: trop de contresens, qualité douteuse, maintenance dispendieuse."

Une autre:

> "Si vous avez supporté pendant des années les caprices et les humeurs d'un traducteur, vous pouvez maintenant vous offrir le luxe d'une machine que vous pourrez brancher ou débrancher à votre gré et faire travailler 24 heures sur 24, qui ne vous demandera pas d'augmentation de salaire et dont le rendement ne fléchira jamais."

Et finalement:

> "Débarrassez-vous de votre vieux traducteur et dotez-vous d'une machine perfectionnée. Traduit plus vite et mieux que l'humain. Commandez-en une aujourd'hui même pour la modique somme de 400 000 $. Le système doit se rentabiliser d'ailleurs au bout de sept ans."

Je pourrais continuer assez longtemps. Il y en a à pleines pages.

La révolution électronique et les services linguistiques

Révolution, vous savez, c'est un bien grand mot. L'avènement de l'informatisation a secoué de vieilles habitudes, dérangé des traducteurs qui ne l'étaient pas encore, bouleversé le train-train quotidien des plus conservateurs. S'agit-il en fait de révolution ou d'évolution normale, qui a mûri lentement? On est bien passé du stylo à la machine à écrire, d'abord manuelle, puis électrique, puis électronique et, finalement, au traitement de textes. Et pourtant la terre continue de tourner dans le même sens.

Imaginez. On nous dit maintenant: "Amenez votre traducteur avec vous. Traînez le partout, même en voyage".

Je sais bien qu'il y a eu une époque où - c'était le bon vieux temps - traducteurs et traductrices venaient assister à des colloques du genre et ne faisaient pas nécessairement chambre à part, mais je ne voudrais pas ici élaborer sur les idylles illicites - mais combien délicieuses - qui ont remué le monde de la traduction depuis un demi-siècle.

Pour les besoins de notre discussion, nous entendrons par révolution électronique également la révolution technologique, l'informatisation, l'automatisation, la bureautique, c'est-à-dire tous les moyens mis en oeuvre pour faciliter le travail des traducteurs et des terminologues et les aider à travailler plus efficacement.

La question qui se pose en effet est celle-ci: "Comment être plus efficaces?" Effectivement, l'expérience a démontré que les aides informatisées à la disposition des traducteurs et réviseurs peuvent contribuer efficacement à augmenter la productivité. En général, l'informatisation c'est l'automatisation des tâches administratives ou physiques dans une chaîne de production ou un certain environnement. L'informatisation non seulement transforme les structures physiques de l'industrie, mais modifie profondément la vie de l'employé. La révolution qu'on vit actuellement semble encore plus forte que la révolution industrielle, car tout le monde est touché: au bureau, à l'usine, à la maison, dans la rue. L'homme s'était-il préparé suffisamment à cette transformation? À force d'en parler, on commence à s'y faire, mais dans certains cas, les réactions ont été assez vives. L'impact de l'informatisation comporte un double aspect quant à l'environnement: la santé, la sécurité au travail, c'est-à-dire les préoccupations ergonomiques, et un certain appauvrissement des contacts sociaux dû à l'isolement des travailleurs.

La bureautique a donné lieu à de nombreuses études ergonomiques reliées à l'utilisation notamment de l'écran cathodique. On a constaté chez certains des troubles de vision à cause des reflets sur l'écran. Des employés ont adopté des postures mauvaises qui provoquent des douleurs au cou et au dos. Bien plus, il paraîtrait que la radiation provenant des écrans est néfaste aux femmes enceintes, qui pourraient ainsi donner naissance à des enfants déficients. On a relevé des troubles sexuels, de l'impuissance et des cas de frigidité, qui auraient été causés par les radiations. Dans certains cas, ça peut même aller à la stérilité. Il y en a qui pourraient dire ce qu'on a déjà entendu du temps de Duplessis: "Cette race de traîtres ne se perpétuera pas". Sans compter le stress et l'isolement dont souffrent ceux qui travaillent à l'écran.

Voici un autre point: savez-vous que les jeunes d'aujourd'hui risquent de se retrouver sourds dans quelques années? Il faut blâmer le walkman et la musique disco. Il

ne serait pas étonnant non plus que la génération des cheveux longs éprouve des problèmes de calvitie à l'âge de 40 ans. Le traducteur, d'un autre côté, est passif face à la machine: ses exigences intellectuelles sont diminuées, ce qui le mène à une certaine paresse mentale. La machine pousserait-elle son utilisateur à une forme d'apathie intellectuelle en l'empêchant en quelque sorte de réfléchir? C'est possible. C'est à suivre.

L'aménagement des locaux aussi constitue un point important dans le ménage, bon ou mauvais, de la machine et de l'homme. Le bien-être de l'employé est primordial. L'informatisation en effet requiert un réaménagement physique et une préparation chez le travailleur. Toute décision relative à l'admission de la machine dans une chaîne de production exige nécessairement la participation de l'employé. Oublier ce facteur important risque de provoquer le mécontentement des travailleurs et une baisse dramatique de la productivité.

Quand la machine entre dans un bureau, les employés se demandent s'ils devraient s'en réjouir ou s'inquiéter des effets néfastes que le changement peut provoquer. La première question que se pose le travailleur est toujours la même: "La machine vient-elle m'aider ou tout simplement me remplacer? Mon travail diminuera-t-il en qualité, en importance? Mon salaire, mes responsabilités mêmes, sont-ils menacés?" C'est la peur de l'inconnu.

Ce sont d'abord les machines à traduire qui ont tenté d'envahir les milieux de la traduction. C'est que le volume de textes à traduire augmentait à un rythme effarant. Quand je vois cet empressement à trouver coûte que coûte des outils pour traduire le plus vite possible, je me demande sérieusement si c'est pour en traduire le plus possible ou simplement pour en finir une fois pour toutes.

Si on en est venu à la traduction automatique c'est une évolution normale qui correspond à ce qu'on a observé dans d'autres domaines. N'a-t'on pas la transmission manuelle et automatique, le chauffage et la climatisation manuels et automatiques, le pilotage manuel et automatique? Donc, puisqu'on a ce que les gens appellent la traduction manuelle, pourquoi pas l'automatique?

La traduction automatique, expression d'ailleurs qu'il faudrait bien remplacer par la traduction machine, c'est-à-dire de la traduction effectuée, en totalité ou en partie, par un moyen mécanique, a provoqué chez les professionnels du milieu des réactions tout à fait extrêmes - du pessimisme déconcertant à l'optimisme débordant. Et pas besoin de reculer bien loin pour constater les mêmes écarts de réaction quand les dictaphones ont fait leur apparition sur le marché.

Après quelques essais plus ou moins fructueux, les gestionnaires ont dû écarter ces machines presque définitivement. Indépendamment des avantages qu'ils peuvent procurer à l'entreprise, il reste que ces robots ne conviennent pas à la grande majorité des services de traduction, soit parce qu'ils sont offerts à des prix prohibitifs, soit parce qu'ils répondent mal ou pas du tout aux besoins actuels. Je dénonce ici en fait les profiteurs, les fabricants de systèmes de traduction automatique, qui n'ont jamais pris le temps de s'asseoir avec le traducteur pour connaître au moins les rudiments de la profession et aller au-devant de ses besoins. Je dénonce ici les vendeurs de rêves, d'illusions plutôt, qui ont fait miroiter aux yeux d'administrateurs insouciants que les machines viendraient régler tous leurs problèmes. Finis les traducteurs, ces incompétents qu'on traîne depuis des années et qui n'ont jamais rendu les services qu'on attendait d'eux.

Mais quand même, il faut admettre que ces engins ont connu quelques moments de gloire. L'expérience d'un nommé Ronald Gordon, qui avait mis au point un système de traduction automatique, s'est soldé quand même par la vente de 275 000 de ces gadgets.

Un peu plus tard, en 1954, tout le monde parlait de l'ordinateur. Et pourquoi pas en traduction alors? Douze années de recherches aux États-Unis avec les 20 000 000 $ qui ont été utilisés à cette fin ont abouti au fameux rapport ALPAC, rapport qui disait à peu près ceci: "La traduction automatique, ce n'est pas pour demain". Un des auteurs avait ajouté: "Avant d'avoir de la traduction automatique, il y aura de petits hommes verts qui envahiront la planète". C'était avant l'avènement d'E.T.

Malgré les conclusions pessimistes du rapport, plusieurs expériences ont été tentées par la suite, mais n'ont pas connu de succès. On s'est aperçu - peut-être un peu tard - qu'il aurait sans doute fallu enseigner à la machine à penser comme un humain. Et pourtant, les créateurs de ces petits monstres ne se seraient jamais imaginé que la traduction demandait un certain effort intellectuel. N'avait-on pas entendu dans des services de traduction des âneries du genre: "Please type this in French" ou bien "You don't have to understand, just translate, never mind."

Au tour du gouvernement canadien ensuite d'investir quelques millions pour venir à bout des milliers de bulletins météorologiques. On aurait désormais des nuages et des tempêtes par ordinateur - et dans les deux langues par dessus le marché. Il faut dire ici qu'il n'y a sans doute que chez nous où la météo occupe une place si importante dans notre vie. Aurons-nous notre pique-nique dimanche prochain? L'Amicale St-Stanislas aura-t-elle son épluchette

de blé d'Inde en fin de semaine? Pleuvra-t-il pour la visite du pape? Toujours est-il qu'en 1976 naît VICTOR, l'ordinateur traducteur TAUM-MÉTÉO, connu mondialement pour l'excellence de son produit. Mais le Canada n'allait pas s'arrêter là. Grisé par ce succès, il flotte dans les nuages. Et d'un nuage à l'aviation, il n'y a qu'un pas pour ainsi dire. Le projet TAUM-AVIATION voit le jour, mais les recherches doivent prendre fin brusquement en 1981 faute de ressources financières.

Après la cessation des activités au groupe TAUM, il faut se tourner vers l'Europe, à Grenoble en particulier. Là on entreprendra des travaux de recherche devant déboucher sur EUROTRA, système promis à un grand avenir aux communautés européennes. Nous en apprendrons davantage lors de la table-ronde de cet après-midi.

Mais en fait, il faut aider la machine nous dit-on. C'est Macoto Nagaho, professeur à l'Université de Kyoto et responsable du projet national sur la traduction automatique au Japon, qui indiquait qu'une des façons d'aider la machine, c'est d'imposer aux expressions du langage un certain nombre de limitations.

Ainsi, avec le système Systran, les phrases des documents à traduire sont directement écrites avec de fortes restrictions sur les formes d'expression: nombre de mots limité, sens des mots défini, contraintes sur le style. Les modes d'emploi de certains produits industriels et leur brochure d'entretien sont écrits dans un tel langage limité. Il en est de même en France avec le système TITUS. Ce nouveau style machine est à déplorer.

C'est toujours l'adaptation de l'humain à la machine. Imaginez, alors même qu'on déplore un peu partout une détérioration marquée de la langue, surtout écrite, on exigerait des rédacteurs d'écrire en fonction de la traduction machine qui doit suivre. On peut appeler ça de la prostitution, et ce serait en fait jouer le jeu des fabricants de ces petits monstres comme je l'ai mentionné tantôt. Et bientôt, on ne s'exprimera plus que par pictogrammes et gestes, comme dans certaines tribus reculées. Pourquoi alors n'y aurait-il pas un style spécial pour les textes devant être traduits manuellement?

C'est notre ami Brinkman, d'Allemagne, qui disait: "À condition d'envisager la traduction automatique comme un outil pratique d'information et de ne pas se soucier outre mesure des considérations stylistiques, il est permis de croire que la traduction automatique, doublée d'un apport humain pour le travail de pré- ou de post-édition, est à la fois faisable et rentable".

Les systèmes de traduction automatique ont des faiblesses évidentes. Certains traducteurs se délectent particulièrement à raconter de vieux calembours sur les aberrations des machines à traduire. Pour avoir été responsable du recrutement de traducteurs dans mon entreprise pendant plusieurs années et pour avoir corrigé un bon nombre de copies d'examens d'admission à la Société des traducteurs du Québec, je peux vous assurer que les traducteurs aussi peuvent vous en sortir des belles. Mais on fausse les règles du jeu, on triche quand on fait tout pour créer des conditions idéales pour la machine: rédaction simple et claire, préparation de tous les termes techniques, respect strict des limites de la machine, acceptation au préalable d'une qualité moindre à la sortie, et le reste. Ce n'est plus alors de la traduction humaine assistée par ordinateur, c'est plutôt de la traduction par ordinateur assistée par l'humain.

Pourquoi alors ne pas agir de la même façon avec les traducteurs ordinaires, c'est-à-dire les traducteurs manuels? Pourquoi ne pas leur donner à eux aussi des textes clairs et directs? Pourquoi aussi ne pas respecter les limites humaines au lieu de presser le citron à l'infini? Faisons donc évoluer le traducteur humain dans les mêmes conditions idéales dont on veut entourer la machine.

Un mot maintenant sur le traitement de textes. Il n'est pas facile de constater un accroissement de productivité chez le traducteur qui recourt au traitement de textes. C'est que le traitement de textes pour le traducteur n'est pas une fin en soi, c'est un moyen, c'est un outil de travail. Mais la fonction première est toujours la même. C'est de la traduction, qui, aux dernières nouvelles, était encore une opération strictement intellectuelle. Ceux qui ont le traitement de textes dans leur service n'hésiteront pas à vous le dire. Leurs traducteurs ne sont pas meilleurs qu'ils étaient, mais ils semblent plus heureux; les travaux se font d'une façon plus moderne et sans doute plus agréable. Quand on a remplacé la machine à écrire manuelle par la machine électrique, puis électronique, je dirais que si les traductions ont gagné en clarté c'est bien plus parce que les caractères se démarquaient mieux sur le papier.

Les traducteurs qui ont opté pour le traitement de textes n'ont pas mis de temps à s'émerveiller des précieux services que pouvait rendre la machine. Disposition des phrases, correction, mise en pages et le reste. Mais ce ne sont là que des utilisations d'ordre matériel. Comme Agnès Guitard et Pierre Marchand le faisaient remarquer dans l'excellente revue Circuit: "Pour le traducteur, c'est bien plus du traitement d'idées que du traitement de textes. Si les terminologues peuvent jouer avec les mots, les traducteurs, eux, peuvent bien jouer avec les idées".

Et du traitement de textes on a voulu davantage: tri, listage, repérage, classement et, si possible, interrogation de banques de terminologie. Le poste de travail idéal du traducteur - j'en ai déjà parlé il y a quelques années, et je n'ai pas changé d'idée à ce sujet - je n'ai pas l'impression de voir ça de mon vivant. Si ce n'était des problèmes d'incompatibilité, le traducteur pourrait travailler à un terminal de traitement de textes doté de plusieurs fonctions essentielles - comme j'ai dit, le tri, le repérage, le classement et le reste - relié à un vaste réseau mondial de banques de terminologie. En pratique, cette dernière fonction devrait être assez simple à réaliser, étant donné les accords conclus entre toutes les grandes banques de terminologie l'an dernier, ici même à Ottawa.

Malgré les percées effectuées par l'informatique et la micro-électronique, malgré les millions consacrés - ou plutôt engloutis - dans la recherche de moyens de plus en plus évolués, je demeure extrêmement sceptique sur les chances de succès de la traduction machine. La préoccupation première des entreprises c'est non seulement la rentabilité mais la réduction systématique des dépenses aujourd'hui même. Il n'est donc pas question pour le moment de consacrer des sommes folles, ou même raisonnables, dans ces secteurs d'activité. Pour des motifs strictement économiques, je crains que l'entreprise privée - petite ou grande - ne puisse, comme les grands organismes internationaux, doter ses services de traduction des outils perfectionnés dont ils auraient tant besoin.

Malgré tout le respect que j'ai pour tous les chercheurs, qu'ils soient français, allemands, américains ou mormons, je me demande si toutes ces sommes n'auraient pas dû être investies dans les maisons d'enseignement pour former de véritables traducteurs et non des amateurs. Je crois que la profession serait plus avancée aujourd'hui. On pourrait ainsi donner du travail à des centaines de jeunes qui ne demandent pas mieux qu'on leur donne une chance. On retomberait ainsi sur terre et on redonnerait à la traduction sa véritable nature, c'est-à-dire une opération strictement intellectuelle et non mathématique.

Ce n'est ni la traduction automatique, ni la traduction machine, ni la traduction assistée par ordinateur qui va s'imposer dans les années à venir. Ce sera tout simplement le système le plus économique, parce que c'est la préoccupation première dans le monde. La traduction - quand on voudra bien en faire - se fera de la façon la moins chère possible.

Louis-Paul Béguin, conseiller linguistique à l'Office de la langue française, écrivait dans la revue L'Analyste: "Les mémoires informatisées ne sont pas capables de remplacer l'esprit humain. Le plus gros ordinateur au monde ne remplacera jamais un traducteur compétent. Quand l'ordinateur l'emportera sur l'homme, celui-ci aura disparu".

Les mois ont passés, les années aussi. Me voici à la même table, à mon petit déjeuner encore. J'ouvre le deuxième de mes journaux, c'est-à-dire le Canard enchaîné du 11 octobre 1998. Le temps passe vite. Et j'ouvre le journal. Il n'y a qu'une seule annonce qui me frappe vraiment: "Enfin sur le marché, il est arrivé celui que les services linguistiques attendaient depuis longtemps. Souple et compatible avec terminologue, réviseur et client, et économique en plus. Tout petit, mais efficace, il travaille seul ou en salle. Peu encombrant, il ne pèse que 48 kilos. Caractère simple et facile. Va continuellement au-delà de ses capacités. Copie impeccable, salaire dérisoire. Ses outils de travail: un crayon et un bout de papier. Il a déjà sa tête. Son nom: le traducteur". Merci.

Robert Dubuc:

Merci, René Deschamps. Comme vous le voyez, je pense que c'était sa thèse pour avoir son doctorat en gros bon sens.

Nous avons le temps pour quelques questions.

Ce silence est la preuve que ses propos étaient clairs et éloquents, et que tout le monde a compris.

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Comme il n'y a pas de questions, je voudrais simplement remercier M. Deschamps de ses propos fort éloquents et intéressants et vous inviter à vous répartir immédiatement entre les trois salles d'atelier.

Rapporteur: Collette Riley, traductrice
Section du Secrétariat d'État

"Le poste de travail du traducteur de demain":
Alain Melby, Département de linguistique,
Université Brigham Young

"The Translator's Work Station of Tomorrow":
Alan Melby, Department of Linguistics,
Brigham Young University

Summary

The traditional approach to machine translation puts the emphasis on the computer rather than the translator. The translator thus becomes just another peripheral device waiting for instructions from the computer. The approach we at Brigham Young University have adopted is the reverse, i.e. one in which the translator effectively becomes the CPU and the work station itself is the peripheral! The TAS (Translator Aid System) project in which we are involved comprises three sub-projects:

1. TAIM (Translator Aid Integrated on a Micro-computer), whose goal is to more fully integrate the micro-computer into the translation process (IBM PCs, in the case of my project);
2. the development of a multilingual data base of original texts and their translations; and
3. improvement in communications among translators in the U.S.

The TAIM system is illustrated in the right-hand column of the appended document (the left-hand column outlines the usual three-step translation process). The three levels of the TAIM system are designed to assist the translator between Steps II and III.

Level I ("Terminology Access Screen") has two "windows", the Output and Lexikon Windows. The Output Window is where the translation goes. Whether it is placed there by the translator directly or by a secretary via dictation machine, it is the output of the translation process. Once the translation is entered into the word processor, it can be printed out on paper. Revision can be accomplished by marking up the paper and giving it to a secretary, who enters the revisions in the Output Window, or by making the revisions directly on the word processing screen. The Lexikon Window is the electronic equivalent of the translator's card file but has the advantage of being easier to consult and to copy. It is free-format, and thus the translator can record a variety of types of information concerning terms, e.g. definitions, translations, examples of usage, synonyms, related terms, and antonyms. Alternatively, the translator has access to a Terminal Window, which allows him to query a variety of remote data bases such as TERMIUM or EURODICAUTOM for terminological information.

In Level II ("Suggested Term Screen") - yet to be developed - the source text to be translated, divided into segments, is displayed on the screen in the Source Window, and suggested translations for selected terms can be called up via the Suggestion Window. In the latter, the information is produced automatically by a program that scans a segment of source text, identifying the words and looking for the longest match in the personal lexikon or some other lexikon. Matches are displayed as footnotes to the source text and are used by the translator if desired.

In Level III ("Suggested Translation Screen") - also yet to be developed - a Draft Window is available for display of previous translations for consideration by the translator. In the case of machine translation, the source and draft texts are segmented the same way so that the translator can browse through the text with Source and Draft Windows synchronized. The translation, if deemed to be good, can be transferred to the Output Window.

The significance of this is that if several million words have already been translated by professionals in an organization like the EEC, for example, the translator would be able to call up everything on, say, the term "coup de filet" and all English and French texts containing the term would be displayed for the translator's perusal.

What the TAIM system means is that the translator is ultimately in control of and responsible for the translation process. Although only Level I is currently available, we are currently working with translation professionals, seeking their advice and feedback in developing the more advanced levels.

With respect to our efforts at improving communications among translators, we at Brigham Young University anticipate gaining access to the BTQ and Termium and are looking at ways of putting translators in touch with one another via an "electronic bulletin board" which would permit the buying and selling of terminology and the sharing of personal terminology files for a fee.

Résumé

Jusqu'ici, dans le domaine de la traduction automatique, l'accent a été mis sur l'ordinateur plutôt que sur le traducteur, ce dernier devenant ainsi une unité périphérique comme les autres, réduite à attendre les instructions de la machine. À l'université Brigham Young, nous avons adopté l'approche contraire : c'est le traducteur qui devient l'unité centrale, et le poste de travail, le périphérique ! Le système d'aide à la traduction auquel nous travaillons comporte trois volets :

1. intégration des aides au moyen d'un micro-ordinateur (TAIM) dans le but de mieux intégrer le micro-ordinateur (le PC d'IBM, dans mon cas) au processus de traduction;

2. établissement d'une base de données multilingue de textes et de leur traduction; et

3. accroissement des échanges entre les traducteurs aux États-Unis.

La colonne de droite du document ci-joint montre le système TAIM (celle de gauche donne les trois étapes habituelles du processus de traduction). Les trois niveaux du système TAIM sont conçus pour faciliter le passage de la deuxième à la troisième étape.

Le niveau I (écran d'accès à la terminologie) comporte deux "fenêtres", la fenêtre "sortie" et la fenêtre "lexique". La fenêtre "sortie" reçoit la traduction. Que celle-ci y soit entrée directement par le traducteur ou par l'intermédiaire d'une dactylo, elle représente l'aboutissement du processus de traduction. Une fois que la traduction est introduite dans la machine, elle peut être imprimée. Les corrections peuvent être effectuées sur papier puis entrées par une dactylo, ou encore introduites directement dans la machine. La fenêtre "lexique" est l'équivalent électronique du fichier du traducteur, à la différence que, sous cette forme, le lexique est plus facile à consulter et à reproduire. Sa structure n'est pas imposée, de sorte que le traducteur peut enregistrer divers types de renseignements relatifs aux termes emmagasinés: définitions, équivalents dans l'autre langue, remarques concernant l'usage, synonymes, termes connexes et antonymes. Sinon, le traducteur peut avoir accès à une fenêtre "terminal" qui lui permet d'interroger diverses bases de données terminologiques éloignées telles que TERMIUM ou EURODICAUTOM.

Dans le niveau II (écran des termes suggérés) - encore à l'état de projet -, le texte de départ, divisé en segments, est affiché sur l'écran, dans la fenêtre "texte de départ", et les traductions suggérées pour certains termes

produits automatiquement par un programme qui explore le texte de départ, en analyse les unités et cherche l'équivalent le plus long dans le lexique personnel ou dans quelque autre lexique. Les équivalents sont affichés au bas de la page du texte de départ à l'intention du traducteur.

Dans le niveau III (écran des traductions suggérées) - également à l'état de projet -, une fenêtre "brouillon" peut être utilisée pour afficher des traductions antérieures. Dans le cas d'une traduction automatique, le texte de départ et le brouillon sont divisés en segments afin que le traducteur puisse parcourir les deux textes en même temps. La traduction, si elle est jugée satisfaisante, peut être transférée simplement à la fenêtre "sortie".

Cette fonction est particulièrement importante car des millions de mots ont déjà été traduits par les traducteurs d'une organisation comme la CEE, par exemple; ainsi, le traducteur qui doit traduire "coup de filet" a la possibilité d'appeler tous les textes anglais et français contenant cette expression et sa traduction.

Avec le système TAIM, c'est le traducteur qui, en définitive, commande les opérations et assume la responsabilité du processus de traduction. Seul le niveau I existe à l'heure actuelle, mais nous travaillons actuellement de concert avec des spécialistes de la traduction à l'élaboration des autres niveaux. Leurs conseils et leurs réactions nous sont précieux.

Pour améliorer la communication entre les traducteurs, l'université Brigham Young espère s'abonner à la BTQ et à TERMIUM et cherche des moyens de mettre les traducteurs en contact par l'intermédiaire d'un "tableau d'affichage électronique" qui permettrait l'achat et la vente de données terminologiques ainsi que le partage de fichiers terminologiques personnels contre versement d'un droit.

Discussion

Frank Cserepy, Language Bureau, Government of N.W.T.:

What is the price of your system?

Alan Melby:

Assuming that each translator has his own IBM PC minicomputer ($4,000 U.S. including printer) with two double-sided drives and a 256K RAM (or one diskette drive and one fixed disk), the software package should run around $650 U.S. Because I have no personal financial interest in the system, costs can be kept relatively low.

Claire Chénard, CP:

How have you ensured flexibility, given that your terminology file system is free-format?

Alan Melby:

There is only one access key, either the English or French term. Software is currently being developed so that the whole terminology file can be scanned for all the records in any particular subject field selected by the translator.

Rapporteur: Tom Neal
Terminologue
Secrétariat d'État

A THREE-LEVEL TRANSLATOR AID SYSTEM

Alan Melby
Dept. of Linguistics
BYU, Provo, Utah 84602 USA

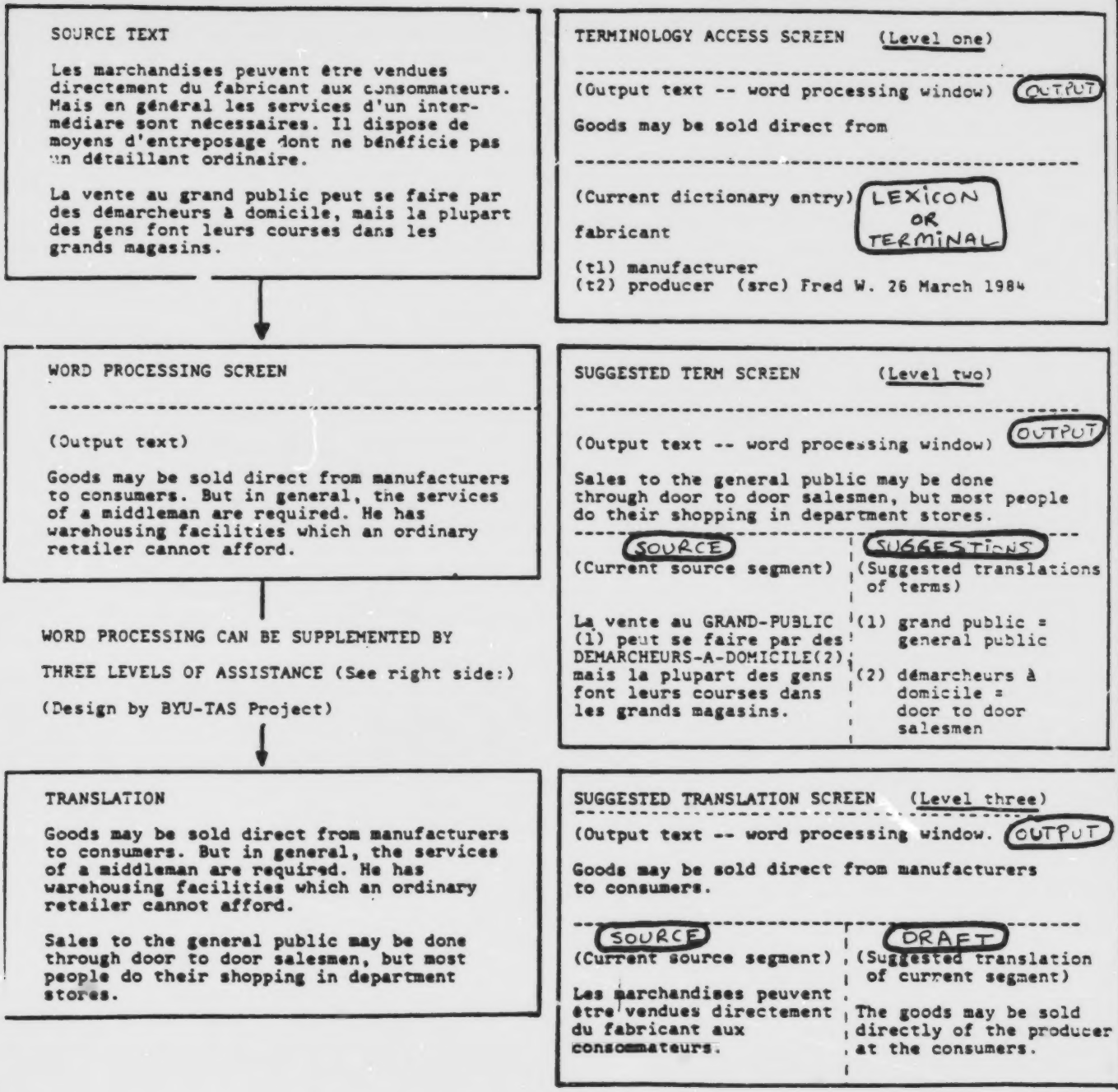

Definitions of windows

The Word Processing Screen

OUTPUT WINDOW

This window is where the translation goes. Whether it is placed there by the translator directly or by a secretary via dictation machine, it is the output of the translation process. Once the translation is entered into the word processor, it can be printed out on paper. Revision can be accomplished by marking up the paper and giving it to a secretary, who enters the revisions in the output window, or by making the revisions directly on the word processing screen.

The Reference Screen

Whether the other windows are on the same physical screen or a separate screen, they are logically distinct from the output window, and they form (as a group) the reference screen, since they are tools used by the translator in producing the output.

TERMINAL WINDOW

This window functions as a terminal to provide access to a variety of remote data bases, e.g. the EURODICATOM terminology data base or a document data base. or TERMIUM

LEXICON WINDOW

This window provides access to a personal data base which can be updated at will by the translator. The personal lexicon is free format, and thus the translator can record a variety of types of information concerning terms, e.g. definitions, translations, examples of usage, synonyms, related terms, and antonyms.

SOURCE WINDOW

This window contains source text to be translated. Sometimes the source text will be segmented to allow matching with segments of draft translation. SOMETIMES IT IS ON PAPER.

SUGGESTION WINDOW

This window contains suggested translations for selected terms in the source text. The information is produced automatically by a program that scans a segment of source text, identifying the words and looking for longest match in the personal lexicon or some other lexicon. Matches are displayed as footnotes to the source text and are used by the translator if desired.

DRAFT WINDOW

This window contains a draft translation for consideration by the translator. In the case of machine translation, the source and draft texts are segmented the same way so that the translator can browse through the text with source and draft windows synchronized.

- Importance de la symbiose humains/machines:
Dorothy Phillips, Recherches sur le comportement,
et William Treurniet, Recherches sur les facteurs humains,
Ministère des Communications

- Human-Machine Symbiosis: Dr Dorothy Phillips,
Behavioural Research, and William Treurniet,
Human Factors Research, Department of Communications

Résumé

La symbiose étant une "association durable et réciproquement profitable de deux organismes", les exposés portent sur les rapports entres l'homme et la machine et sur l'impact social de cette dernière.

Mme Phillips traite de certaines répercussions des progrès technologiques, et particulièrement le Télidon, la bureautique et l'informatique en général, sur les comportements humains. Par exemple, le contact visuel englobe la perception de l'information, la lisibilité, l'affichage et la fatigue visuelle. Sur le plan de l'apprentissage, la conception des dialogues entre utilisateur et machine doit tenir compte des processus cognitifs, à savoir la mémoire, l'attention et la faculté d'apprendre et de comprendre.

M. Treurniet définit ainsi la symbiose: "association entre l'homme et la machine en vue d'améliorer le rendement intellectuel". Il mentionne les logiciels et les systèmes d'information qui sont conçus pour rendre les compétences spécialisées de l'homme généralement accessibles au moyen de l'ordinateur. Le rendement intellectuel peut être affecté par la fatigue visuelle ou musculaire, l'ambiance, le fardeau cognitif, la modélisation des tâches et l'impact de la machine sur les objectifs personnels de l'opérateur.

Mme Phillips décrit certains des enjeux sociaux liés à l'utilisation des machines, notamment la "déqualification", les atteintes à la vie privée, l'isolement des travailleurs et l'élargissement du fossé entre ceux qui créent et ceux qui manipulent l'information.

La discussion fait ressortir que les plaintes des travailleurs sont inévitables et met en évidence la nécessité de diffuser les résultats de la recherche sur les rapports humains/machine.

Summary

As symbiosis was defined as 'the intimate living together of two dissimilar organisms in a mutually beneficial relationship', the presentation dealt with examples of the interface between man and machine and the social impact of machines.

Dorothy Phillips discussed some of the behavioural issues arising from the technical developments in Telidon, office communications and information technology more generally. For example, the visual interface involves perception of information, readability, display format and visual fatigue. In setting up the cognitive interface, the user's cognitive processes - memory, attention, learning and understanding - must be taken into account in the design of dialogues between the user and the machine.

William Treurniet defined symbiosis as 'a partnership between people and computers to enhance intellectual performance.' He discussed software and knowledge-based systems, designed to allow specialized human expertise to be made generally available in computer systems. Intellectual performance may be affected by visual fatigue, muscle fatigue, environmental factors, cognitive load, task modelling and the impact of the machine on the operator's personal goals.

Dorothy Phillips described some of the social issues related to the use of machines, such as 'deskilling', invasion of privacy, isolation of workers, and the accentuation of the differences between 'knowledge workers' and 'information workers'.

Questions following the presentation focussed on the fact that complaints in the workplace are inevitable, and the need for sharing information gained through research into the man-machine interface.

Jean Gordon, Portefeuille juridique, Secrétariat d'Etat:

On m'a demandé de présenter deux personnes qui ne font pas partie du monde de la traduction, ni de celui des services linguistiques. Elles ont pourtant quelque chose de très intéressant à nous dire puisque Dr. Dorothy Phillips et M. William Treurniet vont nous parler de la symbiose de la machine et de l'humain, des problèmes que cela peut poser, et des façons de les résoudre.

Dr Phillips is Director of Behavioural Research and Evaluation in the Department of Communications. She has conducted studies of behavioural and social aspects of new computer and telecommunication services. Since joining the Department in 1975, she has focussed on studies of human communication via the Hermes satellite, on the impact of office communication systems, on the design of the Telidon system and on behavioural aspects of information

technology. Dr Phillips is concerned with the impact of computer communication services on users and the development of behavioural research capability within Canada in order to explore these issues. She is a member of several committees focussing on computer-aided learning, research communications and use of information technology for publishing. Dr Phillips received her BA in psychology from the University of Saskatchewan and her MA and PhD in experimental social psychology from the University of Alberta, finishing in 1974. She held positions as an alcoholism counsellor with the Government of Alberta and was a lecturer in psychology at the University of Manitoba before joining the federal government.

Mr William Treurniet manages Human Factor Research in the context of new information technology in the Department of Communications as well. Previous work ranged from the study of social communication via satellite networks to research on the display of texts on television. Current research interests include the design of human computer interfaces and useful software systems that monitor human cognitive behaviour. He has a BA in science and physics and an MA in psychology from the University of Waterloo in Canada.

Dr Dorothy Phillips, Department of Communications:

Thank you. It's a pleasure to be here to discuss the human-machine interface with you. The title of our presentation is "Human-Machine Symbiosis". When I looked up the word "symbiosis" (it's not a word I usually use in this context), I found it means "the intimate living together of two dissimilar organisms in a mutually beneficial relationship". I tried to think in what way the relationship was beneficial to the computer and I'm not quite sure that it is. However, "human-machine symbiosis" certainly is a relationship between two dissimilar organisms or two dissimilar things. This is a subject that we've done a fair amount of research on, as you heard in the description of what we've been doing. Both Bill and I have been at the Department of Communications for 9 or 10 years now, working basically in this area.

We'd like to have a fairly informal seminar today. I understand that you will want to ask questions and I hope that you will. To get the discussion moving, we thought we would review some of the issues regarding the interface between humans and machines and discuss some of the relationships between people when the machines intervene: that is, a discussion of the social impact. I will give an overview and some background information, Bill will talk about human-machine issues and then I'll discuss some of the social issues we've been studying, and I think will be of interest to you. Then we'll go right into questions and discussion.

The Behavioural Research Division of the Department of Communications has been around for a number of years, but in 1978 we began working on information technology with the advent of the Telidon Program. The Telidon Program lead us into an area that is much more generally "informatique" if you will. Some of our colleagues in the technical areas are designing equipment and services that are new - some of our work involves contributing to their work (to help them design systems that work for people), but we are also concerned with other aspects. We also work for the Office Communication Systems Program at the Department. I'm sure some of you must have been in contact with the office communications trials that are being conducted in the federal government. We also work on information technology more generally.

The areas that we expect to cover today are the following. The visual interface looks at how users perceive the information that is presented on visual displays (a large amount of research has been done in that area). Bill has done a lot of this research. For instance, whether people can distinguish the characters that are displayed in Telidon format on a television set became an early question in the design of Telidon and Bill worked on a fairly large project in this field. We've done some work on reading from visual displays - whether people can read easily and what parameters should be fixed in order to make reading easier. Is visual fatigue from reading from a visual display terminal a problem, compared to reading from paper? These are the kinds of issues we've looked into. Regarding the cognitive interface, the questions revolve around the dialogue between the user and the machine. Probably all of you work with machines; you know there are some commands that you forget or some ways of interacting with the machine that you may not exactly understand. When I use the word processor, I have a small set of commands that I remember, but I tend to forget the more esoteric ones from time to time. We're working on issues related to cognitive processes - learning and memory and understanding - and how to design dialogues with computers so that people can use them easily. We've done a large amount of work in how people find information in data bases, i.e. in information retrieval systems, and in how people understand and learn to use the machines if the documentation is designed so that people can read and understand it easily. I will go into social relationships in some detail after Bill's presentation. I'd like to turn the discussion over to Bill Treurniet now to talk about the human-machine issues.

William Treurniet, Department of Communications:

Thank you. I too had a problem with "human-computer symbiosis" and I decided to give the definition a

crack. I would define "symbiosis" as a "partnership between people and computers to enhance intellectual performance". This seems to be a desirable goal in the utilization of new information technology and the definition is probably consistent with the kind of work that you are involved in. You probably want to use computer systems to enhance your performance in, I assume, something to do with translation.

There are a number of factors that can affect the relationship between people and computers and I enumerate them here. First of all, what the software does for you is an important consideration (if you want to improve intellectual performance, make sure that you get the right piece of software); the quality of the interface (usually this is considered a video display terminal); the quality of the physical environment; the cognitive load placed on the operator or the user of the system; and the impact on the operator's personal goals. With regard to what the software does for you, when I walked through the display area next door, I saw several companies selling systems that will help you do translation; obviously, this is a desirable thing for you. It is probably ridiculous to try and enumerate all the kinds of software available that can help you achieve a higher level of intellectual performance; I'd just like to mention a few.

Recently there have been considerable advances made in what are called "knowledge-based systems" and, in particular, systems that simulate what a human expert does in a certain constrained area of expertise. This is often quite useful; it has resulted in saving a lot of money, improving productivity, and so on. There's a lot of effort now in artificial intelligence fields to improve the performance of systems like this. The essential feature for users of these systems is that they are able to explain what they do; this is something that earlier decision support systems were not capable of doing, to any great extent. Another kind of software that has been hitting the marketplace recently is a natural language for data bases; previously users had to learn a specialized query language in order to retrieve information in data bases. With this new software, you'll be able to enter commands in English and receive the information that you requested.

Sometimes video display terminals are not really optimized for your use. There have been a number of surveys, mostly in the US and in Europe, some in Canada, on how people feel when they sit all day in front of these devices; a lot of people report visual fatigue, muscle pain, and so on. The reasons for these complaints, and they're pretty well identified, are reflections and glare from improper lighting conditions. Sometimes the quality of the equipment is not very good, or the character sets or character fonts are not well designed, and so on. Often

users don't know they have eye problems; it's been estimated that about 30% of us need corrective glasses and do not realize it.

I would like to indicate some of the complaints that operators have after working for long periods with video display terminals. I don't know if you can identify with some of these complaints or not but they seem to be real. For example, blurred vision or double images are not something that you normally experience and if this kind of report consistently appears, it is an indication that something might not be right. Some recommendations have been made to minimize visual fatigue. Reflections can be reduced by adjusting the position of the display, changing the light sources, and so on. Screen filters will cut down glare. The keys on the keyboard can cause reflections that seem to increase the frequency of complaints. Contrast glare occurs when the light from the display is quite a bit brighter than the ambient light in the room; when you go from looking at the display to looking at hard copy, the sudden large changes in light intensity can be quite irritating after a time. The solution to this problem has been to recommend reduced light intensity in the room so that you can still read hard copy without creating this problem. If you have poor display quality to begin with, there's not much you can do about it. The proper thing to do is to make sure you buy a good piece of equipment and that it is properly maintained. I suggest that we put pressure on manufacturers to try to further improve their product. The problem of ophthalmological deficiencies can be dealt with by making people aware that they may have problems with their eyes. If their vision is not corrected, the special conditions met in front of a video display terminal can make problems appear more quickly than might otherwise happen, especially with age. There is a phenomenon called "presbyopia", which means that your eyes cannot focus in as close to the body as they could when you were younger and you start holding pages at arm's length rather than the normal foot-and-a-half away, and this is a consideration when using video display terminals.

The problem of muscle fatigue is usually due to sitting in odd positions in front of video display terminals; sometimes it's not possible to do anything else, if the terminal is at the wrong height or your feet can't touch the floor. Recommendations are available for proper design of a VDT workplace and they should be consulted. I would like to mention that the amount of pain that users experience is affected by the kind of work they do. Research has shown that data entry operators who sit in one position all day long just hammering away at the keys tend to suffer more than those who use the terminal casually and that's understandable. Muscle fatigue resulting from working with a terminal can be minimized by designing the workplace properly. Currently it is recommended that all

aspects of the workplace be adjustable to suit the operator. The tilt of the screen and the height of the seat and the keyboard should all be independently adjustable. Some people have recommended that, during work like data entry, supports be provided for wrists to reduce the strain on the arm muscles. Source document holders are recommended to hold the paper copy up so that you can see it easily while you're sitting at the terminal rather than twisting your head around to look at a table to the side.

I thought I'd mention environmental factors that are important. When there is a possibility of eyes being irritated, the likelihood of the problem occurring will increase if the air is dry. The terminals generate heat and insufficient ventilation can cause temperatures to rise, bringing on problems. Printers can be excessively noisy, so noise covers should be used. It is recommended that people who sit at these terminals all day don't work in a small room; they should have an opportunity to look at objects far away to exercise the accommodation system of the eye. A nice work environment also reduces complaints, nobody would argue with that.

The issue of cognitive load involves things users would rather not have to think about because they are not directly related to the work they are trying to do. I would like to give a number of examples of the kind of things that programs should or shouldn't do. Many systems give messages such as "ERROR 176" instead of stating in English what the error is. This is an irritant and causes all kinds of interruptions in what you're doing, as you try to figure out what the problem is. The system should also make all available options visible, if possible. Memory should not be the most important element when using these systems. Other options at any point in the process should be visible or easily made visible.

The program should be consistent - that is, the same command name or menu number should be used every time a given function is required. For example, do not use "print the page" at one point in the process and "list the page" at another point. This is a simple example but many more come to mind. If menu item number 3 invokes function XYZ, the next time that function is required, the same menu item number should be used to invoke it. Again, this all aims to reduce the load on the memory and the attentional system, and minimize the amount of thinking required in order to operate the system.

The system should provide context-sensitive on-line help; when you have reached a certain point in the process and you don't know exactly what to do next, you can say "help", and the system gives you assistance that is relevant to this point in the process - it shouldn't be a general directory to all help available on the system. It

is also important to use compatible spatial and semantic relations. For example, in the menu listing where a sequential process is labelled with numbers or letters, "1" or "A" should refer to the first process, and the second process should be referred to as "2" or "B". It is sort of like turning on a lightswitch - it is rather confusing when you have to flick the switch down in order to turn on the light. Compatibility relations are useful to consider.

Related to this is the avoidance of conflicting cognitive strategies. I encountered this problem in relation to graphics creation systems, where artists would come in and create pictures using a tablet and a stylus. In order to change the state of the system, they would have to use a keyboard to enter an asterix or a string of characters (to change the colour, for example). Some technophiles among the artists could handle this quite well; others couldn't deal with this process and were frightened by the machine. It occurred to me that these users were unable to switch from an artistic or holistic way of thinking to the sequential processing strategy required in order to use the keyboard. The solution to this problem was to provide a voice input capability; people know how to speak very well, they don't have to think about it very much, so even if it does invoke a slightly different processing strategy, it shouldn't interfere too much with what they're trying to do when drawing a picture.

System designers must also bear in mind the model of the system as far as the user is concerned. All tasks should be modelled so that the subtasks are easy to understand. The easiest example of this is the desk-top metaphor that has recently been publicized by the Apple Macintosh computer system. Everything seen on the screen is equivalent to a page that people normally manipulate on their desktop and the objects on the screen are handled in the same way as sheets of paper - for instance, you can overlay pages, you can throw them in the garbage (by the way, the "garbage" is a little box in the corner of the screen, you just drag the sheet of paper over to the corner of the screen, drop it in and it's gone) or you can put them in the mailbox. The advantage is that people can immediately identify with what's going on; there is a minimum of learning required to understand how to operate the system.

Finally, the system response time should be minimized in order to reduce annoyance on the part of the operator. Some people argue that this isn't as important because operators who are not used to a fast response time don't seem to be bothered by having to wait a long time for the system to respond. On the other hand, I know very few people who, having once experienced a fast response time, would be happy going back to a slower system. It makes sense to try to keep the system response time as fast as possible.

In connection with the impact on the operators' personal goals, some of the surveys that I mentioned earlier with regard to visual fatigue also revealed problems with career growth potential, task flexibility, the tasks that operators were asked to perform, their perceived control over the task, and so on. It was found that as perceived control increased, as task flexibility increased, and as career growth potential increased, the frequency of complaints decreased. Job characteristics are important for managers to consider if they want to keep their employees happy in the workplace. Thank you.

Dr Dorothy Phillips:

I will just review briefly some of the social issues that we have considered. The social issues are really a set of issues that people are worrying about, rather than a set of research findings. Research is being conducted into the social issues of computer communications equipment being used in the workplace, but there is very little hard empirical evidence at the moment. There are, however, a number of issues that you will want more information about, as many employees are worrying about them. Many people are concerned that computers will lead to "deskilling" - in other words, that computers will take over the important intellectual tasks and leave us with very little to do. We are still a long way from having automated translation; however I was interested to see that there is an automated translation program for job advertisements. Deskilling is probably a realistic concern in many areas - perhaps not so much in intellectual areas, but in other areas where employees' jobs were taken over by machines. On the other side, in order to advance in this computer communications world, a fairly high level of skill is required and there is concern that employees who do not have a high level of skill will not be able to advance in the organization, but will be replaced by people who come in from outside with more training.

In connection with monitoring and control systems, there has been some concern about the possibility of monitoring employees more carefully. This is certainly possible with the kind of automation we're considering. In other words, you can measure automatically how many words are translated, the number of keystrokes - all that kind of information can be put on the machine automatically. You can measure how much time employees spend on the machine, how much time they spend off the machine, how long their coffee breaks are, and so on. Some employees say that this kind of measurement is destroying their sense of privacy and their sense of autonomy in the workplace. This is an area that we are beginning to do some empirical work on - measuring how people really respond to this set of issues.

In the social communications networks area, many people are concerned that computer communication is leading to isolation in the workplace, that is, that employees will be working only with the machine and will not have any contact with other human beings. Although this seems to be a typical image of how the computer is used, you may find in your own experience that that's not true. Although we haven't finished the study that we're doing, my feeling is, from my discussions with the people conducting the office communications system trials in the government, that this is not necessarily the case. In fact, there's a great deal of communication in these trials about the technology and a great deal of assistance between employees. I also spoke to a company which has an office in Ottawa as well as in many other cities, IP Sharp; they run their whole company by office automation - that is, everyone has a terminal and everyone uses electronic mail almost exclusively. They said it's very social, in fact, because they have terminal rooms where people go to work on the terminal. And, of course, much of their work is actually creating software on the terminal, so employees help each other. So all the evidence we've seen so far, which is all descriptive, does not suggest that the isolation scenario is really happening in offices. With regard to job satisfaction, there is concern that stress will increase with office automation, that job interest will decrease as the work becomes more monotonous, and that employees will do only a piece of the work, as they did in the early industrial revolution. If all you're doing is turning one bolt into a car, for example, the meaningfulness of the job is destroyed and career development is difficult.

I also want to mention some ideas of particular concern to women that Heather Menzies talked about in her book "Women and the Chip" - that there is a growing distinction between what is called the "knowledge worker" and the "information worker". The "knowledge worker" is a person who creates information, such as a writer, who rewrites and restructures information, such as a journalist, who distributes information, such as an educator, or who manages with information, such as all managers. On the other hand, an "information worker" is someone who manipulates information, who inputs information into a terminal, or who reformats or retrieves it; this would be a clerical or a support position, whereas a "knowledge worker" is a manager or professional. The clerical or support function is less skilled than the manager function, and less mobile; "information workers" cannot move around as easily in jobs, at least I don't think so. Women are certainly in the majority in clerical/support functions. Although the Department of Communications is a rather technical department, I looked up the figures and found that, in the management and professional categories, 95% of our employees are men. In the clerical/support function area, 82% are women - certainly a very large discrepancy in this

department, at least. Clerical employees are vulnerable to layoff, and are less likely to get another position if they are laid off than management staff who can move around. (That was the thinking; I'm not sure if it is still true since in the last recession, a lot of middle managers were laid off and had difficulty finding positions.) Nevertheless, there seems to be an increasing discrepancy between "information workers" and "knowledge workers" that is accentuated by the increased computerization of the workplace. I don't think the information is very solid. There is some information in Heather Menzies' book "Women and the Chip", but whether it is a growing trend is still debatable. That's just a brief review of the social issues. We would be pleased to entertain some questions or comments now, if you like.

Jean Gordon:

La pause en principe commençait il y a cinq minutes, mais si tout le monde est d'accord, on peut le reporter à 15h30 ce qui nous donnerait environ 10 minutes pour des questions.

Alors s'il y a des questions voulez-vous vous approcher du micro.

Anne Roland, Cour suprême du Canada:

I do not have a question; it's more of a remark or commentary. What strikes me in what you said is there should be no difference because employees work with machines. What you described is just what happens in the workforce - there are clerical staff, managers and professional staff. Now, whether they work with a machine or not should not have any effect. One of the illustrations given was that there will be fewer complaints if the job is more interesting, if there is hope to grow in the organization, and so on. I don't see that a computer or word processor has anything to do with job satisfaction. It's a basic problem - people complain if they are unhappy in their work. To me, computers and word processors are a help and we have to live with them, but how does it affect professionals, how does it affect support staff? The problems would be the same if there were no machines.

Dr. Dorothy Phillips:

I think that's true, but people are tending to attribute these problems to the machine, tending to say "because we have machines all these problems are happening", and they are noticing the work environment more because of the machines. As Bill was saying, what people are complaining about is visual fatigue, eye problems, back problems and so on. In fact, if you look at the evidence, the complaints have a lot to do with the way their job is

structured. These complaints are issues because the manufacturers and suppliers of office automation systems are concerned that they will not be accepted by employees, and they want the answers to these questions. How do you put systems in? How do you satisfy the employees? How do you create a work environment that is satisfactory? How do you keep the machine from being the scapegoat? You are right, probably a lot of these complaints would arise anyway, without the machines, but the machines are accentuating the problems and employees are saying, "the machine is creating my problem", when, in fact, according to research the machine is not creating the problem. Then the question is: how do you convince the employee of this, and introduce the machines in a way that maintains productivity? The machines are being sold on the basis that they will increase productivity, but whether they do in fact increase productivity is certainly another question for people who are introducing them. They will not increase productivity, for instance, if employees don't use them, or if they need a great deal of training before they are able to use them.

Anne Roland:

Have you conducted a study on the impact on professional if they use machines to perform tasks that before were performed by clerical employees? A professional employee can work on the machine, rather than doing it on paper and handing it over to a clerk to process. Have you conducted a study into how these employees react, because in a way they are doing work that supposedly was less skilled?

Dr. Dorothy Phillips:

No. We don't have any findings specifically on this topic. We have examples in our own organization, for instance. Within my own group, we found the secretary was reading a book one day, so we began looking at the secretary's position. We found that, because all the staff are professionals who have just come out of university and know how to work the word processor, they were doing their own word processing after the word processor operator left. We had to redefine the secretary's role, and she became a clerk instead of a secretary, doing a wide variety of tasks. We only have one secretary for a group of 8 to 10 people (most groups have at least 2 secretaries for this number). I've seen some evidence of this happening in other areas. Women's groups are concerned about this because it means fewer clerical positions and there are, as I say, many women in these positions.

Anne Roland:

From what you say, then, the professionals had experience; they knew how to operate the machine and they just kept on doing it?

Dr. Dorothy Phillips:

We all had learned at university to use computers but none of us had actually learned a particular word processor system. We all just picked that up. We did go on to buy ourselves a word processing system; I think it's one of the few groups that has a word processing system without an operator, although you probably have this situation in translation as well. We do a lot of our own typing actually, what I call "composing". It has probably been a year or a year and a half since someone came by and said to me as I was typing away: "Oh, you're being your own secretary"; that has gone by the board now. People accept that you actually do your work that way.

Eddy Verrault:

My question is for you, sir. Did you come to your conclusions or your observations concerning the screen, the work environment, and so on, from work within the federal government, or did they come from work somewhere else?

William Treurniet:

No, most of the literature originated in the US from a number of surveys, most of them on the journalist profession - newspaper companies and so on. I know of one survey in Canada conducted by the Canadian Labour Congress. However, that came out after I surveyed the literature so I didn't use this information.

Eddy Verrault:

Have you been approached by a department or service within the federal government to participate in the establishment of a word processor or computer system since you began working for the Department of Communications?

William Treurniet:

No, we don't normally act in that kind of consultative role. We can make recommendations to other people, for example, as I'm doing here today. We can tell people a number of things to think about when they're choosing a piece of software or buying a terminal, but we don't get directly involved in deciding what is acquired. We're a research group, so we don't get involved in the day-to-day activities of the various government departments.

Unknown:

I would like to add to what was just said. It sounds a bit like wishful thinking. Quite often the people in management information systems are not concerned with acquisition. It's too bad. If the people who are really

knowledgeable, the way you are, don't get involved, I think it's going to take a long while before things change.

Dr. Dorothy Phillips:

Some progress is being made. We get invited to speak to people like you. For example, we're going to give a speech to the Dibold Group in the United States; this is a automation for managers and professionals. I believe this is the first time anyone has had a whole session on the social impact of office automation. I think the understanding is growing that these issues must be considered, but it is slow, I agree.

William Treurniet:

I might also add that Public Works and Treasury Board have a lot to say about what goes on with respect to acquisition in the government, so they should have some of this expertise as well.

Dr. Dorothy Phillips:

I can talk about the Public Works program. They're designing a work station that the user has control over. It is still in the prototype stage, but they've actually put it up at the Department of Communications on a trial basis. This is one of the office communication systems trials; I think there are approximately 75 people involved in it - everyone has access to terminal and printer equipment. Public Works designed the system; it's rather like an open office. The user has control over the heat and the light, and there is a fan for air conditioning of sorts. The idea is to give the user control over the local environment. They're trying it out to see how well it works. Parts of the government are concerned and considering all these social impact issues.

Jean Gordon:

I'm afraid there's no time for any more questions, otherwise we'll have a crowd waiting outside. I'd like to thank Dr Phillips and Mr Treurniet for their exposé. Thank you.

Rapporteur: P. L. Galbraith, Chief
English Translation IV
Secretary of State

TA et TAO: essais des systèmes et expérience des utilisateurs - Table-ronde présidée par Fernand Gobeil, Direction de la technologie, Secrétariat d'État

Experiments and Experiences with MT and CAT systems - Round-table discussion chaired by Fernand Gobeil, Technology Directorate, Secretary of State

Résumé

Chacun des participants décrit son expérience des systèmes de TA ou de TAO. La représentante de MITEL se dit satisfaite du système Weidner, alors que le représentant de Bell Canada ne le trouve pas rentable. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette divergence de vues. Chez MITEL, le système Weidner fait partie d'une vaste chaîne de production de documentation technique, tandis que chez Bell Canada tous les textes introduits dans le système doivent d'abord être transcrits sur un support exploitable par la machine. MITEL n'utilise le système que pour traduire des documents techniques, qui tendent à être répétitifs et où les homographes sont peu courants. Par contre, chez Bell Canada, on a confié au système tous les types de textes normalement envoyés au Service de traduction.

L'expérience du système Alps dans un cabinet de traduction que décrit Albert Lemmel confirme que les textes confiés au système doivent de préférence être longs et spécialisés. Tous les participants s'entendent pour dire qu'avant de pouvoir exploiter utilement ce genre de système il faut consacrer beaucoup de temps et d'énergie à bâtir le dictionnaire. Ils conviennent également que les résultats de la mise à l'essai d'un système de TA dans une entreprise ou un contexte donné ne peuvent pas nécessairement être appliqués à d'autres situations.

Chez GM, le système Systran est en place depuis 1976 et a traduit au-delà de 2,2 millions de mots - des textes techniques uniquement. L'emploi de terminaux pour la pré- et la post-édition a permis des économies considérables. En plus d'offrir un écran divisé pour la post-édition, le système permet la consultation et la mise à jour du dictionnaire en direct. Selon M. Sereda, le système permet de tripler ou de quadrupler la production du traducteur humain.

Le système Systran utilisé à la CCE comprend quatre paires de langues, auxquelles viendra bientôt s'ajouter une cinquième, et est exploité depuis deux ans à

Luxembourg. En 1983, il a traduit l'équivalent de 3 000pages, mais la CCE espère tripler cette production en 1985 une fois que le système sera en place à Bruxelles. La CCE a recours au système Systran pour toutes sortes de textes. Deux méthodes de post-édition sont utilisées: la post-édition rapide, pour les versions préliminaires de documents, et la post-édition complète, pour les documents destinés à être publiés. À l'heure actuelle, aucune traduction machine n'est livrée telle quelle. La post-édition est effectuée directement sur une machine de traitement de textes; toutefois, le fait que la plupart des textes sont présentés sur papier ralentit considérablement le processus.

Pendant la discussion, quelqu'un demande si on a fait des études méthodiques en vue de déterminer quel pourcentage de l'accroissement de la production attribué aux systèmes de TAO est en réalité attribuable au simple traitement de textes, par opposition à l'analyse linguistique et à la traduction automatique. Un autre commentaire porte sur la différence qualitative entre la révision d'une traduction humaine et la révision d'un texte produit par un système de TA et souligne à quel point il est frustrant que la machine, au lieu d'apprendre, répète indéfiniment les mêmes erreurs. Cette remarque soulève les objections de plusieurs participants qui affirment que l'utilisateur peut améliorer le rendement du système, particulièrement en cé qui concerne le dictionnaire. Enfin, Fernand Gobeil parle brièvement des récentes activités du Bureau des traductions en matière de traduction automatique et de son intention de relancer bientôt la recherche et le développement dans ce domaine.

Summary

Each of the round-table participants described his or her experience with an MT or CAT system. Of the two Weidner users, MITEL expressed satisfaction with the system while Bell Canada found that it was not cost-effective. A number of factors were mentioned which might account for these different evaluations. At MITEL, Weidner is part of an extensive electronic documentation production chain, while at Bell Canada all the texts submitted to the system first had to be transcribed into machine-readable form. At MITEL, Weidner is only used to translate technical documentation, which tends to be repetitive and where homography is less of a problem. At Bell Canada, on the other hand, the system was tested on all types of texts normally sent to their translation service.

The experience with Alps in a private translation firm, described by Albert Lemmel, confirmed the view that texts submitted to such systems should preferably be lengthy and restricted to a well-defined domain. All the participants agreed that a substantial initial investment in dic-

tionary building is required before these systems can be used profitably. They also agreed that the results of a trial with a given MT system in one particular company or context were not necessarily valid for other companies.

Systran has been used at GM of Canada since 1976 to translate over 22 milllion words of technical documentation. Significant cost for all pre- and post-editing operations. This environment also provides a split screen for post-editing as well as on-line dictionary look-up and updating facilities. Mr. Sereda claimed that with GM's Systran installation, the output of a post-editor is between three and four times greater than that of a manual translator.

The version of Systran installed at the CEC includes four language pairs, with a fifth currently under development, and has been in full operation in Luxembourg for two years. In 1983, it translated the equivalent of 3000 pages, but the CEC hopes to triple this figure in 1985, once the system is installed in Brussels. Systran is applied to all types of texts at the CEC, although there are two distinct post-editing procedures: rapid post-editing is particularly appropriate for draft documents, while thorough post-editing is reserved for those documents that are to be published. No unrevised Systran translations are currently released to users. Post-editing is done directly on a word processor, but the fact that most texts are submitted in hard copy creates a major bottleneck.

Among the questions and comments from the floor, one person asked whether there had been any controlled studies to determine what percentage of the throughput increases claimed for CAT systems could actually be attributed to word processing functions as opposed to the linguistic processing and automatic translation functions. Another commented on the qualitative difference between revising human translation and that provided by an MT system, one particular source of frustration being that the machine does not learn but repeats the same errors over and over again. Several panelists disagreed with this last view, maintaining that it is possible for the user to improve the performance of an MT system, especially its lexical component. Finally, Fernand Gobeil spoke briefly of the Translation Bureau's involvement in machine translation in recent years, and of its plans to help reactivate MT research and development in Canada in the near future.

M. Fernand Gobeil, Direction de la technologie, Secrétariat d'État:

Je me demandais, un peu plus tôt cet après-midi, après la communication de Monsieur Deschamps, s'il fallait annuler cette séance. J'ai décidé, pour différentes raisons, qu'il fallait quand même aller de l'avant.

C'est avec empressement que j'ai accepté de présider cette table-ronde car le sujet suscite le plus vif intérêt chez tous les gestionnaires de services de traduction et, bien évidement, chez les traducteurs eux-mêmes.

Il est vrai que nous avons connu, si vous me permettez l'expression, beaucoup de virages technologiques depuis deux decennies. Alors qu'au début des années 60 il était encore fréquent de voir des traducteurs écrire leurs traductions à la main, déjà la machine à dicter faisait son apparition et commençait à supplanter la machine à écrire manuelle. Je répète un peu ce que disait M. Deschamps, mais je ne sais pas si c'est lui qui a volé mes idées ou moi qui les lui ai empruntées. En tout cas, suivirent les machines électriques, les machines à cartes ou bandes magnétiques, les machines de traitement de textes que cotoient aujourd'hui les machines électroniques avec ou sans mémoire. Et enfin, vers le milieu des années 70, on commençait à parler de systèmes de traduction automatique.

Les systèmes qui sont aujourd'hui sur le marché - on les a affublés hier du qualitif de "dernier outil à la mode" - menacent-ils de remplacer les traducteurs? Sinon, sont-ils à même d'aider les traducteurs en les déchargeant de ce qui est répétitif, mécanique? Se prêtent-ils mieux à la traduction de certains textes que d'autres? Nous pourrions ainsi aligner nos questions sur plusieurs pages.

Je me suis permis de proposer aux participants à cette table-ronde quelques points qu'ils pourraient aborder afin de répondre à ces questions et à d'autres que vous voudrez sans doute leur poser.

Je vous présente donc sans plus tarder nos conférenciers. D'abord Mme Monique Painchaud, de la société MITEL, où elle est traductrice en chef de la section française. C'est en 1981 que Mme Painchaud y a entrepris l'élaboration des dictionnaires propres à l'utilisation du système Weidner pour la traduction de documents techniques.

M. Deschamps, que vous connaissez déjà, bien qu'on le trouve encore jeune, à de longs états de service à titre de traducteur et de gestionnaire de la traduction. J'ose ajouter à ce qu'on a déjà dit de lui cet après-midi, en le disant peut-être d'une autre façon, qu'il est aussi un défenseur du traducteur et de la langue. M. Deschamps a lui aussi une expérience de la traduction automatique avec le système Weidner.

Pour sa part M. Goetschalcks nous entretiendra de l'utilisation du système Systran à la Commission des communautés européennes. M. Goetschalcks y est responsable du service de la terminologie et des applications informatiques. A ce titre, il est responsable depuis peu de la

traduction automatique et de l'intégration du système Systran aux services de traduction de la Commission. Il dirige aussi une équipe de développement de la partie linguistique du système multilingue Eurotra, projet à long terme de la Commission.

Mr Stan Sereda is head of the Translation and Publication Section of CANISCA, a branch of GM of Canada in Oshawa, Ontario. Mr Sereda has much experience in the publications field, particularly in the production of bilingual technical documentation. CANISCA has been using an MT system, Systran, since 1976.

Aujourd'hui directeur de la Division de gestion linguistique de la société CERECO à Montréal, M. Lemmel a d'abord fait carrière dans le journalisme en France et au Canada. C'est depuis 1980 environ qu'il s'est engagé dans le domaine de la traduction à titre de pigiste, d'abord pour Radio-Canada international, puis à titre de directeur de la production dans un cabinet de traduction. Durant cette dernière période, il a eu à s'occuper de bureautisation et en particulier de traduction assistée par ordinateur, en faisant notamment appel au système Alps.

Même si nous disposons du reste de l'après-midi, puisqu'il n'y a pas d'autre conférence au programme, je sais que la question peut susciter beaucoup de débats. Je demanderais donc à chacun des conférenciers de prendre tout au plus 10 minutes pour leurs exposés et une période de question suivra. Je n'ai pas choisi d'ordre particulier, mais pour être tout à fait impartial nous suivrons l'ordre indiqué dans le programme. La parole est à Mme Painchaud.

Mme Monique Painchaud, MITEL:

Le massacre commence. J'ai été engagé chez MITEL Corporation pour élaborer et organiser les dictionnaires du système Weidner qui avait été acheté sans consulter les traducteurs par un rêveur qui y voyait un système de traduction automatisée capable de traduire des millions de mots par année et de veiller, pratiquement simultanément, à l'impression des textes anglais eux-mêmes. Ça n'a pas marché exactement ainsi.

Le système Weidner est toujours fourni avec un dictionnaire de base. Le dictionnaire reçu contenait à peu près 2 000 mots qu'il a fallu d'abord épurer puis compléter en ajoutant des mots techniques en relation avec notre domaine qui est les télécommunications, la téléphonie, l'informatique. C'est un domaine assez spécialisé et notre dictionnaire comporte maintenant à peu près 6 000 mots simples dans chacune des langues et de 3 000 à 4 000 expressions.

Comme vous aurez pu le voir, si vous avez assisté aux démonstrations données dans la salle voisine, les mots sont entrés de façon grammaticale; c'est-à-dire qu'on analyse le mot grammaticalement. Lorsqu'on entre un mot comme "door", on indique que c'est un nom féminin régulier qui prend un "s" au pluriel, c'est tout; pour les verbes, on indique s'ils sont réguliers ou irréguliers, s'ils prennent l'auxiliaire être au passé composé et ainsi de suite.

Il faut environ deux semaines pour s'habituer au système et à pouvoir entrer les mots. Il faut 30 secondes pour entrer les mots, en autant que vous sachiez votre grammaire.

Le système a marché plus ou moins bien au début parce que le dictionnaire était très restreint; plus il y a de mots, mieux ça va. Nous avons commencé avec une des premières versions du logiciel Weidner qui n'offrait que 5 catégories, noms, verbes, adverbes, adjectifs et autres. Tout ce qui entrait dans "autres" - adjectifs indéfinis, pronoms relatifs, etc. - ne pouvait absolument pas être défini. Les traductions obtenues étaient vraiment minables.

Nous en sommes maintenant à la troisième version. Je peux dire que, d'après mon expérience, la traduction s'est améliorée d'à peu près 40%. C'est vraiment plaisant maintenant de travailler avec le système parce que la révision est assez limitée. Ce sont surtout des questions de style, et il y a beaucoup moins de recherches à faire une fois que les mots sont entrés dans le dictionnaire. Il s'agit de télécommunications, un domaine qui ne change pas du jour au lendemain. Une fois que la recherche a été faite, c'est fini. Le système fait la recherche pour nous.

Si le système Weidner avait été utilisé seul, il n'aurait pas été viable. Pour vous donner une idée, nous ne faisons aucune traduction de textes administratifs parce que chaque texte doit être adapté selon le contexte. Le système n'est pas fait pour ce genre de documents. Pour la traduction technique, c'est simple. Lorsqu'on dit: "Open the door and disconnect the system". C'est clair, bref et précis. Le système fonctionne très bien pour ce genre de choses.

Nous avons utilisé ce système en l'intégrant à plusieurs autres machines pour former ce qu'on appelle notre "Electronic Publishing System". C'est un système d'édition de textes qui nous permet d'écrire directement sur écran, d'entrer le texte dans la mémoire de l'ordinateur directement, d'en faire le codage pour déterminer la présentation, la grosseur des lettres, le titre, les notes au bas des pages, les illustrations, etc., et d'exécuter un programme qui va transposer le texte, une fois approuvé par les rédacteurs, sur une bande magnétique. Le texte est ensuite

lu par une Xérox au laser et imprimé en moins de deux minutes. C'est le rêve de tout traducteur, de voir son texte imprimé, fini, prêt à livrer à l'utilisateur.

Nous prenons le texte anglais qui a été accepté et envoyé chez le client, avec tous les codes, et le système le traduit sans toucher aux codes. Une fois que la traduction est révisée et terminée, il suffit de donner une commande pour que le texte soit imprimé.

Présentement, pour être franche avec vous, nous ne l'utilisons pas. Pas pour la raison que vous pensez M. Deschamps, mais parce que depuis l'année dernière nous ne faisons que des mises à jour des textes qui ont déjà été traduits. Pourquoi utiliser un tel système quand il n'y a qu'environ 20% de révisions. Nous avons aussi perdu notre ordinateur. Le sytème a été transféré sur un ordinateur plus petit qui était beaucoup moins accessible. Nous en sommes donc arrivés à devoir faire le transfert manuel des textes sur bande magnétique afin de les traduire, puis les retransférer dans l'ordinateur central pour l'impression. Ce n'était vraiment pas rentable. D'autre part, la nouvelle version du logiciel que nous voulions n'était disponible que sur IBM PC ou sur VAX, qui est un ordinateur beaucoup plus puissant. Nous en sommes aux démarches pour obtenir cette nouvelle version, que nous obtiendrons sur VAX. Sans nous vanter, nous sommes vraiment bien informatisés.

Le système est bon, chez nous, pour les textes techniques, mais je ne le recommande absolument pas pour les textes publicitaires ou administratifs - lettres, avis, convocations, etc. - qui exigent une certaine adaptation. C'est bon pour un domaine spécialisé et restreint. Quand vous dites: "The ligne is engaged" vous ne dites pas: "la ligne est fiancée", mais "La ligne est occupée". Le domaine doit être plus restreint. La nouvelle version apparemment est meilleure parce qu'elle permet d'avoir plusieurs dictionnaires; avant de faire traduire le texte par le système, vous pouvez lui indiquer: commence par le dictionnaire des finances parce que c'est un texte financier, puis, si la réponse ne s'y trouve pas, passe au dictionnaire de la comptabilité, et ensuite à celui des sports. Le système va alors utiliser les dictionnaires indiqués pour faire sa traduction. J'ai bien hâte de voir cette nouvelle version à l'oeuvre. C'est tout pour l'instant. Si vous avez des questions plus tard, je serai heureuse d'y répondre.

René Deschamps, Bell Canada:

Ce ne sera pas long, ni compliqué. Je voudrais d'abord dire qu'il ne s'agit pas ici d'un débat ou d'une polémique, mais simplement d'une table-ronde. Nous sommes ici pour parler de l'expérience de chacun.

Je suis le premier à reconnaître que le système Weidner, dont nous avons fait l'essai il y a quelques années, peut rendre de grands services à certaines entreprises, dans certains cas particuliers. Les données que j'ai ici ne concernent que l'expérience à Bell Canada, dans un cadre bien précis, ce qui n'a rien à voir avec le rendement que le système pourrait donner dans d'autres entreprises.

Je serai très bref. Je voudrais dire que l'expérience a été faite par des traducteurs. Toutes les manipulations du système ont été faites par les services linguistiques: l'entrée des données était confiée à un commis, la gestion du dictionnaire, à un terminologue, et la gestion technique, à un responsable du système. Les autres traducteurs se sont relayés parce que nous n'avions que trois terminaux. Les traducteurs ont donc tous, à tour de rôle, fait l'essai du système.

Nous avons fait un essai tout à fait objectif et total. C'est-à-dire que nous avons fait l'essai de la traduction du système Weidner avec des textes de tous genres - administratifs, techniques, financiers - qui nous arrivaient dans le cours normal des choses chez-nous. Dans certains cas les résultats ont été plus intéressants que dans d'autres. Et le dictionnaire s'enrichissait au fur et à mesure dans tous les domaines à la fois.

Le volume de travail confié au système était forcément réduit; il correspondait à la production normale de trois traducteurs. Nous n'avions pas un poste de travail pour chaque traducteur puisqu'il s'agissait d'un essai. Tout ce qu'on peut retenir sur le plan de la rentabilité c'est que le système Weidner n'a pas eu chez-nous la rentabilité désirée, à cause de certains facteurs. Premièrement, le coût relativement élevé de la location du logiciel par rapport à un petit nombre de terminaux. Deuxièmement, formation d'un goulot à l'étape de l'entrée des données: tous les textes devaient être retapés dans la langue de départ par un commis, ce qui n'existe pas dans le processus normal. La saisie des données par lecteur optique n'était pas possible dans notre cas, pas plus que la réception des textes sur support informatique. Troisièmement, des retards dûs à la nécessité de nourrir le dictionnaire. Donc, la nécessité d'intervention d'un terminologue avant même d'effectuer la traduction machine et avant que le traducteur ne commence son travail. Quatrièmement, le tempsinfiniment grand perdu par les traducteurs à corriger et à remanier des sorties machine inacceptables. Il fallait souvent corriger l'accord des verbes, la structure des phrases, l'ordre des mots et le reste. Nous nous sommes aperçus que le produit du système était plus nuisible que pratique.

Pour conclure, l'expérience a été une réussite totale chez-nous, parce qu'elle a atteint son but qui était de savoir si ce genre de système pouvait nous aider. Le système Weidner lui-même a failli à la tâche dans l'environnement que nous lui avons imposé. Cela ne veut pas dire que le système ne pourrait pas réussir ailleurs. Je veux que ce soit bien clair. L'expérience nous a quand même permis de constater que, parmi les outils de travail qu'on peut confier aux traducteurs, nous classons dans l'ordre, le traitement de texte, les banques de données terminologiques et, si jamais les sytèmes sont assez perfectionnés, la traduction automatique.

STAN SEREDA, GM Of Canada:

General Motors of Canada became actively involved in language translation using a computer in 1976 with the installation of a system called Systran. It was installed with the purpose of translating large volumes of technical literature, such as the vehicle service manuals, from English to French. Since then, we have expanded the application to include railroadlocomotives and highway transit coaches. Since the system has been installed, we have translated over 11,000 pages of text, representing a total in excess of 2.2 million words, using the CATS method. Some of the documents translated are as follows: 700 pages of the 1976 Chevrolet truck shop manual for the Canadian Department of National Defence; 2,550 pages of locomotive service manuals; 600 pages of locomotive operators manuals; 450 pages of a transit coach manual; 750 pages of diesel engine manuals; 350 pages of truck operators manuals, 620 pages of the corporate labour time guide data base. And on a continuing basis, we are translating the following items: 1,700 pages annually of the dealer product service bulletins, technicians training guides averaging 50 pages per guide.

In discussing language translations using a computer, one very important point must be noted: no computer translation system, as you are aware, is perfect. Due to the intricacies of language rules the system cannot be expected to produce error free translations. Therefore, it must be understood that the computer translation system is in fact a computer-assisted translation system where the human translator, and not the computer, plays the key role. The function of the translator in the computer environment differs from the manual environment in that the translator becomes a post-editor, devoting his time and attention to refining the translation rather than spending a great deal of tedious time on the manual translation of common words.

Ideally, the translator's function should be to proofread the computer translated text and make few necessary refinements. This will happen only through vast

improvements in the computer translation technology. With todays' technology the post-editing function is the most time consuming and costly segment of the computer translation processs. In order to make the system economically viable, the post-editing function must be efficient to realize sufficient savings over the manual process to cover the extra costs of computer resource usage. On any given day, an experienced translator, working on technical material, can manually produce final copy at a rate varying between 800 and 1,500 words per day, depending on the difficulty of the text. A computer will process the same work in less than 2 minutes. Currently, our translators are able to post-edit at a rate 3 to 4 times faster than manual translation. We believe this ratio can be increased further with linguistic enhancements.

The factors that have determined the effectiveness of computer translation, and specifically the post-editing function can be classified as follows: the linguistic performance of a system, the source language text to be translated, the availability of terminology, the translators who carry out post-editing and the mechanical aspect of the system.

It is obvious that the linguistic performance of the computer translation system is a vital factor in determining the efficiency of post-editing. If the analysis and synthesis systems function incorrectly, then the target language text will be difficult to edit. Experience has shown that simple word-for-word translation is impractical to post-edit, i.e. the cost of machine translation is greater than the cost of manual translation. The translation system must carry out a certain level of intelligent analysis of the source language and selective synthesis of the target language. It should be noted that different errors in translation have a different effect on the post-editing function: minor errors involving articles and verb-adverb rearrangement can be resolved quickly and easily by the translator. On the other hand, certain kinds of structural errors can be extremely difficult to correct, perhaps requiring the complete rewrite of the affected sentence. The linguistic performance of the system is a main factor that affects post-editing. Unfortunately, it is the only area in a translation process where the user of the system has very little control in implementing necessary improvements. The user can only identify the problem areas that require correction and then wait for the errors in the system to be corrected. Inconsistent linguistic analysis, unless corrected on a timely basis, can cause a great deal of frustration on the part of the translator. Of course, we realize that it is impossible to correct all linguistic problems. However, we hope that further enhancements to the system will minimize errors, thus reducing the post-editing requirement.

The source text affects the degree of post-editing required in a translation. Texts containing grammatical errors or texts that bend the rules of the source language will produce unpredictable translations. For instance, some of the problems in Canada in technical publications are incomplete sentences, ambiguous text due to lack of articles and punctuation, and the use of abbreviations. Well written, well punctuated and unambiguous source texts result in translations that will require minimal post-editing. The use of consistent terminology and sentence structure will also lessen the need for post-editing.

To achieve an acceptable level of translation, it may be necessary to evaluate and pre-edit the source text in a way that recognizes the limitations of machine translation. The need for pre-edit can be further reduced through controlled writing by applying certain text preparation guidelines on terminology usage and sentence structure. It is possible to lessen the overall translation requirements, especially with technical manuals, by substituting illustrations for written text while the source materials are being prepared.

It is apparent that even the most advanced computer translation system will be useless without the availability of sufficient terminology in the source and target languages. Our entire vocabulary is contained in two dictionaries: stem dictionary, which contains single words, and a dictionary containing multi-word expressions. Currently, these dictionaries contain 53,000 stem words and 80,000 expressions, which are constantly being updated. Most of the words and expressions in the dictionary are technical terms. The vocabulary is being expanded to include words and expressions pertaining to other subject fields of our business. Some work has been performed in expanding English/French vocabulary to include Spanish. The English/Spanish dictionary currently contains 14,000 stem words and 5,350 expressions.

During the early stages of our activity, we undertook an extensive dictionary coding procedure: we would translate a document, then code all unfound words and expressions to update the dictionaries. As the vocabulary increases, the volume of dictionary update decreases. However, the time and effort required for terminology research do not decrease proportionally with the volume. Finding a correct equivalent for technical terms is not a simple dictionary look-up operation, it is a difficult intellectual process involving knowledge of the technical field and the practice of the source and target languages.

Clearly, improvements to the dictionary cost time and money and should be offset by improvements in the post-editing performance. Thus, items which occur very

infrequently in real texts should not be coded, as it is unlikely that the benefit will match the cost of the coding operation. Another point to consider in dictionary coding, is that due to the nature of linguistic analysis, a dictionary change made for a specific text can have a negative effect on the translation of other texts.

The process of post-editing involves two main tasks; to identify errors in the translation and to find solutions for the errors. To carry out these tasks, the translator must be completely fluent in the target language as well as the source language. Furthermore, the individual should have a good knowledge of the subject matter involved in the translation to be an effective post-editor. An individual fluent in the target language, will be able to recognize linguistic errors with little difficulty, but the translator will have difficulty detecting meaning errors unless they can read and understand the source text. In technical texts, the understanding of the subject matter will further enhance his ability to identify factual errors. Once an error has been identified, whether a linguistic error or a meaning error, a correct form must be found. This process also requires native knowledge of the target language and specific technical skills in the appropriate field. It should be noted, however, that the translator must be controlled to some extent, particularly in terms of using acceptable, standardized terminology and in terms of not wasting excess amounts of time on purely stylistic changes. It is possible that this phase will involve the translator in consultation with other technical specialists or reference materials. The availability of computer resources for translation offers the opportunity to take advantage of these resources to facilitate the post-editing function.

At General Motors, text processing and word processing systems are used to pre-edit the source text and to post-edit the target text. User friendly procedures have been developed to allow translators to initiate computer translations by specifying options and parameters via video display terminals. The translators are provided with a document where source target texts are shown side-by-side to post-edit the translation.

To simplify terminology look-up, we have developed an English/French on-line dictionary system. This system provides instantaneous translation of words or expressions contained in our dictionaries on a video display screen in their basic forms, eliminating the need for hard copy dictionary listings.

We have also developed a terminal entry dictionary coding system to assist translators in updating the dictionaries. This coding system eliminates the need for

hard copy coding sheets and at the same time allows us to control job submissions in a more efficient manner.

We have developed pre-processor and post-processor programs to simplify the production of the target language document. Any data, such as photocomposition codes, text processing codes, if left in a text, may cause erroneous translations. The pre-processor program flags these codes as "do not translate", thus eliminating these codes from the translation process. The post-processor reintroduces these codes into the target language text, thus eliminating the need for re-keyboarding them.

As you can gather, we have endeavoured to mechanize and facilitate the post-editing process to maximize the translation productivity. However, our experience shows the need for continuing improvement in the linguistic performance of the translation system. These improvements are of great importance to us, because as General Motors marketing of vehicles and plant facilities expand worldwide, we anticipate our translation requirements will expand dramatically.

We believe that the computer-assisted translation system will play an integral part in meeting this translation demand.

Jacques Goetschalcks, Commission des communautés européennes:

Le système Systran tel qu'utilisé par la Commission des communautés européennes a été acheté de la firme américaine qui l'a mis au point et traité de façon à étendre la gamme des langues et étendre surtout le vocabulaire disponible.

Partis d'un vocabulaire de 10 000 termes, les dictionnaires comptent actuellement 120 000 termes par langue. Les paires que nous avons en ce moment sont anglais-français, anglais-italien, anglais-allemand, français-anglais; la paire français-allemand est en voie d'élaboration. Je mentionne en passant que nous procédons aussi en ce moment à une utilisation expérimentale de LOGOS pour la paire allemand-anglais. Je ne pourrai cependant rien dire à ce sujet parce que nous n'en sommes qu'au début vraiment de l'expérience.

Pour ce qui concerne Systran, nous l'appliquons depuis deux ans maintenant à Luxembourg de façon opérationnelle, mais tout de même encore plus ou moins à titre expérimental; nous avons ainsi traduit environ 3 000 pages en 1983 et nous pensons arriver à 10 000 pages en 1985. Cette prévision est due au fait que depuis quelques semaines nous avons commencé à préparer l'entrée du système dans les ser-

vices de traduction à Bruxelles. Donc, il y a un extension de l'application Systran dans le cadre de la Commission.

Nous le faisons également entrer dans un secteur bien spécifique à Bruxelles, à savoir le secteur de l'énergie. Nous constatons qu'il y a pour nous en fait deux possibilités: ou bien une traduction automatique suivie d'une post-édition rapide, ou bien une post-édition complète. La post-édition rapide est une application qui semble avoir pas mal de succès, à Luxembourg du moins; nous n'avons pas d'expérience pour Bruxelles puisque qu'on n'a pas encore commencé, mais nous constatons aussi que les attitudes sont différentes d'une division à l'autre. La division italienne, par exemple, utilise Systran pour arriver à une post-édition complète et donc à un niveau de qualité qui correspond plus ou moins à la qualité normale d'une bonne production humaine. En revanche, la Division anglaise applique également Systran suivie d'une post-édition complète pour à peu près 40% de sa production, mais elle utilise surtout, et avec prédilection je dois dire, la post-édition rapide. Elle utilise très largement dans ce cadre les ressources de traitement de textes parce que la post-édition faite directement au terminal permet d'utiliser ces capacités beaucoup plus facilement que d'habitude et de corriger les différentes déviations qui apparaissent dans la traduction, surtout si l'erreur est systématique. Comme vous le savez, les machines de traitement de textes permettent de remplacer un mot qui est mal traduit dans tout le texte sans exiger chaque fois une opération individuelle.C'est donc très utile en traduction automatique.

Nous pensons que le système présente plusieurs avantages. D'abord, il est très rapide et chez-nous les documents sont souvent élaborés par stades, c'est-à-dire que l'on fait un premier projet qui passe ensuite aux différents niveaux: groupes de travail, commissions, sous-commissions et que sais-je encore. On peut donc au début se contenter d'une traduction plus ou moins sommaire, sans que cela nuise aux travaux. Au fur et à mesure que le document franchit tous ces niveaux de décision, il finit par arriver à un stade de présentation correcte.

Néanmoins, nous avons décidé de ne pas mettre la traduction brute à la disposition des utilisateurs dans l'état actuel des choses, mais de les obliger à choisir entre les deux autres formules: post-édition rapide ou post-édition complète.

Nous constatons que surtout du côté des demandeurs il y a une très forte pression pour avoir recours à Systran parce qu'ils en attendent une accélération du service de traduction en général. Il y a aussi pas mal de traductions qui maintenant ne sont pas faites faute d'effectifs ou de temps. Les demandeurs pensent que cela pourrait se faire

par la machine. Il y a, par exemple, le cas des propositions de recherche qu'une ou deux personnes, qui forcément ne connaissent pas les sept langues, doivent examiner. On espère qu'une traduction sommaire des propositions faites dans une langue qu'ils ne connaissent pas leur permettra de prendre connaissance convenablement de la proposition et juger en connaissance de cause grâce à ces textes anglais, français ou allemands.

Pour le moment nous sommes encore handicapés par le fait que la plupart des documents sont soumis sur papier, ce qui nous oblige à faire la saisie du texte avant de procéder à la traduction. C'est évidement extrêmement frustrant parce que ce n'est pas la peine d'avoir une traduction faite en quelques minutes s'il faut des heures pour l'entrée du texte. Mais nous pensons de plus en plus à l'emploi de supports informatiques et le problème que nous posent en ce moment les différents types de matériel - ce qui est inévitable dans une organisation multinationale - nous pensons pouvoir l'éliminer en passant par un réseau externe, le réseau public belge ou luxembourgeois, et en utilisant la norme télétext pour le passage des textes d'un matériel à l'autre et leur transmission à l'ordinateur qui fait le travail. Nous utilisons l'équipement WANG pour faire la traduction; l'ordinateur utilisé pour la production se trouve à Dublin et celui qui sert au développement se trouve à Luxembourg. Les deux activités se font en chaîne ou séparées, le développement étant la responsabilité d'une autre direction générale, tandis que la mise en pratique est celle du service de traduction. Nous tenons donc à ce que cette application Systran passe toujours par le service de traduction et qu'il n'y ait pas de court-circuitage, en ce sens que les demandeurs feraient directement appel à Systran; c'est une chose qui est absolument interdite et impensable dans la situation actuelle.

Albert Lemmel, Sereco:

Je ne parlerai pas du système Alps mais de l'expérience que j'ai vécue avec ce système dans un cabinet de traduction privé. Ce cabinet avait une clientèle très variée, des domaines d'intervention extrêmement variés et des textes d'une longueur moyenne d'environ 1 000 mots.

Le système que nous avions se composait d'un miniordinateur, un Eclypse 140, neuf terminaux, un modem et une unité de disques. Pour le logiciel, nous avions le traitement de textes, le traitement de textes avec consultation de dictionnaire, une première version de traduction automatisée avec consultation de dictionnaire, et la traduction informatisée en tant que telle.

Quand le système est arrivé, nous nous sommes rendus compte tout de suite qu'il n'était pas opérationnel

pour la traduction informatisée. Nous avons donc décidé de commencer par nous en servir en bureautisant la production conventionnelle; parallèlement, un secteur était chargé de participer au développement, si je peux dire, du logiciel.

Côté bureautisation, les choses se sont assez bien passées puisque très rapidement une quinzaine de personnes ont utilisés les terminaux en traitement de textes et en traitement de textes avec consultation. Nous avons beaucoup travaillé sur la télécommunication également. Nous communiquions régulièrement nos travaux à des clients directement de Moncton à Vancouver; les textes étaient parfois reçus et renvoyés dans la même journée.

Côté traduction automatique, les essais théoriques étaient très intéressants évidement; le problème s'est plutôt posé dans la transition de la théorie à la pratique. Étant donné les conditions dans lesquelles cet essai a été fait, je ne pense pas qu'il soit concluant. A la fin de l'année dernière, les dernières versions du logiciel nous ont permis d'entrevoir des possibilités très intéressantes. Toutefois, ce genre de système, c'est clair, n'était pas fait pour un cabinet de traduction comme le nôtre. Pour le rentabiliser, il faut travailler sur des dossiers d'au moins 50 000 ou 100 000 mots et plus; il faut aussi, on l'a répété, que les dossiers soient circonscrits à un domaine bien particulier. En d'autres termes, il s'agissait tout simplement de créer un autre outil de production, mais de masse, qui avait son organe de production - l'ordinateur - et un outil de vente bien développé.

Quant au bilan - positif ou négatif - je m'interroge toujours.

Fernand Gobeil:

Merci. J'aimerais maintenant laisser la parole à l'auditoire. Vous avez entendu nos conférenciers parler de leurs diverses expériences. Je dirais qu'elles sont toutes heureuses en un certain sens, si je peux utiliser les mots de M. Deschamps, parce que chacun au fond a cherché à utiliser un système pour répondre à des besoins, ou au moins pour savoir si ces systèmes pouvaient répondre à des besoins. On peut cependant remarquer que le souci d'une bonne traduction existe partout et que chacun au fond essaie ou a essayé d'utiliser un système de la façon la plus intéressante possible pour son entreprise.

Maintenant je vous invite, si vous avez des questions, à vous approcher du micro et de vous nommer.

Aline Manson-Daoust, Secrétariat d'État, Montréal:

Ma question s'adresse à M. Goetschalcks. Vous

avez parlé de différentes utilisations selon les divisions linguistiques. En ce qui concerne la nature des textes, est-ce que des essais de traduction ont été faits avec différents types de textes? Est-ce que vous avez obtenu des résultats différents?

M. Goetschalcks:

Contrairement à la plupart des autres collègues, nous avons choisi de faire une application générale. Nous n'avons donc pas essayé de centrer le système sur un domaine bien déterminé, mais nous l'avons appliqué à tous les textes. D'une manière générale le résultat est bon en ce sens que 70% des phrases environ sont acceptables. Évidement elles ont besoin d'une post-édition, mais sans grand problème. Sur une page, il peut y avoir deux ou trois dérapages spectaculaires. C'est moins grave parce qu'on les voit tout de suite et ce n'est pas toujours nécessaire de faire beaucoup de changements pour les redresser. Nous avons constaté à plusieurs reprises que si on se contente d'une post-édition rapide, ce qui veut dire que l'on remet un texte simplement lisible et intelligible, on peut faire cette révision ou cette post-édition en 6 à 8 minutes par page. C'est un rythme qu'on ne peut pas obtenir si on doit faire à la fois la traduction et la révision, même s'il s'agit d'une traduction rapide et sommaire.

Aline Manson-Daoust:

Comment définissez-vous "traduction rapide et sommaire"? J'aimerais avoir un exemple d'une phrase traduite de façon rapide et sommaire.

M. Goetschalcks:

Il y a donc différentes façons de voir la traduction. Il y a la traduction d'un document parce qu'on veut l'avoir et le publier en plusieurs langues. Dans ce cas, il n'est pas question de faire une traduction rapide, puisqu'il faut que les différentes versions soient de qualité égale. Mais en revanche quand on veut connaître le contenu d'un texte, ou si on fait un texte dont on sait que ce n'est qu'un projet qui sera repris, remis sur le métier des quantités de fois aux différents niveaux d'examen et de décision, on peut se contenter d'une traduction rapide et sommaire, donc tout juste lisible et intelligible, rien de plus, sans s'occuper du style. C'est ce que j'appelle rapide et sommaire parce que c'est simplement pour connaître le contenu, rien de plus.

Aline Manson-Daoust:

Excusez-moi de revenir à la charge, mais s'il s'agit d'une entente entre différents pays, le document peut

passer par de nombreuses étapes à titre de projet. Est-ce que vous feriez, pour les besoins de la discussion, de la traduction rapide et sommaire pour toutes les étapes du projet avant qu'il soit signé sous forme finale?

M. Goetschalcks:

Oui, on peut très bien concevoir cela. Mais il est évident que si vous soumettez un document à un comité, chacun va essayer déjà d'améliorer le texte, parce que c'est le but de la discussion. Donc, il y aurait une espèce de mise au point du texte dans le courant des discussions, si vous voulez. Une chose est certaine, c'est qu'on ne veut pas qu'un texte de ce genre soit publié.

Brian O'Neil, Innovatique:

We're a network based translation service and we have a demand from the United States for more translation than we can handle; we will need about 1,600 terminals in 4 years, assuming that these terminals have a through-put equivalent to a translator. What we were planning to do was to use Micom-type terminals because we thought that possibly the through-put would be increased due to the word processing capabilities of these terminals. I'm hearing different points of view concerning the linguistic analytical capabilities of the terminals, and I wonder if you could comment on the following question: is the through-put increased because we have introduced word processing or is it increased because of linguistic analysis? Has anyone done a controlled study to compare through-put increases due to word processing with through-put increases due to linguistic analysis?

Stan Sereda:

I'll try to answer that question. With our experience, before we closed the loop, all of the post-editing marks were made on hard copy. It meant that the hard copy had to go to a word processor operator. The operator would then have to enter the changes, reprint the document and send it back to the translator for proof-reading. We short-circuited that loop by providing translators with a work station, which means that they can make their post-editing changes directly on the screen, play it out, review the text and out the door it goes. From a linguistic standpoint, of course, if you're using computer-assisted translation, this is what you're striving for all the time. It means that the post-editing function is now reduced considerably and with the introduction of a word processor, work station, etc, you can turn that document out a lot faster than if you were trying to do it by hand or whatever other means. Does that answer your question?

M. Goetschalcks:

Oui, nous avons fait la même expérience chez-nous. Nos traducteurs anglais en particulier insistent beaucoup sur l'utilisation du traitement de textes parce qu'ils estiment qu'ils peuvent, en travaillant directement sur le terminal, doubler leur rapidité de révision ou de post-édition s'ils utilisent le traitement de textes.

Mme Painchaud:

Dans notre propre expérience à MITEL les textes ne sont pas entrés dans la mémoire de l'ordinateur pour être traduits. Ils sont entrés en anglais pour être imprimés en anglais. Alors nous ne prenons que le texte qui a déjà été entré, nous le voyons sur l'écran, nous faisons faire la traduction par le système et nous le révisons directement. Il n'y a aucun opérateur qui travaille sur le texte. C'est le traducteur qui vérifie le texte et l'envoie à l'impression. Comme le terminal sert de machine de traitement de textes ça va très vite.

Claude Bédard, traducteur indépendant:

Réellement, je ne vais pas poser une question mais faire trois observations probablement indépendantes les unes des autres. Il est quand même frappant, premièrement, qu'à travers tout cela on se retrouve avec un système de première génération et étiqueté comme tel - Systran - qui fonctionne commercialement, qu'on le veuille ou non. À côté de celui-là, il y a des systèmes de deuxième génération qui connaissent beaucoup plus de cafouillage. Je ne dirais pas que c'est surprenant, mais ça porte à réfléchir.

Deuxièmement, quand un vendeur nous dit que son système peut multiplier par huit la productivité du traducteur, d'après moi il faut admettre que c'est impossible. Je vais vous dire pourquoi. C'est que à moins qu'une machine soit totalement fiable, il faut réviser son produit. La révision, c'est connu, ne peut pas avancer à plus d'un certain rythme étant donné que le traducteur doit en somme comparer deux textes et s'assurer que le sens y est. Il faut quand même un certain temps. Je pense que si on peut parler de quadrupler la production on est déjà assez optimiste, compte tenu du fait qu'il faut écrire des dictionnaires, les mettre à jour et ainsi de suite. C'est quand même frappant étant donné que quand on parle de traduction automatique on parle de volumes incroyables de mots, souvent de millions et de millions de mots, sauf que finalement on se retrouve avec un autre goulot: celui de la révision. Je pense que c'est quand même à noter.

Et puis, une autre chose qui m'a paru intéressante - je pense que cela fait pendant à ce qu'on disait sur MICOM

- c'est que si on prend des textes où il y a beaucoup de formatage, de chiffres, des tableaux, des colonnes, etc. qui finalement se prêtent peut-être mieux à la traduction automatique, il ne faut pas négliger la possibilité de plus en plus fréquente, je pense, d'obtenir sur bande ou support magnétique le texte de départ avec tous les chiffres, les symboles, les codes de formatage, etc. Cela facilite évidemment beaucoup une opération qui serait autrement tout à fait pénible. Je pense que finalement on en vient peut-être ainsi à voir la traduction automatique dans une optique plus globale. C'est-à-dire qu'au lieu de chercher à rentabiliser la traduction, on cherche à rentabiliser la production des documents. Cela m'apparaît comme une chose à laquelle il faut viser; elle est atteignable, à condition de choisir son document bien entendu.

Pierre Isabelle, ex-chercheur au Groupe de recherche en traduction automatique à l'Université de Montréal:

J'aurais une petite observation à faire au sujet de l'affirmation de M. Bédard comme quoi les systèmes de deuxième génération semblent cafouiller pas mal. À mon avis, il y a un seul système de deuxième génération en opération à l'heure actuelle, c'est le système METEO. Ce genre de termes techniques ou de capsules est très dangereux. Première, deuxième, ou troisième génération: ça prête à interprétation. D'après moi, qui 'ai oeuvré dans le domaine, et selon les définitions les mieux acceptées par les spécialistes, je ne crois pas qu'il existe de système commercial à l'heure actuelle qui puisse se qualifier de deuxième génération. Il risque d'y en avoir bientôt par contre, parce qu'il y a un certain nombre de projets en cours. Je pense, par exemple, au projet de la compagnie Seimens qui va fort probablement déboucher sur un système qui serait qualifié de deuxième génération par les spécialistes. À mon avis, certains des systèmes qui ont été introduits récemment sur le marché sont parfois plus primitif qu'un bon vieux système comme Systran, sauf qu'on les a souvent enrobés d'une technologie de traitement de textes ou enveloppés d'un micro-ordinateur qui les rend beaucoup plus attrayants, mais la technologie de base qu'il y a dessous n'est vraiment pas extraordinaire.

Fernand Gobeil:

Merci beaucoup, Pierre, pour cette mise au point. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou d'autres observations?

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

M. Gobeil, j'aimerais que vous nous disiez quelques mots sur les essais et les expériences du Bureau des traduction en matière de traduction automatique. Ce sont des essais dont on n'a pas fait beaucoup état jusqu'à maintenant et qui pourraient être intéressants pour les personnes réunies ici.

Fernand Gobeil:

Me voilà pris au piège. Nous avons, il y a quelques années, fait une étude de faisabilité qui a porté essentiellement sur trois systèmes commerciaux, au fond les systèmes dont nous avons parlé cet après-midi. Au fond nous avons fait subir aux trois systèmes un examen de traduction, pour constater que, bien que l'ordinateur puisse traduire très vite, le produit demandait encore beaucoup de révisions. Cependant, certaines indications nous ont amené à conclure qu'il fallait aller plus loin pour vraiment découvrir si ces systèmes étaient en mesure d'aider ou non le traducteur dans son travail. Cela nous a mené par la suite à faire un court essai opérationnel d'un des systèmes. Nous avons choisi le système Alps pour diverses raisons, la principale étant que ce système offrait la possibilité de ce qu'on appelait une traduction interactive, c'est-à-dire que le traducteur avait, avant de procéder à la traduction, une chance d'intervenir.

D'autre part, il faut comprendre que cet essai se faisait dans un contexte où nous cherchions en même temps une solution à la traduction de textes que nous estimions suffisamment répétitifs et qui représentaient un volume intéressant - environ 2 millions de mots par année -: les avis de concours. Il s'agit des avis qui sont affichés un peu partout pour annoncer les postes à doter. Nous avons donc tenté d'appliquer le système Alps à ces documents avec des attentes, de la part des utilisateurs, qui correspondaient à peu près à ce que nous obtenions du système MÉTÉO: une traduction acceptable à environ 80%, exigeant pour ce qui était traduit très peu ou pas de révisions, pas plus de 20% de révisions.

Je pense que l'expérience a été enrichissante en ce sens que nous avons appris à quoi nous faisions face, lorsque nous parlions de traduction à l'aide de ce système. Et nous avons décidé finalement de ne pas le retenir à cette fin parce que nous n'obtenions pas les résultats escomptés.

Nous avons par la suite évalué le système concurrent Weidner à ces mêmes fins pour constater qu'il souffrait à peu près des mêmes lacunes. C'est-à-dire que nous avions, d'une part, des textes que nous voulions faire traduire par la machine avec un certain succès et, d'autre part, nous n'avions pas d'espoir d'y arriver à court terme. Il est évidemment très important, dans un service opérationnel, de pouvoir introduire des systèmes qui sont opérationnels, donc qui peuvent être productifs à très brève échéance.

Si je puis m'avancer, je pense que pour les amener au niveau de rendement voulu, il aurait peut-être fallu y mettre plusieurs années, sinon reconstruire au complet les systèmes pour en faire des systèmes de deuxième génération, donc au fond, recommencer au complet.

Et la recherche de cette solution du côté des systèmes commerciaux s'est arrêtée là. Nous continuons de suivre l'évolution des systèmes. Je pense que les essais que nous avons faits ont profité autant aux constructeurs qu'à nous. Nous avons donné une rétroaction, et peut-être qu'à l'avenir on remettra sur le métier les systèmes pour chercher à les améliorer.

D'autre part, nous continuons de chercher à relancer la recherche et le développement en traduction automatique au Canada. C'est quelque chose qui prend beaucoup de temps mais je crois que dans peu de temps, selon ce qui se passera au pays, nous pourrons relancer dans une certaine mesure un programme de recherche et de développement axé sur les résultats des travaux que nous avons financés par le passé.

Jean Gordon, Portefeuille juridique, Secrétariat d'État:

Ayant participé au projet pilote avec le système Alps, j'aimerais peut-être ajouter quelques précisions. Le choix des textes que nous avons soumis à l'expérience était aussi déterminé par un autre facteur, celui des délais de traduction. Nous avons à peu près 48 heures pour produire ces textes, vaille que vaille. En plus des avis de concours, il s'agissait également des marques de commerce.

Je ne vais pas évaluer le système parce qu'effectivement nos attentes étaient très élevées. Je voudrais peut-être simplement souligner une découverte en quelque sorte, c'est que la post-édition, en tout cas dans ce

système interactif, et le travail du traducteur sur le produit de la machine sont très différents de la révision ordinaire parce qu'évidemment la machine fait des fautes que ne ferait jamais un traducteur, même débutant. Il ne s'agit pas simplement de coquilles; il s'agit, par exemple, de problèmes d'analyse quand il y a des mots en cascade, etc. Ce sont des choses extrêmement frustrantes si on ne sait pas à quoi s'attendre.

Si quelqu'un compte essayer ces machines, je voudrais peut-être les prévenir que c'est frustrant pour un traducteur, surtout s'il compare la post-édition à la révision ordinaire. Ma collègue, qui a participé également, me signale un autre élément de frustation: c'est que la machine n'apprend pas à moins qu'on corrige le logiciel. En d'autres termes, si on explique à un traducteur débutant qu'il ne faut pas mettre tel terme ou tel type de ponctuation, ou qu'il faut éviter telle erreur, un traducteur moyennement intelligent et doué apprend et ne répète pas la même erreur, tandis que la machine répète indéfiniment la même erreur. C'était très frustrant.

Je voudrais simplement ajouter, puisqu'on a parlé un peu du système Alps, que si on fait passer des examens de traduction à des machines il y a de fortes chances pour qu'elles échouent. Les machines ou les systèmes informatiques sont des systèmes d'aide à la traduction; ce sont des outils qui nous permettent de traduire plus vite, d'augmenter notre productivité en tant que traducteurs, mais il ne faut pas attendre de la machine qu'elle fasse le travail d'un traducteur. Quant au produit de la machine, il y a, c'est vrai, des aberrations et des choses tout à fait bizarres, mais je pense qu'à force de cotoyer une machine on apprend à connaître ses petits travers et à les prévenir, si vous voulez, ce qui n'est pas forcément le cas avec des traducteurs, avec des personnes où c'est chaque fois tout à fait différent.

Jean Marquerat, Centre Linguistique Test:

Justement, je voudrais ajouter une chose. C'est que j'entends parler d'aider le traducteur, j'entends parler de systèmes de traduction assistée, j'entends parler d'assistance à tout point de vue, y compris le traitement de textes. Je pense que c'est faire un mauvais emploi de l'informatique que de la mettre à la remorque d'un traducteur. Je pense que l'informatique se suffit à elle-même. Elle a prouvé qu'elle est capable de résoudre des problèmes très complexes et que l'intervention humaine doit se limiter à des points particuliers: appliquer l'intelligence où elle est nécessaire.

Si l'ordinateur fait une traduction correcte qu'on peut considérer comme valable selon les règles pour

lesquelles il a été programmé, il n'y a vraiment pas de raison de faire une révision de a jusqu'à z, d'autant plus que, comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure, les erreurs sont relativement grossières. Je pense que c'est une fausse conception et que la traduction assistée par ordinateur est une voie sans issue. On améliorera le rendement par le traitement de textes, par l'accès automatique à des banques de terminologie, mais vouloir surimposer à tout cela une certaine logique de traduction, c'est un petit peu une voie sans issue. Il s'agit peut-être d'une affirmation gratuite, mais nous avons une petite expérience avec SYSTRAN et nous avons réussi, moyennant quelques travaux que nous jugions un peu excessifs, à vendre des traductions SYSTRAN à un coût comparable à la traduction manuelle. Compte tenu de toutes les contraintes que nous avions avec le système, j'estime que ce sont des résultats relativement encourageants.

D'autre part, je n'ai pas entendu parler de la structuration des dictionnaires. Je pense que c'est un point très important. Je ne sais pas si M. Goetschalcks utilise ce procédé ou s'il base ses traitements plus sur les CLS (les instructions conditionnelles), mais la structuration des dictionnaires est très importante et le choix du dictionnaire peut influer sur la qualité dans des proportions considérables.

Encore un autre point. J'ai entendu parler tout à l'heure de 70% de phrases acceptables. Je crois que c'est quand même un résultat très intéressant sur des textes généraux, à fortiori sur des textes choisis et comportant des symboles numériques, comportant une partie de photocomposition. On arrive quand même a un pourcentage élevé de récupération et je pense que M. Sereda pourra vous dire que Systran a produit quand même des textes de qualité, sinon la General Motors ne l'utiliserait pas. Je ne pense pas qu'ils aient l'habitude d'utiliser des outils qui vont à l'encontre de la productivité.

Une dernière chose dont je n'ai pas entendu parler, c'est la rétroaction de ce qu'on a appelé la révision sur écran, de la post-édition, sur la terminologie. La machine n'apprend pas, c'est vrai, mais on peut lui faire apprendre d'un texte pour le texte suivant; on peut coder les mots qu'elle ne connaît pas dans le dictionnaire, on peut corriger des informations grammaticales manquantes ou inexactes et on peut même, si nécessaire, ajouter des routines pour traiter des cas litigieux. Je pense donc que la machine apprend et, d'après notre expérience, elle a une courbe d'apprentissage très prononcée. Les premiers textes sont laborieux, mais on arrive assez vite à un rendement relativement acceptable.

Jacques Goetschalcks:

C'est vrai. Même si mon expérience de la matière est assez courte parce que je suis chargé de ce service depuis très peu de temps et que je ne connais pas encore tous les détails techniques, je sais que mes collaborateurs qui y travaillent ont tendance à chercher la solution par le vocabulaire général plutôt que de mettre l'accent sur lesCLS. Mais il est vrai que la machine effectivement peut apprendre. Je crois que c'est une chose qu'il faut reconnaître. Nous avons chez-nous deux phases: la post-édition, faite par les traducteurs ou réviseurs réguliers qui nous signalent les erreurs et surtout les erreurs systématiques; et il y a un deuxième groupe, au sein de mon service, qui justement réintroduit tous ces éléments pour améliorer le système.

Lorsqu'on constate, d'autre part, des lacunes dans la terminologie, on utilise EURODICATOM pour d'abord corriger le texte en question et ensuite compléter le vocabulaire du système Systran. Nous avons fait une expérience assez intéressante à Bruxelles. Nous avons fait une démonstration il y a 4 ou 5 ans, puis une nouvelle cette année, en avril, et un des traducteurs a soumis le même texte qu'il y a quatre ou cinq ans; il a dû reconnaître qu'il y avait une amélioration très, très sensible par rapport à la première traduction.

C'est là une preuve absolument indiscutable, parce que, comme vous le savez, les traducteurs ne sont pas tellement en faveur de ce genre de choses. Il y a donc moyen de faire comprendre à condition de mettre l'information dans le système.

Louise Thirion, Université Laurentienne:

Je voudrais poser une question à M. Lemmel. Si j'ai bien compris vous avez travaillé sur le système Éclypse 140. Est-ce exact?

Albert Lemmel:

L'ordinateur sur lequel se trouvait le logiciel était effectivement l'Éclypse 140.

Louise Thirion:

Avez-vous pris connaissance de la Convergent Technology. Sur cette machine, il y a un programme tout à fait différent de la compagnie Alps. Si vous voulez, je peux vous le décrire à condition que ce soit quelque chose de nouveau pour tout le monde. M. Gobeil, êtes-vous au courant de la Convergent Technology?

F. Gobeil:

Je connais le nom.

Louise Thirion:

Voici comment se présente le programme. On ne demande pas à l'ordinateur de faire la traduction, ou du moins on ne se sert pas de la traduction que fait l'ordinateur. L'écran est divisé horizontalement en trois parties. Dans la première, se trouve un paragraphe du texte anglais; dans la deuxième, la traduction qu'a pu faire l'ordinateur, tant bien que mal; dans la troisième, qui est vide, le traducteur traduit avec le système de traitement de textes que lui fournit ce même programme où sont incorporés les deux systèmes. Il traduit en prenant dans la mauvaise traduction du deuxième panneau les mots qui sont peut-être bons mais qui ne sont pas à leur place. Alors cette mauvaise traduction l'aide dans une certaine mesure. Si, ce faisant, il a besoin d'autres mots qui ne lui viennent pas à l'esprit mais qui sont peut-être déjà insérés dans le dictionnaire, il a la possibilité, par une commande, de faire apparaître dans une fenêtre au bas de l'écran tous les mots que contient le dictionnaire comme étant des traductions possibles du mot qui lui échappe. Il a aussi la possibilité d'en retenir un ou, si aucun des mots ne lui convient, mais qu'il a pensé au mot dont il a besoin, ou que, s'arrêtant un instant, il a consulté les sources habituelles comme les dictionnaires ou les lexiques, d'ajouter ce mot au dictionnaire. Il peut le faire en une même opération, ce qui évite la perte de temps.

Albert Lemmel:

Ce que vous avez décrit est en fait très précisément une partie du système de traduction Alps que nous avons utilisé. Il est vrai, comme disait Monsieur, que la machine apprend. Pour le système Alps, par exemple, il n'y a pas un seul dictionnaire. Le système est doté d'un dictionnaire au départ, bien sûr. Ensuite on se constitue, selon les types de travaux, les domaines d'intervention, et le client, des dictionnaires qui s'étoffent et tout un capital qui à la longue devient extrêmement intéressant.

C'est pourquoi je disais que l'idée d'utiliser un système dans un contexte comme le nôtre, qui était en fait le même que celui que vous décriviez, où il fallait sortir un texte dans les 48 heures, ne me semble pas, dans l'état actuel des choses, une solution intéressante. Pour capitaliser tout acquis, je pense qu'il faut des textes relativement longs.

Fernand Gobeil:

Sur ce, comme il ne reste qu'une vingtaine de minutes et que certains d'entre vous voudraient peut-être repasser dans la salle d'exposition voir quelque chose encore une fois, je voudrais remercier M. Sereda, M. Goetschalcks, M. Lemmel, Mme Painchaud et M. Deschamps d'avoir accepté de participer à cette table-ronde. Si vous avez des questions particulières à leur poser, ils seront sans doute encore là quelques minutes.

Rapporteur: Elliott Macklovitch
Direction de la technologie
Secrétariat d'État

B - Formation et perfectionnement/
Education and Job Training

- Influence du milieu socio-culturel sur la compétence professionnelle: André Clas et Paul Horguelin, Département de linguistique, Université de Montréal

- The Impact of the Socio-cultural Environment on Professional Skills: André Clas and Paul Horguelin, Department of Linguistics, University of Montréal.

Résumé

Dans leurs exposés, MM. Clas et Horguelin ont tenté de déterminer si le milieu socio-culturel pouvait être un critère ou un élément de la compétence professionnelle. On peut résumer ainsi leurs propos.

Au fil des ans, les employeurs ont mis au point divers tests appliqués au recrutement du personnel des services linguistiques. Ces tests servent à évaluer deux éléments de la compétence professionnelle: les connaissances et les aptitudes. Dans l'ensemble, les instruments de mesure des connaissances sont satisfaisants, mais l'évaluation de certaines aptitudes, comme le comportement social et la motivation, présente des lacunes.

De nouveaux modes d'évaluation de la compétence professionnelle ont fait leur apparition: stages d'étudiants, recrutement d'employés à temps partiel ou de contractuels, même l'analyse graphologique, qui constituerait un test global permettant d'obtenir une radiograhie de la personnalité des candidats.

Mais qu'est-ce que le milieu socio-culturel? On peut entendre celui d'où l'on vient (famille, école, camarades de jeu et d'étude) ou encore celui où l'on vit (vie familiale, sociale, culturelle, professionnelle). Quant à la compétence professionnelle, une distinction s'impose dans le cas d'une recrue et dans celui d'un praticien d'expérience. Quoi qu'il en soit, elle ne se limite pas à l'acte professionnel, mais englobe la façon dont l'individu fonctionne au sein du milieu où cet acte intervient.

Cependant, à notre époque, il est probable qu'un interrogatoire portant sur le milieu socio-culturel, et

visant à évaluer son influence sur la compétence professionnelle, passerait pour une intolérable incursion dans la vie privée.

Nous devons tenir compte d'un axiome: on ne naît pas traducteur, on le devient. Pour dégager de ces affirmations un certain nombre de nécessités liées à la formation et à la préparation, il faut donc tenter de répondre aux traditionnelles questions: pourquoi, qui, où, quand, comment et pourquoi. Le deuxième pourquoi n'est pas une erreur.

Pourquoi? Parce que la traduction est universelle; sans elle, il n'y a ni culture ni progrès.

Qui? Ce ne peut être qu'une personne qui a une très bonne connaissance des deux outils langagiers et qui a été exposée aux langues, par sa famille, ses voyages, ses maîtres, ses connaissances. Le qui peut cependant aussi répondre simplement à un gagne-pain.

Où? Uniquement dans une institution universitaire, qui seule peut donner l'ouverture d'esprit indispensable pour ne pas être noyé par la sclérose et par un goût malsain pour les détails insignifiants et le missionnariat.

Quant? Après une période variable, mais certainement pas avant trois ans d'études ou de maturation.

Comment? À la suite d'études linguistiques bien sûr, mais aussi d'études socio-économiques, philosophiques et littéraires.

Pourquoi? ou plus précisément pourquoi devient-on traducteur? Par hasard, par choix, par mimétisme, par obligation.

Summary

In their presentation Mr Clas and Mr Horguelin endeavoured to determine whether sociocultural background might be a criterion for or factor in professional skills. Their ideas may be summarized as follows.

Over the years employers have developed a variety of tests for use in recruiting staff for language services. The tests are designed to assess two aspects of professional skills - knowledge and abilities. By and large, the knowledge-measuring instruments are satisfactory, but there are shortcomings in assessing certain skills, such as social behaviour and motivation.

New methods of assessing professional skills have made their appearance, among them practicums, employment on a part-time or contract basis and even handwriting analysis, which is supposed to provide an overall insight into a candidate's personality.

But what is sociocultural background? It can be understood as the milieu in which one grew up (family, school, playmates and schoolmates) or in which one lives (family, social, cultural and professional life). Further, a distinction must be made in professional skills between newcomers to the profession and experienced practitioners. Be that as it may, skills are not limited to the professional act; they also include the way in which the individual "functions" in the environment in which the act is performed.

In this day and age, however, any inquiry into sociocultural background and its influence on professional skills would probably be considered an intolerable invasion of privacy.

We must remember the old axiom that a translator is made, not born. To extract certain criteria of education and preparation from these statements, we must answer the old questions - Why? Who? Where? When? How? and Why? The second "why", incidentally, is not a mistake.

Why? Because translation is universal; without it, there would be no culture or progress.

Who? Only someone who has a very good knowledge of both languages and has been exposed to languages through his family, his travels, his education and his acquaintances. The "who" may also be simply a breadwinner.

Where? Only at a university, for universities alone can provide the openness of mind essential to avoid succumbing to mental rigidity, an unhealthy concern for unimportant details and missionary zeal.

When? After a varying length of time, but certainly not less than three years of study and maturing.

How? After studying languages, of course, but also social studies, philosophy and literature.

Why? or more precisely, why become a translator? By chance, choice, example or necessity.

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Bienvenue à cette dernière demi-journée du Colloque. Messieurs Clas et Horguelin n'ont pas vraiment besoin d'être présentés. Ils sont fort bien connus à la fois pour leurs ouvrages et pour les nombreuses conférences, les nombreux colloques et les nombreuses activités auxquels ils ont participé dans le passé. Néanmoins, je leur ai demandé de bien vouloir se présenter mutuellement, puisqu'ils se connaissent tellement bien: on ne parle presque jamais de Clas sans Horguelin, ni d'Horguelin sans Clas. Je leur cède donc tout de suite la parole.

André Clas, Université de Montréal:

J'ai la tâche de présenter le conférencier, tâche agréable parce que j'espère qu'il va parler longtemps. Ceci dit M. Horguelin n'a pas besoin d'être présenté, mais je vais le faire quand même.

Comme vous le savez, M. Horguelin est professeur de traduction au Département de linguistique à l'Université de Montréal depuis je ne dirai pas quand, mais depuis de très nombreuses années. Vous connaissez aussi ses activités de traducteur, qui remontent à très longtemps, puisqu'il a été, je cite de mémoire, un des premiers présidents de la Société des traducteurs du Québec. Il y a donc déjà un certain temps. Il a participé à l'organisation de la Société des traducteurs du Québec, mais cela relève peut-être d'un atelier qui aura lieu plus tard, et je ne vais pas en parler. Il y a laissé une succession en ordre. Il est l'auteur d'un ouvrage célèbre que je ne citerai pas, parce qu'il est toujours mal vu de faire de l'auto-publicité. Enfin, il en a commis, au sens non péjoratif, ou si vous préférez, il en a fait, beaucoup d'autres, notamment une "Anthologie de la traduction" que vous avez tous lue.

Aujourd'hui, il a, avec moi, la redoutable tâche de traiter de ce sujet, probablement passionnant, glissant, et dangereux. Je souhaite simplement, comme c'est un atelier, que vous participiez avec autant d'ardeur que M. Horguelin mettra dans son discours.

Paul Horguelin, Université de Montréal:

Nous avons été pris un peu au dépourvu par cette présentation réciproque. M. Clas est une personne assez connue, je pense, par son premier titre de gloire, qui est d'être le directeur de Meta depuis de nombreuses années et d'avoir contribué par cet outil à faire connaître dans le monde entier ce que nous faisons au Canada dans le domaine de la traduction. Ce qu'on sait peut-être moins c'est qu'il est un phonéticien. C'est à ce titre qu'il enseigne depuis de nombreuses années au Département de linguistique de

l'Université de Montréal, dont il a été le directeur. Il a d'autres titres de gloire, mais je pense que vous les connaissez tous comme moi.

Le thème de notre atelier, "L'influence du milieu socio-culturel sur la compétence professionnelle", est l'exemple type du sujet que tout conférencier ou animateur avisé devrait prudemment éviter, car son instinct de conservation lui suggère ipso facto une mise en garde: "Danger: zone minée". Téméraires ou inconscients, mon collègue et moi avons néanmoins accepté de relever le défi, à nos risques et périls et avec votre compatissante participation.

Dans quelle perspective se situe l'atelier? N'ayant pas reçu d'orientation précise, nous l'avons inscrit dans le cadre général du Colloque, c'est-à-dire "Bilan et prospective des services linguistiques au Canada", en vue notamment, et je cite, "d'examiner les moyens permettant d'améliorer la prestation des services et d'accroître la productivité". De là, nous avons pensé qu'il s'agissait d'établir si le milieu socio-culturel pouvait être un critère ou un élément de la compétence professionnelle.

On conçoit aisément que l'évolution de l'offre et de la demande de services linguistiques ait conduit les gestionnaires à s'interroger sur la pertinence des moyens de sélection et de perfectionnement actuellement utilisés. Comme l'on sait, après une période où la demande dépassait largement l'offre, le courant s'est inversé. Il s'agit maintenant de rationaliser l'emploi des ressources humaines en place et de perfectionner les instruments de sélection des nouveaux effectifs.

Si l'on considère d'abord le premier volet, "bilan", on constate qu'au cours des années les employeurs ont mis au point, souvent de façon empirique, une gamme de tests appliqués au recrutement du personnel des services linguistiques. En règle générale, ces tests mesurent deux éléments de la compétence professionnelle - les connaissances et les aptitudes - auxquels correspondent deux modes d'évaluation : les tests écrits et les entrevues. Dans l'ensemble, on peut dire que les instruments de mesure des connaissances donnent des résultats satisfaisants, mais que l'évaluation de certaines aptitudes reste encore déficiente, lorsqu'elle n'est pas inexistante. C'est ce secteur qui produit le plus de mauvaises surprises, en ce qui concerne notamment l'intégration au milieu de travail, le comportement social au sein d'une équipe, la motivation, etc.

Comme la plupart d'entre vous connaissez déjà les batteries de tests en usage au Canada, regardons rapidement ce qui se passe ailleurs dans le cas de deux professions "langagières" : la traduction et l'interprétation. En Belgique, des praticiens et des psycho-pédagogues ont colla-

boré à une étude qui, à ma connaissance, est la plus complète sur la question. Ils ont notamment établi le profil du futur traducteur, son profil linguistique, soit la faculté d'apprentissage et d'assimilation des langues, et son profil psychologique général, à l'intérieur duquel ils distinguent les aptitudes psychiques, intellectuelles, sociales et morales. De son côté, l'École d'interprètes internationaux de l'Université de Mons fait passer un test en trois partie : connaissances linguistiques, aptitudes intellectuelles, motivation - et semble-t-il obtient un coefficient de corrélation assez élevé. À défaut d'études scientifiques plus poussées, ce sont des expériences dont on peut s'inspirer en les adaptant aux besoins particuliers.

Passons maintenant au volet "prospective" pour examiner s'il est possible d'envisager d'autres modes d'évaluation de la compétence professionnelle.

Rappelons tout d'abord que plusieurs services linguistiques mettent déjà à profit les stages d'étudiants comme moyen d'évaluation et de recrutement pour des postes permanents. Une autre tendance actuelle, qui consiste à engager du personnel à temps partiel ou des contractuels, offre la même possibilité. Il est évident que l'évaluation "sur le tas" de la compétence professionnelle est encore le meilleur test.

Une nouvelle méthode d'évaluation a fait son apparition au Canada, après avoir - semble-t-il - conquis l'Europe, notamment l'Allemagne et la France. Je veux parler de l'analyse graphologique. Retenez vos sourires sceptiques : des entreprises très sérieuses y ont recours, certaines emploient même des graphologues-conseils attitrés. Les tenants de la graphologie font valoir qu'elle constitue un "test global" permettant d'obtenir rapidement une radiographie de la personnalité des candidats. Ce pourrait donc être un autre instrument à ajouter à la panoplie des moyens de mesure de la compétence professionnelle, en particulier pour tester les aptitudes.

Et nous arrivons à la question clé, qui est aussi la question piège : le milieu socio-culturel exerce-t-il une influence sur la compétence professionnelle et, dans l'affirmative, peut-il constituer un critère supplémentaire ou un facteur d'accroissement de cette compétence?

Avant de laisser M. Clas entrer dans le vif de cette question, je vais prudemment continuer d'en faire le tour pour tenter de la délimiter.

Essayons d'abord de définir les expressions clés de notre thème d'étude : "milieu socio-culturel" et "compétence professionnelle". Par milieu socio-culturel, on peut entendre celui d'où l'on vient : la famille, au sens large

du terme, l'école, les camarades de jeu et d'études, bref les personnes et les institutions qui ont influencé notre passage de l'enfance à l'âge adulte. On peut aussi entendre le milieu où l'on vit : vie familiale, sociale, culturelle, professionnelle. Il s'agit certes d'un continuum, mais la distinction peut être utile lorsqu'on considère l'influence du milieu socio-culturel comme critère de sélection des agents linguistiques ou comme condition de leur perfectionnement professionnel.

La même distinction s'impose dans le cas de la compétence professionnelle : s'agit-il de celle qu'on attend d'une recrue, fraîche émoulue de l'université, ou d'un praticien d'expérience? Dans le cas qui nous intéresse, la question se complique en outre du fait que les services linguistiques au Canada regroupent plusieurs professions qui ne sont pas nécessairement régies par les mêmes critères de compétence : traduction, interprétation, rédaction et aide à la rédaction, révision, enseignement d'une langue seconde, etc. Il est donc difficile de proposer une définition d'application générale, mais on peut sans doute retenir que la compétence professionnelle ne se limite pas strictement à l'acte professionnel; elle englobe la façon dont l'individu "fonctionne" au sein du milieu où cet acte intervient.

Si l'on part de l'hypothèse que le milieu socio-culturel exerce effectivement une influence sur la compétence professionnelle, l'étape suivante est de se demander comment on peut ou pourrait mesurer cette influence. On songe aussitôt au questionnaire et à l'entrevue, pour aussi rapidement en percevoir les limites et les dangers. Il est probable qu'à notre époque, où chaque citoyen se promène en ayant en poche, semble-t-il, un exemplaire de la Charte des droits de la personne, où certaines questions jugées trop personnelles ont disparu des curriculum vitae (on n'ose plus demander à une candidate s'il faut l'appeler madame ou mademoiselle), un interrogatoire sur le milieu socio-culturel passerait pour une intolérable incursion dans la vie privée. Et puis, peut-on établir une corrélation infaillible entre milieu et compétence? Selon mon expérience, les professionnels de la langue au Canada viennent de tous les milieux. Et enfin, si corrélation il y a, peut-elle prouver davantage que les autres critères de compétence professionnelle? Autant de questions, autant de sujets de discussion.

En conclusion, il me semble que les débats de notre atelier pourraient s'orienter selon deux axes: le milieu socio-culturel peut-il être un moyen d'évaluation de la compétence professionnelle? Peut-il contribuer à renforcer cette compétence? Dans ce cas, se pose également la question de la localisation géographique des services linguistiques au Canada.

Je suis sûr que M. Clas, à qui je cède maintenant la parole, saura nous proposer d'utiles balises pour notre navigation en zone minée.

André Clas:

Comme vient de le dire mon collègue, c'est un sujet miné. Comme nous n'avons pas pu nous concerter à fond avant d'engager ce débat, chacun a pris une orientation, et ensuite nous avons fusionné les deux orientations pour en faire deux textes différents allant dans une même direction.

En effet, un tel sujet, même s'il est miné, est extrêmement important et il mérite d'être bien traité, puisqu'il peut, ou peut-être devrait, découler des discussions des conséquences intéressantes et importantes.

Comment faire cette analyse? Une façon de faire eût été d'analyser les origines sociales et culturelles de tous les traducteurs qui ont oeuvré depuis 50 ans au Bureau des traductions et de fixer ainsi certaines constantes permettant de tirer des conclusions. Il eût fallu peut-être aussi déterminer ce qu'on appelle le degré de compétence, si toutefois ce type d'évaluation est possible. Ou peut-être eût-il fallu analyser les dossiers d'étudiants et suivre leur carrière.

Par ces patientes recherches, on aurait certes obtenu quantité d'indications statistiques intéressantes, mais est-ce que le jeu en vaudrait la chandelle? On aurait ainsi travaillé sur du matériel humain et, à mon avis, il y a toujours danger d'insuffler à ce type de recherches un déterminisme immuable. Quand il s'agit d'êtres humains rien n'est nécessairement ni obligatoirement fixé d'avance. L'homme est plastique! (C'est censé être un jeu de mot.)

Peut-être pouvait-on aussi analyser les antécédents de grands traducteurs et ainsi déduire des traits pertinents dus au milieu socio-culturel. On aurait ainsi pu prendre John Quincy Adams, l'ancien président des États-Unis, et peut-être chercher dans ses origines socio-culturelles - il était juriste de formation - pourquoi il était conditionné à traduire le poète allemand Wieland. Dans ce cas, vous voyez, la réponse n'est pas évidente, et peut-être s'agissait-il plus d'un passe-temps que d'un métier de traducteur. Par contre, Johann Adler, qui aida Luther à traduire la Bible, pouvait s'appuyer sur des influences préalables favorables : études de théologie prolongées, connaissance parfaite de l'hébreu. Ou encore, on peut prendre Ahmad Wafik Pacha, issu d'une famille de politiciens et de diplomates, qui a traduit en turc Shakespeare, Schiller, Molière et Fénelon et a fini sa carrière en rédigeant le seul dictionnaire turc-osmanli. Ou encore on aurait pu prendre Aragon, qui a traduit de

l'anglais et du russe. Mais est-ce la peine d'évoquer ces cas, puisqu'ils sont après tout des cas très particuliers, et ne vaut-il pas mieux revenir à des exemples moins typés et plus près de nous? Comme on le sait, seule la généralisation permet de théoriser, et toute connaissance passe obligatoirement par là. La connaissance doit déterminer des caractéristiques qui sont équivalentes par rapport à d'autres et permettre ainsi de grouper les objets en classes. En d'autres mots, tout objet qui présente certaines caractéristiques fait partie d'une classe. Si l'on examine cette question d'une autre façon, on peut dire que les traducteurs forment une classe. Quelles sont les caractéristiques de cette classe? Par quels moyens ces caractéristiques se réalisent-elles?

Nous pouvons et nous devons admettre, je pense, un premier axiome : les traducteurs ne naissent pas, ils sont formés. Ou mieux, on ne naît pas traducteur, on le devient. C'est peut-être complètement faux, mais enfin je le pose comme axiome. Nous devons peut-être aussi, avant d'essayer de tirer des conclusions, préciser ce qu'on entend par traduction. Je sais qu'il y a eu mille et une tentatives de définition et je vais en proposer une nouvelle. Je dirais que la traduction est la réalisation d'un même projet avec des outils différents. Si ma mémoire est exacte, je pense qu'il s'agit d'une adaptation d'une citation de Prieto.

Si donc on ne naît pas traducteur, mais qu'on le devient, et si la traduction est la réalisation d'un même projet avec des outils différents, il y a lieu de dégager de ces affirmations un certain nombre de nécessités liées à la formation, à la préparation. On doit donc essayer de répondre aux traditionnelles questions : Pourquoi? Qui? Où? Quand? Comment? Pourquoi?

L'ordre de ces questions n'est pas totalement arbitraire, et le deuxième pourquoi n'est pas une erreur. Voyons quelles réponses sont possibles.

Pourquoi? C'est peut-être le plus facile. La traduction est une activité universelle. Nul ne peut, nul ne devrait s'en passer. Sans traduction, il n'y a ni culture, ni progrès. Dans toutes les parties du monde, à toutes les époques et dans toutes les communautés, il y a eu traduction. Pas plus qu'il n'existe une langue pure, il n'existe une culture pure, si l'on veut signifier par là sans emprunts. La traduction, même si elle reste un travail exigeant et dangereux, puisqu'elle met en jeu non seulement "le vocabulaire, mais aussi la syntaxe ainsi que la stylistique et les dimensions proprement idiomatiques des langues concernées" pour parler come J.-René Ladmiral, par exemple, dans Traduire : théorèmes pour la traduction. La seule différence entre maintenant et autrefois réside dans une plus grand institutionnalisation. La sélectivité tend à

devenir une "prescrivibilité". La part du goût, du choix diminue au profit du résultat visé. La conséquence pour nous est bien entendu la suivante: on traduit plus et on traduit beaucoup. Il faut donc institutionnaliser l'opération et l'opérateur. Il faut créer des moules. Cela a nécessairement des conséquences sur l'individu. Par exemple, l'existence d'autodidactes ne peut plus être tolérée, pas plus que celle des non-conventionnels. Qui dit institution dit aussi budget, et ce n'est pas, je pense, à l'heure actuelle une considération négligeable. Tout but d'une pratique est toujours moyen d'une autre, et les outils sont déjà dans la conception du but. Voilà pour le premier pourquoi.

Voyons maintenant le "qui". Ce ne peut être que des personnes ayant une très bonne connaissance d'au moins deux outils langagiers. N'oublions pas qu'il s'agit de "réaliser le même projet avec des outils différents". Faut-il absolument privilégier la langue maternelle et donner foi à un axiome qui veut qu'on ne traduit bien que dans sa langue maternelle? Bien sûr, c'est plus rapide, plus facile, plus spontané, plus normal, mais ce n'est pas une règle immuable, et les exceptions sont légion. Le qui doit donc avoir démontré un goût pour les langues. Il doit avoir été exposé aux langues, par sa famille, par ses voyages, par ses maîtres, par ses connaissances. Mais là encore, l'institutionnalisation change quelque peu les données du problème, et le qui peut simplement répondre à un gagne-pain.

Passons au "où". Là encore l'institutionnalisation fausse quelque peu la question, mais la réponse reste à notre avis seulement et uniquement dans une institution universitaire. L'adage "c'est en forgeant qu'on devient forgeron" reste encore un tout petit peu vrai, mais comme vous le savez l'artisan se meurt. Aujourd'hui, on devient forgeron en ayant de bons outils, et la connaissance technique voulue. En clair, la traduction s'enseigne, et de préférence dans une institution universitaire, qui est l'endroit par excellence pour former et pour forcer à remettre les choses en question constamment. Seule l'université peut donner l'ouverture d'esprit indispensable pour ne pas être noyé par la sclérose et la "fatuation", c'est-à-dire un type de fatuité qui se manifeste par un goût malsain pour les détails insignifiants et le missionnariat.

À la question "quand", la réponse ne peut être qu'après une période de maturation variable qui empêche quelqu'un, comme diraient les Africains, "de mesurer la profondeur d'une rivière avec les deux pieds". À mon avis, même s'il est difficile de généraliser, certainement pas avant trois ans d'études ou de maturation. D'autres parlent de quatre, de cinq ou même davantage.

À la question "comment", il y a diverses réponses possibles, mais elles sont malgré tout uniformes. Rien n'est plus utile qu'une bonne théorie! Le comment devra donc comprendre des études socio-économiques, des études philosophiques et littéraires, etc. Les études linguistiques seules sont insuffisantes. La traduction, on l'a vu, est un changement d'outils; la matière travaillée reste la même. La traduction a comme priorité le message et non les unités linguistiques, même si elle est aussi une opération avec des unités linguistiques. Le comment comportera donc aussi des analyses linguistiques, des recherches syntagmatiques, des divisions sémantiques, des recensements des différentes variétés possibles de transferts, des établissements de règles, sans oublier les bases ontologiques et pragmatiques. Pour parler encore comme Ladmiral, il faut rappeler que la théorie est la chose la plus utile, puisqu'elle permet d'anticiper l'acte de traduction, puisqu'elle est une aide à la conceptualisation. Toute culture théorique est le fondement d'une logique de la décision.

Reste le deuxième "pourquoi". Pourquoi un individu devientil traducteur? Par hasard. Par choix. Par mimétisme. Par obligation. Autrefois, les voies étaient nombreuses, et les raisons pas toujours évidentes. De nos jours les choses changent, et l'héritage est plus lourd, et la technique plus importante.

Merci. À vous la parole.

Robert Dubuc, Radio Canada:

Je ne sais pas si c'est par sadisme ou par masochisme, mais j'ai l'habitude de me sacrifier pour rompre la glace quand il s'agit de lancer une discussion. En vous entendant parler, il m'est venu quelques réflexions dont je veux vous faire part.

En ce qui concerne l'influence du milieu socioculturel, pour importante qu'elle puisse être, il me semble qu'elle joue son rôle principal en autant qu'elle devient un facteur de motivation personnelle. Ce qui m'apparaît comme le facteur principal de la compétence du traducteur, c'est sa motivation. Et si c'est vrai, comme le disait André Clas tout à l'heure, qu'on n'est plus à l'ère des autodidactes, il reste que le traducteur que l'université met sur le marché doit avoir la capacité de s'auto-enseigner, qu'il doit garder cette motivation profonde de toujours approfondir ses connaissances et de toujours devenir plus compétent en face de la besogne qu'il doit accomplir.

Quant au milieu socio-culturel, il me semble qu'il a deux fonctions importantes. La première est d'être témoin de certaines exigences qualitatives. Si le milieu socioculturel est sans exigence sur le plan de la qualité de la

langue, je pense qu'il sera un facteur de démotivation pour le traducteur. Par contre, si le milieu devient exigeant, il sera un facteur de stimulation. Le deuxième rôle que le milieu peut jouer, c'est celui que j'appelerais d'alimentation ou de nourriture, si le milieu est riche en manifestations et en sollicitations culturelles. Le drame du traducteur canadien, en dehors peut-être des grands centres, est que, d'une façon générale, l'alimentation culturelle n'est pas tellement portée par le milieu, d'où l'importance accrue de la motivation.

J'écoutais parler Alain Rey hier. Ce n'est peut-être pas un exemple représentatif, mais ça me frappe toujours jusqu'à quel point toutes les références qu'il donne dans ses énoncés puisent dans une culture très profonde, dans un substrat culturel étendu. Pour nous Canadiens d'expression française, c'est extrêment difficile d'arriver à ce niveau parce que le milieu est certainement moins portant.

Paul Horguelin:

Je pense qu'on ne peut qu'être d'accord avec ce que M. Dubuc vient de dire. Facteur principal: la motivation. Je l'avais brièvement mentionné. Effectivement, ce qui me frappe, et ce qu'il importe de faire comprendre aux étudiants, c'est que pour eux la compétence s'arrête à savoir traduire. Ils ont parfois la surprise, en arrivant dans des situations réelles de traduction sur le marché du travail, de s'apercevoir que ce n'est qu'une facette de la compétence. D'ailleurs, lorsque je parle avec eux, les chefs de service de traduction me disent très souvent que le principal problème ne touche pas tellement la traduction en tant que telle. En fait, il leur faut essentiellement régler les problèmes humains à l'intérieur de l'équipe et en motiver les membres. Il faut le dire, les étudiants ne sont pas tellement conscients de cet aspect-là. S'ils n'ont pas cette motivation, cela peut créer des problèmes.

M. Dubuc a mentionné les deux apports du milieu socio-culturel, à savoir exigence qualitative et alimentation culturelle. Justement, lorsque le milieu socio-culturel n'est pas assez portant comme dit Robert, le traducteur motivé va tenter de suppléer à cette absence, mais dans ces cas-là, il va parfois se retirer dans sa fameuse tour d'ivoire dont on nous a tellement parlé.

Songeons à Irène de Buisseret et à tant d'autres qui nous disent qu'il y a trois conditions pour être un bon traducteur: la première c'est de lire, la deuxième c'est de lire, la troisième c'est de lire. Aujourd'hui, elle ajouterait peut-être de regarder la télévision. S'il y a des déficiences dans le milieu socio-culturel, le traducteur motivé va y suppléer lui-même. Si on regarde les personnes

autour de nous qu'on considère comme compétentes et si on tient compte de leur milieu socio-culturel, on s'aperçoit qu'en définitive, dans bien des cas, tous les types de milieu sont représentés. Ça n'a pas joué tellement. Autrement dit, ceux qui n'avaient pas un milieu socio-culturel portant y ont suppléé eux-mêmes. C'est là un point important, à mon avis, surtout si on donne à motivation le sens de toujours vouloir se perfectionner. Cette motivation ne vient pas de l'extérieur, parce que dans bien des cas le milieu est déficient; il faut donc qu'elle vienne de nous.

Prenons un exemple ayant trait à la localisation géographique des services linguistiques. Si on expédie un traducteur vers le français dans une province de l'Ouest disons et que la culture d'expression française dans son nouveau milieu de travail est totalement déficiente, des problèmes se poseront si le traducteur ne peut pas apporter quelque chose, car le milieu ne lui apportera rien; au contraire, il aura des effets négatifs.

Joyce Irvine, Secrétariat d'État:

Il me semble qu'on insiste toujours beaucoup sur la langue d'arrivée et la connaissance du milieu socio-culturel. Votre exemple du traducteur vers le français qui va travailler dans l'Ouest met encore l'accent sur la même chose. Mais sur le plan pratique, dans un service de traduction, l'autre aspect est aussi très important, c'est-à-dire la connaissance, une certaine affection pour la culture de la langue de départ ainsi qu'une connaissance du contexte dans lequel cette langue se situe. Il faut presque toujours acquérir ces connaissances soi-même parce que, si on traduit vers le français, on vit surtout dans un milieu francophone et, si on traduit vers l'anglais, surtout dans un milieu anglophone.

Paul Horguelin:

Je pense que vous avez absolument raison. Ce que vous venez de dire, on en voit davantage la vérité si on prend des traducteurs qui ne sont pas canadiens, des Français, par exemple. Dans leur cas, cela devient capital. La méconnaissance de l'autre culture pose de gros problèmes, tant au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la pratique du métier. Tout le monde a lu les, comment dirais-je, les perles de la traduction, ces bêtises que l'on retrouve notamment dans des romans policiers qui ont été traduits en France, hors de la culture américaine. J'ai été surpris en lisant une traduction française de Leacock de ne pas la trouver très excitante. Mais est-ce bien étonnant quand on sait que cette traduction a été faite par une Parisienne qui n'a jamais mis les pieds au Canada. Comme Leacock parle de toutes sortes de réalités qu'elle ne connaît pas, c'est évidemment beaucoup moins drôle dans la langue traduite.

Nous insistons peut-être moins ici sur cette connaissance de la culture et de la langue de départ, qui demeure capitale. C'est que nous nous considérons comme assez proches de la culture nord-américaine, puisque nous y vivons, et que ce qui nous fait défaut, à nous traducteurs traduisant vers le français, c'est justement les choses sur lesquelles M. Dubuc a insisté. Il était bon que vous rappeliez ce corollaire. Les milieux socio-culturels sont effectivement deux: celui de la langue de départ et celui de la langue d'arrivée.

Jean Delisle, Université d'Ottawa:

Si vous me le permettez, je situerai le débat dans une perspective historique, tout en restant dans les limites de nos frontières. On remarque plusieurs étapes dans l'évolution de la profession au pays. Sans remonter jusqu'à Jacques Cartier, disons que dans les années qui ont suivi la conquête on retrouve parmi les premiers traducteurs officiels beaucoup d'avocats et d'hommes de loi. Cela s'explique par le fait que la profession juridique était très en vogue, mais, les clients manquant, il a bien fallu que les gens se recyclent. La traduction offrait un débouché intéressant.

Par la suite, dans la première moitié du XX^{e} siècle, énormément de journalistes ont accédé à la profession. A tel point, comme me le disait M. Lacourcière, qui a été surintendant adjoint du Bureau, qu'au début des années 40, lorsque lui-même est entré au Secrétariat d'État, la salle de rédaction du journal Le Droit fermait pour permettre aux journalistes de se présenter aux concours de recrutement des traducteurs. De sorte qu'on a recruté énormément de journalistes. Par ailleurs, dans les années 50, des gens qui avaient fait le fameux cours classique et qui possédaient une culture générale, mais pas de spécialité définie, s'orientaient en traduction et ont fait de bons traducteurs. Mais arrive, en 1969, la Loi sur les langues officielles, avec toutes les conséquences que l'on connaît. Du coup, la profession devient en état de manque, si je peux dire, et il a donc fallu ouvrir des écoles et former des jeunes. C'était vraiment la première fois dans l'histoire de la profession au pays qu'on a vu des jeunes de 18, 19 ou 20 ans choisir délibérément la traduction. Ces jeunes n'avaient pas l'expérience du journalisme ou du droit, ils ne possédaient pas de culture générale ni d'expérience de la vie, mais ils s'orientaient directement, après leurs études secondaires, vers des études universitaires en traduction.

Cette situation a posé le problème de la compétence professionnelle dont il est question ici. En effet, on s'est rendu compte qu'une des premières qualités du bon traducteur, en plus de connaître les langues, est d'avoir acquis une certaine maturité, une certaine expérience de la

vie. Je peux vous donner un exemple concret. Certains de mes étudiants, qui ont dans le début de la vingtaine, n'avaient jamais entendu parler de la revanche des berceaux, qu'ils confondaient avec le "baby boom". Je leur ai dit que ce n'était pas du tout la même chose, qu'ils faisaient un anachronisme. Ils étaient tout surpris. De petits faits comme ça indiquent que la maturité, avec laquelle va bien sûr de pair l'acquisition de connaissances et de la culture est tout de même un processus assez long.

Donc, jusqu'aux années 70, grosso modo, les gens qui accédaient à la profession possédaient une certaine culture. bien entendu, il y avait de mauvais traducteurs à l'époque et il y en avait d'excellents, comme aujourd'hui d'ailleurs. Mais je pense qu'il faut ajouter à la motivation, dont parlait Robert Dubuc, qui est indispensable, la maturité, qui va avec l'âge bien sûr. Pour en avoir une autre preuve, on n'a qu'à regarder les concours de recrutement du Bureau des traductions: les gens qui se présentent à ces concours viennent de tous les azimuts, et, à mon avis, ceux qui les réussissent n'ont pas 20 ans, mais ont une certaine maturité et ont acquis une certaine expérience dans un autre domaine, ce qui est également révélateur.

Donc, je peux dire aussi que la compétence professionnelle s'appuie bien sûr sur un goût de l'écriture et sur des aptitudes particulières, qui font que certains genres de traductions ne sont pratiqués que par certaines personnes. Je pense à la traduction littéraire, par exemple; presque tous les traducteurs littéraires au pays sont eux-mêmes écrivains et s'entretraduisent.

Je terminerai en disant que l'enquête de la STQ qui avait tracé le profil du traducteur a révélé que le degré de scolarité des traducteurs était assez élevé, au moins un baccalauréat, ce qui est aussi révélateur du milieu socio-culturel, bien que l'aspect culturel soit néanmoins assez important.

Emilienne Goffart, Secrétariat d'État:

Je voudrais rectifier un peu ce qu'a dit Jean Delisle au sujet de 1969-1970 parce que, pendant 10 ans, je me suis occupée de boursiers diplômés. Le gros problème que nous avons eu pendant cette période c'est que les diplômés en traduction étaient plus attirés par la bourse que par la profession. Il faut bien le préciser. Je l'ai vécu quotidiennement. De sorte qu'il y a eu deux problèmes: la motivation et le comportement. J'ai essayé en vain, pendant des années, de convaincre le Bureau de faire faire des études de comportement. C'est d'ailleurs allé jusqu'à la Commission de la Fonction publique, qui n'y a jamais donné suite, parce qu'elle nous a pris pour des Martiens. Elle se demandait

d'abord comment s'y prendre et ne voyait pas l'utilité de la chose. Ce qui explique que pendant 10 ans nous avons eu beaucoup de problèmes, qui persistent encore. Je suis tout à fait d'accord avec Jean Delisle pour dire que les traducteurs venus, sans diplôme en traduction, d'autres secteurs avec une très longue expérience et une parfaite connaissance de leur domaine ont été dans l'ensemble plus rentables que les jeunes diplômés en traduction qui nous sont arrivés.

La situation change maintenant étant donné les facteurs économiques et aussi une certaine épuration qui est faite dans les écoles de traduction. L'admission est plus stricte, et je crois que les cours sont mieux structurés et plus réalistes. On met davantage l'accent sur la pratique. On a commencé à organiser des stages dans les secteurs privé ou gouvernemental; les étudiants acquièrent ainsi une certaine expérience pratique et une certaine connaissance du milieu et peuvent aussi juger s'ils sont aptes à s'intégrer à ce milieu ou non.

Mais c'est tout récent. Ce qui veut dire que pendant 10 ans les écoles de traduction nous ont créé plus de maux de tête qu'autre chose. Je suis bien placée pour en parler; je le dis, en toute objectivité et sans fausse modestie.

Jean-Marie Vacchiani, Secrétariat d'État:

Je voudrais revenir sur le contexte socio-culturel. Je suis originaire du Luxembourg, qui est un pays essentiellement trilingue, où l'on parle le français, l'allemand et un autre dialecte germanique. Dès mon plus jeune âge, j'ai appris à jongler avec trois langues à la fois. Je me suis fait faire la réflexion que pour moi ce devait être facile, alors que, tout au contraire, ce fut très difficile pour moi de devenir traducteur. J'ai beaucoup de facilité à traduire, mais je n'ai jamais vu la raison de devenir traducteur; je ne pouvais pas concevoir pourquoi on avait besoin de ces gens.

Donc sur le plan socio-culturel, je ne pense pas que le fait de venir d'un pays multilingue ait une influence sur le devenir d'un traducteur. Je pense au contraire que le traducteur naît plutôt dans un pays comme ici, où il y a deux ethnies, deux langues qui sont dans une certaine opposition et non pas en harmonie comme c'est le cas par exemple au Luxembourg ou peut-être, à un moindre degré, en Suisse.

René Deschamps, Bell Canada:

Ce que vous avez dit, MM. Horguelin et Clas, rejoint un peu les propos tenus, il y a quelques années, lors d'une journée d'étude sur l'évaluation du traducteur. J'avais participé à cette journée avec M. Horguelin où on cherchait à savoir ce qu'est en fait un bon traducteur.

À mon avis, ce que j'ai entendu ce matin est un peu trop théorique, un peu trop, je dirais, classique. Il faudrait venir faire un tour dans les entreprises privées pour savoir ce qu'un employeur attend d'un traducteur. Et, à mon sens, un bon traducteur, c'est celui qui peut répondre aux exigences et aux besoins de son employeur.

Bien sûr, dans le cas d'un traducteur à son compte ou d'un traducteur littéraire, en principe tout ce que vous venez de nous dire est vrai, mais, dans le concret, je ne suis pas certain que cela s'applique de cette façon.

D'autre part, certaines questions qui ont été posées n'ont pas eu de réponse. Elles visaient probablement à susciter un échange d'idées. M. Clas, en particulier, demandait comment ou pourquoi on se destine à la traduction. J'ai déjà constaté que, dans le milieu du travail, souvent on aboutit à la traduction parce qu'on ne peut pas faire autre chose. C'est vrai aujourd'hui comme ce l'était autrefois. Autrefois, il y avait des professeurs, des faux frères, bref toutes sortes de gens, et comme aujourd'hui, il y avait des bons traducteurs, des moyens et des mauvais.

Aujourd'hui, on remarque que le système d'enseignement au Québec, par rapport aux autres provinces, est tel que les portes de l'université se ferment après le secondaire et le cégep tout simplement à cause des notes obtenues dans certaines matières. Si un étudiant est faible en sciences, par exemple, il ferait mieux d'oublier le génie, la médecine et le reste de ces professions. Finalement, les portes se ferment jusqu'à ce qu'il n'en reste que deux ou trois: la sociologie, la traduction, et autres branches de ce genre. Il reste encore de bons traducteurs aujourd'hui; mais les jeunes sont poussés par le système d'enseignement. S'ils veulent vraiment décrocher un diplôme universitaire, il leur reste la traduction entre autres. Est-ce une vision trop pessimiste?

André Clas:

J'ai dit tout à l'heure: "Pourquoi l'individu devient-il traducteur?" J'ai dit par hasard, par choix, par mimétisme, par obligation. Donc, il y avait là toutes les catégories possibles et imaginables. La définition que vous avez donnée, M. Deschamps, du bon traducteur, celui qui répond aux exigences de l'entreprise, est malheureusement vraie; c'est ce que j'évoquais par l'institutionnalisation.

Maintenant, je me demande et je vous demande s'il ne faudrait pas dissocier un peu la traduction institutionnalisée des exemples antérieurs. M. Delisle l'a dit, la traduction a énormément changé au moment où une certaine

institutionnalisation s'est produite. Avant, on entrait en traduction, comme dit M. Deschamps, parce qu'on n'était peut-être pas bon pour autre chose, qu'on n'avait plus la foi ni la vocation pour autre chose. On devenait traducteur parce qu'on ne savait peut-être pas faire autre chose, mais ça permettait de gagner sa vie. C'est encore vrai. Mais il faut peut-être greffer un phénomène là-dessus: la maturité. C'est pour cette raison que j'ai insisté sur l'université et que j'ai parlé d'une période de maturation. Mais les conditions changent. Tout à l'heure, l'évocation de la culture de M. Rey était un mauvais exemple. Il faut descendre à un niveau de culture beaucoup plus terre à terre que celui que possède un auteur de dictionnaires. Si vous examinez le taux de lecture du miroir culturel qu'on cite, vous allez être surpris, très surpris et même scandalisé. De ce point de vue-là, je pense que nous n'avons absolument pas de complexe à avoir. Faites un tour aux Communautés européennes, c'est salutaire.

La culture change, et les conditions changent. L'exemple qu'a cité M. Delisle tout à l'heure au sujet de la revanche des berceaux et du "baby boom" est un signe que la culture n'est plus la même. Il faudrait faire attention de ne pas juger les jeunes avec votre expérience de 10, 20, 30, 40 ou 50 ans, avec votre bagage culturel accumulé en 40 ou 50 ans. Leur culture est autre, et les conditions de traduction sont autres, totalement autres. Il y a des différenciations de traduction à faire; il y a la traduction que j'appelerais tout bêtement politique, pas parce qu'elle est politique, mais parce que personne ne la lira. On en fait encore pourtant, et vous le savez aussi bien que moi. On rejoint ici la motivation. Comment voulez-vous motiver quelqu'un qui sait que le truc qu'il traduit ne sera pas lu? Qui plus est, ça ne l'inspire pas, mais il est obligé de traduire le texte parce qu'il est institutionnalisé.

Cela exclut la traduction littéraire. Je pense que, abstraction faite des raisons monétaires, on ne peut pas faire de traductions littéraires sans avoir un goût pour l'auteur. Les romans policiers doivent être traduits rapidement, sinon ce n'est pas rentable, ni pour l'éditeur, ni pour le traducteur, ni pour personne. On a, là encore, un problème d'institutionnalisation. Je pense que c'est de ces considérations qu'il faut tenir compte.

La motivation est individuelle et non pas face à l'objet. Les anciens traducteurs, les journalistes que mentionnaient M. Delisle et d'autres, n'avaient pas plus de motivation parfois. Ils avaient un bifteck à gagner, ça c'est une motivation. Alors, il y a peut-être aussi d'autres questions à poser. Il y aurait lieu de désinstitutionnaliser certaines choses qui peuvent l'être, d'accorder au traducteur une mobilité et de ne pas le cantonner dans des niveaux TR-1, TR-2, TR-3. L'institutionnalisation, la

syndicalisation pour parler en clair, oblige certaines choses: telle secrétaire à l'université ne peut pas taper telle formule parce qu'elle est de telle catégorie; ces situations existent, vous le savez bien.

Alors comment s'en sortir pour motiver? Il faut en tout cas dissocier la motivation individuelle de la culture, car celle-ci est différente. Elle n'est pas uniforme, elle est comme la confiture: plus on l'étend, moins il y en a à déguster. À l'heure actuelle, nous nous sauvons dans une société qui possède une culture technologique. Cela peut vous scandaliser, mais il demeure que la jeunesse est apte et beaucoup mieux préparée à tout ce qui est très technique. Les ordinateurs et tous ces gadgets, et il y en a, n'ont plus de secret pour elle. C'est une culture. Les mathématiques modernes sont aussi une culture. Vous ne pouvez pas comparer avec la nôtre; il faut l'accepter. Il faut donc différencier des types de traduction et, à ce moment-là, peut-être voir différents types de motivation individuelle. C'est vrai pour tout le monde. Le médecin qui n'a pas cette motivation, en dépit du chèque qu'il reçoit au bout, il finit quand même par être écoeuré. On le voit par exemple chez les dentistes, qui ont le taux de suicides le plus élevé au monde. Pourquoi? Sans doute parce que c'est un peu pénible de toujours faire le même genre de truc: il y a tant de dents, pas une de plus. Cela finit par être monotone. C'est aussi le danger qui guette le traducteur. Je ne sais pas quel est le taux de dépression ou de suicides chez les traducteurs, mais, dans une institutionnalisation, c'est dangereux. C'est pour cette raison que je suis toujours très content quand j'entends des anciens traducteurs dire: "Vous êtes toujours chez X? Ah non, je suis chez Z". C'est bon signe; c'est signe qu'il n'y a pas cette fatuation dont je parlais tout à l'heure. Donc, il y a une motivation individuelle, ce qui est bon pour l'individu. Voilà pourquoi, à mon avis, le traducteur doit passer par l'université, pour faire autre chose que de la traduction.

Jean Delisle:

M. Deschamps a une vision un peu pessimiste et pas très valorisante du traducteur. C'est dommage. On devient tous traducteur pour des raisons économiques, c'est pour gagner sa croûte. Dire qu'on devient traducteur parce qu'on ne peut pas faire autre chose, c'est faux. Les avocats qui sont devenus traducteurs, les journalistes qui devenaient traducteurs, ils pouvaient exercer leur profession. Les diplômés en biologie, en sciences qui ne peuvent se placer et deviennent traducteurs le font parce que la société ne leur donne pas l'occasion d'exercer leur métier. Ils choisissent donc la traduction pour gagner leur croûte. Mais il s'en trouve un certain nombre qui aiment ça, qui restent dans la profession et qui l'enrichissent. Je n'aime

pas cette vision du traducteur comme un incapable qui se rabat sur ce métier d'impuissant.

André Clas:

Si j'ai donné cette vision du traducteur comme un incapable, ce n'était pas du tout mon intention. Je voulais dire qu'il ne pouvait pas faire autre chose, que les conditions ne permettaient pas de faire autre chose. S'il est forcé uniquement, je pense qu'il ne restera pas longtemps. Il va alors devenir administrateur, comme M. Deschamps.

Nada Kerpan, Bell Canada:

En fait, comme ceux qui m'ont précédée, je ferai une observation. En réfléchissant au sujet, qui est le milieu socio-culturel et l'exercice de la traduction, il m'est venu cette pensée.

D'abord, on peut dire qu'il y a toujours eu deux grandes catégories de traductions: la traduction littéraire et la traduction non littéraire. Par ailleurs, pour ce qui est de l'atelier qui nous occupe ce matin, on a posé la question du milieu socio-culturel. Est-ce que le candidat traducteur, produit d'un milieu socio-culturel, comme le milieu canadien ou québécois, lorsqu'il arrive à l'université et y est formé, il est prêt à accomplir les deux grands genres de traductions que sont la traduction littéraire et la traduction non littéraire? Je pense que l'université doit justement former le traducteur produit de notre milieu socio-culturel, pour le milieu socio-professionnel, qui est soit l'entreprise, soit la littérature, etc.

De plus, on peut se poser la question suivante: "Est-ce que l'université nous donne, au bout de la chaîne, un professionnel capable d'accomplir ces actes de traduction?" Effectivement, les diplômés ont pu faire de la traduction; à preuve, les services linguistiques sont animés par des traducteurs des générations antérieures qui avaient une vocation et une culture. Mais les services linguistiques d'aujourd'hui sont également animés et peuplés par des jeunes diplômés. Il faut dire aussi que, comme dans toutes les professions, on n'est pas tous de compétence ou d'aptitude égale. Je pense que, à l'heure actuelle, chacun doit non seulement passer par un milieu socio-culturel dont les lacunes sont compensées par la formation universitaire, mais aussi passer par cette fameuse période de motivation ou d'expérience. Chacun doit être honnête avec lui-même et avouer qu'il était peut-être mauvais traducteur au début, justement par manque d'expérience, et que, avec les années, cette expérience lui a permis d'acquérir une compétence professionnelle qui le classe, après 10 ans, 15 ans, 20 ans, parmi les bons traducteurs.

Je tenais, pour moi-même et peut-être aussi pour les autres, à replacer la question à l'ordre du jour dans cette perspective, dans cette chaîne: candidat traducteur, produit d'un milieu social, produit d'une université et chargé d'accomplir justement ce qu'on attend de lui. Ce qu'on attend de lui, à l'heure actuelle, est peut-être quelque chose de très précis et de très vaste, et je songe en disant cela à la traduction dont vous avez parlé. Je pense cependant que si les choses changeaient aujourd'hui, il serait capable, ou du moins il devrait l'être, de produire, ailleurs et compte tenu d'objectifs différents, une traduction.

Paul Horguelin:

Je voudrais dire quelques mots en réponse à M. Deschamps; on ne peut jamais laisser passer ce que dit M. Deschamps. Il nous reproche de traiter d'une question qu'il a déjà entendue bien souvent et de demeurer classiques, en définitive, de piétiner. Je lui renverrai la balle.

Dans chaque circonstance, que ce soit des colloques, des congrès, des tables-rondes, etc., où on a traité de cette importante question de la formation et de la compétence des traducteurs, lui aussi revient toujours un peu sur les mêmes marottes: ce qu'il attend du traducteur. En fait, ce qu'il attend des jeunes diplômés se résume en un mot: c'est qu'ils soient des petits génies. Chaque année, dans un cours, je résume ce qu'attendent les employeurs de la part des traducteurs, en particulier M. Deschamps, mais il n'est pas seul, et chaque année, je suscite la même réaction dans la classe: tout le monde éclate de rire. Effectivement, on s'attend à ce qu'ils soient des petits génies. Je me demande si c'est particulier à la traduction. Je crois que les employeurs ne s'attendent pas à ce qu'un ingénieur sortant de Polytechnique, un administrateur sortant des HEC, soit dès le lendemain prêt à exercer sa profession avec toutes les compétences qu'on attend d'un professionnel de carrière.

À nouveau, je pense que, si M. Deschamps se reportait trente ans en arrière et qu'en toute humilité et modestie il se demandait quel traducteur il était lorsqu'il a commencé à traduire, je pense qu'il répondrait comme chacun d'entre nous qu'il n'était pas très brillant. On a tous commencé comme ça; moi-même je n'étais pas très brillant. Je reprends ce que disait M. Clas, c'est peut-être une tendance bien humaine que nous avons de vouloir juger ces jeunes de 18-19 ans avec l'expérience, la compétence, le bagage culturel accumulés au cours des années. On verra ce qu'ils feront dans trente ans; sans doute aussi bien que nous.

Annie Brisset, Secrétariat d'État:

Je voudrais reprendre deux éléments de l'exposé de M. Clas qui m'ont paru tout à fait pertinents et qui rejoignent d'ailleurs un certain nombre d'interventions.

Le premier élément c'est le moment où doit intervenir la formation du traducteur. Vous avez dit que l'on devrait attendre au moins trois ans d'études préalables. Cela pose un grand problème, car on doit évidemment composer avec l'institution qu'est l'université.

Je parle en connaissance de cause, car j'ai eu pour mission de créer la première école de traduction au Manitoba, la première de l'Ouest donc, et il était hors de question, malgré toutes les convictions que j'avais, malgré ces expériences professionnelles vécues ailleurs, de mettre en place un programme au niveau de la maîtrise. C'était absolument hors de question. Il a donc fallu se contenter d'un baccalauréat. Alors comment contourner le problème? On peut évidemment mettre au départ un examen de sélection, faire une pré-sélection à partir d'un examen d'admission et ainsi éliminer au moins 60 % des candidats. Il en reste à peine 28 en première année. Je souligne en passant que le programme n'a qu'une année d'existence. En faisant des statistiques, on s'aperçoit que sur les 28 candidats retenus, 24 avaient déjà un diplôme d'université. Seulement, ces gens-là ne sont pas prêts à passer encore trois ans à l'université.

Vous avez également souligné, tout à fait à juste titre, le problème budgétaire. Cela s'applique vraiment dans tous les sens du point de vue de l'université. En effet, sur les 24 candidats de l'an dernier, la moitié sont partis déjà. Dans trois ans évidemment le recteur ou l'administration de l'université va dire: "C'est très bien d'être exigeants, mais nous, on a besoin de clients". Nous sommes vraiment tiraillés de tous bords, et je crois qu'il y aurait peut-être lieu d'essayer de sensibiliser les administrations universitaires à la spécificité de l'enseignement de la traduction. Ce serait peut-être le rôle d'une association comme l'ACET, l'Association canadienne des écoles de traduction, ou même de certaines associations professionnelles. Je crois que cela s'impose parce que le problème est là.

C'était la première chose que je voulais dire. La seconde risque de heurter certains. Je suis ravie de vous avoir entendu souligner l'importance de la théorie. La théorie est très mal portée dans les milieux professionnels. C'est un gros mot, comme la linguistique est un gros mot. On a une certaine conception, voire une mauvaise conception, du contenu des cours dans les écoles de traduction. On croit qu'on enseigne, par exemple, les

phonèmes. Vous êtes phonéticien, excusez-moi. On sait évidemment que la linguistique ce n'est pas que ça. La théorie est importante pour les traducteurs bien sûr, mais elle l'est surtout pour les cadres et pour les enseignants. En effet, très souvent on a affaire à des enseignants qui sont pris des milieux professionnels, qui sont d'excellents professionnels, mais qui n'ont pas de formation en théorie ou en pédagogie de la traduction, domaine d'ailleurs qui reste encore à constituer. Je crois que c'est important dans la mesure où c'est une garantie de systématicité, donc d'efficacité de l'enseignement. Cela dit, je suis tout à fait d'accord avec la formation pratique et les stages; c'est d'ailleurs la préoccupation unanime de toutes les écoles de traduction en Amérique du Nord, pas seulement au Canada. Il y a évidemment du travail à faire et des moyens à inventer.

Rapporteur: Donald Barabé, chef
Relations de travail
Secrétariat d'État

- L'université et la compétence professionnelle:
Roda Roberts, Directrice,
École des traducteurs et interprètes,
Université d'Ottawa

- University Education and Professional Skills:
Roda Roberts, Director,
School of Translators and Interpreters,
University of Ottawa

Résumé

Talents innés ou compétences acquises? La question ne se pose plus vraiment en ces termes, comme le démontre Mme Roda Roberts dans son exposé éloquent sur l'importance de l'enseignement de la traduction et les rôles respectifs de l'université et des employeurs. La traduction exige à la fois une solide formation linguistique et technique et de bonnes connaissances générales. Le programme des écoles de traduction comporte donc, d'une part, des cours de langues, de terminologie, de documentation et de traduction proprement dite, associés à l'apprentissage de diverses méthodes et techniques, et, d'autre part, des cours de droit, de science politique, de géographie, etc., dans le double but de consolider les connaissances générales et d'encourager une certaine spécialisation. Toutefois les besoins des employeurs fluctuent et les exigences qualitatives augmentent, au moment où force est de constater un appauvrissement de la langue et des connaissances chez les candidats traducteurs. Pour faire face à cette situation, certains programmes d'enseignement de la traduction ont attaqué sur deux fronts, en instituant une présélection rigoureuse des étudiants et en organisant des stages en cours d'études, qui font contrepoids à un enseignement essentiellement théorique en milieu artificiel. Les employeurs ont un rôle important à jouer dans la formation des futurs traducteurs, par l'accueil d'étudiants stagiaires, et, à plus long terme, dans la définition et l'orientation des programmes. De la poursuite du dialogue dépend l'adaptation de l'enseignement de la traduction aux besoins du marché du travail et, en fin de compte, le statut de l'ensemble de la profession.

Summary

Innate talents or acquired skills? The question should not really be stated in these terms, as Mrs. Roda Roberts demonstrates in her eloquent address on the importance of translation teaching and the respective roles of the university and employers. Translation requires both a sound linguistic and technical education and broad general knowledge. The program offered by schools of translation therefore includes, on the one hand, courses in languages,

terminology, documentation and translation proper, combined with an initiation to various methods and techniques, and, on the other hand, courses in law, political science, geography and so on, with the dual aim of strenghtening general knowledge and encouraging a certain degree of specialization. However, employers' needs fluctuate and qualitative requirements are rising, at a time when we cannot help but notice a weakening of language skills and general knowledge among aspiring translators. To meet the challenge posed by this situation, some translation teaching programs have mounted an attack on two fronts, by instituting a strict preselection process and by organizing periods of on-the-job training to counterbalance an essentially theoretical teaching program that takes place in an artificial environment. Employers have an important role to play in training future translators, by offering on-the-job practicums to students and, in the longer term, by helping to define programs and determine their orientation. The adaptation of translation teaching to labour market needs and, in the final analysis, the status of the profession as a whole are dependent upon the pursuit of this dialogue.

Introduction

Are translators "born" or "made"? This question has given rise to much discussion over the years and has still not been laid to rest, if one can judge by the title of a relatively recent article (F. Healey, "Translators - made, not born"?, in The Incorporated Linguist, Vol. 17, No. 3, Summer 1978, pp. 54-58). The fact that ten university translator training programmes have been set up in Canada since the late 60's seems to indicate that, in this country at least, the argument for the "making" or "training" of translators carries weight. However, the fact that some employers still hire as translators applicants with no specific translation training shows that the argument for training has not yet won its case.

The reason for this ambivalence towards the role of translator training in developing translational competence seems to me to be twofold: (1) the lack of a clear definition of translational competence; and (2) a vague, if not poor, knowledge of the aims and content of translator training programmes. Clarification of these two points should contribute greatly to the discussion of the question "Are translators born or made?"

Translational Competence

Translational competence, which Wolfram Wilss has defined as "the ability to reproduce technical, common language and literary texts adequately in the target language," ("Perspectives and Limitations of a Didactic Framework for the Teaching of Translation", in Translation. Applications and Research, ed. R. Brislin, New York: Gardner Press, Inc., 1976), is, in fact, a multidimensional competence,

which covers language competence, transfer competence, methodological competence, subject matter competence, and technical competence. Overall translational competence can thus be broken down into the following categories and subcategories.

(1) Language Competence

(a) Ability to understand the source language perfectly

(b) Ability to write the target language well

(2) Transfer Competence

(a) Ability to understand the articulation of meaning in the source language text

(b) Ability to render the meaning of the source language text in the target language without distortions, additions or omissions

(c) Ability to transfer a message from a source language into a target language without undue influence of the source language

(3) Methodological Competence

(a) Ability to find documentation relevant to the subject matter of the text, to evaluate it and to use it judiciously

(b) Ability to find pertinent lexical and terminological data, to evaluate it and to use it judiciously

(c) Ability to record correctly pertinent lexical and terminological data

(4) Subject Matter Competence

(a) Wide general knowledge to be able to translate general texts covering several fields

(b) Sufficient specialized knowledge of one or two disciplines to be able to translate more specialized texts in these disciplines

(5) Technical Competence

(a) Ability to use the typewriter, and word processor and the dictaphone for transcription of the translation

(b) Ability to use the computer terminal to access data bases for terminological and documentary information

This schematic analysis of translational competence can be criticized as being incomplete, for it does not take into consideration the special needs of each employer. It can also be attacked for the "value judgements" that it calls for: how, for instance, can one determine objectively if translator X writes "well"? If, however, translation is "the most complex type of event yet produced in the evolution of the cosmos", as I. A. Richards claims ("Towards a Theory of Translation", in Studies in Chinese Thought, American Anthropological Association, Vol. 55, Memoir 75, Chicago: University of Chicago Press, 1953), then a certain amount of incompleteness and subjectivity is inevitable when speaking of translational competence. What is more important is the fact that this multidimensional competence can be broken down into clearcut constituent parts, each of which can be evaluated separately when hiring a translator.

A "born" translator, i.e. one who has had no specific translator training, may possess language competence and subject competence and may show potential for developing transfer competence quickly; however, such a person cannot fully demonstrate transfer competence, nor has he acquired the methodological and technical skills that are an integral part of overall translational competence. A "made" translator, on the other hand, a graduate of a university translator training programme, has taken courses and workshops intended to provide him with most of the skills and knowledge outlined above.

University Translator Training Programmes

All university translation programmes in Canada include courses in language (dominant language and second language), in translation per se (from the second language into the dominant language and vice versa, in general translation and in specialized translation), and in documentation and terminology. These core courses in the curriculum enable students to improve language competence (1 a & b), develop transfer competence (2 a, b, & c) and acquire methodological competence (3 a, b & c). In addition, by being called upon to write essays or translate texts in a wide variety of areas, students are forced to read widely and gain the general knowledge that they lack (4 a). The core courses also contribute to the development of technical competence, in that students are normally expected to type out their assignments and so quickly acquire, through practice or non-university courses, the typing skills they may lack. In addition to the core courses, all translation programmes include other courses (compulsory and elective) intended to make the student a competent translator. Thus, courses on computers are designed to familiarize him with the various

uses of this machine and the help it can provide to translators (5 b). Courses in political science, law, geography, etc., are options to develop general knowledge on the one hand and to acquire more specialized knowledge on the other (4 a & b).

Finally, the School of Translators and Interpreters of the University of Ottawa offers special, short workshops on the use of the dictaphone in translation and the use of the terminal to access data banks, in order to fill in the remaining blanks in the student's training.

Thus, in principle, all our graduates should have acquired all the elements of translational competence outlined above. However, in reality, as we all know, this is not always the case. There is often a discrepancy between what students derive from translation programmes and the translational competence expected by employers of translators. The possible reasons for this discrepancy and possible, partial solutions to the problem are worth examining.

Problems Posed in University Translator Training

The primary problem faced by all university translator training programmes today, not only in Canada but throughout the world, is the lack of adequate previous education. This lack is manifested clearly in two areas: language skills and general knowledge. Incoming students are products of the age of television, an age in which reading has become almost a forgotten art; they are the products of the age of "spontaneous expression", when personal thoughts and feelings take precedence over careful research, the weighing of ideas and the careful, grammatical presentation of them. Incoming students, not only in translation but in all disciplines, write poorly, have limited general knowledge, and have not acquired a love of reading that would enable them to overcome these obstacles.

A second problem, related in part to the first, is that most university translator training programmes have only three, or at most four, years to make up for the deficiencies of prior education and, at the same time, to teach new skills and provide all the specialized subject knowledge that a translator needs. I personally feel that the basic three-year curriculum is too burdened with courses designed to inculcate language, transfer and methodological abilities to be able also to provide students with the level of subject specialization that employers seem to desire today.

Employers' diverse and constantly changing requirements are another source of problems for university translator training programmes. The degree of "specialization" demanded and the areas of specialization desired vary, not only from one employer to another, but also from one year to

the next with the same employer. While technical translation was the order of the day a few years ago, legal translation seems to be in even more demand today. And, within both technical and legal translation, there are subspecializations that take on special importance at given times. What is even more serious is that the quality requirements of the job market have been increasing at a vertiginous rate: graduates who were considered competent three years ago are considered inadequate on the basis of present-day quality requirements. While an increase in quality requirements bodes well for the future of translation in Canada, it inevitably poses problems for translator trainers, who are expected to produce ever-better-qualified "products" out of poorer raw material in the same amount of time.

Yet another problem faced by translator training programmes is that they cannot reflect faithfully the working conditions of translators, with all the pressure and stress involved. It is obvious that a course or even a series of courses in translation cannot provide a student with the opportunity of translating several hundred words per day. For a variety of reasons (time the student spends in class, time the student spends outside of class on assignments for his elective courses, heavy correction load of professors), a typical student has a maximum of about 800 words to translate per week, these 800 words being the sum total of three or four assignments for different translation courses. He thus gets into the habit of working piece-meal on his translation assignments, often returning to the same text several times in an attempt to "polish" it, a habit that could cause problems in the work context, where time is limited and deadlines are imposed. This is just one of the many differences between the situation of a student in a translator training programme and that of a translator in an office, and while the translation instructor may repeat ad infinitum helpful, work-related tips, such as "A translator who spends too much time on a translation is not normally considered an asset", he cannot simulate the work environment adequately to bear out what he says. Translator training in a university inevitably takes place in an artificial environment and this can lead to the students having a false idea of what translating involves.

In light of the problems raised above, it could be argued by some that employers would be better served by beginning "translators" with no translation training. However, that would be throwing out the baby with the bath water and would by no means solve the employers' problems, for most young people today have poor language skills and general knowledge and most have false or unrealistic ideas of the work of translators. While university translator training programmes do not perhaps provide the perfect answer to the employers' needs, they are probably the best solution available at the moment, and instead of constantly attacking

or defending them, we should all look for ways to improve the quality of graduating translation students.

Partial Solutions to the Problems Posed in University Translator Training Programmes

One obvious way to do this is for university programmes to undertake a rigorous selection of the students admitted into translation training. Since high school, Cégep, and even university grades are unfortunately inflated and unreliable these days, the only means to ensure that all students admitted into translation programmes have more or less the same level of skills and knowledge is by administering an entrance examination. While such an exam cannot hope to measure all that has been learned during previous education, it can have as its goal the evaluation of a minimal level of language competence in both the dominant language and the second language and of very basic general knowledge related to current events. It can also aim at appraising the students' general analytical abilities. It is with these goals in mind that the School of Translators and Interpreters has set up its entrance examination for admission to its three-year translation programme. This exam consists of three parts: dominant language, second language, and general knowledge. The dominant language section contains both multiple choice questions related to grammar, vocabulary, style and interferences, and a text comprehension in writing part, which involves analyzing a text of about 500 words, summarizing its basic ideas in about 100 words and suggesting a suitable title for the passage. The second language section tests the student's ability to understand and communicate in that language by asking the student to read a non-technical, general knowledge text of approximately 400 words, answer questions about the content of the passage, and write a short composition on a topic related to the text. The general knowledge section of the exam deals mainly with current affairs: students are asked to relate names found in one list with names found in another (e.g. Lech Walesa / Poland or Solidarity). This entrance examination allows us to eliminate the worst applicants and choose those whose intellectual level is more or less homogeneous, so that translator training can be more effective, for "le problème de la sélection précède celui de la pédagogie" as J. Bossé-Andrieu has so aptly pointed out ("L'admission des candidats aux écoles de traduction", in L'enseignement de l'interprétation et de la traduction, ed. J. Delisle, Ottawa: University of Ottawa Press, 1981, pp. 163-174).

However, pre-testing is by no means a guarantee of success during translation training, for factors other than language skills and basic general knowledge come into play in the various courses. And it is up to the universities to weed out in the course of the programme those students who are unable to make the grade. Failing students in an age where

A's and B's are common currency is not an easy task, but is is the responsibility of translator trainers to ensure that students who are far from having acquired translational competence are not sent out into the professional world armed with a degree in translation.

In order to ensure that their graduates have a realistic idea of what to expect in the work market, more and more university translator training programmes are integrating a practicum (a "stage") into the curriculum. The objectives of a practicum are many and varied (see R.P. Roberts, "The Role of the Practicum in Translator Training Programmes", in L'enseignement de l'interprétation et de la traduction, ed. J. Delisle, Ottawa: University of Ottawa Press, 1981, pp. 193-203), and its value is slowly being recognized by both translator trainers and employers of translators. However, many translation services are still hesitant to accept student trainees, and many eager students are unable to register for the practicum because the demand for practicums is greater than the number of available spaces. Greater efforts on the part of translation services, not only to provide more places but also to supervise student trainees more diligently, could help to narrow the existing gap between the level of translational competence acquired by the students through courses and the level of translational competence expected by employers of beginning translators.

Conclusion

With the words "level of translational competence", we come to the heart of the problem that seems to exist at the moment. Universities train students diligently in every aspect of translational competence, but, given the level of incoming students, they are unable to guarantee that every one of their graduates has the ability to write their target language equally well or to transfer the message of the source language text equally clearly. And what does "well" or "clearly" really mean? A certain amount of subjectivity in the interpretation of such words is inevitable, thereby compounding the problem. For what is considered "good" by one employer or one revisor is considered "unsatisfactory" by another, and this creates confusion in the minds of both translator trainers and student translators.

If the situation is not to degenerate into a war of words, between translator trainers and employers of translators, with the latter accusing the former of not doing "their job", and the former criticizing the latter for inconsistency, lack of understanding and cooperation, we should pursue further discussions on the subject of university translator training and translational competence with prior agreement on the following points: (1) university translator training programmes have come a long way in the last ten years and now provide better, more practical training for future translators; (2) employers

need to be more realistic in what can be expected of even rigorously selected students, given the level of secondary school education today; (3) translator training is a matter of interest to both translator trainers and to the profession, and both should share the responsibility for it through cooperative efforts such as practicums.

Through mutual discussions and mutual efforts will come, I hope, mutual respect, which will perhaps lead to all employers requiring applicants for every post of translator to hold a degree in translation. Only when translators are required to have a degree in translation, as lawyers, librarians, and doctors are required to hold a degree in their respective fields, will translation become truly a profession and the myth of the person who is "born" a translator be truly laid to rest.

Discussion

La discussion s'ouvre alors sur la question des stages. Pour le Bureau des traductions, M. Peter Gawn, Directeur général, Services de traduction aux ministères, et Mme Jean Gordon, Directrice, Portefeuille juridique, rappellent que le gouvernment fédéral a accueilli plusieurs étudiants en stage d'été et se propose de poursuivre l'expérience. Mme Roberts souligne que les étudiants qui participent à ces programmes sont choisis parmi les meilleurs de leurs classes et sont placés en fonction de leurs domaines d'intérêts et de leurs diplômes antérieurs. Cet apprentissage non rémunéré en milieu de travail profite à long terme à l'étudiant et à l'employeur. M. Peter Gawn fait observer toutefois que l'employeur veut embaucher des traducteurs et peut trouver difficile d'absorber le coût de la formation des débutants (un an au moins), c'est-à-dire de financer ce qui correspond à une dernière année d'études. Il faut s'assurer qu'à la sortie de l'école, les candidats-traducteurs sont en mesure de fournir une "production" satisfaisante.

Mme Madeleine Lalande, Directrice, Interprétation, estime qu'étant donné le faible niveau de connaissances générales et spécialisées chez les nouvelles recrues, il y aurait lieu de revoir les conditions d'admission, en exigeant une ou deux années d'études universitaires ou un baccalauréat complet avant l'entrée en école de traduction. On reconnaît toutefois qu'une présélection aussi rigoureuse risquerait de réduire considérablement le nombre déjà limité d'étudiants en traduction.

La discussion s'oriente ensuite vers le problème de l'adaptation des études théoriques aux attentes des employeurs. Certaines universités offrent des cours de "traduction littéraire" (stylistique ou littérature comparée) qui n'ont qu'un rapport très lointain avec les exigences de la profession, et il peut arriver qu'employeurs

et étudiants ne fassent pas la distinction qui s'impose entre ce genre de cours et les vraies écoles de traduction. Une plus grande uniformité est nécessaire.

En définitive tout le monde s'entend sur les objectifs de l'enseignement de la traduction, mais il reste bien sûr à régler un certain nombre de problèmes. Un des moyens de faire serait évidemment de multiplier les recontres entre le monde universitaire et les employeurs. La discussion animée qui a suivi l'exposé de Mme Roberts en a démontré l'utiiité.

Rapporteur : Odile Calder, chef
Section judiciaire
Secrétariat d'Etat

"Le rôle des associations professionnelles": table-ronde animée par Peter Gawn, Direction générale des services de traduction aux ministères, Secrétariat d'État

"The Role of Professional Associations": round-table discussion chaired by Peter Gawn, Departmental Translation Services Branch, Secretary of State

Résumé

Dans une brève introduction, M. Gawn énonce les règles du feu, puis présente les participants et donne la parole à Jean-François Joly. M. Joly explique ce qu'est le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC), son rôle, ses associations membres. Il ressort de ses propos que le CTIC exerce essentiellement un rôle de coordination entre les diverses associations provinciales: les grandes (l'ATIO et la STQ), les minis (CTINB et STICB) et les micros (associations de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba). Le CTIC s'occupe, entre autres, de faire passer l'examen uniformisé d'agrément. C'est donc au niveau provincial que les associations professionnelles exercent leur influence. M. Joly expose ensuite les grands rôles de la STQ: contrôle de la compétence des membres, perfectionnement, communications, promotion de la profession et services divers. Il termine en insistant sur le travail d'autoéducation et d'autoréglementation qui se fait dans les associations professionnelles.

M. Jean-Pierre Dany prend la parole et dresse un historique de la situation à l'ATIO. Il évoque les liens entre l'ATIO et l'administration publique fédérale et les problèmes que cela pose. Il explique ce qu'il perçoit être un glissement d'intérêt du secteur public au secteur privé, mais toujours sans attirer assez de membres.

À son tour, Jindra Repa brosse le tableau des activités de la jeune association créée en Colombie-Britannique. Des efforts sont déployés pour obtenir une certaine reconnaissance, particulièrement pour l'interprétation judiciaire. On en est surtout à bâtir une image.

Caro Leman explique en quoi l'AIIC est différente des autres associations professionnelles décrites jusque-là: négociation d'accords avec les grandes organisations internationales (ONU, CEE, etc.). L'AIIC définit donc les conditions de travail (normes pour cabines, matériel technique, etc.) et recommande des critères assurant la bonne formation des interprètes. Au Canada, l'AIIC est aussi la porte-

parole des interprètes indépendants auprès du Bureau des traductions.

Les exposés sont suivis d'une période de questions au cours de laquelle il est question des moyens de favoriser la reconnaissance professionnelle, de la "visibilité" de la profession, de la traduction dans l'Ouest du Canada, de l'enseignement de l'interprétation à Sudbury, de la fierté, du rôle des associations comme "stimulant", des méthodes d'accréditation, de la présence ou de l'absence des interprètes et d'un oubli, la dimension "service".

Le mot de la fin est laissé à M. Joly qui s'adresse aux employeurs et leur donne des conseils sur le double thème de l'autoéducation et de l'autoréglementation.

Summary

After a few brief opening remarks outlining the procedure to be followed, Mr Gawn introduced the participants and then gave the floor to Mr Jean-François Joly. Mr Joly outlined the role of the Canadian Translators and Interpreters Council (CTIC) and its membership. The CTIC is essentially a co-ordinating body for the various provincial associations, which range in size from big (ATIO and STQ) to medium (CTINB and STIBC) and minuscule (the Alberta, Saskatchewan and Manitoba associations). Among other things, the CTIC is responsible for administering the standardized accreditation examination. It is at the provincial level that professional associations exercise their influence. Mr Joly then went on to outline the main roles of the STQ: assessment of the competence of members, professional development, communications, promotion of the profession and miscellaneous services. He concluded by stressing the self-education and self-regulation aspects of the work carried out in the professional associations.

Next, Mr Jean-Pierre Dany summarized the situation in ATIO and described the links between ATIO and the federal public service, pointing out the problems this creates. He discussed what he perceives to be a shift of interest from the public to the private sector, although members are still not being recruited in sufficient numbers.

Jindra Repa then outlined the activities of the new association set up in British Columbia. Efforts are being made to gain recognition, especially for legal interpretation. It is mainly in the process of building its image.

Caro Leman explained how the IACI differs from the other professional associations described earlier in that it negotiates agreements with large international bodies, such as the UN and the EEC. The IACI sets work conditions

(standards for booths, technical equipment and so on) and recommends criteria for the proper training of interpreters. In Canada, the IACI also represents independent interpreters in their dealings with the Translation Bureau.

The presentations were followed by a question period which touched on the means of promoting professional recognition, the "visibility" of the profession, translation in Western Canada, the teaching of interpretation at Sudbury, professional pride, the role of the associations as a "stimulus", methods of accreditation, the presence or absence of interpreters, and one omission - the "service" aspect.

Mr Joly closed the discussion with words of advice to employers on the dual theme of self-education and self-regulation.

Peter Gawn, Secretary of State:

During the last two-and-a-half days, we've been privileged to hear from many distinguished persons. Senior cabinet ministers have spoken to us about government policies with respect to languages. The Under Secretary of State has explained the support her department provides to foster the use of official and heritage languages. The Commissioner of Official Languages honoured us by sharing his thoughts with us, and distinguished colleagues from Canada and Europe have enlightened and entertained us, and discussed with us a wide-range of topics of interest to the language professional.

This morning, we will look, briefly, alas, at the associations that language professionals have created for themselves in Canada. Curiously enough, although we talk about the profession of translation, of interpretation and of terminology, the profession does not exist in any officially recognized form. No legislature in Canada has yet accorded professional status to translators, and the recognition recorded by employers of translators is at best, cursory, and at worst, non-existent. Yet, professional associations exist, and one of them, the Ontario association, is even more venerable than the Translation Bureau, whose golden jubilee we are celebrating. ATIO was created under a different name in 1926.

What, therefore, is the role of the professional associations? To help answer this question, we have with us Jean-François Joly, president of the Société des traducteurs du Québec and also president of the Council of Translators and Interpreters of Canada, Jindra Repa, immediate past-president of the Society of Translators and Interpreters of British Columbia, Jean-Pierre Dany, council member of the Association of Translators and Interpreters of

Ontario, and Mme Caro Leman, who is president of the Canadian component of the International Association of Conference Interpreters. I will ask each of these panelists to say a few brief words to us, after which we hope to have time for a discussion. At the end, I will ask Jean-François Joly, president of the Canadian Council, to make a few closing remarks. I would now invite Mr Joly to speak to us both about the Société des traducteurs du Québec and the Canadian Council.

Jean-François Joly, Société des traducteurs du Québec et Conseil des traducteurs et interprètes du Canada:

Comme vient de vous l'indiquer notre président de séance, j'ai le redoutable honneur de cumuler deux fonctions, celle de président de la Société des traducteurs du Québec et celle de président par intérim du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada. Puisque je porte deux chapeaux, je suis doublement reconnaissant aux organisateurs du colloque d'avoir prévu cette table-ronde sur les associations professionnelles qui vient compléter le tour d'horizon de la question des services linguistiques auquel nous nous livrons depuis trois jours. Je note aussi avec satisfaction que cette table-ronde vient dans la deuxième partie du colloque intitulée "La panoplie des moyens" et non dans le première qui aurait pu s'appeler "La panoplie des problèmes.

Mais d'abord, mon chapeau CTIC. Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada est une fédération d'associations professionnelles provinciales de traducteurs, interprètes et terminologues. On peut donc commodément l'appeler soit une association "nationale", lorsqu'on est à Ottawa, soit une association "interprovinciale" lorsqu'on est dans d'autres capitales moins portées sur le panacanadianisme.

Cette fédération comporte sept associations membres, égales en droit sinon en taille. Pour prendre une comparaison tirée du domaine de l'informatique, on pourrait dire que parmi les sept, il y a deux gros ordinateurs, qui sont l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) et la Société des traducteurs du Québec (STQ); deux mini, la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick et la Société des traducteurs et interprètes de la Colombie-Britannique; et enfin trois micros, les associations de traducteurs et d'interprètes de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. La comparaison avec l'informatique est assez valable; vous savez qu'un mini peut faire à peu près tout ce que fait un gros ordinateur, et un micro fait tout ce que fait un mini... bien souvent pour moins cher.

Les fonctions principales du CTIC sont: 1e d'assurer une liaison et une coordination interprovinciales; 2e

de représenter notre profession auprès des organismes fédéraux et pancanadiens; 3e de représenter la profession canadienne au niveau international, notamment au sein de la Fédération internationale des traducteurs (dont le CTIC est membre); et 4e d'exercer les pouvoirs qui lui sont délébués par les associations provinciales, notamment celui de tenir l'examen uniformisé du CTIC.

Cet examen de traduction donne ouverture au statut de membre agréé dans toutes les provinces et l'on peut dire que, depuis une dizaine d'années, pratiquement tous les traducteurs agréés admis par les associations provinciales ont dû subir cette épreuve organisée et corrigée au niveau national.

Étant donné toutefois que le CTIC est une fédération, au budget modeste, et du fait de la géographie même du pays, c'est surtout au niveau des provinces que s'exercent les forces vives des associations professionnelles.

Alors permettez-moi de porter pendant quelques instants mon chapeau de la Société des traducteurs du Québec et de vous présenter très brièvement cette association. Tout d'abord, comme son nom ne l'indique pas, la STQ regroupe trois professions: les traducteurs, les terminologues et les interprètes de conférence. Ces deux dernières professions sont chacune constituées en section professionnelle disposant d'une certaine autonomie. La Secter, ou Section des terminologues, compte environ 120 membres et l'Intersection, plus récente, une trentaine. Au total, au moment de son dernier rapport annuel, la STQ comptait 1 534 membres, dont 855 membres agréés. Le secrétariat permanent est situé à Montréal et le personnel comprend trois salariées.

Après cette fiche signalétique sommaire de la STQ, venons-en au coeur du sujet de notre atelier, le rôle des associations professionnelles. Cette fois-ci, le nom est bien choisi. Nos associations ne sont ni des syndicats, ni des associations récréatives, ni des sociétés d'admiration mutuelle; elles sont professionnelles. Ce sont aussi des associations et non des ordres professionnels, ce qui leur impose certaines limitations. Or, jusqu'à présent, les législateurs provinciaux ne se sont pas montrés empressés, c'est le moins qu'on puisse dire de nous accorder un statut juridique plus solide et, nous semble-t-il, plus conforme au rôle que nous entendons jouer.

Ce rôle pourrait se résumer en une phrase: mettre à la disposition de la population un groupe de professionnels intègres et compétents dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation, et contribuer au progrès et au développement des professions en cause.

En pratique cela veut dire plusieurs choses. Premièrement, les associations s'efforcent de contrôler la compétence de leurs membres et de renforcer leur conscience professionnelle. Pour ce faire, elles contrôlent l'admission de nouveaux membres en imposant des exigences en matière de formation et d'expérience et en organisant des examens d'admission. Jusqu'à présent, seuls les examens de traduction sont uniformisés, mais certaines associations provinciales organisent aussi des examens de terminologie et d'interprétation. Par ailleurs, après avoir considéré la question à plusieurs reprises, nous ne sommes pas encore engagés vraiment dans la voie des examens de spécialité en traduction, mais nous suivons avec intérêt l'expérience que veut tenter, en ce sens, l'American Translators Association.

Pour encadrer le comportement professionnel, les associations ont recours, par ailleurs, à un ensemble de textes réglementaires énoncant des principes et règles de déontologie, de discipline et de publicité. La mise en place de ces textes et des structures nécessaires à leur application est plus ou moins avancée dans les diverses associations, mais il y a dans ce domaine une convergence inéluctable.

Deuxièmement, les associations visent à faciliter à leurs membres présents et futurs l'acquisition de la compétence souhaitée.

Pour ce faire, elles cherchent à entretenir des relations suivies avec les universités pour apporter aux étudiants, aux enseignants et aux responsables de programmes des informations de première main sur les exigences et les contraintes de l'exercice de la profession. Certaines participent également à la recherche de stages pour les étudiants.

Pour leurs membres, les associations organisent des activités de perfectionnement, prenant la forme de cours, de visites, ou de journées d'étude, ainsi que des rencontres professionnelles du type congrès ou colloques. Ces colloques qui visent souvent à développer des compétences dépassant les simples actes professionnels, sont souvent organisés conjointement avec d'autres organismes, dans un souci d'ouverture. Ainsi, à la STQ, nous avons tenu des colloques avec l'Office de la langue française, l'Association des conseils en francisation du Québec, l'Association canadienne des écoles de traduction, le GIRSTERM de l'Université Laval, et certains se souviendront du colloque sur le thème "Traduction et qualité de la langue" organisé en collaboration avec le Conseil de la langue française du Québec, de l'autre côté de la rivière, à Hull, il y a un an et demi. Ces colloques assurent en quelque sorte la ventilation des cerveaux et permettent à chacun d'affiner sa perception de son rôle professionnel et social.

Certaines associations procurent également à leurs membres des revues scientifiques et professionnelles. Ainsi l'ATIO et la STQ souscrivent depuis des années des abonnements collectifs à Meta, et la STQ a lancé en juin 1983 son propre magazine d'information, le trimestriel "Circuit".

Ceci m'amène au troisième grand rôle que jouent les associations professionnelles, celui de réseau de communication entre les membres, et entre les membres et le public, par le biais des bulletins d'information, listes de membres, répertoires, etc.

Le quatrième grand rôle des associations professionnelles est la promotion de la profession, par divers moyens, dont ceux que j'ai déjà évoqués: colloques et autres manifestations, publications, recherche d'un statut juridique supérieur, publicité institutionnelle, etc.

Enfin, cinquièmement, les associations peuvent fournir à leurs membres des services divers, comme des services d'assurance, d'offre d'emploi, etc, dont il n'est pas nécessaire de parler ici.

Au total, nous estimons que les associations donnent à leurs membres la possibilité de participer à une vie associative stimulante et enrichissante, surtout pour les nombreux bénévoles qui, chaque année, apportent une contribution irremplaçable au fonctionnement du CTIC et de ses associations membres.

Nous avons toutefois le sentiment que nos professions méritent collectivement d'être mieux connues. Nous fournissons des services linguistiques qui sont essentiels et nous le faisons de mieux en mieux grâce, entre autres, au travail d'autoéducation et d'autoréglementation qui se fait dans les associations professionnelles.

Jean-Pierre Dany, ATIO:

Après ce discours fort éloquent et fort intéressant de ce qui se fait à la STQ, je pense que je vais plutôt m'acheminer vers le programme électoral du prochain conseil de l'ATIO au lieu de vous entretenir en long, en large et en travers de tout ce qui ne s'est pas fait et aurait dû se faire à l'ATIO.

Quand Jean-François compare l'ATIO à un gros ordinateur, il a complètement raison et c'est principalement de là que vient le problème. Nous sommes une grosse association en mal de membres. La STQ en a 855 et l'ATIO moins de 400. Avec moins de 400 membres, il y a inéluctablement un problème de budget qui se répercute sur les activités que nous pouvons offrir à nos membres. Mais il y a aussi un

lien historique avec l'administration fédérale qui fait que nous n'avons pas tellement évolué par rapport aux activités sociales offertes en 1921 - année où l'Association technologique de la langue française d'Ottawa a été créée. Ce cadre social répondait alors à un besoin, mais les besoins ne sont plus les mêmes. Il y a eu un glissement d'intérêt du secteur public au secteur privé. Le centre d'intérêt lui-même s'est lentement déplacé d'Ottawa à Toronto. L'ATIO n'a pas su vivre cette évolution et c'est précisément, quand je parle de programme électoral, ce que le prochain conseil entend faire.

Malheureusement la participation du secteur privé à l'ATIO n'a jamais été aussi forte qu'à la STQ. Si bien que nous sommes restés dans un certain cadre d'activité et nous avons un peu aussi laissé de côté, étant donné que le personnel de la fonction publique, représenté par un syndicat, était relativement bien protégé, le vieux rêve que poursuivait Paul Patenaude: la reconnaissance professionnelle. Lors de notre prochain congrès, les 26 et 27 octobre, à Toronto, la reconnaissance professionnelle occupera de nouveau une place prépondérante. Nous avons l'intention de pousser très fort en ce sens et de nous asseoir avec nos collègues des autres provinces pour les amener à travailler ensemble à un projet commun, non pas à l'échelle provinciale, mais à l'échelle nationale. Mais c'est là une autre histoire dont on reparlera plus tard.

Peter Gawn:

We've heard from the two big brothers, if you like, of the provincial associations. I would now like to invite Jindra Repa to talk to us about the particular problems, if any, of a smaller association in an area of the country which is more removed from the problems of bilingualism than ours.

Jindra Repa, STIBC:

Thank you, Mr Chairman. I'll try to make a mini report, in line with Jean-François Joly's assessment of our organization as a mini organization. I would like to comment on several points to place the themes already outlined in the context of British Columbia. We are a very small and a very young organization: only 3 years old, in fact. We now have approximately 100 members and it will perhaps be useful to look at our linguistic make-up. You may be surprised to hear that the most strongly represented language in British Columbia is French, followed by Spanish, German, Japanese, Chinese and several other languages. Perhaps I should add that approximately 43 of our accredited members are French/English or English/French translators.

the rest of the profession. I would now like to ask Caro Leman to talk to us a little bit about the Association of Conference Interpreters.

Caro Leman, AIIC-Canada:

J'aimerais d'abord remercier les responsables du Colloque de m'avoir invitée à participer à cette table-ronde et je regrette de n'avoir pu assister aux séances qui ont précédé celle-ci. Je suis sûre que ce fut très intéressant et très utile. Je vous avoue au départ ma grande nervosité: je passe une grande partie de ma vie professionnelle devant un micro, c'est vrai, mais je n'ai pas l'habitude de parler en public et, en fait, j'envie beaucoup mes collègues qui sont bien à l'abri dans leur cabine d'interprétation. Je les salue en passant.

J'aimerais vous parler un peu de ce que fait l'AIIC à l'échelle mondiale. L'AIIC c'est l'Association internationale des interprètes de conférence. Elle a été fondée en 1953 et, à l'heure actuelle, elle compte plus de 1 800 membres répartis dans 59 pays groupés en 14 régions dont celle du Canada. En fait, je ne suis pas la présidente de l'AIIC, mais membre du conseil pour le Canada. Un président de moins.

L'AIIC ressemble beaucoup aux autres associations professionnelles qui ont été décrites ici, mais elle se différencie également à plusieurs points de vue. L'AIIC publie un code d'éthique professionnelle qui porte notamment sur l'observation scrupuleuse du secret professionnel. Elle négocie, ce qui la distingue des autres associations, et conclut des accords avec les grandes organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies et les Communautés européennes; elle joue un peu ce rôle au Canada, et j'y reviendrai tout à l'heure.

En outre, l'AIIC définit les conditions de travail des interprètes en se préoccupant de la santé et du bien-être de ses membres aussi bien que de l'efficacité de leur prestation. Par le truchement de sa Commission technique, elle établit, en collaboration avec l'ISO, des normes pour l'installation des cabines d'interprétation, et elle s'efforce de susciter l'amélioration des équipements techniques des salles de conférence. L'AIIC a publié récemment d'ailleurs une liste de recommandations pour les téléconférences, la transmission de conférences par satellite, parce que c'est un domaine qui évolue très rapidement et auquel les interprètes vont devoir s'adapter. Par le truchement de l'AIIC, nous profitons de l'expérience de collègues ailleurs dans le monde qui ont vécu des situations de ce genre.

L'AIIC recommande également des critères destinés à assurer une bonne formation. À cette fin, elle a créé une

Commission des écoles. Il existe également une Commission des admissions qui a pour but d'assurer le respect des conditions d'admission à l'AIIC. Ces conditions d'admission ont pour objet de garantir un haut niveau de compétence professionnelle. Pour devenir membre de l'AIIC un candidat doit avoir accompli 200 jours d'interprétation de conférence et obtenir le parrainage de 5 interprètes chevronnés. Il existe également à l'AIIC une Commission des permanents. Cette commission est chargée de faire adopter des normes et des conditions de travail adéquates pour les permanents, les interprètes qui travaillent dans les grandes organisations et les gouvernements. D'autre part, l'AIIC publie, entre autres, un bulletin trimestriel et un annuaire des membres.

Tous ces rôles que joue l'AIIC à l'échelle mondiale, nous essayons de les jouer, quoique sur une plus petite échelle, au Canada. Nous avons 70 membres au Canada, 50 indépendants et environ 20 permanents qui sont soit au gouvernement fédéral, soit à l'OACI, l'Organisation de l'aviation civile internationale, organisme des Nations Unies dont le siège est à Montréal. Nous avons plusieurs réunions par année, soit strictement des membres de l'AIIC, soit quelquefois des réunions avec des interprètes membres d'autres associations professionnelles représentées ici (l'ATIO, la STQ et l'APIQ, l'Association professionnelle des interprètes du Québec). Nous publions aussi, deux fois par année, une liste de membres pour le Canada. Cette liste est très utile pour les gens qui sont appelés à recruter des interprètes.

Un des rôles traditionnels de l'AIIC a été le rôle de porte-parole des interprètes indépendants auprès des services du gouvernement, auprès du Bureau des traductions. Je dois dire que l'AIIC a toujours eu d'excellents rapports avec le service des conférences bilingues et multilingues du Bureau des traductions, des rapports fondés essentiellement sur la confiance mutuelle. Nous avons, avec le Secrétariat d'État, des intérêts communs tels que la stabilité des services et la compétence des interprètes.

Les relations ont malheureusement été interrompues récemment pour toutes sortes de raisons sur lesquelles je ne vais pas m'étendre ici. Mais nous aimerions beaucoup essayer de corriger la situation, l'espèce de détérioration qui s'est produite dans les conditions de travail que le Bureau des traductions réserve aux interprètes pigistes. C'est dans cette optique que nous avons récemment renouvelé notre délégation professionnelle auprès d'Ottawa. Nous avons eu deux rencontres avec des représentants du Bureau des traductions, M. Wesemaël et Mme Lalande, que j'aimerais remercier publiquement ici pour leur grande coopération et leur compréhension à l'égard de nos problèmes. Notre dernière rencontre a eu lieu à la veille des élections. Je pense qu'avec les changements politiques qui se sont produits, le

moment serait peut-être venu de faire un effort spécial, de part et d'autre, pour ne pas laisser la situation se détériorer encore davantage.

Finalement, les interprètes jouent un rôle important dans la réalisation des politiques de bilinguisme et de multiculturalisme au Canada et il est dans l'intérêt de chacun de créer une atmosphère propice à un travail de qualité. Le gouvernement canadien est après tout le plus gros employeur d'interprètes indépendants au Canada et il faudrait qu'il reste le plus prestigieux. Merci.

Peter Gawn:

Thank you very much. I'm sorry that there appears to be some kind of imbroglio in the relations between the Association and the Translation Bureau, but I'm glad to hear that everybody's working to resolve them. We have time for some questions or comments.

Jean Delisle, Université d'Ottawa:

Ma première question s'adresse à Mme Leman. En vous entendant parler, moi aussi je pensais aux interprètes et je me demandais s'ils ne trouvaient pas votre débit trop rapide...

Caro Leman:

Probablement, oui.

Jean Delisle:

Je voudrais savoir si l'AIIC-Canada a un secrétariat et, si oui, où se trouve-t-il?

Caro Leman:

Le secrétariat est à Montréal.

Jean Delisle:

Pourriez-vous me communiquer l'adresse tout à l'heure?

Caro Leman:

D'accord.

Jean Delisle:

J'aurais une autre question. Il s'agit plutôt d'une observation, mais je voudrais savoir ce que les représentants des associations en pensent. Depuis une dizaine

d'années, il y a eu en Ontario et au Québec notamment une volonté de faire reconnaître la profession. On a parlé de reconnaissance professionnelle, des projets de loi ont été présentés et refusés, etc. On a nettement senti une certaine absence de volonté de la part des autorités politiques de reconnaître la profession au même titre que certaines autres professions.

Devant ce refus, cette attitude des autorités, je me demande si les associations ne devraient pas plutôt orienter leurs efforts dans le sens, non pas de la reconnaissance professionnelle, mais de la reconnaissance de la profession. Je fais une certaine distinction ici qui n'est peut-être pas casuistique. Faire reconnaître la profession, ce serait la rendre plus visible, lui donner une plus grande visibilité par de la publicité corporative, dont on commence à parler à la STQ notamment, par des dénonciations peut-être un peu plus mordantes en ce qui concerne certains charlatans qui infestent le marché, par des démarches plus concrètes auprès d'organismes de subvention, parce que lorsque je parle de profession, j'inclus également les malheureux universitaires qui ont la tâche de former les futurs traducteurs. Si vous êtes universitaire et que vous demandez une subvention de recherche, ou tout genre de subvention, votre dossier est étudié non pas par une équipe de traducteurs, par un comité formé de représentants de la traduction, mais bien par des linguistes, par des gens des études anglaises, par tout autre comité qui n'a rien à voir avec la traduction.

Une façon de faire reconnaître la profession serait donc d'insister pour que des organismes comme le Conseil des arts, par exemple, instituent, au même titre qu'ils le font pour l'histoire, la linguistique, les lettres françaises, des comités chargés d'étudier les demandes de traducteurs ou d'universitaires. C'est un petit aspect, mais lorsque je parle de rendre la profession plus visible, en gros, c'est ça. Est-ce que vous jugez que ce plan d'action pourrait être un substitut ou tout au moins la poursuite des objectifs qu'on visait par la reconnaissance professionnelle? Est-ce qu'on peut remplacer celle-ci par la reconnaissance de la profession?

Jean-Francois Joly:

C'est la grosse question. Je vais tenter d'y répondre mais je n'y arriverai certainement pas de façon complète. Vous avez pu percevoir des différences d'attitude sur la question de la reconnaissance professionnelle entre les divers représentants des diverses provinces. Les conditions peuvent varier d'un endroit à l'autre; cela dépend des lois en place et des personnes qui les appliquent.

En ce qui concerne le Québec, par exemple, on a parfois l'impression que la question de la reconnaissance professionnelle et nos contacts avec l'Office des professions, c'est un peu comme le petit prince qui ramone des volcans éteints au cas où un jour peut-être ils se remettraient à faire quelque chose. Ce qui nous a amené effectivement à faire la distinction que vous faisiez tout à l'heure avec une terminologie un peu différente: on a distingué reconnaissance juridique et reconnaissance de fait. Nous avons déjà fait beaucoup d'efforts pour obtenir une plus grande visibilité de la profession, la faire reconnaître pour ce qu'elle est, par d'autres interlocuteurs que les gouvernements.

Il y a cependant des interlocuteurs faciles et des interlocuteurs difficiles. Parmi les faciles, je dirais que les autres associations voisines et les décideurs des services linguistiques sont des gens qui nous écoutent et qui bougent. Pas toujours dans le sens que nous voudrions, mais on peut se parler et il y a habituellement des résultats. Il y a des interlocuteurs par contre très difficiles: les gouvernements surtout et l'appareil des universités. Ce sont des gens qui écoutent, mais qui bougent peu ou très lentement. Là, effectivement, il faudrait une insistance nouvelle.

Bien entendu, dans les rapports avec ce genre d'organismes lents, les associations professionnelles qui font appel au bénévolat sont désavantagées. S'il faut pousser le même dossier pendant 15 ans, une institution bien établie n'a pas de difficulté. Dans les institutions comme les nôtres, à cause du renouvelement perpétuel des gens qui font le travail, c'est beaucoup plus difficile.

Les media, et notamment la presse, forment un autre interlocuteur difficle, parce qu'ils ne nous écoutent pas beaucoup, mais on va essayer de faire quelque chose à ce sujet.

Jean-Pierre Dany:

J'aurais juste une précision à apporter à ce que vient de dire Jean-François et pour répondre à ce que vous venez de suggérer. Je crois que, à l'ATIO, nous considérons que la reconnaissance professionnelle passe par la reconnaissance de la profession. Or, historiquement, c'est là encore une fois que le bât blesse, étant donné que la majorité de nos membres travaillent dans des institutions. Qu'ils soient employés par des employeurs à Toronto ou par un gros employeur à Ottawa, la volonté de publiciser l'acte professionnel était quasiment inexistant, ou du moins pas assez manifeste. Une première action que nous comptons entreprendre, c'est la publicisation de la profession. On va imiter en cela ce que la STQ a fait il y a déjà quelque

temps en publiant un cahier sur la traduction. Les réalités ontariennes sont différentes; le public et les clients sont différents, mais il y a certainement une action à mener en ce sens. Je crois que c'est effectivement par là qu'il faut commencer.

Jacqueline Rouah, Société des traducteurs et interprètes de la Colombie-Britannique:

Je voudrais apporter une précision que Jindra Repa n'a pas donnée, sans doute par modestie parce qu'il est le créateur de ce programme de "formation des interprètes auprès des tribunaux".

Je crois que nous sommes les seuls au Canada à avoir une examen d'agrément pour les interprètes auprès des tribunaux. C'est un programme que Jindra a organisé et l'enseignement est donné par des traducteurs, des avocats et des greffiers. Cela fonctionne très bien et nous sommes des innovateurs dans ce domaine.

Je voudrais aussi faire remarquer que le rôle de notre association professionnelle est un peu différent dans l'Ouest et, je crois, dans les régions où il n'y a pas vraiment de traducteurs qui gagnent leur vie en tant que traducteurs. En Ontario et au Québec, il y a des traducteurs dans les entreprises et il y a des fonctionnaires. Ce n'est pas le cas dans l'Ouest et le rôle de notre association est de donner aux traducteurs et aux interprètes le sentiment qu'ils sont vraiment des professionnels. Très souvent les traducteurs se considèrent comme des secrétaires un peu supérieures, des femmes d'intérieur qui font ça un peu pour arrondir leurs fins de mois. Un de nos rôles essentiels dans l'Ouest, c'est de dire aux gens: "Mais voyez, vous êtes vraiment des professionnels", leur donner la fierté de ce qu'ils font et leur montrer qu'ils peuvent gagner leur vie en tant que traducteurs. C'est mon cas. Je gagne ma vie en tant que traductrice, mais je suis à peu près la seule dans l'Ouest à travailler comme traductrice à plein temps à mon compte.

Comme beaucoup de traductions sont faites à l'extérieur de la Colombie-Britannique, l'un des rôles de notre association est justement de faire revenir ce travail qui est donné à l'extérieur. J'ai récupéré récemment un client qui donnait ses traductions à New York. Il y a du travail en Colombie-Britannique, mais il y avait un manque de coordination entre clients et traducteurs. Nous essayons donc de servir d'intermédiaire pour montrer aux clients qu'il y a des traducteurs en Colombie-Britannique et dire aux traducteurs de Colombie-Britannique: "Il y a du travail ici, si vous voulez bien le prendre et si vous savez vraiment aller chercher les clients".

Louise Thirion, Université Laurentienne:

A Sudbury, nous avons un programme de quatre ans qui débouche sur un diplôme de traducteur. Nous avons aussi un certificat d'interprétation auprès des tribunaux qui prend un an d'études post-universitaires. Nous enseignons l'interprétation simultanée d'une manière intensive. Nos élèves interprètes travaillent dans les tribunaux et nous avons également à notre actif une demi-douzaine de conférences à l'extérieur de Sudbury où nos interprètes se sont produits en tant qu'interprètes professionnels et ont été payés le tarif de l'AIIC. C'est d'ailleurs moi qui l'ai exigé. Ce programme marche excessivement bien et il est ouvert à quiconque souhaiterait y prendre part, même sans être inscrit à l'Université Laurentienne, pour améliorer sa formation ou en tant qu'auditeur libre.

Denise Laporte-Dawes, Winnipeg:

Je désire dire quelques mots à mes collègues de l'Ouest. Pour la Colombie-Britannique, tout le reste du Canada fait partie de l'est. Il est presque impossible là-bas de dire: "nous faisons partie de l'Ouest aussi".

L'Association professionnelle des traducteurs et des interprètes du Manitoba n'est pas très active parce que les traducteurs d'entreprises comme la Great West Life ont justement l'attitude qu'ils sont des secrétaires glorifiés ou je ne sais pas trop quoi. Il est difficile de les convaincre de devenir membres de l'association. Mais avec un peu d'encouragement je suis certaine que nous pourrions rendre les choses un peu plus actives. Peut-être aussi que les associations et sociétés des provinces à l'ouest de l'Ontario pourraient s'entraider et s'encourager. Merci.

Jean-François Joly:

Si je peux répondre rapidement. L'entraide entre les provinces peut être facilitée justement par la présence du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada qui tient régulièrement des réunions auxquelles toutes les associations sont représentées. Une réunion commence d'ailleurs cet après-midi pour certains, et se poursuit samedi pour tous et dimanche pour la plupart. J'espère qu'on pourra faire quelque chose à ce sujet.

On a aussi parlé de la fierté qui n'existe pas ou qui n'existe pas assez dans certains milieux. C'est effectivement quelque chose de fondamental et des initiatives peuvent être prises dans toutes sortes de directions à ce sujet, mais ce qu'il faut viser c'est la qualité. Prenons l'exemple récent de la revue de la STQ, Circuit. On s'est dit: "Si on fait une revue, faisons la bien". Ce genre de chose modifie l'image que nous avons de nous-mêmes. Quoi-

qu'on fasse, si on le fait avec de la qualité, je pense que c'est bon pour la fierté de tous les membres de l'Association.

Peter Gawn:

We had a certain amount of time available for this session. Time is running out, and I can see that we have already four people who wish to intervene. I'm afraid I will have to be very arbitrary and accept only these four speakers. Please be as brief as possible.

Hélène Gélinas-Surprenant, Secrétariat [illegible]:

Mes remarques s'adressent à M. Dany. Au sujet de ce que vous avez dit tantôt relativement au nombre de membres. Je crois qu'à l'origine l'ATIO regroupait surtout les traducteurs du gouvernement fédéral. Or, je remarque chaque année au congrès, à tout le moins, parce que je ne sais pas quelle est la proportion des employés du gouvernement fédéral au sein de l'association, qu'il n'y en a pas de représentants du fédéral. De plus en plus, lors des congrès ce sont les pigistes que l'on rencontre et sauf les cadres du Bureau qui sont appelés à diriger des ateliers, il n'y a pas de traducteurs, de terminologues ou d'interprètes. Pourtant, pour moi, l'association professionnelle c'est un stimulant, c'est ma façon d'apprendre ce qui se passe ailleurs au Canada. J'ai été très agréablement surprise d'apprendre lors d'un congrès de l'association professionnelle ce qui se passait dans les autres provinces et, in extenso, à l'échelle de la planète.

Je trouve donc que c'est un stimulant, et ça m'aide dans mon travail. Quand je reçois une demande SVP de quelqu'un de Moncton, de l'Alberta ou du Manitoba, je sais dans quelle situation il travaille et à quel service il s'attend. Comment expliquer ce manque de participation? Je demeure perplexe. Est-ce que c'est parce que l'association professionnelle ne répond pas aux besoins ou est-ce que notre syndicat est trop efficace. Je ne sais pas pourquoi. Pour moi, ce que le syndicat et l'association professionnelle peuvent apporter à une personne dans sa profession, ce sont deux choses. Comment se fait-il que les gens ne soient pas portés à s'associer? Je dois dire que depuis deux ans je n'ai plus à prendre congé pour assister au congrès. Est-ce que ce serait parce que le Bureau n'encourage pas suffisamment ses gens à faire partie de l'association professionnelle en leur expliquant ce qu'il en est? La question demeure.

Jean-Pierre Dany:

Vous venez de déclencher un véritable débat. Je crois que dans les trois minutes et demie qu'il nous reste

il sera absolument impossible de donner une véritable réponse au problème que vous soulevez.

Je crois que vous avez, dans votre analyse, un petit peu énoncé tous les problèmes. Historiquement, comme je le disais, l'ATIO est, depuis 1921, associée de très près au gouvernement fédéral et plus particulièrement au Bureau des traductions. Depuis qu'une élite a formé l'Association de technologie de langue française d'Ottawa en 1921 à 1973 - ça fait tout de même un bail - tous les présidents et la majorité des membres de l'association étaient du gouvernement fédéral. Il a fallu attendre 1973 pour avoir un président, M. Malbais, qui était de Toronto. Je me suis toujours inquiété, moi aussi, de voir le peu de participation des gens du Bureau des traductions lorsque nous avions nos congrès, une année sur deux, ici à Ottawa. Et je ne pense pas me tromper en disant que, si l'on remonte aux trois derniers congrès, les congrès de Toronto ont toujours eu beaucoup plus de succès et il y a toujours eu une participation beaucoup plus intéressée de la part des membres qu'à Ottawa. Je crois que c'est un gros point d'interrogation.

Je ne dirai pas, par contre, que le Bureau des traductions n'encourage pas les gens à participer. Je me rappelle que quand j'étais au Bureau nous publiions régulièrement des avis, dans Info-cadre ou dans les bulletins d'information internes, pour rappeler aux employés qu'il y avait un congrès à Ottawa. Nous avions aussi un accord avec la haute direction. La direction était prête à libérer les gens, en congé spécial, si je ne m'abuse, de façon à ce que ça ne coûte rien aux traducteurs. Malgré cela les gens ne venaient pas. C'est là où il y a une dichotomie. Il n'y a pas de communauté d'action entre ce que fait l'association et ce que semble vouloir la majorité des membres de l'association qui sont des fonctionnaires.

Edouard Verrault, Secrétariat d'État:

J'aimerais parler d'accréditation, surtout à la lumière de ce que M. Dany a dit au sujet des difficultés à attirer des membres, et donner deux exemples.

Au cours des années 60, au Québec, un enfant qui échouait un seul des examens à la fin de l'année ratait toute son année. Il fallait qu'il recommence. Au gouvernement fédéral, encore aujourd'hui, un traducteur qui veut devenir réviseur et qui échoue à l'examen ne peut pas devenir réviseur même s'il est intérimaire depuis deux ans, même si ses supérieurs reconnaissent sa compétence. Il faut quand même qu'il passe un examen écrit.

Je me demande tout simplement s'il n'y aurait pas lieu de réévaluer les méthodes d'accréditation des associations et sociétés en tenant compte, entre autres, du dossier ou des antécédents professionnels des candidats.

Jean-Pierre Dany:

Pour répondre brièvement à cela l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario a actuellement un programme qui est parfois au point mort étant donné le manque de personnes ressources. Il s'agit de l'accréditation des membres sur dossier. Mais c'est évidemment un processus assez lourd et il faut tout de même que cela demeure relativement exceptionnel sinon l'examen du CTIC n'a plus de valeur. La question qui se pose vraiment, celle qu'on se pose aussi à l'ATIO est qui se posera peut-être au niveau du CTIC, c'est: "Qu'est-ce que prouve un examen d'accréditation?" C'est quelque chose de très ponctuel. On a évidemment le droit de se poser cette question, mais il faut aussi se demander en même temps: "Par quoi le remplacer?" Ça devient alors un cauchemar.

Ernest Wiltshire, interpreter:

I've been very disturbed over the past two-and-a-half days by the fact that this symposium, which is supposed to be about linguistic services, has almost totally neglected interpretation. I think Caro is about the only interpreter or representative of interpreters who has actually been a speaker at the symposium. Like many of my colleagues, I started off life in the Bureau as a translator - debates, translator-interpreter, house committees - before becoming an interpreter, both at conferences and in the House. Like our fellow translators, we have the same needs for good documentation services, terminology, lexicons. In many cases, our needs are even more acute. We must be prepared before conferences begin, because, once we start working, we cannot stop to consult dictionaries or data banks. We have our own little mini computers in our head. And yet there has been almost no mention of the particular needs of interpretation services in this whole two-and-a-half days. Thank goodness for Caro, otherwise we would have been completely forgotten. My main question is why? Interpretation services were established 25 years ago, I believe. So we're not 50 years old, but do we have to wait another 25 years before we can be recognized among our own colleagues within the Bureau?

Caro Leman:

J'ajouterais simplement qu'il va falloir que les interprètes eux-mêmes sortent de leur cabine, comme vous venez de le faire vous même pour aller parler aux gens de leur profession de leurs besoins et de tout ce qu'il y aurait à faire pour rehausser le prestige de la profession d'interprète. Merci beaucoup pour ce commentaire.

Jean-François Joly:

Si je pouvais faire un double commentaire complémentaire. Je pourrais vous dire que les interprètes sont très présents dans les associations, autant que dans des associations internationales. Au congrès de la FIT à Vienne cet été, il a été beaucoup question d'interprétation. Un autre petit commentaire rapide sur les examens. Un examen ne fait jamais l'unanimité. C'est toujours très discutable. Mais une des preuves par l'extérieur, si vous voulez, du sérieux d'un examen c'est quand un certain nombre de gens veulent chercher à s'y soustraire. Alors je pense que notre examen n'est pas si mauvais que ça.

Peter Gavn:

I think that the point you raised is well taken. I'm sure the organizing committee of the next symposium will try to do something about it.

Alphonse Morissette, Secrétariat d'État:

Je dois vous dire que je suis un peu déçu de cette table-ronde pour des raisons complètement contraires à toutes celles qui ont été avancées. J'ai justement trouvé que tout le monde parlait de sa province, et je ne veux pas parler des frontières géographiques. Chacun a parlé de son truc, de ses intérêts, de son affaire. On n'a pas beaucoup parlé de service et on n'a pas parlé de public. Or, des traducteurs qui traduisent des documents qui ne sont pas lus, les interprètes qui sont en cabine, s'il n'y a personne qui les écoute, c'est peut-être une profession, mais c'est une profession qui ne doit pas être très satisfaisante.

Ce que j'aurais aimé, c'est qu'on essaie un peu de se dégager de ces questions, qui sont des questions de détail - je ne dis pas qu'elles ne sont pas importantes - qu'on a rabâchées depuis longtemps, pour essayer de voir un peu où on peut aller. Pour citer nos éditorialistes, si on doit parler de la situation économique du Canada, ça ne nous intéresse pas de savoir comment on en est arrivé où on est, ce qu'on aimerait savoir c'est comment on va faire pour s'en sortir, pour faire mieux.

Je pense que les associations professionnelles, dont je fais partie d'ailleurs - je paie ma cotisation à deux associations professionnelles - ont un rôle à jouer dans la reconnaissance de la profession. Pour reprendre ce que M. Delisle, le seul interlocuteur qui m'a semblé amener quelque chose de très pertinent a dit: "La profession, c'est ce qu'il faut faire ressortir". Qu'on ait ou non une reconnaissance juridique, ce sont des choses qui se débattront. Cela dépend de l'évolution des sociétés du point de vue corporatif. Ce sont des problèmes qu'on a débattus

longtemps et qu'on pourrait débattre encore. On n'a certainement pas le temps de le faire maintenant, mais j'aimerais qu'on parle une autre fois de la dimension de service de la profession, et surtout de service offert à quelqu'un parce que quelqu'un a besoin de nous. Si personne n'a besoin de nous, je ne sais pas ce qu'on fait ici.

Peter Gawn:

Merci. Il est évident qu'on aurait du prévoir tout un colloque sur les associations professionnelles. Je le regrette, mais le temps ne nous permet pas de poursuivre la discussion.

Nevertheless, I'm going to ask Jean-François Joly, in his capacity of president of the Council of Translators and Interpreters of Canada, to say the last words.

Jean-François Joly:

Après la dernière intervention, je me rends compte qu'on a peut-être des problèmes de compréhension. Les rôles que j'ai définis pour les associations professionnelles ne me semblent pas négligeables, mais il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs. On ne peut pas aller vendre à l'extérieur quelque chose qui n'existe pas. Il faut donc d'abord que nos professions soient bien organisées et qu'elles s'occupent de leur déontologie, des questions de compétence professionnelle. Bien entendu, ce n'est pas dans un atelier sur les associations qu'on va d'un seul coup déterminer que les professionnels travaillent pour un public et pour des destinataires. Je pense que c'était déjà dans l'esprit de tout le monde.

Tout en reconnaissant la nécessité de sortir à l'extérieur, d'avoir des réalisations visibles, j'aimerais faire ressortir brièvement que tout ça est basé sur un travail d'autoéducation et d'autoréglementation.

Nous essayons de nous améliorer de l'intérieur. Les associations professionnelles valent par la qualité de leurs membres et par les structures que les membres se sont données pour faire reconnaître cette qualité, même s'il y a peut-être des déficiences.

Pour conclure, j'aurais simplement quelques petits conseils à donner, à partir de ces deux mots: "autoéducation" et "autoréglementation", à tous ceux qui emploient des professionnels de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation, qu'il s'agisse de permanents ou d'indépendants.

Autoéducation, cela veut dire que, si vous êtes employeur de traducteurs, de terminologues ou d'interprètes, il est dans votre intérêt de les laisser participer à la vie de leur association professionnelle, et de les encourager à s'engager dans l'action menée par ces associations. Donnez leur donc une certaine disponibilité! Vous pouvez même payer leur cotisation: c'est une prime d'assurance contre l'encroûtage.

Autoréglementation, cela veut dire que, si vous faites appel aux services de traducteurs, terminologues ou interprètes indépendants, il est dans votre intérêt de vous adresser en priorité à des professionnels dont la compétence a été au moins partiellement contrôlée et qui, en tant que membres d'une association professionnelle reconnue, ont choisi de souscrire à un ensemble de principes et de règles qui vous protègent et vous protégeront d'ailleurs d'autant mieux que vous fournirez à ces professionnels toute l'information dont ils ont besoin pour réussir leurs prestations, ainsi que les deux ressources essentielles dont nous manquons toujours tous: le temps et l'argent.

Rapporteur: Henri Frickx, Chef
Travail et Consommation
Secrétariat d'État

Cérémonie de clôture/Closing Ceremonies

Laurent Fillion, Secrétariat d'État:

Nous voilà arrivés, Mesdames et Messieurs, à la clôture du Colloque. Le mot de la fin va évidemment appartenir à M. Landry. Je voudrais tout simplement, avant de lui céder la parole, vous remercier tous d'être venus. Je voudrais aussi remercier tous les conférenciers, tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre joué un rôle actif, comme panélistes, comme conférenciers, comme présentateurs, comme rapporteurs, etc., et qui ont accepté si volontier de le faire. Je dois dire que ce fut un plaisir pour moi de pouvoir puiser dans un extraordinaire bassin de compétences, au Canada en particulier, et en Europe aussi comme en témoigne la présence de MM. de Saint-Robert, Rey et Goetschalcks, mais de trouver au Canada un bassin presque inépuisable de gens d'un niveau élevé de compétence.

Ce fut pour moi une expérience extrêmement enrichissante que d'organiser ce Colloque, à la fois sur le plan des contacts que j'ai eus avec la plupart d'entre vous, ces contacts personnels sont précieux, mais aussi sur le plan de l'expérience que représente l'organisation matérielle d'un Colloque de ce genre. Je ne sais pas si le Bureau en organisera d'autres à l'avenir, mais c'est une expérience qui pourra servir le cas échéant.

Si on n'a pas parlé d'interprétation en tant que telle, pour répondre peut-être au commentaire que faisait M. Wiltshire tout à l'heure, c'est que à mon sens quand on parle de services linguistiques, ce terme englobe évidemment l'interprétation, la terminologie et la traduction. Et comme il y a évidemment beaucoup plus de traducteurs que d'interprètes au Canada et que les traducteurs ont tendance, n'est-ce pas, à parler de leur métier, il n'est guère étonnant qu'il ait été beaucoup plus question de traduction que des autres composantes de la profession durant ces trois jours. Ceci dit, il est bien évident que beaucoup de choses qui ont été dites en pensant sans doute d'abord à la traduction, lorsqu'on a parlé, par exemple, de terminologie, de documentation, de formation, des besoins qui existent au Canada, valent aussi pour l'interprétation.

Merci beaucoup, encore une fois, d'avoir participé à ce Colloque. J'espère que ce fut aussi pour vous une expérience enrichissante.

Je cède donc, sans plus, la parole à M. Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction, au Secrétariat d'État.

Alain Landry:

Merci Laurent. Depuis qu'Alain Rey nous a parlé hier au matin et nous a dit qu'on n'était intelligent qu'avec ses pieds, ou quelque chose du genre, je me demandais si j'allais parler debout ou assis.

Je vais peut-être profiter de deux privilèges que la présidence peut se permettre. D'une part j'aurais un message à vous livrer de la part de Jean-Paul Vinet qui, n'ayant pas pu se rendre au Colloque, m'a envoyé sa fiche d'inscription ou, comme il l'a appelé, son formulaire de non-inscription. En voici la teneur:

"Nom: Vinet
Prénom: Various
Titre: Chevalier errant de la lexicologie et de la traduction
Organisation: très mauvaise
Santé pas bonne, ai subi deux opérations récemment qui me laissent pantois. Impossible donc d'assister au Colloque. Espère en avoir échos imprimés. Saluez assemblée en mon nom si occasion se présente."

L'autre privilège que la présidence m'accorde c'est peut-être, non pas de répondre à certaines questions qui ont été posées à l'occasion de la dernière table-ronde, mais de poser moi-même des questions que je vous laisserez comme telles. Je m'intéresse beaucoup aux liens entre ceux qui exercent la traduction, l'interprétation et la terminologie avec les associations dites professionnelles. Ma question est la suivante: "Est-ce qu'on ne pourrait pas se pencher sur le thème suivant et parler d'associations de traducteurs professionnels, d'interprètes professionnels, de terminologues professionnels, plutôt que de parler d'association professionnelle de _____". Il y aurait peut-être alors une possibilité de rejoindre les professionnels en exercice. Cela nous permettra peut-être aussi de définir la profession.

Quand à la participation des professionnels du Bureau des traductions, j'ai personnellement fait beaucoup d'efforts depuis un an et demi pour essayer d'intéresser, de faire participer nos gens aux associations et à leurs activités. Comme Jean-Pierre Dany l'a souligné, assez curieusement ça ne prend pas, pour des raisons que j'ignore. Je ne sais pas. Peut-être qu'on pourrait faire une petite enquête, c'est à la mode de nos jours, pour savoir combien d'employés du Bureau des traductions sont membres des associations professionnelles. Cela pourrait aussi être le sujet d'un autre colloque.

Le moment de clore officiellement ce Colloque est venu. Je pense que, eu égard à l'expérience des quatre

derniers jours, on ne va pas attendre 50 ans avant d'en organiser un autre, et je peux vous promettre qu'il y aura un fort volet "interprétation" dans le prochain.

Ce Colloque est donc la première grande manifestation qui souligne le 50e anniversaire de la fondation, par une loi qui a reçu la sanction royale le 28 juin 1934, du Bureau des traductions. Il y aura d'autres manifestations, comme je le disais, dont le lancement d'un livre sur l'histoire du Bureau intitulé "Au coeur du trialogue canadien" dont la rédaction a été confiée à Jean Delisle. Ce volume sera lancé au début de novembre. Je n'ai pas l'intention de faire la synthèse du Colloque puisque vous en recevrez bientôt les "Actes". Tous ceux qui étaient inscrits, qu'ils aient ou non assisté au Colloque, en recevront un exemplaire et pour les autres personnes qui seraient intéressées il y aura toujours possibilité de tirer quelques exemplaires supplémentaires.

Le Colloque national sur les services linguistiques a permis de constater toute l'importance que revêt la linguistique au Canada, et ce sous plusieurs aspects: la traduction, l'interprétation, la terminologie, la documentation, l'enseignement et l'apprentissage des langues, la néologie, etc. Il aura également permis à deux nouveaux ministres du gouvernement fédéral de prononcer leur premier discours.

Le Bureau des traductions est quand même très fier d'avoir fourni à MM. McClean et de Cotret l'occasion de nous présenter leurs vues sur l'importante question linguistique au Canada. Je les remercie d'avoir accepté, malgré un agenda très chargé eu égard à leurs nouvelles fonctions, de nous faire part de leur appui. Je pense que non seulement en lisant entre les lignes mais en lisant exactement leurs discours on y trouvera un appui pour tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la linguistique au Canada, qu'il s'agisse de services en français ou en anglais, de services multilingues, de langues officielles, de langues non officielles, peu importe.

Qu'il me soit permis de profiter de cette séance de clôture pour remercier tous ceux et celles qui, depuis 50 ans, ont oeuvré et continuent d'oeuvrer au sein du Bureau des traductions dans leurs domaines de compétence respectifs. Les traducteurs, les interprètes, les terminologues, les chercheurs, les documentalistes - et j'emploie documentaliste au sens très professionnel comme on l'entend en Europe - qui sont trop souvent oubliés dans nos milieux, tout le personnel de soutien, tous les gestionnaires, enfin toutes les personnes qui travaillent souvent dans l'ombre - et c'est le cas surtout des interprètes qu'on voit à peine - mais sans qui la communication n'existerait pas ou ne serait pas ce qu'elle est.

Vous me permettrez de nommer quelques personnes qui ont travaillé depuis pas mal de temps à préparer ce Colloque. D'abord les membres du Comité du programme: Michel Guillotte, du Centre de linguistique de l'entreprise, Claire Lamy, d'Hydro-Québec, Christine Onesson, de la Compagnie pétrolière Impériai, Brian Harris, de l'Université d'Ottawa, Jean-François Joly, STQ et CTIC, et André Fauvel de la Direction générale de la promotion des langues officielles. Naturellement Laurent Fillion qui depuis le début, vous vous en êtes sans doute rendus compte, a été en quelque sorte le maître d'oeuvre de ce Colloque, Suzanne Raymond qui a été responsable de l'exposition technique, Réjean Héroux qui s'est occupé de l'exposition de documentation, sans oublier le personnel du secrétariat: Glenda Lewe, Adèle Lacroix et Johanne Clément, et tous ceux qui ce sont occupés des kiosques d'exposition.

N'oublions pas nos interprètes, qui ont été là depuis le début en cabine, les conférenciers, les rapporteurs, les exposants et une personne qui a sacrifié une petite communication et que j'appelle notre "French Connection", le représentant du Bureau des traductions à Paris: Bruno de Bessé. M. De Bessé nous représente au Centre culturel canadien à Paris où vous savez que nous avons installé un terminal de la Banque de terminologie. Depuis que l'existence de ce terminal est connue, nous recevons toutes sortes de demandes, surtout de la Société française des traducteurs, qui est l'équivalent du CTIC en quelque sorte, et de différents linguistes qui s'intéressent beaucoup au contenu de la Banque. L'Office de la langue française a également un terminal, très actif aussi, à Paris, mais pour des raisons que vous comprendrez ce terminal n'est pas installé au Centre culturel canadien.

Je remercie enfin tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à tout ce qui a eu trait au Colloque. Comme je le disais plus tôt, j'ai la ferme intention d'essayer d'avoir périodiquement des colloques sur les services linguistiques.

Je formule en terminant le souhait que nous nous retrouvions tous en 2034 et que nous tentions alors de faire le bilan de ce qu'on a identifié, pendant les quatre derniers jours, comme devant être la prospective.

Je déclare donc le Colloque clos. Merci.

Secrétariat d'État / Secretary of State

1934 Translation Bureau
1984 Bureau des traductions

COLLOQUE NATIONAL SUR LES SERVICES LINGUISTIQUES

Hôtel Westin, Ottawa

Du 9 au 12 octobre 1984

LES SERVICES LINGUISTIQUES AU CANADA : BILAN ET PROSPECTIVE

Le Bureau des traductions

Translation Bureau

Canada

LE MARDI 9 OCTOBRE

17 h à 19 h (Foyer)	Inscription
18 h (Confédération II)	Ouverture : Walter F. MacLean, Secrétaire d'État, et Robert René de Cotret, ministre responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles et représentant du Premier ministre du Canada.
18 h 30 (Foyer)	Réception

LE MERCREDI 10 OCTOBRE

IDENTIFICATION DES BESOINS

8 h (Foyer)	Inscription
9 h (Confédération II)	"La Loi sur les langues officielles et les services linguistiques" - D'Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles.
9 h 30 (Confédération II)	"Le programme des langues officielles du Secrétariat d'État : une perception des besoins" - Huguette Labelle, Sous-secrétaire d'État.
10 h	Pause
10 h 30 (Confédération II)	"La situation dans les provinces et territoires" - Table-ronde présidée par Michel Bastarache, Direction générale de la promotion des langues officielles, Secrétariat d'État. Participants :

Manitoba	- Maurice Gauthier, Représentant régional du Commissaire aux langues officielles
N.-B.	- Bernard Poirier, Directeur général des langues officielles, Secrétariat du Cabinet
Ontario	- Clément Sauvé, Coordonnateur provincial des services en français
Québec	- Claude Aubin, Président, Office de la langue française

	Territoires - Brian Lewis, Président de la Commission des langues, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
12 h	Déjeuner
14 h	Ateliers - "Besoins en services linguistiques dans certains secteurs" :
(Gouverneur général)	B - Éducation et culture - Jacques Lemire et Mariette Hogue, Commission canadienne pour l'UNESCO.
(Confédération II)	C - Entreprises commerciales et industrielles - Roland Lefebvre, Directeur des services linguistiques, Banque Toronto-Dominion, et Raymond Frenette, Président de l'Association des cabinets de traduction.
14 h 45 (Confédération II)	"Informer et s'informer : avantages économiques et culturels des services multilingues" - Jim Cummins, Modern Language Center, Ontario Institute of Studies in Education.
15 h 15	Pause
15 h 45 (Confédération II)	"Les langues autochtones : un patrimoine précaire" - Table-ronde présidée par John MacDonald, Affaires culturelles et linguistiques, ministère des Affaires indiennes et du Nord. Participants :
	Frank Cserepy, Chef, Bureau des langues, T.N.-O., Sam Metcalfe, Agent principal des communications, AIN, Louis-Jacques Dorais, Département d'anthropologie, Université Laval, et Cindy Gilday, Services linguistiques en Dene, T.N.-O.
16 h 30 (Confédération II)	"Comment concilier bilinguisme officiel et multilinguisme" - Lorne Laforge, Centre international de recherche en bilinguisme, Université Laval.
20 h (Confédération II)	Conférence de Philippe de Saint-Robert, Commissariat général de la langue française, Paris.

LE JEUDI 11 OCTOBRE

LA PANOPLIE DES MOYENS

9 h (Confédération II)	"Nécessité et complémentarité de la terminologie et de la documentation" - Robert Dubuc, Services linguistiques, Radio-Canada.
9 h 30	Ateliers sur la terminologie et la documentation :
(Confédération II)	A - "Les banques de terminologie et leur exploitation" - Table-ronde présidée par Winston Wells, Direction générale de la terminologie et de la documentation, Secrétariat d'État. Participants : Jean-Marie Fortin, Office de la langue française (BTQ), Jacques Goetschalcks, Commission des communautés européennes (EURODICAUTOM), et Michel Cardin, Secrétariat d'État (TERMIUM).
(Québec)	B - "La structuration de la documentation" - Suzanne Richer, Direction de la documentation, Secrétariat d'État.
(Gouverneur général)	C - "L'implantation de la terminologie dans le milieu de travail" - Nada Kerpan, Centre de la terminologie et de la documentation, Bell Canada.
10 h 30	Pause
11 h (Confédération II)	"La néologie - un problème de création, de diffusion et d'acceptation" - Alain Rey, Société du Nouveau Littré, Paris.
12 h	Déjeuner
14 h (Confédération II)	"La révolution électronique et les services linguistiques" - René Deschamps, Services linguistiques, Bell Canada.
14 h 30	Ateliers :
(Gouverneur général)	A - "Situation actuelle et perspective de la traduction automatique dans le monde" - Pierre Isabelle, expert-conseil.
(Québec)	B - "Le poste de travail du traducteur de demain" - Alan Melby, université Brigham Young, Provo, Utah.

(Confédération II)

C - "Importance de la symbiose humains/machines" - Dorothy Philips, Recherches sur le comportement, et William Treurniet, Recherches sur les facteurs humains, ministère des Communications.

15 h 15

Pause

15 h 45
(Confédération II)

"TA et TAO : essais des systèmes et expérience des utilisateurs" - Table-ronde présidée par Fernand Gobeil, Direction de la technologie, Secrétariat d'État. Participants :

Monique Painchaud, MITEL (Weidner), René Deschamps, Bell Canada (Weidner), Stan Sereda, GM du Canada (Systran), Jacques Goetschalcks, CCE (Systran), Albert Lemmel, Sereco Inc. (Alps), et Claude Poisson, Ford Canada (Alps).

LE VENDREDI 12 OCTOBRE

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

9 h

Ateliers :

(Confédération II)

A - "Éducation et langues" - Mme Claude Bédard-Claret, vice- présidente, Association canadienne de linguistique appliquée.

(Alberta)

B - "Influence du milieu socio-culturel sur la compétence professionnelle" - André Clas et Paul Horguelin, Département de linguistique, Université de Montréal.

(Gouverneur général)

C - "L'université et la compétence professionnelle" - Roda Roberts, Directrice, École des traducteurs et interprètes, Université d'Ottawa.

10 h

Pause

10 h 30

"Le rôle des associations professionnelles" - Table-ronde présidée par Peter Gawn, Direction générale des services de traduction aux ministères, Secrétariat d'État. Participants :

Jean-François Joly, président, CTIC et STQ, Jindra Repa, président, STIBC, Caro Leman, présidente, AIIC-Canada, et Jean-Pierre Dany, ATIO.

11 h 30

Clôture : Alain Landry, Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction.

Renseignements généraux

Inscription : Dans le Foyer, niveau des banquets, de 17 à 19 h le 9 octobre et à compter de 8 h le 10 octobre. Il n'y a pas de frais d'inscription.

Participation : La participation au Colloque est restreinte aux personnes invitées. Le public sera toutefois admis aux expositions et aux conférences (pas aux ateliers) qui se tiendront dans la salle Confédération II les 10, 11 et 12 octobre.

Logement : Des chambres sont offertes en priorité aux participants, jusqu'au 9 septembre, à l'Hôtel Westin, au tarif spécial de 85 $ par jour (1 ou 2 personnes). Vous devez faire vos propres réservations et verser un dépôt si vous prévoyez arriver après 18 h. Adresse : Hôtel Westin, 11, promenade du Colonel By, Ottawa (Ont.) K1N 9H4. N° de tél.: (613) 560-7000.

Interprétation : L'interprétation simultanée sera assurée en tout temps dans chaque salle. Demandez les écouteurs au bureau d'inscription.

Exposition : Des expositions de matériel électronique et notamment de banques de terminologie, de banques documentaires, de systèmes de TA et de TAO, de mini-processeurs et de machines de traitement de textes, ainsi que de publications spécialisées provenant soit de maisons d'édition, soit des organismes participants, seront ouvertes de 17 h 30 à 20 h 30 le 9 octobre et de 8 h 30 à 17 h 30 les 10 et 11 octobre dans la salle Confédération I.

Pauses : Il y aura du café et des rafraîchissements dans le Foyer.

Secrétariat d'État / Secretary of State

1934 Translation 1984 Bureau / Bureau des traductions 50

NATIONAL SYMPOSIUM ON LINGUISTIC SERVICES

Westin Hotel, Ottawa

October 9 - 12, 1984

LINGUISTIC SERVICES IN CANADA : INSIGHT AND OUTLOOK

Le Bureau des traductions

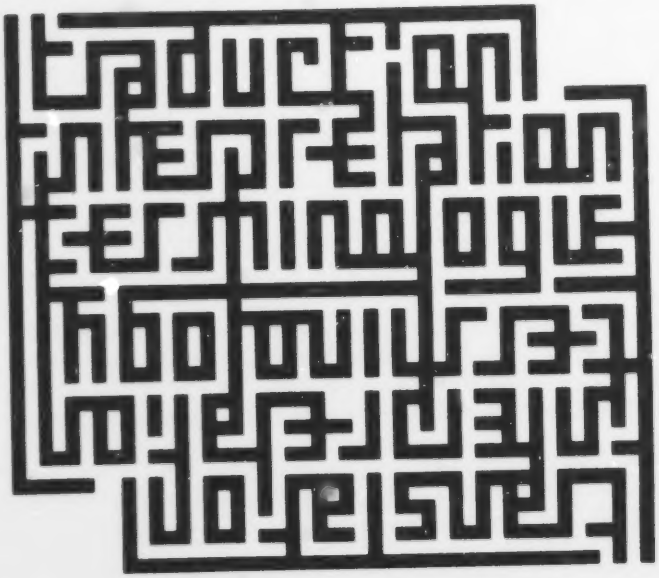

Translation Bureau

Canada

TUESDAY, OCTOBER 9

17:00 to 19:00 (Foyer)	Registration
18:00	Opening Addresses : Walter F. MacLean, Secretary of State and Robert René de Cotret, minister responsible for the application of the Official Languages Act and personal representative of the Prime Minister of Canada.
18:30 (Foyer)	Reception

WEDNESDAY, OCTOBER 10

IDENTIFYING THE NEEDS FOR LINGUISTIC SERVICES

8:00 (Foyer)	Registration
9:00 (Confederation II)	"The Official Languages Act and Linguistic Services" - D'Iberville Fortier, Official Languages Commissioner.
9:30 (Confederation II)	"The Secretary of State Department's Official Languages Program : a Perception of Present Needs" - Huguette Labelle, Under Secretary of State.
10:00	Break
10:30 (Confederation II)	"The Provincial and Territorial Situation" - Round-table discussion chaired by Michel Bastarache, Promotion of Official Languages Branch, Secretary of State. Participants :

Manitoba	- Maurice Gauthier, Regional Representative, Official Languages Commissioner
New Brunswick	- Bernard Poirier, Director General of Official Languages, Cabinet Secretariat
Ontario	- Clément Sauvé, Provincial Coordinator of French Services
Quebec	- Claude Aubin, President, Office de la langue française

	N.W.T. - Brian Lewis, Chairman of the Language Commission, N.W.T. Government.
12:00	Lunch
14:00	Workshops - "The Specific Needs of Major Sectors" :
(Governor General)	B - Education and Culture - Jacques Lemire and Mariette Hogue, Canadian Commission for UNESCO.
(Confederation II)	C - Commercial and Industrial Firms - Roland Lefebvre, Director of Linguistic Services, Toronto-Dominion Bank, Raymond Frenette, President, Association of Consulting Translators.
14:45	"Trade and Cultural Exchanges : the Advantages of Multilingual Services" - Jim Cummins, Modern Language Center, Ontario Institute of Studies in Education.
15:15	Break
15:45 (Confederation II)	"Native Languagues : A Precarious Heritage" - Round-table discussion chaired by John MacDonald, Culture and Linguistic Section, Dept. of Indian Affairs and Northern Development. Participants : Frank Cserepy, Chief, Language Bureau, N.W.T., Sam Metcalfe, Senior Communicator, IAND, Louis-Jacques Dorais, Department of Anthropology, Laval University and Cindy Gilday, Dene Language Services, NWT.
16:30 (Confederation II)	"Reconciling Multilingualism and Official Bilingualism in Canada" - Lorne Laforge, International Center for Research on Bilinguism, Laval University.
20:00 (Confederation II)	Conference by Philippe de Saint-Robert, Commissariat général de la langue française, Paris.

THURSDAY, OCTOBER 11

AN ARSENAL OF TOOLS

9:00 (Confederation II)	"Necessity and Complementarity of Terminology and Documentation" - Robert Dubuc, Linguistic Services, Canadian Broadcasting Corporation.

9:30	Workshops on terminology and documentation:
(Confederation II)	A - "Terminology Banks and their Utilization" - Round-table discussion chaired by Winston Wells, Terminology and Documentation Branch, Secretary of State. Participants : Jean-Marie Fortin, Office de la langue française (BTQ), Jacques Goetschalcks, Commission of the European Communities (EURODICAUTOM) and Michel Cardin, Secretary of State (TERMIUM).
(Quebec)	B - "Structuring Reference Material" - Suzanne Richer, Documentation Directorate, Secretary of State.
(Governor General)	C - "Getting Workers to Adopt Approved Terminology" - Nada Kerpan, Terminology and Documentation Center, Bell Canada.
10:30	Break
11:00 (Confederation II)	"Neology : a Creation, Communication and Acceptance Problem" - Alain Rey, Société du Nouveau Littré, Paris.
12:00	Lunch
14:00 (Confederation II)	"Linguistic Services in the Electronic Age" - René Deschamps, Director, Linguistic Services, Bell Canada.
14:30	Workshops :
(Governor general)	A - "State of the Art in Machine Translation" - Pierre Isabelle, Consultant.
(Quebec)	B - "The Translator Workstation of Tomorrow", Dr. Alan Melby, Brigham Young University, Provo, Utah.
(Confederation II)	C - "The Human/Machine Symbiosis" - Dr. Dorothy Philips, Director, Behavioural Research, and William Treurniet, Human Factors Research, Dept. of Communications.
15:15	Break

15:45 — "Experiments and Experiences with MT and CAT Systems" - Round-table discussion chaired by Fernand Gobeil, Technology Directorate, Secretary of State. Participants :

Monique Painchaud, MITEL (Weidner), René Deschamps, Bell Canada (Weidner), Stan Sereda, GM of Canada (Systran), Jacques Goetschalcks, CCE (Systran), Albert Lemmel, Sereco Inc. (Alps) and Claude Poisson, Ford Canada (Alps).

FRIDAY, OCTOBER 12

EDUCATION AND JOB TRAINING

9:00

(Confederation II)

Workshops :

A- "Education and Languages" - Mrs. Claude Bédard-Claret, Vice-president, Canadian Association of Applied Linguistics.

B - "The Impact of the Socio-cultural Environment on Professional Skills" - André Clas and Paul Horguelin, Department of Linguistics, University of Montréal.

C - "University Education and Professional Skills" - Roda Roberts, Director, School of Translators and Interpreters, University of Ottawa.

10:00 — Break

10:30
(Confederation II)

"The Role of Professional Associations" - Round-table discussion chaired by Peter Gawn, Departmental Translation Services Branch, Secretary of State. Participants :

Jean-François Joly, President, CTIC & STQ, Jindra Repa, President, STIBC, Caro Leman, President, AIIC-Canada, and Jean-Pierre Dany, ATIO.

11:30 — Closing Remarks : Alain Landry, Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation.

General Information

Registration :

In the Foyer, Banquet Level, from 17:00 to 19:00 on October 9 and after 8:00 on October 10. There is no registration fee.

Participation :

Participation in the Symposium is by invitation only. However, exhibitions and conferences (not workshops) held in Confederation II on October 10, 11 and 12 will be open to the public.

Accomodation :

Rooms are available in the Westin Hotel at the special rate of $85 (single or double) per day. Reservations must be made directly, prior to September 9, 1984. Deposits are required if arriving after 18:00

Address : Westin Hotel, 11 Colonel By Drive, Ottawa, Ontario, K1N 9H4.
Tel. No : (613) 560-7000.

Interpretation :

Simultaneous interpretation will be provided in all meeting rooms. Enquire at the Registration Desk.

Exhibitions :

Electronic equipment, including Terminology Banks, Documentary Banks, MT & CAT Systems, mini-processors and word processors, and specialized publications from participating organizations and publishers will be exhibited in Confederation I from 17:30 to 20:30 on October 9 and from 8:30 to 17:30 on October 10 and 11.

Breaks :

Refreshments will be available in the Foyer.

Papers :

We plan to publish the Symposium Proceedings early in 1985 and distribute copies to each participant. If papers are received far enough in advance, they will also be reproduced for distribution during the Symposium.

CONFÉRENCIERS/SPEAKERS

Aubin, Claude
Président
Office de la langue française
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1G8

Bastarache, Michel
Directeur général de la promotion des langues officielles
Langues officielles et Traduction
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Cardin, Michel
Directeur de la terminologie
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Clas, André
Professeur titulaire
Section de traduction
Département de linguistique
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Cserepy, Frank
Chief
Language Bureau
Department of Information
Government of the N.W.T.
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L9

Cummins, Jim
Associate Professor
Ontario Institute of Studies in Education
Modern Language Center
252 Bloor St. W., 10th floor
Toronto, Ontario
M5S 1V6

Dany, Jean-Pierre
Sogestran Inc.
346, rue Waverley
Ottawa (Ontario)
K2P 0W5

de Cotret, Robert
Président
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

de Saint-Robert, Philippe
Commissariat général de la langue française
32, rue de Babylone
Paris 75007
France

Deschamps, René
Directeur
Services linguistiques
Bell Canada
700, rue de la Gauchetière
Montréal (Québec)
H3B 4L1

Dorais, Louis-Jacques
Division de la linguistique
Département d'anthropologie
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4

Dubuc, Robert
Chef
Service de linguistique et de traduction
Radio-Canada
Case postale 6000
Montréal (Québec)
H3C 3A8

Fortier, D'Iberville
Commissaire aux langues officielles
Bureau du C.L.O.
66 rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8

Fortin, Jean-Marie
Directeur
Banque de terminologie
Office de la langue française
700 est, boul. St-Cyrille
Québec (Québec)
G1R 5G7

Frenette, Raymond
Frenette, Boulanger et Associés
Bureau 605
666 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H3A 1E7

Gauthier, François
Directeur, Services linguistiques
Téléglobe Canada
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)

Gauthier, Maurice
Représentant régional
Commissaire aux langues officielles
170, rue Marion
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Gawn, Peter
Directeur général des services
de traduction aux ministères
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Gilday, Cindy
Communications Coordinator
Dene Nation
Box 2338
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2P7

Gobeil, Fernand
Directeur de la terminologie
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Goetschalckx, Jacques
Chef du Bureau de terminologie
Commission des Communautés
européennes
Bâtiment Jean Monnet, Bureau A2/101
Boîte postale 1907
L-1615 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Horguelin, Paul
Professeur agrégé
Section de traduction
Département de linguistique
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Isabelle, Pierre
4405, rue Isabella
Montréal (Québec)

Ivolupto, Lucy
Freelance Translator
Yellowknife, N.W.T.

Joly, Jean-François, président
Société des traducteurs du Québec
1010, rue Ste-Catherine ouest
Bureau 340
Montréal (Québec)
H3B 1G1

Kerpan, Nada
Directrice
Terminologie et documentation
Bell Canada
700, rue de la Gauchetière ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L1

Labelle, Huguette
Sous-secrétaire d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Laforge, Lorne
Centre international de recherche
sur le bilinguisme
Pavillon Casault
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4

Lefebvre, Roland
Directeur des services linguistiques
Banque Toronto-Dominion
500, rue St-Jacques
Montréal (Québec)
H3C 3B7

Leman, Caro
Présidente
AIIC-CANADA
956, rue Dunlop
Outremont (Québec)
H2V 2W8

Lemmel, Albert
Sereco Inc.
Bureau 805
666, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)

Lewis, Brian
Chairman, Language Commission
N.W.T. Government
Yellowknife (N.W.T.)
X1A 2L9

MacDonald, John
Head
Culture and Linguistic Section
Northern Policy and Coordination Branch
Department of Indian & Northern Affairs
Ottawa, Ontario
K1A 0H4

MacLean, Walter F.
Secrétaire d'État du Canada
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Melby, Alan
Brigham Young University
Provo, Utah
USA

Metcalfe, Sam
Senior Communicator
Culture and Linguistic Section
Northern Policy and Coordination Branch
Department of Indian & Northern Affairs
Ottawa, Ontario
K1A 0H4

Painchaud, Monique
Senior French Translator
Translation Department
MITEL Corporation
350 Legget Drive
Kanata (Ontario)
K2K 1X3

Phillips, Dorothy A.
Director
Behavioral Research
Information Technology & Systems
Department of Communications
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8

Poirier, Bernard
Directeur général
Direction des langues officielles
Secrétariat du Cabinet
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Repa, Jindra
Society of translators and interpreters
of B.C.
400 - 900 West Pender St.
Vancouver (B.C.)

Rey, Alain
Rédacteur en chef
Dictionnaire Le Robert
S.P.N.L.
53, rue Pergolise
PARIS 75116
France

Richer, Suzanne
Directrice de la documentation
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Roberts, Roda
Directrice
École de traducteurs et d'interprètes
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Sauvé, Clément
Coordonnateur provincial des services
en français
Édifice de la législature
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Sereda, Stan
Translation/Publication
Canadian Information Systems and
Communications Activity (CANISCA)
General Motors of Canada Ltd.
215 William St.
Oshawa (Ontario)
L1G 1K7

Tom, Gertie
Yukon Native Language Center
1304, Centennial St.
Whitehorse, Yukon

Treurniet, William
Manager
Human Factors Research
Information & Technology Systems
Department of Communications
300 Slater St.
Ottawa, Ontario
K1A 0C8

Wells, Winston
Directeur général de la terminologie
et de la documentation
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Documentation

Coordonnateur : Réjean Héroux, chef
Division des services techniques
Direction de la documentation
Secrétariat d'État

Association canadienne de normalisation

Monique Boissonneault
Service de traduction
865, rue Ellingham
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5E8

Bureau du Commissaire aux langues officielles

Christine Sirois
Direction de l'information
66, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8

Canadien National

Frédéric Phaneuf
Section Terminologie
Services linguistiques
800, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Canadien Pacifique

France Chartrand
Terminologue en chef
Centre de traduction
C.P. 6042, succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3G4

Charette, Fortier, Harvey/Touche Ross

Suzanne Lecompte
Chef, Services linguistiques
22e étage
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 3M4

Commission des Communautés européennes

Mme B. Quistgaard
Bureau de terminologie
1, avenue de Cortenbergh
1049 Bruxelles
Belgique

Diffulivre

Jacques Larouche
Vice-président
350, boul. Lebeau
Ville St-Laurent (Québec)
H4N 1W6

Éditions Arts, Lettres et Techniques

François Irali
Directeur général
901, boul. Ste-Croix
Montréal (Québec)
H4L 3Y5

Hydro-Québec

Claire Lamy, chef
Rédaction et terminologie
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

IBM Canada Ltée

Richard Kromp
Directeur de la terminologie
et des programmes linguistiques
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3P 2G3

Jacqueline Pegaz

Agent d'éditions
1807 - 265, rue Poulin
Ottawa (Ontario)
K2B 7Y8

Librairie Champigny Inc.

Raymond Talbot
Directeur général
4474, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2C1

Ministère des Affaires indiennes et du Nord

John MacDonald, chef
Affaires culturelles et linguistiques
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

Office des Nations Unies à Genève

Section de terminologie et de documentation technique
Services linguistiques
1211 Genève
Suisse

Pratt & Withney Canada Inc.

Jacques Arrousseau
Chef, Service de traduction
C.P. 10
Longueuil (Québec)
J4K 4X9

Presses de l'Université de Montréal

Denis Provost
Attaché commercial
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Presses de l'Université du Québec

René Watier
Directeur de la commercialisation
C.P. 250
Sillery (Québec)
G1T 2R1

Société des traducteurs du Québec

Jean-François Joly
1010, rue Ste-Catherine ouest
Bureau 640
Montréal (Québec)
H3B 1E7

Somabec

André Buhuon
Président-Directeur général
2475, ave. Sylva-Clapin
C.P. 295
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5T5

Téléglobe Canada

François Gauthier
Directeur, Services linguistiques
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 2S4

Université de Moncton

Gérard Snow, Directeur
Centre de traduction et de la terminologie juridiques
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

University of Manitoba Press

Nancy Elias
Promotional Manager
244, Engineering Bldg.
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

University of Toronto Press

Charley LaRose
Promotion Dept.
63A St. George St.
Toronto (Ontario)
M5S 1A6

Matériel technique/Technical Equipment

Coordonnatrice : Suzanne Raymond, responsable
Traitement de textes
Direction de la technologie
Secrétariat d'État

Banque de terminologie du Québec

François Goulet, chef
Implantation du réseau
de la BTQ
800 Square Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1G8

Bodwell Systems Corp.

Reed Bodwell, President
42, chemin Château Salins
Ville Lorraine (Québec)
J6Z 3P7

Brigham Young University

Dr. Alan Melby
Dept. of Linguistics
Provo, Utah
USA

Burroughs Canada

Dorin Pellerin
Directeurs des ventes
1050, Baxter Road
Ottawa (Ontario)

Canisca

Stan Sereda, Manager
Translation/Publication
GM of Canada Ltd
215 William St.
Oshawa (Ontario)
L1G 1K7

Data Point Canada

Frederick Tomlinson
Marketing Representative
450 Rideau St.
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

Emploi et Immigration Canada

André Imbeau
Direction des systèmes d'informtion
Systèmes et services nationaux
Ottawa (Ontario)
K1A 0J9

Eurodicautom

Jacques Goetschalcks
Chef du Bureau de terminologie
Commission des Communautés européennes
B.P. 1907
L-1615 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Hiteck Canada Ltd

Michel Fortier
Représentant des ventes
Imaging Products Division
36 Bentley Ave.
Nepean (Ontario)
K2E 6T8

ICIST/CISTI

Florentia Janson
Chef, Publicité et Communication
Conseil national de recherches
du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S2

ISTS

Peter Falardeau
Directeur des ventes
90, montée de Liesse
Montréal (Québec)
H4T 1N4

Office Equipment of Canada

Louise Campeau
768, Belfast Road
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z5

Philips Information Systems Ltd

Marcia Matrtaj
Account Manager
Room 524
90, Sparks St.
Ottawa (Ontario)

TAO Canada

André Brais, Gérant
1981, av. McGill College
Bureau 1050
Montréal (Québec)
H3A 2X6

TERMIUM

Michel Cardin
Directeur de la terminologie
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Participants

Adams, Douglas
Systems Analyst
Foreign Broadcast Information Service
Washington D.C.
USA 20505

Alford, Renée
Responsable du service de traduction
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon)

Angers, Raymond
Traducteur
Cabinet du Premier ministre
3185, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)

Aquilina, Edwin
Sous-secrétaire
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

Arbuckle, A.-Françoise
Directeur
École des Traducteurs et Interprètes
Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

Arbuckle, John
Translator
37, Lancaster Drive
Sudbury (Ontario)
P3E 3R5

Aucoin, J.-Roland
Directeur adjoint
Section des programmes scolaires
Ministère de l'Éducation
C.P. 578
Halifax (N.-E.)
B3J 2S9

Audette, André
Directeur
Direction des traductions parlementaires
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Aupy, Raymond
40, rue Desjardins
Hull (Québec)
J8Y 6B2

Aurousseau, Jacques
Chef, Service de traduction
Pratt & Whitney Canada
1000, boulevard Marie-Victorin
Longueuil (Québec)
J4K 4X9

Ayotte, Thérèse
Sous-directrice chargée de la Traduction
Gendarmerie royale du Canada
1200, prom. Alta Vista
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

Bass, Jean-Jacques
Président
Arteco Translation & Technical Services
159, Bay Street, Ste 1017 and 1018
Toronto (Ontario)
M5J 1J7

Bernholz, David
Information Officer
Foreign Broadcast Information Service
P.O. Box 2604
Washington D.C.
USA

Bernier, Jean-Pierre
Directeur, Services linguistiques
Confédération Vie
1981, av. McGill College
Bureau 1500
Montréal (Québec)
H3A 2R9

Bédard, Claude
Président
CB, Traduction technique pour l'industrie
2705, rue Édouard Montpetit, app. 11
Montréal (Québec)

Bertrand, Gérard
Premier conseiller législatif
Ministère de la Justice
Édifice commémoratif - Ouest
344, rue Wellington
Ottawa (Ontario)

Biche, Colette
Directeur, Langues officielles
VIA Rail Canada Inc.
2, place Ville-Marie, 2e étage
Montréal (Québec)
H3C 3N3

Bisaillon, Robert
Agent des langues officielles
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

Boissonault, Monique
Chef, Service de traduction
Association canadienne de normalisation
865, av. Ellingham
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5E8

Blais, Roch
38, rue Emond
Hull (Québec)

Blanchet, Susan
Directrice, Services administratifs
Montréal Trust
1, place Ville-Marie, Montréal (Québec)
H3B 4A8

Bouchard, Pierre
Directeur
Portefeuille militaire et technique
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Bouchard-Arcomano, Carmen
Chef, Service de traduction
Fiberglas Canada Inc.
3080 Yonge Street
Toronto (Ontario)
M4N 3N1

Bouchat, Marie-Anne
3, rue Laurier est
Azilda (Ontario)

Boutin-Quesnel, Rachel
Directrice du Service linguistique
La Compagnie T. Eaton Limitée
677 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3B 3Y6

Brais, André
Directeur général
TAO Canada
1981, av. McGill College
Montréal (Québec)

Brunet, Jacques
Brujac Communications
257, rue Bolton
Ottawa (Ontario)
K1N 5B5

Camirand, Yves
Chef traducteur
Service de traduction
PETRO CANADA
18e étage
1, place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 4A9

Cardinal, Pierre
Responsable du prog. de traduction
Département des sciences humaines
Université du Québec à Hull
Hull (Québec)
J8X 3X7

Chandioux, John
Expert-conseil
J.C. Inc.
30B, rue Ste-Anne
Ste-Anne de Bellevue (Québec)

Chartrand, France
Terminologie en chef
Canadien Pacifique Limitée
C.P. 6042, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3E4

Chénard, Claire
Terminologie - Projets spéciaux
Canadien Pacifique
C.P. 6042, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3E4

Chénard, Louis-Roland
Traducteur en chef
Nouveau-Brunswick Téléphone
Un carrefour Brunswick
Saint-Jean (N.-B.)
E2L 4K2

Choquette-Plouffe, Sandra
Choquette-Plouffe Translations
74, Charyl Crescent
Riverview (N.-B.)
E1B 4C6

Comeau, Éddie
Commission scolaire de Clare-Argyle
C.P. 11
Meteghan
Nouvelle-Écosse
BOW 2JO

Côté, Jean-Marie
Professeur en traduction
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7

Côté, Maureen
Soviet Affairs Analyst
Foreign Broadcast Information Service
P.O. Box 2604
Washington D.C.
USA 20013

Daigle, Fernand
Directeur général
Concept Communications Inc.
236, rue St-Georges, bureau 313
Moncton (N.-B.)
E1C 1W1

Dall, Rebecca
Linguistic Specialist
Department of Indian and Northern Affairs
Ottawa (Ontario)
K1A OH4

Daoust, Gisèle
Directeur
Portefeuille scientifique
Bureau des Traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A OM5

de Bruyn, Micheline
Manager, Translation Bureau
Ministry of Government Services
6th floor, Ferguson Block
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

Delisle, Jean
Professeur agrégé
École de Traducteurs et Interprètes
Université d'Ottawa
5, rue Hastey
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Desjardins, Robert
Directeur
Division de la liaison
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

Diano, Enrico
Cultural Heritage Advisor
Ministry of Provincial Secretary
Suite 252, 800 Hornby St.
Vancouver (B.C.)

Didier, Emmanuel
106, chemin d'Amour
Aylmer (Québec)

Donald, Thais
President
SYNTAX Technical and Industrial Translators
229, Alwington Place
Kingston (Ontario)
K7L 4P9

Dorais, Thérèse
Chef
Programme de traduction législative
Ministère du Procureur général
863, rue Bay
Toronto (Ontario)

Dubois, Lise
Professeur
Dept. de Traduction & Langues
Université de Moncton
Moncton (N.-B.)
E1A 3E9

Dufour, Luc
Directeur de la traduction
Gouvernement du Québec
365 ouest, 55e rue
Charlebourg (Québec)

Dupupet, Claude
Président
A1 Language Services
11, Beechwood Terrace
Halifax (N.-E.)
B3M 2C3

Evaloardjuk, Luci
Interpreter-translator
Tuki Translation Service
5214 - 54th St.
Edmonton (Alberta)

Ferguson, David
Information Services Branch
Ontario Ministry of Government Services
77 Wellesley St. West
6th floor
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

Finn, Gérard
Directeur, Politiques et analyses
Direction générale de la promotion
des langues officielles
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Flamand, Jacques
Chef traducteur et rédacteur
Conseil des Arts du Canada
255, rue Albert
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Gagnon, Pierre-A.
Administrateur
Westinghouse Canada Inc.
1, Complexe Desjardins, bureau 2723
Montréal (Québec)
H5B 1B9

Gauthier, François
Directeur des Services linguistiques
Téléglobe Canada
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)

Gauthier, Judith
Présidente et traductrice en chef
Esprit Translation Ltd
387, rue Bloor
Toronto (Ontario)
M4W 1H7

Gendron, Jean-Denis
Directeur, Centre international
de recherche sur le bilinguisme
Université Laval
Pavillon Casault
Cité Universitaire
Québec (Québec)
H1K 7P4

Gérard, Anne
Coordinatrice des Services
linguistiques
Alliance Mutuelle Vie
680, rue Sherbrooke ouest, bureau 390
Montréal (Québec)

Gessel, Paul
Canadian Press
140, Wellington St.
Ottawa (Ontario)

Gilmer, Anne
Chef de la Section française
Service de traduction
Gouvernement du Manitoba
177, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2T6

Gingras, Gilles
Coordonnateur des relations
internationales
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Godbout, Gérard
Directeur des Services linguistiques
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Édifice Langevin
Ottawa (Ontario)

Godbout, Paulin
Directeur, Service de traduction et de
formation linguistique des employés
Collège Algonquin
1385, avenue Woodroffe
Ottawa (Ontario)

Gordon, Jean
Directrice, Portefeuille juridique
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Guillotte, Michel
Directeur général
Centre de linguistique de l'entreprise Inc.
1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 203
Montréal (Québec)
H3A 1G8

Harnum, Betty
Inuktitut Linguist, Language Bureau
Government of NWT
Laing Bldg
Yellowknife (N.W.T.)
X1A 2N6

Harris, Sandy
Curriculum Specialist
Language Training Prog. Branch
Public Service Commission
Ottawa (Ontario)
K1A 0M2

Hurley, James Ross
Conseiller constitutionnel principal
Bureau des relations fédérales-provinciales
Ottawa (Ontario)
K1A 0A3

Irvine, Joyce
Director, Socio-Admin. Group
Translation Bureau
Secretary of State
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Itié, Jacques
Chef de Cabinet
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

Ivolupto, Lucy
Freelance Translator
Yellowknife (N.W.T.)

Julien, Viviane
Directrice des Services linguistiques
Compagnie de la Baie d'Hudson
585, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (Québec)

Kromp, Richard
Directeur de la terminologie et des
programmes linguistiques
IBM Canada Ltée
5, place Ville-Marie
Montréal (Québec)

Lagrenade, Marcel
Chef des Services linguistiques
Société Radio-Canada
1500, avenue Bronson
C.B. 8478
Ottawa (Ontario)
K1G 3J5

Lahaie, Paul-E.
Directeur du Service de traduction
Recherches Bell-Northern
3, place du Commerce
Îles des Soeurs
Verdun (Québec)
H3E 1H6

Lalande, Gilles
Sous-commissaire aux langues officielles
Bureau C.L.O.
Pièce 2115, Lord Elgin Plaza
66, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8

Lalande, Madeleine
Directrice (p.i.)
Direction de l'interprétation
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Lamy, Claire
Directrice, Rédaction et terminologie
Hydro-Québec
14e étage
75, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Lapointe, Roger
Directeur exécutif
Direction générale du programme
de la formation linguistique
Commission de la Fonction publique
L'Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier, pièce 661
Ottawa (Ontario)

Laporte, Jean-Marc
Graphic Communication Director
Imprimeries Cook Canada Ltée
1409, rue William
Montréal (Québec)

Laporte-Dawes, Denise
Présidente
Laporte-Dawes Services Inc.
180, av. Yale
Winnipeg (Manitoba)

Larichellière, Monique
Chef, Gestion du réseau
Direction générale de la terminologie
et de la documentation
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Lavoie, Claire
Directeur, Portefeuille économique
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

LeBlanc, Raymond
Conseiller en programmation
Ministère de l'Éducation
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

Lecompte, Suzanne
Superviseur des Services linguistiques
Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross
1, place de Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 2A2

Lemaire, Marie-Claire
Traductions M-C Lemaire Enr.
1596, rue Tournai
Ste-Foy (Québec)
G1W 3X9

Lemire, Jacques
Chef, Information
Commission canadienne pour l'UNESCO
255, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Lemelin, Claude
Sous-secrétaire du Cabinet
Bureau des relations fédérales-
provinciales
59, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Lessard, Gregory
Professeur adjoint
Département d'études françaises
Queen's University
Kingston (Ontario)

Maillard, Marie-Noëlle
Logos French Translations
91, Ilford Road
Toronto (Ontario)
M6G 2H4

Malherbe, Jean-Luc
Président
Société Ardenn Inc.
630, promenade Gaines
Ottawa (Ontario)
K1J 7W6

Malo, Richard
Directeur, Service de linguistique
Compagnie générale électrique du Canada
3, place du Commerce - bureau 200
Îles des Soeurs
Verdun (Québec)
H3E 1J2

Manson-D'Aoust, Aline
Chef, Section juridique centrale
Secrétariat d'État
Complexe Guy-Favreau
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Marguerat, Jean
Directeur
Centre linguistique Test Ltée
515, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (Québec)

Marxheimer, Edward
Associate Professor
University of Alberta
Department of Romance Languages
Edmonton (Alberta)
T6G 2E1

Mendel, Gerald
Director, Multilingual Services
Special Operations Branch
Secretary of State
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Mercier, Raymond
Directeur
Direction de Québec
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
1141, rue de l'Église
Québec (Québec)
G1V 3W5

Méthot, Suzanne
Chef, Division de l'exploitation
Direction de la terminologie
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Mills, James
Directeur de la francisation
Aluminium du Canada Limitée
Casier postal 810
Shawinigan (Québec)
G9N 6W3

Moore, Robert-P.
U.S Air Force
2512, N. Granada St.
Arlington, VA
USA 22207

Morin, André
Coordonnateur, Services linguistiques
Qit-Fer et Titane Inc.
1625, Marie Victorin
Tracy (Québec)
J3P 5P6

Morissette, Alphonse
Directeur, Traductions anglaises
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Mustafa Elhadi, Widael
Traductrice
State Protocol
Presidency of the Republic
Khartoum (Sudan)

Nedobejkine, Nicolas
Responsable du programme Russe-Français
Groupe d'Études pour la Traduction
Automatique
C.N.R.S.
B.P. 68
Grenoble
France 38402

Newman, Warren J.
Federal Provincial Relations Office
59, Sparks Street, Rm. 406
Ottawa (Ontario)
K1A 0A3

O'Neil, Brian
President
Innovatique
45, Beaufort Drive
Ottawa (Ontario)

O'Neil, R.-P.
Software research
Innovatique
45, Beaufort Drive
Ottawa (Ontario)

Oneson, Christine
Directrice des Services linguistiques
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
Bureau 1828
1981, avenue McGill Collège
Montréal (Québec)
H3A 3B2

Paradis, Jean-Claude
Coordonnateur
Direction des communications
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Patry, Réjean
Coordinateur national
Programme national de l'administration
de la justice en français
Ministère de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8

Phaneuf, Frédéric
Directeur, Services linguistiques
Canadien national
800, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3B 1X9

Pinsonnaux, Jacqueline
Intralco Language Consultants
485, avenue Victoria
Westmount (Québec)
H3Y 2R3

Provost, Yvon
Office national du film du Canada
975, boul. Marie-Victorin
Verchères (Québec)

Riopel, Michelle
Chef des Services linguistiques
Canadair Limitée
B.P. 6087
Montréal (Québec)
H3C 3G9

Robichaud, Sanford
Traducteur
Coop Atlantique
C.P. 750
Moncton (N.-B.)
E1C 8N5

Robitaille, Yvon
Directeur, Service de traduction
Xerox
145, rue St-Pierre
Montréal (Québec)
H2X 2L6

Rochon, Georges
Coordonnateur de la traduction
Ville d'Ottawa
111, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)

Roland, Anne
Arrêtiste en chef
Cour Suprême du Canada
96, av. Malborough
Ottawa (Ontario)
K1N 8E9

Rouah, Jacqueline
Vice-présidente
Société des traducteurs et interprètes
de la C.-B.
3894 ouest, 11e Avenue
Vancouver (C.-B.)

Ruest, Paul
Recteur
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Saint-Martin, André
Chef, Services de terminologie
Direction de la terminologie
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Sansregret, Louise
Directrice, Traduction et Terminologie
Via Rail Canada Inc.
C.P. 8116, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3N3

Sauvage, Nicolle-M.
Coordinatrice du Service de traduction
Official Minority Language Office
Saskatchewan Department of Education
3336, Angus Street
Regina (Saskatchewan)
S4S 1P8

Seeholzer, Heide-Marie
Manager, Translation Service
Supply Operations Division
Public Works, Supply & Services Dept.
3rd floor, 6950 - 113 Street
Edmonton (Alberta)
T6H 5V7

Simard, Paul
Conseiller en ressources humaines
Division des opérations
Direction des langues officielles
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5

Snow, Gérard
Directeur
Centre de traduction et de terminologie juridiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.)
E1A 3E9

Sparer, Michel
Juriste, Chargé de mission
Conseil de la langue française
800, place d'Youville
Québec (Québec)
G1R 3P4

St-Onge, Yvon
Chef de la Section française
Bureau des traductions
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Taillefer, Nicole
Chef, Service de traduction
Nordair Ltée
Hangar 5
Route Cargo C
Dorval (Québec)
H4Y 1B8

Tasca, Henri
Président
Traductor
2150, rue Saint-Mathieu
Montréal (Québec)

Tessier, Louise
Traductrice
Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross
1, place Ville-Marie
Montréal (Québec)

Tessier, Philippe
Président
Traductions Tessier S.C.C.
77, rue Metcalfe, suite 205
Ottawa (Ontario)
K1P 5L6

Thirion, Louise
Associate Professor
Laurentian University
Ramsay Lake Rd
Sudbury (Ontario)
P3E 5N3

Thomas, Arlette
Professeur et Directeur
Centre du Français d'Ottawa Inc.
325, rue Dalhousie, suite 610
Ottawa (Ontario)
K1N 8R7

Thouin, Benoît
Président
C.L.C. Ltée
C.P. 420, Succursale A
Hull (Québec)
J8Y 6P2

Tom, Gertie
Yukon Native Language Centre
1304, Centennial St.
Whitehorse, Yukon

Trudel, Philippe W.
Directeur linguistique
RCA Inc.
5575, avenue Royalmount, suite 201
Montréal (Québec)
H4P 1J8

Tsui, Ming
Director General
Planning, Management & Technology
Translation Bureau
Secretary of State
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Uhrlaub, John
Vice-President
Economic Insights
Rockville, Maryland
USA

Vauban, Guy
Président
Compagnie Traduction Universelle
1015, Côte du Beaver Hall
Montréal (Québec)
H2Z 1S1

Wesemaël, Roland
Directeur général (p.i.)
Opérations spéciales
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Wilson, Mary
Translation Coordinator
Dene Nation
Yellowknife, N.W.T.

Wilson, Michèle
Chef de la Section de traduction
Centre de recherches pour le
développement international
60, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1G 3H9

Woodford, Michael J.
Chief Assistant/Director
Dept. of Education of Nova Scotia
P.O. Box 578
Halifax, Nova Scotia

Yeoman, Lillian
Manager, Linguistic Services
Air Canada
Place Air Canada
Montréal (Québec)
H2Z 1X5